43001/C

vol 3.

HISTOIRE NATURELLE

DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE.

HISTOIRE NATURELLE

DE

LA SANTÉ ET DE LA MALADIE.

AVIS IMPORTANT.

Dans le cours de cet ouvrage, les chiffres entre parenthèses renvoient, non aux pages, mais aux alinéa. Le 2e volume commence à l'alinéa (558), et le troisième à l'alinéa (1111). Les dix-huit planches sur acier sont réunies à la fin du premier volume.

Tous les exemplaires doivent être revêtus de la signature de l'auteur.

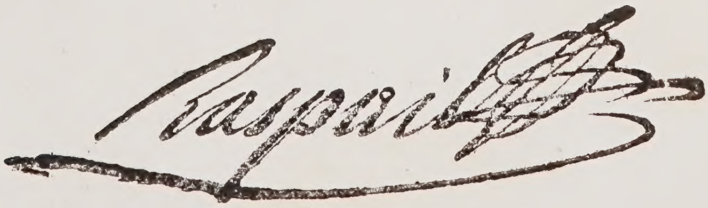

Paris. Imprimerie Schneider et Comp., rue d'Erfurth, 1.

55350

HISTOIRE NATURELLE

DE LA

SANTÉ ET DE LA MALADIE

CHEZ LES VÉGÉTAUX

ET CHEZ LES ANIMAUX EN GÉNÉRAL,

ET EN PARTICULIER

CHEZ L'HOMME;

Suivie

DU FORMULAIRE POUR UNE NOUVELLE MÉTHODE DE TRAITEMENT HYGIÉNIQUE ET CURATIF;

PAR

F.-V. RASPAIL.

Avec des figures sur bois dans le texte et dix-huit planches gravées sur acier, d'après les dessins originaux et les premières gravures de son fils, **F.-BENJ. RASPAIL.**

> *Ille verò solus morbum curavit, qui ejus causas cognovit; nosce enim causam morbi, est nosce arcanum.* HALLER, *Disp. morb.*, t. I, p. 71.

> Un ouvrage utile serait celui qui aurait pour titre : *De morbis à medicaminibus.*
> SAVARY, *Collect. acad.*, t. VII, préf., p. XXII.

DEUXIÈME ÉDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

CHEZ L'ÉDITEUR, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-SAINT-MICHEL, 5,

DERRIÈRE L'ODÉON; AU PREMIER, AU FOND DE LA COUR, A DROITE.

1846.

D. Luigi Longardi

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

TABLE

PAR ORDRE DE CHAPITRES

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Pages.

Avertissement sur la manière de se servir du troisième volume XI

Errata. XII

DEUXIÈME SECTION DE LA DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDES SYNTHÉTIQUES ET CLASSIFICATION DES EFFETS MORBIDES (Nosologie). 1

1re **Division** : Considérations générales sur les caractères de l'état de maladie. 2

CHAP. Ier. Signes externes 3

§ 1er. Signes visibles . . . . *Ibid.*

§ 2. — odorants 10

§ 3. — tactiles 12

§ 4. — acoustiques 15

CHAP. II. Signes internes 22

Corollaires de la première division 28

2e **Division** : Essai d'une classification nouvelle des divers cas maladifs décrits dans nos catalogues de nosologie. 31

1re CLASSIFICATION DES MALADIES, PAR LA CONNAISSANCE DES CAUSES D'OU ELLES ÉMANENT (Nosætiologie) 37

1er Genre : Maladies pneumagènes (*pneumagénoses*). 38

2e Genre : Maladies trophogènes (*trophogénoses*). 42

3e Genre : Maladies thermogènes (*thermogénoses*) 49

Pages.

4e Genre : Maladies toxicogènes (*toxicogénoses*) 52
5e Genre : Maladies traumagènes (*traumagénoses*) 57
6e Genre : Maladies acanthogènes (*acanthogénoses*). 62
7e Genre : Maladies phymatogènes (*phymatogénoses*) 64
8e Genre : Maladies entomogènes (*entomogénoses*) . . . . . . *Ibid.*
1er **Sous-genre** : Maladies ophiogènes. 67
2e — — ostracogènes. 69
3e — — scorpiogènes. 70
4e — — arachnogènes. . . . . *Ibid.*
5e — — acarigènes 72
1er Ordre : Acarigénoses végétales. 74
2e — — animales. 75
3e — Sirogénoses. 77
4e — Sarcoptogénoses. 79
6e **Sous-genre** : Maladies aphigènes. 91
1er Ordre : Aphigénoses caulinaires. . . . . *Ibid.*
2e — — phyllaires. 92
3e — — florales. 93
4e — — carpaires. 94
5e — — automnales. . . . . *Ibid.*
6e — — animales. 95
7e **Sous-genre** : Maladies cimigènes. 97
8e — — puligènes 98
Carie et maladies des dents. . . . . *Ibid.*
9e **Sous-genre** : Maladies myogènes. 100
1er Ordre : Myogénoses végétales. . . . . *Ibid.*
2e — — animales. 101
1er *Sous-ordre* : Myogénoses par la mouche ou épidermaires . . . . . *Ibid.*
2e — — par la larve ou internes. *Ibid.*
10e **Sous-genre** : Maladies culicigènes 103
11e — — phthirigènes. 104
12e — — kentrigènes.. 105
13e — — acridogènes . . . . *Ibid.*
14e — — érucigènes. . . . . *Ibid.*
15e — — ichneumigènes. 106
1er Ordre : Ichneumigénoses végétales . . . . *Ibid.*
2e — — animales 107
16e **Sous-genre** : Maladies scarabigènes . . . . *Ibid.*
1er Ordre : Scarabigénoses végétales 107
2e — — animales . . . . *Ibid.*

Pages.

1er *Sous-ordre* : Par l'insecte parfait 107
2e *Sous-ordre* : Par la larve. 109
17e Sous-genre : Maladies helminthogènes . . . . *Ibid.*
1er Ordre : Helminthogénoses annélidaires . . . . *Ibid.*
2e — — proprement dites 111
1er *Sous-ordre* : Ascarigénoses. . . . . *Ibid.*
2e — Lombricogénoses 116
3e — Distomogénoses. . . . . *Ibid.*
4e — Tænigénoses 117
5e — Hydatigénoses. . . . . *Ibid.*
9e Genre : Maladies noogènes (*noogénoses ou psychogénoses*). . 118
1er Ordre : Psychogénoses pseudopathiques 119
2e — — pseudologiques. 121

2e CLASSIFICATION DES MALADIES, PAR LA CONNAISSANCE DES EFFETS (Nosopathologie). 125

1er Genre : Céphalalgie. 126
2e Genre : Noalgie 127
3e Genre : Rachialgie ou Myellalgie. . . . . *Ibid.*
4e Genre : Névralgie. . . . . *Ibid.*
1er Sous-genre : Ophthalgie. 128
2e — Otalgie 129
3e — Olfalgie . . . . *Ibid.*
4e — Gustalgie . . . . *Ibid.*
5e — Tactalgie 130
5e Genre : Myalgie. . . . . *Ibid.*
6e Genre : Ostéalgie. *Ibid.*
7e Genre : Angialgie. 131
8e Genre : Artérialgie. . . . . *Ibid.*
9e Genre : Anastomalgie. 132
10e Genre : Lymphalgie. . . . . *Ibid.*
11e Genre : Glandulalgie 133
12e Genre : Viscéralgie. . . . . *Ibid.*
13e Genre : Pneumalgie. . . . . *Ibid.*
14e Genre : Généalgie. 134
15e Genre : Desmalgie. *Ibid.*
16e Genre : Ténalgie 135
17e Genre : Odontalgie . . . . *Ibid.*
18e Genre : Dermalgie 136

Pages.

TROISIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE : THÉRAPEUTIQUE OU MÉTHODE PRATIQUE DE MAINTENIR OU DE RAMENER LA SANTÉ. 138

1re Section : Formulaire spécial de la nouvelle méthode. 141

CHAP. Ier. Aloés. 142
CHAP. II. Bains sédatifs. 147
CHAP. III. Calomélas 148
CHAP. IV. Camphre. 151
§ 1er. Camphre à manger. 156
§ 2. — à priser. 157
§ 3. — à fumer 161
§ 4. Alcool camphré et eau-de-vie camphrée . . . 169
§ 5. Huile camphrée et thérébentinée. 177
§ 6. Pommade camphrée. 178
§ 7. Bougies camphrées 181
CHAP. V. Cataplasmes 183
CHAP. VI. Eau sédative 185
CHAP. VII. Bains sédatifs 194
CHAP. VIII. Racine de fougère mâle 195
CHAP. IX. — de garance. 196
CHAP. X. Gargarismes. 198
CHAP. XI. Eau de goudron. 199
CHAP. XII. Racine de grenadier 201
CHAP. XIII. Huile de ricin. 205
CHAP. XIV. Infusions ou tisanes 206
CHAP. XV. Injections. 211
CHAP. XVI. Iodure de potassium, mousse de Corse. . . . . *Ibid.*
CHAP. XVII. Lavements 214
CHAP. XVIII. Pansements. 217
CHAP. XIX. Pastilles bonne haleine 221
CHAP. XX. Sirop antiscorbutique 223
CHAP. XXI. Sirop de chicorée. . . . . *Ibid.*
CHAP. XXII. Sirop de gomme camphré. 224
CHAP. XXIII. Sirop d'ipécacuana 225
CHAP. XXIV. Vermifuges divers. . . . . *Ibid.*
CHAP. XXV. Vinaigre camphré. 227
CHAP. XXVI. Pharmacies de poche ou de voyage . . . . *Ibid.*
CHAP. XXVII. Chapitre des suppressions à faire dans l'ancienne médecine. 228

Pages.

2e SECTION : HYGIÈNE GÉNÉRALE OU MOYENS PRÉVENTIFS ET CURATIFS à opposer aux causes morbipares décrites dans les deux premiers volumes. 234

CHAP. Ier Précautions et médications antiasphyxiantes . . . . . *Ibid.*

CHAP. II. Précautions et médications antidiététiques. 242

§ 1er. Cuisine hygiénique. 256

§ 2. Marinades. 258

§ 3. Liqueurs hygiéniques et de dessert. 259

CHAP. III. Précautions et médications antithermaniques. . . . 260

CHAP. IV. Précautions et médications antitoxiques 269

CHAP. V. Précautions et médications antitraumatiques. . . . 294

CHAP. VI. Précautions et médications antientomiques. 323

CHAP. VII. Résumé ou régime hygiénique 325

3e SECTION : APPLICATION PRATIQUE, ET PAR LETTRE ALPHABÉTIQUE, DES PRINCIPES DE L'OUVRAGE, A TOUS LES CAS MALADIFS, OU DICTIONNAIRE DE LA NOUVELLE MÉDECINE. 329

QUATRIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE : PHARMACOPÉE OU FORMULAIRE DES SUCCÉDANÉS DE LA NOUVELLE MÉTHODE. 540

CATALOGUE DES SUCCÉDANÉS 547

CHAP. Ier. Médicaments vermifuges. . . . . *Ibid.*

1re DIVISION : Médicaments tirés du règne organique. *Ibid.*

§ 1er. Succédanés de la pommade camphrée. . . . . *Ibid.*

§ 2. Succédanés du liniment camphré. 548

§ 3. Cérats. *Ibid.*

§ 4. Succédanés du camphre en boisson. . . . . . *Ibid.*

§ 5. Succédanés des lavements camphrés 549

§ 6. Succédanés du camphre à prendre trois fois par jour. . . . . *Ibid.*

§ 7. Succédanés de l'alcool camphré . . . . *Ibid.*

§ 8. Teintures éthérées. 550

§ 9. Pastilles et pilules . . . . *Ibid.*

2e DIVISION : Médicaments tirés du règne inorganique. 551

CHAP. II. Succédanés de l'eau sédative. 552

CHAP. III. Succédanés de l'aloès comme vomitifs et purgatifs, ou en lavements. *Ibid.*

CHAP. IV. Antiputrides ou succédanés du camphre comme antiseptique. 553

Pages.

CHAP. V. Médicaments antifongiques ou désorganisateurs. . . . 553

CHAP. VI. Formules classiques de quelques médicaments composés, succédanés des sirops et élixirs de la nouvelle méthode 554

CHAP. VII. Indication sommaire des remèdes proscrits par le nouveau système 556

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE 558

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME 560

TABLE GÉNÉRALE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES MATIÈRES CONTENUES DANS L'OUVRAGE. . . . . 561 à 580

FIN DE LA TABLE, PAR ORDRE DE CHAPITRES, DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

AVERTISSEMENT

SUR LA MANIÈRE DE SE SERVIR DE CE TROISIÈME VOLUME.

Ce troisième volume renferme la partie pratique de l'ouvrage. Les deux précédents doivent être médités, celui-ci doit être à chaque instant consulté. On ne saurait s'en servir avec fruit qu'après s'être familiarisé avec l'étude théorique des causes morbipares dont l'histoire est donnée, avec tous les détails nécessaires, dans les deux premiers volumes. Mais une fois cette étude acquise, ce qui n'est pas au-dessus des efforts d'une intelligence ordinaire, le troisième volume devient le *manuel*, le *vade-mecum* de l'application journalière. La CLASSIFICATION NOUVELLE, pag. 125, mettra chacun à même de désigner une maladie, sans s'inquiéter du vieux jargon de l'école. Le FORMULAIRE, pag. 141, fournira tous les détails et toutes les précautions nécessaires pour préparer soi-même ses médicaments ; et le DICTIONNAIRE DES MALADIES, pag. 329, en rangeant les cas maladifs sous la rubrique des noms vulgaires, et en indiquant les causes, les effets, la médication et les exemples de guérison pour chaque cas particulier, ne laissera plus aucun prétexte à personne pour qu'on ne devienne pas son propre médecin dans le plus grand nombre de circonstances. On ne doit pas perdre de vue que les chiffres entre parenthèses renvoient aux alinéa de l'ouvrage où se trouve, soit l'explication du fait, soit la formule du médicament, soit l'indication de la médication prescrite. Le deuxième volume commence à l'alinéa 538, et le troisième à l'alinéa 1111.

ERRATA.

Tom. I, pag. xcix, ligne 12, externes, *lisez* : internes.
— — — (*o*), *lisez* : (*p*).
— — ligne 14, (o), *lisez* : (p).

Tom. II, pag. 271, ligne 33, fig. 9 *a* et 12, *lisez* : fig. 9 *a* et 3.

Tom. III, pag. 110, *lisez* : 111.
— 111, *lisez* : 110.

Tom. I, pag. xviii, ligne 43, le payer, *lisez* : la payer.

Tom. I, pag. xxii, lignes 3 et 4, génération, *lisez* : généralisation.

HISTOIRE NATURELLE

DE

LA SANTÉ ET DE LA MALADIE

CHEZ LES VÉGÉTAUX

ET CHEZ LES ANIMAUX EN GÉNÉRAL,

ET EN PARTICULIER

CHEZ L'HOMME.

DEUXIÈME SECTION DE LA DEUXIÈME PARTIE.

ÉTUDES SYNTHÉTIQUES ET CLASSIFICATION DES EFFETS MORBIDES.

(*Nosologie*) (48).

1111. Dans toute la première section de cette deuxième partie, nous avons étudié méthodiquement l'histoire de chaque cause morbide, dans ses caractères de forme et d'action. Nous avons pris, dans la nature, tout ce qui est dans le cas d'apporter un trouble grave dans les fonctions de l'organisation. Nous avons presque toujours procédé, dans ce travail, par un raisonnement *à priori*, déduit d'une observation directe. Nous avons posé un problème, et cherché sa solution, en combinant entre elles toutes les données qu'ont pu nous fournir la chimie, la physique et l'histoire naturelle : une telle cause étant donnée, avec son influence et son parasitisme, quels seront les effets morbides que sa présence déterminera sur un corps organisé? et nous avons classé ces causes par la similitude de leurs effets et de leurs influences.

Dans cette seconde section, nous prendrons la marche inverse et réciproque ; et, renversant le problème, nous le poserons de la ma-

nière suivante : Des effets morbides étant donnés, en déterminer la cause. Cette deuxième section devient ainsi une contre-épreuve de la première ; l'une étant un travail analytique, l'autre en sera la synthèse, et *vice versâ*. Mais les effets morbides se rangent en deux grandes catégories, quand ils s'offrent à l'évaluation et au raisonnement, c'est-à-dire, quand ils font office de symptômes et de signes. Les uns nous indiquent en général que l'état de santé a fait place à la maladie, et les autres, nous conduisant ensuite comme par la main, sont capables de nous révéler le siége, et jusqu'à la cause de l'influence morbide; ils nous fournissent les caractères propres à distinguer les diverses maladies, et les moyens de les classer méthodiquement. Je diviserai donc cette section en deux divisions : l'une comprenant les considérations générales sur les signes qui sont communs à tous les états morbides, et l'autre comprenant un essai de classification des divers cas maladifs décrits dans nos traités de nosologie.

PREMIÈRE DIVISION.

Considérations générales sur les caractères de l'état de maladie.

1112. Dès qu'une cellule élémentaire de l'économie animale cesse de recevoir et d'aspirer l'air et les liquides qui la fécondent et la nourrissent, ou que l'air et les liquides qui lui arrivent sont les véhicules d'une substance inerte ou désorganisatrice, c'est-à-dire, qui s'oppose ou qui nuit à l'organisation, ce petit organe devient dès lors le siége de la maladie, la cause d'une souffrance et le germe d'une contagion. Mais notre sensibilité n'en a pas encore la conscience, parce que nos organes ne sont pas d'un calibre à percevoir les infiniment petites sensations, les sensations moléculaires. Nous ne percevons et ne savons exprimer par des mots que des sommes de sensations; nous ne donnons des signes de nos souffrances que lorsque nos souffrances, sortant du cercle des atomes, commencent à compromettre nos diverses organisations. L'homme de l'art a nommé ces signes des *symptômes* (*).

(*) De σὺν, en même temps, et πίπτω, survenir ; c'est-à-dire, accidents, circonstances concomitantes.

1113. Les signes ou symptômes des troubles survenus dans les fonctions partielles ou générales de l'économie sont ou externes et accessibles à la perception d'autrui, ou internes et qui ne se révèlent qu'au sens intime du malade lui-même. Ils sont *visibles*, *odorants*, *tactiles* et *acoustiques*, selon qu'ils sont perceptibles à la vue, à l'odorat, au toucher, à l'oreille.

CHAPITRE PREMIER.

SIGNES EXTERNES.

1114. Les *signes visibles* sont les plus externes de tous ; ce sont des symptômes de surface. Les *signes tactiles* peuvent correspondre à une certaine épaisseur. Les *signes acoustiques* sont, pour ainsi dire, des signes intimes et de profondeur.

1115. Le concours et la combinaison rationnelle de ces signes forment une équation qui sert à dégager non-seulement l'existence d'un trouble morbide, mais encore le siége qu'il occupe et le foyer d'où il émane. C'est ensuite par un nouvel ordre d'idées, et par une nouvelle combinaison d'inductions, que l'on arrive à reconnaître la *cause* et la *source* du mal. La médication, c'est-à-dire, la médecine, n'agit qu'à tâtons et en aveugle, tant qu'elle ignore ce dernier point; il est évident en effet que, pour dissiper des effets, il faut en reconnaître la cause ; et il n'est pas besoin de démontrer qu'en enlevant la cause, on supprime d'un coup tous ses effets immédiats ; il ne reste plus alors qu'à en réparer les conséquences. *Sublatâ causâ, tollitur effectus.*

§ 1er. *Signes visibles.*

1116. Les SIGNES VISIBLES se tirent de la physionomie, des modifications de la surface cutanée, de l'habitude générale du corps, de la sueur, des urines, des fèces, des expectorations, de l'écoulement et du vomissement,

1° *Physionomie.* Lorsque la cause du mal attire le sang à l'intérieur, et vide par conséquent les capillaires cutanés du sang qui

colorait les surfaces, on voit peu à peu la peau devenir pâle, flasque, plissée, terne, et enfin terreuse. A la pléthore succède l'émaciation, les protubérances des os se dessinent en saillies au dehors, les joues et les tempes se creusent, les yeux s'enfoncent dans leurs orbites, le regard est cave et mourant, les lèvres décolorées et pincées sur les dents comme dans la vieillesse. La physionomie, ce miroir si mobile et si animé des sensations intimes, n'en réfléchit plus qu'une seule, qui est la souffrance et la désorganisation. Si, au contraire, la cause qui à elle seule absorbe tous les sucs nourriciers est externe, c'est-à-dire qu'elle ait son siége et son centre d'action dans les tissus de la périphérie du corps, la circulation, attirée d'une manière insolite du centre à la circonférence, et agrandissant ses voies par la dilatation et l'extravasation, amènera à sa suite la pléthore des vaisseaux, l'intumescence des tissus, la rubéfaction des surfaces ; le visage bouffit, les extrémités enflent, les yeux sortent de l'orbite, la peau se colore en rouge, puis en violet, pour arriver plus tard à une diaphanéité de mauvais augure. La coïncidence de la bouffissure et de la décoloration, au début du mal, est de bien plus mauvais augure encore ; car, dans la cause de la maladie, il y a une infection alors, une cause de décomposition du liquide de la circulation.

2° La *surface de la peau* subit, sous l'influence d'un état morbide, des modifications, dans sa contexture et sa coloration, qu'il est plus facile d'apprécier que de décrire, et qui deviennent caractéristiques de maladies particulières plutôt que d'un état morbide général. Le derme est alors le siége du mal plutôt que le dépositaire de ses symptômes plus intimes.

3° *Habitude du corps.* Ces effets sont moins percevables sur des membres dépourvus d'expression ; la physionomie donne donc des signes plus prompts que les autres extrémités du corps : il faut ici une plus grande intensité dans la décoloration et la flétrissure, dans la coloration et l'intumescence, pour que le signe soit évident. Il y a donc une habitude du corps normale, et l'autre anormale, l'habitude de la santé et l'habitude de la maladie. Les signes de l'habitude normale ne sont que des signes relatifs, et non ceux d'une entité caractéristique et limitée dans le cadre de l'organisation ; on peut moins les définir que les évaluer. Pour cela, nous sommes parvenus, dès notre première enfance, à grouper les images des individus bien portants sous une généralité typique, à laquelle nous rapportons au

besoin l'image que nous avons à reconnaître. Ce type varie selon les climats et les agrégations sociales ; et tel être fort aurait l'air faible et maladif, s'il était observé dans une société de géants et d'hommes d'un type supérieur encore. Plus l'aspect d'un individu s'approche du type normal, plus l'individu nous paraît fort et sain; plus il s'en éloigne, plus l'individu nous paraît faible et malingre : les intermédiaires sont aussi innombrables que les différences qui distinguent les feuilles d'un même chêne ; et quand l'école galénique avait eu l'idée de classer les habitudes ou tempéraments des hommes, elle avait jeté les fondements d'une nomenclature sans fin, car elle ouvrait la porte à une nomenclature que j'appellerai individuelle. On définit sans doute fort bien en théorie les tempéraments sanguin, lymphatique, bilieux et nerveux; mais on applique bien moins facilement ces idées en pratique, laquelle leur donne à chaque instant des démentis. Le tempérament, c'est la modification de la constitution d'un individu qui se rapproche ou s'éloigne du summum de développement que son espèce est dans le cas d'atteindre ; le tempérament est donc fort ou faible en général, et relativement plus fort ou plus faible que tel autre en particulier. La prédominance du sang, de la lymphe, de la bile, du système nerveux, est une idée incomplète et insaisissable, une valeur sans poids, sans mesure, sans moyen d'évaluation. Pourquoi ne pas y joindre la prédominance du fer, du chlorure de sodium, des phosphates ammoniacaux, de l'eau ou de l'albumine dans le sang, la prédominance de la graisse dans les chairs, des fibres musculaires, du phosphore dans le cerveau, des sels urinaires, et enfin celle de tous les éléments organiques qui entrent dans la composition d'un tissu organisé ? La doctrine galénique des tempéraments ne peut pas plus se soutenir que celle des humeurs galéniques, devant les progrès indéfinis de la physiologie et de la chimie. La différence des types humains se transmet par le crayon ou le pinceau, et non par la parole ; il y a, dans les traits d'un individu, pour un observateur de mœurs, une expression de satisfaction ou de mélancolie, qui est le signe infaillible que les organes fonctionnent d'une manière normale, ou sont entravés et troublés, dans le jeu de leurs fonctions, qu'il est dans un état habituel de santé ou de maladie; l'échelle des différences entre ces deux extrêmes a des degrés qui ne sont plus susceptibles d'être comptés, mais seulement d'être évalués.

4° *Sueur*. L'exhalation cutanée, quand elle est trop abondante

pour se dissoudre immédiatement dans l'air ambiant, se condense sous forme de sueur qui ruisselle sur le corps ou s'élève sous forme de nuages. La sueur qui émane de l'activité des mouvements et de l'exercice du système musculaire est normale et n'offre rien que de naturel ; c'est le signe de la fatigue, qui avertit que l'économie animale a besoin de repos, ce qu'il est toujours à notre disposition de lui donner. Mais la sueur pendant le repos est de mauvais augure ; elle est le signe d'une fatigue interne et indépendante de notre volonté, d'une souffrance dont nos mouvements ne sont pas la cause ; l'air nous manque ou la nourriture ; un vampire nous agite et s'approprie les principes de notre vitalité. Dès ce moment, nos cellules élémentaires, asphyxiées et affamées, cessent d'élaborer et d'aspirer, et elles rejettent au dehors, comme par un effet de leur affaissement et de leur compression mutuelle, le trop-plein qui les surcharge et les distend. Les liquides désormais inutiles à leur nutrition leur suintent par tous les pores.

La sueur, imprégnée de sels ammoniacaux, a une odeur variable, selon les individus et les sexes, mais caractéristique. Elle est acétique ou alcaline à l'état normal ; phosphorescente et alliacée ou hircine, à cause de la prédominance de l'hydrochlorate d'ammoniaque dans le mélange de ses sels. La sueur urineuse est un signe morbide.

5° L'*urine* normale est limpide, légèrement citrine ; elle ne laisse point ou fort peu d'incrustation saline sur les parois des vases ; son odeur est légèrement ammoniacale, ou plutôt c'est un mélange de l'odeur du benjoin mêlée à celle de l'ammoniaque ; elle verdit le sirop de violette ; le besoin de la rendre se fait sentir deux à trois fois par jour, et la fonction s'exécute sans difficulté, sans douleur, sans intermittence, mais avec un certain sentiment d'une pudique volupté. L'urine anormale est trouble, opaline, chargée d'un dépôt, jaune (*urée*), ou rouge de brique (*prétendu acide urique*), ou floconneux et albumineux ; elle incruste les vases presque en tombant ; son odeur est forte et larmoyante ; on en éprouve fréquemment le besoin sans pouvoir le satisfaire ; ou on ne le satisfait qu'avec intermittence, et une douleur qui commence par le col de la vessie, et finit à l'orifice du canal de l'urètre.

6° Les *fèces* varient selon le genre d'alimentation, et par conséquent selon les espèces d'animaux et d'individus. Cependant, dans

certaines limites, et avec des modifications de formes, de couleur et d'odeur, dont il est toujours facile de se rendre compte. L'étude de ses caractères, aujourd'hui fort négligée, avait sérieusement fixé anciennement l'attention des observateurs; et l'on cite un professeur de Montpellier du siècle dernier, qui, dans les excursions qu'il entreprenait par les champs, se faisait fort de déterminer avec précision à quel sexe, à quel âge, à quelle stature, à quel tempérament devaient se rapporter les excréments qu'il rencontrait sur la route.

Les fèces normales sont consistantes, sans dureté, gluantes à la surface, moulées sur les plis du côlon, d'une couleur verdâtre, ayant l'odeur de l'*assa fœtida ;* trop dures, elles sont le signe d'une constipation, et la constipation est le signe que les produits de la digestion sont absorbés par quelque parasite, ou que l'alimentation n'est pas assez humectée ou est trop alcoolique. Les fèces trop liquides indiquent que la défécation est troublée dans le côlon, et que les parois de cet intestin sont envahies par quelques parasites. Les fèces sanguinolentes annoncent la présence, dans les intestins grêles surtout, d'un parasite perforateur ou à mandibules. Les fèces glaireuses, gypseuses, albumineuses, sont le signe que les parasites ont envahi le duodénum et l'embouchure du canal cholédoque, et que la chylification ne s'opère plus normalement. Les fèces cannelées, couleur terre de Sienne, pelucheuses à la surface, criblées de petites perforations sinueuses, indiquent la présence dans le côlon d'ascarides vermiculaires ou lombricoïdes, qui les ont transpercées de leurs impatientes reptations. On les rencontre souvent même alors piquetées de petits corps jaunes mous de la grosseur d'un à deux millimètres, espèces de sacs que l'on vide en les pressant, et qui répandent alors, sur le porte-objet du microscope, des masses de globules graisseux d'un vingtième de millimètre environ. La fétidité anormale des selles dures est le résultat de quelque décomposition gangréneuse des produits de la désorganisation opérée, sur les parois du côlon, par le parasitisme de quelque vampire ; la fétidité des selles liquides indique la même cause de désordre sur les parois du duodénum et de l'intestin grêle.

La défécation liquide et verdâtre est le signe de l'action dissolvante d'un condiment ou médicament amer, ou de la surabondance de l'écoulement de la bile, sous l'influence d'une cause quelconque médicamenteuse ou morbide.

La défécation solide, mais gazeuse, c'est-à-dire, la défécation gazeuse qui accompagne avec bruit la défécation solide, annonce que la nutrition se débarrasse d'elle-même, et par ses condiments, des helminthes qui l'assiégent et qui viennent se décomposer dans le côlon. La défécation gazeuse sans bruit, au contraire, annonce la décomposition d'un certain nombre d'helminthes ou de parasites, au milieu d'une pullulation assez grande, pour s'opposer à l'acte de la chylification, et partant à celui de la défécation normale. Le type de l'homme sain est de digérer sans aucune éructation ni par le haut ni par le bas ; car les gaz de l'alimentation normale sont de la nature de ceux qu'absorbent les parois des intestins (152).

La défécation vermineuse est une preuve que, sous l'influence, soit de la médication, soit de la décomposition, le séjour des intestins ne convient plus aux parasites ; on ne rend fort souvent des vers qu'après qu'ils ont achevé leur œuvre de destruction et de mort. On peut en avoir beaucoup, sans en rendre ; on peut en rendre beaucoup, sans en être débarrassé.

7° *Salivation* et *expectoration*. Il faut avoir soin de distinguer les produits de l'expectoration de ceux de la salivation. La salivation normale est celle qui suffit à l'imprégnation de la mastication et à la lubrification des parois buccales ; l'excès de cette sécrétion est une preuve de l'action morbide, soit d'un poison, tel que le mercure, soit d'un parasite qui désorganise les glandes salivaires ; la salivation anormale a toujours un caractère de putridité.

L'expectoration est dans tous les cas un signe d'un trouble quelconque survenu sur les parois des voies aériennes. L'aspiration des poussières amène une excoriation qui se résout en expectoration ; ces produits portent avec eux, et le caractère de leur cause, et le remède du mal dont ils débarrassent l'organe.

L'expectoration catarrheuse et filante vient de la trachée ; l'expectoration grumelée, lobulée, colorée en jaune ou en bleuâtre, vient des bronches et de leurs premières ramifications ; l'expectoration tuberculeuse et purulente vient de la décomposition du tissu respiratoire. L'expectoration qui ressemble au vert de vessie annonce une décomposition du poumon, arrivée à son plus haut degré. Dans le premier cas, la cause mécanique ou animée du mal s'attache aux parois du larynx et de la trachée ; dans le second, elle a son siége sur les parois des bronches ; dans le troisième, la cause du mal est

incrustée dans les mailles du réseau circulatoire de la respiration; plus la couleur des expectorations est verdâtre, plus les poumons sont endommagés profondément, et moins la maladie est curable. L'expectoration sanguinolente ou striée de sang annonce la rupture des capillaires pulmonaires, et la délicatesse native ou morbide de la trame du tissu. Quand la désorganisation est limitée sur une petite surface, elle est l'œuvre d'un parasite qui ne s'y propage pas; le malade finit par le rendre à l'état de *vomique*.

8° Le *vomissement* est un phénomène essentiellement morbide, qu'il soit provoqué par les médicaments ou spontané; toute cause qui provoque le vomissement agit à la manière des poisons, en paralysant la faculté aspiratoire des parois stomacales, et ne respectant que sa faculté d'expiration et d'expulsion. Dans ce cas, la matière du vomissement diffère peu d'aspect et de couleur avec la matière de l'aliment qui a subi une première mastication. Lorsque la cause mécanique ou animée du vomissement a son siége vers le passage du pylore, et que le vomissement n'a lieu que parce que le pylore est obstrué par la cause morbide ou ses produits, la matière du vomissement est un chyme filant, acide, jaunâtre; c'est l'aliment qui a subi une première digestion. Si la cause morbide obstrue le duodénum au-dessous du canal cholédoque, le vomissement est amer, alcalin, bilieux d'abord, puis purulent ensuite, si le mal se prolonge sans changer de siége; que si la cause morbide intercepte le passage à une hauteur quelconque des intestins grêles, la matière du vomissement est fécale à un état plus ou moins avancé de défécation; son caractère fécal est complet quand c'est le côlon qui est obstrué. Un vomissement de glaires qui déposent un sédiment verdâtre, et comme pulvérulent, est du plus fâcheux augure; c'est le signe de la rupture d'une profonde et purulente ulcération des parois de l'estomac. Le vomissement de toute la quantité de matières ingérées, qui se répète après chaque ingestion, indique que le passage du pylore est obstrué, soit par la tuméfaction d'un ulcère, soit par un développement polypeux; ce dernier cas est incurable. Un vomissement sanguinolent (*hématémèse*) marque que la cause morbide mécanique ou animée a opéré une solution importante de continuité dans les tissus de l'estomac, qu'il y a hémorragie stomacale. La gravité du cas se déduit de la durée du phénomène et de l'intensité de la coloration des produits du vomissement; la couleur bleu foncé

ou noirâtre du vomissement annonce soit une hémorragie intestinale, à la hauteur du canal cholédoque, et en contact avec les produits alcalins de la bile, soit que la cause mécanique, toxique ou animée qui la détermine déverse sur les produits de l'hémorragie un produit ammoniacal et alcalin. L'hématémèse, par un poison acide, est du rouge le plus vermeil; ou bien, si l'acide a une propriété de coagulation, les produits sont grumelés et à marbrures rougeâtres.

§ 2. *Signes odorants.*

1117. L'ODEUR de l'exhalation normale, si forte et si désagréable qu'elle paraisse, est toujours distincte de l'odeur de la décomposition; l'une peut être piquante, aigre, phosphorescente, hircine; l'autre est cadavérique et putride à un degré plus ou moins fort, selon l'étendue de la désorganisation. Les caractères des odeurs ne peuvent se décrire; la pratique de l'observation est le seul livre qui serve de guide sur cette matière. Les odeurs varient d'intensité et de nature même, et se modifient à l'infini, selon la différence normale ou maladive de l'odorat qui les perçoit, selon les mélanges odorants qui émanent du milieu ambiant, et par le souvenir des circonstances heureuses ou pénibles dans lesquelles nous les avons perçues une autre fois. Marie de Médicis se trouvait mal à l'odeur de la rose, qu'Anacréon chanta, et qui

. . . . . dans leurs jours de fête,
D'Horace et ses amis a couronné la tête,

L'odeur ne nous impressionne qu'au premier instant; au second, l'odorat s'émousse et s'y façonne; il ne la perçoit plus, même alors que l'influence des émanations odorantes nous fatigue et nous nuit. Quand on entre dans une réunion d'individus, où rien ne vient modifier et neutraliser les principes odorants que la respiration déverse dans l'atmosphère, on est étonné de voir qu'ils restent sans se plaindre, et comme sans s'en douter, dans un tel foyer d'infection; cette première répugnance une fois passée, on fait comme les autres, on ne se plaint plus, car on n'y sent plus rien; on s'y asphyxie en riant. Le garde-malade ne perçoit pas ce caractère morbide, comme le médecin que l'on vient d'appeler. L'odorat, comme le goût, n'a-

vertit qu'une fois; de là notre goût pour la variété des odeurs et des mets.

1118. L'odeur de l'haleine n'est pas percevable pour les individus qui cohabitent, mais pour ceux qui se rencontrent; elle leur est d'autant moins supportable, que les habitudes sont plus opposées, les mœurs plus diverses, les soins de propreté de la personne et de l'habitation plus distincts; enfin la différence d'âge et de nourriture accroît encore la répulsion. L'haleine de l'âge mûr est repoussante pour l'enfance, non-seulement parce que l'odorat est plus sensible et moins émoussé chez l'enfant, mais encore parce que les produits de la respiration des deux âges sont plus dissemblables, et que leur odeur est plus intense dans l'âge mûr.

L'odeur normale de la sueur est acétique et acerbe (*) ou hircine, avec des modifications individuelles variables à l'infini. L'odeur anormale est urineuse, nauséabonde, cadavérique. La sueur, pendant la diète, prend souvent l'odeur des médicaments ingérés, qui semblent alors se tamiser à travers les pores.

L'urine, au premier contact de l'air, doit avoir une odeur balsamique; elle ne devient ammoniacale que quelques heures plus tard. L'urine morbide est fétide et a presque une odeur fécale. La plupart des principes odorants des aliments et médicaments ingérés passant promptement dans l'appareil urinaire, l'odeur de l'urine est fort souvent une indication de la nature de l'ingestion. L'urine des personnes qui prennent du camphre est inodore et se conserve ainsi, avec toute sa limpidité, des journées entières, même par les grandes chaleurs.

L'odeur acétique du vomissement est l'odeur normale. C'est une preuve que le vomissement n'a d'autre cause qu'une influence passagère, qui a suspendu ou paralysé le mouvement péristaltique de ce viscère. L'odeur nauséabonde indique l'afflux de la bile dans l'estomac; l'odeur putride, une ulcération gangréneuse dans les parois stomacales; l'odeur fécale une colique de miséréré, un *volvulus*, etc.

Une plaie de bonne nature exhale une odeur fade et tout au plus nauséabonde; la plaie de mauvaise nature, une odeur de putridité repoussante, une odeur cadavérique. C'est, dans ce dernier cas, l'odeur des chairs frappées de mort et abandonnées à leur propre décomposition.

(*) C'est-à-dire qui rappelle à l'odorat le goût des fruits âpres et non mûrs.

§ 3. *Signes tactiles.*

1119. Le TACT nous donne les moyens de percevoir les mouvements de la circulation, les déplacements d'un liquide sous-cutané. Le dégagement et l'absorption de calorique, deux ordres de signes de l'état plus ou moins normal ou plus ou moins morbide de l'économie animale, l'alternance de l'aspiration et de l'expiration, deux facultés inhérentes à toutes les surfaces organisées et vivantes, impriment au liquide circulatoire des secousses isochrones, et des chocs également espacés contre les anses des vaisseaux. D'un autre côté, quand les parois d'un tube élastique aspirent, elles se rapprochent les unes des autres, et rétrécissent d'autant sa capacité ; quand les mêmes parois expirent, elles s'éloignent les unes des autres et agrandissent la capacité. Or, si vous placez le doigt sur la partie correspondante à ce foyer d'une double fonction, vous percevrez des pulsations égales en nombre aux alternances d'expiration et de dilatation. Les veines, à l'état normal, ne donnent point de pulsations : ce phénomène est exclusif aux artères. Or, comme toute veine suppose une artère qui lui est contiguë et corrélative, il faut admettre que l'action de l'un de ces ordres de vaisseaux est inverse de l'action de l'autre. Si la pulsation est la conséquence de l'expiration, il faut donc que l'aspiration réside plus spécialement dans les veines, et l'expiration dans les artères, c'est-à-dire que la veine soit le vaisseau nourricier, et l'artère le vaisseau le plus spécialement excrémentiel ; que l'un des deux s'alimente dans le torrent de la circulation, et que l'autre s'y décharge des rebuts de l'élaboration, par des alternances de systole et de diastole. Notez bien que le sang artériel possède la coloration caractéristique de l'acidité, et le sang veineux celui de l'alcalinité. Voilà la théorie du pouls réduite à sa plus simple expression.

1120. A l'état normal, le nombre des pulsations varie de soixante à quatre-vingts par minute ; descendant ou montant selon le repos et le mouvement, le jeûne ou l'activité de la digestion. Le pouls des enfants est plus fréquent que celui des adultes, et le pouls des adultes plus fréquent que celui des vieillards ; car c'est le signe de l'activité de la vie et de la puissance du développement ; activité naturelle ou artificielle, normale ou morbide ; c'est un signe général et non local. On composerait un volume pour compulser tout ce que l'on a écrit, depuis et y compris Galien, sur les indications du pouls ; et de ces

compilations, on ne retirerait pas, en quintessence, une seule règle pratique, qu'on ne puisse obtenir en se tâtant le pouls dans deux ou trois états différents. Galien professait que le pouls est simple ou composé, long ou court, large ou étroit, grand ou petit, lent ou rapide, fréquent ou rare, fort ou faible et modéré, mou ou dur, plein ou vide, égal ou inégal, finissant par un bout ou par les deux bouts en queue de rat, intermittent, intercident ou défaillant, bondissant en saut de chèvre, double, ondoyant, vermiculant, formicant, tremblotant, convulsif, calme et serein, pointant en forme de dard et de cône, etc. Les modernes ont agrandi à leur tour le cercle de cette nomenclature, et l'on pourrait encore l'agrandir indéfiniment. Qui serait capable, en effet, d'exprimer par des mots toutes les modifications d'un choc et de la sensation d'une onde liquide? L'importance qu'on semble attacher aux indications minutieuses du pouls n'a jamais tenu qu'à un petit charlatanisme, qui permet au médecin de prendre l'air de la chambre, la physionomie du malade, et les renseignements qui lui arrivent de toutes parts; et quand je vois le docteur, une montre à secondes à la main, calculer, s'amuser, pendant une minute, à diviser les pulsations par les secondes, je m'attends toujours à ce qu'à la suite de cette équation, il me dise du coup le nom et le siége de la maladie; comme si le nombre de pulsations correspondait à telle maladie, en sorte que le pouls deviendrait ainsi un dictionnaire nosologique. Mais quand, au sortir de ce profond calcul, le médecin me dit que cet homme est malade, je déclare que, sans compter les pulsations du pouls, chacun, et le malade lui-même, le savait bien avant l'arrivée du docteur. Je me suis souvent occupé de tâter le pouls à une série de gens bien portants, mais diversement occupés, et j'avoue que bien d'entre eux auraient pu être pris pour malades à ce signe, s'ils avaient simulé la moindre indisposition; on aurait dit alors : Il y a chez cet homme un peu de fièvre.

Le nombre des pulsations, dans un temps donné, est un signe individuel et d'idiosyncrasie; il faut qu'il dépasse du tiers au moins celui de l'état normal de la santé, pour qu'il devienne le signe d'un état morbide. Comparez le pouls du malade au vôtre, vous aurez toujours une suffisante indication; car la solution du problème n'est pas là. Le pouls devient faible et obscur, soit par suite d'une atonie des tissus, et un affaiblissement de l'influence nerveuse, soit par suite de la liquéfaction du sang, et de la prédominance de son véhicule alcalin

ou alcaliniforme ; il devient fort et plein par la tonicité des tissus, la tension nerveuse, ou par la concentration du liquide circulatoire, par la diminution de sa capacité de saturation, par la saturation, enfin, d'une certaine quantité de son véhicule alcalin. Il y a alors, dans l'économie animale, une cause soit mécanique, soit alimentaire, soit animée, qui dépouille le sang de sa partie aqueuse, ou qui y déverse de l'acidité ou des produits alcooliques.

1121. La coagulation de l'albumine du sang produit, dans les vaisseaux, des obstacles à la circulation, qui modifient de mille manières diverses les indications du pouls.

La circulation, en effet, pour se faire jour entre ces rochers d'albumine, passez-moi l'expression, peut avoir à décrire des circuits, des sinuosités, à sourdre perpendiculairement, par bouillonnements et par cascades, etc., tous mouvements qui donneront au sens du toucher des impressions différentes de vermiculations et de fourmillements, de saccades et de soubresauts, d'intermittences et d'accélérations. Un pouls régulier dans ses battements, mais dur au toucher, indique que le sang est épais, mais homogène, et non congestionné ; c'est un liquide à un grand état de concentration, et, pour ainsi dire, de cohobation.

1122. On perçoit par le toucher le déplacement des gaz dans les liquides et les solides; ce mode d'exploration s'exécute en palpant. Les gaz ne se déplacent pas comme les liquides ; et les gaz et les liquides, qui distendent les cavités d'un viscère, se déplacent d'une autre manière que les produits de la décomposition accumulés, sous forme de clapier, dans les profondeurs des organes musculaires. Les résultats obtenus par cette observation n'acquièrent une signification distincte qu'après avoir passé par la filière de l'induction et du raisonnement.

1123. Le dégagement de calorique, chez les animaux, est toujours en rapport avec la vitesse de la circulation, et par conséquent avec l'activité naturelle, artificielle ou morbide de la vie. La différence des milieux le rend plus ou moins sensible à notre toucher. Les animaux aquatiques et l'homme qui se baigne semblent ne pas en dégager du tout ; le milieu ambiant le leur absorbe trop vite pour qu'il soit perçu.

1124. La chaleur sans moiteur est le signe d'une élaboration anormale qui a son siége dans la profondeur de nos tissus, et qui

en absorbe les produits, au détriment de l'unité et de l'économie générale.

La moiteur sans chaleur est un signe de mauvais augure ; il annonce une exhalation de la manière inerte, et non le produit d'une fonction. Ce n'est point de la sueur, c'est de l'évaporation.

Mais, dans ces indications, il ne faut pas perdre de vue que la chaleur d'autrui n'est que relative à celle qu'à l'instant de l'observation possède l'organe explorateur du tact.

§ 4. *Signes acoustiques.*

1125. Nous avons recours à l'ACOUSTIQUE pour percevoir les signes de la santé ou de la maladie, que leur profondeur dérobe à la vue, à l'odorat et au toucher. Nous jugeons à distance du timbre et des altérations de la voix ; mais c'est en appliquant immédiatement ou médiatement notre oreille sur le corps, ou en faisant résonner par des chocs répétés la sonorité des surfaces, que nous parvenons à obtenir certains renseignements, que le raisonnement combine ensuite, sur l'état des liquides et des tissus profonds. L'un de ces procédés se nomme procédé d'*auscultation*, et l'autre procédé de *percussion*.

On ausculte pour juger du jeu d'un organe ; on percute pour se faire une idée du genre d'altération de ses tissus, un tissu sain n'ayant pas la même sonorité qu'un tissu malade ; un organe plein et distendu par un liquide, qu'un organe flasque et épuisé ; un tissu induré, qu'un tissu d'une organisation normale.

1126. On AUSCULTE le cœur, les poumons, l'estomac, les intestins, la matrice en état de gestation, en appliquant l'oreille sur les régions qui correspondent à ces organes. Le stéthoscope de Laennec n'ajoute rien de plus à la puissance de l'audition immédiate ; et quelquefois, ce tube est dans le cas de dénaturer les vibrations que l'on recueille, en raison de la matière qui le compose, de son diamètre et de sa longueur.

1° Les battements du cœur sont sensibles à la main et souvent à la vue ; lorsque le pouls est élevé, on en sent quatre distinctement, et qui correspondent aux mouvements de dilatation des deux ventricules et des deux oreillettes : car, en se dilatant, chacune de ces quatre cavités fait effort contre les parois du péricarde et les refoule contre le thorax.

Si l'on applique l'oreille sur la région du thorax correspondante à celle du cœur, on entend deux bruits rapprochés qui se répètent à un fort court intervalle ; on peut s'en représenter le rhythme par une mesure à deux temps, composée, à chaque temps, d'une croche, une noire et un demi-soupir. Cependant ce rhythme est subordonné à la régularité de la respiration ; les deux temps sont séparés par un plus grand intervalle, quand on retient son haleine, que le poumon est oppressé et la respiration gênée; car le mobile de la circulation, ce n'est point le cœur, c'est l'organe respiratoire. Il suffit d'observer quelques minutes avec soin ces bruits du cœur, pour se convaincre qu'ils sont dus à la dilatation et à la contraction des oreillettes, chaque oreillette donnant un temps ou les deux notes de la mesure. En effet, ces deux temps battent sur une ligne à peu près horizontale, seulement sur deux points séparés ; et cette ligne correspond à la hauteur des oreillettes. Si les ventricules y contribuaient, les deux bruits du premier temps seraient superposés et non à la même hauteur. D'un autre côté, si les ventricules du cœur fournissaient un bruit, il faudrait qu'on en distinguât alors huit, au lieu de quatre, dans une mesure ; car, évidemment et en raison de leur structure, chaque oreillette doit en donner deux. Supposez, en effet, une vessie flasque et capable de s'affaisser sur elle-même ; l'instant où le liquide viendra l'enfler sera marqué par un bruit ; celui où la contraction de ses parois chassera ce liquide sera marqué par un autre. Il n'en sera pas de même, pour notre ouïe, des ventricules du cœur, parce que leur contraction, vu l'épaisseur de leurs parois, ne va jamais jusqu'à l'affaissement et l'agglutination des surfaces plissées.

Afin de mieux se convaincre de la justesse de cette théorie, placez contre votre oreille votre poing fermé et les doigts en dedans ; ayez soin de serrer et de relâcher alternativement les doigts, vous entendrez alors exactement les deux notes d'une oreillette. Si vous continuez en mesure ces deux mouvements, vous entendrez distinctement les quatre notes qui représentent les battements du cœur, c'est-à-dire, la dilatation et la contraction des oreillettes ; le premier bruit correspondant à la dilatation, le deuxième, plus court, à la contraction. L'illusion deviendra complète, si vous placez les deux poings contre la même oreille, et que vous les fassiez jouer alternativement.

Quand le sang hématosé dans le poumon rentre dans l'oreillette

gauche, il y a un bruit de dilatation; quand l'oreillette le chasse dans le ventricule gauche, pour le pousser dans l'aorte, il y en a un autre de compression : ce sont deux chocs de retour; de même, quand le sang veineux passe de la veine cave dans l'oreillette droite, il y a un bruit de dilatation; et quand l'oreillette droite pousse le sang veineux dans le ventricule droit qui l'envoie aux poumons par l'artère pulmonaire, il y en a un autre de compression. Ces deux temps sont distants et non isochrones, vu qu'ils sont, l'un, le signe de l'aspiration des parois respiratoires, et l'autre, celui de leur expiration, deux fonctions dépendantes l'une de l'autre et qui ne sauraient s'accomplir qu'alternativement; c'est un cas de départ et de retour, deux mouvements inverses et non simultanés.

L'intensité du bruit et la force des battements du cœur sont, ainsi que la pulsation des artères, des signes de modifications imprimées par une cause quelconque à la circulation. Le cœur a son rhythme normal et régulier, morbide et irrégulier. Quand, à ces deux bruits si réguliers, s'en mêlent d'autres qui en dérangent et en masquent le rhythme, c'est que l'organe a subi dans ses parois une altération quelconque. Le bruit d'un clapotement irrégulier indique que, par une solution de continuité, il s'est formé, dans l'épaisseur des parois des ventricules, une cavité où le liquide se loge en état de stagnation, et d'où il est retiré par la contraction des ventricules; les parois de la cavité anévrismatique se rapprochent, et ensuite, en se séparant de nouveau, elles produisent un bruit analogue à celui que nous faisons entendre, quand nous détachons mollement notre langue du palais, et nos lèvres l'une de l'autre. Il ne faut pas confondre ces bruits de flic flac, avec les gargouillements stomacaux provenant du mouvement intestinal des liquides ingérés. Un bruit plus caractéristique d'une altération organique du cœur, c'est le bruit de râpe et de roulement, qui vient des vibrations des valvules, lorsque celles-ci ne se prêtent plus à l'alternance du mouvement des oreillettes et des ventricules, à cause de l'épuisement, de l'ossification ou d'une altération profonde de leur substance. Le bruit de râpe ou de pétarade peut provenir encore du glissement des parois externes des ventricules contre celles du péricarde, quand la sérosité n'en lubréfie plus les surfaces. C'est le bruit du doigt, légèrement humecté de salive, qui glisserait en sautillant sur un morceau de parchemin fortement tendu qu'on appliquerait sur l'oreille. Ce même bruit peut

encore provenir de l'extrémité du lobe du poumon, glissant de la même manière et avec le même mécanisme contre la surface de la plèvre.

Le bruit du souffle, qu'on entend en certains cas entre les deux oreillettes du cœur, indique un glissement anormal, soit de l'extrémité du lobe du poumon gauche contre la plèvre, soit du cœur contre le péricarde par suite d'un épaississement de la sérosité pleurétique ou péricardiaque. Appliquez la main contre votre oreille, et faites glisser contre la surface dorsale le doigt mouillé, vous percevrez également le bruit de souffle : le bruit du souffle est toujours parallèle à l'axe longitudinal du poumon. Pour bien se rendre compte des autres bruits du cœur ou des poumons, il sera bon de chercher à les reproduire artificiellement par des moyens analogues; ces moyens de diagnostic sont bien préférables aux données que l'on puise dans l'autopsie, qui ne surprend que des modifications de structure, et ne peut se rendre compte des bruits et des mouvements que par suite du raisonnement.

Les fortes palpitations indiquent une tension insolite des cavités du cœur, qui vient, soit de ce qu'une trop faible portion de la quantité du sang contenue dans les ventricules et les oreillettes en sort à chaque contraction, soit de ce que l'activité du cœur et sa faculté d'aspiration augmentant d'une manière anormale, les cavités subissent une dilatation plus considérable ; soit, enfin, de ce que la circulation générale reçoit d'une cause morbide une plus violente impulsion, à quelque distance du cœur que cette cause exerce son action, soit enfin d'une rupture des parois internes d'une des cavités du cœur.

Ces fortes pulsations se font entendre et sentir sous le doigt, assez souvent sur la région supérieure du thorax ; c'est alors un signe d'un anévrisme de l'aorte, de la crosse de l'aorte, etc.; d'autres fois elles se font sentir sur l'abdomen, c'est un signe d'un anévrisme dans l'aorte descendante ; et ainsi de suite partout où ces pulsations insolites se font sentir.

L'obscurité des bruits du cœur et la faiblesse de ses battements, en l'absence de tout autre symptôme, seulement avec complication de dyspnée et d'enflure des extrémités, est un signe d'un développement et d'un épaississement anormal des parois du cœur, c'est un signe d'hypertrophie, qui est à l'anévrisme ce que l'obésité est à l'excoriation et à la blessure.

2° Dans l'état normal, le jeu des poumons ne doit faire entendre d'autre bruit que celui d'un soufflet qui s'emplit et se vide alternativement d'air. On distingue, à l'oreille, la marche de l'air, qui semble s'ouvrir une issue par un tuyau perpendiculaire, lequel occuperait le centre de chaque poumon. Lorsque la cause morbide a fixé son lieu d'élection dans la capacité du poumon, et qu'elle y détermine une exsudation catarrhale, l'air inspiré et expiré, se frayant une route à travers ces dépôts de liquides, fait entendre un bruit de *gargouillement*, qui devient si distinct à l'approche de la mort, qu'on le perçoit à la distance de plusieurs pas. Quand la cause morbide détermine le développement de tubercules, et que ceux-ci ne sont point encore arrivés à la période de la suppuration, qu'ils en sont encore à celle de l'induration, on entend, dès que deux de ces tubercules se heurtent, un bruit métallique, un tintement que l'on peut reproduire, quand on frappe avec le doigt sur le dessus de la main que l'on se tient appliquée contre l'oreille. A ce bruit succèdent des bruits de froissement humide, quand ces tubercules qui se choquent sont purulents et humides. Les cavités, que le progrès du mal creuse ensuite dans la substance du poumon, donnent à l'auscultation des bruits aussi variés que peuvent l'être la région, la profondeur, la purulence de cette perte de substance; mais alors la voix du malade qui parle pendant qu'on l'ausculte, on l'entend comme si elle sortait à la fois de sa bouche et de son poumon, et cela d'une manière d'autant plus vibrante, que la caverne est plus grande. Le raisonnement seul est en état de fournir les moyens de reconnaître la nature des modifications acoustiques qu'un état morbide imprime à la respiration; nous tomberions dans la puérilité, en voulant tracer à l'observateur des règles pour apprécier les perceptions de son ouïe.

Quand la cause du mal a établi son siége dans la cavité du péricarde, ou de l'une des deux plèvres, le liquide que son influence y accumule se déplace dans les alternances de systole et de diastole, d'inspiration et d'expiration, refoulé de diverses manières, selon son volume et sa saturation, ou son organisation. Le bruit qui en résulte n'est pas celui d'un gargouillement spumescent, mais d'un clapotement et d'un glouglou intime, dont le rhythme suit celui de l'organe qui le déplace, en l'attirant ou le refoulant.

3° En appliquant l'oreille sur l'abdomen durant la gestation, on

peut percevoir les battements du cœur du fœtus; ainsi que le déplacement du liquide de l'amnios que les mouvements du fœtus occasionnent.

4° On n'a pas besoin d'une auscultation aussi immédiate, pour percevoir les bruits de gargouillement intestinal; on les perçoit souvent à distance. Ce sont toujours des indices d'une anomalie dans la marche de la défécation; car dans l'état normal, le chyme, le chyle et les fèces ne dégagent que des gaz qui sont immédiatement absorbés par les parois intestinales. Les divers bruits et borborygmes que nous percevons dans les intestins, sont le produit des ravages des helminthes ou de leur décomposition, ils sont dans tous les cas le signe infaillible de leur présence; nous en avons expliqué les modifications ci-dessus (993).

5° On entend, dans certaines affections des os, un petit bruit que j'appellerais volontiers ostéocope, analogue à celui que produit un instrument tranchant, en découpant du bois, de l'ivoire ou de l'os. C'est évidemment le signe de l'action corrodante d'un insecte à mandibules, et qui se fraye une route à travers le tissu osseux. On entend distinctement ce bruit dans le nez, toutes les fois que les larves des mouches s'introduisent dans ces cavités, et surtout dans les sinus frontaux. Et certes quelle entité maladive serait en état de faire entendre un pareil bruit? Un effet n'est-il pas toujours de la nature de la cause qui l'engendre?

1127. Percussion. Il a dû arriver, à plus d'un médecin praticien des temps anciens, de percuter du doigt la région d'un organe, en cherchant à s'assurer, par la raisonnance de ses vibrations, de la nature de son état morbide; mais Avenbrugger (*) est le premier qui ait eu l'idée de classer méthodiquement ces indications acoustiques, et de faire un art du procédé de la percussion. Avenbrugger n'appliquait son moyen qu'à la région thoracique; il frappait du doigt sur les côtes ou sur le sternum, et décidait, aux modifications du son, que les tissus du cœur et des poumons se trouvaient à l'état sain ou malade. Mais ce procédé n'obtint une certaine vogue que du jour où Corvisart l'eut importé, pour ainsi dire, en France, en publiant les résultats de l'examen expérimental qu'il avait fait du livre d'Avenbrugger. M. Piorry eut l'idée d'étendre à la région abdominale l'ap-

(*) *Inventum novum ex percussione thoracis*. Vienne, 1765.

plication de ce procédé, et de se servir à cet effet d'une plaque solide, destinée à faire l'office, sur l'abdomen, des côtes ou du sternum de la région thoracique ; on applique une plaque peu épaisse sur la peau, et on frappe du doigt sur la surface. Le procédé de la *percussion médiate* n'est pas plus compliqué ; celui d'Avenbrugger prend le nom de *percussion immédiate*.

Il n'est certes pas douteux qu'un poumon induré et hépatisé ait une sonorité différente du poumon normal ; qu'un boyau plein résonne d'une autre manière qu'un boyau vide. Mais il faut bien se garder d'exagérer la puissance des indications de ce procédé, surtout quand on l'applique aux régions abdominales. L'autopsie a donné jusqu'à ce jour de trop fréquents démentis à l'engouement de cette méthode, pour que le diagnostic ne se montre pas désormais plus réservé dans ses divinations, et plus modeste et plus désintéressé dans ses prétentions. Quand de l'ensemble des symptômes on est parvenu à connaître que le siége du mal se trouve dans tel ou tel organe, rien n'est plus facile que de faire croire à ceux qui nous entourent, que la percussion est en état d'en tracer les limites et d'en dessiner la topographie comme au crayon. Il suffit pour cela de s'abandonner au souvenir de l'anatomie des régions, en promenant sa plaque sur la surface correspondante ; et c'est ainsi que, dans le plus grand nombre de cas, la percussion indique tout ce que l'on savait d'avance, tout en prenant pour son compte le mérite de ces révélations. En un mot, la percussion est un plagiaire de bonne foi, et de la meilleure foi du monde ; ne la troublons pas trop dans ses illusions et ses jouissances ; quand, en médecine, un procédé ne fait pas d'autre mal au malade, il a droit à tous nos ménagements et à notre sympathie. A l'état normal, la région du foie résonne d'une autre manière que celle de la vessie et de la matrice ; la région que parcourt le côlon, surtout lorsqu'il est plein de matières durcies, donne, sur toute la courbe qu'il décrit, un son différent de celle où s'amoncellent les circonvolutions de l'intestin grêle. L'abdomen distendu par des gaz (*tympanite*) a une sonorité bien autre que lorsqu'il est plein de liquide ou d'hydatides (*ascite, hydropisie,* etc.) ; et à l'état normal il a un tout autre son.

Mais sur tous ces points de pratique, la logique du simple bon sens en apprend plus, dans l'application, que toutes les règles tracées d'avance ; règles qui encombrent la mémoire et fatiguent le rai-

sonnement en pure perte ; car il est impossible, en acoustique, de prévoir et de décrire toutes les modifications que le changement survenu dans l'arrangement et l'organisation des molécules imprime à la sonorité.

CHAPITRE II.

SIGNES INTERNES DES MALADIES.

1128. Nous entendons par signes internes de la maladie, ceux dont le malade est seul observateur, et dont nous ne pouvons apprécier la valeur que sur le propre et unique témoignage de celui qui les endure. Pour percevoir ces divers signes, le malade a un sens de plus que l'observateur, un sens à la vérification duquel il soumet à chaque instant le témoignage des cinq autres; je veux parler de la conscience intime de sa douleur et de ses impressions. Il est des sensations que ni la parole ni le geste ne sauraient rendre et exprimer ; pour les concevoir et les comprendre, il faut les percevoir. Il est des maladies que l'on ne saurait bien décrire qu'après les avoir gagnées ; et la meilleure clinique médicale à mes yeux n'est pas la plus nombreuse clinique, mais, si je puis m'exprimer ainsi, *sa propre clinique, l'autoclinique*, l'observation raisonnée de ses propres maux. Quant aux maladies que nous n'avons pas subies, comment les connaîtrions-nous, de manière à pouvoir les classer et les décrire, sans les révélations et les indications du malade? Si tous les malades étaient sourds et muets, nous n'aurions pas plus de moyens de connaître et d'apprécier leurs souffrances, que nous n'en avons de deviner les souffrances de la plante et de l'arbre qui commencent à languir.

D'un autre côté, l'observateur, qui ne voit qu'une fois par jour le malade, est moins propre à décrire l'histoire de la maladie, que la garde-malade, laquelle veille au chevet de celui qui souffre, et l'étudie en le servant. Une garde-malade de profession, si peu lettrée qu'elle soit, est souvent un grand médecin; elle paraîtrait un génie, avec une certaine éducation de plus. Que de choses elle devine que

cacherait le malade! que de circonstances elle note, que le malade oublie, et dont le médecin ne se douterait jamais!

Le malade perçoit, à l'aide de ses sens, le trouble survenu dans les organes, et dans le sens lui-même.

1129. 1° Sa VUE se trouble et s'affaiblit, dès que le système cérébral est intéressé dans les progrès du mal; il voit les objets tourner autour de lui, et le plan sur lequel il s'appuie décrire un cercle oblique à l'horizon, dès que les congestions sanguines viennent détruire dans l'organe la simultanéité de la vision, et déplacent, par le trouble apporté dans la circulation, et partant en décrivant des courbes, le centre où convergent les rayons visuels; c'est là le signe de l'ivresse alcoolique ou narcotique.

2° Il a horreur de la lumière, il éprouve une violente photophobie, dès que le globe de l'œil, enflant par la turgescence des tissus, et l'accumulation des liquides qui en distendent les cellules, la pupille se dilate, la cornée transparente allonge le rayon de sa courbure, et partant diminue sa convexité, que le cristallin s'aplatit par la compression que les liquides antérieurs et postérieurs exercent sur ses deux calottes, et que par conséquent les rayons lumineux, au lieu de se concentrer vers le point visuel, et d'avoir leur foyer dans l'humeur vitrée, portent plus loin, s'éparpillent sur la rétine et pénètrent péniblement dans l'épaisseur de la choroïde, expansion de la portion nerveuse qui n'est pas organisée pour percevoir, sans en être brûlée, les gerbes de feu que nous nommons rayons lumineux. (Voyez *Nouv. Syst. de chimie organ.*, édit. de 1838.)

3° L'œil perd le sentiment des couleurs ordinaires et celui du rayon blanc, dès que le centre du cristallin et de l'humeur vitrée est affecté d'un état anormal, et que le champ, par lequel se fait percevoir le rayon blanc, se rétrécissant ou s'altérant, la vision est forcée de passer par les champs plus externes et concentriques à celui qui manque. Le malade voit alors tous les objets colorés en jaune, parce que le champ visuel du rayon jaune est le premier, après le champ central du blanc. Si cette zone s'altère encore, le malade verra vert, puis bleu, puis rouge, si, de proche en proche, l'altération gagne les zones de plus en plus externes, jusqu'à la plus externe de toutes.

4° Il voit avec ses deux yeux les objets doubles, quand les deux yeux cessent d'agir parallèlement, et que, par suite d'une inégale rétraction des muscles, l'un des deux yeux se trouve réellement à

une plus grande distance des objets perçus que l'autre ; ce qui fait que les deux images, au lieu de se contrôler mutuellement, en se superposant, se séparent ou se débordent. Le malade voit double avec le secours d'un seul œil, quand la cornée ou le cristallin subissent dans leur courbure des modifications qui leur donnent deux foyers au lieu d'un seul, et les assimilent à deux lentilles juxtaposées.

5° On voit les objets les plus immobiles, branler, s'agiter, se déplacer, vibrer, par suite des déplacements convulsifs du cristallin ou de son foyer visuel.

6° On aperçoit des mouches voler dans l'espace le plus pur, par suite de petites congestions qui ont lieu dans le torrent de la circulation incolore qui alimente le tissu cellulaire du cristallin, et contribue à l'homogénéité de sa réfraction. Chacune de ces petites congestions est un écran opaque, et qui, se mouvant avec la rapidité de la circulation et en suivant les inextricables mailles du réseau de la circulation, transporte sur le foyer visuel l'image d'un corps qui volerait dans l'espace.

7° On voit des fantômes les yeux ouverts, par suite du trouble profond apporté dans la structure optique des diverses pièces de l'œil et par la rapidité fiévreuse avec laquelle l'attention s'exerce, rapidité qui fait que les images se confondent, se combinent en désordre, au lieu de se suivre dans l'ordre de leur perception ; et que les objets les plus réguliers, en se réfractant dans notre œil pêle-mêle, finissent par former les assemblages les plus variables et les plus monstrueux, se modifiant, au gré de la tempête fébrile, comme ces nuages bizarres que le souffle des vents modèle de tant de manières, et avec une incommensurable vélocité.

8° Nous voyons des fantômes les yeux fermés, par une surexcitation de l'imagination, cette puissance magique qui crée de nouvelles images, en combinant des images déjà perçues, et dont la verve intarissable laisse si loin derrière elle les ressources les plus subtiles de la peinture et du dessin. L'imagination, c'est le sentiment indéfini des formes possibles, moins la conscience de leur réalité ; c'est l'anachronisme de la vérité.

1130. Le goût s'émousse, se vicie, s'aiguise ou s'éteint, dès que les progrès du mal ont atteint la racine ou les papilles des nerfs qui se distribuent dans la langue. Le malade ne perçoit plus, ou perçoit moins les saveurs les plus piquantes, ou il perçoit plus vivement les

saveurs jusque-là les plus obscures; les plus agréables lui déplaisent, il lui prend des mauvais goûts qui lui font rechercher les plus repoussantes; il les confond les unes avec les autres, et se trompe sur la nature du corps qui les lui transmet. La saveur est viciée par le défaut des sécrétions qui arrivent à la langue, soit des produits de l'expiration, soit des renvois acides, bilieux et amers d'une digestion anomale.

1131. L'ODORAT se vicie ou s'émousse plus facilement que le goût, et indépendamment de tout état morbide. On perd le flair dans la meilleure santé ; mais dans l'état morbide, il est surexcité ou dénaturé de mille et mille manières diverses, soit par l'altération de l'organe olfactif en lui-même, soit par le mélange et la combinaison des émanations morbides de l'organe pulmonaire et des éructations stomacales. Que d'odeurs perdent leur fétidité ou en acquièrent une insolite, dans un accès de fièvre, dans un spasme nerveux.

1132. L'OUÏE devient dure, quand le tuyau auditif est sale et encrassé par l'accumulation du *cérumen*, et que partant les vibrations de l'air n'arrivent pas immédiatement jusqu'au tympan. La présence d'un corps étranger dans le tuyau auditif fait, pour ainsi dire, l'office de la harpe d'Eole, en modifiant les sons qui arrivent de l'extérieur, de la manière la plus illusoire; on entend alors, dans le lointain, les vibrations d'un instrument à cordes, les mugissements cuivreux des instruments métalliques, les sons mélodieux de la flûte ou nasillards du hautbois, les sifflements plaintifs du vent qui se brise dans le feuillage, les détonations harmonieuses de l'orgue, etc., selon que la disposition et la structure de ce corps étranger brise les vibrations de l'air, à la manière des cordes ou des tuyaux de flûte, etc., ou des conques marines. Le bruit de *tintouin* est dû à une agitation convulsive de l'un ou de l'autre des deux osselets de l'ouïe, et indique que la cause mécanique du mal, trop petite pour obstruer le tuyau auditif et faire obstacle à la colonne d'air qui vibre, est assez forte et active pour mettre en mouvement l'un de ces appareils, du concours desquels résulte la pureté de l'audition. Le bruit de forge et de soufflet, qui se reproduit à certains intervalles, indique la présence, dans le tuyau auditif, soit d'un écran de cérumen ou autre substance glutineuse que la colonne d'air crève et qui se referme après, soit d'une larve dont les mouvements de contraction et d'expansion chassent et refoulent l'air, à la manière d'un piston élas-

tique. Si ce corps s'est introduit ou s'est formé dans la trompe d'Eustache, l'ouïe s'assourdit, parce que la colonne d'air extérieur n'étant plus contre-balancée par la colonne intérieure, la membrane du tympan est dès lors incapable de traduire, par ses vibrations propres, les vibrations des corps sonores. Le malade perçoit le bruit des érosions qui lui attaquent les dents ou les os du nez, et jusqu'aux os du crâne; ce sont des bruits d'un emporte-pièce ou d'un ciseau qui sculpte le bois; un tel bruit indique un jeu de mandibule, et partant la présence d'une larve à appareil rongeur (934). A l'approche de la mort, l'ouïe s'affaiblit, avant tous les autres sens, et le malade a la conscience que cette matité d'un sens habituellement si subtil à percevoir les sons ne résulte d'aucun obstacle mécanique; il demande avec anxiété à ceux qui l'assistent d'où vient qu'il n'entend presque plus.

Les douleurs d'oreille indiquent la présence d'une cause capable de blesser les papilles nerveuses de la surface auditive, soit par une action mécanique de déchirement, soit par une intumescence qui dilate et par un frôlement qui blesse.

1133. Le TOUCHER est le sens de toutes les surfaces, soit internes, soit externes; le malade en reçoit les impressions de toutes les parties de son corps. Il sent la reptation d'un helminthe, le déplacement d'un liquide, ou d'un corps solide, les démangeaisons et le prurit d'un atome mouvant, l'introduction ou la sortie de l'air, les échanges enfin du calorique, les impressions de chaud et de froid, de sueur ou d'arrêt de la transpiration, de frisson ou de fièvre, et des accès inflammatoires.

L'impression du froid, sans que la température baisse, indique que nous cédons à l'air plus de chaleur que nos organes ne peuvent en produire, et partant que l'élaboration de nos organes cellulaires diminue d'activité et n'est plus alimentée comme de coutume. L'impression de chaleur, quand la température de l'air ne monte pas, indique que nous produisons plus de chaleur que nous ne pouvons en céder à l'air extérieur, et que partant nos organes sont doués d'une activité étrangère à leur organisation, qu'ils aspirent l'air d'une manière insolite et le combinent en liquides contre toutes les habitudes de l'état normal. L'impression de froid ou de chaud n'a pas la même signification chez l'observateur que chez le malade. L'observateur, de l'impression de froid qu'il reçoit en touchant le

malade, conclut que l'organe touché du malade ne produit plus assez de chaleur, et qu'il en emprunte aux surfaces ambiantes. Mais, chez le malade, l'impression de froid, quand rien ne change autour de lui, indique qu'il dépense plus de chaleur qu'à l'ordinaire; que l'évaporation par les surfaces est plus active qu'auparavant; que la sueur est plus abondante que de coutume, et que ses tissus perdent de leur turgescence et s'épuisent de leurs sucs en s'affaissant : une sueur froide est toujours accompagnée d'amaigrissement. L'impression de chaleur, que le toucher transmet à l'observateur, indique que le malade est dans un paroxysme d'élaboration que lui imprime une cause étrangère, et que ses organes produisent trop de chaleur, pour pouvoir longtemps y suffire. Pour le malade, au contraire, ce sentiment indique que l'élaboration de ses organes baisse, de manière à emprunter aux corps étrangers de la chaleur, au lieu de leur en céder. En réalité, le malade produit moins de chaleur, quand il éprouve une impression de chaleur sans cause connue ; il en produit plus que d'ordinaire, quand il éprouve une impression de froid. Dans le premier cas, il en emprunte ; dans le second, il en dépense (227). Aussi le frisson accompagne toujours l'impression de froid ; car c'est alors que les cellules du tissu cellulaire s'épuisant par l'évaporation des liquides, les papilles nerveuses proéminent au dehors, deviennent saillantes, se mettent en contact plus immédiat avec l'air ambiant, acquièrent une activité plus grande, et transmettent au cerveau plus rapidement et plus en désordre leurs titillements convulsifs. La peau fait alors la *chair de poule*.

1134. La CONSCIENCE INTIME, ce sixième sens pour lequel la parole et l'alphabet n'ont plus de signes, ce sentiment si lucide pour l'âme du malade, si obscur pour l'observateur, nous indique bien des faits que l'observation et le raisonnement ne sauraient jamais atteindre. Quand il s'exalte, il tient de la magie et de la divination ; il lit distinctement dans les replis les plus cachés de ses organes et des organes des autres ; son regard perce les murs et les montagnes, et perçoit à plusieurs degrés de distance ; son ouïe entend les sons les plus lointains ; il découvre les choses les plus secrètes, reflète, comme par l'effet du miroir, les plus lointaines, prédit les plus reculées dans la nuit des âges. Qu'est-ce donc que cette puissance qui, isolant l'homme de tout ce qui l'entoure, fait qu'il ne voit, n'entend et ne sent plus rien de ce qui l'avoisine, pour ne sentir que ce

qui est loin et à distance ; qu'il court sans crainte sur le bord du précipice, et n'y tombe jamais ; qu'il voit sans lumière, qu'il entend sans bruit, qu'il palpe sans toucher, qu'il cause sans ouvrir la bouche ; qu'il vit d'une vie, ou plutôt comme d'une mort passagère, dont il ressuscite, sans en garder le moindre souvenir ; qu'il rêve enfin des choses vraies, et qu'il vous marque, sur le cadran de l'avenir, l'heure et la minute d'un événement, dont il n'existe pas encore dans le présent le moindre germe ? Qu'est-ce enfin que ce somnambulisme de l'état de santé, et ce somnambulisme de l'agonie, que le charlatanisme singe si mal, et que la science est incapable de reproduire ? Est-ce un sixième sens ? Non ; car autrement nous pourrions l'exercer à toute heure. Ce n'est qu'une plus longue portée de tous nos sens, dont le foyer en se concentrant augmente l'ampliation et la puissance, et fait que nous voyons mieux de loin que de près, que nous cessons d'être en rapport avec ce qui nous entoure, ou qui est trop près de nous, horizon, hommes, êtres, temps présent, pour n'être plus en communication qu'avec cette nature qui est hors des limites de notre sphère habituelle d'action. Rompant alors tout commerce avec les hommes, nous entrons, pour ainsi dire, en commerce avec la Divinité.

Si tout à coup nos deux yeux, à l'insu de ceux qui nous entourent, devenaient deux télescopes, que verrions-nous autour de nous ? Et qui dès lors pourrait nous entendre parler, sans nous croire en communication avec les êtres surnaturels ?

Hommes de progrès et d'avenir, visons sans cesse à exalter, en nous et dans les autres, ce sentiment intime de notre puissance, qui se multiplie par notre isolement des choses d'ici-bas.

COROLLAIRES DE CETTE PREMIÈRE DIVISION.

1135. 1° Le malade est le premier à avoir conscience de l'invasion du mal ; il en révèle le premier à l'observateur les *symptômes*.

1136. 2° Les *symptômes* sont des signes qui nous servent à déterminer le siége des effets morbides et la nature de la cause qui les produit ; opération de l'esprit par laquelle notre perception se fait jour à travers les tissus les plus épais, pour lire dans les replis les plus profonds des organes les plus complexes ; nous *diagnostiquons* le mal. Nous apprenons à le connaître, à travers les enveloppes qui

le dérobent à nos regards, afin d'en diriger rationnellement la médication et le remède (*diagnostiquer*, de διὰ, à travers, et γιγνώσκειν); à connaître la durée de ce trouble survenu dans nos fonctions, les caractères successifs qu'il prendra pendant toute cette durée, les modifications qu'il sera en état de subir par celles du traitement, ses paroxysmes et ses intermittences, sa terminaison heureuse ou fâcheuse, douteuse ou certaine, la crise ou la chronicité, la guérison ou la mort. Le médecin *pronostique*, en combinant les indications présentes, pour en déduire par analogie les conséquences futures (*pronostic*, de πρὸ, d'avance, et γιγνώσκειν, connaître).

1137. 3° De tous les temps, et en suivant la méthode galénique, le *diagnostic* a été trompeur (ἡ πεῖρα σφαλερή), et le *pronostic* difficile (ἡ κρίσις χαλεπή, Hipp.). Comment deviner le siége et la nature des effets d'une cause inconnue, d'une entité indéterminée? Comment prédire la durée d'un effet, quand nous ignorons la biologie de la cause? Quand je consulte le médecin au début de la maladie, et que je le vois si réservé dans ses prévisions, je me demande par où s'est fait jour l'outrecuidance qu'à l'issue de la maladie l'observateur montre dans ses descriptions; et quand je considère la précision du diagnostic et du pronostic dans cette rédaction après coup, je suis tenté de croire que le médecin possède une divination instinctive et qui ne peut se réduire ni en formules ni en art. C'est une excellente idée que d'avoir voulu publier au jour le jour les cliniques; j'aurais désiré qu'on les sténographiât, et qu'on les publiât séance par séance, afin de rappeler à nos observateurs, à force de désappointements, que le médecin doit être modeste en face du malade, comme les moines, pour être humbles, n'avaient qu'à se poser en face de la mort.

1138. 4° L'*autopsie* est un diagnostic après coup, où le scalpel, déchirant le voile, met, sous les yeux de l'observateur, les effets immédiats et les lésions de l'état de maladie qui a amené la mort, mais rarement la cause elle-même de la maladie. Elle prend plus proprement le nom de *nécroscopie* (observation sur le cadavre), et c'est dans cette partie de sa tâche que le talent de l'anatomiste se console de l'insuccès du médecin. Il apprend souvent de la sorte le *pourquoi* de son erreur; qui aurait droit dès lors de lui en tenir compte? le malheur de s'être si gravement trompé n'est-il pas assez compensé par le bonheur d'en avoir acquis la certitude? *Felix qui potuit rerum*

(errorumve) cognoscere causas! Pendant fort longtemps le triomphe de l'autopsie a été de découvrir quelques traces au moins d'inflammation sur les membranes; c'était là le siége du mal qui souvent a été confondu avec sa cause. Le but de cet ouvrage est de démontrer combien sont accessoires, pour arriver à la connaissance du mal, ces signes superficiels d'une aberration de la circulation sanguine. Il est bien des causes de maladies qui disparaissent sans retour, avec le dernier souffle du mourant.

1139. 5° Quand la mort arrive par le centre de la sensibilité, tous les sens s'éteignent à la fois, le malade est frappé d'apoplexie. Quand, au contraire, la vie nous quitte, en procédant par la périphérie, le mal suit, dans ses progrès, une gradation que l'on pourrait noter avec la précision d'une règle générale : La chaleur abandonne les extrémités, et se concentre peu à peu vers le foyer de la circulation sanguine. L'odorat, qui s'émousse si souvent dans l'état de santé, le goût, qui se déprave par l'indisposition la plus légère, sont les premiers à s'oblitérer. Puis, vient l'ouïe, et là commence la série des symptômes d'une grande gravité; la perte ou l'affaiblissement de l'ouïe précède souvent de deux semaines l'époque de la mort. Les muscles s'émacient, les protubérances osseuses proéminent, la face se grippe et se ride, l'œil se voile, les tempes se creusent, les poumons s'engorgent, la vue se trouble, la parole s'embarrasse, le toucher s'émousse, la main cherche à tâtons, les doigts se rapprochent par des mouvements convulsifs, comme pour éplucher les brins de laine de la couverture, et comme si le malade cherchait *à faire son paquet* à l'instant du départ; le cauchemar de l'agonie fait entendre ce râle qui vibre comme le chant de la mort, et cesse par un dernier soupir; la vie s'échappe par un dernier effort de respirer. Là, le cœur cesse de battre, et une sueur froide couvre le corps. La chaleur revient quelques instants après à la surface, comme si la vie, qui avait quitté la périphérie pour se concentrer vers la région du cœur, revenait de nouveau se tamiser, à travers les pores de l'épiderme, dans l'espace et dans l'éternité. Pendant que le corps tombe ainsi en défaillance, comme par lambeaux, que la matière vivante se décompose atome par atome, l'intelligence semble suivre une marche inverse, s'épurer et s'agrandir d'instant en instant; la pensée s'exalte, les passions s'ennoblissent; le remords, enfant de la conscience et du souvenir, fait place à la résignation, fille de l'espérance; l'âme se

rapproche de l'avenir, à chaque anneau que la mort brise de la chaîne organisée qui l'attachait au présent; elle s'illumine peu à peu, en se débarrassant, couche par couche, des enveloppes grossières qui faisaient obstacle à son intuition; il lui vient de célestes et douces passions d'en haut, à mesure qu'elle se détache de celles d'en bas; elle connaît mieux la valeur de ce qu'elle quitte, et voilà pourquoi elle le regrette moins; elle connaît mieux le prix de ce qu'elle va être, et voilà pourquoi elle en a moins de peur. La dernière pensée du mourant, c'est la découverte d'un nouveau monde; son regard en exprime la sublimité; le timbre de sa voix en traduit l'harmonie; la douceur de ses paroles en reflète la sainteté. Recueillez ses volontés à genoux; et si méchant qu'il ait pu être pendant sa vie, ne le maudissez jamais dans ce moment solennel : un instant avant de mourir, il n'était plus le même homme, il était plus près de Dieu que de vous!

Paix et silence! On se perd en voulant creuser la profondeur de ce mystère : la haine et le mépris ne survivent point à la tombe, parce que là tout s'efface, pour recommencer sur nouveaux frais et sur un même plan : ÉGALITÉ DEVANT LA MORT !

DEUXIÈME DIVISION.

Essai de classification des divers cas maladifs décrits dans nos catalogues de nosologie (1111).

1140. Dès l'instant que le trouble s'est fait jour dans le sein d'un organe, l'unité individuelle commence à se trouver dans un état de souffrance, parce qu'elle se trouve dans un état de privation.

1141. La vie générale, en effet, n'étant que le produit du concours des fonctions partielles, dès que l'une de ces fonctions faiblit ou fait défaut, toutes les autres éprouvent une perte et une secousse; le contingent de l'un des organes venant à manquer à l'élaboration de tous les autres, les produits qui résultent de chacun d'eux ne peuvent être qu'incomplets, et partant non assimilables. Là commence la progression morbide, progression dont la raison varie, par la complication des échanges morbides, d'une manière incalculable à nos

moyens d'observation, à moins qu'il ne survienne une circonstance qui rétablisse l'harmonie des fonctions, en ramenant à l'état normal la fonction en souffrance.

1142. D'où il faut conclure que l'une quelconque des maladies de nos catalogues est une prédisposition à toutes les autres, et qu'une maladie, si locale qu'elle soit, est dans le cas, selon les hasards de la médication et des autres circonstances, de devenir le germe et le foyer de la maladie générale ; le trouble survenu dans le plus petit de nos organes est dans le cas de jeter le trouble dans toutes les fonctions de l'individu ; l'unité menace de se détruire, dès que l'une quelconque de ses parties s'en isole, s'en détache ou change de nature et de nom.

1143. Une cause morbipare étant donnée, les effets morbides, qui résulteront de son introduction dans l'économie de l'individu, changeront de caractère et de nom, selon l'organe que cette cause aura envahi de préférence ; la même cause est donc dans le cas d'engendrer différents maux, et, en voyageant d'un organe à un autre, de nous donner, pour ainsi dire, tous les tons de la gamme nosologique.

1144. D'un autre côté, deux causes de nature différente peuvent produire des symptômes du même ordre et des effets morbides de la même intensité, si l'une et l'autre viennent envahir le même organe, et y apporter le même genre de trouble et le même produit, et y produire la même somme d'altérations.

1145. En considérant le système nerveux comme le centre d'action et de développement de toute l'économie, et tous les autres organes, tant externes qu'internes, comme des développements dichotomiques et superficiels de cet arbre vital, nous concevrons que l'individu a deux manières d'être malade : l'une qui commence par le centre de la sensibilité, et l'autre par les divers centres de l'élaboration périphérique qui nous mettent en rapport avec le monde extérieur. Dans le premier cas, l'individu pâtit, dans le second il souffre ; dans le premier cas, toute élaboration cesse et partant toute souffrance ; le corps est dans un état d'apathie. Quand le mal nous prend par le centre de la sensibilité, la torture des agents extérieurs s'exerce en pure perte, la souffrance des organes périphériques n'a plus d'interprète pour la traduire et l'analyser ; mais quand le centre de la sensibilité conserve l'intégrité de ses fonctions et de sa puis-

sance, alors que le mal envahit les organes périphériques de l'élaboration, l'individu a la conscience de sa propre désorganisation, et cette conscience fait son supplice.

1146. Quand un organe périphérique est le siége plus spécial du mal, le liquide circulatoire s'accumule dans ses mailles par hémorragie ou extravasation, ou dans ses canaux par l'appel d'une violente aspiration ; ce qui ne saurait avoir lieu sans qu'il se produise un dégagement proportionnel de calorique, plus ou moins sensible à nos instruments thermométriques. La simultanéité de ces deux circonstances a pris le nom d'*inflammation* chez les animaux à sang rouge ; et ce mot, qui n'avait pas d'autre signification que celle d'un *symptôme morbide*, semble avoir pris celle d'une *entité* et d'une cause *sui generis*, depuis que Stahl l'a accrédité. Les maladies qui présentent ce caractère ont formé le groupe des *phlegmasies*.

1147. On appelle *névroses* celles où la souffrance n'a pas pour cortége spécial les caractères ordinaires de l'inflammation, c'est-à-dire, la rougeur et la chaleur des surfaces. En thèse générale, la distinction des *névroses* et des *phlegmasies* a quelque chose de vrai ; car, lorsque le centre nerveux est atteint par la cause morbipare, la circulation doit se ralentir faute d'impulsion, la chaleur doit diminuer faute d'élaboration ; la souffrance est, pour ainsi dire, glaciale.

1148. Mais si, nous dégageant du langage de l'école, nous descendons plus avant dans cette distinction, nous ne manquerons pas de nous apercevoir qu'elle n'indique que deux états différents de notre mode de souffrir, et non deux groupes de maladies *sui generis*, deux groupes d'entités de différente puissance ; le même état morbide pouvant arriver alternativement ou successivement de l'une à l'autre de ces phases, pendant le cours de son développement.

1149. Si l'on passe en revue les diverses nomenclatures nosologiques populaires ou scientifiques, abstraction faite des théories qui leur servent, après coup, de commentaires, on se convaincra que les maladies ont toujours pris leur nom de l'organe qui semble en être plus spécialement le siége et le foyer. La maladie en particulier, dans toutes les langues et toutes les nomenclatures, c'est l'état morbide ayant son siége dans un organe plutôt que dans un autre, c'est une cause désorganisatrice ou perturbatrice qui agit dans le sein de telle plutôt que de telle autre région. J'ai mal à la tête, aux yeux, au cœur, à la poitrine, etc., *laboro capite, oculis*, etc., κεφαλὴν, ὀφθαλμοὺς

πονέων. (Hipp.), ce sont là des traductions de la même pensée ; c'est le même problème avec les mêmes inconnues et la même position de l'équation ; la cause du mal ayant toujours été égale à x, et ses effets ayant presque toujours tiré leur dénomination de la région qui en est le siége.

1150. La marche, la complication, les intermittences et les recrudescences, la terminaison fâcheuse ou favorable d'une maladie quelconque, dépendent de la nature, de la biologie et de la pullulation de la cause d'où elle émane, ainsi que des rapports réciproques de la puissance de cette cause et de la résistance de nos organes. Nul médecin, au début de la maladie, n'est en état de tracer d'avance l'histoire de ses progrès et de prédire son mode de terminaison d'une manière positive, quand la cause qui engendre la maladie se dérobe à l'évaluation de nos sens. La maladie n'a ni cadre ni programme ; car elle n'est que le résultat d'indéfinies décompositions et désorganisations ; son caractère principal, c'est le désordre et le ravage.

1151. Sa durée dépend de l'intensité d'action de sa cause ; concentrez dans un seul instant tous les effets consécutifs d'une *maladie chronique* (*morbus longus*, νοῦσος μακρὸς), vous aurez, dès cet instant, le paroxysme de la maladie *la plus aiguë* (*exacerbatio*, *morbus acutus*, παροξυσμὸς) ; la chronicité et l'acuité de la maladie ne sont donc que le moins ou le plus d'intensité du mal.

1152. Les Asclépiades ayant regardé la maladie comme une espèce d'interrègne de la santé, comme un état qui tient en suspens le jeu normal des fonctions de l'économie, comme une lutte enfin entre la souffrance et la santé, entre la vie et la mort, avaient supposé un instant décisif où doit tomber l'un ou l'autre plateau de la balance, l'instant du triomphe de la santé ou de sa défaite ; dernier effort où les deux combattants rappellent et concentrent toutes leurs ressources, et jouent leur va-tout ; instant de convulsions acharnées qui aboutissent à la guérison ou à la mort ; suprême explosion de la tempête, qui brise le navire en éclats, ou dissipe les nuages et ramène le calme à l'horizon. Ils avaient donné, à ce degré du développement de la maladie, le nom de crise (κρίσις, de κρίνω, se décider). « La crise d'une maladie arrive, dit Hippocrate (*), quand le mal augmente ou

(*) Κρίνεσθαι δὲ ἐστιν ἐν τῇσι νουσοισί, ὅταν αὔξωνται αἱ νοῦσοι, ἢ μαραίνονται, ἢ μεταπίπτωσι ἐς ἕτερον νούσημα, ἢ τελευτῶσιν. Hipp., περὶ παθῶν, VIII, 21. Édit. de Van der Lin-

diminue, qu'il prend un autre caractère ou qu'il se termine de l'une ou de l'autre manière. » L'idée des crises est l'une des plus malheureuses naïvetés qu'ait mises en circulation la collection hippocratique. Analysez-en la définition, vous trouverez que tous les mots en sont tout autant de pléonasmes, que tous les membres de la phrase sont en contradiction avec l'idée qu'exprime le mot. Qu'est-ce qu'une décision qui se manifeste, lorsque le mal augmente ou diminue, que le juge enfle ou baisse la voix, quand il a changé de place et pris une autre décision, et quand il cesse de parler? Qu'est-ce qu'un signe qu'on ne peut reconnaître que lorsqu'il n'est plus, et qu'il a passé dans un autre signe? Mais dans l'application, ce sont bien d'autres anomalies! Que de maladies se terminent sans aucun accident qui ait l'air d'une crise, et qui ne ressemble à tous les autres accidents lesquels constituent les symptômes du mal! Que de crises offre la même maladie, si l'on entend par crises les recrudescences du mal! et dès lors que de décisions qui s'annulent les unes les autres, et n'ont aucun résultat! que de fins sans fin! que de changements qui continuent le même ordre de choses! que de crises, dans le sens actuel du mot, qui ne sont pas crises dans le sens de l'école asclépiadique!

1153. L'école a défini *la maladie : un groupe de symptômes divers, dont la combinaison forme les différences et les ressemblances, et sert à distribuer méthodiquement les maux qui nous affligent, par classes, ordres, genres, espèces et variétés*. De là vient sans doute que la maladie n'est caractérisée et définitivement classée qu'à l'autopsie. Que deviennent alors ces prétentions à deviner, au premier abord et dès le premier jour, et ce qui se passe, et ce qui en aviendra? Qu'est-ce que le diagnostic et le pronostic d'un mal, qui n'en est qu'au début de ses caractères, et qui, à cette époque, peut se confondre avec bien d'autres maux, pour passer plus tard, par une crise, à droite ou à gauche de l'arbre nosologique? L'expression de *groupe de symptômes* équivaut à celle d'un *groupe de minutes, d'heures, de moments successifs* enfin. C'est une idée impossible; c'est-à-dire, c'est un mot sans idée.

1154. Il serait inutile de discuter plus longuement ici la valeur des autres définitions que les auteurs classiques ont données de temps

den. Les traducteurs latins expriment l'idée de κρίσις par *judicatio*, et celle de κρίνεσθαι par *judicari*.

à autre de la maladie; elles se rattachent toutes, avec plus ou moins de modifications, à celle que nous venons de leur emprunter. Définir une chose dont on n'a pas une seule idée arrêtée, c'est vouloir peindre ce que l'on ne voit pas, et attraper la ressemblance d'imagination et par prévision arbitraire; on n'a pas autrement défini en médecine jusqu'à ce jour. Nous nous sommes fait, dans le cours de cet ouvrage, une idée précise de la maladie : la maladie, avons-nous dit, est un trouble apporté dans nos fonctions, par l'influence ou la présence d'une cause qui est étrangère à nos organes. La maladie émane d'une cause; cette cause affecte un système d'organes, elle a un siége spécial; son action se traduit par des efforts appréciables à nos sens, et surtout à notre sensibilité. Nous avons donc deux moyens de pouvoir désigner l'état maladif, c'est-à-dire, le trouble apporté dans l'une ou l'autre de nos fonctions; le siége du mal nous est indiqué par des signes extérieurs ou par la conscience locale de la douleur.

1° Si nous en connaissons la cause, il nous est facile d'en prédire tous les effets. 2° Si la cause n'est que présumée et que les effets produits doivent, dans l'état actuel de la science, être attribués à diverses causes, au lieu de désigner la maladie par le nom de la cause, ce qui serait hypothétique, nous la désignerons par les organes affectés, ce qui ne laisse presque jamais d'indécision à déterminer, le malade aidant le médecin. De cette manière nous aurons le moyen de nous faire entendre sans rien préjuger. En joignant ensuite à cette première indication positive la désignation du siége spécial de la douleur et des symptômes qui sont appréciables, nous préparerons les voies pour arriver plus tard à la détermination de la cause présumée.

De cette considération découlent donc deux systèmes de classification : la première *qui procède par la désignation des causes morbipares*; la deuxième *par la désignation du système d'organes dont une cause présumée est venue troubler les fonctions*. La première est le but que la nouvelle théorie se propose d'atteindre; la deuxième est le moyen d'en tracer la voie, dans l'état d'imperfection d'un système qui commence à se faire jour, et qui a eu tant à bouleverser avant de construire. En tout il faut employer une langue commune, une nomenclature usitée, avant d'en créer une meilleure. La deuxième de nos deux classifications par les effets, nous tiendra lieu d'une nomen-

clature intermédiaire, pour correspondre avec les malades et les médecins, dans le but de perfectionner la classification par les causes.

PREMIÈRE CLASSIFICATION DES MALADIES, PAR LA CONNAISSANCE DES CAUSES D'OU ELLES ÉMANENT (*Nosœtiologie*).

1155. Nous avons appelé *morbipares* les causes de maladie ; nous nous servirons de la désinence *gène* (*) pour désigner le groupe des effets ; de même que nous avons dit *insectes morbipares*, nous dirons *maladie entomogène*, maladie qui est le résultat du parasitisme d'un insecte. Chacun des genres qui vont suivre sera donc corrélatif à l'un des genres qui divisent les chapitres des deux divisions de la première section, de même que la description de tout effet doit correspondre corrélativement à la description de sa cause. Nous diviserons donc les divers genres des effets morbides en groupes : 1° les maladies qui proviennent d'une privation partielle ou générale de l'air respirable (MALADIES PNEUMAGÈNES, de πνεῦμα, respiration) (54) ; 2° les maladies qui proviennent de la privation partielle ou générale de la nutrition (MALADIES TROPHOGÈNES, de τροφὴ, aliment) (150) ; 3° maladies qui proviennent de la privation partielle ou générale de la température nécessaire à l'assimilation et au développement (MALADIES THERMOGÈNES, de θέρμη, chaleur) (222) ; 4° maladies qui sont le produit de l'action désorganisatrice ou décomposante d'une substance non assimilable, en un mot d'un empoisonnement (MALADIES TOXICOGÈNES, de τόξικον, poison avec lequel on empoisonnait les flèches, pour que la plus légère blessure fût mortelle) (254) ; 5° maladies qui proviennent d'une solution de continuité de dehors en dedans du corps (MALADIES TRAUMATOGÈNES, de τραῦμα, blessure, plaie) (395) ; 6° maladies qui proviennent d'une solution mécanique de continuité qui se fait jour du dedans au dehors (MALADIES ACANTHOGÈNES, de ακανθὰ, corps qui fait l'office d'arête et d'épine) (425) ; 7° maladies qui proviennent du développement d'une graine ou d'une gemme végétale dans l'une ou l'autre des ca-

(*) De γεννάω, engendrer, γένη, enfants, γένος, race. Cette désinence en français est tantôt à la voix passive, et tantôt à la voix active. Elle est active dans *oxygène* (qui engendre les acides ou oxydes), *hydrogène* (qui engendre l'eau) ; elle est passive dans *hétérogène* (d'une nature différente). La nomenclature chimique a commis un solécisme en la prenant à l'actif ; elle l'a détournée de son étymologie : *Diogène* signifie issu de Jupiter, et non père de Jupiter ; fils de l'air et non père de l'air.

vités du corps (MALADIES PHYSIMOGÈNES, de φύσημα, intumescence, enflure due au développement organisé) (459) ; 8° maladies qui résultent de la présence et des ravages d'un parasite dans les tissus vivants (MALADIES ENTOMOGÈNES, de ἔντομα, insectes, ou tout animal qui procède à notre égard à la manière des insectes) (469) ; 9° enfin, maladies qui proviennent de l'influence d'une cause morale (MALADIES NOOGÈNES, de νόος, le moral, la portion intellectuelle et passionnée de nous-mêmes) (1100).

1156. Comme il serait à désirer que chaque classification naturelle adoptât une spéciale terminaison, ainsi que nous en avons exprimé le désir dans le *Nouveau Système de physiologie végétale*, on pourrait consacrer la terminaison *nose* (de νόσος, maladie) à la classification médicale; cette terminaison indiquerait tout aussitôt un effet morbide; on dirait ainsi, 1° les *pneumagénoses*, 2° *trophogénoses*, 3° *thermogénoses*, 4° *toxicogénoses*, 5° *traumagénoses*, 6° *acanthogénoses*, 7° *phymogénoses*, 8° *entomogénoses*, 9° *noogénoses*.

La synonymie, dont nous aurons soin d'accompagner ces titres génériques ainsi que les noms spécifiques des maladies, suffira pour amoindrir aux yeux du lecteur l'impression d'étrangeté que porte avec elle toute espèce d'innovation; du reste, c'est un essai que nous soumettons à l'examen des philologues, plutôt qu'une nomenclature que nous imposons.

PREMIER GENRE : MALADIES PNEUMAGÈNES (88) (*Pneumagénoses*).

1157. DÉFINITION. Maladies qui proviennent de l'absence, la privation ou l'altération dans les proportions de l'air respirable.

CARACTÈRES. Dès que les rapports de l'oxygène et de l'azote de l'air ne se traduisent plus, à nos moyens actuels d'analyse, par :

Azote	79
Oxygène	21
	100

l'organisation animale ou végétale, aérienne ou aquatique, est en souf-

france par privation. Cette souffrance se gradue sur les proportions nouvelles de l'air, depuis le malaise et l'affaiblissement des fonctions et des facultés jusqu'à l'asphyxie complète, qui se manifeste par l'absence des pulsations artérielles. La circulation ralentit ou accélère graduellement sa marche, parallèlement ou plutôt consécutivement au ralentissement ou à l'accélération de la respiration.

Synonymie. Asphyxie, Sauvages, Linné, Cullen, etc. (de α *privatif* et σφύσις, *battement du pouls*, cessation des pulsations, ce qui ne convient qu'à la fin même de ces maladies, et pourrait convenir à la terminaison fatale de toutes les autres maladies en général).

premier sous-genre : PNEUMAGÉNOSES ATMOSPHÉRIQUES.

1158. Définit. Maladies par défaut de respiration, qui proviennent du vice de l'air lui-même, et non d'un obstacle mécanique dans les appareils de la respiration (98).

1re espèce. Pneumagénose perazotée, ayant pour cause la prépondérance de l'azote dans l'air respirable, et une soustraction de l'oxygène (70). La respiration se ralentit, et la circulation par conséquent. Le sang se cyanose au lieu de s'hématoser; la prédominance des combinaisons azotées et ammoniacales lui donne une liquidité qui prévient les congestions, mais produit l'atonie et l'affaiblissement progressif des facultés mentales. On se sent étouffer par la compression qu'exercent, sur la région thoracique, les muscles pectoraux qui perdent peu à peu leur vitalité et leur contractilité. On s'éteint plus qu'on ne souffre ; point de fièvre, mais défaillance ; point de délire, mais une somnolence et de la stupeur, et le malaise se gradue sur les pertes successives de l'oxygène; la mort arrive, dès que tout l'oxygène est consommé.

2e espèce. Pneumagénose par le vide, ayant pour cause la soustraction complète et plus ou moins subite des deux éléments de l'air à la fois. Tout l'air atmosphérique qui avait pénétré dans les interstices cellulaires, tous les liquides de la circulation cellulaire et interstitielle, tendent à s'échapper au dehors, pour remplacer l'atmosphère qui se dissipe; de là vient que le liquide de la circulation se conges-

tionne faute de véhicule, qu'il est attiré vers le point où le vide l'appelle. La chaleur s'échappe par la périphérie, et les aliments par le haut et par le bas; la peau est brûlante et se couvre de sueur; elle rougit et pâlit aussitôt; l'animal chancelle, tremble, palpite, et tombe comme frappé de la foudre, pour ne plus se relever; il est frappé d'*apoplexie*.

Synon. Απόπλεξις (Hipp.) de πλήσσω, frapper; φλεϐῶν ἀπόληψις (id.), interception des veines. Hippocrate appelle βλῆτοι les individus frappés d'apoplexie.

3e espèce. Pneumagénose peroxygénée, ayant pour cause la prédominance de l'oxygène sur l'azote, ou bien la condensation de l'air, ce qui fait qu'à chaque inspiration le poumon reçoit de l'oxygène en excès, et dont la dose n'est plus en rapport avec la puissance d'élaboration de cet organe. La respiration, et partant la circulation (car cette dernière fonction est subordonnée à la première), s'accélère proportionnellement à la quantité d'oxygène de surcroît; en sorte qu'en prenant, pour unité du rhythme et de mesure, l'espace de temps qui comprend l'alternance de l'aspiration et de l'expiration dans l'état actuel de la constitution atmosphérique, il arrivera que ces alternances se succéderont deux, trois fois, etc., pendant la même mesure, selon que la dose d'oxygène reçue dans chaque aspiration sera deux, trois, etc., fois plus grande que la dose ordinaire et normale. Le pouls normal, battant soixante fois dans une minute, battra cent vingt fois dans le même espace de temps, si l'aspiration, au lieu d'apporter aux poumons 21 d'oxygène sur 79 d'azote, apporte au contraire 42 d'oxygène sur 58 d'azote, la cause qui imprime l'impulsion à la circulation ayant alors le double de puissance; ce qui n'a pas besoin d'une démonstration nouvelle, après ce que nous en avons dit ci-dessus (88). L'hématose du sang ayant lieu sur une plus grande échelle, la coloration rouge envahira toutes les surfaces, par l'accélération de la circulation d'abord, et par suite aussi de la respiration cutanée (148). Toutes les fonctions subiront l'activité de la circulation qui les alimente. Si une telle atmosphère est sèche et sans hygrométricité, la transpiration du corps devenant plus abondante, en raison de la puissance dissolvante du milieu ambiant, le sang perdant peu à peu de son véhicule et ne le remplaçant pas à mesure, et s'acidifiant en s'oxygénant outre mesure, épaissira,

laissera çà et là sur son passage des coagulations albumineuses qui, faisant obstacle à la circulation, et obstruant les canaux des anastomoses, détermineront, dans l'organe cérébral, tous les symptômes qui découlent d'une violente compression exercée mécaniquement sur cet organe; de là, symptômes de fièvre, de délire, de fureur, et puis menace d'apoplexie.

4e ESPÈCE. PNEUMAGÉNOSE PAR RARÉFACTION DE L'AIR, ce qui peut arriver soit par l'élévation de température, soit par le transport de l'animal ou de la plante dans des régions trop distantes de la couche d'air du niveau de la mer. La vitesse de la circulation résultant de deux puissances opposées, l'expiration et l'aspiration (89), elle doit s'accélérer, que ce soit l'une ou l'autre de ces deux puissances qui prédomine. Or, quand l'air se raréfie, la circulation, cédant plus qu'elle ne reçoit, doit tout aussi bien accélérer son rhythme que dans l'espèce précédente où elle recevait plus qu'elle ne rendait. Mais cette raréfaction, étant un commencement de vide, attire les liquides et les gaz à la périphérie, et partant les aliments ingérés au dehors : nausée, lourdeur de tête, suffocation, c'est-à-dire, expansion de la poitrine augmentant à chaque inspiration, pour compenser, par le volume d'air aspiré, ce qui manque au nombre de ses atomes; violentes palpitations de cœur d'abord, puis défaillance par suite de la liquéfaction du sang, et par la diminution de son hématose : symptômes qui se dissiperont à mesure que les organes se façonneront à cette atmosphère.

5e ESPÈCE. PNEUMAGÉNOSE PAR ADDITION D'UN GAZ NON ASSIMILABLE (258) (hydrogène, oxyde de carbone, etc.). Mêmes symptômes que par la raréfaction de l'air, se compliquant par la diminution ou la prédominance du calorique.

DEUXIÈME SOUS-GENRE : PNEUMAGÉNOSES MÉCANIQUES.

1159. DÉFINIT. Maladies provenant d'un obstacle qui s'oppose, dans les voies aériennes elles-mêmes, à l'introduction de l'air respirable.

1re ESPÈCE. PNEUMAGÉNOSE PAR OCCLUSION (140); quand le spasme de

l'épiglotte, la formation de fausses membranes (130) ou l'introduction d'un corps étranger dans la trachée-artère (141) intercepte toute communication avec l'air extérieur.

2ᵉ ESPÈCE. PNEUMAGÉNOSE PAR STRANGULATION (133) ; quand la compression exercée autour du cou par une action étrangère, ou autour de la trachée-artère par la contraction et la tuméfaction des tissus adjacents, intercepte l'accès de l'air.

3ᵉ ESPÈCE. PNEUMAGÉNOSE PAR OPPRESSION (137) ; quand la pression exercée sur le thorax par le poids d'un corps étranger ou par la contraction spasmodique des muscles pectoraux et autres, diminue progressivement la capacité des poumons, et partant la puissance de l'hématose.

4ᵉ ESPÈCE. PNEUMAGÉNOSE PAR IMMERSION (124); quand l'animal aérien ou la plante aérienne reste plongée dans l'eau, et que les plantes et animaux aquatiques s'échappent de l'eau dans l'air.

5ᵉ ESPÈCE. PNEUMAGÉNOSE PAR INGURGITATION ; quand les liquides de la nutrition, se trompant de route, s'introduisent dans les poumons, au lieu de prendre la voie du pharynx et de l'œsophage.

N. B. Nous avons suffisamment donné, dans la première section, l'histoire, le mécanisme et les symptômes de ces divers accidents.

2ᵉ GENRE : MALADIES TROPHOGÈNES (*Trophogénoses*) (150).

1160. DÉFINIT. Maladies provenant, soit de la privation complète ou incomplète de l'alimentation digestive, soit de l'ingestion d'une trop grande quantité d'aliments, soit du défaut de proportions dans les éléments complémentaires de la digestion (153), soit de la soustraction, à mesure qu'ils s'élaborent, des produits de la digestion.

CARACT. La nutrition générale étant en défaut, toutes les nutritions partielles en souffrent ; et l'élaboration de chaque organe et

de chaque cellule élémentaire de l'organe se trouve de plus en plus en retard, rendant moins à l'économie, parce qu'elle en reçoit moins. Il se manifeste dès lors un arrêt dans le développement, et par conséquent un mouvement rétrograde de la santé, qui est l'expression de l'assimilation normale, laquelle est la cause première du développement, vers l'état de maladie, qui est l'expression progressive de la suppression des produits nécessaires à l'assimilation; suppression qui est un élément plus ou moins composé, et un germe plus ou moins important de mort.

SYNON. FAIM, FAMINE, ÉPUISEMENT, MARASME, CONSOMPTION, AMAIGRISSEMENT.

PREMIER SOUS-GENRE : ATROPHOGÉNOSES.

1161. DÉFINIT. Maladies qui proviennent de la disette d'alimentation et du défaut de nutrition.

1^re^ ESPÈCE. ATROPHOGÉNOSE STOMACALE. Maladie provenant du vice de la digestion qui s'opère dans l'estomac, et qui est destiné à transformer les aliments en chyme. Cette maladie a pour cause, soit la mauvaise qualité ou le défaut de proportion des aliments (154), soit la mauvaise disposition de la panse stomacale elle-même. Dans ce second cas, la maladie est l'effet d'un autre genre de maladie (213).

1^re^ *variété. Atrophogénose complète.* Si la torture et la souffrance ne sont que des privations et des suppressions qui altèrent l'unité organisée, la faim, c'est-à-dire, la privation complète des aliments, doit être la plus grande des tortures et des souffrances; car l'estomac alors se digère lui-même, et le sentiment intime de sa propre destruction fait naître dans l'individu le délire de la férocité. L'animal perd toutes ses habitudes, l'homme oublie ses lois et ses mœurs, ses droits et ses devoirs. Il dévorerait ses semblables et son père, pour assouvir le paroxysme de sa faim, et son père le lui pardonnerait encore en mourant; tant il est vrai que le besoin est exempt de crime, et que celui qui pâtit, n'obéit plus qu'à une loi, la nécessité de vivre.

SYNON. *Faim-calle, faim canine; boulimie, inanition, famine.*

2^e^ *variété. Atrophogénose persaccharine.* La prédominance du

principe saccharin, dans le bol alimentaire, fait que la digestion stomacale s'arrête à la phase alcoolique, la portion glutineuse manquant pour transformer ces derniers produits en acide acétique (152); d'où il résulte que les parois stomacales n'ont plus à absorber l'acide carbonique qui est nécessaire à leur élaboration, et qu'absorbant au contraire, et à sa place, l'élément alcoolique, leurs surfaces se dépouillent de leurs molécules aqueuses, se dénudent et se phlogosent, par suite de l'afflux du sang qu'attire dans leurs capillaires cette insolite élaboration. Les papilles nerveuses se ressentent de ce désordre; irritées d'abord et émoussées ensuite; elles transmettent d'abord l'impression d'une souffrance dans le centre de la sensibilité, et finissent par ne plus en rapporter, dans l'organe digestif, cette impulsion vivifiante qui préside à toute espèce d'élaboration, et qui ne saurait émaner que du système nerveux; cercle vicieux de souffrances reçues et de souffrances rendues; action de désordre et de désorganisation qui provoquent de plus nuisibles réactions; réciprocité incessante de maux, si la médication ne l'arrête à temps dans un sens ou dans l'autre.

SYNON. *Gastralgie, crampes d'estomac.*

3[e] *variété. Atrophogénose perglutinique.* Maladie provenant de la prédominance excessive de l'élément albuminoso-glutineux dans le bol alimentaire; ce qui fait que lorsque toute la masse saccharine a subi sa transformation d'abord alcoolique, et puis acétique, il reste dans l'estomac une masse glutineuse inerte et incapable de subir une autre transformation que celle qui résulte de la réaction de ses propres éléments, c'est-à-dire, la fermentation ammoniacale et putride, si la masse inerte séjourne trop longtemps dans la panse stomacale. Que si elle passe dans les intestins, elle ne doit pas manquer d'y produire tous les genres de désordres qu'y occasionne tout corps qui n'a pas préalablement subi l'élaboration chymateuse. Le malade se sent un poids sur l'estomac, et comme une éponge qui s'imbibe, sans se décomposer, qui augmente de volume en s'imbibant, et distend progressivement les parois stomacales. Les poumons sont refoulés, ainsi que les intestins; le canal cholédoque est fermé par la compression, et partant la digestion duodénale interrompue; la veine cave et l'aorte comprimées à leur tour, la circulation, que la digestion cesse déjà d'alimenter, est plus ou moins complétement interceptée; le sang épaissit, s'extravase, se congestionne. De là fièvre

cérébrale, violente migraine, et tous les accidents cérébraux qui peuvent être la conséquence mécanique d'une pareille perturbation. Ce qui avait fait dire aux anciens, que la plus terrible des indigestions est l'indigestion du pain, cet élément si riche en élément glutineux : *Indigestio panis pessima.*

SYNON. *Indigestion, crudités d'estomac, embarras des premières voies.*

4ᵉ *variété. Atrophogénose peraqueuse.* Trouble apporté dans la digestion, par l'indigestion d'une trop grande quantité d'eau. La fermentation stomacale a ses proportions, ainsi que toute autre espèce de fermentation. Or, dans toute fermentation, la quantité d'eau est au moins approximativement réglée. Cette quantité, quant à la fermentation stomacale, varie en raison de la saison, du repos ou du mouvement, et enfin en raison de la constitution particulière des individus, de la différence d'âge et de sexe ; l'homme en prenant moins que la femme, et l'âge adulte que l'enfance. L'excédant du liquide, c'est-à-dire, cette portion qui ne peut être utilisée par la digestion, ballotte dans l'estomac et fait entendre un bruit de glouglou sensible à distance. La partie aqueuse des liquides et du sang augmentant outre mesure, le développement cellulaire pêche faute de l'élément propre à en solidifier les parois. La charpente des tissus perd de sa force et de sa consistance, et ne se prête plus à l'impulsion du système nerveux ; la force musculaire perd de sa puissance, ainsi que la force de la volonté.

SYNON. *Faiblesse d'estomac, sentiment de fadeur,* qui fait dire à l'ouvrier : *Je n'ai pas le cœur à l'ouvrage.*

5ᵉ *variété. Atrophogénose sèche.* Trouble apporté dans l'acte de la digestion, par le défaut de l'élément aqueux, qui doit servir de dissolvant et de véhicule à la fermentation stomacale. La masse alimentaire produit, sur les parois stomacales, le même effet que toute autre masse qui ne le serait pas. Elle pèse comme un corps inerte, et qui refuse de se mouvoir, au gré de l'expiration des parois organisées (160). En outre, cette masse avide d'eau dépouille les parois stomacales, des molécules aqueuses qui les lubrifient ; elle les dessèche et les désorganise par conséquent. Dans les accidents de ses déplacements, elle blesse, éraille et phlogose les parois stomacales, et porte ce genre de désordre sur toute la surface des intestins qu'elle parcourt.

SYNON. *Indigestion, digestion pénible faute de boire.* La plante a beau avoir d'engrais ; elle se fane et périt de famine, sans un peu de pluie.

6e *variété. Atrophogénose peralcoolique.* Maladie provenant de la surabondance de l'alcool ou des liqueurs alcooliques prises en boissons (vin, cidre, poiré, bière, etc.). L'usage des liqueurs fermentées est un succédané de la digestion normale ; c'est un complément des digestions paresseuses et retardataires, et qui par elles-mêmes ne seraient pas en état de produire assez d'alcool, pour passer, par l'influence de l'excédant du gluten, à la fermentation acétique. Dans les pays froids, la digestion est retardataire faute de température ; l'homme a besoin du succédané du vin comme d'un complément digestif. Dans les pays chauds, la digestion se suffit à elle-même ; l'homme y est naturellement buveur d'eau ; l'usage modéré du vin serait encore pour lui un grand excès de table (205). L'excédant de l'élément alcoolique réagit sur les parois stomacales et intestinales, comme tout caustique avide d'eau ; il les dessèche et les rend moins propres à l'élaboration qui leur est spéciale. En passant dans les liquides et dans le sang, il coagule l'albumine, produit çà et là des congestions qui, interceptant ou entravant le cours de la circulation, suspendent de la manière la plus irrégulière l'antagonisme des mouvements musculaires d'où résulte l'équilibre, et l'antagonisme des impressions et des propensions d'où émane la pensée et la volonté. Le malade chancelle et déraisonne, jusqu'à ce qu'il tombe d'apoplexie ou de sommeil. Quand tous les tissus sont imprégnés d'alcool, la peau prend feu à l'approche d'une simple allumette, et semble s'être enflammée spontanément (*combustions spontanées*).

SYNON. *Ivresse, ivrognerie, crapule.*

2e ESPÈCE. ATROPHOGÉNOSE DUODÉNALE.

DÉFINIT. Maladie provenant d'un vice de la digestion qui se passe dans le duodénum, et qui a pour but de transformer le chyme en chyle. La bile, étant alcaline, sature l'acidité du chyme et lui communique un dissolvant de l'albumine, qui rend cette masse propre à la sanguification et à l'assimilation. Par le fer qui entre dans sa composition, elle fournit à l'hématosation les deux éléments de la matière colorante, c'est-à-dire, du caméléon animal (*potasse* et *fer*).

1re *variété. Par défaut ;* quand l'élaboration de la bile n'a plus lieu d'une manière normale, ou que le canal cholédoque est obstrué ou refoulé ; dans ce cas, le chyme passe acide dans les intestins grêles

et dans le côlon, et produit une défécation liquide et diarrhoïque, qui affame et phlogose les parois intestinales ; d'où *amaigrissement*, *obstruction du foie*, *jaunisse*, *ictère*, *pâles couleurs*, etc. Cette maladie a pour cause la présence d'un helminthe, etc., dans les divers canaux biliaires, la formation consécutive de calculs biliaires, une mauvaise position trop longtemps prolongée, et qui, en appliquant la paroi duodénale contre l'embouchure du canal cholédoque, ou qui, en ployant en deux et coudant l'un ou l'autre de ses conduits, s'oppose à l'écoulement de la bile.

2e *variété. Par excès ;* quand la bile coule en excès et ne peut toute être employée à la chylification du chyme (152) : d'où il arrive un débordement par le bas, si le pylore fonctionne normalement et s'oppose à son mouvement rétrograde ; ou un débordement par le haut, et un vomissement de matières bilieuses (161), ou des éructations âcres et amères, selon la quantité en excès, si un obstacle intestinal oblige la masse de remonter et de forcer le passage du pylore, pour venir jeter le trouble dans la panse stomacale, cette cucurbite animée de la fermentation digestive acide.

Synon. *Débordement bilieux, glaireux ; déjections glaireuses.*

3e espèce. Atrophogénose colique ou fécale.

Définit. Maladie provenant d'un trouble survenu dans l'élaboration du côlon et dans la fonction de la défécation. Le bol alimentaire cède, en se dirigeant vers l'anus, à chaque anse intestinale les éléments nécessaires à leurs respectives élaborations. La digestion générale est un acte qui commence à la mastication, et ne se termine qu'à l'expulsion de la matière fécale. Il y a souffrance dans l'économie, dès qu'elle s'interrompt à une distance quelconque, sur la longueur du canal intestinal.

1re *variété. Par excès et par constipation.* La contispation est une indigestion colique, qui ne porte pas moins que l'indigestion stomacale le trouble dans toutes les autres fonctions ; et qui, mécaniquement, peut devenir la cause de troubles plus graves encore, en agissant par le poids, les rugosités, la tension de la matière fécale desséchée, sur les parois de la panse colique (161), et sur les parois et viscères de l'abdomen, des organes urinaires, sur la substance ou le contenu de l'utérus, contre les gros vaisseaux, etc., d'où peuvent provenir, *hernies*, *étourdissements*, *vertiges*, *fissures au rectum*, *dif-*

ficulté d'uriner, avortements et autres accidents funestes à la gestation, concrétions stercorales, colique de miséréré, vomissements stercoraux, chordapsus.

2e *variété. Par défaut et par liquéfaction des matières fécales*, dépourvues des éléments nécessaires à l'absorption spéciale des parois de ces intestins.

4e ESPÈCE. ATROPHOGÉNOSE PAR ÉPUISEMENT.

DÉFINIT. Il y a souffrance, non-seulement quand l'organisation ne reçoit pas assez de ce qui lui est nécessaire, mais encore quand elle dépense plus par extraordinaire qu'elle ne reçoit. L'excès de mouvement et de travail, les abus des plaisirs et des passions de quelque genre que ce soit, quels que soient la quantité de nourriture ingérée et l'état de notre santé, épuisent le corps tout autant que la famine. Dépenser plus qu'on ne reçoit, équivaut toujours, en définitive, à n'avoir rien du tout, pour en profiter.

DEUXIÈME SOUS-GENRE : HYPERTROPHOGÉNOSES.

1162. DÉFINIT. Maladies qui proviennent d'un excès d'alimentation se reportant sur un ou plusieurs organes de préférence, au lieu de se distribuer également sur tous à la fois ; ce qui produit, par excès, le même défaut d'antagonisme que la faim produit par privation : *obésité*, si cet excès de nutrition se reporte sur les viscères abdominaux ; *obstruction du foie*, ou *ascite simulée*, si c'est dans le foie ; *hypertrophie du cœur*, si c'est dans les parois du cœur ; *asthme sec*, si c'est dans les tissus du poumon ; *menaces d'apoplexie*, si c'est dans les organes adjacents à la trachée-artère, etc. L'hypertrophogénose, considérée chimiquement, se réduit à la production excessive de l'élément adipeux, au développement cellulaire de la graisse. Si tous les autres tissus (musculaire, nerveux et osseux) participaient de la même tendance au développement, l'individu aurait acquis par là une structure colossale : mais il aurait gardé des formes normales et ne présenterait aucun caractère maladif ; il aurait agrandi son cadre, dont l'hyperthropie altère d'une manière plus ou moins grave, ou plus ou moins ridicule, les proportions.

Cette maladie a pour cause l'oisiveté et l'inaction. Les individus accoutumés d'abord à des travaux rudes, et qu'une fortune improvi-

sée condamne tout à coup à des habitudes casanières et à l'inaction de la classe riche, ces individus, dis-je, sont le plus exposés à ce genre de maladie (168). J'en ai vu qui, à cette révolution dans leur manière de vivre, contractaient, avec toutes les apparences de la santé la plus florissante, des affections asthmatiques qui résistaient à tous les genres de traitement; car ces affections n'étaient pas des maladies, mais bien des déviations d'un excès de santé. On ne guérit de ces maladies qu'en reprenant ses habitudes anciennes, et en s'imposant le travail, qui est par lui-même une souveraine médication.

Espèces diverses : *Hypertrophogénose abdominale, hépatique, urétrale, utérine, cordiale, pulmonaire, trachéale, cérébrale ou obésité de l'esprit*, etc.

5e Genre : **MALADIES THERMOGÈNES** (*Thermogénoses*).

1163. Définit. Maladies qui proviennent soit de l'élévation de la température atmosphérique, au-dessus de la limite *maxima* qui préside au développement de l'organisation, soit de son abaissement au-dessous de la limite *minima*, ou bien enfin du passage trop brusque d'une température élevée à une température plus basse, et *vice versâ*.

Caract. La cellule organisée étant une combinaison intime d'eau, de carbone, de bases ammoniacales ou terreuses et de calorique sous un volume donné, elle se désorganise dès que ce dernier volume augmente et diminue en deçà et au delà des limites assignées au développement. Quand le calorique augmente, les éléments de la cellule se vaporisent; quand il diminue, les liquides cristallisent et se solidifient, la cellule crève en resserrant ses molécules et en rétrécissant ses pores. Transpiration, puis carbonisation, puis combustion du charbon et sa transformation en acide carbonique, quand la chaleur est en excès; engourdissement et congélation quand la chaleur est en défaut. Le *froid* ne signifie pas l'absence complète de calorique, car la glace renferme du calorique que nous appelons latent; ce mot exprime une idée relative, un état moléculaire, dans

lequel le calorique, qui enveloppe les atomes, forme une sphère enveloppante moindre que celle qui convient à l'organisation (*).

SYNON. Chaleur de trente-trois degrés cent., froid de quatre degrés; chaleur caniculaire et froid glacial ; échauffement et refroidissement; combustion et brûlure; congélation.

PREMIER SOUS-GENRE : THERMOGÉNOSE ATMOSPHÉRIQUE.

1164. DÉFINIT. Maladies ayant pour cause les variations de l'atmosphère.

1re ESPÈCE. THERMOGÉNOSE EN PLUS. Transpiration excessive, étouffements par la raréfaction de l'air, digestion paresseuse, soif intarissable, ce que l'on boit passant à travers les pores comme à travers un crible, amaigrissement de toutes les surfaces ; fatigue d'esprit et lassitude du corps, même pendant le repos ; dessiccation lente des tissus, si l'eau vient à manquer; mort par épuisement, et puis carbonisation et momification, si le cadavre reste exposé, sur le sol brûlant, à l'action dévorante de cette température. Les caractères de ces sortes de maladies se graduent avec le thermomètre.

2e ESPÈCE. THERMOGÉNOSE EN MOINS. La chaleur de l'atmosphère vaporise l'eau de la molécule organisée; l'abaissement de température soustrait son calorique à cette molécule, ainsi qu'aux autres atomes élémentaires de la vésicule; elle les concrète et les congèle ; la plante et l'animal s'engourdissent, ils tombent dans une somnolence qui les mène doucement et sans agonie à la mort, avec tous les caractères d'un narcotique et les symptômes du rêve. La graduation de ces symptômes est également thermométrique.

3e ESPÈCE. THERMOGÉNOSE PAR VARIATION. Passage brusque d'un degré élevé à un degré inférieur, et *vice versâ*, dans les limites cependant de la température favorable à l'organisation. Toute fonction se trouble, parce que nul organe n'était préparé à élaborer à ce degré-là (237).

(*) Voyez *Nouv. Syst. de chim. organ.*, tom. 3, 4e partie, 1838.

DEUXIÈME SOUS-GENRE : THERMOGÉNOSE ORGANIQUE.

1165. Définit. Dégagement ou absorption de calorique provenant d'une élaboration anormale, qui pousse la circulation à la circonférence et dans les capillaires, ou l'appelle et la concentre vers la région du cœur. C'est moins une maladie qu'un symptôme d'une cause maladive.

Caract. Surfaces externes brûlantes et colorées en rouge, ou froides au toucher et pâles à la vue ; inflammation ou frisson.

TROISIÈME SOUS-GENRE : THERMOGÉNOSE CAUSTIQUE.

1166. Définit. Maladie locale provenant de l'application d'un corps embrasé sur la superficie d'un organe quelconque, et qui désorganise tout ce qu'il touche, en vaporisant les molécules aqueuses de la vésicule organisée ; la profondeur des ravages de cette cause de combustion dépend de la durée de l'application, de l'intensité de l'incandescence, du volume et de la masse du corps incandescent.

Caract. Perte de l'antagonisme musculaire et de la sensibilité nerveuse, ou irritabilité par la dénudation des papilles nerveuses, et leur contact immédiat avec les molécules de l'air ; inflammation des surfaces par l'appel du sang dans les capillaires, sous l'influence du vide et de l'expansion des tissus échauffés, et puis carbonisation des tissus et escarre.

Synon. Brulure, cautérisation par le cautère actuel.

1re espèce. Brulure par un corps solide incandescent, ou brûlure proprement dite. Elle commence par l'inflammation et finit par la carbonisation. (*Synon. précédente.*)

2e espèce. Brulure par un liquide bouillant. Elle commence par l'inflammation, puis par l'exfoliation, et finit par la dissolution et la gélatinisation des parties ; la cicatrice qu'elle détermine passe plus vite aux *échauboulures*, aux *phlyctènes*, à l'*érysipèle* et à la *gangrène* que l'autre ; car les tissus atteints sont imprégnés de molécules

liquides, dont ils sont dépouillés dans l'espèce précédente. Or nulle fermentation normale ou putride et gangréneuse ne saurait avoir lieu que par le véhicule de l'eau. La brûlure par l'huile bouillante se rapproche jusqu'à un certain point, par ses caractères, de la brûlure par un corps solide incandescent ; mais en refroidissant, elle se sert d'antidote à elle-même, en formant, sur les surfaces désorganisées, un vernis qui les préserve du contact immédiat de l'air extérieur. Les tissus désorganisés, de l'une ou l'autre des manières précédentes, se cicatrisent ou se décomposent, mais ils ne se réparent pas toujours (399).

Synon. Échaudure. Montaigne.

N. B. Jusqu'à ce jour nous n'avons aucun procédé pour évaluer et reconnaître les thermogénoses organiques des plantes et des animaux aquatiques.

4e Genre : MALADIES TOXICOGÈNES (*Toxicogénoses*) (254).

1167. Définit. Maladies qui proviennent de l'aspiration, de l'ingestion, de l'application (sur les surfaces dénudées du corps) de substances désorganisatrices ou décomposantes (361) ; ces maladies sont aux maladies atrophogènes ce que la désorganisation est à la suspension de l'assimilation, ce que la mort violente est à la mort naturelle, ce que la destruction est à la cessation de vivre.

Synon. Empoisonnement, intoxication.

premier sous-genre : TOXICOGÉNOSE PNEUMATIQUE (256).

1168. Définit. Maladies provenant de l'aspiration plus ou moins prolongée d'un gaz ou d'une vapeur, ou d'un miasme délétère et vénéneux.

Synon. Asphyxie par intoxication.

1re espèce. Toxicogénoses acides ou agissant à la manière des acides (269).

Définit. Maladies provenant de l'aspiration d'une substance capable de soustraire les bases inorganiques à la molécule organisée et de se les approprier, ou de coaguler l'albumine des liquides et du sang, en saturant l'alcali qui lui sert de véhicule.

Caract. Racornissement des parties, des chairs et du membre ou de l'organe, et puis dissolution complète des tissus dans le premier cas; congestions, fièvre, dépérissement progressif dans le second.

1re *variété. Toxicog. carbonique* (270). Synon. *Asphyxie par la braise et par le charbon, ou par la fermentation* (277).

2e *variété. Toxicog. sulfurique et sulfureuse, hydrochlorique, nitrique, prussique, arsénique*, etc., ou *toxicog. des fabriques et manufactures* (283).

3e *variété. Toxicog. miasmatique* ou par émanation du sol *et miasmes des marais* (297). Synon. *Empoisonnements miasmatiques.*

2e espèce. Toxicogénoses alcalines ou basiques (301).

Définit. Maladies toxicogènes provenant de l'aspiration d'une vapeur dont les molécules se substituent à la base terreuse ou ammoniacale de la vésicule organisée, et paralysent de la sorte l'assimilation et le développement, ou bien qui, s'introduisant dans le sang, le délayent et le liquéfient, dissolvent enfin tellement l'albumine, qu'elle devient, sous cette forme, incapable de s'organiser.

1re *variété. Toxicog. ammoniacale* (302).

2e *variété. Toxicog. pulvérulente et terreuse* (311).

3e espèce. Toxicogénose narcotique (313).

Définit. Maladies provenant de l'aspiration d'un gaz, d'une vapeur ou d'une poussière qui agit sur le système nerveux spécialement et en paralyse en apparence l'influence, et rend les tissus impropres à l'absorption et à l'assimilation. Ce genre d'intoxication éteint la vie sans torture, et imprime à l'agonie les caractères du sommeil.

DEUXIÈME SOUS-GENRE : TOXICOGÉNOSE PAR INGESTION (315).

1169. DÉFINIT. Maladies provenant de l'ingestion dans la panse stomacale de substances non-seulement incapables de fournir un élément complémentaire à la digestion, mais capables encore de désorganiser les parois intestinales, et de passer dans le torrent de la circulation, pour en décomposer le liquide et le rendre impropre à l'assimilation.

SYNON. Empoisonnements proprement dits.

1re ESPÈCE. TOXICOGÉNOSE NARCOTIQUE OU PAR DÉCOMPOSITION DU SANG (316).

DÉFINIT. Maladie provenant de l'ingestion de substances qui passent dans le sang et le décomposent, sans désorganiser les tissus.

2e ESPÈCE. TOXICOGÉNOSE PAR DÉSORGANISATION (342).

DÉFINIT. Maladie provenant de l'ingestion de substances qui désorganisent les tissus, avant de passer dans le sang.

1re *variété. Toxic. acide* (344, 347, 348).

2e *variété. Toxic. alcaline et basique* (361, 365, 369, 374), ou toxicogénose ammoniacale, potassique, sodique, calcique, etc. ; plombique, nitrargentique, mercurique, cuivrique, zincique, etc.

3e ESPÈCE. TOXICOGÉNOSE PAR COAGULATION (376).

DÉFINIT. Par l'ingestion de liquides avides d'eau, qui dessèchent les parois stomacales, et coagulent l'albumine du sang.

SYNON. IVRESSE, IVROGNERIE, EMPOISONNEMENT ALCOOLIQUE.

N. B. Pour abréger, on pourrait désigner tous ces empoisonnements par le radical du nom de poison, et par la terminaison *génose.* Ainsi *carbonigénose,* empoisonnement par le gaz carbonique ; *sulfurigénose,* par l'acide sulfurique ; *miasmagénose,* par les miasmes du sol ou des grandes nappes d'eau ; *ammonigénose,* par l'ammoniaque ; *puruligénose,* par l'infection du pus ; *stramonigénose,* par le stramonium ;

codéigénose, par les sucs ou sels du pavot; *alcaligénose*, *calcigénose*, empoisonnement par la soude ou la potasse, par la chaux; *saturnigénose*, par les sels de plomb; *sélénigénose*, par les sels d'argent; *aurigénose*, par les sels d'or; *hydrargénose*, par le mercure ou par ses sels; *arsénigénose*, par les acides ou sels de l'arsenic; *cuprigénose*, par les sels de cuivre; *zincigénose*, par ceux de zinc, etc.

1170. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES SYMPTÔMES DES EMPOISONNEMENTS.

Les poisons métalliques ont tous des caractères *sui generis* qui permettent assez souvent de les distinguer par la différence de leurs effets. Le *plomb* produit un tannage des muqueuses qui se traduit par des coliques atroces dans les intestins; le *cuivre* produit un effet analogue, mais moins intense; le *zinc* se caractérise par la diarrhée, la dyssenterie, les lourdeurs de tête; le *nitrate d'argent* par la désorganisation superficielle des muqueuses ou de la peau et par la coloration violâtre des tissus; son action ne s'étend pas au delà des surfaces; les *alcalis fixes* (soude et potasse) en dissolvant les tissus, puis en les carbonisant; la *chaux* et autres alcalis insolubles, en les carbonisant après les avoir désorganisés; la *soude* et la *potasse* filent aussi plus profondément dans les tissus que ne le font la *chaux*, la *baryte* et la *strontiane*, etc. L'*arsenic*, quand il ne donne pas immédiatement la mort, produit des éruptions comme pétéchiales sur toute la peau, et quelquefois des tumeurs sanguines qui ont presque l'apparence du cancer. Le *mercure* est si varié dans ses effets, qu'il serait impossible de les traduire en règles générales; exostoses, tumeurs strumeuses, carie des os, ulcérations, plaies baveuses, taches violâtres, maladies cutanées, herpétiques, phlycténoïdes, cancer, déchaussement des dents, ptyalisme, ulcérations des cordes de la voix, maladie des organes génitaux, excroissances à l'anus, affections goutteuses et à la suite ankyloses, induration des glandes, engorgement des ganglions lymphatiques, etc.; cortége effrayant de désastres qui vicient les générations futures et affligent d'une manière hideuse les générations présentes. L'*antimoine* agit comme un diminutif de l'arsenic.

Les *poisons stupéfiants* suspendent les rapports intellectuels de l'homme avec le monde extérieur; en paralysant le jeu des impres-

sions, ils nous plongent dans l'état de rêve ; le malade a le sentiment de l'existence qui lui échappe ; quelquefois il conserve l'usage de la vue et de l'ouïe, en perdant celui de la parole et de la locomotion ; il est mort pour tout le monde, et se voit enterrer tout vivant ; c'est un cauchemar plus ou moins durable. L'abus des substances stupéfiantes plonge l'homme dans l'apathie, dans l'indifférence pour tout ce qui l'entoure, et qui ne l'impressionne plus, et puis peu à peu dans l'idiotisme, qui n'est que le paroxysme de l'indifférence, ou bien l'indifférence pour tout. Les *poisons enivrants* jettent le trouble dans la circulation, par les congestions sanguines, que leur action chimique détermine, et le désordre dans l'antagonisme musculaire, par suite de l'interruption de la circulation qu'ils occasionnent dans les divers réseaux des canaux sanguins. De là *les tics nerveux, les tremblements des membres, les paralysies complètes ou incomplètes, les convulsions épileptiformes ; le tétanos*, ou courbure du corps soit en arrière (*opisthotonos*), soit par devant (*emprosthotonos*), soit sur l'un ou l'autre des côtés (*pleurosthotonos*), selon que la circulation nerveuse a été interceptée dans les muscles antagonistes de la surface antérieure, ou postérieure, ou latérale du corps ; de là le coma, les syncopes, l'abrutissement des passions et des goûts, les mouvements désordonnés indépendants de la volonté ; dans le début, la face s'enlumine ; mais peu à peu, et par le progrès de l'empoisonnement, la peau bleuit et se bouffit. Les poisons alcalins basiques ou minéraux provoquent le vomissement, plus que les poisons acides ; les uns et les autres font éprouver à la région précordiale un sentiment d'érosion, de constriction, de causticité, enfin, que l'on ne saurait mieux rendre que par les mots de *crampes plus ou moins violentes et de crudités d'estomac ;* ces sortes d'empoisonnements n'offrent aucun caractère pathologique qui puisse servir à les faire distinguer les uns des autres, et à les traduire par un symptôme caractéristique. La nature ne nous a donné que la conscience de la destruction des organes, et non celle des divers modes et du mécanisme de la destruction. Tout empoisonnement peut être lent ou prompt, selon la dose de la substance et la répétition de l'ingestion.

Les poisons stupéfiants suspendent le cours de la circulation ; les poisons enivrants la congestionnent ; les premiers sont ammoniacaux par leur base, ils liquéfient le sang sans l'altérer ; les seconds sont alcooliques, ils le coagulent. Les autres poisons commencent

leurs désordres par les tissus, avant de se reporter sur les liquides circulatoires. Dès que la circulation est suspendue, le système nerveux est assoupi et paralysé. Dès qu'elle se congestionne, l'influence du système nerveux devient irrégulière ; l'harmonie des mouvements et la sensibilité se trouble ; le désordre est dans l'activité du corps et de l'esprit ; l'animal est le jouet passif de réactions chimiques intestines, plutôt que le maître de sa volonté et de ses actes.

L'animal ne survit jamais complétement à un empoisonnement à haute dose ; il sort toujours mutilé de la lutte. La maladie qu'il en contracte varie selon l'organe sur lequel le hasard et les diverses chances de la médication ont reporté de préférence la violence du poison.

Les poisons à petite dose passent inaperçus, parce qu'ils ne réagissent que sur les surfaces caduques et épidermiques des organes affectés, et qu'ils s'épuisent là et y saturent leur action décomposante ou désorganisatrice. Ils peuvent même jouer de la sorte le rôle de médicaments et d'anthelminthiques ; vu que l'homme n'a rien à craindre d'une dose tout au plus suffisante pour tuer un infiniment petit.

Enfin, dans le cadre nosologique, il n'est pas de genre d'affection morbide, aiguë ou chronique, qui ne puisse être causée par les accidents divers d'un empoisonnement ; ce qui résulte de la définition de l'empoisonnement lui-même d'un côté, et de celui de la maladie de l'autre.

5e Genre : MALADIES TRAUMATOGÈNES (*Traumatogénoses*) (595).

1171. Définit. Maladies qui émanent, soit d'une solution de continuité, procédant du dehors au dedans du corps, et qui met l'épaisseur d'un organe quelconque en communication immédiate avec l'air extérieur, soit d'une compression qui fait crever les cellules élémentaires des tissus, et les frappe de mort, en extravasant les liquides qu'elles élaboraient.

Caract. Toute solution de continuité frappe de mort la rangée de

cellules qu'elle intéresse; elle supprime les communications d'un organe à un autre, sur une échelle plus ou moins étendue, détermine une hémorragie et une extravasation de sang veineux et de sang artériel, qui, se mêlant ensemble hors des vaisseaux destinés à les transformer l'un en l'autre, ne peuvent manquer de fermenter d'une manière anormale et d'infester à la suite les tissus adjacents, comme ces liquides fermenteraient dans un vase inorganique. D'un autre côté, la solution de continuité mettant les cellules internes en contact immédiat avec l'air extérieur qui, jusque-là, ne leur parvenait que tamisé par le derme et l'épiderme, doit produire dans leur élaboration une révolution funeste à l'économie, en lui fournissant des matériaux gazeux assimilables, il est vrai, mais dans des conditions auxquelles le progrès du développement ne les avait pas façonnées ; ce qui équivaut à une asphyxie cellulaire. La solution de continuité est donc une cause morbipare qui produit quatre espèces de désordres : 1° elle retranche à l'unité un plus ou moins grand nombre de ses parties, elle enlève à la vitalité un plus ou moins grand nombre d'organes qui servaient à l'entretenir; 2° elle éventre une certaine superficie de cellules de la surface qu'elle tranche; 3° elle asphyxie la couche sous-jacente de cellules dont elle n'a pas entamé l'intégrité; 4° elle occasionne une infection générale de l'économie, un empoisonnement cutané et endermique (392), par l'application, sur des surfaces vives et éminemment absorbantes, d'un liquide sanguin abandonné à la fermentation spontanée de ses sucs stagnants, c'est-à-dire, à la décomposition de la putréfaction.

Toute compression, agissant par écrasement et à la manière d'une presse, ou par contusion et à la manière du marteau, produit une éventration de la portion des tissus qui opposent une trop forte résistance, et ne peuvent pas céder à l'effort. Les liquides extravasés, quoique protégés par l'épiderme et le derme, ne laissent pas que de fermenter d'une manière anormale, dans cette capacité de nouvelle date, et qui n'est plus en communication physiologique avec les divers centres de vitalité ; ils tournent à la putridité ; ce qui fait que la couleur vermeille du sang extravasé vire de plus en plus au bleu de l'ecchymose, et passe ensuite du bleu à la décoloration, pour finir par le noir de l'escarre, de la gangrène, c'est-à-dire, de la carbonisation, sous l'influence de la prédominance de l'alcali volatil ou hydrosulfuré qui se forme de pire en pire.

Synon. *Blessure, plaie, amputation, contusion, écrasement des chairs, ecchymose.*

1re espèce. Traumagénose par amputation.

Définit. Retranchement d'un membre, d'un organe, d'une portion de surface, soit chirurgicalement, soit accidentellement. L'amputation chirurgicale a pour but de conserver le tout au moyen du sacrifice d'une partie contagieuse : ici, la cause morbipare, c'est le chirurgien ; cause bienfaisante d'un certain ordre de souffrances passagères, qui débarrassent le malade de souffrances durables ou mortelles ; auteur d'une maladie momentanée qui tend à préserver le malade de la mort ; émule de la nature, qui, en retranchant les tissus frappés ou menacés de mort, et rapprochant intimement les tissus sains par leurs surfaces ravivées, il crée un organe d'une nouvelle forme et d'une équivalente destination. Toute amputation est une maladie, puisque c'est un désordre momentané apporté sur un point quelconque de l'économie.

Caract. Douleurs plus ou moins vives, pendant l'opération, selon la nature des organes, la constitution physique et l'irritabilité du malade, son éducation et la force de son état moral ; atonie consécutive à cause de la perte et de substance et du tribut de l'élaboration spéciale de l'organe retranché, et à cause de l'hémorragie. Bientôt mouvements fébriles par suite de la fermentation du sang extravasé, fermentation qui commence par être acide (269), et communique son acidité à la circulation générale au moyen de l'absorption. Si la plaie ne se cicatrise pas d'une manière progressive, qu'il reste, entre les surfaces rapprochées, des interstices et vacuités dépositaires de sang extravasé, la purulence prendra la place de la cicatrisation ; les tissus, au lieu de se souder, se décomposeront de proche en proche, sous l'influence de l'air extérieur qui trouvera de plus en plus accès dans ces clapiers de fermentation putride ; et la plaie, si la médication ou l'opération n'imprime une nouvelle et favorable direction à la marche des phénomènes, la plaie, ainsi déviée du but, deviendra le foyer d'une infection plus ou moins promptement mortelle, d'un empoisonnement par absorption.

Synon. *Fièvre traumatique, hémorragie traumatique, tétanos trau-*

matique, infection purulente, formation du pus de mauvaise nature, gangrène, escarre, travail plus ou moins lent et plus ou moins pénible de la cicatrisation.

2^e^ ESPÈCE. TRAUMAGÉNOSE PAR CONTUSION.

DÉFINIT. Maladie déterminée par le choc d'un corps contre les surfaces d'un organe, et qui produit un écrasement sur une portion quelconque des tissus. La contusion a pour résultat une solution de continuité à l'intérieur de l'organe, le derme au moins conservant son intégrité ; ses effets morbides diffèrent des précédents par cette dernière circonstance. Les tissus ainsi frappés de mort tombent d'eux-mêmes et font place à la couche sous-jacente qui devient épiderme à son tour ; ou bien, s'ils sont situés trop profondément dans l'épaisseur d'un organe, ils nécessitent une opération qui débarrasse les tissus vivants de leur contact et des dangers de leur contagion. Le premier résultat de la contagion, c'est l'*extravasation*, puis la *tuméfaction*, l'*ecchymose* et enfin l'*escarre* et la *gangrène*, ou la *formation* en *croûte* et la chute spontanée du tissu, par plaques, parcelles ou d'une seule pièce.

3^e^ ESPÈCE. TRAUMAGÉNOSE PAR PERFORATION.

DÉFINIT. Maladie provenant d'une solution de continuité, qui procède du dehors au dedans, et par une force qui pousse les tissus devant elle, en avançant dans les chairs. Cette espèce tient des deux espèces précédentes ; elle procède par contusion continue, laissant derrière elle les tissus divisés. Ses effets morbides participent donc de ceux des deux espèces précédentes.

SYNON. *Blessures d'armes à feu, d'arbalète, de pierres lancées par la fronde, de corps contondants qui pénètrent dans les chairs*, etc.

4^e^ ESPÈCE. TRAUMAGÉNOSE PAR PONCTION.

DÉFINIT. Maladie produite par l'introduction dans les tissus d'une lame aiguë qui divise les cellules, mais qui, en se retirant, leur permet de se rapprocher. L'innocuité de cette blessure dépend du cali-

bre de l'instrument, par rapport à celui des cellules élémentaires d'un individu. Si l'on pouvait supposer un instrument assez grêle pour pouvoir s'introduire, en décollant les cellules et sans les éventrer ou les déchirer, la ponction, à l'aide de ce moyen, ne laisserait presque pas de traces morbides, et les cellules, séparées momentanément par l'introduction de la pointe, ne s'agglutineraient pas moins de nouveau, à la faveur de leur mutuelle aspiration, à mesure que la pointe se retirerait de la blessure. Une aiguille des plus fines semble réaliser l'hypothèse d'un instrument aussi inoffensif pour l'homme, et serait un instrument contondant pour les tissus d'un ciron ou d'une mouche.

Synon. *Acupuncture, coups d'épée et de baïonnette, coups de poignard, de bistouri, de couteau, coup de lancette,* etc.

5^e espèce. Traumagénose par excoriation.

Définit. Maladie provenant de la dénudation des couches superficielles de cellules, à la suite d'un frottement au moyen d'une surface rugueuse et agissant en manière de râpe ou de lime. Cette espèce diffère des espèces précédentes, de la nature desquelles toutes elle participe, en ce qu'elle est totalement superficielle et qu'elle n'intéresse que les couches de cellules voisines de la caducité, destinées à remplacer au plus tôt l'épiderme qui s'exfolie, et par conséquent qui ne tiennent pas de trop près aux organes essentiels à la vie. Un accident seul est dans le cas de les rendre mortelles, pourvu que cette excoriation ne s'étende pas sur toute la périphérie du corps, et que la respiration cutanée normale (148) ne soit pas supprimée d'un seul coup dans sa totalité.

Synon. *Écorchure, excoriation, scarification.*

1172. Règles générales sur la mortalité des blessures et plaies.
1° Toute solution de continuité qui intercepte la communication de la circulation avec l'organe respiratoire, et empêche l'arrivée ou le retour du sang, est mortelle *ipso facto,* que cette interception ait lieu dans le cœur, l'aorte, la veine cave, les veines et artères pulmonaires, etc.

2° Toute solution de continuité qui intercepte la communication de l'organe de la respiration et de l'organe central de la sensation, est *ipso facto* mortelle, que la solution ait lieu à la hauteur du crâne, du cou, ou même de l'épine dorsale. Les animaux inférieurs, qui, ainsi que les plantes, possèdent plusieurs de ces sortes de centres nerveux, peuvent être divisés en tout autant de fragments, et chacun de ces fragments peut devenir une bouture de son espèce, ou continuer à vivre de sa vie spéciale ; l'*hydre verte* et les mollusques sont des exemples frappants de la réalité de ce curieux phénomène. Sous un certain rapport, les batraciens en offrent des traces, en ce que leurs jambes et leurs queues ont la faculté de se reproduire après l'amputation.

3° Il n'est pas de blessure si légère qui ne soit mortelle, par l'application d'une dose suffisante de poison sur ses tissus entamés, que ce poison lui vienne du dehors, ou que la plaie l'engendre elle-même, par la fermentation du pus qu'elle produit. Ne voyons-nous pas tous les ans des anatomistes enlevés à la science, pour s'être inoculé, avec une simple petite pointe de scalpel, si acérée qu'elle soit, une quantité infinitésimale du liquide cadavérique?

6e Genre : **MALADIES ACANTHOGENES** (*Acanthogénoses*) (425).

1173. Définit. Maladies provenant de l'introduction, dans la substance de nos tissus, d'un corps étranger qui agit à la manière des instruments tranchants, et qui, à la faveur des mouvements musculaires, chemine, en portant partout sur son passage la douleur et la désorganisation ; la gravité des effets morbides de cet accident est en raison du volume du corps étranger, du nombre et de la structure des particules de sa poussière, enfin de leur état de pureté ou d'impureté toxique.

Caract. Les acanthogénoses sont des traumagénoses internes. Ce sont des poisons mécaniques qui agissent non point en décomposant, mais en éventrant les cellules élémentaires, déchirant les tissus, perçant les parois et mettant les organes en communication traumatique les uns avec les autres ; d'où il arrive que les mouvements musculaires se paralysent, que la sensibilité s'exalte ou s'é-

mousse, quand ces causes de désordre rencontrent des muscles et des nerfs à déchirer ; que l'hémoptysie (ou expectoration sanguine hémorragique), que l'hématémèse (ou vomissement sanguin) a lieu, sans apparence de cause appréciable, lorsque cette cause de blessures intimes parvient à opérer une solution de continuité sur les parois des vaisseaux d'un certain calibre ; que l'extravasation intime du sang produit des abcès et des tumeurs purulentes sans issue, quand le corps étranger séjourne, en opérant ses ravages, dans le sein d'un tissu musculaire, où les liquides extravasés sont dans le cas de se livrer à la fermentation putride, sous l'influence de l'air dont tout tissu organique est imprégné. Enfin, il est peu de maladies dont la présence de certains corps étrangers ne puisse être la cause mécanique, et ces maladies prennent successivement différents noms, selon que l'épine, en voyageant, passe d'un genre de tissu et d'organe dans un autre. Maladies sans symptômes, puisqu'elles peuvent les revêtir tous successivement ; sans période, puisqu'elles procèdent par accident et par hasard ; sans prédispositions individuelles, puisqu'elles surviennent comme un trait qui frappe, non pas celui qu'il choisit, mais celui qu'il rencontre ; sans crise, puisque le hasard seul peut donner une issue au trait morbipare, pour se faire jour et s'échapper au dehors ou pénétrer dans un organe d'une plus ou moins grave importance ; sans médication préventive ou curative, car elles ne peuvent guérir que par l'expulsion de l'épine, et qu'on en gagne la cause sans la distinguer, et partant sans pouvoir l'éviter.

Plongés, comme nous le sommes, dans la poussière que notre industrie compacte et entassée, que notre agriculture grossière et nécessiteuse soulèvent de toutes parts, il est impossible que les causes morbipares dont nous parlons n'entrent pas, pour une grande part, dans la statistique des maladies qui affligent notre société en désordre.

1re ESPÈCE. ACANTHOGÉNOSES INTERNES, ou par ASPIRATION.

2e ESPÈCE. ACANTHOGÉNOSES EXTERNES, ou par PERFORATION et URTICATION.

7e Genre : MALADIES PHYMATOGÈNES (*Phymogénoses*) (459).

1174. Définit. Maladies qui proviennent du développement, dans l'une de nos cavités qui communiquent au dehors, d'un organe animal ou végétal susceptible de germer et d'éclore, et d'acquérir, dans un milieu obscur et humide, un certain développement, qui fait que les organes se distendent ou se bouchent, que leurs parois se déchirent ou se torturent ; causes de névralgies, d'étouffements, d'indigestion, d'asphyxie plus ou moins incomplète, et même d'iléus et de chordapsus, d'otites, d'ophthalmies, d'affections nasales, de migraines, etc.

8e Genre : MALADIES ENTOMOGENES (*Entomogénoses*) (469).

1175. Définit. Maladies qui proviennent, à l'extérieur ou à l'intérieur, du parasitisme d'un insecte, lequel porte sur son passage la destruction et quelquefois l'empoisonnement immédiat. Les *maladies entomogènes* ne diffèrent des *acanthogènes* que comme la morsure d'un animal diffère de la blessure au moyen d'un instrument. La cause est inerte dans celles-ci, et animée dans celles-là. L'une obéit aux mouvements du corps qu'elle déchire, active dans ses effets, passive dans son impulsion. L'autre est active et volontaire ; les maladies qu'elle occasionne suivent une marche régulière, constante, et qui annonce, dans la cause, des habitudes, des mœurs, des goûts et une volonté. La durée des maladies entomogènes, ainsi que les diverses phases de leur développement, dépendent de la durée de la vie et des métamorphoses ou mues des insectes ; en sorte que l'histoire médicale de leurs effets est la contre-épreuve de l'histoire naturelle de leur cause, et que, pour bien décrire la maladie, il faut enfin que le médecin et le naturaliste l'observent parallèlement. Toute maladie physique qui, sous le rapport de son origine, n'entre pas dans le cadre de l'un des genres précédents, émane évidemment du parasitisme des insectes ; cause mystérieuse qui peut continuer l'œuvre de ses ravages, sans que nul soit en état d'en deviner l'espèce et le siége ; qui, en changeant de place, peut imprimer à la douleur de nouveaux caractères morbides, et lui prêter dans la nomen-

clature de nouveaux noms ; cause souvent identique de maux bien divers par leur durée, leurs symptômes et leur gravité.

1176. Observations générales. Voilà bientôt trois mille ans que ce genre de causes si simples de nos maux se joue de la sagacité et du génie de l'observateur médecin, comme un esprit follet, comme un lutin semble se jouer de qui veut le poursuivre et le surprendre. Que si, du fond de cette citadelle morbide, où ils pratiquent leurs mines et contre-mines, méconnus et protégés sous le voile de quelque entité médicale, les petits auteurs de tant de ravages pouvaient avoir la conscience et l'intuition des moyens d'attaque du médecin qui cherche à circonscrire la maladie dans la circonvallation de la thérapeutique, et à l'attaquer ensuite avec tout l'arsenal de la polypharmacie, si enfin l'insecte avait le bon esprit d'observer, à son tour, l'observateur des effets qu'il détermine ; oh ! qu'il rirait de bon cœur, en voyant l'assaillant lancer ses bombes au delà du but, et viser partout ailleurs que contre le seul point vulnérable, ou bien ne l'atteindre ce point que par un ricochet inattendu, et par l'effet d'un hasard aveugle et tout à fait indépendant de sa volonté. Mais l'insecte, de son côté, a aussi ses entités médicales ; et quand un médicament lui porte coup, et lui communique à lui une maladie qui en débarrasse le malade, il doit à son tour faire sa petite dissertation, pour classer, comme nous classons, dans les inconnues la cause et les symptômes de tant de maux, qui lui viennent il ne sait d'où, et dont il guérit quelquefois il ne sait comment.

Rien n'est curieux, dans la pratique médicale (je parle de celle des infiniment grands), comme d'assister à l'instant décisif, où, après avoir noté jour par jour, heure par heure, le début, la marche, les progrès, les crises, les alternatives de mieux et de pire d'une longue maladie, on vient à découvrir, par l'effet du hasard et par les révélations des assistants et du malade, que l'histoire si compliquée de tous ces désordres tenait à la présence d'un tout petit ver, d'un infiniment petit auteur ; il y a un moment où le médecin a l'air de se croire joué et mystifié par la nature. Ne craignez pas qu'il enregistre sa longue observation, telle qu'il l'a rédigée, dans quelque recueil périodique ; il refait son siége au plus vite sur le papier, et, la plume à la main, il a bien soin de pointer, à chaque ligne, sur l'insecte dont il avait à peine soupçonné l'existence, pendant tout le

cours de la médication. C'est le cas du *loup-garou*, dont tout le monde rit, dès qu'on découvre que sous sa peau se cachait un homme; le médecin jette au feu ses observations, comme le crédule poltron jette sa frayeur aux vents et sa superstition au diable.

Le but principal de cette portion de notre ouvrage est de conserver définitivement les originaux des observations primitives, en donnant d'avance le mot de l'énigme, et prévenant l'observateur contre l'impression défavorable de toute espèce de mystification; et de jeter, sinon au feu, du moins à l'oubli, toutes ces copies après coup qui, depuis Hippocrate jusqu'à nous, ont fait du langage médical le galimatias le plus barbare que les hommes aient jamais prêché ; car je maintiens que, dans la nomenclature médicale, il n'est pas une expression, de celles que la médecine n'emprunte qu'à elle-même, dont un médecin soit en état de donner une définition uniforme et intelligible, même à lui : *Verba et voces, prætereàque nihil*. Et tout médecin, homme d'esprit et de bonne foi, sera de mon avis. Savez-vous pourquoi, alors que depuis trois mille ans la médecine, autant qu'elle est l'art de connaître la cause des maladies, n'a pas fait un pas de plus, le médecin pourtant n'est certes rien moins aujourd'hui qu'autant ridicule que du temps de Molière? C'est qu'il n'est pas médecin seulement, qu'il sait et sait fort bien toute autre chose que la médecine, et qu'il se sauve de ce qu'il professe et qu'il ignore, par tout ce qu'il sait fort bien quoiqu'il ne le professe pas : chimie, physique, anatomie humaine et comparée, chirurgie et mécanique, logique et littérature.

Quoi qu'il en soit, et quand vous vous serez bien pénétré de ce qui précède et de ce qui suit, prenez un système de nosologie quelconque; celui de Sauvages me paraît le plus propre à notre but, à cause du soin qu'a eu l'auteur de tout classer à la manière linnéenne, et de distribuer par classes, genres, espèces et variétés, toutes les observations répandues çà et là dans les recueils et traités de médecine; ce qui fait que sous chaque genre, Sauvages n'oublie jamais d'enregistrer une espèce avec l'épithète *verminosa*. Or amusez-vous à disposer, sur tout autant de colonnes, toutes les espèces de chaque genre, avec la précaution de placer les caractères semblables en regard. Vous arriverez presque toujours à ce résultat, que l'*espèce vermineuse* ne diffère des autres que parce que, dans l'une, le ver est venu se montrer et dire au médecin : *j'étais là*; et que, dans les

autres, le malade est mort ou a guéri, sans que l'insecte ait daigné fournir le caractère de sa présence, trahir son *incognito*, et briser le voile de l'entité sous laquelle il s'est tenu caché pendant tout le cours de la maladie.

L'objet principal de cet ouvrage est de faire sortir la médecine de cette ornière antique de doubles emplois et de paralogismes, et cela en l'associant désormais sans retour à l'histoire naturelle, dont elle n'est, sous le rapport qui nous occupe, qu'un simple accident.

L'axiome fondamental de cette nouvelle théorie du diagnostic est le suivant : APRÈS AVOIR UNE FOIS ÉTUDIÉ L'HISTOIRE DE LA NATURE D'UNE CAUSE ET DE SES EFFETS, SES EFFETS ÉTANT DONNÉS, REMONTER IMMÉDIATEMENT A LA CAUSE, ET EN DÉDUIRE SA PRÉSENCE, QUELQUE SOIN QU'ELLE PRENNE DE SE CACHER.

Nous avons satisfait, dans la deuxième catégorie du troisième chapitre de la première division de la deuxième partie de cet ouvrage (469), à la première condition de ce problème; nous allons prendre ici le problème par la seconde condition qui en forme comme l'autre bout. Nous diviserons donc les entomogénoses en tout autant de sous-genres que nous avons adopté de genres de causes morbipares animées.

PREMIER SOUS-GENRE : MALADIES OPHIOGÈNES (*Ophiogénoses*) (478).

1177. Maladies provenant de l'introduction ou de la piqûre d'un serpent, de l'ingestion ou de l'application sur une muqueuse des excrétions ou sécrétions des batraciens (508).

1re ESPÈCE. OPH. PAR INTRODUCTION (483) :

1° *Dans l'estomac* (*ophiogastrites*). Douleurs atroces d'estomac, provenant de la reptation ou de la morsure du serpent ou du saurien ; hématémèse, étouffements plus ou moins forts selon le volume du serpent ; marche rapide et effrayante des symptômes. Mort prompte si le malade ne se débarrasse pas de son hôte par le vomissement.

2° *Dans les entrailles* (*ophientérites*), au moins dans le rectum.

3° *Dans le vagin et dans l'utérus* (*ophiustérites*). Symptômes d'hystérie, de fausse grossesse, d'hémorragie utérine, avec tous les désordres qui caractérisent la désorganisation plus ou moins violente de l'organe dans lequel se résume la femme.

4° *Dans la trachée-artère et les poumons* (*ophiopneumites*). Asphyxie par occlusion (140), hémoptysie.

5° *Dans le pharynx et l'œsophage* (*ophyopharyngites*). Asphyxie par strangulation ou constriction, et par occlusion de l'épiglotte (142).

2e ESPÈCE. PAR INCUBATION (*ophiovogénoses*), c'est-à-dire, par introduction des œufs des batraciens et poissons dans la cavité de nos organes (*ophiovogastrites, ophioventérites, ophiovustérites, ophiopneumites*). Les caractères de ces accidents sont moins rapides et mieux gradués que dans chacun des cas précédents. On y remarque une progression qui indique les phases d'un développement d'éclosion (500).

N. B. Les œufs des animaux aquatiques, et même de certains autres, sont en état de résister à une température assez élevée, sans perdre de leur vertu d'éclosion. Le poisson peut avoir passé par la friture, et être cuit plus qu'à point, sans que sa laite cesse d'être presque aussi vivace qu'avant la cuisson; d'où il peut arriver que l'ingestion de certains poissons semble produire, par suite de l'incubation et de l'éclosion de leurs œufs dans l'estomac, tous les symptômes d'un empoisonnement, avec vomissement bilieux, accompagné d'anxiétés précordiales, de sueurs abondantes, de diarrhée, de mouvements convulsifs, crampes, et de tous les signes enfin du choléra. Et c'est ainsi que nous expliquons les effets que certaines personnes ont ressentis, après avoir mangé des œufs de barbeau; c'était un cas, non d'empoisonnement, mais de parasitisme (*). Ne savons-nous pas que l'on trouve souvent des helminthes vivants dans les poissons que l'on a fait cuire? car la chaleur s'épuise sur les parois abdominales de certains poissons, avant d'arriver à la laitance, qui, pendant tout le temps de la cuisson, peut bien ne se trouver qu'à une température supportable. Mais il n'en est pas toujours de même, grâce à la perfection des procédés culinaires, et voilà pourquoi la laitance des barbeaux ne produit pas toujours les mêmes effets.

3e ESPÈCE. PAR INOCULATION (*ophiodontoses*), ou maladie provenant de la piqûre de la vipère (482). Deux à quatre traces de piqûres, selon que le malade a été mordu une à deux fois; puis phlyctènes et

(*) *Voyez* Sauvages, *de Venenatis Galliæ animal.*, 1758; et le travail du docteur Trusen, *Huffeland's journal*, 1842.

auréole inflammatoire. Immédiatement après, symptômes généraux d'une gravité proportionnée à l'élévation de la température, défaillance, stupeur, vertiges, enflures de tous les membres ; délire, fièvre brûlante, et menaces de mort, si le traitement n'est pas énergiquement suivi.

4e ESPÈCE. PAR INGESTION (*ophiotoxicoses*) (492), c'est-à-dire, par introduction dans les voies digestives de la bave et de la viscosité épidermique des salamandres, ou des déjections éjaculées par le crapaud. Symptômes des empoisonnements âcres et narcotiques, plus l'enflure des membres et l'éruption urticaire de la peau. Dans certaines circonstances non encore appréciées, l'usage des moules (*modiola*) en aliment produit des symptômes analogues.

N. B. Le poison de la vipère et des batraciens est un poison à base intoxicante, d'abord acide, et puis ammoniacale ; il coagule d'abord, et puis il liquéfie le sang, et produit par conséquent peu à peu une inflammation générale.

DEUXIÈME SOUS-GENRE : MALADIES OSTRACOGÈNES (*Ostracogénoses*) (508, 509).

1178. Maladies provenant de l'introduction des individus adultes, ou des œufs de mollusques et crustacés dans la cavité de nos organes.

1re ESPÈCE. PAR LES CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES FLUVIATILES OU MARINS (*hydrostracogénoses*). Maladies provenant de l'éclosion des œufs et du parasitisme des crustacés ou mollusques d'eau douce ou marins, et de leur application sur les surfaces :

1° *De la bouche et des gencives* (*ostracostomatites*). Déchaussement des dents, et altération des gencives et des parois buccales (scorbut de mer, passager et non intense ; la taille des causes morbipares adultes ne leur permettant pas un long séjour dans ces cavités). Douleurs incisives et lancinantes.

2° *De l'estomac et des intestins* (*ostracogastrites*). Douleurs atroces d'estomac ou d'entrailles, avec fièvre, vomissement et selles sanguinolentes ; sentiments d'un corps qui se déplace avec vivacité et brusquement, et dont chaque déplacement est la cause d'une irritation nerveuse, et d'un déchirement des parois.

2e ESPÈCE. PAR LES CLOPORTES (*oniscogénoses*) (524), ou maladies

occasionnées par l'introduction rare et fortuite des cloportes ou crustacés de terre, dans les diverses cavités de nos organes.

1° *Dans l'estomac* (*oniscogastrite*). Sentiment d'une reptation incommode, mais non trop aiguë, et puis d'une érosion qui succède à ce déplacement, douleurs d'estomac, proportionnées au nombre de ces parasites ; nausées et vomituritions.

2° *Dans les voies pulmonaires* (*oniscolaryngite*). Quintes violentes de toux, qui déterminent l'expulsion de ces parasites.

3° *Dans le nez et les sinus frontaux* (*oniscorhynite*). Coryza, rhume de cerveau, puis migraine plus ou moins insupportable, fièvre cérébrale, monomanie, ou manie furieuse, attaques d'épilepsie, qui cessent tout à coup, et comme par enchantement, par suite de l'expulsion de ces asellides.

4° *Dans l'oreille et le tuyau auditif* (*oniscotite*). Tintouin, sifflement d'oreille, bruit de conque marine, et puis violentes douleurs d'oreille, avec ou sans écoulement sanguin d'abord, mais ensuite avec formation de matières purulentes.

5° *Dans le canal de l'urètre et les dépendances de l'appareil urinaire* (*oniscouréthrite*). Difficulté d'uriner, douleurs de reins, sentiment de reptation et de déplacement entomique sur les parois de la vessie ; pissement de sang et de gravelle ; formation de calculs à la suite.

TROISIÈME SOUS-GENRE : MALADIES SCORPIOGÈNES (*Scorpiogénoses*) (530).

1179. Maladies provenant de la piqûre du scorpion du Midi ; mêmes symptômes que ceux de la piqûre des serpents, la gravité étant proportionnée à l'élévation de température, et chaque piqûre ne laissant qu'une trace sur la peau au lieu de deux (480).

QUATRIÈME SOUS-GENRE : MALADIES ARACHNOGÈNES (*Arachnogénoses*) (543).

1180. Maladies provenant de la piqûre ou de l'introduction de l'araignée dans la cavité de nos organes.

La piqûre de l'araignée est double ou multiplie de deux, selon que l'araignée a mordu une ou plusieurs fois. Le poison que ses crochets mandibulaires distillent est de nature acide ; mais son action semble principalement se porter sur le système nerveux. La plaie enfle,

s'enflamme, et puis bleuit, à la manière des furoncles et des clous, et prend ensuite l'aspect et le développement progressif que résume la fig. 11, pl. 17 (638) ; mais le venin porte au cerveau, et la piqûre ne manque pas d'être suivie d'accidents nerveux, d'autant plus graves, que l'araignée aura mûri son venin dans un lieu plus humide et plus obscur. Ces accidents nerveux sont la *chorée* ou *danse de Saint-Guy, la tarentule* (553), les *mouvements convulsifs* et *tétaniques, tics nerveux*, etc. La maladie se complique du plus ou moins de sensibilité et d'irritabilité de l'organe sur lequel a eu lieu la piqûre, et elle prend alors les caractères les plus divers ; la piqûre sur le gland et la verge, par exemple, n'offrant nécessairement pas les mêmes symptômes que la piqûre sur le bras ou sur la paupière.

1^re^ ESPÈCE. PAR PIQURE EXTERNE (*ectarachnose*). Nous venons de la définir.

2^e^ ESPÈCE. PAR PIQURE INTERNE (*endarachnose*), et à la suite de l'introduction de l'araignée :

1° *Dans l'estomac* (*arachnogastrite*). Crampes d'estomac ; sentiment d'érosion, de déplacement, de piqûre, puis de chaleur brûlante et d'inflammation ; nausée et vomissements sanguinolents d'abord, puis purulents et verdâtres ; profondes excoriations stomacales, ou occlusion du pylore par suite de tuméfaction et d'ulcérations ; convulsions de diverses natures ; fièvres intermittentes d'abord, puis ataxiques, adynamiques et typhoïdes ; vomissements noirs, et apparence de fièvre jaune, avec tout le cortége ordinaire des symptômes cérébraux.

2° *Dans les poumons* (*arachnopneumites*). Toux, apparence de rhume, ulcérations de la trachée, et puis désorganisation du poumon ; vomique ; cavernes et tubercules de gros volume et de caractère gangréneux ; expectorations d'un noir verdâtre ; étouffements, oppression, points de côté, pleurésie, selon que l'insecte aura pénétré plus ou moins avant, et qu'il aura séjourné plus ou moins longtemps dans le sein de cet organe, le tout avec les symptômes ordinaires d'un empoisonnement.

3° *Dans les cavités du nez et les sinus frontaux* (*arachnorhynite*). Ulcérations plus ou moins nombreuses de la surface nasale, selon le nombre des parasites qui s'y seront introduits ; écoulements sanieux,

avec symptômes d'empoisonnement narcotique et de convulsions épileptiques ; *la morve* se résume dans ces caractères-là.

4° *Dans le tuyau auditif* (*arachnotite*). Mêmes symptômes généraux, avec la différence des symptômes spéciaux à l'organe envahi.

N. B. Les araignées ne deviennent parasites des animaux qu'accidentellement ; elles ne séjournent pas dans nos organes ; elles ne font qu'y laisser, au moyen de leur morsure irritée par la peur, le germe d'un empoisonnement, soit général, soit local, qui survit à leur expulsion, et ne se développe qu'à la suite.

CINQUIÈME SOUS-GENRE : MALADIES ACARIGÈNES (*Acarigénoses*) (558).

1181. Maladies qui sont le résultat du parasitisme des tiques, mites, cirons, des *acarus* enfin, de différentes mœurs et habitudes. Elles ont, comme les précédentes, une complication vénéneuse capable de déformer les chairs et les faire tomber en pourriture, selon les circonstances, les individus et le climat. Ces maladies sont toutes contagieuses et se transmettent par le contact et par l'intermédiaire du linge le plus blanc ; l'insecte, auteur de tant de ravages, passe alors de main en main, sans être aperçu. Elles sont externes et exanthémateuses ; l'insecte ayant besoin de tenir ses poches branchiales en communication avec l'air extérieur, il doit s'arrêter au derme et aux muqueuses, et se ménager des accès à l'air, même alors qu'il déforme ces surfaces en organes de superfétation.

1182. L'analogie de la gale, de la chique, avec la plupart des maladies de la peau, doit nous servir à en deviner la cause qui nous échappe, et nous mettre sur la voie de la méthode d'observation qui doit nous la faire surprendre sur le fait. On a longtemps attribué ces efflorescences cutanées à une faculté éruptive du sang, qui le porterait à se débarrasser, comme par l'effet de la transpiration, des impuretés qu'il charrierait impunément dans les régions intérieures et dans les organes les plus essentiels de la vie. Nous ne nions pas qu'il ne puisse en être ainsi, en certaines circonstances, et nous admettrons même, comme un exemple de ce cas physiologique, ce que l'on a observé depuis bien longtemps, à la suite de certaines guérisons d'empoisonnement par l'arsenic : on a vu alors tout le corps se couvrir d'une éruption érythémateuse. Il a pu se faire, en effet, que l'arsenic, réduit par l'action des médicaments, ait été charrié sous

cette forme inoffensive par le torrent de la circulation jusque dans les capillaires, et que là, s'oxygénant et s'acidifiant à l'aide de l'air que tamise l'épiderme, il ait produit les petites congestions sanguines que détermine l'acidification sur le sang, et à la suite les petites ampoules rubescentes de cette éruption cutanée. Mais, remarquez que, dans ce cas, l'éruption est générale et disséminée sur toute la surface de la peau, avec une distribution régulière, et des espacements proportionnels à la quantité d'arsenic charrié par le sang. On ne trouve pas que le mal affecte et néglige des surfaces de préférence, parmi celles qui sont le plus en contact avec l'air extérieur. On voit l'éruption se montrer presque subitement avec tous les caractères qu'elle conserve ensuite. On ne voit pas la maladie débuter par un petit bouton, auquel en succèdent d'autres de distance en distance et par colonies; enfin, ces éruptions suivent et terminent une maladie, et elles ne la précèdent ni ne la préparent pas. Sans doute toutes les fois qu'une cause inerte quelconque déposera sous l'épiderme un virus analogue à celui qu'y dépose habituellement la succion d'un acarus, il se produira une galle, ou phlyctène, ou papule analogue; c'est ainsi que chaque piqûre de la vaccine détermine sur la peau une pustule, fig. 13, 14, pl. 17, qui se forme, croît, et se termine comme les pustules de la variole, fig. 15 et 16, pl. 17, et en prend successivement tous les caractères; sauf des proportions plus grandes, à cause de la plus grande quantité de *virus vaccin* que la lancette dépose à la fois dans chaque piqûre. Mais prenons l'inverse de cette observation : Puisqu'en insinuant sous la peau une petite quantité de virus pris dans les pustules de la variole, je détermine le développement d'une pustule vaccinale, n'est-il pas logique d'admettre que c'est par un mécanisme analogue, qu'une cause inconnue détermine sur la peau le développement de chacune des pustules de la variole? que cette cause insinue dans la peau une lancette envenimée, et détermine ainsi de place en place les pustules dont l'ensemble et la propagation caractérisent ce genre de maladie? Pour moi, la réciproque me paraît réunir tous les caractères d'évidence qui conviennent à une démonstration. La variole est à mes yeux le produit morbide d'un insecte qui agit à la manière des acares, si toutefois il n'est pas un acare infiniment petit.

1183. D'après ce que nous avons observé sur le *rouget des moissons* (605), la tique (617) et le sarcopte de la gale (732), et en ju-

geant des autres produits morbides par ceux que ces acares déterminent, on doit admettre en principe que les bulles phlycténoïdes, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 7, pl. 17, sont le produit d'un acare qui fouit sous les chairs, et dépose son œuf dans la place qu'il quitte ; et que les papules et boutons enflammés sont le produit d'un acare qui suce la peau, là où il la perce, et détermine ainsi une extravasation en contact avec l'air extérieur, ce qui fait que le bouton se termine par purulence et par résolution, fig. 10, 11, pl. 17.

1184. S'il en est ainsi, que deviennent ces longues observations de maladies cutanées, qui se découpent mathématiquement en *prédispositions*, périodes d'*incubation*, d'*invasion*, d'*éruption*, et de *desquamation?* que deviennent ces aphorismes où la règle générale s'étouffe sous la multitude d'exceptions? Le caprice d'un tout petit insecte fait aller à gauche ou à droite la patience de l'observateur, prolonge ou abrége la durée de l'observation, et complique la maladie de mille manières, dont la dernière en date ne ressemble jamais à celle qui précède.

1185. Toutes les maladies de la peau ne viennent pas des *acarus;* mais celles qui viennent de cette dernière cause se compliquent souvent de fièvres et de maladies internes, par l'invasion de l'insecte dans les voies respiratoires et intestinales (*rhumes*, *péripneumonies*, *pneumonies*, *phthisie*, *gastrite* et *diarrhée*); ou dans les cavités nasales et auditives (*coryza*, *accidents farcinoïdes*, *otites purulentes*); dans le canal nasal et sur la conjonctive (*fistules lacrymales*, *conjonctivites*, *blépharites*, etc.) ; on dit alors, dans le langage barbare de l'école galénique, que la maladie de la peau est *répercutée* à l'intérieur, qu'il y a *répercussion*.

1186. Quant aux caractères physiques et de développement des produits acarigènes, ils varieront à l'infini, en raison des modifications individuelles de la peau, des mœurs et des usages, des habitudes, de la nutrition, du climat et de la marche de la médication. Vouloir classer toutes ces modifications, ce serait entreprendre de classer les feuilles d'un même arbre, par les différences de leurs dimensions et de leurs contours.

PREMIER ORDRE : ACARIGÉNOSES VÉGÉTALES ou maladies des végétaux attaqués par les acares.

1187. 1re ESPÈCE. ACARIGÉNOSE PAGINACÉE. Plaques furfuracées, lé-

preuses, versicolores, que détermine, sur la surface supérieure des feuilles, la *grise* qui paît sous la page inférieure (581). La grise attaque spécialement les végétaux languissants, soit par défaut d'arrosage, soit par défaut de soleil.

2e ESPÈCE. ACARIGÉNOSE LIMBACÉE. Coussinets mamelonnés en dessus, concaves et velus en dessous, que la piqûre d'un acare détermine sur les dentelures de certaines feuilles d'arbres sauvages des bois (598).

2e ORDRE : ACARIGÉNOSES ANIMALES ou maladies des animaux attaqués par les acares.

1188. 1re ESPÈCE. ACARIGÉNOSE PAR LA TIQUE DU NORD.

DÉFINIT. Maladie produite par le parasitisme de la tique des climats tempérés. La tique s'enfonçant à moitié dans la peau, y détermine une inflammation en y infiltrant son virus; l'inflammation, se communiquant de proche en proche, détermine une intumescence progressive dans les tissus adjacents, avec engourdissement et suppression des mouvements musculaires. L'insecte restant en place jusqu'à ce qu'il soit gorgé de sang, son invasion n'est pas marquée par un prurit vagabond et une démangeaison incommode, mais par une douleur lancinante stationnaire, et qui offre les symptômes de la douleur du panaris. Par suite de la désorganisation incessante des tissus, de l'extravasation et de la décomposition des liquides, il se forme peu à peu un bourbillon, c'est-à-dire, un isolement de la masse du tissu désorganisé ou organisé d'une manière anomale ; mais si la température augmente, et avec elle l'énergie du virus de l'insecte et de la fermentation des liquides extravasés, le petit bouton par lequel le mal commence peut devenir le germe d'une pestilentielle et maligne contagion, qui finit par la mort et souvent par la chute des membres, selon le genre de médication. Dans le principe de l'introduction de la tique dans les chairs, la peau n'offre rien de trop remarquable, mais bientôt une auréole enflammée, dont une petite solution de continuité forme le centre, annonce un travail d'extravasation; ce centre se transforme après en un bouton purulent ou pustule; et l'inflammation irradie de proche en proche, ou en suivant la direction du muscle sous-jacent, et prenant toutes les teintes de l'irisation et du prisme. La fig. 11, pl. 17, donne un spécimen de ce cas.

Tantôt l'acare quitte la place, après y avoir déposé son virus, et pris la quantité de nourriture qui lui convient ; et dès ce moment les conséquences de sa piqûre s'arrêtent à l'endroit envahi, et toute cette longue succession de phénomènes, qui se multiplient par la durée de sa présence, se concentre dans un petit espace, pour y produire des pustules enflammées à élevure conique, analogues enfin aux deux que représente la fig. 10, pl. 17, l'une vue de champ et l'autre d'élévation ; nous avons pris ces deux boutons sur la pommette et sur la tempe d'un enfant qui avait été piqué par un *acarus*. Quand l'*acarus* se détache d'une pustule et que, recouvert de cet enduit purulent, il va piquer une place saine, on comprend que la seconde pustule doit être bien plus maligne que la première, et que la contagion dont son rostre est le véhicule puisse prendre des caractères pestilentiels. L'acare procède alors non plus en désorganisant un tissu, mais en infectant, par inoculation, toute l'économie. Les symptômes généraux qui suivent cette invasion sont ceux de toute maladie qui procède par l'altération d'abord acide du sang, et détermine des congestions sanguines : la soif, la fièvre, la stupeur, l'abattement, la somnolence, le dégoût des aliments, le délire, tous les symptômes enfin d'un empoisonnement progressif. Au reste, les effets de la piqûre d'une tique sont en raison directe de la taille de l'insecte et en raison inverse de celle de l'individu envahi; les petits *rougets* de l'automne ne laissant pas des traces aussi graves et aussi durables que la grosse tique du bœuf, et ensuite leur piqûre étant plus enflammée sur la peau des femmes et des enfants que sur la peau de l'homme des champs. Quant aux caractères de ce genre de parasitisme, ils varient et prennent différents noms selon que l'acare se jette :

1° *Sur les jambes* (éruption des rougets) (605) ; cette éruption se dissipe le lendemain, et se développe la nuit seulement, avec inflammation, fièvre et insomnie ;

2° *Entre chair et ongles* (*fourchet*, chez les ruminants ; *brême*, chez les solipèdes ; *panaris*, ou *mal d'aventure*, chez l'homme). Le panaris est d'autant plus poignant et plus grave, que l'insecte s'attache et pénètre à un tissu plus nerveux; et ses ravages prennent des caractères différents, selon que l'acare s'arrête au tissu musculaire, ou pénètre aux ligaments, et puis à la racine de l'ongle et au système osseux ;

3° *Sur les paupières* (*blépharite*) et sur leurs tarses (orgelet, *trichiasis, ectropion*, etc.);

4° *Sur la conjonctive* (*staphylome* et autres accidents en saillie de la cornée opaque ou transparente);

5° *Sur la langue* (*glossite*) et sur les parois buccales ou les gencives (*enflure des joues, érysipèle de la face, fluxion, affection d'apparence scorbutique*);

6° *Dans le tuyau auditif* (*otite*);

7° *Dans le tissu des glandes* (*oreillons, clous et furoncles avec bourbillons*), tumeurs et ulcères scrofuleux;

8° *Dans le tissu musculaire* (*pustule maligne, bubons* plus ou moins envenimés, selon la grosseur de la tique, l'élévation de la température, et l'impureté des sucs dans lesquels l'insecte aura préalablement trempé ses appareils mandibulaires) (567);

9° *Sur les muqueuses des surfaces génitales* (*balanite*, sur le gland; *phymosis*, sur le prépuce; *orchite*, dans le tissu des testicules et à travers le scrotum; induration des grandes et petites lèvres, vaginites et ulcérations du col de l'utérus, etc.);

10° *Sur la face, les ailes du nez, les lèvres* (*lupus, dartre rongeante*).

2e ESPÈCE. ACARIGÉNOSE PAR LA TIQUE TROPICALE (CHIQUE).

Acarigénose procédant avec le *summum* de sa puissance d'action et de développement, et produisant, selon la différence d'âge, de peau, de couleur et de races, tous les symptômes de l'éléphantiasis, du mal de jambes des Barbades, du pian, de la chique, etc. (669).

3e ORDRE : MALADIES SIROGÈNES (*Sirogénoses*).

1189. Maladies produites par le parasitisme du ciron de la farine et des matières caséeuses. La présence de ces insectes dans un organe s'annonce par une démangeaison vagabonde et par un sentiment de petites piqûres qui ne vont pas très-profondément dans les chairs; la tendance des tissus envahis à la décomposition se caractérise par la décomposition caséeuse.

1re ESPÈCE. SIROGÉNOSE TRAUMATIQUE.

Invasion des cirons dans les bavures d'une plaie et dans le pus,

qu'ils transforment en pus de mauvaise nature et en gangrène par infiltration des tissus.

2^e^ ESPÈCE. SIROGÉNOSE IMPUDIQUE.

Invasion des cirons sur ou dans les organes génitaux, ce qui produit au début tous les accidents du priapisme, de la nymphomanie, du satyriasis, des écoulements involontaires, et à la suite toutes les conséquences de la désorganisation de ces tissus.

3^e^ ESPÈCE. SIROGÉNOSE NASALE.

Introduction des cirons dans les fosses nasales, d'où arrive le prurit du nez, le coryza, les écoulements morveux, la migraine, la fièvre cérébrale et même tous les désordres convulsifs que l'on remarque toutes les fois que les sinus frontaux sont titillés par des insectes : manie, fureur, épilepsie, etc.

4^e^ ESPÈCE. SIROGÉNOSE PULMONAIRE.

Introduction des cirons dans les voies aériennes, où ils déterminent les maux de gorge s'ils s'arrêtent au larynx ; la toux et les rhumes violents s'ils s'introduisent dans la trachée ; l'asthme s'ils descendent aux bronches ; la pneumonie ou la phthisie, s'ils pénètrent dans les anfractuosités des poumons, à moins qu'une violente quinte n'en débarrasse ces organes, en expulsant ces intrus.

5^e^ ESPÈCE. SIROGÉNOSE INTESTINALE (690).

Embarras gastriques, vomissements spontanés, si les cirons s'arrêtent à la surface de l'estomac ; dyssenterie ou diarrhée, s'ils séjournent dans les intestins grêles ou dans le côlon ; démangeaisons à l'anus, s'ils s'arrêtent au rectum.

6^e^ ESPÈCE. SIROGÉNOSE OPHTHALMIQUE OU CONJONCTIVITE.

Sentiment de la présence d'un corps étranger qui rampe et offense la conjonctive, et s'insinue même dans les canaux nasaux ou les points lacrymaux.

7^e^ ESPÈCE. SIROGÉNOSE OTITE.

Le malade éprouve une insupportable démangeaison sur les parois du conduit auditif externe ou dans la trompe d'Eustache ; bientôt

viennent les accidents nerveux et l'affaiblissement de l'ouïe, avec bruits qui varient selon la place envahie, le nombre des parasites et le progrès de leur effets morbides.

4e ORDRE : MALADIES SARCOPTOGÈNES (*Sarcoptogénoses*).

1190. Maladies provenant de l'invasion sous-cutanée des acares fouisseurs qui se creusent un terrier épidermique à la manière des larves mineuses des feuilles, et qui, en déposant un œuf au bout de leur sillon, y déterminent la formation d'une vésicule, par suite d'une incubation parasite. Le malade éprouve une démangeaison et une envie de se gratter d'autant plus forte, que le frottement seul ne saurait le débarrasser de la cause de ce prurit, et qu'il faudrait qu'il s'excoriât pour pouvoir l'atteindre. Une telle démangeaison, qui est une titillation des papilles nerveuses, doit nécessairement produire, selon le nombre des parasites, des mouvements fébriles plus ou moins désordonnés, des saccades et des vibrations dans le mouvement circulatoire correspondant à ces intermittences de l'influx nerveux sur les parois des vaisseaux sanguins, et sur leur propriété d'aspiration et d'expiration, d'où émane l'impulsion imprimée à la circulation. Un pareil désordre se complique bien davantage, quand les acares s'aventurent sur les surfaces muqueuses et dans les cavités des organes qui sont en communication avec l'air extérieur.

1191. Les pustules qui déterminent le dépôt et l'incubation des œufs de l'acare varieront de forme, de dimension et de groupes, selon l'âge de l'acare et la disposition des tissus envahis. Un très-jeune acare ne produira que de petites vésicules; un très-vieux, au contraire, en produira de plus grosses, parce qu'il est de taille à déposer dans la piqûre une plus grande quantité du venin qui occasionne l'infiltration de l'épiderme et l'intumescence de la vésicule. D'un autre côté, l'acare suivant les rides naturelles de la peau en fouissant son terrier, et ces rides variant de direction selon les surfaces qui recouvrent nos organes, il s'ensuivra que le groupement des vésicules pourra varier d'une surface à une autre, et que ce caractère ne sera pas le même sur les lèvres, les ailes du nez, qu'entre les doigts ou sur la main.

Enfin le groupement, la forme et les dimensions des vésicules varieront en raison des idiosyncrasies, des tempéraments et de la con-

stitution des individus envahis ; la gale de tel individu n'offrira donc pas toujours les mêmes caractères que celle de tel autre. Ne sait-on pas que la piqûre d'une épingle, si peu offensive pour les individus bien constitués, peut devenir l'occasion d'une plaie de mauvaise nature chez d'autres ?

1192. L'acare ne vit pas dans la pustule qu'il détermine ; c'est une pustule d'incubation purulente. Donc, dans le cas où il ne resterait pas une place du tissu cutané exempte de pustules, l'acare ne reviendrait plus sur ses régions ; donc, dans un cas de guérison de gales invétérées et, pour ainsi dire, confluentes, les récidives seraient moins à craindre que dans un cas où la médication a amené la guérison après les premiers symptômes du mal ; ou bien, pour que la récidive ait lieu dans le premier cas, il faudra que, par le laps de temps, la peau se soit entièrement régénérée, et qu'elle ait repris, comme en rajeunissant, les qualités qu'y recherche le sarcopte. Dans le second de ces cas, le sarcopte, laissant là les quelques places visitées déjà par une autre génération, trouvera de quoi se suffire et recommencer une nouvelle histoire du mal, dans les espaces vierges et intermédiaires de la surface cutanée.

1193. L'insecte recherche certaines peaux plutôt que d'autres, les peaux d'enfants et de femmes plutôt que la peau desséchée des vieillards ; on remarque dans certaines épidémies que ce sont les vieillards qui meurent le moins.

1re ESPÈCE. SARCOPTOGÉNOSE PSORIQUE.

Maladie provenant du parasitisme du sarcopte de la gale humaine (732) ou d'un sarcopte analogue ; elle est caractérisée par la formation de petits terriers sous-cutanés, au bout desquels ne tardent pas à apparaître tout autant de bulles de diverses formes et de diverses dimensions, selon l'âge de l'insecte et la structure anatomique de la peau, et qui finissent par se vider et se transformer en une croûte guillochée et noirâtre. Une invincible démangeaison accompagne la formation incessante de ces terriers et de ces vésicules ; la maladie dure tant que la peau offre à l'insecte des tissus convenables et vierges de toute invasion, et tant que la médication ne tue ou ne chasse pas l'insecte ; la chronicité et l'état aigu du mal ne sont donc que des circonstances relatives et non caractéristiques.

1re *variété. Sarcopt. authentique* (gale, grattelle), caractérisée par des vésicules le plus souvent petites et coniques, d'autres fois, et surtout par le progrès de la maladie, plus fortes et ovales. La fig. 1, pl. 17, représente ces diverses variétés, *d* étant le grossissement des petites vésicules.

2e *variété. Sarcopt. herpétique*, pl. 17, fig. 2 (*herpes phlyctenoides, herpes miliaris* des auteurs). Vésicules globuleuses du volume d'un grain de millet, et souvent d'un petit pois, disséminées sur une surface enflammée. Elles apparaissent principalement avec ces caractères sur certaines surfaces du tronc, que le frottement atteint d'une manière plus spéciale.

3e *variété. Sarcopt. coronoïde*, pl. 17, fig. 3 (*herpes circinnatus* des auteurs). Le sarcopte, forcé de limiter sa ponte sur un espace circonscrit par le frottement ou la nature des tissus, range ses vésicules sur une ligne circulaire pressées les unes contre les autres ; cette couronne de vésicules est nécessairement entourée d'une auréole enflammée.

4e *variété. Sarcopt. irradiée*, pl. 17, fig. 4 (*herpes iris*, Rayer), diffère de la précédente, parce que l'inflammation qui circonscrit ces cercles de vésicules se montre sous forme d'irradiations, et leur donne une grossière apparence de la membrane iris ; cette éruption se montre plus spécialement sur les ailes du nez, aux lèvres, à la face dorsale de la main, sur le cou-de-pied, sur l'olécrane, sur les malléoles des femmes et des enfants, là où la peau est moins charnue et où la tension des chairs se fait en rayonnant.

5e *variété. Sarcopt. préputiale* (*herpes præputialis, aphthæ præputii*) ne diffère des précédentes que par la différence des régions sur lesquelles cette variété se développe.

6e *variété. Sarcopt. pompholique*, pl. 17, fig. 5 (*pemphigus*, bulle ou dartre phlycténoïde, fièvre pemphigode), bulles du volume d'un cotylédon de pois ou de la moitié d'un œuf de poule, entourées ou non d'une auréole enflammée et qui crèvent en deux jours environ, remplacées par de nouvelles qui naissent subitement et avec toutes leurs dimensions à la suite des premières. La maladie se montre en hiver ou en automne, et annonce, de la part du sarcopte, un plus long jeûne, et une plus grande richesse en sucs vénéneux.

7e *variété. Sarcopt. ostréacée*, pl. 17, fig. 6 (*rupia simplex, proe-*

minens, escharrotica, ulcères atoniques des auteurs), se distingue des précédentes, parce que la croûte qui succède à la bulle et qui en est l'escarre, se trouve élevée en cône, guillochée de rides concentriques, et imitant plus ou moins grossièrement les stries d'accroissement d'une coquille d'huître: ces croûtes se développent principalement sur les jambes, les lombes, les cuisses de certains individus.

2e ESPÈCE. SARCOPTOGÉNOSE ÉRYSIPÉLATEUSE, pl. 17, fig. 24, (*érysipèle, rosa volatica, ignis sacer*).

Maladie caractérisée par le gonflement des tissus, la rougeur des surfaces, avec ou sans développement de vésicules irrégulières et phlycténoïdes, qui se termine soit par suppuration, soit par infiltration de l'épiderme, et ensuite desquamation, soit par gangrène, selon le mode de médication. Le mécanisme de l'érysipèle s'explique par la coagulation du sang dans les capillaires, ce qui fait que le sang artériel s'extravase avant de se modifier en passant dans les veines. Le froid produit déjà à lui seul quelque chose d'analogue dans les engelures, en obstruant les capillaires de communication des artères aux veines, d'où arrive la tuméfaction des tissus et la rubéfaction des surfaces. (Insecte non encore étudié.)

3e ESPÈCE. SARCOPTOGÉNOSE VARIOLIQUE (variole, varioloïde, varicelle, pl. 17, fig. 15 et 16).

Maladie provenant du parasitisme sous-cutané d'un sarcopte indéterminé qui laboure la peau (*) assez profondément pour que la série des vésicules qu'il fait naître, à la suite les unes des autres, laisse, après la guérison, des empreintes en creux qui ressemblent à des cicatrices par solution de continuité. Avant l'introduction de la vaccine en France, rien n'était plus fréquent que de rencontrer des individus, dont la face grimaçante semblait avoir été cousue des milliers de fois, broyée, gravée en creux par toutes sortes de contusions; ce que l'on désignait, suivant le pays, par les expressions

(*) Ce n'est pas dans les pustules que l'on devra rechercher l'insecte, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer à l'égard de l'insecte de la gale, mais bien là où il donne par le prurit des signes de sa présence. Le produit des pustules est un produit d'incubation très-riche en hydrochlorates d'ammoniaque et de soude, qui cristallisent en cubes et en dendrites, par la dessiccation.

métaphoriques de *figure grêlée*, ou frappée de la grêle, *couturée*, ou qui n'est plus qu'un tissu de coutures, enfin *gravée de petite vérole.*

Le succès de la médication ou bien la nature des tissus envahis est dans le cas de limiter plus ou moins l'étendue des ravages du sarcopte ; la peau présente alors des espaces vierges entre les espaces labourés.

Quand la maladie suit sans obstacle son cours naturel, et que le sarcopte ne quitte la peau qu'après en avoir épuisé toute l'étendue, s'il ne s'introduit pas sur la surface des muqueuses, et qu'il n'y ait pas *répercussion* (1185), le malade, une fois guéri, est à l'abri de toute espèce de ce genre, le sarcopte variolique ne revenant plus dans une peau désorganisée, qu'il a épuisée des sucs qu'il affectionne et infectée du virus de l'incubation de ses œufs. La récidive, très-rare du reste, n'est possible que sur une peau qui n'a pas été entièrement compromise par ses ravages, qui offre une foule d'espaces vierges, et qui, du reste, par le laps des années, a eu le temps de se régénérer, de s'épurer du peu de virus que la proximité des pustules aurait pu communiquer aux places non envahies.

La théorie de la vaccine est fondée sur cette dernière loi. Pour écarter le sarcopte d'une peau saine, la sagesse instinctive des peuples a eu l'idée de l'infecter, sans la désorganiser, d'un virus dont le sarcopte ait autant d'horreur que du sien propre. Ce virus a été pris, dans le principe, dans des pustules qui surviennent quelquefois sur le pis des vaches, et qui sont connues, en Angleterre, sous le nom de *cow-pox* (*) (pustules de la vache), et puis ensuite dans les pustules vaccinales des enfants; il suffit d'en introduire, à la pointe d'une petite lancette, dans quatre à cinq piqûres faites horizontalement dans la peau tendue du bras, de manière qu'il sorte de chacune une petite gouttelette de sang, d'appuyer ensuite fortement le doigt dessus, pour qu'il se développe à chaque place une pustule ou bouton vaccinal. L'apparition de ces boutons préserve de la petite vérole, au moins pendant quatorze à vingt ans, selon les tempéraments. Les preuves de récidive, c'est-à-dire, d'invasion de la petite vérole après ce laps

(*) La vaccine, cette découverte de Jenner, n'est que la découverte d'un fait nosologique connu de temps immémorial, dans les montagnes d'Ecosse, dans l'Inde et dans la Chine. C'est encore un point de doctrine sur lequel le peuple a devancé le savant. Voyez le livre de Jenner publié en 1798, sous le titre de *Recherches sur les causes et les effets de la variole vaccinale.* — Lettre de Bruce dans les *Annales de chimie et de physique*, tom. 10, mars 1819.

de temps, sont aujourd'hui assez nombreuses dans les fastes de la science, au moins pour les régions septentrionales, où le développement de la vaccine ne se fait pas avec une aussi grande énergie que dans le Midi, et où, par conséquent, la peau n'est pas aussi infectée de virus préservateur que dans nos climats si propices à toute espèce de contagion.

Les désordres introduits par cette maladie dans toute l'économie sont d'autant plus graves, que la surface des tissus envahis est plus étendue, et que ces tissus sont de plus en plus rapprochés de la modification de structure qui constitue les muqueuses. Quelle fièvre ne donnerait pas le travail sous-cutané d'un sarcopte, par sa seule démangeaison, alors qu'il n'accompagnerait pas ses ravages de l'infiltration d'un produit acide et vénéneux ! Que si, avec ce cortége de causes morbipares, il s'introduit dans les cavités des organes internes, dès ce moment il est impossible de calculer la gravité des symptômes et le progrès du mal, car on ne peut pas soumettre au calcul les hasards qui dépendent des mœurs et volontés d'un insecte ; il suffira de dire que, la cause du mal suivant son cours sans obstacles, toutes les maladies inscrites dans le catalogue seront dans le cas de se dérouler aux yeux de l'observateur, selon que le sarcopte changera de place, du commencement à la fin, du début de la maladie à la mort.

1re *variété. Sarcopt. variolique des vaches* (cow-pox). Pustules qui surviennent principalement au pis des vaches, et qui, à l'époque de leur plus grand développement, affectent la forme de celle de la figure 14, pl. 17; c'est une vésicule blanc-bleuâtre, ombiliquée, entourée d'un cercle inflammatoire, au centre duquel elle semble reposer. A mesure que le développement de ces vésicules se presse et envahit la surface, elles se confondent et s'abouchent, pour ainsi dire, ensemble, et forment ensuite des ulcères rongeants qu'il est dès lors difficile de guérir. Cette maladie était connue, de temps immémorial, en Ecosse, sous le nom de *vérole des vaches* (cow-pox), et d'*eaux grasses des jambes* (grease).

2e *variété. Sarcopt. variolique de l'homme* (petite vérole, variole). Maladie s'annonçant, avant toute éruption de pustules, par des symptômes d'invasion qui consistent dans ce malaise général qui suit toute espèce d'intoxication, nausée, lassitude, douleurs à l'épigastre, assoupissement et céphalalgie ; deux ou trois jours après, on voit paraître

sur la peau des petites élevures enflammées, pointues, et qui, vers le septième ou le huitième jour, se remplissent d'un liquide séreux et se forment en pustules ombiliquées affectant divers contours, puis se rangeant les unes à la suite des autres et se soudant, pour ainsi dire, bout à bout. Si la nature des tissus se prête à cette maladie ou que la médication n'en arrête pas les progrès, la peau rougit et se tuméfie, les vésicules se multiplient et suppurent avec ou sans hémorragie cutanée. La *petite vérole*, qui n'était d'abord que *discrète* (c'est-à-dire, à pustules espacées, *pustulis discretis*), devient *confluente* (*pustulis coadunatis et confluentibus*). La fig. 15, pl. 17, donne un spécimen de la *petite vérole discrète*, et la fig. 16 un autre de la *petite vérole confluente*. Si on abandonne à elles-mêmes toutes ces vésicules et qu'on ne protége pas le tissu de la peau contre cette désorganisation, elles crèvent, et laissent leurs contre-empreintes gravées en creux dans le derme, d'une manière ineffaçable.

Quand la cause du mal pénètre dans les cavités des organes, elle y détermine toutes les maladies qui tirent leurs noms de la localité.

N. B. Les sous-variétés de la petite vérole, et qui ont reçu les noms de *varicelle, vérolette, vérole volante et bâtarde, varioloïde, chicken-pox* (ou pustules du poulet), *varicelle verruqueuse*, ou *swine-pox* (pustules du cochon), etc., ne sont que des modifications des effets de la même cause qui dépendent d'une modification incomplète imprimée aux tissus envahis, par l'invasion d'une variole qui d'abord n'a pas pu accomplir le cercle de ses ravages. Leurs différences ne consistent que dans des différences de configuration, d'élévation, de confluence des pustules, et dans la limpidité de la sérosité qui les remplit (*chicken-pox*). Ces sortes de maladies peuvent survenir aux personnes qui ont déjà reçu les atteintes préservatrices de la variole et de la vaccine, la variole et la vaccine ne préservant que de la variole proprement dite. Les noms spécifiques ne suffiraient pas, si l'on voulait classer systématiquement les diverses modifications qu'affectent les pustules dans les affections de ce genre. Du reste, ces retours incomplets de la maladie ne viennent point aux personnes chez qui la petite vérole a parcouru toutes ses phases une première fois.

3^e^ *variété. Sarcopt. variolique préventive* (variole artificielle par inoculation ou par vaccination, vaccine). La méthode des Orientaux

de s'inoculer le virus de la variole, afin de s'en préserver, était généralement répandue en Europe, lorsque Jenner fut amené par le hasard à fixer son attention sur un fait d'observation qui était de notoriété vulgaire dans le Glocester. Il apprit que l'inoculation ne prenait pas chez les individus employés dans les laiteries des vaches, vu que, par leurs écorchures à la main, ces vachers étaient sujets à s'inoculer le virus de la petite vérole qui vient au pis des vaches. Dès ce moment la *vaccine* était trouvée, et Jenner n'eut plus qu'à répéter l'expérience sur l'homme et sous ses yeux, pour l'ériger en découverte. La *vaccine* succéda à l'inoculation et se répandit rapidement dans tout le monde; son nom indique assez que le *virus* primitif, ou virus vaccin, a été pris dans la vérole de la vache. Cette maladie préventive n'est pas le produit d'un insecte, mais seulement celui de l'introduction artificielle du produit d'un insecte dans les chairs non envahies. La lancette empoisonnée agit à la façon des mandibules du sarcopte; elle inocule dans les tissus, à la faveur de la circulation, une qualité nouvelle qui n'est plus du goût du sarcopte. La vaccine préserve ainsi de la petite vérole, comme la petite vérole préserve d'une seconde invasion variolique.

Les symptômes généraux sont les mêmes que ceux d'une petite vérole incomplète et bénigne, mais avec bien moins d'intensité; dès le second jour, le vacciné commence à avoir mauvaise bouche, de l'inappétence d'une manière plus ou moins prononcée, selon les âges et les tempéraments, à éprouver des petits mouvements fébriles, de l'engourdissement dans le bras, de l'engorgement dans les glandes sous-axillaires, de la lassitude dans tous les membres. Chez les enfants à la mamelle, le lait, qui est leur panacée, les préserve de tout accident grave, et réduit tous les symptômes de la vaccine à leur minimum d'intensité; la vaccine leur réussit souvent très-bien, sans qu'ils donnent le moindre signe de malaise. Quant aux piqûres, le travail de désorganisation ne commence à être bien sensible que le troisième jour; on remarque à leur place une petite élevure enflammée et rénitente au toucher; le quatrième jour, elle offre à peine un millimètre de diamètre; le cinquième jour, on aperçoit une vésicule semi-sphérique, blanche, d'un millimètre et demi, au centre d'une aréole rouge de cinq millimètres de diamètre; le sixième, la vésicule a trois millimètres et demi et l'aréole un centimètre; la vésicule offre un petit ombilic au sommet, ombilic qui s'élargit de plus en plus

chaque jour ; le septième, vésicule = quatre millimètres, aréole = douze millimètres ; le huitième, vésicule = sept millimètres et demi, ombilic = trois millimètres et demi, aréole = seize millimètres ; le neuvième, vésicule = un centimètre, ombilic = cinq millimètres, aréole = vingt-cinq millimètres : la figure 13, pl. 17, représente la vésicule du huitième jour. Là s'arrête presque le développement ascendant de la vésicule ; le dixième, la place est tuméfiée. A dater de cette époque la vésicule vise à la suppuration et à la dessiccation, elle se forme en croûte qui tombe, en laissant à la place une empreinte circulaire gravée d'une manière ineffaçable dans la peau.

Nous avons pris ces dimensions sur un enfant d'un an, né de parents sains, d'une constitution un peu grêle, quoique bien portant du reste. Elles varient dans des limites très-rapprochées, selon les individus, et surtout par le mélange du virus vaccin avec le virus variolique, ou bien par la vaccination d'un individu qui a déjà eu des atteintes de petite vérole.

4e espèce. Sarcoptogénoses syphilitiques (vérole, *morbus gallicus*). Maladies provenant de la communication, par le contact des muqueuses, surtout celles des parties pudiques, d'un sarcopte indéterminé qui exerce ses ravages d'abord sous le derme, et puis, selon la médication, dans les tissus plus profonds. Les caractères pathologiques de cette terrible et sacrilége maladie (car elle tendrait à dégoûter l'homme du devoir le plus doux et le plus sacré que la nature lui ait imposé), ces caractères varient en raison de la nature des tissus envahis, des modifications que lui imprime le traitement, et des dispositions individuelles.

Le mal s'annonce par des taches d'un rouge comme violacé, combinaison de l'inflammation et de l'ecchymose, puis par des indurations, des intumescences, des dégénérations plus ou moins profondes des tissus, des développements anormaux et cancéreux, des pustules qui se dessèchent en croûtes minces et livides, sortes de produits si variables dans leur aspect, leur marche, leurs symptômes, leurs complications et leur terminaison, selon les individus, les organes et le mode de traitement, que la classification la plus minutieuse se trouve en défaut presque à chaque cas particulier. La figure 21, pl. 17, représente à leur état le plus réduit, et dans leur cadre le plus étroit, les principaux produits morbides qui caractérisent cette maladie ; en

haut un *tubercule*, et à sa droite la croûte qui lui succède et qui se rapproche de celle du *ruppia*, fig. 6; en bas, à gauche, un *chancre excavé* ou *ulcère induré*, et a droite une *végétation* en crête de coq et de chou-fleur, qui se développe aux parties génitales et à l'anus : il est impossible de ne pas voir l'œuvre d'un insecte sous-cutané dans ces divers produits. Depuis sa première apparition en Europe, le mal a bien dégénéré de sa gravité, par suite, sans doute, des modifications que la médication a apportées successivement dans la nature du virus et de la cause animée qui l'inocule. A l'époque où nos premiers travaux donnèrent l'éveil sur le parti que la médecine devait tirer de l'histoire naturelle, les journaux firent grand bruit d'une découverte importante qu'un journaliste aurait trouvée dans ce champ, que nous nous occupions à défricher dans le silence et sans beaucoup de bruit. L'auteur aurait surpris, dans l'écoulement vaginal des femmes affectées de blennorragie, l'insecte qui en était l'artisan, et il l'appela *tricho-monas;* mais quand on confronte la figure qu'il en donne avec celles que nos devanciers ont publiée, et surtout quand on est un peu au courant de l'histoire des infusoires, on reste convaincu que l'auteur a commis deux méprises assez graves : la première en prenant le premier développement et l'extrême jeunesse d'une vorticelle rameuse pour un nouvel infusoire, et la seconde pour avoir vu l'artisan de la maladie dans un animalcule qui ne se développe qu'après coup dans le liquide qu'on extrait du vagin. C'est dans le pus abandonné à l'air que l'auteur a observé son animalcule, et certainement non dans le liquide immédiatement extrait du vagin; un infusoire tel que la vorticelle est un produit, et jamais une cause de maladie (*). Les effets morbides de la syphilis, au contraire, indiquent l'œuvre d'un sarcopte, mais d'une espèce différente des précédentes, et dont le mode de vivre et de ravager les chairs se rapproche de la *chique* des régions intertropicales (642).

(*) Comparez les figures 1, pl. 1; 16, 17, 18, pl. 3 et 7, pl. 26, etc., de l'*Encyclopédie*, avec les figures de Donné (*Recherches microscopiques sur la nature des mucus et de la matière des divers écoulements des organes génito-urinaires, chez l'homme et chez la femme*, 1837), et vous resterez convaincus de la justesse de notre observation. Mais, à nos yeux, les monades de Muller ne sont que l'extrême jeunesse et l'éclosion des œufs des infusoires de grande taille; et quand elles sont ramifiées, elles sont le jeune âge des vorticelles rameuses. Si Muller avait fait cette observation avant nous, il aurait épargné à la science bien des doubles emplois et des méprises; autrement, en lisant Muller, on serait porté à croire que les infusoires naissent avec la taille adulte et ne se développent jamais davantage.

5[e] ESPÈCE. SARCOPTOGÉNOSE MORBILLEUSE (*morbilli*, rougeole et scarlatine).

Maladie contagieuse, presque toujours accompagnée de répercussion dans les voies respiratoires (angine, toux, croup, coqueluche), commençant par un frisson, un malaise général, s'annonçant par un prurit et des taches à la peau. Ces deux maladies, qui sont le propre de l'enfance, et surviennent rarement à l'adulte, varient de gravité, de durée et de symptômes, selon les soins, la médication et la constitution du sujet. (Insecte indéterminé.)

1[re] *variété. Sarcopt. rubéolique* (rougeole proprement dite, fièvre morbilleuse, *rubeolæ*). Taches rouges, proéminentes, de la dimension des morsures des puces, fig. 17, pl. 17, d'abord séparées par des interstices non envahis, puis se réunissant en séries courbes et en forme de croissant, qui s'affaissent vers le septième ou le huitième jour, à dater de l'invasion, et se terminent, avec ou sans suppuration, par une desquamation farineuse; les récidives ne sont pas rares.

2[e] *variété. Sarcopt. purpurique* (scarlatine, *purpura*, *morbilli confluentes*, fièvre rouge). Diffère de la précédente, dont elle ne semble qu'un *maxima*, par le nombre de petits points rouges proéminents qui se multiplient tellement, qu'ils ne forment plus qu'une grande tache écarlate sur toute la surface du corps ; la maladie se termine par desquamation, pl. 17, fig. 23.

3[e] *variété. Sarcopt. urticaire* (*uredo, purpura urticata*, fièvre ortiée, porcelaine, scarlatine ortiée). Maladie non contagieuse et qui rend la peau rubéfiée, comme si on l'avait frottée avec des orties ; elle est accompagnée d'une vive démangeaison.

6[e] ESPÈCE. SARCOPTOGÉNOSE MÉLANOSIQUE (mélanose, varus, crinons, comédons (720).

Maladie provenant du travail sous-cutané d'un insecte qui transforme les bulbes naissant des poils, les papilles nerveuses, en produits d'une couleur tantôt blanche, tantôt noire, d'une consistance tantôt adipeuse et tantôt cornée, de formes bizarres et infiniment variables et de dimensions quelquefois si petites, qu'on ne les distingue plus que par leur agglomération qui forme tache. Nous avons donné déjà des figures grossies de quelques-unes des formes que ces produits affectent à l'état corné. La figure 20, pl. 17, représente un petit spé-

cimen des taches mélanosiques que nous avons eu l'occasion d'observer sur un homme de vingt-quatre ans, d'une obésité monstrueuse ; chez lui ces taches occupaient, sur l'abdomen et la poitrine, un espace de dix centimètres de diamètre chaque. Chez les enfants qui viennent de naître, cette mélanose est le symptôme d'un état alarmant, et se complique de *trismus*, de convulsions, d'angine ; et, si une prompte médication ne vient pas vite à l'aide du malade, la mort ne tarde pas à suivre ces apparitions. Les varus sébacés et adipeux sont moins une maladie qu'un accident inoffensif de la peau.

7e ESPÈCE. SARCOPTOGÉNOSE MILIAIRE (suette miliaire, suette des Picards, *miliaris sudatoria*, pl. 17, fig. 7).

Fièvre, sueurs abondantes d'une odeur fétide particulière, éruptions de petits boutons ou vésicules jaunes plus petites encore que des grains de millet ; cette maladie, œuvre d'un insecte sous-cutané, se déclare souvent par des épidémies qui s'étendent dans un rayon assez grand autour de certaines localités. On cite les épidémies de Londres (1485, 1506, 1507, 1528), de Guise (1759), de Beauvais (1750), d'Hadervilliers (1773), de l'Oise (1821 et 1832), de la Dordogne (1842).

8e ESPÈCE. SARCOPTOGÉNOSE ACNIFORME (*acne, ionthos*).

Maladie caractérisée par de petits aphthes ou pustules jaunes, arrondies, disséminées, et dont le nombre forme la gravité. (Insecte indéterminé.)

1re *variété. Acne de la peau* (*varus jaunes*). Petits aphthes que l'on trouve disséminés assez souvent sur le nez, les pommettes et le menton des nouveau-nés, et qui, à cause de leur petit nombre, n'entraînent aucun symptôme morbide. La fig. 9, pl. 17, en représente quelques-uns que nous avons observés sur un enfant de trois mois. Si la peau en était recouverte, la maladie présenterait des caractères sensibles de fièvre.

2e *variété. Acne intestinal* (muguet, aphthes couenneux, stomatite, millet, blanchet, etc.). Maladie des enfants qui couvre de ces aphthes les parois buccales et intestinales, et en occasionne l'exfoliation sous forme de fausses membranes, et leur plus ou moins prompte désorganisation ; la seconde de ces deux variétés est la répercussion de la première.

Règle générale. Toute maladie de la peau qui se présente avec le caractère de vésicules imperforées et qui se reproduisent bout à bout ou de proche en proche, avec les mêmes caractères d'aspect, de forme et de dimension, est l'œuvre d'un sarcopte, dont la nosologie doit se proposer désormais de déterminer les habitudes et la conformation.

---

sixième sous-genre : MALADIES APHIGÈNES (*Aphigénoses*).

1194. Maladies provenant du parasitisme des pucerons (745), des thrips (781), des cochenilles (777) et des cicadaires (792). Ces maladies sont toutes particulières aux végétaux, qu'elles épuisent et dont elles déforment les organes de diverses façons.

Nous les diviserons en quatre sous-ordres, selon que le parasite s'appliquera à la tige, aux feuilles, à la fleur et au fruit, c'est-à-dire, aux organes vivants, y ajoutant avec doute un cinquième sous-ordre, quand le parasite s'appliquera aux tissus ligneux morts et exposés à l'obscurité.

premier sous-ordre : APHIGÉNOSES CAULINAIRES.

1195. Quand le parasite s'applique aux jeunes pousses des tiges, chaque figure y laisse une trace, œuvre d'une succion, et qui se traduit par un organe de superfétation ou de dégénérescence. La tige n'en continue pas moins son développement, à moins que le nombre des parasites ne devienne trop grand, sa maladie n'étant que cutanée. Cette affection végétale est l'analogue de la gale psorique (732).

1re espèce. Aphigén. lenticulaire (763).

Chaque piqûre laisse pour trace une verrue en écusson (œuvre du puceron).

2e espèce. Aphigén. pilaire (768).

La trace de la piqûre se transforme en poil, analogue chez les végétaux de la plique chez les animaux (œuvre du puceron).

3[e] ESPÈCE. APHIGÉN. SPINAIRE (765).

Le poil acquiert la consistance et les dimensions d'un piquant et d'une épine (œuvre du puceron).

4[e] ESPÈCE. APHIGÉN. MÉDULLAIRE.

La succion du parasite est si puissante et si active, que tous les tissus s'épuisent de leurs sucs jusqu'à la moelle, ce placenta de tous les organes de développement du tronc ou de la tige herbacée (œuvre de la cochenille (780) et des cicadaires) (792).

5[e] ESPÈCE. APHIGÉN. CORTICAIRE.

L'écorce jeune est frappée d'atonie, avant son développement complet, et pendant que tous les autres emboîtements du tronc continuent à se développer. Elle se tend sous l'effort et en arrête le développement (œuvre de la cochenille du pêcher).

2[e] SOUS-ORDRE : APHIGÉNOSES PHYLLAIRES.

1196. Maladies provenant du parasitisme de ces insectes sur la page inférieure des feuilles. Les effets de leurs piqûres désorganisent la feuille et laissent des traces tantôt sur la page supérieure, tantôt sur l'inférieure. La feuille se déforme, ou se recroqueville, ou se gaufre de diverses manières ; dans le langage des jardiniers, elle a *la cloque*.

1[re] ESPÈCE. APHIGÉN. ÉCAILLAIRE.

Se manifestant, sur la page supérieure, par des plaques noires, dures et ligneuses, qui ne sont que la transformation du parenchyme en substance ligneuse (*xyloma* des auteurs) (765).

2[e] ESPÈCE. APHIGÉN. PILAIRE.

Se manifestant, sur la page supérieure, par des plaques analogues, sous lesquelles, du côté de la page inférieure, se développent des poils feutrés et à une seule spire (*erineum* des auteurs) (768).

3[e] ESPÈCE. APHIGÉN. TUBERCULAIRE.

Se manifestant, sous la page inférieure, par la transformation des cellules en tubercules, dont les cellules élémentaires s'isolent en

granulations simples ou composées, et s'échappent au dehors en crevant l'épiderme de la cellule maternelle, ou bien restent adhérentes à la feuille après avoir crevé cet épiderme (765).

1re *variété. Aphig. à granulations simples et pulvérulentes* (*uredo* des auteurs). La forme et les dimensions des granulations dépendent de la structure élémentaire de la feuille.

2e *variété. Aphig. à granulations bicloisonnées* (*œcidium* des auteurs) (765).

3e *variété. Aphig. à ampoules claviformes adhérentes cloisonnées* (*puccinia* des auteurs) (767). Toutes ces maladies sont l'œuvre des pucerons.

4e ESPÈCE. APHIGÉN. VÉSICULAIRES OU PSEUDOCARPAIRES.

Grandes vésicules plus ou moins analogues à des fruits, que la piqûre d'un puceron façonne sur la surface des feuilles, sur le pétiole ou sur les jeunes tiges herbacées (758).

3e SOUS-ORDRE : APHIGÉNOSES FLORALES.

1197. Déformations, dégénérescences et superfétations que la piqûre d'un puceron ou d'un thrips fait naître dans les tissus des enveloppes florales (785).

1re ESPÈCE. APHIGÉN. ÉPIDERMIQUES et FURFURACÉES.

L'épiderme desséché se détache en forme d'écailles furfuracées, et les cellules qu'il recouvre sous forme de farine (*blanc* ou *meunier* des jardiniers).

2e ESPÈCE. APHIGÉN. PÉLORIAIRES.

Transformations des pétales et sépales en organes foliacés sous l'influence du parasitisme du thrips (783).

3e ESPÈCE. APHIGÉN. NECTARIPARES.

Formations de cornets d'incubation sur la surface d'un sépale ou d'un pétale, par suite du dépôt de l'œuf du puceron (774). Si le pétale n'était pas un organe éphémère et promptement caduc, ce nectaire deviendrait, comme sur les feuilles, une vésicule de grande dimension, un *pseudocarpaire*.

4e SOUS-ORDRE : APHIGÉNOSES CARPAIRES.

1198. Maladies qu'imprime au pistil le parasitisme du puceron ou thrips (781).

1re ESPÈCE. APHIGÉN. PULVÉRULENTE.

Transformation des cellules élémentaires en granulations noires et qui s'échappent en poussière (*charbon et carie* des ovaires des céréales) (786).

2e ESPÈCE. APHIGÉN. FOLIACÉE, qui ramène le pistil à son état primitif de feuille herbacée (783).

3e ESPÈCE. APHIGÉN. FONGUEUSE, qui transforme le tissu du pistil en une fongosité cornée (*ergot* du seigle et des graminacées) (788).

5e SOUS-ORDRE : APHIGÉNOSES AUTOMNALES.

1199. Maladies que les pucerons, les cochenilles, les thrips ou autres insectes analogues déterminent sur les tissus herbacés qui sont passés à l'état ligneux et cortical, et qui ne tiennent plus à l'individu vivant. La piqûre de ces insectes produit, sur ces sortes de tissus, des développements nocturnes et étiolés, dont les formes régulières nous trouveront difficilement disposés à reconnaître l'origine aphidigène. Et pourtant, quoi de plus constant et de plus régulier que les galles produites par les insectes, et que les vésicules produites par les pucerons sur les végétaux vivants? Si les champignons étaient assimilables aux végétaux herbacés, et se reproduisaient de graines, nous pourrions les cultiver et les reproduire à volonté par le semis, ce qui jusqu'à présent s'est refusé à toutes les tentatives. On nous objectera la reproduction du champignon de couches, au moyen du *blanc* de champignons. Mais si l'on veut bien observer que ce blanc est en mottes en non en graines, que le champignon ne pousse que sur tel ou tel fumier placé dans telle ou telle circonstance, on verra que l'objection perd un peu de sa force. Par la méthode des champignonnistes, ce n'est pas la graine que l'on sème, ce sont des circonstances de développement que l'on reproduit. Supposez, par exemple, qu'un puceron ou autre insecte de ce genre ait déposé ses

myriades d'œufs dans les tissus d'un tissu organisé mort; le blanc qui en résulte reproduira les effets morbides de ce parasitisme d'incubation (764), non pas par suite du développement de sporules ou graines, mais seulement par suite de l'incubation de ces œufs. A mes yeux ce blanc jouera donc le rôle des germes que nous confions à la terre. Pour que l'œuf du puceron se développe, il lui faut, ou les produits de la fermentation herbacée et vitale, ou ceux de la fermentation étiolée et obscure. Les produits de son incubation varieront de forme et de consistance, selon l'une ou l'autre circonstance. Tous les champignons, même ceux qui paraissent les plus isolés, viennent sur les débris morts de tiges ou de feuilles, sur les débris de ligneux enfin.

1re ESPÈCE. APHIGÉN. GLUTINIQUE, ou développements nocturnes, à la surface des liquides ou des tissus qui subissent la fermentation saccharine ou acétique (*mucédinées* des auteurs).

2e ESPÈCE. APHIGÉN. ÉPIDERMIQUE OU LENTICULAIRE.

Développements nocturnes des écussons ou lenticelles (763) qui auraient été repoussés avec l'écorce, par le développement de la tige vivante. La lenticelle crève, et il en sort un petit bouton jaune (*sphæria* ou *tubercularia* des auteurs) (780) ; une grosse verrue qui s'étale en chapeau, à surface inférieure pelucheuse, et à surface supérieure lisse (*peziza* des auteurs) ; ou bien à surface inférieure poreuse (*boletus*) ; ou bien à surface inférieure lamellée (*agaricus*) ; ou bien à chapeau favéolé, clathracé et réticulé (*phallus*). Enfin ces verrues se résolvent en poussière qui s'échappent dans les airs (*lycoperdon*). Nous sommes obligé de ne faire qu'indiquer ici des aperçus, nous réservant de les développer dans un travail d'une tout autre spécialité.

6e SOUS-ORDRE : APHIGÉNOSES ANIMALES ou DARTROÏDES (*Impetigo, lichen*).

1200. Je rapporte à un insecte analogue, par ses habitudes du moins, aux kermès (777), la maladie dartreuse que j'ai eu déjà l'occasion de décrire dans le *Nouveau Système de chimie organique* (tom. 2, p. 678), et dont je donne les figures pour la première fois dans cet ouvrage, pl. 7, fig. 5.

Un enfant mâle, âgé de quinze ans, fut pris, à quelques lignes au-dessus du bout du sein droit, d'une démangeaison des plus vives, laquelle ne tarda pas à être accompagnée d'une rougeur qui s'étendait de proche en proche, et avait acquis le lendemain le diamètre d'un écu de cinq francs, *a*, fig. 5. Le surlendemain il commença à s'en former une nouvelle à quelques lignes de la première. Ces taches offraient une surface purpurine chagrinée, ou plutôt marquée de séries de petites granulations, rayonnant du centre à la circonférence, et puis des cercles ou ondulations de petits points noirs espacés entre eux. A la loupe, tous ces petits points noirs affectaient la forme de tout autant d'écussons lisses, ovales, incrustés assez profondément dans le tissu de la tache, et atteignant jusqu'à un demi-millimètre dans leur plus grand diamètre *c*, fig. 5. J'en enlevai un certain nombre ; ils se détachèrent régulièrement, laissant un chaton assez profond dans la plaie, d'où suinta un liquide limpide. En examinant le reste de la surface de la tache, on voyait ces écussons s'effacer en grandissant, et, de passage en passage, finir par ne plus offrir de distinct qu'un contour marqué de petits points noirs, qui n'étaient autres que tout autant de germes de nouveaux écussons. Soit le cercle d'écussons *b*, fig. 5, pl. 7, je dis que ce cercle a commencé par l'un de ces écussons, qui s'est agrandi et oblitéré, en pondant, pour ainsi dire, par ses contours, des petits écussons, dont chacun devient à son tour le centre générateur d'un nouveau cercle de petits écussons ; on en voit un qui se forme ainsi sur l'un des points du grand cercle. Comment expliquer ce phénomène, si ce n'est par l'analogie des kermès de nos plantes ? Supposons, en effet, un instant que chacun de ces écussons *c*, fig. 5, pl. 7, soit un kermès fixé sur la peau, et se développant immobile ; lorsque sa génération en aura épuisé de proche en proche les entrailles, elle se trouvera rangée circulairement, par l'effet seul de la configuration du bouclier maternel ; et chaque petit se développant, engendrant et se sacrifiant à la manière de la mère, reproduira autour de lui le même phénomène et étendra le ravage d'un cercle osculateur de plus. Ayant placé un de ces écussons au foyer du microscope, il sortit du dessous de la circonférence, dans l'eau du porte-objet, des globes albumineux *d*, fig. 5, pl. 7, ovoïdes, semblables aux globules du sang des batraciens, et qui s'étendaient comme eux dans l'eau, en présentant un noyau central. Or, en plaçant sous le foyer du micro-

scope et dans une goutte d'acide sulfurique, pour en rendre les parois transparentes, un kermès non encore fixé du laurier-rose, on aperçoit, dans la région abdominale, une agglomération d'œufs, dont la configuration rappelle absolument celle des corps que je viens de décrire.

Au reste, il m'a suffi d'appliquer des compresses d'alcool camphré sur ces deux taches, pour en arrêter le développement et faire cesser tout à coup les démangeaisons.

SEPTIÈME SOUS-GENRE : MALADIES CIMIGENES (*Cimigénoses*) (794).

1201. Maladies provenant du parasitisme cutané ou muqueux des punaises et des hippobosques, qui sont les pucerons des animaux et de l'homme, avec la différence que leur trompe, en s'enfonçant dans les chairs, n'y détermine pas les mêmes développements anormaux, et arrête ses ravages aux dimensions d'une extravasation et d'une tache, pl. 17, fig. 17. Ces taches se distinguent par un point rouge-noir, trace de la perforation, entouré de deux aréoles concentriques, l'interne plus étroite et plus rouge que l'externe ; leur diamètre ne dépasse que bien rarement cinq millimètres. Quand les punaises s'arrêtent à la peau, elles ne sont cause que d'un mouvement fébrile et incommode qui trouble le sommeil, mais ne laisse pas d'autres traces nosologiques. Les punaises étant des insectes nocturnes, la maladie se dissipe au point du jour, qui met en fuite ces parasites ; mais des parasites qui se réfugient dans les fentes des vieux bois, pour se soustraire à la surveillance de l'animal éveillé et à l'importunité de la lumière, ne pourront-ils pas se réfugier, dans le même but et avec les mêmes avantages, dans les cavités de certains de nos organes extérieurs? or, dès ce moment, leur parasitisme sera dans le cas d'avoir pour nous des conséquences plus graves. Supposez, en effet, que les plus petites s'insinuent dans les fosses nasales ; outre l'*odeur punais* que le patient exhalera par le nez, ne ressentira-t-il pas tous les symptômes de la céphalalgie, et de cette impatience furieuse, qui est le produit d'un frôlement ou d'une solution de continuité exercée sur les papilles nerveuses d'une surface aussi impressionnable?

HUITIÈME SOUS-GENRE : MALADIES PULIGÈNES (*Puligénoses*) (803).

1202. Maladies provenant du parasitisme, soit de la puce, soit de sa larve. Les effets du parasitisme de l'insecte parfait rentrent dans la catégorie précédente ; les effets du parasitisme de sa larve entrent, au contraire, dans les catégories suivantes ; et s'il devient prouvé que cette larve se fraye une route dans nos tissus, je ne sache plus d'espèces de maladies de désorganisation dont elle ne puisse être la cause. Les puligénoses doivent donc être divisées en deux sous-ordres distincts : les PULIGÉNOSES PAR L'INSECTE, et les PULIGÉNOSES PAR LA LARVE. Qui sait si la larve de la puce n'est pas le principal insecte auteur du ravage et de la carie des dents ? Il est évident à nos yeux, en effet, que la carie des dents est l'œuvre d'une larve à mandibules, et c'est ici l'occasion de nous expliquer plus amplement à ce sujet.

Carie et maladie des dents (*Puligénose dentaire*).

1203. Il en sera de l'odontalgie, comme nous avons vu qu'il en a été de la maladie psorique (700) ; le préjugé populaire finira par l'emporter sur l'incrédulité scientifique, et l'observation des bonnes femmes aura raison sur les théories des savants ; quand il s'agit d'observations naïves, la science, trop outrecuidante de sa nature, est toujours en arrière du bon sens public.

Les habitants des régions méridionales, où il paraît que la vue est plus subtile, savent très-bien, de temps immémorial, que, pour se débarrasser du ver qui leur ronge les dents, dans leurs violents accès d'odontalgie, ils n'ont qu'à humer la vapeur d'une infusion bouillante de plantes narcotiques, ou même de l'eau pure, en ayant soin de se tenir la tête plongée, au moyen d'un voile, dans cette atmosphère de vapeurs. J'ai vu moi-même dans ma jeunesse, parmi les glaires filantes que la fumigation leur faisait rendre, j'ai vu, dis-je, nager, privés de mouvement, des petits corps qui m'avaient tout l'air de vers, et la douleur disparaissait ensuite.

Scribonius Largus (*Compos.* 54) avait de même vu qu'il suffisait de respirer la vapeur dégagée par la combustion des graines de jusquiame ou d'alkékenge sur des charbons incandescents, pour rendre

les vers auteurs du mal de dents. Quelques auteurs, tels que Rhodius et Hollérius, avaient pensé que ces vers n'étaient autres que les embryons de la graine de jusquiame, opinion qui, dans ces derniers temps, a été reprise et soutenue par Brera et Bremser; mais il ne viendra dans l'esprit à personne que jamais les femmes du peuple aient pu assimiler à des vers l'embryon, avec ses deux cotylédons divergents, de la graine des plantes employées en infusion; d'un autre côté, les auteurs les plus dignes de foi n'ont pas manqué d'occasions d'observer, de leurs propres yeux, des vers dans les dents cariées; les archives de la science sont assez riches en ces sortes d'observations (*), et presque tous les auteurs qui en parlent les comparent aux petits vers ou larves qui grouillent dans le fromage.

Or, quand on examine attentivement le travail de la carie sur les dents, il est impossible de ne pas y voir l'empreinte des mandibules d'un insecte, et rien n'y offre les caractères d'une décomposition spontanée. Soit, par exemple, la deuxième molaire que la figure 7, pl. 7, représente grossie huit fois environ, vue de champ et par sa surface supérieure; elle a été arrachée à un homme de trente-six ans. On y remarque une érosion cruciale, sur laquelle on compterait volontiers les coups de mandibules de l'insecte, comme tout autant de coups de la gouge avec laquelle le maréchal taille la sole des chevaux. On ne saurait jamais se décider à admettre que ces tailles, faites comme au burin, soient les effets de la désagrégation spontanée et fermentescible de la substance de la dent même. On voit que l'insecte a dû commencer son travail par la sinuosité *b* où il pouvait s'aventurer, sans crainte d'être écrasé par le rapprochement des mâchoires, qu'il s'est avancé ensuite droit devant lui; que, rebroussant chemin aussitôt, il a croisé, par un nouveau terrier, sa première route; mais en reprenant en sous-œuvre son travail et par le côté extérieur de la dent, sur lequel il était plus à l'abri des frôlements de la langue, il a pu s'y creuser un terrier plus profond *a*, et dont les parois portent les nombreuses empreintes du jeu de ses mandibules; et là, pour se mettre encore plus en sûreté, il avait pratiqué une petite ouverture de communication avec une autre

(*) *Voyez*, entre autres écrits, Joh. Agricola, *Not. in Johan. Propp.;* — Phil. Salmuth, cent. 3, obs. med. 32; — *Ephem. cur. nat.*, ann. 9, obs. 24 et 187, et ann. 2, déc. 2, ann. 1686, obs. 192, pag. 383; — Andry, *de la Gén. des vers*, chap. 5, pag. 48, tom. 1; — *Recueil périodique d'obs. de méd.*, tom. 7, 1757, pag. 256, etc.

cavité ou chambre. Un travail de désorganisation n'a jamais rien produit de tel, et du reste les douleurs lancinantes du mal de dents viennent encore à l'appui de ces soupçons si bien confirmés par l'analogie des apparences. Les dents peuvent donc être cariées par l'érosion d'une larve ou ver qui se nourrit de leur substance, comme elle se nourrirait de la substance des os, dernier point dont la réalité est aujourd'hui acquise à la science. Le problème à résoudre est de déterminer les espèces de larves qui s'attaquent plus habituellement aux tissus dentaires, et se glissent de là jusque dans la substance de l'os maxillaire, où les remèdes odontalgiques sont moins en état de les atteindre; car je suis persuadé qu'il y en a de plusieurs sortes: les larves des mouches qui rongent les os ne dédaigneraient pas dans l'occasion le tissu dentaire.

NEUVIÈME SOUS-GENRE : MALADIES MYOGÈNES (*Myogénoses*) (809).

1204. Maladies provenant de la piqûre des diptères (*mouches* et *œstres*), ou du parasitisme de leurs larves. La piqûre des œstres et des mouches cuit plus qu'elle ne démange; elle occasionne un mouvement convulsif d'abord, et puis un travail inflammatoire. La gravité du mal dépend du nombre des diptères; car c'est un mal de superficie et cutané, qui n'est désagréable à nos sens que par la fièvre et l'insomnie qu'il suscite. L'action chimique de la piqûre est une vraie urtication; l'acidité y domine. Il n'en est pas de même des ravages de la larve; une seule, si petite qu'elle soit, peut, en s'introduisant dans les tissus d'un organe sacré, y laisser le germe de la désorganisation et de la mort.

PREMIER ORDRE : MYOGÉNOSES VÉGÉTALES (847).

1205. Maladies des végétaux provenant du parasitisme des larves des mouches.

1re ESPÈCE. MYOGÉN. SOUS-CUTANÉES (851).

Maladies produites par la reptation de la larve sous l'épiderme des feuilles.

2e ESPÈCE. MYOGÉN. CAULINAIRES.
Maladies produites par le développement de la larve dans le tissu des tiges et racines.

3e ESPÈCE. MYOGÉN. CARPAIRES.
Maladies produites par le développement de la larve dans l'intérieur d'un fruit.

4e ESPÈCE. MYOGÉN. MYCÉTAIRES.
Maladies de décomposition précoce, chez les champignons, produite par le parasitisme des larves de mouches.

2e ORDRE : MYOGÉNOSES ANIMALES (814, 826).

1206. Maladies des animaux provenant du parasitisme des mouches ou des larves.

PREMIER SOUS-ORDRE : MYOGÉNOSES ÉPIDERMAIRES ou PAR LA MOUCHE.

Piqûres de mouches et d'œstres à l'état parfait.

1re ESPÈCE. MYOGÉN. CUTANÉES (*phlyctènes*, *pétéchies*, *boutons*, *tubercules*, etc.).

2e ESPÈCE. MYOGÉN. OPHTHALMIQUES (*orgelet*, *conjonctivite*, *staphylomes*, etc.).

2e SOUS-ORDRE : MYOGÉNOSES INTERNES ou PAR LA LARVE.

1207. Maladies provenant du parasitisme d'une larve de mouche introduite dans l'un quelconque de nos organes ; et ces larves peuvent s'introduire dans tous, jusque dans les tissus osseux, désorganisant tout sur leur passage, et faisant virer tout à la décomposition putride et purulente.

1re ESPÈCE. MYOGÉN. MUSCULAIRE.
Parasitisme de la larve dans le tissu musculaire (*rhumatisme*, puis *clapiers purulents*, *collections de pus*, avec ou sans *fistules*).

2e ESPÈCE. MYOGÉN. NERVEUSE.

Érosion des gros nerfs par la larve (à la suite, paralysie du membre dépendant, et atrophie des glandes, organes des sens, ou viscères que ce nerf anime).

3e ESPÈCE. MYOGÉN. OSSEUSE.

Érosion des os par une de ces larves (carie osseuse, douleurs ostéocopes, *spina ventosa*, dégénérescence des os, ramollissement du tissu osseux; et à la suite, développements cancéreux, exostoses, ostéosarcomes, masses encéphaloïdes, etc.).

4e ESPÈCE. MYOGÉN. TENDINEUSE OU LIGAMENTEUSE.

Érosion des ligaments et tendons par une de ces larves (et à la suite, ankyloses et soudures des articulations, difformités et estropiements, ou chute des membres).

5e ESPÈCE. MYOGÉN. INTESTINALE.

Érosion de l'estomac et des intestins (dyssenterie ou diarrhée, perforation des intestins, fièvre typhoïde, choléra-morbus, etc., MORVE).

6e ESPÈCE. MYOGÉN. SPLÉNIQUE.

Invasion de la larve dans la rate ou le pancréas, où les médicaments internes l'atteignent moins vite, en sorte qu'elle peut y suivre avec régularité toutes les phases de son développement, y subir ses mues, y alterner son sommeil avec ses habitudes diurnes, et produire par conséquent, sur le malade, les intermittences de douleurs et de repos qui caractérisent les fièvres intermittentes.

7e ESPÈCE. MYOGÉN. OTITE.

Introduction des larves dans le tuyau auditif, avec ou sans perte de l'ouïe, selon la durée du parasitisme et le nombre des parasites.

8e ESPÈCE. MYOGÉN. OPHTHALMIQUE.

Introduction de la larve dans l'orbite ou dans le globe de l'œil (perte de la vue, dégénérescence du globe de l'œil, avec tout le cortége précurseur des ravages de toutes les formes, qu'un pareil travail peut amener dans un organe aussi compliqué).

9ᵉ ESPÈCE. MYOGÉN. SEXUELLE.

Introduction de la larve dans les divers appendices de l'appareil sexuel de l'homme ou de la femme, et prenant tout autant de différents noms qu'elle arrive à telle ou telle portion de l'organe (hydrocèle, sarcocèle, ulcères, cancers de l'utérus, etc.).

10ᵉ ESPÈCE. MYOGÉN. URINAIRE.

Introduction de la larve dans les diverses régions de l'appareil urinaire (altérations des reins, paralysie de la vessie, rétrécissement du canal de l'urètre, dysurie, urine graveleuse, diabète sucré).

11ᵉ ESPÈCE. MYOGÉN. PULMONAIRE.

Introduction des larves dans le tissu du poumon (hémoptysie, crachements de sang, péripneumonie, suivie d'une mort prompte et inattendue).

12ᵉ ESPÈCE. MYOGÉN. CÉRÉBRALE.

Introduction des larves dans la boîte cranienne (céphalalgies, fièvre cérébrale, manie, délire furieux; puis ramollissement et altération profonde de la pulpe cérébrale, perte de la mémoire, attaques d'épilepsie, apoplexie foudroyante, selon que la larve passera des méninges dans la pulpe du cerveau). Que si ses ravages commencent par la région inférieure, en se promenant d'une paire de nerfs à l'autre, elle pourra supprimer du cadre de l'économie successivement tous les organes des sens et de la locomotion, avant de nous frapper d'apoplexie générale. Tant que le malade possède sa pleine connaissance, il éprouve, sur les méninges et sous la boîte cranienne, un sentiment de reptation qu'il assimile à la reptation d'un insecte sur la peau.

DIXIÈME SOUS-GENRE : MALADIES CULICIGÈNES (*Culicigénoses*).

1208. Maladies produites par le parasitisme externe du cousin, et par le parasitisme interne de sa larve (810), d'où les deux sous-ordres *Culicigén. externes* et *internes*.

ONZIÈME SOUS-GENRE : MALADIES PHTHIRIGÈNES (*Phthirigénoses*) (861).

1209. Maladies produites par le parasitisme des poux; les poux rongent le derme et le transforment en larges croûtes creuses au centre, parce que l'insecte, minant ces plaques en rongeant de la circonférence au centre, c'est par le centre que cette croûte adhère à la peau, et par les bords qu'elle s'en détache. Au reste, ces croûtes varient de largeur, de forme et de couleur, selon les individus, leur âge et la nature des tissus infectés. L'*impetigo*, pl. 17, fig. 8, et la croûte du *rupia*, fig. 6, ne sont que deux des mille formes que prennent, en se desséchant, les produits de la désorganisation opérée par les mandibules de ces insectes.

1re ESPÈCE. PHTHIRIGÉN. CUTANÉES OU EXTERNES.

Maladies produites sur la peau par les érosions du pou. Bosses, bubons, pustules, ulcérations, croûtes faveuses et impétigineuses, tumeurs stéatomateuses, strumeuses, glandulaires (*lupus*, *lèpre*, *pityriasis*, *teigne*, *dartres de la face*, *favus*, *impetigo* des auteurs).

2e ESPÈCE. PHTHIRIGÉN. PILAIRES.

Maladies des poils déterminées par le travail d'un pou d'une espèce particulière, qui les déforme et les multiplie, à la manière des œuvres des *cynips* (alopécie, calvitie, plique polonaise) (886).

3e ESPÈCE. PHTHIRIGÉN. IMPUDIQUE (889).

Ravages occasionnés sur le voisinage des parties sexuelles, et sur le visage même, par le parasitisme du *pou du pubis*, ou *morpion*.

4e ESPÈCE. PHTHIRIGÉN. SOUS-CUTANÉE OU SÉNILE (893).

Maladie produite par un pou qui vit à la manière des acares, en creusant son terrier et sa vésicule sous l'épiderme. Le corps de l'homme se couvre alors de petites phlyctènes blanches ou noires, que représente la fig. 22, pl. 17. Le malade éprouve de violentes démangeaisons partout où le mal s'étend (*prurigo senilis*, *maladie pédiculaire*).

5e ESPÈCE. PHTHIRIGÉN. INTERNE (883, 895).

Maladie qui se développe dans la cavité d'un organe par l'intro-

duction de certains poux. Dans un pareil milieu l'exfoliation des muqueuses et des séreuses, protégée contre l'action du hâle, prend un caractère stéatomateux qu'on ne rencontre pas sur les croûtes du derme. Quant aux caractères de la maladie, ils varient selon la nature de l'organe envahi. Pour exprimer ces variétés, il suffit de joindre le nom de l'organe à la dénomination spécifique.

DOUZIÈME SOUS-GENRE : MALADIES KENTRIGÈNES (*Kentrigénoses*) (901).

1210. Maladies occasionnées par la piqûre de l'aiguillon envenimé des abeilles, des bourdons et des guêpes. Ces insectes ne nous piquant que pour se défendre, et ne vivant du reste, eux et leurs larves, que du pollen des fleurs, ne peuvent pas être des causes morbipares, quoique quelquefois et par leur nombre ils soient dans le cas de donner la mort. Le venin que leur aiguillon distille dans la piqûre est de nature acide ; il enflamme en coagulant le sang dans les capillaires; et, par conséquent, il peut donner la fièvre, et non la mort par intoxication; à moins que la peau de l'animal assailli ne soit par accident revêtue d'une couche de substances vénéneuses, dont l'aiguillon s'empoisonnerait en la traversant. C'est dans ce cas que la piqûre de l'abeille inoculerait la peste, et déterminerait la formation d'un charbon, de la pustule maligne, d'un *anthrax* et d'un furoncle.

TREIZIÈME SOUS-GENRE : MALADIES ACRIDOGÈNES (*Acridogénoses*) (906).

1211. Maladies des végétaux spécialement occasionnées par la voracité des sauterelles, et par le parasitisme de leurs larves; les sauterelles, à l'état parfait, sont plutôt des causes destructrices que des causes morbipares. Elles moissonnent, mais n'empoisonnent pas; elles tranchent, mais ne désorganisent pas.

QUATORZIÈME SOUS-GENRE : MALADIES ÉRUCIGÈNES (*Érucigénoses*) (933).

1212. Maladies végétales ou animales, provenant du parasitisme

des chenilles ou larves des papillons, les papillons eux-mêmes étant tout aussi inoffensifs pour les fleurs dont ils ne sucent que le nectar, que pour les animaux qu'ils n'exploitent jamais.

Le cadre des maladies érucigènes est le même que celui des maladies myogènes (1207) ; nous ne ferions que le répéter ici ; car les larves des papillons ne se nourrissent pas par un autre mécanisme que les larves des mouches.

QUINZIÈME SOUS-GENRE : MALADIES ICHNEUMIGÈNES (*Ichneumigénoses*).

1213. Maladies provenant de l'incubation de l'œuf que les ichneumons ou les cynips déposent dans les tissus vivants des végétaux ou des animaux. L'incubation, l'éclosion et le développement de la larve façonnent les tissus de mille manières différentes, leur impriment des développements anormaux, les travaillent enfin, nouvelles puissances créatrices, comme un potier moule et crée avec l'argile.

PREMIER ORDRE : ICHNEUMIGÉNOSES VÉGÉTALES.

1^re^ ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. PILIPARE (bédegar) (909).
Dont l'effet morbide et artificiel se traduit par le développement de pilosités simples ou ramifiées, qui poussent à la surface du tubercule au sein duquel est nichée la larve. Ces larves aiment le voisinage des surfaces, elles s'asphyxieraient dans les profondeurs.

2^e^ ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. PÉLORIPARE (911).
Dont le parasitisme déforme les rameaux et les feuilles, de manière à en composer un amas de bosselures et de monstruosités.

3^e^ ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. GALLIPARE (909).
Dont le parasitisme fait naître, à la surface de la tige ou de la feuille, une sphère solide, organisée comme un fruit, et au centre de laquelle vit et façonne cet ouvrage la larve des cynips.

4^e^ ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. FONGIPARE (912).
Dont l'effet est un chapeau de champignon qui pousse à la surface de la feuille, sur le point habité par le cynips.

2e ORDRE : ICHNEUMIGÉNOSES ANIMALES.

1re ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. MARASMIPARE (916).

Dont le parasitisme épuise et dévore l'insecte et l'animal, et en absorbe les sucs, en paralysant son développement ultérieur.

2e ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. TUBÉRIPARE (*lèpre tuberculeuse*, *éléphantiasis*, etc.).

Fait naître aux jambes, aux bras, au scrotum et sur le tronc, des tubérosités qui finissent par en déformer les contours, et par rendre le membre méconnaissable.

3e ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. STRUMIPARE (*goître*) (926).

Occasionnant au cou des développements d'un volume plus ou moins considérable, mais de formes assez variables; des organes enfin de superfétation qui pendent en mamelles, en masse de glandes, en chapelets, ou grossissent le diamètre du cou en forme d'énormes cravates.

4e ESPÈCE. ICHNEUMIGÉN. PROSOPIPARE (923).

Maladie qui, en couvrant la face de bosselures de toutes les façons, en fait un *masque* hideux à voir et en déguise toutes les formes et tous les organes, ou bien quelques-uns seulement ; les peignant ensuite et par accessoire de diverses couleurs : lie de vin, encre noire ou taches jaunes (925).

SEIZIÈME SOUS-GENRE : MALADIES SCARABIGÈNES (*Scarabigénoses*) (948).

1214. Maladies occasionnées par le parasitisme des larves surtout, et quelquefois des insectes parfaits de la grande classe des coléoptères. Ces parasites ne créent pas de nouveaux tissus, mais ils rongent, détruisent et décomposent les tissus normaux. Ces larves sont encore plus destructrices que les chenilles ; quelques-unes d'entre elles, vivant jusqu'à trois ans sous cette forme, sont capables d'occasionner les maladies les plus longues et les plus difficiles à guérir. Représentez-vous une de ces larves dans l'intérieur d'un os, et cal-

culez ensuite le temps qu'il faudra à la cause morbipare, pour achever son œuvre de vie et de mort.

PREMIER ORDRE : SCARABIGÉNOSES VÉGÉTALES.

Le même cadre que les ÉRUCIGÉNOSES (1212).

2e ORDRE : SCARABIGÉNOSES ANIMALES.

Nous les diviserons en deux sous-ordres, l'un comprenant les ravages de l'insecte parfait, et l'autre ceux de sa larve.

PREMIER SOUS-ORDRE : SCARABIGÉNOSES PAR L'INSECTE PARFAIT.

1re ESPÈCE. SCARABIGÉN. FRONTALE.
Introduction du coléoptère dans les sinus frontaux, d'où migraine violente, épistaxis ou saignement de nez, manie, vertiges, fureurs.

2e ESPÈCE. SCARABIGÉN. AURICULAIRE.
Introduction du scarabée dans le tuyau auditif externe ou interne. Violente otite, ou simple tintouin, selon la taille et la voracité de l'insecte, et selon qu'il y cherchera une pâture ou simplement un abri.

3e ESPÈCE. SCARABIGÉN. PULMONAIRE.
Introduction du coléoptère dans les voies respiratoires, où, s'il est vorace, il ne peut manquer de produire les plus violentes désorganisations, les plus violentes solutions de continuité, et par conséquent les cas de mort subite les plus inattendus.

4e ESPÈCE. SCARABIGÉN. GASTRIQUE.
Introduction fortuite d'un coléoptère dans l'estomac, d'où gastrite, crampes d'estomac, ulcérations, vomissements, et même *pylore*.

5e ESPÈCE. SCARABIGÉN. RECTALE.
Introduction du coléoptère dans le rectum, d'où hémorragies, fissures à l'anus, etc., etc.

6e ESPÈCE. SCARABIGÉN. UTÉRINE.

Introduction du coléoptère dans les organes sexuels de la femme, où il est capable d'occasionner toutes les espèces de désordres, dont la nosologie de cet organe a fait tout autant de genres différents.

2e SOUS-ORDRE : SCARABIGÉNOSES PAR LA LARVE ou VER.

Il faut adapter ici le cadre des myogénoses (1204) et des érucigénoses (1212); en y ajoutant une espèce particulière, SCARABIGÉNOSE LARDACÉE, pour les larves de dermestes qui vivent dans le lard des porcs et des individus chargés de graisse (955).

DIX-SEPTIÈME SOUS-GENRE : MALADIES HELMINTHOGÈNES (*Helminthogénoses*).

1215. Maladies causées par le parasitisme externe ou interne des annélides, ou des helminthes, plus vulgairement connus sous le nom de *vers intestinaux*. Ces parasites, en général, n'ayant d'autre milieu que le corps des animaux supérieurs en organisation, en deviennent, pour ainsi dire, des parties intégrantes; ils y pullulent, s'y développent, y fonctionnent, comme le feraient des organes de superfétation; ils vivent aux dépens des tissus envahis, comme s'ils en étaient des glandes accessoires. Ils nous prennent souvent au berceau et ne nous quittent qu'à la tombe, où ils nous précipitent avant le temps, si nous n'avons soin de nous en débarrasser de distance en distance. Nous sommes exposés à en avaler les œufs avec la poussière que soulève le vent, dans l'eau que nous buvons, et jusque dans les mets que l'on nous fait cuire, ces œufs étant protégés, par la chair qui les emprisonne, même contre la chaleur de la cuisson : on a trouvé des helminthes vivants dans les truites que l'on sert sur nos tables. Il n'est pas de genres de douleurs et de maux dont ces parasites ne puissent être la cause immédiate; et si la nature venait un jour à laisser en blanc le cadre de la nosologie, avec ses mille et mille cases vides, les helminthes à eux seuls seraient dans le cas de le remplir de nouveau sans la plus petite lacune.

PREMIER ORDRE : HELMINTHOGÉNOSES ANNÉLIDAIRES.

1216. Maladies provenant du parasitisme accidentel des vers,

pour ainsi dire, amphibies, qui sont en état de continuer à vivre libres et isolés dans les eaux et dans les milieux humides, tout aussi bien qu'aux dépens des tissus des animaux vivants, tels que les sangsues, les dragonneaux, etc.

1[re] ESPÈCE. BDELLOGÉNOSE (968).

Maladie provenant du parasitisme des sangsues, et comprenant, comme sous-espèces ou variétés, les bdellogénoses cutanées, laryngiennes, bronchiques, stomacales, utérines, anales, selon que la sangsue s'applique sur la peau ou s'introduit dans la trachée, les bronches, l'estomac, l'utérus ou l'anus. Partout la sangsue, outre les accidents de sa présence seule, qui varient en raison des capacités, produit une hémorragie avec son emporte-pièce, triangle sphérique que formerait la réunion de trois cercles osculateurs. L'hémorragie cutanée, ce succédané de la saignée, n'est pas toujours aussi inoffensive qu'on le pense, quand on ne l'a pas éprouvé.

2 ESPÈCE. GORDIOGÉNOSE (1025).

Maladie provenant de la reptation du gordius ou de la filaire de Médine dans nos tissus, que cet helminthe désorganise.

1[re] *variété. Gordiogén. sous-cutanée* (tumeurs, désorganisation de la peau, lèpre alphos et tyrienne, bubons et gangrène).

2[e] *variété. Gordiogén. musculaire* (clapiers purulents, rhumatisme, tuméfaction).

3[e] *variété. Gordiogén. nerveuse* (paralysie du membre qu'animait le nerf; tétanos, convulsions, etc.).

4[e] *variété. Gordiogén. osseuse* (douleurs ostéocopes des plus violentes).

5[e] *variété. Gordiogén. viscérale* (effroyables tortures d'entrailles et dont le malade ne se rappelle pas d'exemple).

6[e] *variété. Gordiogén. cérébrale* (l'imagination recule d'horreur, devant le tableau des désordres physiques et moraux qu'est en état de produire l'introduction de ce féroce helminthe dans l'organe central de la vitalité et de la pensée).

N. B. L'helminthe n'a qu'à se déplacer et à passer d'un organe dans un autre, pour produire une nouvelle variété d'entité maladive, qui devra tirer son nom de l'organe envahi. Ainsi on dira *Gordiogén. ophthalmique*, palpébrale, conjonctivite, iridique, cristalline, réti-

nique, vitréique, optique, selon que la filaire s'arrêtera à l'une ou à l'autre de ces membranes de l'œil : *gordiogénose linguale, frontale, dentaire, labiale, faciale,* etc., etc.

2e ORDRE : HELMINTHOGÉNOSES PROPREMENT DITES.

1217. Maladies provenant du parasitisme des helminthes qui ne peuvent vivre que dans l'intérieur des tissus vivants.

PREMIER SOUS-ORDRE : ASCARIGÉNOSES (975).

Produites par la présence des ascarides vermiculaires ou autres helminthes d'une taille et d'une structure analogues. Ces helminthes désorganisent les surfaces, mais ne perforent pas d'un seul coup les parois, ou, s'ils passent au travers, ils n'y laissent aucune trace de leur passage.

1re ESPÈCE. ASCARIGÉN. STOMACALE. (Boulimie, ou inappétence et dégoût, selon que les titillations de l'helminthe sont plus ou moins profondes ; saburres stomacales, digestions pénibles, vomissements bilieux et pituitaires ; et à la suite de ce trouble dans les fonctions digestives, trouble général, fièvres adynamiques, défaillances, céphalalgies, vertiges, pesanteurs de tête, mouvements convulsifs.)

2e ESPÈCE. ASCARIGÉN. INTESTINALE. (Diarrhée, constipation, selon que l'helminthe sera logé dans les intestins grêles ou dans le côlon ; colique, ictère et suppression de l'écoulement de la bile, si l'helminthe se glisse dans le canal cholédoque (*ascarig. splénique*) ; hémorroïdes et fourmillements incommodes à l'anus, quand l'helminthe fixe son domicile dans le rectum.)

3e ESPÈCE. ASCARIGÉN. LIÉNIQUE. (Insinuation des ascarides dans le pancréas et la rate, d'où intumescence de la rate, fièvres quotidiennes.)

4e ESPÈCE. ASCARIGÉN. IMPUDIQUE. (Introduction des ascarides dans les organes sexuels, d'où nymphomanie quand ils s'attachent au clitoris, écoulements et flueurs blanches quand ils pénètrent plus avant dans le vagin, inflammation de l'utérus quand ils s'aventurent par le

museau de tanche dans la cavité utérine, altération des ovaires, stérilité ou avortement; satyriasis chez l'homme quand ils pénètrent dans les bourses, priapisme quand ils s'arrêtent à la prostate; écoulements séminaux involontaires.)

5e ESPÈCE. ASCARIGÉN. VÉSICALE. (Introduction des ascarides dans la vessie, les uretères, le cloaque des reins, d'où douleurs lombaires, rétention d'urine, diabète, urine graveleuse, noyaux de calculs, etc.)

6e ESPÈCE. ASCARIGÉN. PULMONAIRE. (Introduction des ascarides dans les diverses régions des voies respiratoires, d'où laryngite, trachéite, bronchite, phthisie et péripneumonie; rhumes, catarrhes, toux opiniâtres, asthme, oppressions de poitrine, etc.)

7e ESPÈCE. ASCARIGÉN. PLEURÉTIQUE. (Introduction des ascarides dans la cavité pleurique, d'où douleurs de côté, pleurésie, amas de sérosités et empyème, infiltration d'air ou emphysème.)

8e ESPÈCE. ASCARIGÉN. CORDIALE. (Introduction des ascarides dans le péricarde, où, par leurs titillations, ils provoquent les palpitations, les irrégularités du pouls, et même le développement hypertrophique des parois du cœur.)

9e ESPÈCE. ASCARIGÉN. SANGUINE. (Introduction des ascarides dans les vaisseaux sanguins, d'où phlébite ou inflammation des parois des vaisseaux, intermittence du pouls, varices et anévrismes, congestions, extravasations.)

10e ASCARIGÉN. NERVEUSE. (Titillements de l'extrémité caudale à travers les tissus nerveux qui président aux mouvements, d'où névralgies, convulsions, trismus, tétanos, selon le calibre et la région du nerf assailli; rhumatismes et paralysation momentanée.)

11e ESPÈCE. ASCARIGÉN. SCORBUTIQUE. (Introduction des ascarides dans la pulpe gencivale et sous les racines des dents; maux de dents opiniâtres.)

12e ESPÈCE. ASCARIGÉN. LINGUALE. (Introduction des ascarides

dans la partie la plus nerveuse et irritable de la langue, sous le filet, d'où accès d'impatience et de rage, avec salivation spumescente.)

C'est une opinion fort ancienne que celle qui attribue la rage des chiens à l'action d'un ver qui s'insinue sous le filet de la langue ; et, quoique nous soyons convaincu que toute larve, tout acare qui se logerait dans un tissu aussi nerveux, soit capable de produire tous les phénomènes de salivation et de convulsion qui caractérisent cette terrible maladie, cependant nous sommes également porté à croire qu'un helminthe, soit l'ascaride, soit le gordius et la veine de Médine, sont complices de la plupart de ces faits, et que c'est à ce genre d'insectes que les Grecs avaient donné le nom de *lytta* ou *lyssa*, par lequel ils désignaient le petit ver que les vétérinaires du temps croyaient retirer de dessous la langue, pour préserver les chiens de devenir enragés. Les vétérinaires d'alors basaient déjà leurs médications sur des raisonnements ; ils commençaient à composer un corps de doctrine; puisque, disaient-ils, la rage est le produit du *lytta*, comme l'ont observé les paysans, en ôtant le filet de la langue, nous couperons cours au mal : espèce de prévoyance qui consiste à ôter ce qui n'y est pas encore. Quoi qu'il en soit, l'opinion de la réalité du *lytta* est admise par Pline (*) qui, pour guérir de la rage, propose, entre autres remèdes, un mélange, lequel, d'après lui, était employé à tuer les teignes dans les armoires et les coffres. Le peuple grec n'a jamais abandonné cette théorie sur les causes de la rage, ainsi que nous l'ont appris, en 1824, les docteurs Xanthos, qui était originaire de Grèce, Marochetti et Magistel, qui avaient trouvé cette opinion répandue parmi les paysans de la Russie (**). Le docteur Xanthos ajoute que les *lyssas* se montrent le neuvième jour, qu'on les coupe avec un rasoir, en ayant soin de faire bien saigner, et puis de frotter les plaies avec de l'ail et du sel de cuisine, deux vermifuges s'il en fut jamais. Ambroise Paré avait également remarqué que, pour se guérir de la rage, il suffit de manger promptement un ail avec un peu de pain, puis boire un peu de vin, *et c'est,* dit-il,

(*) *Est vermiculus in linguâ canum, qui vocatur à Græcis lytta, quo exempto infantibus catulis, nec rabidi fiunt, nec fastidium (aquæ) sentiunt.* (Plin., lib. 29, cap. 5.)

(**) *Journal de W. Hunfeland,* janv.-fév. 1824. — *Journ. génér. de méd.*, de Gaultier de Claubry, tom. 83, juin 1823, pag. 384; tom. 84, sept. 1823, pag. 355.

un souverain remède (*). Ce qui me rappelle un fait rapporté par Bastien, dans sa *Maison rustique*, et qui est qu'une femme et son mari, à Nogent-le-Rotrou, étant devenus enragés, après avoir été mordus par un chien, et se trouvant poursuivis par la clameur publique, se réfugièrent dans un grenier où étaient jonchés des oignons; dans un accès de rage, s'étant mis à mordre ces oignons, ils se trouvèrent guéris et ramenés à la raison, comme par enchantement.

Au reste, tous les remèdes préconisés contre la rage sont éminemment vermifuges. Les vapeurs d'alcali volatil et de vinaigre bouillant employées avec succès par Hervet; le tabac, le vinaigre avec beurre pris quatre fois par jour, remède usité à Varsovie; le vinaigre à haute dose, avec gentiane et feuilles de sauge infusées, par Vitet; les pilules mercurielles préconisées par Desault; les pilules de Choysel, apothicaire de la société de Jésus à Pondichéry (trois gros de mercure éteint dans un gros de térébenthine; rhubarbe, coloquinte en poudre, gomme-gutte : de chaque deux drachmes; le tout incorporé avec suffisante quantité de miel écumé, et donné à la dose d'un gros); les potions de *Lichen cinereus* avec poivre noir dans du lait, usitées en 1755 chez les Anglais; le spécifique de Colinson (16 grains de musc, autant de cinabre et de vermillon); l'eau de Luce à l'intérieur, et autour du cou (liniment composé de quelques grains d'opium, de camphre dissous dans de l'huile d'olive, suffisamment animé d'alcali volatil, traitement couronné de succès dans un cas de rage, en 1761); l'eau chlorée en pilules et en frictions, par Brugnatelli; tous ces remèdes, en un mot, n'indiquent-ils pas assez haut la nature de la cause morbipare, quel que soit le dissentiment des auteurs sur sa spécialité en fait de classification?

Enfin, les cas de rage spontanée, devenus incontestables par les témoignages de Laurens, Lavirotte, Marrigues, Boerhaave, Van Swieten, Skenkius, Marcellus Donatus, Sanchez, Brogiani, Cœlius Aurelianus, s'expliquent fort bien dans cette hypothèse, et fort mal si l'on ne l'admet pas (**).

(*) Livr. 21, ch. 30, pag. 492, éd. de 1664.

(**) *Voyez* sur les cas de guérison : *Recueil d'obs. de méd.*, 1755, tom. 3, pag. 182 et 205; — *Recueil périod. de méd.*, 1756, tom. 5, pag. 181 et 189; — *Journ. de méd.*, 1761, tom. 14, pag. 299; 1784, tom. 62, pag. 604; — *Journal de méd. de Leroux*, avril 1814; — *Journal gén. de méd. de Sédillot*, 1815, tom. 52, pag. 21; 1823, tom. 83, pag. 384; tom. 84,

13^e ESPÈCE. ASCARIGÉN. OTITE. (Introduction de l'ascaride dans la trompe d'Eustache, d'où tintouin, assourdissement, maladie violente d'oreille rebelle à l'action des injections.)

14^e ESPÈCE. ASCARIGÉN. NASALE. (Introduction des ascarides, 1° dans les fosses nasales, où leurs titillements font éprouver un prurit incommode, signe évident et classique même de leur présence dans le canal alimentaire ; 2° dans le canal nasal, d'où ils s'insinuent sous les paupières, ce que l'on reconnaît à la couleur bleue et fatiguée de ces appareils.) (*).

15^e ESPÈCE. ASCARIGÉN. FRONTALE. (Introduction des ascarides sous les sinus frontaux, d'où coryza, migraine, céphalalgie, stupeur, etc.)

16^e ESPÈCE. ASCARIGÉN. ABDOMINALE. (Introduction des ascarides dans la capacité abdominale, soit par les trompes de Fallope, soit en perforant les viscères, d'où hydropisie, ascite, tympanisation ; et quand, chassés par le progrès de la décomposition, ils se glissent sous la peau, chaque place est marquée en dehors par une tache pétéchiale (pl. 17, fig. 19), de couleur variable en raison de la décomposition des li-

pag. 355 ; — *de Hydrophobiâ ejusque specifico Meloe maiali et proscarabæo ;* auct. Car. Trangott Schwartz, 1783 ; — *Essai d'un traité complet sur le ver de mai contre la rage ;* par J.-Chr. Conrad Dehne ; Leipsick, 1788 ; — *Exposé du seul traitement assuré de la morsure des chiens, loups*, etc. ; par Chr.-Jacq. de Moneta, médecin de S. M. polonaise, 1789 ; — *Giorn. de fisic., chimic.*, quatrième trim., 1817 ; — Vitet (*Méd. vétérin.*, troisième volume, 1787).

Sur la rage spontanée : *Recueil périod. d'obs. de méd.*, 1757, tom. 7, pag. 1 et 81 ; — *Journal de méd.*, 1761, tom. 14, pag. 315 ; 1767, tom. 27, pag. 470 ; — Salius Diversus (*de Febre pestilenti*, cap. 19, p. 362) ; — Skenkius (lib. 7, obs.) ; — Sanchez (*Oper. omn.*, tom. 1, libro *de Obs. in praxi*, pag. 375) ; — Brogiani (*de Veneno animant. naturali et acquisit.*, Flor., in-4°, pag. 101) ; — Boerhaave (*Aphorism.*), etc., etc.

(*) La titillation caudale de l'ascaride vermiculaire produit, sur les parois nasales, les mêmes développements muqueux que sur la surface de la trachée. Car si l'on examine et qu'on analyse les produits du rhume et ceux du coryza, on les trouvera organisés, filants et colorés de même, et acquérant à l'air, ou par leur séjour plus prolongé dans les premières voies de l'un et l'autre organe, la même ductilité, la même élasticité et la même structure lobulée jaune devenant bleuâtre à l'air, en sorte que l'on pourrait prendre au besoin les mucosités du nez pour des expectorations de la poitrine (1001). La portion de ces mucosités qui s'arrête aux parois internes des ailes du nez s'y dessèche en formes de croûtes glutineuses d'abord, et puis bleuâtres et exfoliées ; ce qui nous porte à nous en débarrasser avec les doigts, et nous fait contracter à notre insu des habitudes qui font mal au cœur à autrui.

quides, et qui ne diffère d'une piqûre de puce, que par l'absence d'une trace de perforation.)

2e SOUS-ORDRE : LOMBRICOGÉNOSES (1003).

1218. Maladies provenant du parasitisme des lombrics ou helminthes analogues, y compris l'incubation de leurs œufs et les ravages des plus jeunes individus (1006).

1re ESPÈCE. LOMBRICOGÉN. INTESTINALE. (Au jeune âge, mêmes symptômes que ceux de l'ascaride vermiculaire à l'âge adulte ; boulimie, diarrhée ou constipation, selon les constitutions individuelles ; coliques ; sentiments intestins de reptation, borborygmes ; vomissements stercoraux, invagination des intestins, boule hystérique ; perforations intestinales.)

2e ESPÈCE. LOMBRICOGÉN. MUSCULAIRE. (Incubation des œufs de l'helminthe sur les aponévroses des muscles, d'où douleurs rhumatismales, paralysie.)

3e ESPÈCE. LOMBRICOGÉN. TRACHÉALE. (Asphyxie par occlusion.)

4e ESPÈCE. LOMBRICOGÉN. FRONTALE. (Violents maux de tête, enchifrènement, etc.)

5e ESPÈCE. LOMBRICOGÉN. URINAIRE. (Introduction ou développement des œufs du strongle ou du lombric dans les reins, qu'ils désorganisent, dans le canal de l'urètre, dans la vessie, d'où difficultés d'uriner, urines altérées, etc.)

3e SOUS-ORDRE : DISTOMOGÉNOSES (1047, 1053).

1219. Maladies produites par le parasitisme des *distoma*, *fasciola*, planaires et autres helminthes qui s'appliquent sur les surfaces, par la bouche et par la queue ou par l'anus, à la manière des sangsues, et produisent, par leur succion, des déformations de tissus analogues à celles des aphis et des cynips (755, 909).

1re ESPÈCE. DISTOMOGÉN. INTESTINALE (1056).
Invasion du *distoma* dans le canal alimentaire, où il dessèche et tuméfie les parois intestinales, produit de violentes constipations, avec borborygmes insolites.

2e ESPÈCE. DISTOMOGÉN. SPLÉNIQUE (1049).
Maladie produite par le parasitisme de la douve du foie (*Fasciola hepatica*). Désorganisation de la substance du foie, ossification des canaux biliaires, formation de calculs, suppression de l'écoulement de la bile, et partant de la chylification : ascite, hydropisie, ictère et pâles couleurs.

4e SOUS-ORDRE : TÆNIGÉNOSES (1063).

1220. Maladies produites dans le canal intestinal par le parasitisme des helminthes plats et articulés, armés d'une couronne de crochets sur l'organe d'application. Auteurs effrayants des plus violents ravages, qui se multiplient encore par leur incessante fécondité, les ténia déchirent nos surfaces intestinales, ramollissent et décomposent nos tissus, dévorent à nos dépens les produits de l'élaboration digestive, nous affament en provoquant notre appétit ; ils nous épuisent en nous portant à nous gorger de vivres, et nous tuent à la fois par le jeûne et par la boulimie, nous conduisant au marasme par la réplétion. D'où convulsion, épilepsie, hystérie, tics, danse de Saint-Guy, syncope, paralysie, crampes d'estomac, épreintes et violentes douleurs d'entrailles, etc., etc.

5e SOUS-ORDRE : HYDATIGÉNOSES (1073).

1221. Développement des œufs des ténia dans les organes non accessibles à l'air extérieur, et y produisant, par incubation et aux dépens des tissus envahis, des vésicules remplies d'eau, aux parois desquelles les petits ténia restent attachés, à la manière des acares œufs-végétants (672).

1re ESPÈCE. HYDATIGÉN. ABDOMINALE. (Ascite, tympanite, hydropisie.)

2e ESPÈCE. HYDATIGÉN. PULMONAIRE. (Vomique, tubercules, phthisie.)

3e ESPÈCE. HYDATIGÉN. CÉRÉBRALE. (Tournis quand les hydatides n'occupent qu'un lobe du cerveau ; idiotisme et folie, quand ils occupent soit les deux, soit leur point de réunion; manie, fureurs, épilepsie, apoplexie en suivant le progrès du mal.)

4e ESPÈCE. HYDATIGÉN. UTÉRINE. (Altération profonde de l'utérus, sous différentes formes et avec divers symptômes, selon la région qui a été le lieu d'élection.)

5e ESPÈCE. HYDATIGÉN. SCROTALE. (Développement de ces hydatides dans les testicules et le scrotum.)

6e ESPÈCE. HYDATIGÉN. RÉNALE. (Dans les reins dont ils détruisent la substance, en supprimant la sécrétion urinaire.)

7e ESPÈCE. HYDATIGÉN. MUSCULAIRE. (Beaucoup plus rare chez les travailleurs, à cause du jeu des muscles, qui en broieraient les œufs, dès leur première incubation; il faut que l'animal soit condamné à un repos absolu, pour que leur développement dans un tel milieu soit possible.)

OBSERVATION FINALE. Les helminthes sont les auteurs des trois quarts au moins de nos maladies. Il n'est pas de tissus imperméables à leur invasion, il n'est pas de douleurs internes qui ne soient l'effet de leurs piqûres ; il est peu de mouvements convulsifs qui ne reçoivent l'impulsion de leur application sur quelque papille nerveuse. Les retards apportés aux autopsies nous empêchent de surprendre ces vampires sur le fait, et de les rencontrer au centre de leurs œuvres; mais l'analogie nous les indique, partout où il peut exister un désordre et une désorganisation.

9e GENRE : MALADIES NOOGÈNES (*Noogénoses* ou *Psychogénoses*).

1222. DÉFINIT. Maladies provenant d'un trouble survenu dans les fonctions du cerveau, et qui n'émane d'aucune des causes de maladies précédentes; ou maladies mentales.

Par l'organe qui la perçoit, toute souffrance est, à proprement

parler, morale; car la souffrance en général est la conscience simultanée de nos besoins et de nos privations, de notre aptitude et de notre impuissance, de ce qu'il nous faut et de ce qui nous manque, soit que ce qui nous manque nous ait été refusé par la nature, ou qu'il nous soit ravi par accident. Dans le second cas, la souffrance est physique; dans le premier, elle est morale : la différence n'est que dans le point de départ; les conséquences nosologiques en sont définitivement les mêmes. Car, dès que l'âme souffre, qu'elle s'enveloppe dans sa douleur, pour ne plus élaborer que ses angoisses, toutes les fonctions se troublent, et faute de l'influence qui en animait le jeu, et par l'absence de la sensibilité, qui se concentre en elle-même et cesse de faire irradier la vie par les canaux nerveux. Une idée peut donc tuer par une espèce d'asphyxie nerveuse, comme un coup de poignard par la plus large solution de continuité.

Il y a deux sortes de maladies mentales, ayant également pour cause la conscience d'un défaut d'équilibre entre notre aptitude et nos moyens : les maladies de la sensation, les maladies de l'intelligence; les maladies du cœur et celles de l'esprit; les souffrances et les hallucinations; maladies que j'appellerais volontiers *pseudopathiques* dans le premier cas, et *pseudologiques* dans le second.

PREMIER ORDRE : PSYCHOGÉNOSES PSEUDOPATHIQUES.

1223. Maladies mentales provenant de la conscience de notre aptitude et de notre impuissance, et impliquant nécessairement un état de souffrance, sans apparence de lésions externes et organiques. (Souffrances (*pathos*) provenant d'un défaut (*pseudo*) d'organisation ou de circonstances.) Oh! que l'on souffre ici-bas, quand on conçoit ce qu'on ne peut atteindre, quand on a un cadre qu'on ne saurait remplir, une idée qu'on ne peut communiquer ou faire partager, une sympathie qu'accueille l'ingratitude! c'est un terrible cauchemar, que ce cauchemar les yeux ouverts!

1re ESPÈCE. PSYCHOGÉN. SEXUELLE. Avoir la conscience intime et mystérieuse de l'individu qui seul, entre tous, nous paraît en état de combiner sa substance avec la nôtre, pour modeler le germe de notre reproduction, et cependant se sentir dans l'impuissance de l'approcher ou de l'attirer, c'est une faim, c'est une soif qui tue

comme l'autre. De là, délire, maladie, mélancolie, onanisme, désespoir et consomption.

2e ESPÈCE. PSYCHOGÉN. RELIGIEUSE. Besoin d'aimer, avec impuissance de réaliser son amour sur la terre, ce qui fait que notre âme se reporte au delà de la tombe, ayant la prescience que la métempsycose, cette résurrection de la vitalité, que nous appelons *les cieux* dans le langage ordinaire, nous replacera dans des circonstances plus complètes ; et ce qui est complet, c'est le bonheur : le bonheur existe toujours quelque part, et à un moment donné, dans ce monde.

3e ESPÈCE. PSYCHOGÉN. AMBITIEUSE. Sentiment de ce qu'on peut pour l'amélioration et la puissance de l'espèce humaine ou de la cité, d'un côté, et de l'impuissance où nous placent les circonstances de réaliser ce beau rêve, de l'autre ; de là l'envie d'être riche, afin d'être puissant.

4e ESPÈCE. PSYCHOGÉN. VANITEUSE. Sentiment et de ce que l'on croit propre à nous élever au-dessus des autres, afin de faire plus que les autres pour le bonheur de la cité, et de l'impuissance où nous placent nos organes pour remplir cette mission avortée ; grande idée qui se résout en vains efforts, et finit par ne s'appliquer qu'à de petites choses, qu'à des futilités.

5e ESPÈCE. PSYCHOGÉN. ÉGOÏSTE. Impuissance d'organes arrivée à ce degré, que le besoin d'aimer et d'être utile ne peut que se concentrer en soi, pour se réaliser au moins en partie. L'égoïsme, c'est l'amour de la vie, moins le sentiment de la réciprocité ; c'est le souvenir de ses droits, moins la conviction de ses devoirs ; c'est croître, sans trop se soucier de multiplier.

6e ESPÈCE. PSYCHOGÉN. CRUELLE. Ambition impuissante, et qui cherche à obtenir par la force ce qu'elle ne peut par l'ascendant, et à renverser violemment comme obstacle tout ce qui ne veut pas se soumettre et obéir. Le brigand n'est qu'un conquérant sur une petite échelle ; l'assassinat n'est qu'un brigandage au premier degré et pour un fait isolé. Il y a des homicides qui ne sont pas l'effet d'une maladie, mais de l'anomalie des positions et d'une inévitable fatalité. Condamnez

à vivre ensemble, et attachés à la même chaîne, deux êtres qui s'abhorrent : le plus fort ou le plus adroit des deux tuera l'autre, s'il n'y a pas d'autre moyen pour lui de s'en séparer.

7[e] ESPÈCE. PSYCHOGÉN. DU BESOIN. Se voir manquer de tout ce dont les autres abondent, c'est une satanique tentation de prendre, à laquelle les anges seuls peuvent être capables de résister à tous les instants. Voulez-vous supprimer le vol, faites que chacun ait amplement son nécessaire. L'avarice n'est qu'une exagération de la crainte du lendemain.

2[e] ORDRE : PSYCHOGÉNOSES PSEUDOLOGIQUES.

1224. Maladies mentales provenant d'un vice de raisonnement et d'une fausse appréciation des choses de ce monde. Ces sortes de maladies, qui supposent un défaut de symétrie et d'équilibre entre le centre des sensations et les organes qui nous transmettent nos impressions, émanent, soit de l'état vicieux de nos sens, soit du vice même de la conformation cérébrale. Supposez que nos sens nous transmettent des impressions contradictoires, que le toucher démente le témoignage de la vue, ou la vue le témoignage du toucher, l'esprit le mieux fait nous dira alors des folies et déraisonnera réellement. D'un autre côté, toute notre organisation porte l'empreinte d'une admirable symétrie ; tout est double chez nous, comme si chacune de nos opérations était soumise à un contrôle et à une pondération réciproque. Dès que la symétrie manque ou que l'équilibre se perd, tout est faux en nous, pensée comme mouvement, jugement comme action, impression comme volonté.

Supposez donc que l'une des deux moitiés de l'organe cérébral soit en défaut, l'autre étant saine, nos idées sans contrôle resteront à l'état de doute, et nos jugements sans fixité n'engendreront que des volontés bizarres. Dans la première hypothèse, nous ne verrons rien comme les autres ; dans le second cas, nous ne voudrons rien comme eux, nous parlerons et nous agirons avec folie. Que vous semblerait d'un homme qui, jouissant de toute la plénitude de sa raison, aurait perdu l'usage des sens et ne serait plus en communication complète avec le monde extérieur, sauf l'usage de la parole? Pauvre sage, qui ne mériterait plus que le titre de fou. Malheureux mortels,

notre vie est une fièvre intermittente ou ataxique de folies pseudo-logiques; chaque soir le sommeil nous constitue dans un accès de ce genre; sans compter ceux que de temps à autre notre folle société nous impose. Les maladies mentales, dans ce monde, ne peuvent que se graduer et non se distinguer.

1^er^ DEGRÉ. PSYCHOGÉN. A IDÉE FIXE. Un seul de nos organes élaborateurs de la pensée continue à opérer intégralement, quand de tous les autres aucun ne le seconde. La volonté ne s'attache donc qu'à une seule idée, car la volonté n'exécute que ce qui est clair, net et complet.

2^e^ DEGRÉ. PSYCHOGÉN. MANIAQUE. Idée fixe s'attachant à des petites choses, dès que la raison n'est pas absorbée par de plus sérieuses. La manie est le contraire de l'idée fixe proprement dite ; ici un seul organe est incomplet, quand tous les autres opèrent dans la plénitude de leur puissance et de leur faculté de se contrôler.

3^e^ DEGRÉ. PSYCHOGÉN. ALTERNANTE. Succession à espaces assez égaux, de délire et de raison, provenant de l'épuisement trop rapide de l'une ou de plusieurs de nos facultés, qui interrompt notre état de veille par des éclairs de délire fiévreux. On confond souvent cet état avec les *tics*, qui ne sont que des pertes d'équilibre musculaire, et la *chorée,* qui ne provient que d'un stimulus imprimé irrégulièrement à l'une plutôt qu'à l'autre moitié de l'appareil nerveux. J'ai observé, il y a plus de vingt ans, et dans mon extrême jeunesse, un cas de ce genre qui me paraît d'une rare singularité.

Une jeune dame, elle avait alors vingt ans, d'une haute naissance, d'une grande beauté et d'une admirable douceur de caractère, se trouvait depuis bien des années, quand j'eus l'occasion de la connaître, affectée d'un tic, qui la portait à interrompre toutes ses actions, même les plus pieuses, par des mouvements assez cavaliers, et toutes ses paroles, même les plus affectueuses, par des expressions qui lui faisaient aussitôt baisser les yeux. On ne pouvait pas entretenir avec elle la plus légère conversation face à face, sans se sentir le visage couvert d'une petite pluie fine, qu'on se contentait d'essuyer sans la moindre espèce de dégoût, tant la bouche d'où elle était sortie était empreinte d'un aimable sourire, et sans avoir les oreilles offensées par un juron de charretier, que réparait immédiatement une bonne et douce parole que l'on aurait voulu graver dans son cœur. Elle avait épousé fort jeune le fils de l'un des plus illustres généraux de

la république qui soient morts au champ d'honneur ; brave militaire lui-même, qu'elle chérissait beaucoup, malgré la grande disproportion de son âge. Elle avait une piété sincère et sans bigoterie, de la charité pour les pauvres, qui ont bien prié Dieu, mais en vain, pour que leur seconde providence fût mieux récompensée du bien qu'elle faisait. Je l'ai entendue, en distribuant des vêtements aux pauvres enfants et du pain à leurs mères, leur dire : *Voilà, mes enfants, priez pour moi*, et ajouter aussitôt avec frénésie : *Que la peste te crève!* et puis reprendre avec douceur, et comme si elle n'avait pas plus gardé le souvenir de ce mauvais compliment, que les pauvres n'en gardaient rancune : *Tiens, mon petit ange, tu seras bien gentil avec tout cela*. Elle dialoguait ainsi, et pendant tout le temps qu'on voulait bien l'entendre, l'affabilité et l'insulte, les bénédictions et les malédictions, accompagnant chaque bonne action d'un mauvais geste et d'une plus mauvaise parole. On l'écoutait sans rire, tant chacun la plaignait. Je l'ai vue à genoux, sur les dalles de la chapelle de son château, dans l'attitude de l'attendrissement et de la ferveur, interrompre chaque verset de la sublime prière du Christ, par un juron que je n'oserais pas me permettre d'écrire. Elle savait broder et peindre le paysage ; et avant de déposer sur la toile son coup de pinceau, elle partait d'une exclamation furibonde, relevait ses jupes, frappait du pied, faisait faire le moulinet à son pinceau au-dessus de la tête; et à la suite de tous ces mouvements, et quand chacun croyait qu'elle allait crever la toile, on était fort étonné de voir le bout du pinceau reprendre le trait, juste à la place où elle l'avait laissé, et continuer le contour avec une pureté de dessin à laquelle un artiste consommé aurait pu porter envie.

On entendait ses cris, ainsi entrecoupés, des environs du château ; et ces cris ne cessaient qu'à l'heure où le sommeil venait la surprendre; elle ne recouvrait ses moments lucides qu'en dormant, et alors elle avait l'air d'une vierge au repos.

Sa manie était de dire tout ce dont elle avait honte, de faire tout ce qui lui faisait de la peine, de révéler tout ce qu'elle voulait avoir de plus secret. Cette pauvre affligée était un ange; car il ne lui est jamais échappé la révélation de la moindre faute et du moindre défaut. Malheur au profane qui aurait tenté de lui faire la cour! le mari l'aurait su à la minute ; il fallait se résoudre à l'aimer sans le lui dire, bien sûr que cette âme naïve et chaste ne le devinerait pas.

Quand elle vous surprenait à proférer une expression dont elle n'avait pas encore connaissance, mais dont elle soupçonnait le sens graveleux, elle venait, en faisant patte de velours et vous grondant avec une gravité affectueuse, provoquer, par un reproche adroit, l'explication de ce mot, qu'on ne pouvait plus reprendre et qui devenait sa propriété; et dès que le sens lui en était connu par une définition exacte, l'ange devenait un démon, et poussait comme un cri de triomphe dont le juron faisait les frais. Pendant huit jours, elle en entrelardait toutes ses phrases.

Je me concertai un jour avec une autre personne, pour remplacer son vocabulaire en entier; et je fis tomber, non loin d'elle, la conversation qu'elle écoutait de toutes ses oreilles, sur la gravité de chacune de mes expressions, dont j'avais recueilli, disais-je, la liste dans mes visites d'observation par les mauvais lieux. Elle ne me quitta plus que je n'eusse fait preuve pour elle de la même complaisance; son attention était entièrement absorbée, elle écoutait, comme si elle avait dormi, sans pousser un cri, sans me lancer au visage la plus légère de ses bruines; quand ma liste fut épuisée, elle la savait par cœur. Elle se redresse alors en bondissant, soulève ses jupes jusqu'aux genoux, pour les laisser retomber jusqu'à la cheville, pousse autant de cris qu'il y avait de mots, les interrompant par des phrases interrogatives et d'une philologie décente; tout le jour à la promenade, et le soir au salon, mon vocabulaire eut les honneurs du dialogue; les autres jurons furent détrônés par les miens; elle lançait ceux-ci avec la verve d'un triomphe. Et tous les assistants ébahis se demandaient ce qu'elle voulait donc dire, et d'où venait ce nouveau, mais inoffensif baragouin; car aucun de mes mots, on le devine bien, n'avait jamais été usité dans aucune espèce de langue : ce n'étaient que des *abracadabra* que j'avais forgés le matin. J'avais ainsi ramené sa folie à la décence qu'elle aimait tant, et qu'elle suivait si peu.

> *Video meliora proboque, deteriora sequor.*
> Le bien me plaît, le mal m'entraîne.
> (MÉDÉE.)

Cette dame a quarante ans aujourd'hui, et sa maladie n'a pas perdu un seul de ses caractères. Et chacun cherche à s'expliquer avec effroi, à la vue d'un pareil exemple, comment il se fait que la nature, si conséquente dans ses œuvres, ait associé de la sorte les grâces de la

beauté au ridicule des grimaces, la chasteté du cœur à l'impudicité du langage, la décence des goûts à la liberté la plus effrénée des gestes, et qu'elle ait donné l'enveloppe de telles apparences à un diamant si pur. Il faut bien peu de chose à la perfection d'un engrenage pour que la machine manque entièrement son but ! et la machine humaine, une fois dérangée, ne se refait plus.

4e DEGRÉ. PSYCHOGÉN. DÉLIRANTE. Maladies dans lesquelles tous les contrôles de la pensée sont supprimés sans retour, et où tout équilibre est perdu entre les sens et les idées. Le délire est un rêve continuel ; il prend les caractères divers des passions dont l'organe dans ce cas est le plus en souffrance et éprouve le plus de privations ; d'où vient le *délire érotique* ou *fanatique, ridicule* et *jovial* ou *sérieux* et *grave, ambitieux* ou *furieux, haineux* ou *vindicatif, pieux* ou *impie, égoïste* et *avare* ou *prodigue* et *dissipateur*, *timide* ou *téméraire*, *oisif* et *idiot* ou *entreprenant* et *infatigable;* tout autant de variétés du manque d'équilibre et de contrôle dans le jeu des fonctions de l'esprit et du cœur, qui peuvent émaner toutes d'une cause de même nom agissant sur divers organes, et prendre des formes aussi innombrables que peuvent l'être les rapports de dimensions d'une même lésion.

DEUXIÈME CLASSIFICATION DES MALADIES PAR LA CONNAISSANCE DE LEURS EFFETS. (*Nosopathologie*).

1225. Une maladie étant donnée, et la cause en étant inconnue, il s'agit de la désigner par des caractères qui la distinguent de toutes les autres, afin de pouvoir remonter plus tard de la connaissance des symptômes extérieurs jusqu'à la détermination de la cause. La maladie se manifestant par un état de souffrance et de douleur, nous adopterons la terminaison *algie* (de ἄλγειν, souffrir) admise déjà capricieusement dans la langue galénique ; et nous la ferons précéder par le nom du *système*, qui est le siége du mal. Nous entendons par système l'ensemble d'organes différents de forme et de région, mais identiques par la structure et les fonctions (*système nerveux, musculaire, osseux*, etc.). Le système d'organes affectés une fois désigné, le mot suivant en déterminera la région, c'est-à-dire, la place que le mal

occupe dans la topographie du corps humain; nous adopterons la terminaison *ale* à cet effet. Quant au caractère spécial que revêtira la maladie, nous emploierons la terminaison *ique ;* et la phrase sera close par la désignation de la cause soupçonnée ou présumée, au moyen de la terminaison *gène*, suivie d'un point de doute (?). Ainsi nous dirons *myalgie* (maladie des muscles), comme on a dit, *céphalalgie* (mal de tête). *Myalgie coxale pyrétique entomogène?* ou *acanthogène?* ou *traumagène?* ou *thermogène?* ou *toxicogène?* signifiera douleur des muscles de la cuisse avec chaleur et fièvre ayant pour cause présumée, soit la présence d'un insecte, soit celle d'un corps étranger, soit une action traumatique, soit une influence de chaud ou de froid, soit un empoisonnement local. Nous emprunterons les radicaux de ces dénominations à la langue usuelle, ne nous départissant de cette règle que dans le cas où la langue usuelle n'en aurait pas à notre disposition, et préférant l'inconvénient, dans une nomenclature, de l'emploi simultané de radicaux grecs, latins et français, à celui d'une innovation d'autant plus bizarre en apparence, qu'elle serait plus fidèle aux règles rigoureuses et inflexibles de la logique; il y a déjà longtemps que le mot *logique* a cessé d'être synonyme du mot *grammatical*, et que les grammairiens ont fait scission avec les philosophes. Ces bases une fois posées, nous formerons notre classification en une série linéaire de genres principaux, correspondant à tout autant de systèmes d'organes; chaque genre contenant autant d'espèces que nous pourrons désigner de régions, autant de variétés que nous pourrons indiquer d'effets spéciaux, autant de sous-variétés que nous pourrons soupçonner de causes différentes.

1er GENRE : CÉPHALALGIE (maladie affectant le cerveau, en tant qu'organe matériel des fonctions de la vie animale).

ESPÈCES : CÉPHALALGIE FRONTALE, SUSORBITALE, INTERORBITALE, TEMPORALE, PARIÉTALE, SINCIPITALE, OCCIPITALE (céphalalgie ayant son siége dans la région du front, du dessus ou de l'entre-deux des yeux, des tempes, des pariétaux, de la suture sagittale, ou de l'occipital).

VARIÉTÉS : CÉPHALALGIE FRONTALE, etc., *pyrétique, apyrétique, syncopique, asyncopique, oxyque, chronique, aphonique, amnémonique, ophthalmique, otique, olfactique, gustique, tactique, paralytique, hémiplégique*, etc. (céphalalgie frontale, etc., avec fièvre et congestions, sans chaleur et sans fièvre, avec ou sans perte momentanée de la raison et du mouvement ou de la sensibilité, aiguë et

vive ou chronique et sourde, avec suppression de la voix, de la mémoire, altération de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, du tact, du mouvement des deux ou d'un seul côté du corps).

SOUS-VARIÉTÉS : CÉPHALALGIE FRONTALE, etc., *pyrétique*, etc., traumagène? entomogène? thermogène? pneumagène? acanthogène? (selon que l'on présumera que la cause en est due à la rupture interne d'un vaisseau, à l'érosion d'un insecte, à l'action du froid ou de la chaleur et d'une congestion cérébrale; à la souffrance ou à la suppression de la fonction respiratoire; enfin à l'introduction d'un corps étranger).

2e GENRE : NOALGIE (maladie du cerveau, en tant qu'organe de la vie intellectuelle ou maladie mentale).

ESPÈCES ou plutôt **VARIÉTÉS** : NOALGIE MNÉMONIQUE, GLOSSIQUE, LOGIQUE, MANIAQUE, PÉRIODIQUE, RABIQUE, IDIOTIQUE, POÉTIQUE, FANTASMIQUE, SYNCOPIQUE (maladie mentale avec perte de la mémoire, de la parole, de la raison; avec manie, soit homicide, soit ambitieuse, soit avare, soit prodigue, soit rapace, soit imbécile; continue ou venant à époques fixes; avec rage, ou idiotisme; enthousiaste ou poltronne et accompagnée d'apparitions; avec perte de mouvement et d'idées, etc.).

3e GENRE : RACHIALGIE ou MYELLALGIE (maladie affectant le système de la moelle épinière).

ESPÈCES : RACHIALGIE GÉNÉRALE OU PARTIELLE, OCCIPITALE, CERVICALE, DORSALE, RÉNALE, SACRALE, ou 1-2-3-4-etc.-VERTÉBRALE (rachialgie envahissant toute la longueur ou une portion de la moelle, ayant son siége plus spécialement dans le voisinage du trou occipital, dans la région du cou, du dos, des lombes, ou bien à la région de la 1re, 2e, 3e, 4e, etc. vertèbre).

VARIÉTÉS : RACHIALGIE CERVICALE, etc., *paralytique*, ou *hémiplégique, paraplégique, brachique, fémorique, gastrique, entérique, pneumique, hépatique, splénique, urique, aphrodisique, tactique*, etc. (rachialgie ayant son siége dans la région du cou, etc., et ayant produit la paralysie ou l'hémiplégie, ou la paraplégie, c'est-à-dire, la perte des mouvements, soit du tronc, soit d'une moitié du tronc et de ses dépendances, soit des membres inférieurs; celle des bras, des jambes; ayant altéré ou détruit les fonctions de l'estomac, des entrailles, de la poitrine, du foie, de la rate, des organes urinaires, des organes génitaux, du sens du tact, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : RACHIALGIE CERVICALE, etc., *paralytique*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène? traumagène? acanthogène? entomogène? etc.

4e GENRE : NÉVRALGIE (maladie affectant le système nerveux, c'est-à-dire, ces innombrables dichotomies qui portent les impressions au cerveau, et les per-

ceptions et la volonté aux sens, ainsi que la contractilité aux muscles et la vitalité aux fonctions des organes).

ESPÈCES : NÉVRALGIE CRANIALE, FRONTALE, SINCIPITALE, OCCIPITALE, TEMPORALE, PARIÉTALE, OPTALE, OTALE, GLOSSALE, RADICALE, RAMÉALE, PAPILLALE, PILÉALE, ONGUÉALE, FACIALE, GASTRALE, PNEUMALE, PECTORALE, ABDOMINALE, RÉNALE, HÉPATALE, URALE, GÉNITALE, BRACHIALE, CUBITALE, FÉMORALE, TIBIALE, CARPALE OU TARSALE, DIGITALE (névralgie ayant son siége sur le crâne, ou le front, le sinciput, l'occiput, les tempes, les pariétaux, dans le nerf optique ou acoustique, sur la langue, sur les racines des nerfs, dans leurs embranchements ou leurs papilles, dans le bulbe des cheveux, dans la racine des ongles, sur la face, dans les nerfs de la digestion ou de la respiration, sur le thorax, l'abdomen, dans les reins, le foie, les organes urinaires ou génitaux, le bras, l'avant-bras, la cuisse ou la jambe, la paume de la main ou des pieds, les doigts, etc.).

VARIÉTÉS : NÉVRALGIE FRONTALE, etc., *chronique*, *oxyque*, *périodique*, *convulsique*, *paralytique* (névralgie ayant son siége sur le front, et se faisant sentir continuellement, passagèrement, périodiquement, avec convulsions ou paralysie des muscles).

SOUS-VARIÉTÉS : NÉVRALGIE FRONTALE, etc., *chronique*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène? traumagène? acanthogène? entomogène? etc.

1er SOUS-GENRE de la NÉVRALGIE : OPHTHALGIE (maladie affectant l'organe de la vision).

ESPÈCES : OPHTHAL. PALPÉBRALE, TARSALE, CONJONCTIVALE, SCLÉROTALE, CORNÉALE, IRIDALE, PUPILLALE, HYDRALE, CRISTALLINALE, VITRÉALE, CHOROÏDALE, NASALE, LACRYMALE, CARONCULALE, NÉVRALE (ophthalmie ayant son siége sur les paupières, sur les tarses, sur la conjonctive, la cornée opaque, la cornée transparente, l'iris, la pupille, dans l'humeur aqueuse, le cristallin, l'humeur vitrée, la choroïde, le canal nasal, la glande lacrymale, la caroncule, sur le nerf optique).

VARIÉTÉS : OPHTHAL. PALPÉB. *phlogistique*, *purulique*, *cancérique*, *cataractique*, *albuginique*, *pléthorique*, *marasmique*, *photobique*, *fantasmique*, *diplopique*, *ambliopique*, *nyctalopique*, *pyrétique*, *apyrétique*, *cécitique*, etc. (ophthalmie accompagnée de phlogose, de production de pus, avec cancer, opacité de la capsule du cristallin, ou de la cornée transparente, avec gonflement du globe de l'œil ou avec émaciation de l'organe, avec horreur de la lumière, visions de fantômes ou d'images sans réalité, avec double image ou confusion de l'image, avec propriété de voir la nuit, avec ou sans fièvre, avec perte complète ou incomplète de la vision, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : OPHTHAL. PALPÉB. *phlogist.* pneumagène? thermogène? etc.

2[e] **SOUS-GENRE** de la NÉVRALGIE : OTALGIE (maladie affectant l'organe de l'audition).

ESPÈCES : OTAL. HÉLICALE, ANTHÉLICALE, TRAGUÉALE, ANTITRAGUÉALE, LOBALE, CONQUALE, ECTROMPALE, ENDOTROMPALE, TYMPANALE, CIRCULALE, COCHLÉALE, NÉVRALE (otalgie ayant son siége sur le pli postérieur, ou sur l'antérieur, sur le tragus ou l'antitragus, sur le petit lobe de l'oreille, dans la conque, dans le tuyau auditif externe, sur le tuyau auditif interne ou trompe d'Eustache, sur la membrane du tympan et ses osselets, dans les canaux demi-circulaires, dans le colimaçon, sur les nerfs acoustiques).

VARIÉTÉS : OTAL. HÉLICALE, etc., *cancérique*, *herpétique*, *phlogistique*, *bombique*, *fantasmique*, *paralytique* (otalgie cancéreuse, dartreuse avec inflammation, avec tintouin, bruits imaginaires, ou perte de l'ouïe).

SOUS-VARIÉTÉS : OTAL. HÉLICALE *cancér.*, etc., pneumagène? thermogène?, etc.

3[e] **SOUS-GENRE** de la NÉVRALGIE : OLFALGIE (maladie ayant son siége dans l'organe de l'olfaction, dans le nez).

ESPÈCES : OLFALGIE CARTILAGINALE, CORNÉALE, FOSSALE, OSTÉALE, ETHMOÏDALE, DERMALE, NÉVRALE (olfalgie ayant son siége sur les cartilages, dans les cornets, dans les fosses nasales, les os propres, l'os ethmoïde, sur la peau, dans les nerfs olfactifs).

VARIÉTÉS : OLFAL. CARTIL., etc., *ptarmique*, *catarrhique*, *coryzique*, *cancérique*, *morvique*, *herpétique*, *purulique*, *phlogistique*, *paralytique* (maladie de l'organe olfactique, avec éternument, écoulements catarrheux, coryza ou écoulements aqueux, cancer, morve, affection dartreuse, pus ou inflammation, perte de l'odorat).

SOUS-VARIÉTÉS : OLFAL. CARTIL., etc., *ptarm.*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène? etc.

4[e] **SOUS-GENRE** de la NÉVRALGIE : GUSTALGIE (maladie affectant l'organe du goût).

ESPÈCES : GUSTALGIE LINGUALE, SUBLINGUALE, DESMALE, MÉDIALE, DERMALE, RADICALE, MARGINALE, APICALE, NÉVRALE (maladie de la langue ayant son siége sur ou sous la langue, sur ses ligaments, sur la ligne médiane, sur la membrane qui la recouvre, à la racine, à la marge, au sommet, sur les nerfs).

VARIÉTÉS : GUSTAL. LING., etc., *cancérique*, *herpétique*, *scorbutique*, *pyrétique*, *saburrique*, *paralytique*, *asapique* (maladie de l'organe du goût, cancéreuse, dartreuse, scorbutique, avec fièvre, saburres, perte des mouvements et de la saveur).

SOUS-VARIÉTÉS : GUST. LING. *canc.* pneumagène? thermogène? etc.

5[e] **SOUS-GENRE** de la NÉVRALGIE : TACTALGIE (maladie affectant les organes du tact).

ESPÈCES : TACTALGIE FRONTALE, FACIALE, PECTORALE, DORSALE, PALMALE, PLANTALE, etc. (perte ou altération du tact ayant son siége sur l'étendue du front, sur la face, sur la poitrine, sur le dos, sur la surface palmaire ou plantaire, etc.).

VARIÉTÉS : TACT. FRONT. *herpétique*, *papillique* ou *névralique*, *dermique* ou *paralytique* (perte du tact provenant d'une maladie cutanée, par l'usure ou la désorganisation de la papille superficielle ou du rameau nerveux, par l'usure et l'induration de la peau ou par suite d'une paralysie).

SOUS-VARIÉTÉS : TACT. FRONT. *herp.* pneumagène? thermogène? etc.

5[e] **GENRE** : MYALGIE (maladie affectant le système musculaire).

ESPÈCES : MYALGIE FRONTALE, CRANIALE, TEMPORALE, PALPÉBRALE, AURICALE, NASALE, FACIALE, LABIALE, BUCCALE, CERVICALE, DORSALE, RÉNALE, PECTORALE, ABDOMINALE BRACHIALE, CUBITALE, COXALE, FÉMORALE, TIBIALE, CARPALE OU TARSALE, DIGITALE, LINGUALE, PHARYNGÉALE, TRACHÉALE, OESOPHAGALE, GASTRALE, DUODÉNALE, JÉJUNALE, ILÉALE, COECALE, COLALE, RECTALE, ANALE, etc. (maladie affectant les muscles du front, du crâne, des tempes, des paupières, de la conque de l'oreille, du nez, de la face, des lèvres, des joues, du menton, du cou, du dos, des lombes, de la poitrine, de l'abdomen, du bras, de l'avant-bras, de la hanche, de la cuisse, de la jambe, de la paume de la main ou du pied, des doigts, de la langue, du pharynx, du larynx, de la trachée, de l'œsophage, de l'estomac, du duodénum, du jéjunum, de l'iléum, du cœcum, du côlon, du rectum, de l'anus, etc.).

VARIÉTÉS : MYALGIE FRONTALE, etc., *oxyque*, *périodique*, *sporadique*, *pyrétique*, *apyrétique*, *paralytique*, *pyétique*, *hémorragique*, *fistulique*, etc. (maladie du système musculaire ayant son siége dans les muscles du front, etc., chronique ou aiguë, périodique, changeant de région, avec ou sans fièvre et élancements, paralysant le mouvement musculaire, donnant naissance à du pus, à une hémorragie, à une fistule, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : MYALGIE FRONTALE, etc., *chronique*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène? traumagène? acanthogène? entomogène?

6[e] **GENRE** : OSTÉALGIE (maladie affectant le système osseux).

ESPÈCES : OSTÉALGIE CRANIALE, FRONTALE, TEMPORALE, PARIÉTALE, OCCIPITALE, NASALE, ETHMOÏDALE, SPHÉNOÏDALE, SUSMAXILLALE, SUBMAXILLALE, 1-2-3-etc.-VERTÉBRALE, 1-2-3-etc.-COSTALE, OMOPLATALE, CLAVICULALE, STERNALE, SACRALE, COCCIALE,

ILÉALE, ISCHIALE, PUBIALE, HUMÉRALE, CUBITALE, RADIALE, FÉMORALE, TIBIALE, PÉRONÉALE, 1-2-3-etc.-CARPALE, 1-2-3-etc.-TARSALE, 1-2-3-etc.-MÉTACARPALE, 1-2-3-etc.-MÉTATARSALE, 1-2-3-etc.-DIGITALE, 1-2-3-etc.-PHALANGIALE ; — PERIOSTÉALE, DIPLOALE, MÉDULLALE, CARTILAGALE (maladie osseuse ayant son siége dans les os du crâne, du front, des tempes, des pariétaux, de l'occiput, propres du nez, l'ethmoïde, le sphénoïde, la mâchoire supérieure, la mâchoire inférieure, la 1re, 2e, 3e, etc. vertèbre, la 1re, 2e, 3e, etc. côte ou fausse côte, l'omoplate, la clavicule, le sternum, le sacrum, le coccyx, l'os des iles, l'ischium, le pubis, l'humérus, le cubitus, le radius, le fémur, le tibia, le péroné, le 1er, 2e, 3e, etc. os du carpe, du tarse, du métacarpe, du métatarse (en commençant du côté du pouce pour la main et du petit doigt pour le pied), dans le 1er, 2e, 3e, etc. doigt, dans la 1re, 2e, 3e, etc. phalange ; — dans le périoste, dans le diploé, dans la moelle, dans les cartilages).

VARIÉTÉS : OSTÉALGIE CRANIALE, etc., *ostéocopique, anodinique, chronique, oxyque, exostique, ostéosarcomatique, encéphaloïque, cancérique, cariéique*, etc. (maladie osseuse du crâne, etc., avec douleurs ostéocopes, sans douleurs, chronique, aiguë, avec exostose, avec ostéosarcome, avec tumeur encéphaloïde, cancéreuse, avec carie, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : OSTÉALGIE CRANIALE, etc., *ostéocopique*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène? traumagène? acanthogène? entomogène?

7e GENRE : ANGIALGIE (maladie affectant le système veineux).

ESPÈCES : ANGIALGIE CARDIALE, CARDIAURICALE, CARDIVENTRICALE, PULMONALE, JUGULALE, CAVALE, SINOSUTTURALE, SINOCCIPITALE, BRACHIALE, FÉMORALE, CUBITALE et SURALE, FACIALE, PALPÉBRALE, PECTORALE, ABDOMINALE, etc. (maladie affectant le système veineux du cœur, de l'oreillette droite, du ventricule droit, de l'artère pulmonaire, de la jugulaire, la veine cave, le sinus sagittal, les sinus latéraux du cerveau, les veines du bras, de la cuisse, de l'avant-bras, de la jambe, de la face, des paupières, de la poitrine, de l'abdomen, etc.).

VARIÉTÉS : ANGIALGIE CARDIALE, etc., *cancérique, varicique, purulique, plastique, épigallique, couénique, pléthorique, albuminique, hydrique*, etc. (maladie du système veineux, cancéreuse, variqueuse, purulente, avec développements internes, informes ou réguliers, avec couenne se formant au sortir de la veine, avec pléthore, avec congestions albumineuses, prédominance de l'élément aqueux, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : ANGIALGIE CARDIALE, etc., *cancérique*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène? traumagène? acanthogène? entomogène?

8e GENRE : ARTÉRIALGIE (maladie affectant le système artériel).

ESPÈCES : ARTÉRIALGIE CARDIALE, CARDAURICALE, CARDOVENTRICALE, PULMONALE, SUSAORTALE, SUBAORTALE, SUBCLAVICALE, CAROTIDALE, BRACHIALE, CUBITALE, RADIALE, FÉMORALE, TIBIALE, PÉRONÉALE, etc. (maladie affectant le système artériel du

cœur, l'oreillette gauche, le ventricule gauche, la veine pulmonaire, l'aorte ascendante, l'aorte descendante, la sous-clavière, les carotides, l'artère brachiale, cubitale, radiale, fémorale, tibiale, péronéale, etc.).

VARIÉTÉS : ARTÉRIALGIE CARDIALE, etc., *anévrismatique*, *cancérique*, etc. (avec anévrisme, cancer, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : Pneumagène ? thermogène ? etc.

9e GENRE : ANASTOMALGIE (maladie affectant le réseau microscopique des canaux de communication entre les veines et les artères, c'est-à-dire , les vaisseaux capillaires).

ESPÈCES : ANASTOMALGIE CRANIALE, FRONTALE, etc. , FACIALE, PALPÉBRALE, BUCCALE, OTALE, CONJONCTIVALE, PECTORALE, ABDOMINALE, BRACHIALE, FÉMORALE, etc. (maladie des capillaires du crâne, du front, etc., de la face, des paupières, de la bouche, de l'oreille, de la conjonctive, de la poitrine, de l'abdomen, du bras, de la cuisse, etc.).

VARIÉTÉS : ANAST. CRAN., etc., *cyanique, phlogosique, érysipélique, gangrénique, purulique, épigallique, hémorragique*, etc. (avec couleur prédominante bleue ou enflammée, avec érysipèle, gangrène, pus, excroissances sanguines, hémorragie, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : ANAST. CRANIALE, etc., *cyanique*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène?

10e GENRE : LYMPHALGIE (maladie affectant le système des vaisseaux lymphatiques).

ESPÈCES : LYMPHALGIE THORACALE, CERVICALE, TRACHÉALE, SUBAXILLALE, INGUINALE, TRAPÉZALE, DORSALE, PECTORALE, ABDOMINALE , PÉRITONÉALE, DELTOÏDALE, STERNO-MASTOÏDALE, BUCCALE (maladie affectant le canal thoracique, les vaisseaux lymphatiques de la partie postérieure et antérieure du cou, de l'aisselle, de l'aine, du muscle trapèze, du grand dorsal, des muscles pectoraux et abdominaux, du péritoine, des muscles deltoïde, sterno-mastoïdien, de la paroi buccale, etc.).

VARIÉTÉS : LYMPH. THOR., etc., *ganglionique, anastomique, strumique, purulique, scrofulique* (avec engorgement, développement et induration des ganglions; avec intumescence des régions traversées par les anastomoses, avec goître, avec purulence et décomposition ou scrofule et inflammation sans fièvre, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : LYMPH. THOR., etc., *ganglion.*, etc., pneumagène? thermogène? etc.

11e GENRE : GLANDULALGIE (maladie affectant le système glandulaire).

ESPÈCES : GLANDULALGIE AMYGDALE, PAROTALE, SALIVALE, LACRYMALE, THYMALE, HÉPATALE, PANCRÉATALE, SPLÉNALE, NÉPHRALE, PROSTATALE, etc. (maladie ayant son siége dans les amygdales, les parotides, les glandes salivaires, lacrymales, la glande thymus, le foie, le pancréas, la rate, les reins, la prostate, etc.).

VARIÉTÉS : GLANDUL. AMYGD., etc., *pyrétique*, *apyrétique*, *cancérique*, *squirrique*, *ostéique*, *pléthorique*, etc. (avec ou sans fièvre, cancéreuse, squirreuse, ossifiée, tuméfiée, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : GLANDUL. AMYGD., etc., *pyrét.*, etc., pneumagène? thermogène? etc.

12e GENRE : VISCÉRALGIE (maladie affectant le canal intestinal et toutes ses dépendances depuis l'anus jusqu'aux orifices nasaux et buccaux).

ESPÈCES : VISCÉRALGIE NASALE, BUCCALE, OTALE, PALATALE, STAPHYLALE, LINGUALE, PHARYNGALE, OESOPHAGALE, GASTRALE, CARDIALE, PYLORALE, DUODÉNALE, JÉJUNALE, ILÉALE, COECALE, COLALE, RECTALE, ANALE, MÉSENTÉRALE, PÉRITONÉALE (*viscéralgie* ayant son siége dans les fosses nasales, sur les parois buccales, dans la trompe d'Eustache, au palais, au voile du palais, sur la langue, au pharynx, à l'œsophage, dans l'estomac, à l'orifice cardiaque et pylorique, au duodénum, au jéjunum, à l'iléum, au cœcum, au côlon, au rectum, à l'anus, au mésentère, au péritoine).

VARIÉTÉS : VISCÉR. NAS., etc., *cancérique*, *phlogistique*, *paralytique*, *pyrétique*, *diarrhéique*, *catarrhique*, *spasmodique*, *indigestique*, *hypertrophique*, *hernique*, *flatuique*, etc. (maladie des viscères, cancéreuse, inflammatoire, provenant de la paralysie de l'organe, avec fièvre, diarrhée, catarrhe, crampes et épreinte, provenant d'une indigestion, d'une constipation, de hernie, avec flatuosités, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : VISCÉR. NAS., etc., *cancér.*, etc., pneumagène? thermogène? etc.

13e GENRE : PNEUMALGIE (maladie affectant le système respiratoire).

ESPÈCES : PNEUMALGIE GLOTTALE, ÉPIGLOTTALE, LARYNGALE, TRACHÉALE, BRONCHIALE, VOCALE, PNEUMALE, PÉRIPNEUMALE, PLÉVRALE, etc. (maladie du système respiratoire ayant plus spécialement son siége sur la glotte, l'épiglotte, dans le larynx, la trachée, les bronches, les cordes vocales, les poumons, à l'extérieur des poumons, sur la plèvre, etc.).

VARIÉTÉS : PNEUMALG. GLOTT., etc., *cancérique*, *tuberculique*, *catarrhique*, *rhumique*, *phlogistique*, *pléthorique*, *hépatique*, etc. (maladie du système respiratoire, cancéreuse, tuberculeuse, catarrhale, avec rhume, inflammatoire, avec pléthore et hépatisation, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : PNEUMALG. GLOTT., etc., *cancér.*, etc., pneumagène? thermogène ? trophogène? etc.

14ᵉ GENRE : GÉNÉALGIE (maladie affectant le système des organes génitaux).

ESPÈCES : GÉNÉALGIE (*chez la femme*) LABIALE, CLITORALE, VAGINALE, UTÉRALE, OVARIALE, FALLOPIALE, DESMALE, FOETALE, CHORIALE, AMNIALE, PLACENTALE, GESTALE, PARTURIALE, MENSTRUALE ; (*chez l'homme*) VIRGALE, SCROTALE, PRÉPUTIALE, GLANDALE, URÉTRALE, PROSTATALE, ORCHIDALE, ÉPIDIDYMALE ; (*chez les deux sexes*) URÉTRALE, VÉSICALE, URÉTÉRALE, RÉNALE (maladie des organes de la génération ayant son siége (*chez la femme*) sur les petites lèvres et à l'intérieur des grandes, sur le clitoris, dans le vagin, l'utérus, les ovaires, les trompes de Fallope, les ligaments, chez le fœtus ou ses enveloppes, le chorion, l'amnios, le placenta, pendant la gestation, pendant l'accouchement, à l'occasion des menstrues ; (*chez l'homme*) sur la verge, dans les bourses, sur le prépuce, sur le gland, dans le canal de l'urètre, la prostate, dans les testicules, sur les épididymes ; (*chez les deux sexes*) dans le méat urinaire ou le canal urinaire, dans la vessie, dans les urétères et les reins).

VARIÉTÉS : GÉNÉAL. LAB., etc., *cancérique*, *phlogistique*, *herpétique*, *syphilitique*, *onanismique*, *abusique*, *fluorique*, *catarrhique*, *gravelique*, *lithogénique*, *hypertrophique*, *hernique*, *hydropique*, *purulique*, *hémorragique*, *priapique*, *satyriasique*, *hystérique*, *virginique*, *paralytique* (maladie des organes génitaux résultant de la formation d'un cancer, d'une inflammation, d'une affection cutanée et dartreuse, d'une infection syphilitique, de l'onanisme, de l'abus, avec fleurs blanches, écoulements catarrheux, gravelle, calculs, hypertrophie des organes, hernie, hydropisie, production de pus, hémorragie, priapisme, satyriasis, hystérie, par suite de continence, ou avec paralysie et inappétence de l'organe).

SOUS-VARIÉTÉS : GÉNÉAL. LAB., etc., *cancér.*, etc., pneumagène ? thermogène? trophogène? traumagène? etc.

15ᵉ GENRE : DESMALGIE (maladie affectant le système des ligaments qui unissent les os ensemble).

ESPÈCES : DESMALGIE CRANIO-VERTÉBRALE, ANAVERTÉBRALE, MAXILLO-TEMPORALE, STERNO-CLAVICALE, SCAPULO-CLAVICALE, VERTÉBRO-COSTALE, STERNO-COSTALE, SCAPULO-HUMÉRALE, HUMÉRO-CUBITALE, CUBITO-CARPALE, RADIO-CARPALE, CUBITO-RADIALE, MÉTACARPALE, DIGITALE, PHALANGIALE, SACRILÉALE, ISCHIO-FÉMORALE, FÉMORO-TIBIALE, TIBIO-TARSALE, PÉRONO-TARSALE, MÉTATARSALE, DIGITALE, PHALANGIALE, etc. (maladie affectant les ligaments qui unissent le crâne à la première vertèbre (*atlas*), les vertèbres entre elles, la mâchoire inférieure avec l'os des tempes, la clavicule avec le sternum, l'omoplate avec la clavicule, les vertèbres avec les côtes, les côtes avec le sternum, l'omoplate avec l'humérus, l'humérus avec le cubitus, le cubitus avec les os du carpe, le radius avec les os du carpe, les os du carpe avec ceux du méta-

carpe, les os du métacarpe avec la première phalange des doigts, les phalanges entre elles, le sacrum avec l'os des iles, l'ischium avec le fémur, le fémur avec les os de la jambe, le tibia avec les os du tarse, le péroné avec les os du tarse, les os du tarse avec ceux du métatarse, les os du métatarse avec ceux des doigts du pied, les phalanges entre elles, etc.).

VARIÉTÉS : DESMAL. CRANIO-VERT., etc., *cancérique*, *ostéique*, *hydarthrique*, *phlogistique*, etc. (cancéreuse, ossifiée, avec épanchement aqueux, inflammation, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : DESMAL. CRANIO-VERT., etc., *cancér.*, etc., pneumagène? thermogène? etc.

16e GENRE : TÉNALGIE (maladie affectant les tendons qui attachent les muscles aux os, ou les muscles entre eux).

ESPÈCES : TENALGIE PECTORHUMÉRALE, SCAPULO-BICIPITALE, BICIPITO-RADIALE, BRACHIHUMÉRALE, BRACHIO-CUBITALE, ILÉO-COXALE, COXO-FÉMORALE, etc. (maladie ayant son siége dans le tendon, qui attache le muscle grand pectoral à l'os humérus, le muscle biceps à l'omoplate, le muscle biceps à l'os radius, le muscle brachial à l'os humérus, le muscle brachius à l'os cubitus, le muscle grand fessier à l'os des iles, le grand fessier au fémur, etc.).

VARIÉTÉS : TÉNALG. PECTORHUM., etc., *cancérique*, *phlogistique*, *hydrique*, *ostéique*, *paralytique*, etc. (maladie des tendons, cancéreuse, inflammatoire, avec épanchement aqueux, tendance à l'ossification, paralysie, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : TÉNALG. PECTORHUM., etc., *cancér.*, etc., pneumagène? thermogène? etc.

17e GENRE : ODONTALGIE (maladies affectant le système dentaire).

ESPÈCES : ODONT. ALVÉOLALE, GENCIVALE, RADICALE, NÉVRALE, OSTÉALE, PÉRIOSTÉALE, ARÉOLALE, 1-2 INCISIVALE, CANINALE, 1-2-3 MOLALE (odontalgie ayant son siége dans l'alvéole, sur la gencive, dans la racine, dans le nerf, dans la substance de la dent, sur son émail, sur la surface broyante, dans les 1re-2e incisives, dans les canines, dans les 1re-2e-3e molaires).

VARIÉTÉS : ODONT. ALV., etc., *pyrétique*, *purulique*, *cariéique*, *névralgique*, *scorbutique*, *syphilitique*, *erysipélique*, *ptyalique*, *alumnique*, *pubérique*, etc. (mal de dents avec fièvre, abcès, carie, douleurs vives, provenant d'une affection scorbutique, ou syphilitique, avec érysipèle de la face, salivation, de la 1re ou 2e dentition, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : ODONT. ALV., etc., *pyr.*, etc., pneumagène? thermogène? trophogène? traumagène?

18e GENRE : DERMALGIE (maladie affectant le système cutané ou maladies de la peau).

ESPÈCES : FACIALE, CRANIALE, FRONTALE, LABIALE, NASALE, OTALE, PECTORALE, BRACHIALE, DORSALE, INGUINALE, ANALE, SCROTALE, etc. (maladie de la peau ayant son siége sur la face, le crâne, le front, les lèvres, le nez, l'oreille, la poitrine, les bras, le dos, l'aine, l'anus, le scrotum, etc.).

VARIÉTÉS : DERMAL. FACIAL., etc., *syphilitique*, *herpétique*, *cancérique*, *éléphantiasique*, *phlycténique*, *péléchique*, *varique*, *favéolique*, *eczémique*, *érysipélatique*, etc. (maladie de la peau offrant les caractères de la syphilis, des affections herpétiques et galeuses, du cancer, de la lèpre, des phlyctènes, des pétéchies, des tannes, du favus, de l'eczema, de l'érysipèle, etc.).

SOUS-VARIÉTÉS : DERMAL. FAC., etc., *syphil.*, etc., thermogène? traumagène? toxicogène? hydrargyrogène? saturnigène? arsénigène? acidigène? alçaligène? antimonigène? crotonigène? urticogène? modioligène? acarigène? pédiculigène? puligène? cimigène? ichneumigène? entomogène? helminthogène? ascarigène? hydatigène? gordiogène?

N. B. Nous venons de donner un simple spécimen de cette nouvelle nomenclature; les bornes et la nature spéciale de cet ouvrage ne nous permettant pas d'en pousser plus loin les applications de détail, qui, du reste, nous paraissent pouvoir être faites, au besoin, par quiconque aura essayé une seule fois d'étudier ce mécanisme si simple par ses rouages, si varié par ses combinaisons. On s'assurera de la sorte qu'il n'est pas une maladie du cadre nosologique qu'on ne puisse désormais désigner nettement et presque définir, à l'aide de quatre mots seulement.

RÉSUMÉ DE CETTE DEUXIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE.

1226. Je viens d'énumérer les causes physiques et morales d'où me semblent découler les maux nombreux qui affligent en particulier surtout l'espèce humaine. Je ne sache pas une maladie qui, comme effet, ne se range dans l'une de ces classes de causes morbipares, et qui, comme cause présumée, ne trouve sa place dans l'un des compartiments du cadre de la classification par les effets. S'il en est ainsi, chacun de nos maux a une cause appréciable, quoique souvent elle se dérobe à une observation immédiate; c'est dans ce dernier cas que tous nos efforts de raisonnement doivent tendre à la deviner ou au moins à la soupçonner, afin de pouvoir diriger le traitement en connaissance de cause sous ce rapport. Peu importe qu'on se trompe sur

l'espèce, pourvu que la nature de la cause et son lieu d'élection nous soient clairement connus ; nous n'en avons pas moins acquis ainsi un fil qui nous servira à l'atteindre, une boussole qui nous tiendra orientés, une indication qui réglera nos moyens d'attaque et de défense. Ce qui va faire le sujet de la troisième partie que nous allons immédiatement aborder.

Il y a des *maladies curables*, mais elles ne le sont qu'en les attaquant méthodiquement à leur début ; il y a des *maladies incurables* même au début, parce que dès le début l'altération qui en est le siége est trop profonde et s'est déjà étendue trop loin. Il y a des *maladies chroniques;* mais je ne considère comme telles que les douleurs provenant d'une altération cicatrisée d'organes, qui détruit l'équilibre des mouvements et l'harmonie des fonctions : on soulage ces maladies, on ne les guérit pas. Quant aux *maladies aiguës*, on a tort de dire qu'elles passent à l'état chronique ; ce sont leurs conséquences qui peuvent être chroniques; mais dès ce moment, la douleur qui en résulte n'a plus les mêmes causes, et n'affecte plus les mêmes caractères que la maladie chronique ; elles ne doivent donc pas porter le même nom. La *gravité* et la *légèreté* de la maladie dépendent de la puissance ou de la faiblesse de la cause et de la médication.

Quelque étendue que nous ayons donnée aux développements de cette seconde partie, elle n'est encore à nos yeux qu'à l'état d'essai, les limites imposées à cet ouvrage ne nous ayant permis que de jeter çà et là des jalons sur certains points de vue que la critique trouvera peut-être trop restreints et trop réduits en perspective. Que nos lecteurs veuillent bien nous croire plus puni qu'eux-mêmes par cet accident ; la gêne imposée à notre expansibilité ne nous fait pas moins souffrir que la juste exigence de leur curiosité, et ne nous porte pas un moindre dommage. Sympathisons par l'indulgence réciproque.

TROISIÈME PARTIE.

THÉRAPEUTIQUE (*).

MÉTHODE PRATIQUE DE MAINTENIR OU DE RAMENER LA SANTÉ.

1227. Lorsque la cause du mal est une fois reconnue, la médication à employer n'est plus qu'une simple application des principes de l'art de se défendre. Que l'on se sente une épine dans le talon, ne se guérit-on pas de cette maladie du pied en retirant l'épine ! Si dans toutes les maladies, il nous était aussi facile de mettre la main sur la cause du mal, nous ne serions jamais plus embarrassés sur le choix des remèdes. Mais malheureusement pour le bonheur de l'humanité, il n'en est pas fréquemment ainsi ; et la partie la plus difficile du problème qu'en chaque circonstance se propose l'art de guérir, est précisément la connaissance de la cause. C'est une x algébrique qu'on élimine rarement, et qu'on attaque ensuite, comme si on l'avait éliminée. On l'évalue par une théorie, on la combat par une pratique positive. Mais comme toute théorie, préconisée dans un siècle, s'est trouvée fausse dans le siècle suivant, il s'ensuit qu'il n'est pas une médication pratique qui n'ait eu ses tours de faveur et de blâme, et que partant jusqu'à ce jour la médecine a un peu guéri au hasard ; je ne dis pas qu'elle ait tué de même : de tous temps les facultés ont professé que c'est la nature qui tue, et que c'est le médecin qui guérit. Quand toute maladie

(*) De θεραπεύω, se mettre pieusement au service d'un maître que l'on respecte, d'un dieu que l'on vénère, d'un malade que l'on plaint. Prodiguer des soins à celui qui souffre, se faire esclave et ministre de ce qui le soulage ou de ce qui lui plaît ; offrir de l'encens aux dieux pour qu'ils oublient nos outrages, un baume au malade pour qu'il nous pardonne nos autres traitements, nos épaules au maître pour alléger son fardeau, c'est se constituer domestique des dieux, du malade, et de celui que nous prenons pour maître ; dans ce monde, où chacun souffre, prêtre, serviteur et médecin, tout aussi bien que Dieu, en voyant qu'il nous a créés si peu complets, tout aussi bien que le malade qui nous donne tant de peine, tout aussi bien que le maître qui a la conscience que chacun de ses caprices impose un tourment à autrui.

venait du sang, de la bile et du phlegme, on cherchait à faire évacuer par les sangsues ou la saignée le trop-plein du sang ; par le vomissement, le trop-plein de la bile ; puis on avait recours aux boissons, afin de cuire la bile trop crue, de dissoudre la bile trop cuite, de saler la pituite trop fade, ou d'adoucir la bile trop salée. Pour chacun de ces *ergotismes* de l'école, on avait un arsenal de procédés et de préparations pharmaceutiques ; on suivait une pratique sévère et positive contre des combinaisons de mots.

L'anatomie vint ensuite pénétrer plus avant dans cette veine de recherches ; elle indiqua, dans le plus grand nombre de cas, le siége et les caractères de la désorganisation ; la thérapeutique crut alors avoir trouvé le mot de l'énigme ; et le malade ne s'en sentit pas mieux traité. Car l'anatomie, en signalant le siége du mal, n'avait pas pour cela révélé la cause morbipare ; elle n'avait donné à apprécier que ses derniers effets; et puis ces révélations venaient après coup, et quand il n'était plus temps ; et il arriva qu'à chaque nouveau cas la maladie avait un peu changé de place, et dérangeait dès lors toutes les prévisions du calcul et du diagnostic. En un mot, on s'évertua contre des traces de désorganisation, contre des effets dont l'autopsie d'un cas analogue semblait permettre d'apprécier les caractères physiques ; et l'on croyait ainsi attaquer le siége et la cause de la maladie, cause souvent vagabonde, et qui exerçait ses ravages d'une manière encore plus intense, là où elle laissait le moins de traces de son action.

La médecine, qui quinze cents ans durant s'était fourvoyée dans des théories bizarres et arbitraires, fut replacée par l'autopsie sur la voie de l'observation. Nous entrons dans une ère nouvelle ; l'alliance de l'anatomie avec l'histoire naturelle est appelée à donner un jour la solution de toutes les questions que se propose l'art de guérir. Le présent ouvrage est un simple programme de cette méthode nouvelle ; nous aurons assez fait pour la science, en indiquant clairement le but.

1° La santé une fois rétablie, la préserver de toute atteinte ultérieure ;

2° Une maladie étant donnée, en deviner la cause, et en trouver le remède : tels sont les deux problèmes à résoudre en médecine.

Nous nous sommes occupé du premier membre du deuxième problème dans la deuxième partie de cet ouvrage ; il nous reste,

dans cette troisième, à poursuivre le second membre, qui découle du premier, comme une conséquence découle des prémisses, comme une application découle du principe et de la règle générale.

Le premier problème constitue l'HYGIÈNE, art de conserver la santé, médecine préventive; l'hygiène préserve de la médecine.

Le deuxième problème constitue la MÉDECINE PROPREMENT DITE, qui n'est qu'une hygiène après coup. L'hygiène nous protége contre le mal, la médecine le chasse; l'une nous en garantit, l'autre nous en délivre. Ce ne sont pas deux sciences distinctes, mais seulement deux modes d'application de la même surveillance, deux actes de la même providence; elles ne diffèrent pas autrement que le mouvement qui nous relève après notre chute, diffère de celui qui nous empêche de tomber. Les soins de l'une sont des précautions, ceux de l'autre des secours et des médications; les uns et les autres ont pour but de combattre la même cause et d'en détourner l'influence. Les données de ces deux moyens de se bien porter se confondent souvent ensemble, comme le font les règles de l'attaque et de la défense.

Il ne faudrait pas croire qu'avec l'aide de ces précautions hygiéniques et de ces médications, on doive guérir de toutes les maladies : on n'a l'espoir de guérir que là où il reste des organes et où le cadre de la vie n'est pas encore rempli. Le cadre de la vie, la longévité, est tracé à chacun de nous en naissant; nous sommes plus viables les uns que les autres; les uns ont accompli à trente ans le développement qui, pour d'autres, ne s'achève que vers la centaine. Dans le premier cas, nul remède ne serait capable de prolonger l'existence à six mois de plus; la dernière maladie n'est qu'un des mille modes d'en finir. Il n'y a de remède que contre la mort accidentelle; la mort naturelle, c'est la fin du cadre que la nature a tracé à chacun de nous; tout finit quand il est rempli.

La méthode, cependant, qui classe tout, pour faciliter les moyens de tout retrouver au besoin, nous impose l'obligation de développer séparément les principes de l'une et de l'autre des deux branches de l'art de guérir : hygiène et médecine. Nous diviserons donc cette troisième partie en trois sections. Dans la PREMIÈRE, nous exposerons, dans les plus grands détails, le *formulaire* de la nouvelle méthode, en donnant les formules de chaque médicament, le mode de l'employer et la théorie de son application spéciale. — Dans la SECONDE, nous développerons les moyens généraux de se préserver ou de se débar

rasser des causes diverses de nos maladies, dans l'ordre que nous les avons décrites dans la deuxième partie de cet ouvrage. — Dans la TROISIÈME section, enfin, nous ferons l'application de tous ces principes réunis au traitement des diverses maladies que nous aurons soin de ranger sous leurs noms scolastiques par ordre alphabétique.

PREMIÈRE SECTION.

FORMULAIRE SPÉCIAL DE LA NOUVELLE MÉTHODE, OU EXPOSÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DES MÉDICAMENTS ADOPTÉS DANS NOTRE MÉDICATION.

1228. Nous décrirons les médicaments qui suffisent à l'application de notre nouvelle méthode, dans un ordre qui, en apparence alphabétique, ne les disposera pas moins avec un certain enchaînement. Le nombre de ces ingrédients n'est pas considérable ; et pourtant nous ne les employons jamais tous pour guérir ; que de fois nous avons vu les maladies même désespérées céder, comme par enchantement, à la combinaison raisonnée de deux ou trois d'entre eux ! Car ce n'est pas la variété de la médication qui opère, mais son application en connaissance de cause et sous l'inspiration de l'analogie, qui est une panacée universelle. Nous nous garderons donc bien d'accepter l'antique distinction des écoles, en *médecine rationnelle* et *médecine empirique*. La *médecine rationnelle* consistait à purger, saigner et débiliter par la diète. Quand le mal empirait par ces moyens, alors le médecin, au bout de son rouleau, se jetait dans les hasards de toutes les tentatives, essayant de tout en désespoir de cause, remèdes de charlatans et de bonnes femmes, frappant à toutes les portes pour demander un secret ; disant à l'ignorance : *Pourriez-vous être plus puissante que la docte science? Vous la voyez suppliante à vos genoux.* Soutenir que la médecine ait le droit de cesser d'être rationnelle en certains cas, c'est proférer un de ces mots qui échappent et portent coup. Il faut avoir bien peu de raison, pour s'arroger le droit de la perdre. Pour l'honneur de l'esprit humain, rayons ces pléonasmes de la science, qui doit toujours être fille de la raison.

CHAPITRE PREMIER.

ALOÈS (*Aloe* Diosc. Plin.; *zabar* des Arabes; vulgairement en France *perroquet* et *joubarbe des mers*; et en espagnol *yerva barbosa*).

1229. L'aloès a des propriétés trop énergiques et trop bien caractérisées, pour qu'il ne soit pas entré dans la thérapeutique dès la plus haute antiquité; car la plante qui produit ce suc pousse sur tout le littoral de la Méditerranée, tout aussi bien que dans l'Inde et le Sénégal; aussi le voyons-nous préconisé déjà par Dioscoride et par Pline. Quoique la plante vienne bien dans le Nord, et qu'elle y brave même le froid, cependant l'aloès est à si bas prix, que sa culture ne serait rien moins qu'économique. Il fleurit rarement dans nos climats; j'en ai vu un qui était en fleurs cette année au château du Vaudreuil, près Louviers; sa tige avait près de six mètres d'élévation; on la soutenait avec des tuteurs.

1230. L'aloès du commerce est le suc extrait, soit par incision, soit par dissolution, de la plante qui porte ce nom. C'est une gomme-résine (388) également soluble dans l'eau et dans l'alcool, d'une saveur amère caractéristique, d'une odeur qui en rappelle la saveur, mais qui est plus supportable; à l'état concret, d'une couleur noir terne par réflexion des rayons lumineux, jaunâtre par réfraction; d'une cassure conchoïde et vitreuse, ressemblant alors à des fragments de verre noir. Sa poussière est jaune d'or un peu sale. L'art du teinturier en tire une couleur jaune d'une grande beauté. On distingue dans le commerce trois sortes d'aloès : la première, qui est l'aloès le plus pur, et que nous venons de décrire, se nomme *aloès succotrin*, de Soccotora, île de la mer Rouge, près le cap Gardafu, d'où on le tirait primitivement; de *succotrin* les bonnes femmes qui en frottaient les doigts de leurs nourrissons, pour les empêcher de se les sucer, en ont fait *chicotin*, d'où est venu *amer comme chicotin*. La seconde espèce se nomme *aloès hépatique*, ou aloès couleur de foie, parce qu'il est noir luisant comme la surface du foie. La

troisième espèce, qui est très-impure, et qui ne paraît être que le *caput mortuum* et le résidu du suc qu'on en a exprimé, mélange de tous les débris des feuilles et des tiges, prend le nom d'*aloès caballin*, parce qu'il n'est administré qu'aux chevaux.

1231. Je ne me sers que de l'*aloès succotrin*, sous forme de grumeaux du volume d'un grain de blé environ (cinq millimètres environ en diamètre) et par conséquent du poids de 5 centigrammes. La dose ordinaire est de cinq de ces grumeaux, ce qui fait 25 centigrammes. Pour les obtenir de ce calibre, on concasse l'aloès très-grossièrement, et on le passe par une série de trois tamis emboîtés les uns dans les autres, les deux extrêmes couverts d'une peau, qui empêche l'évaporation de la poussière aloétique. Les mailles du premier crible ayant cinq millimètres de diamètre, celles du second trois millimètres et la toile du troisième étant celle du tamis en crin, il arrivera qu'après avoir agité horizontalement ce système, tout fragment qui aura plus de cinq millimètres en diamètre restera sur le premier tamis ; que le second ne gardera que les fragments de cinq millimètres environ dans l'une ou l'autre dimension ; que le troisième ne laissera passer que la poussière la plus fine, qui viendra se rassembler sur la peau du tambour inférieur. Cela fait, on aura deux produits utiles ; les grumeaux de cinq millimètres dont le volume indique le poids approximatif, et la poussière la plus fine destinée aux personnes et aux enfants surtout qui n'aiment pas à prendre l'aloès en grumeaux ; quant aux deux autres produits, on remettra le premier sous le pilon, pour le concasser très-légèrement, et le troisième, on le pilera en fine poussière pour l'usage dont nous venons de parler.

Les grumeaux d'aloès ci-dessus ont été adoptés de préférence, parce que, sous cette forme, on en sait le poids, sans avoir recours à la balance : le grumeau pesant cinq centigrammes, on sait alors que cinq grumeaux pèsent 25 centigrammes ; 6 = 30 centigrammes, 10 = 50 centigrammes, et 20 = 1 gramme.

Si l'on ne pouvait parvenir à débiter la poudre d'aloès, on s'en déferait facilement, en la revendant aux marchands de pilules et d'élixir dont l'aloès forme la base (*) ; ou bien on lui rendrait son ancien volume

(*) Car l'aloès forme la base des *pilules antecibum*, *pilules écossaises ou d'Anderson*, *pilules de Bontius*, *grains de santé*, *grains de vie*, *pilules d'aloë et de savon*, *pilules de Horse*, *d'Harvey*, *de Morison*, *de Peter*, de l'*élixir de Paracelse ou de propriété* ; quelquefois avec addition

et son ancienne forme, en laissant cette poussière macérer dans l'eau d'abord et abandonnant le tout à l'évaporation spontanée. On pourra ainsi le concasser de nouveau pour en obtenir des grumeaux de calibre.

1232. L'amertume de l'aloès est insupportable; cependant mélangé en proportion convenable avec le sucre, il contracte le goût de la racine de réglisse dont le suc n'est qu'une heureuse combinaison de gomme, de sucre et d'un principe amer. Pour dissimuler cette amertume, on dépose soit la poudre, soit les grumeaux d'aloès entre deux tranches de pain de la soupe, que l'on avale sans les mâcher; ou bien on se place les grumeaux sur la langue, et aussitôt on avale une gorgée d'eau, qui entraîne l'aloès sans lui donner le temps de se dissoudre. Pour le faire prendre aux enfants, on enveloppe la poudre ou un grumeau dans une pellicule de groseille, de raisin, dans un *pain à cacheter* mouillé, ou bien enfin, on en met la dose entre deux tranches de confiture de groseilles ou de coings.

1233. L'aloès est drastique par son acidité, et vermifuge par son amertume qui le rend en outre un excellent antiseptique et conservateur. Il opère plus bénignement quand on le prend au commencement d'un repas qu'à jeun (*), et le soir que le matin. Le sommeil de la nuit en favorise et en régularise l'action comme drastique. Quant à son action vermifuge, elle est indépendante de la première; et il ne faudrait pas croire que l'aloès n'ait pas produit un résultat propice à la santé, alors qu'il n'agirait pas d'une manière sensible sur les selles, à cause de la faible dose qu'on en aurait prise. L'aloès entre en quantité infinitésimale dans les élixirs, tels que celui de Garus, qui ne laissent pas que d'être infiniment hygiéniques.

de jalap, scammonée, coloquinte, gomme-gutte; ce qui ne rend pas ces pilules plus efficaces, mais un peu plus chères, à cause de la dénomination. En pharmacie, on paye le mot plus que la chose. Roger Bacon avait dit :

Qui vult vivere annos Noë,
Sumat pilulas de aloë.

Qui veut vivre autant que Noë
Prendra pilules d'aloë.

Le marchand qui connaît la puissance du monopole a monopolisé le bienfait de ces pilules en substituant son nom à celui de Bacon.

(*) On lui reconnaissait cette propriété du temps de Pline. *Efficacior* (aloë), dit-il, *si potâ eâ sumatur cibus*, lib. 27, cap. 4.

Les drastiques n'exercent pas leur action dans l'estomac, mais sur le duodénum et le côlon, en acidifiant les deux digestions alcalines de ces intestins ; de là vient que l'action de l'aloès est favorisée par la nutrition et neutralisée par la diète. La nutrition l'entraîne, par le jeu de la digestion stomacale, dans le duodénum ; la diète le laisse séjourner dans l'estomac qu'il fatigue, et de son poids, et de son surcroît d'acidité ; et c'est par la même raison que tant de médicaments, qui nous conservent la santé, fatiguent le malade, et lui sont plus nuisibles qu'utiles ; le médecin routinier, en nous condamnant à la diète, nous enlève tous les moyens d'élaborer et de nous assimiler ce qui conserve ou préserve la vie.

1234. La dose d'aloès propre à débarrasser les intestins du *caput mortuum* qui, s'accumulant dans le côlon, le distend, en gêne la digestion spéciale ,et produit une constipation plus ou moins complète ; cette dose, dis-je, varie selon les âges, les sexes, les constitutions, les habitudes, et surtout selon le genre de médication auquel on a pu être soumis.

1235. Je prescris ordinairement 25 centigrammes ou cinq grumeaux (1231). Cette dose serait quatre fois trop forte pour les enfants, pour les ouvriers et souvent pour les personnes ravagées par la médication mercurielle ; elle est trop faible pour les personnes douées d'embonpoint et trop sédentaires. J'ai vu des gens qui n'allaient bien à la selle qu'en en prenant vingt grumeaux (près de 1 gramme) ; j'en ai vu d'autres que cinq grumeaux (25 centigrammes) faisaient aller pendant deux ou trois jours ; en conséquence, c'est à chacun à étudier la dose qui lui convient. Quand on prend l'aloès le soir à dîner, on va à la selle le lendemain matin de cinq à sept heures. Tout ce qu'on aurait à redouter, en en prenant une dose trop forte pour sa constitution, ce serait de s'en trouver un ou deux jours trop affaibli ; il n'y a point d'exemple d'empoisonnement par l'aloès.

1236. L'aloès, même pris à la dose minime, ne laisse pas que de produire, chez certaines personnes, des coliques préalables, dont nous allons expliquer la cause. Quand les matières fécales, devenues trop concrètes, forment une espèce de bouchon au bas du côlon descendant, il est impossible que la débâcle se produise dans les matières fécales par l'action drastique de l'aloès, sans que l'on ressente dans le bas-ventre des coliques provenant également, et de la résistance du bouchon fécal, et de la pression exercée par le poids de la ma-

tière liquide, et du séjour trop prolongé d'une matière acide dans l'organe spécial de la digestion ammoniacale. On prévient cet inconvénient, en ayant soin de prendre, avant de se mettre au lit, un bol de bouillon aux herbes ; on le combat, en s'administrant le lendemain matin, de bonne heure, un lavement à la graine de lin, avec gros comme une noisette de pommade camphrée, ou plein un dé à coudre d'huile camphrée. On prépare le bouillon aux herbes de la manière suivante :

Eau.	un litre.
Oseille..	une poignée.
Cerfeuil.	une pincée serrée.
Ciboule.	une tête.
Beurr..	une grosse cuillerée.
Sel de cuisine. . .	une pincée.

Laissez bouillir l'espace de cinq minutes.

1237. Nous préférons l'aloès à tous les autres purgatifs, à cause de ses propriétés inoffensives, mais surtout parce qu'il possède la triple faculté de déblayer les intestins, sans imposer aucune privation habituelle, de chasser ou de tuer les vers intestinaux, enfin de ramener ou de régulariser les menstrues. L'aloès est, de cette manière, infiniment favorable à la digestion ; il dissipe l'inappétence comme par enchantement, si on le prend avant le repas ; il facilite la digestion, si on le prend après dans une goutte d'élixir. Aussi, dans notre régime hygiénique, le prescrivons-nous tous les quatre ou cinq jours à la dose de 25 centigrammes (cinq grumeaux) (1231).

1238. On attribue assez généralement à l'usage de l'aloès la propriété de faire naître des tumeurs hémorroïdales. En tout cas, l'aloès n'est pas le seul coupable d'un pareil méfait; car j'ai rarement rencontré des personnes sujettes aux hémorroïdes, qui aient fait usage de l'aloès. Cependant, il ne serait peut-être pas impossible que l'usage de l'aloès ait produit quelque chose de semblable dans certains cas exceptionnels. En effet, le bouchon fécal, violemment poussé par la débâcle de l'aloès, aura pu érailler les parois du rectum, y tracer des petites fissures, qui auront pu se transformer en tumeurs hémorroïdales ; mais alors toute constipation opiniâtre serait capable de produire de tels effets, sans l'intermédiaire de l'aloès. D'un autre côté, et nous concevons mieux cette explication que la première, les ascarides vermiculaires, fuyant à l'approche de

l'aloès, se réfugient fréquemment dans le rectum, d'où ils font éprouver de vifs picotements à l'anus par les titillations de leur pointe caudale (976). Chacun de ces coups de pointe est dans le cas de déterminer un développement anormal de tissus, et d'occasionner une varice des vaisseaux capillaires. Mais les ascarides se rendent au rectum, sans qu'on ait pris de l'aloès ; et, dût-on rejeter leur affluence au rectum sur l'aloès, il vaudrait encore mieux s'exposer à l'incommodité fort guérissable des hémorroïdes, qu'à la pullulation morbipare et souvent mortelle des helminthes qui infestent le corps humain. Mais résumons-nous : depuis huit ans bientôt que j'administre l'aloès, je n'ai pas encore vu un cas où son emploi ait donné des hémorroïdes ; et il est une foule de maladies singulièrement caractérisées par la médecine antique, qui se sont dissipées, presque sous mes yeux, par la seule administration de l'aloès en grumeaux ou en poudre. Les bons résultats que j'en ai toujours obtenus m'engagent donc à répéter encore ici l'adage de Bacon :

Qui veut vivre autant que Noë
Prendra pilules d'aloë.

CHAPITRE II.

BAINS SÉDATIFS ou BAINS ALCALINO-FERRUGINEUX.

1239. GRANDES BAIGNOIRES. Après avoir jeté un ou deux seaux d'eau dans la baignoire, versez-y :

Ammoniaque camphré. . .	200 grammes.
Sel de cuisine.	2 kilogrammes.

achevez ensuite de remplir la baignoire, comme à l'ordinaire, et agitez avec une grosse pelle rougie au feu. Prenez ce bain tiède l'espace de vingt à trente minutes. Au sortir du bain, on s'essuie avec des linges bien chauds, on se met au lit, et l'on se fait frictionner vigoureusement sur le dos et les reins, et masser sur tous les membres, avec la pommade camphrée, ainsi que nous l'expliquerons plus bas.

N. B. On prépare l'ammoniaque camphré en versant plein un dé à coudre d'alcool camphré dans l'ammoniaque liquide à 22°. On agite, et on laisse digérer au moins cinq à six heures, pour que le

camphre ait le temps de se dissoudre dans l'ammoniaque ou de se savonuler avec lui ; car il reste toujours du camphre indissous, que l'ammoniaque rendra soluble dans une plus grande quantité d'eau.

1240. Baignoires moyennes ou grandes baignoires destinées aux personnes chargées d'embonpoint et qui déplacent beaucoup d'eau. Dans ce cas on réduit la quantité d'ammoniaque à 100 grammes, et le sel de cuisine à 1 kilo ; tout le reste comme ci-dessus.

Baignoires d'enfant. La quantité d'ammoniaque camphré se réduit à 60 grammes, et le sel de cuisine à 250 grammes.

N. B. On peut prendre ces bains pendant cinq à six jours de suite ; on les cesse dès que l'on se sent un peu affaibli. On les reprend tous les huit jours, jusqu'à guérison complète.

1241. Effets de ces bains. Ces bains alcalino-ferrugineux produiront les résultats les plus heureux, dans tous les cas de surexcitation, de congestion sanguine, de menace ou d'atteinte de paralysie générale ou partielle; de fièvres, de douleurs rhumatismales ; maladies du foie, des reins, de la matrice, des voies urinaires ; de la chorée ou danse de Saint-Guy, de rage, de manie furieuse, d'ivresse et suites de l'ivresse, *delirium tremens ;* maladies de la peau, maladies mercurielles et arsenicales. La gale, qui demandait jadis des traitements si longs et si désastreux, se guérit radicalement par un ou deux de ces bains, si l'on y reste une heure, et qu'on ait la précaution de changer complétement de vêtements et de linge depuis la chaussure jusqu'à la coiffure inclusivement, et que l'on laisse baigner tous les anciens vêtements dans un bain semblable, avant de les envoyer dégraisser ou lessiver. En effet, l'ammoniaque asphyxiera l'acare (732) et désorganisera ses œufs (726).

N. B. La composition de ces bains n'altère en rien l'étamage des baignoires en cuivre, ni le zinc. Je connais quelques maisons de bains qui ne refusent jamais de se prêter à cette médication ; d'autant mieux, qu'elle est l'antidote le plus sûr de la contagion des maladies de la peau.

CHAPITRE III.

CALOMÉLAS (mercure doux ou protochlorure de mercure).

1242. C'est le seul sel mercuriel que je conserve sur la liste des

médicaments adoptés par la nouvelle méthode, à cause de la faiblesse de sa dissolubilité ; et encore je ne le prescris qu'avec la plus grande réserve, et dans les cas de maladies vermineuses par trop rebelles à l'efficacité de notre traitement principal ; la quantité active de ce sel que la digestion est en état d'extraire, à la dose à laquelle je l'administre, suffisant à empoisonner les lombricoïdes sans porter trop d'atteinte à la santé du malade qui en est infesté. Il n'en serait plus ainsi si l'on multipliait consécutivement l'administration de ce sel, ou si on l'administrait une seule fois à trop forte dose. L'addition trop longtemps continuée d'infiniment petits effets, inappréciables par eux-mêmes, finit toujours par former une somme capable de nuire même aux infiniment grands animaux. Il faut donc bien se garder de dépasser la dose prescrite, ou de l'administrer plusieurs jours de suite ; on ne tarderait pas, en effet, de voir apparaître tous les symptômes d'un empoisonnement mercuriel : salivation abondante et incessante, haleine fétide, déchaussement et ébranlement des dents, épreintes violentes, dévoiement et déjections liquides noirâtres, ardeurs cuisantes à l'anus, tremblement des membres, sans parler des effets consécutifs plus éloignés, tels qu'exostoses, carie des os, développements cancéreux, cortége affreux de ces remèdes mercuriels que l'incurie de la médecine ancienne regardait comme la panacée de tout ce qui tarde à guérir. A haute dose, pris à l'intérieur et appliqué à l'extérieur en frictions ou en pommades, le calomélas le plus pur est capable de produire tous ces horribles effets. S'il n'est pas lavé et purifié suffisamment, il peut les produire même à petite dose, à cause de la quantité infiniment faible de deutochlorure de mercure ou sublimé corrosif qui se forme en même temps que ce sel. C'est pourquoi nous recommandons aux pharmaciens de laver de nouveau les quantités qu'ils achètent aux grandes fabriques, jusqu'à ce que l'eau de lavage ne manifeste pas le moindre louche dans l'eau de chaux. Nous recommandons aux simples particuliers de faire subir la même épreuve aux doses qu'ils achètent chez les pharmaciens, en les lavant à cinq ou six eaux, dans un verre ordinaire, avant d'en faire usage ; ce lavage suffira pour leur sécurité.

1243. Toute poudre peu soluble agit en raison du nombre de ses surfaces. La même quantité en poids pourra donc avoir une action dix, vingt, etc. fois plus grande, si elle a subi cinq, six, etc. divisions

successives. Il pourra donc arriver que dix centigrammes de calomélas en poudre agissent autant qu'un gramme en cristaux pulvérulents. D'un autre côté, la filtration et partant le lavage s'opérant avec d'autant plus de facilité que les interstices sont plus larges, évidemment le calomélas en petits cristaux sera mieux dépouillé de deutochlorure ou sublimé corrosif que le calomélas porphyrisé en une poudre impalpable; voilà pourquoi nous recommandons le calomélas en petits cristaux, et que nous proscrivons l'autre ; et nous ne concevons pas que messieurs les pharmaciens s'obstinent à ne pas le vendre sous une forme qui met si sûrement le malade à l'abri de tout accident.

1244. J'ai épuisé autour de moi un petit flacon de calomélas en petits cristaux que j'avais abandonné pendant près de vingt ans à toutes les intempéries et souvent dans des armoires très-humides ; je l'administrais à un gramme sans que le malade s'aperçût du plus petit dérangement. Je m'en procurai ensuite en poudre impalpable ; car on n'en trouvait plus que de tel à Paris, depuis qu'on le fabrique à la vapeur par la *méthode* dite *anglaise* (car rien ne vaut plus rien de ce qui est trop français). Je l'administrai à un gramme, comme jadis, mais en ayant soin d'en prendre un gramme moi-même, afin d'inspirer plus de confiance au malade. Nous ne tardâmes pas à éprouver tous les symptômes d'un empoisonnement ; et sans les applications d'alcool camphré sur l'abdomen, je ne sais pas quelles auraient été les suites de notre trop grande confiance dans l'innocuité du calomélas à l'anglaise. J'en restai exténué trois jours de suite : ma digestion n'avait plus lieu qu'à force d'infusion de bourrache, tant les parois stomacales avaient été dépouillées de leur superficie par ce calomélas. Cependant on me cite des médecins qui se vantent de l'avoir administré, jusqu'à la dose de trois grammes, à des enfants mêmes ; ces messieurs, sans doute, selon leur méthode, auront vu un simple symptôme de recrudescence du mal dans les désordres produits par le remède mercuriel ; car il est impossible qu'une pareille dose n'ait pas déterminé des désordres alarmants.

1245. Je conseillerai donc encore hautement aux pharmaciens d'en revenir à la méthode française, de soumettre à une nouvelle sublimation le calomélas fabriqué à l'anglaise, après l'avoir suffisamment lavé ; de le concasser ensuite en petits cristaux d'un demi-millimètre et de le laver de nouveau, sous cette forme, avant de le livrer

à la consommation. Je conseillerai en outre aux malades de ne recourir à ce médicament que dans le cas où les vieux lombrics résisteraient à l'énergie de tous nos autres médicaments vermifuges. On aura soin de manger comme à l'ordinaire, mais fort peu de substances acides ; on s'interdira absolument les limonades, les sels à bases décomposables par le travail de la digestion, tels que les sels de quinine. La diète dénature les résultats que l'on cherche à obtenir par l'ingestion de ce médicament, qui procure alors des selles liquides, déposant, au fond du vase, une poudre noire comme de la limaille de fer ancienne ; c'est la poudre de calomélas noircie par l'ammoniaque des matières fécales, comme elle le serait par l'ammoniaque liquide ou l'eau sédative. Le malade éprouve dans ce cas des accidents assez graves accompagnés de refroidissement, cyanose et vergetures de la peau, lipothymie et vomissements ; accidents que l'on combattra au moyen de lotions à l'alcool camphré, ou à l'eau sédative sur l'abdomen et sur les reins, d'introduction de pommade camphrée dans l'anus, et de lavements à la graine de lin camphrés.

1246. Ces considérations une fois établies, on sera en état de comprendre pourquoi, dans le cas de maladies vermineuses rebelles à notre traitement (ce qui indique l'existence de gros et vieux lombrics dans les intestins), on pourra administrer 1 gramme de calomélas en petits cristaux pendant trois jours consécutifs ; ou bien 10 centigrammes (pour les adultes) et 5 centigrammes (pour les enfants) de calomélas en poudre, un seul jour, sauf à recommencer huit jours après. Pour cela il suffit d'étendre cette quantité de calomélas entre deux tranches de bonne confiture de groseilles ; on peut le prendre ainsi à toute heure de la journée ou de la nuit, avant ou après les repas.

CHAPITRE IV.

CAMPHRE (*Kafur* des Arabes, *Baros* à Bornéo, *Barriga* à Sumatra) ET SES DIVERSES PRÉPARATIONS.

1247. Le camphre, avons-nous dit (379), est une huile concrète, quoique volatile à la température ordinaire, d'une cassure fibreuse et cristalloïde, ne tachant pas le papier, quand il est bien purifié, répan-

dant une odeur caractéristique, qui se rapproche d'autant plus de celle de l'huile de térébenthine, qu'il a moins été soumis à la sublimation. Le camphre n'existe pas dans les plantes qui l'élaborent avec les qualités physiques qu'il a dans le commerce ; il y est liquide à la faveur d'une huile essentielle de même nature, mais d'une grande fluidité, dont l'évaporation, spontanée d'abord, et artificielle ensuite, finit par le séparer. Le camphre alors a assez de consistance pour pouvoir être concassé en gros fragments dans le mortier et pour pouvoir être râpé aussi fin qu'un morceau de sucre. Il découle naturellement des incisions faites à l'écorce du *Laurus camphora* L., au Japon et en Chine, et d'une autre espèce de laurier que l'on cultive à Bornéo, à Java et dans l'archipel de la Sonde. C'est de cet archipel que le commerce tire le camphre qui nous arrive en France ; les Japonais, qui attachent un grand prix à leur camphre indigène, consentent difficilement à s'en dessaisir. Ce que nous avons eu lieu de remarquer au sujet de l'influence du climat sur la qualité du venin des animaux (480) et des végétaux (333), s'applique immédiatement au camphre : le *Laurus camphora* qui croît dans l'Europe septentrionale ne produit pas de camphre. On retire bien aussi cette substance d'un arbre de l'Amérique septentrionale ; on en trouve bien des traces dans les huiles essentielles de nos labiacées ; mais le commerce ne s'en approvisionne qu'à Java et à Bornéo. On l'extrait, dans ces îles, en faisant bouillir dans l'eau les feuilles et tiges du camphrier ; le camphre vient se figer à la surface ; on nous l'expédie sous cette forme dans de grands tonneaux. C'est en Europe qu'on le purifie par la sublimation; le camphre se rassemble sous le chapiteau et y forme un pain qui en prend la forme en lentille concavo-convexe, épaisse sur les bords, mince dans le centre.

1248. Le camphre possède au plus haut degré les qualités thérapeutiques qui distinguent les huiles essentielles. On n'en connaît aucune qui soit aussi antiseptique et antifermentescible d'un côté et aussi insecticide de l'autre ; car nous n'en avons pas qui absorbe aussi promptement oxygène, cet élément principe de toutes les fermentations. Nous avons démontré depuis longtemps que l'on pourrait conserver, dans le fond de l'eau, des cadavres entiers sans crainte de la corruption, en ayant soin de laisser flotter à la surface une certaine quantité de grumeaux de camphre ; mais ce moyen qui, dans nos amphithéâtres, préserverait les étudiants des accidents terribles qui en enlèvent tous les ans quelques-uns, ce moyen si simple de conserva-

tion des pièces anatomiques ne sera adopté que fort tard ; la politique avant tout. Quant à la propriété insecticide du camphre, elle est connue de temps immémorial ; mais on n'y avait recours que dans le commerce des étoffes et des fourrures ; son application à la thérapeutique a été toute une révolution que la médecine officielle ne nous a pas encore pardonnée. Lorsque nous avons expliqué pour la première fois la théorie de l'action médicatrice du camphre, on aurait cru que cette substance entrait pour la première fois dans le formulaire, tant on l'avait perdue de vue ; et tant les théories d'alors étaient opposées aux théories dont nous avions soin de ne donner que le germe. Nous renvoyons, sur ce point, à ce que nous en avons dit dans l'introduction historique de cet ouvrage ; nous devons nous borner ici à la description et à la théorie des qualités thérapeutiques du camphre.

1249. Le camphre, ayant la propriété d'absorber l'oxygène, et cela en raison de sa quantité, est un asphyxiant, qui, pris à la dose à laquelle il ne saurait asphyxier que des infiniment petits ou des êtres à capacité thoracique infiniment petite, si gros qu'ils soient d'ailleurs par le reste du corps, est capable de devenir un médicament héroïque pour l'homme et les animaux de grande taille, dont la large poitrine n'a rien à craindre d'une si faible soustraction de l'un des éléments de l'air (54). Mais à haute dose, le camphre est dans le cas d'asphyxier les animaux de grande taille, tout aussi bien que les petits. C'est pour cela qu'il est toujours prudent de ne pas vivre continuellement dans une atmosphère de camphre. Dans un appartement parfaitement clos, une telle odeur asphyxierait, tout aussi bien que l'odeur d'essence de térébenthine dans les appartements fraîchement décorés. Voilà pourquoi certaines personnes éprouvent pour le camphre autant de répugnance que pour toutes les autres odeurs : cela arrive aux phthisiques, aux asthmatiques, aux malades affectés d'hypertrophie ou d'anévrisme du cœur, à ceux que le ver solitaire oppresse et étrangle en remontant dans l'estomac, enfin à toutes les personnes qui, ayant la respiration courte, ont plus besoin que les autres de respirer un air pur. Cependant il ne faudrait pas s'exagérer la portée de cet avertissement ; une expérience de tous les jours, depuis huit ans, nous permet de réduire à bien peu de chose l'inconvénient que notre méthode, car toute méthode a les siens, serait dans le cas d'offrir sous ce rapport. Depuis huit ans, je n'ai pas passé une nuit sans avoir un assez gros morceau de camphre sous mon oreiller ; nos

chambres sont toutes imprégnées de cette odeur, qu'on sent très-bien quand on vient du dehors: et il ne nous est jamais rien arrivé qui puisse militer contre la méthode nouvelle. L'exémple des raffineries de camphre vient encore à l'appui de ce que nous avançons.

1250. Le camphre, par sa propriété d'absorber l'air, étant un excellent antiseptique, il est évident que son emploi doit en faire un remède héroïque pour la cicatrisation des plaies. Aussi, depuis que nous l'avons préconisé sous ce rapport, on n'a plus à craindre ni pus de mauvaise nature, ni gangrène, ni tétanos, ni douleur, ni érysipèle, ni fièvre traumatique, même après la plus grave amputation. On ne verra plus sans doute mourir un homme à l'hôpital, pour le simple pansement d'un panaris.

1251. L'expérience publique a tellement confirmé toutes ces idées théoriques basées sur nos idées privées, que le camphre est devenu une branche commerciale de la thérapeutique, qui, à elle seule, semble égaler toutes les autres ensemble. La première année de mes révélations, le prix en monta à 21 fr. le kilo ; on craignit un instant d'en manquer; et la spéculation fit mine d'en préparer artificiellement en soumettant l'essence de térébenthine à l'action du chlore ; mauvaise drogue qui heureusement reviendrait plus cher à fabriquer que ne revient le camphre à purifier. Mais, grâce à l'activité du commerce maritime, les arrivages se sont suivis avec un tel empressement, que le camphre est descendu à 5 fr. le kilo, prix marchand ; ce qui le met à la portée de toutes les bourses.

1252. Le camphre s'effrite à l'air ; il tombe en efflorescence, en une poudre impalpable par l'oxygénation ; cette poudre ne laisse pas que de conserver toutes ses propriétés utiles. Cependant, comme elle n'est obtenue qu'à la faveur d'un déchet, et qu'il est bon de conserver à cette substance précieuse toutes ses qualités primitives, on aura soin d'en tenir les fragments dans un pot de grès, et de les recouvrir d'une bonne couche de graines de lin, dont la germination latente absorbe à son profit l'oxygène de l'air et en préserve ainsi le camphre. Matthiole mentionne déjà dès le seizième siècle cet usage : « Le « camphre se garde seurement, dit-il, en vases de marbre ou « d'albastre, enterré dans graines de lin, ou semences d'herbe à puce. « Aucuns disent qu'il se garde bien avec du poivre ; ce qui n'est « croyable (*). »

(*) Matthiole, *sur Dioscoride,* pag. 58, trad. de Pinet, Lyon, 1655.

1253. Pour donner au camphre l'état de division que réclament les prescriptions de notre méthode de médication, nous nous servons, comme ci-dessus (1230), d'une série de quatre tamis emboîtés les uns dans les autres, et dont le supérieur et l'inférieur sont couverts d'une peau, pour prévenir les déchets de l'évaporation de la poussière du camphre. Les mailles du premier tamis, en commençant par le haut, doivent avoir sept millimètres de diamètre, celles du second quatre, celles du troisième deux, et la toile du quatrième sera en soie qui puisse laisser passer le camphre en poudre impalpable. Cela posé, on concasse dans un mortier ou autrement, mais avec toute la propreté désirable, un morceau de camphre, jusqu'à ce que le plus grand nombre de fragments ait un centimètre en diamètre, et l'on jette le tout sur la toile du premier tamis que l'on recouvre ensuite de son couvercle; on agite alors les tamis pendant une ou deux minutes, et l'on fait le triage de chaque produit. Les grumeaux qui seront arrêtés au-dessus du second tamis, ayant sept millimètres de diamètre, pèseront environ quinze, vingt à vingt-cinq centigrammes chaque; on les mettra à part comme *camphre à manger*. Les petits granules qui seront arrêtés sur la toile du quatrième, ayant environ deux millimètres de diamètre, serviront de *camphre granulé* pour garnir les cigarettes. La poudre impalpable, que l'on recueillera sur la peau qui recouvre inférieurement le dernier tamis, est destinée à servir de *camphre à priser*, à saupoudrer les plaies et à être incorporée avec l'axonge pour en faire de la pommade camphrée. On pourra remettre au mortier, comme n'étant pas de calibre, les fragments qui resteront sur le tamis n° 1 et le tamis n° 3, ou bien les destiner à être dissous dans l'alcool, pour en faire de l'alcool camphré.

1254. On conçoit que cet appareil n'est propre qu'au commerce du camphre en gros. Car dans les ménages, il sera facile, pour les besoins du régime hygiénique, de se tailler à la main des fragments de calibre, et de se procurer une poudre impalpable par l'un des moyens suivants : 1° on verse de l'alcool camphré dans l'eau pure; le camphre se précipite et vient se réunir à la surface; on filtre; le camphre restera sur le filtre en poudre impalpable, surtout lorsqu'il aura été séché ; on se servira de l'eau filtrée, en boisson, comme eau fortement camphrée ; 2° on râpera le camphre, à la *râpe à sucre*, et l'on tamisera la poudre à un tamis en soie très-fin. Avec ce qui restera sur le tamis, on composera de l'alcool camphré, après en avoir trié

les grumeaux du calibre du *camphre à manger* (1253). Ce dernier procédé est le plus économique des deux ; le premier a l'inconvénient de conserver toujours de l'alcool emprisonné par le précipité, lequel, réagissant ensuite, agglutine de nouveau les molécules de la poudre entre elles, et en fait une masse solide et compacte.

§ 1er *Camphre à manger* (1253).

1255. Le matin, à midi et le soir, on écrase sous la dent un grumeau de camphre à manger, et on l'avale au moyen d'une des tisanes amères qu'indiquera la prescription spéciale, et dont nous donnerons la formule à l'article *tisanes*. Cela suffit souvent pour guérir complétement en peu de jours les maux d'estomac, la dyssenterie, la diarrhée, les coliques; car les ascarides vermiculaires ou autres causes animées de petite taille ne résistent pas à l'action répétée de ces doses insecticides, et les ulcérations intestinales se cicatrisent vite sous l'influence antiseptique du camphre.

1256. On a recours au même moyen en cas d'insomnie. Dès la première ingestion du morceau de camphre, on se sent aller au sommeil, et un grumeau seul peut procurer un sommeil de deux heures, sommeil calme et de bien-être, dont tous les rêves sont d'une nature paisible et ne rappellent que les scènes ordinaires de la vie. Il faudrait que la souffrance du malade tînt à l'action cachée du pus (1171), ou à l'érosion d'une cause bien profondément cachée, pour que ce résultat bienfaisant n'eût pas lieu ; dans ce cas exceptionnel on s'administrerait en une pilule un centigramme d'opium. On augmente l'action soporifiante du camphre, en en saupoudrant un verre d'eau sucrée qu'on aura aiguisée d'une à deux gouttes d'éther sulfurique ; on ne saurait s'imaginer quelle suavité cette potion répand sur le sommeil et sur les rêves.

1257. Le *camphre à manger* possède l'immense avantage de passer rapidement, avec toutes les qualités médicatrices qui le distinguent, dans l'appareil urinaire. Le lendemain, les urines les plus chargées d'acide urique ou d'autres sédiments reviennent de la plus grande limpidité, surtout si l'on se sert, pour avaler le grumeau camphré, d'une eau de goudron légère; et dès ce moment les urines sont inodores et peuvent se conserver des jours entiers, sans odeur et sans se troubler, même dans les plus fortes chaleurs de l'été. C'est un

signe d'une profonde désorganisation des reins, ou d'un grand délabrement de la santé générale, quand ces effets du camphre ne se réalisent pas chez un malade.

1258. Nous avons démontré déjà avec combien peu de bonne foi on a exagéré les propriétés toxiques du camphre (384). Nous pouvons garantir, par une expérience de huit ans répétée sur des milliers de personnes, que l'ingestion du camphre à la dose ci-dessus n'offre pas le moindre inconvénient. Si quelques personnes en éprouvaient trop la vertu soporifique, elles réduiraient cette triple prise de camphre indiquée ci-dessus, à une seule fois par jour. Nous nous occuperons plus bas de la réputation antiaphrodisiaque que l'on attribue au camphre; le camphre ingéré n'est nullement antiaphrodisiaque.

1259. Dans les maladies de bestiaux analogues à celles contre lesquelles nous prescrivons le *camphre à manger* pour l'homme, on remplace avec avantage le camphre par l'essence de térébenthine, à la dose d'une once pour les animaux de grande taille, et d'une demi-once pour les moutons et autres animaux de la taille des moutons. Pour cela on mêle la dose d'essence à un seau d'eau blanche (son dissous dans l'eau), et on en fait prendre, par le haut ou par le bas, autant qu'on le peut à l'animal. Les nourrisseurs qui, sur nos indications, ont soigné de la sorte leurs vaches, les ont toutes sauvées, même dans l'année de la plus grande mortalité. Car, de même que chez l'homme, les maladies intestinales des animaux ne sont que des maladies vermineuses.

§ 2. *Camphre à priser, poudre de camphre* (1253).

1260. Nous avons dit plus haut comment on obtient la poudre de camphre ; il nous reste à expliquer comment on en fait usage. La poudre de camphre sert d'abord à saupoudrer les plaies, même immédiatement après une opération chirurgicale ; le malade est dès ce moment à l'abri de la fièvre traumatique, de la gangrène, du pus de mauvaise nature, ces trois fléaux de nos hôpitaux et de nos ambulances. La cicatrisation alors marche avec une rapidité telle, que, presque dès le lendemain, la plaie est déjà recouverte d'une pellicule qui doit former peu à peu la nouvelle peau. On l'emploie pour saupoudrer le verre d'eau éthérée que l'on prend avant de se coucher (1256) ; on la parsème entre les matelas et les draps de lit, chaque soir, surtout

pour les enfants des deux sexes. On en saupoudre les habits et les fourrures pour les préserver des insectes. Enfin on la prise comme le tabac, dont elle a toutes les qualités, moins la qualité sternutatoire, sans en avoir les inconvénients. On en insinue dans les oreilles dans les cas d'otite ou de bourdonnement.

1261. La prise de camphre préserve ou débarrasse les fosses nasales de l'invasion des larves et vers morbipares; elle y cicatrise les érosions, les excoriations, les ulcérations ; elle dissipe la fétidité et l'odeur punais.

On prise donc le camphre dans les cas de coryza, de rhume de cerveau, de répercussion d'une maladie cutanée (757), d'écoulements sanieux.

1262. On cite souvent dans les livres et dans les écoles un vers latin pentamètre attribué à l'école de Salerne, mais qui ne se trouve nécessairement pas dans le poëme hygiénique que Jean de Milan composa en vers hexamètres, vers le milieu du douzième siècle, pour résumer, à l'usage du roi anglais, les aphorismes sanitaires de l'école de Salerne ; les citations de ce vers ont repris force et vigueur dès l'instant que nous avons eu publié nos premières expériences sur le camphre ; le médecin opposant ne manquait pas à cette époque de souffler ce vers glacial dans l'oreille du mari, et quelquefois la traduction plus glaciale encore dans l'oreille de la femme. Ce vers était devenu le mot d'ordre de la médecine scolastique :

Camphora, per nares, castrat odore mares,

qu'Ambroise Paré aurait sans doute traduit de la manière suivante :

Camphre à priser
Empêche d'arresser.

Or quel malheur pour l'espèce humaine que la propagation de notre système ! il allait forcément amener la fin du monde.

On ne disait pas que depuis assez longtemps Valmont de Bomare (*Dict. d'hist. nat.*, 1764) avait fait remarquer l'absurdité de l'aphorisme, en rappelant que les gens qui travaillent continuellement dans les raffineries de camphre n'y deviennent pas impuissants. Car nous pouvons garantir que jamais un seul des milliers de malades, hommes ou femmes, qui depuis huit ans se traitent d'après notre méthode, et

se camphrent de la tête aux pieds, n'a perdu la plus petite parcelle de sa dignité de créateur.

Ce vers est donc faux de tout point ; mais il ne l'est que par la substitution d'une lettre à une autre, et par une erreur de copiste, que l'inexpérience a transmise jusqu'à nous. Au lieu de lire :

Camphora, per naRes, castrat odore mares,

lisez :

Camphora, per naTes, castrat odore mares.

Ce qu'Ambroise Paré aurait traduit en ces termes :

Camphre au fessier
Empêche d'arresser.

C'est-à-dire que pour se conserver momentanément les organes mâles dans la pudeur de l'impuissance, il suffit de les tenir plongés dans la poudre ou dans l'odeur de camphre, ou bien de se placer un sachet de camphre entre les fesses, *per naTes*, et non pas sous le nez, *per naRes*.

Un copiste, fort sur la quantité, se sera aperçu qu'avec *nates* ce vers pentamètre avait une faute : vu que dans *nates* l'*a* est bref ; et il aura substitué à ce mot celui de *nares* dont l'*a* est long ; or pour sauver la science d'une faute de quantité, il lui aura légué une faute de qualité. Crainte d'une recrudescence de purisme, nous proposons d'écrire :

Camphora, sparsa nates, castrat odore mares.

Mais c'est de cette propriété que la chirurgie et la morale peuvent retirer un parti des plus puissants ; car je ne sache pas de cas d'érection opiniâtre, de priapisme, de satyriasis et de nymphomanie, qui ne tombe, comme par enchantement, en saupoudrant de camphre les organes atteints du spasme le plus violent et le plus lubrique. Ceci est fondé sur des centaines d'expériences dont pas une seule n'a donné au principe le moindre démenti. C'est pourquoi nous avons conseillé depuis longtemps, aux maîtres et maîtresses de pension, contre les habitudes précoces de l'enfance (996), l'usage de caleçons de natation portant au périnée un petit sachet rempli de poudre de camphre ; dès ce moment le prurit cesse, et la lubricité s'enfuit. D'un autre côté, il sera bon, dans le même but, de saupoudrer tous les

soirs le matelas de camphre, sous le drap de lit, usage que nous recommandons de plus dans les prisons, les hôpitaux, etc., non-seulement afin de procurer un sommeil paisible, mais encore afin de préserver les hommes de la contagion des ascarides vermiculaires, dont les œufs infestent si souvent les lits. Les mêmes caleçons sont également efficaces contre l'incontinence d'urine. Mais qu'on ne pense pas que la propriété antiaphrodisiaque du camphre s'étende au delà de son application. La vertu qu'il procure n'est pas de l'impuissance; ce n'est que la fuite de l'inopportunité et de l'occasion défavorable. L'homme à l'abri de l'abus n'en devient que plus fort à l'instant du devoir. Les ouvriers qui travaillent nuit et jour dans les raffineries de camphre, et qui sont imprégnés de son odeur, de la tête aux pieds, observent sans y penser la plus rigoureuse continence pendant la semaine, et redeviennent le dimanche, ou leurs jours de repos, en rentrant au logis, d'excellents époux ,d'autant mieux que leur fidélité ne saurait être suspecte. Si les Grecs avaient connu le camphre, ils en auraient dressé des statues à la chasteté, par opposition à la Vénus à la tortue (*). Toutes choses sans doute que l'école de Salerne aurait résumées par les quatre vers suivants :

Camphora per nares non castrat odore maritos ;
Pulvere sed duplex genitale aspersa remollit ;
Mendacem fugat, at verum ipsa reducit amorem ;
Quod semel abstulerat, mox duplum evanida reddit.

Ceci soit dit pour les latinistes seulement.

1263. Comment expliquer l'action du camphre dans cette circonstance? Rien n'est plus facile à concevoir à nos yeux. Lorsque cette surexcitation lubrique est causée par le titillement des ascarides vermiculaires (996), ou autres insectes infiniment petits (691), le camphre éteint la passion en asphyxiant sa cause artificielle; le camphre agit alors par sa vertu insecticide. Quand la surexcitation est spontanée et naturelle, le camphre agit encore par la même pro-

(*) La *Vénus à la tortue,* que nous voyons dans nos jardins, ne doit son emblème qu'à une allégorie analogue fondée sur les qualités contradictoires de l'écaille de tortue en thérapeutique. De même sans doute que le camphre, la poudre de tortue arrêtait l'abus ou l'excès et favorisait l'usage. *Testudines luxuriæ* (Plin., 32, cap. 2) devaient signifier également tortues de luxure, ou tortues contre la luxure ; car, dans le chap. 4 du même livre, Pline ajoute : *Squamæ à summâ parte derasæ, et in potis datæ, venerem cohibent : eo magis hoc mirum, quoniam totius tegumenti farina accendere traditur libidinem.*

priété, en asphyxiant les animalcules spermatiques, d'un côté, et en s'emparant de l'oxygène, cet aliment obligé et indispensable de toutes les aspirations, soit pulmonaires, soit sexuelles. Le camphre agit alors par le vide, comme le ferait, sur ces organes, la privation subite de l'air.

§ 3. *Camphre à fumer, cigarettes de camphre.*

1264. Pour faire arriver l'action médicatrice du camphre immédiatement sur les surfaces pulmonaires, il n'existe qu'un moyen, et il est le plus court, c'est d'y faire parvenir la vapeur de camphre; sous toute autre forme, solide ou liquide, le remède serait pire que le mal (376). Nous n'avons plus besoin de réfuter aujourd'hui la méthode curative ancienne des maladies pulmonaires, qui a préconisé pendant tant de siècles, contre les affections des voies respiratoires, l'usage des loochs, des pâtes, des juleps, des tisanes, etc.; comme si, après que la digestion aurait fait son triage dans ces préparations ingérées dans l'estomac, il en resterait grand'chose, pour qu'à la faveur de la circulation les poumons pussent en profiter. C'est avec de telles théories que les rhumes étaient si longs à guérir, et que, d'un rhume négligé, on arrivait le plus souvent droit à la phthisie. Depuis l'invention des cigarettes de camphre, la pratique médicale a perdu la plus lucrative de ses ressources; on n'entend plus parler de rhumes négligés ou dégénérés. A la faveur d'un simple tuyau de plume, le camphre portant immédiatement son action vermifuge et antiseptique sur la surface respiratoire, on chasse ainsi la cause morbipare, et l'on arrête et paralyse la contagion de ses effets; l'on prévient ou cicatrise les tubercules, à moins qu'une trop grande surface n'en soit envahie, et ne soit en train de se décomposer. Depuis huit ans, l'expérience pratique n'a pas donné un seul démenti à cette théorie.

1265. Fabrication des cigarettes de camphre. La construction des cigarettes de camphre a pour but de faire parvenir le camphre à l'état de vapeur, et non à l'état de saveur. Ce dernier inconvénient aurait lieu, si la salive venait mouiller le diaphragme; car la salive intercepterait la vapeur et s'en imprégnerait, au profit de la déglutition et de la digestion, mais au détriment de la respiration. Une fois qu'on est averti, rien n'est plus simple que de résoudre la difficulté.

1° *Cigarettes en tuyau de paille.* Choisissez un beau tuyau de

paille de blé, que vous couperez carrément, à quinze millimètres au-dessous d'un nœud et à cinq centimètres au-dessus. Perforez le nœud avec une grosse aiguille ou une petite alène. Introduisez, par le long bout, un carré de papier Joseph ou papier sans colle, que vous pousserez jusqu'à l'articulation, qui dès lors servira de diaphragme perméable à la vapeur de camphre. Remplissez le long bout de camphre granulé (1253), que vous maintiendrez en place au moyen d'un tampon de papier Joseph peu serré. Vous aurez alors une cigarette de camphre en tuyau de paille, telle que la représente la figure 5 ci-dessous, que l'on fumera en aspirant l'air par le petit bout ; on renouvellera la dose de camphre tous les soirs.

2° *Cigarettes de camphre en tuyau de plume.* Soit la plume, fig. 1, ci-dessous. On tranche carrément le tuyau à la hauteur marquée *a* ; avec la pointe du canif, que l'on tourne entre les doigts, on détache la moelle qui obstrue l'orifice *b*; on n'a alors qu'à souffler par ce bout, pour chasser ce bouchon par l'autre ; on doit avoir le plus grand soin de ne pas laisser adhérente en cet endroit la moindre parcelle de ces pellicules, qui ne manquerait pas de faire l'office de soupape obturatrice à chaque aspiration ; cette opération terminée, on a un tuyau bien proprement nettoyé que représente la fig. 3. Avec la lame du canif on détache alors de la surface dorsale *c* de la penne, fig. 1, une lanière que l'on roule en spirale, fig. 4, soit entre les doigts, soit au moyen d'une petite pince, pour l'introduire, sous cette forme, par le grand bout, dans le tuyau préparé, fig. 3. On l'arrête à environ deux centimètres du petit bout *b*, fig. 1. Cette spirale, par sa force de ressort, se fixe en cet endroit, pour y faire l'office de diaphragme, contre lequel on pousse un petit fragment de papier Joseph, pour arrêter au passage les granulations de camphre

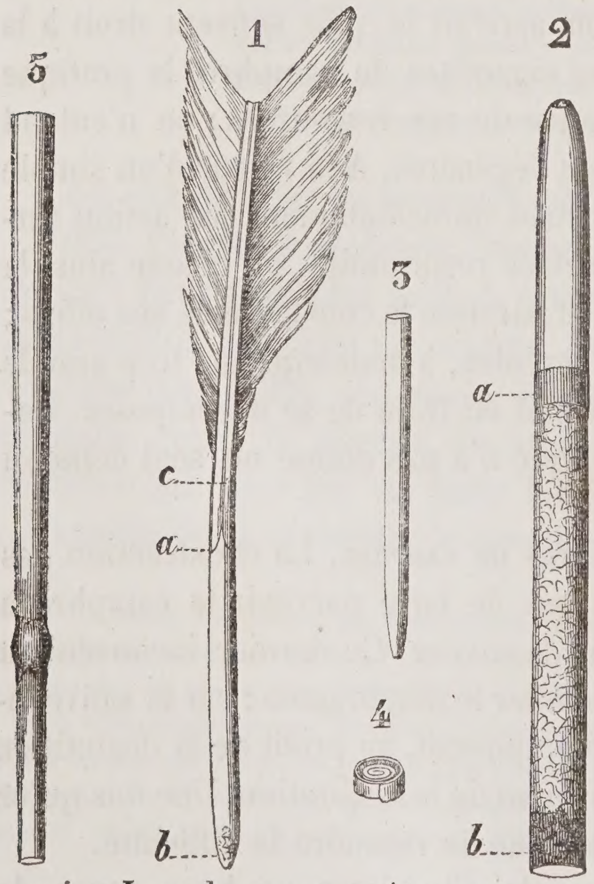

et ne laisser tamiser que les vapeurs camphrées. On remplit alors le grand bout de camphre granulé, que l'on maintient au moyen d'un tampon peu serré de papier Joseph ou sans colle. On a alors la cigarette complète que représente la fig. 2 ; on y remarque en *a* la place du diaphragme, en *b* le bouchon ; l'espace intermédiaire entre *a* et *b* est le grand bout rempli de camphre ; le petit bout par lequel on la fume est vide. On fume à froid ces cigarettes, en se contentant d'aspirer, par le petit bout, l'air qui s'imprègne de vapeurs aromatiques, en traversant les granulations camphrées dont le grand bout est bourré. Une cigarette semblable dure longtemps, si l'on a la précaution de ne pas la machotter entre les dents ; car toute cigarette fendue est une cigarette perdue, vu que l'on n'aspire plus alors que l'air qui passe par la fente du bout vide. La quantité de camphre que renferme ce tuyau est consommée par une aspiration d'une journée ; on la renouvelle chaque soir ; on n'a pour cela qu'à enlever le tampon qui sert de bouchon.

3° *Théorie de cette construction.* Le but qu'on se propose en fumant à froid et sans feu ces cigarettes est de faire arriver la vapeur de camphre sur les surfaces pulmonaires. Il faut donc, pour l'atteindre, que le bouchon *b*, le diaphragme *a* et la masse de camphre granulé *a b*, soient également perméables à la vapeur et à l'air qui lui sert de véhicule. Le papier Joseph qui recouvre le diaphragme et qui sert de bouchon est une espèce de tamis, perméable à l'air et aux vapeurs, vu que ses pores ne sont pas obstrués par la colle des papiers ordinaires. Les granulations de camphre, n'étant pas tassées forcément dans le tuyau, laissent entre elles des interstices à travers lesquels l'air circule librement, soutirant, en passant, à chacune de ces granulations, la quantité de vapeur qui s'en dégage par la température ordinaire. Mais si le diaphragme, avec son papier Joseph, se trouvait placé à l'orifice du petit bout par lequel on aspire, la salive de la bouche imprégnant le papier absorberait les vapeurs, et s'en saturerait ; dès ce moment le camphre pourrait profiter à l'estomac, mais non à la poitrine, car il ne nous arriverait qu'à l'état de saveur et non à celui de vapeur. Voilà pourquoi le ressort de plume doit tenir le diaphragme de papier à la distance ci-dessus déterminée de la salive de la bouche. Enfin on fume à froid ces cigarettes, c'est-à-dire, on les aspire et l'on ne les fume pas, parce que le feu décomposerait le camphre et le dépouillerait de sa vertu médicatrice ;

ajoutez à cela que l'odeur de corne brûlée de la plume ne serait rien moins qu'une compensation à cet inconvénient. Nous insistons sur toutes ces minuties, car il nous est arrivé souvent de rencontrer de braves débutants qui allumaient leurs cigarettes à la chandelle, comme un cigare ordinaire ; et l'on doit juger du plaisir qu'ils en éprouvaient.

4° *Modifications à cette construction.* Nous venons de décrire la manière la plus expéditive et la moins coûteuse de construire une cigarette. On ne doit pas s'attendre que ce soit là la manière la plus élégante; car il est difficile d'obtenir que la spirale ne se déroule pas en entrant ; il faudrait pour cela, en pinçant l'un des bouts avant de l'enrouler, comprendre, entre les deux dents de la pince, deux petits bouts de fil perpendiculaires à la lanière que l'on veut enrouler, et la croisant à angle droit. Quand la lanière serait enroulée, on en maintiendrait les tours de spire en position, en les liant d'un côté avec l'un des fils, et de l'autre côté avec l'autre fil ; ce qui ne laisserait pas que de demander encore assez de temps. Dans la fabrication en grand, ce procédé serait par trop long et peu économique. Voici celui qui nous a présenté jusqu'à présent les plus grands avantages.

On se procure du beau papier de soie coloré en beau carmin, à 40 fr. la rame. On en prend une moitié pour faire les bouchons, et l'autre pour les diaphragmes. On passe au pinceau les feuilles de cette dernière moitié, à une dissolution alcoolique de baume de Tolu, qui sente bien la violette :

Alcool à 40°, ou au moins à 36°....	1 litre.
Baume de Tolu................	100 grammes.

On les étend sur une corde pour les laisser sécher. Cela fait, on découpe, en carrés de deux à trois centimètres de côté, les feuilles destinées à former les bouchons et celles qui sont destinées aux diaphragmes, que l'on tient séparément dans deux vases bien propres. On roule entre la paume de la main chacun de ces carrés, en forme de boulettes. On trempe les boulettes pour les bouchons dans la gomme arabique, et les boulettes pour les diaphragmes dans la dissolution alcoolique de baume de Tolu. On introduit une de ces dernières dans le tuyau de plume jusqu'à la hauteur voulue, au moyen d'une petite tige en fer aplatie par le bout, et on l'y tasse au moyen

d'une autre tige que l'on introduit simultanément par le bout opposé. Quand le diaphragme adhère bien et également aux parois du tube, on ménage un jour par un des côtés, en y passant la pointe d'une aiguille ; on met alors le tube diaphragmé de côté, jusqu'à ce que, l'alcool de la dissolution s'étant évaporé, le diaphragme ait repris la solidité du baume de Tolu ordinaire. On remplit alors le grand bout avec du camphre granulé ; on bouche l'orifice avec un tampon de ce papier rose imprégné de gomme arabique, sur les côtés duquel on ménage un passage à l'air, en y introduisant la pointe d'une grosse aiguille ; on laisse de nouveau sécher, après avoir nettoyé l'extérieur du tube avec un chiffon imprégné d'eau-de-vie, pour enlever le baume de Tolu qui en poisserait la surface. On comprend facilement que l'on imprègne le diaphragme d'une résine ou substance soluble dans l'alcool et non dans l'eau, afin que la salive qui s'insinue dans le tube ne vienne pas le détacher de sa place. On se sert de baume de Tolu, de préférence à toute autre résine, à cause de la délicieuse odeur de violette qui lui est particulière, et qui déguise un peu l'odeur de camphre. Quant au bouchon, la gomme arabique suffit pour le coller aux parois du tube, et la gomme arabique coûte moins cher que la dissolution de baume de Tolu.

C'est de cette manière que se construisent les cigarettes du commerce, à diaphragme et bouchon d'un si beau rose. Deux femmes peuvent en construire de cette manière jusqu'à mille par jour, ce qui permet de les vendre à très-bas prix, et de fournir à la prodigieuse consommation qu'on en fait dans l'Europe, les pays étrangers, mais surtout en France, depuis la publication de la première édition de ce livre. Nous connaissons un ouvrier de Paris qui, pour sa part, en a vendu, au commerce de Paris seulement, jusqu'à 190,000, du mois de mars au mois de novembre 1845.

M. Ernest Simon, maître de forges à Sainte-Fontaine, par Saint-Avole (Moselle), zélé propagateur de la méthode nouvelle, dont il distribue les bienfaits à ses nombreux ouvriers avec la tendresse d'un père, a imaginé une construction de cigarette en tuyau de plume, qui consiste à remplir de camphre granulé un tuyau de petite dimension, en plaçant des petits tampons de papier au petit bout comme diaphragme, et au grand bout comme bouchon. Cela fait, il introduit, en forçant, ce petit tuyau de plume dans un plus long tuyau, de manière que les deux petits bouts soient à la distance vou-

lue, pour préserver le bout du tuyau intérieur de l'imprégnation de la salive. Comme on a fait entrer avec effort le petit tuyau dans le grand, il n'y a pas à craindre que l'air arrive aux poumons en passant entre les deux tuyaux, et sans s'imprégner de vapeurs camphrées.

5° *Cigarettes en ivoire, en os, en bois des Iles, en verre,* etc. Pour résister au *machottement,* qui en peu d'instants réduit au rebut une cigarette de plume, chez quelques personnes distraites ou douées d'une organisation impatiente, nous avons fait construire, dès nos premières publications, des cigarettes en bois des Iles, en os et en ivoire, sur le modèle des cigarettes de plume, avec bout vide, diaphragme en crible, bouchon vissé, de manière qu'on peut les bourrer de camphre comme une pipe ordinaire. Il est difficile de s'imaginer avec quel art nos tourneurs français sont parvenus à réunir, sur d'aussi petits objets, l'élégance et la variété des formes à la légèreté; on trouve des cigarettes en ivoire du travail le plus fin et du goût le plus exquis, qui ne pèsent pas plus qu'une cigarette en plume, et qui durent certainement plus longtemps. Pour les personnes qui craignent de se faire remarquer dans cette innovation, on en fabrique en bois ou en ivoire que l'on colore, avec le nitrate d'argent, de la couleur d'un cigare de la Havanne, dont elles ont la forme, et dont le bout, barbouillé de clinquant et de blanc, imite le bout d'un cigare allumé. On en fait en os d'un travail aussi fin que l'ivoire. Enfin, nous en avons en verre et en forme de petit *brûle-gueule.* Quand le génie de nos ouvriers français s'attache à quelque chose, on ne sait plus où leur esprit naturel doit s'arrêter; nous avons plus de vingt tourneurs à Paris, qui ont exploité avec profit cette nouvelle branche de commerce, jusqu'à ce que la concurrence ait établi à Saint-Claude une fabrique en grand de ces petits objets, qui en a inondé la France et les pays étrangers. Qu'importe! Saint-Claude est ville de France. Mais ce en quoi je garde un peu de rancune à nos ouvriers français (ce qui ne m'empêche pas de les aimer tout comme auparavant), c'est que je n'ai cessé de leur conseiller d'en construire ayant la forme exacte de petites fleurs qu'on porterait à la bouche; là ils m'ont fait défaut; les Anglais, qui ont vu l'hésitation de nos premiers essais, se sont emparés de l'idée, qu'ils nous ont importée ensuite en France, mais sans brevet d'invention, car l'idée était à nous. A part cette petite faute dans la théorie, vivent nos grands

ouvriers français! donnez-leur une idée, ils vous rendent une forme et un petit chef-d'œuvre, et ils restituent ainsi au centuple à leur pays le morceau de pain que l'industrie leur pèse au poids de l'or; ce qui ne les empêche pas d'aller souvent ensuite mourir à l'hôpital, comme sur leur champ de bataille.

6° *Manière de se servir de toutes ces cigarettes*. On aspire, avons-nous dit, par le petit bout qu'on tient plutôt entre les lèvres qu'entre les dents, on aspire l'air qui s'est imprégné de camphre en traversant les granulations qui remplissent le grand bout. Quand on aspire un peu fortement, on éprouve dans la gorge et jusque dans les voies respiratoires un sentiment de chaleur embaumée et même de brûlure, qui est éminemment favorable à la médication. Mais on ne tarde pas à remarquer que le dégagement des vapeurs camphrées est en raison de l'élévation de la température; en sorte que par la température de l'hiver, ce dégagement peut baisser jusqu'à zéro. On a alors la précaution de tenir la cigarette dans le creux de la main ou dans la poche du gilet, pour aspirer quelques bouffées, dès que la cigarette est échauffée. On a soin de ne pas rejeter la salive qui se forme en aspirant, on l'avale; cette salive, imprégnée de camphre, est salutaire à l'estomac. Quand on avance un peu trop le bout dans l'intérieur de la bouche, l'aspiration ne s'opère plus, parce qu'alors l'orifice du petit bout ne se trouve plus sur le courant d'air qui s'établit de la bouche au larynx.

Les personnes dont la poitrine fatiguée se refuse à l'aspiration des cigarettes peuvent obtenir du moins le second résultat des cigarettes, qui est d'imprégner la salive de camphre, en se tenant un morceau de camphre dans la bouche, entre la joue et les gencives, comme les soldats tiennent la *chique* de tabac.

7° *Théorie thérapeutique de l'action de la cigarette de camphre.* L'aspiration de la cigarette de camphre est le spécifique des maladies des voies respiratoires, et, par accessoire, des maux d'estomac et des affections de la bouche. Cette aspiration a pour but de porter localement le remède sur les surfaces pulmonaires; or un pareil remède ne peut être administré qu'en vapeur et par le véhicule de l'air. La méthode de guérir les maladies du poumon par des tisanes et des juleps ne pouvait tout au plus qu'en pallier les conséquences fébriles sur le tube intestinal, et quant à la santé générale, mais n'attaquait nullement le mal dans sa cause incessante, qui n'en arrivait

pas moins tout doucement à son œuvre de mort, sous l'égide de ces palliatifs perfidement adoucissants. Les baumes mêmes, administrés de cette manière, seraient insuffisants, parce qu'ils n'auraient pu arriver au poumon que par la filière de la digestion et de la circulation, et qu'à la suite de l'œuvre de ces deux cribles, il en serait parvenu fort peu aux poumons.

Les maladies des voies respiratoires peuvent tenir à trois causes morbipares : 1° empoisonnement miasmatique ; 2° introduction de poussière ; 3° et, le plus souvent, invasion des êtres animés de petite dimension. Dans le troisième cas, la vapeur de camphre chassera les parasites, les asphyxiera et en débarrassera ainsi les voies respiratoires. Dans le second cas, la vapeur de camphre réparera les effets, par sa vertu antiseptique ; elle s'opposera à la purulence de mauvaise nature, à l'infection veineuse, à la propagation du virus des tubercules qui se seraient formés, et cela jusqu'à ce que le jeu naturel des organes soit venu à bout d'expulser ces corps étrangers, inertes auteurs d'aussi graves ravages ; il en faut dire autant du premier cas.

La salive imprégnée de camphre chassera de la panse stomacale les helminthes qui, en l'envahissant, occasionnent les crampes et les crudités d'estomac, et que l'on sent, à un chatouillement tout particulier, remonter souvent jusqu'à la gorge. Aussi, dès qu'on prend la cigarette, on voit disparaître ces chatouillements, qui redescendent dans l'estomac, et passent de là dans les intestins, en sorte que la digestion stomacale s'achève sans obstacle ; puis quand le bol alimentaire passe dans les intestins, il porte avec lui un anthelminthique qui suffit souvent pour étouffer dans son œuf la vermine qui y pullule. J'ai vu bien souvent des gastrites invétérées céder en quelques jours à l'aspiration des cigarettes de camphre. Ce que nous disons des maladies de l'estomac, s'applique avec un égal avantage aux maladies de la bouche, des gencives, de l'arrière-bouche qui tiennent aux mêmes causes de désorganisation et d'infection ; l'usage de la cigarette de camphre est un puissant auxiliaire du traitement qui leur convient.

1266. L'envie de faire oublier les bienfaits de l'emploi de la cigarette de camphre a jeté la pratique médicale dans la recherche des succédanés que nous avions indiqués aux médecins à qui notre nom n'aurait pas l'honneur de plaire ; on s'est mis à exhumer les

cigares de stramonium, de belladone, de plantes narcotiques. Mais le public n'a pas tardé à voir qu'en cela on n'avait fait que remplacer le narcotique du tabac par d'autres narcotiques plus insalubres, et la tentative n'a pas même eu un semblant de succès ; le public s'est prononcé, par la voix des petits crieurs de rues, en faveur des cigarettes de camphre.

Nous avons parlé ailleurs de la terrible innovation des *cigarettes d'arsenic* (335) ; que penser des progrès de la médecine scolastique, quand on sait que l'inventeur de cette formule d'empoisonnement est professeur à la Faculté même ? La loi du diplôme permet ces jeux d'esprit-là. Nos réclamations ont eu dans l'esprit de l'autorité, à laquelle nous ne les avions pas adressées, plus de force que jusqu'à présent n'en ont eu les dénonciations officielles des professeurs de la Faculté contre nous. Les facultés s'en vont pour le bonheur de l'humanité ; les parias de la science les bravent impunément et ont voix au chapitre.

§ 4. *Eau-de-vie et alcool camphrés.*

1267. L'eau-de-vie ordinaire du commerce est de l'alcool à 22° B., les débitants la mouillent et la font souvent descendre à 18° ; elle est colorée en vert par son séjour dans les tonneaux de bois. L'alcool, c'est de l'eau-de-vie provenant de la distillation immédiate du vin et des autres substances susceptibles de la fermentation alcoolique, telles que cidre, poiré, bière, grains et pommes de terre. Le degré (*) de l'eau-de-vie varie en raison de la quantité d'eau qui lui est mélangée. La distillation ne parviendrait jamais à dépouiller l'alcool de toute la quantité d'eau qu'il renferme ; pour le rendre anhydre, on distille sur la chaux, à cause de l'avidité de cette substance pour les molécules aqueuses, et de son insolubilité dans l'alcool.

1268. Pour camphrer l'alcool ou l'eau-de-vie, il suffit d'y déposer du camphre, sous quelque forme que ce soit, en poudre ou en gru-

(*) On mesure la force de l'eau-de-vie, c'est-à-dire, la quantité d'eau qu'elle renferme, au moyen d'un tube gradué tout exprès qu'on y plonge, et qui s'y enfonce d'autant plus avant, que le liquide est plus riche en parties alcooliques. Ces tubes se nomment *pèse-esprit, alcoomètre, aréomètre*, etc. La graduation en est faite d'après le système de Baumé ou de Cartier, ou le système centésimal. Le zéro est en bas du tube. Nous nous servons, en général, dans cet ouvrage, du pèse-liqueur ou pèse-esprit, ou aréomètre de Baumé.

meaux. Le camphre se dissout en toutes proportions dans l'alcool anhydre, c'est-à-dire, entièrement privé d'eau; l'eau-de-vie en prend d'autant moins, que son degré est plus bas; en sorte qu'il arrive toujours un instant où il reste au fond du vase du camphre qui refuse de s'y dissoudre et y conserve sa solidité. Ainsi on est sûr que l'eau-de-vie ordinaire du commerce est saturée de camphre et qu'elle ne peut plus en dissoudre davantage, quand, au bout de vingt-quatre heures de séjour, par une température de 15°, il en reste au fond du vase. Nous nous servons peu de ce degré d'eau-de-vie camphrée, d'abord, à cause de son odeur de cabaret, dont les linges et la peau s'imprègnent, ensuite et surtout parce que la faiblesse de son titre lui enlève la force que réclament certaines maladies, et surtout les maladies de la peau, dans notre traitement. Nous proscrivons sévèrement l'eau-de-vie de grains, à cause de son odeur empyreumatique, plus repoussante que la première. J'ai surpris un jour chez un pharmacien, dont je n'ai pas eu à me louer plus que le public, un alcool camphré qui déposait tellement et était si louche, qu'on était obligé de le filtrer; la sordide avarice du commerçant lui avait fait substituer de l'eau-de-vie de grains à l'alcool de Montpellier; et je crois qu'à ce premier oubli de ses engagements, on en avait ajouté un autre, en employant du camphre sophistiqué. Après la sophistication de l'alcool camphré venait celle de la pommade camphrée, qu'on aurait dit avoir été pétrie avec du *noir à fumée;* puis l'huile camphrée, qui était faite avec le rebut des *huiles à brûler* : la loi du diplôme couvre d'un bill d'indemnité tous ces abus révoltants! Revenons au plus vite à notre sujet. L'alcool camphré ne doit jamais perdre sa belle transparence; en s'évaporant il doit laisser une poudre impalpable et blanche comme la plus fine farine, sans la moindre tache et la moindre piqueture, sans autre odeur que celle du bon camphre.

1269. Dans nos prescriptions, nous nous servons d'alcool à 44° B., non-seulement parce que nous avons ainsi le moyen de dissoudre une plus grande quantité de camphre, mais encore parce que la force de ce degré nous permet de désorganiser plus promptement, d'atteindre plus profondément les virus cutanés de mauvaise nature, et d'en arrêter plus vite la propagation. L'alcool descend d'autant plus en degrés, qu'il tient en dissolution une plus grande quantité de camphre, ainsi que le montre le tableau suivant résultant d'expériences que j'ai faites avec le plus grand soin, au moyen de l'a-

réomètre de Baumé, et en opérant sur de l'alcool marquant 44° à la température de 13° C., et sous la pression de 75 centimètres.

100 parties en volume d'alcool à 44° tenant en dissolution un volume de camphre égal à	Ne marquent plus à l'aréomètre de Baumé que
4	42
8	40
10	39
16	38
20	37
24	35,5
28	34
32	33
36	32
40	31,5
44	30,5
48	30 (*)
60	29
92	28

Là a cessé la faculté dissolvante de l'alcool, même après vingt-quatre heures de contact, pendant lesquelles j'ai souvent agité le vase.

1270. On voit par là que ce mélange diminue d'autant moins rapidement le titre de l'alcool, que la quantité de camphre augmente; que, jusqu'à 48 de camphre, le titre de l'alcool diminue environ de 1° par 4 de camphre; qu'à partir de là il faut 12 de camphre pour faire descendre l'alcool d'un nouveau degré; et qu'il en faut ensuite 32 pour le faire baisser d'un degré et l'amener au titre invariable de 28°. Toutes substances solubles dans l'alcool et pesant davantage, huiles, graisses, résines, jouiraient évidemment de la même propriété que le camphre, et cela proportionnellement à leur pesanteur spécifique. Par exemple, le baume de Tolu, dont nous avons parlé plus haut (1265, 4°), dans la proportion de 20 grammes par 1/2 litre d'alcool, fait descendre à 40° l'alcool à 45° Baumé. Il y a plus, c'est que la présence de ces substances en dissolution dans l'alcool retarderait le point d'ébullition de ce liquide, comme le ferait l'addition de l'eau elle-même, mais proportionnellement à leur point spécial d'ébullition. On conçoit donc combien nos moyens d'investigation sont impuissants pour éclairer l'octroi et la perception des droits réunis sur le titre réel des esprits, et combien la fraude a de ressources pour éluder la loi qui pèse de tout son poids sur le commerce de bonne foi. Au moyen d'une

(*) En poids, il faut 60 grammes de camphre pour ramener à 30° un décilitre d'alcoo à 44° B.

addition de graisse ou de résine inodore, on peut introduire, à titre d'alcool à 28°, des esprits de 44° B. La distillation, faite avec toutes les précautions imaginables, est en état de restituer à l'alcool toute sa pureté et son titre originel, surtout en employant la chaux pour savonuler la graisse.

1271. En somme, l'alcool à 44° camphré tel que nous le prescrivons renferme deux tiers de son volume de camphre, c'est près de 600 grammes de camphre par litre d'alcool à 44° qui marque alors 30° B.

1272. Le camphre étant presque insoluble dans l'eau, il est évident qu'en ajoutant de l'eau à un tel alcool camphré, on en précipitera une quantité de camphre proportionnelle à la quantité d'eau ajoutée. Si l'on filtre alors le mélange, on obtiendra, sur le filtre, tout le camphre précipité en une poudre impalpable, qu'on lavera à grande eau, pour la dépouiller, aussi complétement que possible, des molécules d'alcool. On pourra s'en servir alors comme *camphre à priser* et *à saupoudrer* les plaies et les draps de lit.

1273. On peut réduire également le camphre en poudre impalpable, en le triturant dans un mortier avec une faible quantité d'alcool à 40° B. L'alcool, qui dissout d'abord le camphre, l'abandonne, à fur et mesure qu'il s'évapore, en poudre impalpable et comme atome par atome.

1274. Emploi de l'alcool camphré ou, a son défaut, de l'eau-de-vie camphrée. On se sert de l'alcool camphré en compresse sur les plaies scrofuleuses, gangréneuses, sur les plaies hydrargyrées ou provenant de l'usage de l'arsenic et autres substances vénéneuses, enfin sur les surfaces dartreuses ; et, sous ce nom, nous comprenons toutes les maladies de la peau, de quelque dénomination qu'elles soient en nosologie. On en imprègne les bandes avec lesquelles on maintient les pansements à la pommade camphrée. On en lotionne de temps à autre la poitrine et l'entre-deux des épaules, après les frictions à la pommade camphrée, dans les maladies de poitrine. On entoure le cou d'une cravate qui en est imprégnée, dans les maladies de la gorge et des premières voies respiratoires, rhumes, catarrhes, coqueluche, esquinancie, etc. Avec le bout du doigt imbibé d'alcool camphré, on se cautérise les clous, aphthes, ulcérations des gencives, chancres et végétations, etc. On se gargarise et on se brosse les dents avec quelques gouttes d'alcool camphré dans un verre d'eau, contre les affections inflammatoires scorbutiques ou non des gencives, de

la bouche et de l'arrière-gorge. On en INJECTE dans les fistules borgnes, pour arriver à tarir le foyer purulent. On en applique sur les tumeurs hémorroïdales, à l'effet de les dessécher; enfin on s'en sert avec des modifications diverses dans une foule de cas que nous spécifierons en leur lieu. On LOTIONNE le corps, dans le cas où son action en compresse serait trop énergique et que les tissus qu'on a à soigner seraient trop émaciés. Avec l'alcool faible on arrête facilement les hémorragies les plus violentes et les plus opiniâtres.

1275. Pour employer l'alcool camphré en compresses, on en arrose un linge de toile ployé en quatre, de la largeur de la surface à panser ; on l'applique sur la peau et on le recouvre d'un *surtout* de mousseline fortement empesé, qui déborde la compresse, et s'applique sur la peau immédiatement par ses bords mouillés à l'eau. Comme l'alcool ne passe pas à travers l'empois, ce *surtout* offre le double avantage de maintenir l'alcool camphré plus longtemps en place, et de préserver la respiration de ses vapeurs enivrantes. A défaut de *surtout* en mousseline fortement empesée exprès, on emploie une plaque ou de taffetas ciré, ou même, au besoin, de vessie de porc ; le taffetas ciré sur l'alcool a l'inconvénient de se dépouiller de son vernis.

Pour employer l'alcool camphré en lotions, il suffit d'en remplir le creux de la main, que l'on promène ensuite une ou deux secondes sur la surface par laquelle on se propose d'atteindre la cause du mal.

Les injections se pratiquent au moyen des seringues en étain ; c'est avec les plus grandes précautions qu'on peut employer les seringues fragiles de verre.

1276. THÉORIE DE L'ACTION THÉRAPEUTIQUE DE L'ALCOOL CAMPHRÉ. L'alcool dissout les corps gras et dépouille les tissus de l'eau qui les imprègne ; il dessèche donc les membranes organisées et coagule les liquides albumineux, qui ne sont solubles que dans l'eau. Versez de l'alcool sur du blanc d'œuf, il perdra tout à coup sa transparence, et durcira et blanchira comme s'il était exposé au feu ; vu que les molécules de l'albumine, privées, par l'avidité de l'alcool, des molécules d'eau qui les tenaient à distance, se rapprocheront à l'état d'une solidité proportionnelle à l'élévation du titre de l'alcool. Or tous les liquides du corps humain, lymphe, pus, sang, etc., tiennent en dissolution de l'albumine ; tous nos tissus ne sont que de l'albumine organisée en se combinant avec des sels. Lors donc que nous appliquerons de l'alcool sur une surface de notre corps, son action

coagulera les liquides, désorganisera en les desséchant les tissus affectés d'une tendance à la décomposition ; action toxique et funeste dans tel cas, salutaire et thérapeutique dans tel autre, si nous savons en faire usage avec intelligence et à-propos. Ainsi ingéré dans le canal intestinal ou ingurgité dans les poumons, l'alcool anhydre (1267) jouera le rôle d'un poison presque aussi violent que l'acide sulfurique ; car en soutirant leurs molécules aqueuses aux muqueuses de l'estomac, elle transformera, pour ainsi dire, cet organe en une vessie inerte, ce qui tarira dans sa source le bienfait de la nutrition et le premier foyer de la sanguification ; la muqueuse se racornira comme du parchemin. Mais si nous étendons la même couche d'alcool sur une plaie, foyer d'infection, sur un bubon envenimé, sur une piqûre empoisonnée, dès ce moment son action toxique deviendra bienfaisante, en préservant la circulation générale du virus qui l'aurait infectée et que l'alcool lui a soustrait, en le coagulant, en le solidifiant sur place, en lui ôtant sa solubilité ; l'alcool ici désorganisera un foyer de mort, comme plus haut il aurait désorganisé un foyer de vie ; il arrêtera les progrès du mal, en en circonscrivant la cause ; caustique d'autant plus puissant, que son action respectant les tissus sains, n'infiltrera aucun nouveau poison dans les tissus malades. Si le camphre joint son action antiputride à l'action caustique et coagulatrice de l'alcool, non-seulement cette solution, cet alcoolat désorganisera le foyer de l'infection, mais il le remplacera par un baume, lequel pourra en détruire la cause animée, en même temps que l'action de l'alcool en réparera les désastreux effets. Aussi nous servons-nous avec les plus grands avantages de l'alcool à 44° B. camphré, appliqué au moyen de compresses, contre les bubons, les escarres, la gangrène, les phlegmons, les plaies baveuses, dont le caractère pernicieux change alors comme par enchantement, et prend tout à coup un aspect de bonne nature.

L'application de compresses d'alcool camphré n'agit pas avec cette puissance de dessiccation sur l'épiderme ou sur le cuir des animaux, parce que l'épiderme est un tissu corné et combiné avec fort peu de molécules aqueuses. Cependant un contact trop prolongé finirait à la longue par exfolier cette membrane, et par la détacher du derme qu'elle recouvre et qu'elle protége. Mais à part cette circonstance, l'épiderme est une espèce de crible qui tamise l'alcool camphré qu'on y applique, proportionnellement à la quantité de molécules aqueuses

qui arrivent aux pores de la sueur; en sorte que l'application d'une compresse d'alcool camphré sur la peau est en état de porter le bienfait de cette médication jusque dans les profondeurs les plus intimes des organes sous-cutanés, et de condamner au repos et à la trêve les furies les plus violentes des vers intestinaux: c'est dans ce dernier cas qu'une compresse d'alcool camphré sur l'abdomen dissipe les coliques et les épreintes les plus violentes.

L'alcool camphré fortement étendu d'eau et ramené à 11° ou 12° seulement, suffit pour arrêter les hémorragies, en coagulant le sang à l'orifice de l'artère, où il sert comme de bouchon plastique.

Donc, toutes les fois qu'on aura à employer l'alcool camphré, on ne devra pas perdre de vue la propriété coagulatrice de l'alcool. On aurait tort d'y avoir recours contre les coups de sang ou congestions cérébrales, contre l'hépatisation du poumon; il faut même avoir égard, en l'employant, à l'état de maigreur des poumons; car l'émaciation des tissus deviendrait pire par l'action de l'alcool camphré; dans ce cas, on ne doit employer l'alcool qu'en lotion.

1277. L'eau-de-vie camphrée est peut-être le meilleur vermifuge, même contre le ver solitaire, que je connaisse. Je dis l'eau-de-vie; car l'alcool camphré ingéré serait un poison. On se sert avec avantage de l'eau-de-vie du commerce faible, c'est-à-dire, à 18° B. Il est facile de ramener l'eau-de-vie forte à ce titre, en la mouillant avec de l'eau pure, peu à peu et jusqu'à ce que le pèse-liqueur monte jusqu'à ce degré. On y jette alors la quantité de camphre qui ne doit pas dépasser la grosseur de quatre grains de blé (20 centigrammes) par 30 grammes d'eau-de-vie, ou 6 à 7 grammes tout au plus de camphre par litre d'eau-de-vie; cette quantité, suffisante pour tuer ou chasser les vers, ne rendant nullement l'eau-de-vie désagréable à boire. Ceux qui en auraient le courage, pourraient, sans inconvénient, élever la dose du camphre à 10 centigrammes (grosseur environ de deux gros grains de blé) par petit verre d'eau-de-vie. Si l'on n'a à sa disposition que de l'alcool à 44° B. camphré, on en versera la valeur d'un grand dé à coudre dans la valeur d'un petit verre à liqueur plein d'eau; on passera à travers un linge, pour en séparer le camphre précipité de l'alcool par l'addition de l'eau; l'eau qui passera sera suffisamment camphrée pour remplacer l'autre liquide. Il est bon de prendre ce médicament à jeun, tous les matins, à l'effet de se débarrasser peu à peu, et sans commotion violente, du ver so-

litaire, et des vieux lombrics qui résistent à l'action des autres médications helminthicides.

1278. Résumé en formules de l'emploi de l'alcool camphré.

1° Alcool camphré pour cautériser les affections cutanées, les phlegmons et bubons, pour cerner les virus et poisons infiltrés, et en arrêter la contagion :

Alcool à 44° Baumé.........	1 litre.
Camphre purifié...........	250 grammes.

2° Alcool camphré suffisant pour les usages ordinaires, les lotions, les pansements des plaies :

Alcool à 36° du commerce...	1 litre.
Camphre purifié...........	200 grammes.

3° Alcool camphré en boisson chaque matin :

Alcool ramené à 18° (1267)...	1 litre.
Camphre purifié...........	4 grammes.

4° Alcool camphré en lotions ou en injections contre les hémorragies des plaies, de la bouche, des organes génitaux, les saignements de nez, en gargarisme, etc. :

Alcool ramené à 15° ou même moins...	1 litre.
Camphre purifié....................	2 grammes.

Ou bien :

Eau pure.........................	1 litre.
Alcool à 44° B. camphré ci-dessus....	10 grammes.

Agitez à deux ou trois reprises.

1279. Précautions a prendre dans l'emploi de l'alcool camphré. On ne doit jamais perdre de vue, en faisant usage de l'alcool camphré, que l'alcool prend feu à l'approche d'une chandelle, et qu'on doit avoir la précaution de se tenir à une certaine distance des corps en ignition.

En outre, on recommandera aux malades à constitution faible, à poitrine délicate, de ne pas séjourner trop longtemps dans une atmosphère chargée des vapeurs d'alcool ; car l'excès de vapeurs alcooliques peut devenir aussi nuisible que l'excès de boissons spiri-

tueuses; l'air pur, qui est notre seconde nourriture, étant vicié tout autant par la vapeur de nos médicaments que par le dégagement de tout gaz non respirable. On aura donc soin de faire les préparations à l'alcool camphré dans une pièce non habitée, et, si on le peut, de s'y promener de long en large pendant les pansements, pour n'être jamais sous le vent de ces vapeurs.

§ 3. *Huile camphrée ou térébenthinée.*

1280. Formule de l'huile camphrée :

Huile d'olive.	300 grammes.
Camphre en poudre.	30 grammes

La dissolution du camphre dans l'huile ordinaire se produit à la température ordinaire, par la simple agitation répétée deux ou trois fois, de quart d'heure en quart d'heure. Elle est presque instantanée, quand on a soin de placer le flacon près du feu, néanmoins pas assez pour que l'huile s'altère, ou mieux au bain-marie. On peut employer à cet effet toute espèce d'huile, soit d'olive, soit d'amandes douces, de faîne, de colza, d'œillette; en un mot, toute huile grasse non siccative et non vénéneuse.

Emploi de l'huile camphrée. L'huile camphrée, conservant sa fluidité à la température à laquelle la pommade camphrée se fige, sert, avec plus de facilité que la pommade, pour les lavements, les injections dans les organes génitaux, les oreilles, le nez, et pour imbiber trois fois par jour les pansements que la forme de l'appareil et le but qu'on se propose d'atteindre ne permettent de renouveler qu'à de très-grandes distances. Ces imbibitions à l'huile camphrée valent un pansement complétement renouvelé.

1281. Formule de l'huile térébenthinée :

Huile d'œillette.	1 litre.
Essence de térébenthine.	60 grammes.

Agitez et laissez incorporer quelque temps à froid ou au bain-marie.

Nous remplaçons l'huile et la pommade camphrées par cette huile, quand il s'agit de soigner les animaux, parce qu'elle est plus économique et qu'elle remplit les mêmes indications. On en injecte dans

les fosses nasales contre le cas de morve, dans les fistules; on en mêle 30 à 15 grammes, selon la taille des animaux, aux lavements, en cas de colique et de dyssenterie ou autres maladies intestinales ; on en fait avaler 100 grammes dans de l'eau blanche en suffisante quantité, dans les cas de perte d'appétit, de fièvre, de constipation ; on s'en sert en onctions et frictions contre la gale, en compresses contre la clavelée, les bubons, le charbon, les ulcérations de toute nature.

1282. Dans les campagnes désertes on peut remplacer l'essence de térébenthine, en laissant infuser au soleil, à l'époque de la floraison, dans l'huile ordinaire, les sommités encore vertes de mille-pertuis (*Hypericum perforatum* L.) ; nous la nommerons huile hypéricinée.

§ 6. *Pommade camphrée.*

1283. Formule :

Axonge (*graisse de porc, saindoux*)....	100 grammes.
Camphre en poudre..................	30 grammes.

1284. Préparation. On place le vase en porcelaine qui contient le saindoux, un bol ou une tasse à parois très-minces, dans une casserole en fer-blanc renfermant un pouce d'eau environ, ce qui fait un *bain-marie*, que l'on tient sur un feu ardent. Quand le saindoux est fondu, et qu'il a pris la transparence de l'huile, on y verse peu à peu la poudre de camphre, en agitant avec une allumette. Au bout de deux ou trois minutes la poudre de camphre est incorporée au saindoux, on retire alors du feu, et on laisse figer dans un endroit frais.

1285. Dans les grandes chaleurs de l'été, cette pommade se fige difficilement ; on la met à cet effet à la cave ; mais elle redevient fluide dès qu'on la rapporte à la température ordinaire ; pour obvier à cet inconvénient on y ajoute un peu de cire vierge :

Axonge..................	100 grammes.
Cire vierge..............	5 grammes.
Camphre en poudre.......	30 grammes.

1286. On pourrait remplacer la cire vierge par le *suif* ou *graisse de*

mouton; mais alors la pommade contracterait une odeur de chandelle que certaines personnes supporteraient difficilement :

Axonge..................	100 grammes.
Suif......................	20 grammes.
Camphre en poudre........	30 grammes.

1287. On comprend facilement que les proportions de la cire ou du suif peuvent varier selon l'élévation de la température. On sera toujours à temps d'en augmenter la dose, en replaçant la pommade au *bain-marie*, de manière à lui donner, dans les plus fortes chaleurs de l'été, la consistance de la formule d'hiver.

1288. Usage et emploi de la pommade camphrée. L'usage de la pommade camphrée a pour but de recouvrir les surfaces d'un enduit également préservateur du contact de l'air par l'axonge, et antiseptique et vermifuge par le camphre, de lubrifier les parois pour les garantir des effets du frottement et d'un contact désorganisateur. On l'emploie pour les *pansements*, pour les *frictions*, et pour les *lavements*.

1° *Pour les pansements.* On étend la pommade avec un couteau de bois ou autre sur des plumasseaux de charpie en couches épaisses de quelques lignes ; on applique un ou deux lits de ces plumasseaux sur la plaie, la pommade en dedans ; on recouvre les plumasseaux d'un linge ployé en quatre, et on maintient le tout avec soit une plaque de diachylon dont les bords s'appliquent sur les surfaces saines, soit une plaque de taffetas gommé, soit une plaque de vessie de porc, le tout afin que la pommade reste plus longtemps en place, et ne soit pas absorbée par les vêtements. Afin de seconder l'effet protecteur et antiseptique de ce mode de pansement, on fixe l'appareil au moyen de bandes imprégnées d'alcool camphré, qui, en s'appliquant sur les surfaces saines, les préservent de toute espèce d'infection et de communication érysipélateuse. A la faveur de ce pansement, la plaie étant mise à l'abri du contact de l'air, sans lequel il n'y a pas de fermentation possible, et à l'abri de la fermentation putride, par l'action antiseptique du camphre, la cicatrisation marche sans obstacle et sans accident, et même sans produire du pus ; la douleur est à l'instant assoupie ; le malade n'a à craindre ni l'infection veineuse, ni l'érysipèle, ni le tétanos, ni la fièvre traumatique, ces trois causes si rapides de la mortalité effrayante qui frappe les trois quarts de nos opérations chirurgicales, et décime dans les ambulances nos pauvres opérés. J'ai vu

souvent la poudre de camphre seule produire cet heureux résultat sur des plaies à plat et de dix centimètres de large ; dès le lendemain la pellicule de cicatrisation était déjà formée, et la purulence était supprimée. Désormais donc le chirurgien doit être assuré du succès de toutes les opérations qui ne tirent pas leur danger du fait de l'opération elle-même.

2° *En frictions*. Après avoir lotionné le corps soit avec l'alcool camphré (1274), soit avec l'eau sédative ci-dessous (1298), on se place un morceau de pommade camphrée dans le creux de la main, que l'on promène en montant et descendant le long de l'épine dorsale, en ayant soin d'appuyer vigoureusement sur les portions charnues et musculaires plutôt que sur les éminences osseuses. On n'emploie à cet effet que des mains douces et proprettes ; les mains calleuses et pelucheuses finiraient par excorier la peau du malade. Une bonne friction doit durer au moins un quart d'heure ; peu de frictionneuses sont dans le cas de continuer au delà de vingt minutes. Lorsque notre système de médication aura pris rang parmi les précautions domestiques, on construira des machines à frictions qu'un enfant mettra en jeu par une manivelle. Supposez un ellipsoïde de la longueur et de la largeur du dos, composé d'une bande de six centimètres de large qui sera recouverte de pelotes revêtues en peau de daim ; qu'une roue dentée, placée au centre et munie d'une manivelle, la fasse mouvoir au moyen d'une crémaillère taillée dans le bord interne de l'ellipsoïde ; en portant alternativement la manivelle de droite à gauche et de gauche à droite, on fera monter les brosses d'un côté en même temps qu'elles descendront de l'autre. Dans les établissements de bains et avec une seule modification relative au levier destiné à mettre en jeu la manivelle, on pourrait par ce moyen frictionner toute une rangée de baigneurs, sans qu'ils eussent besoin de sortir de leurs baignoires ou de leurs cellules. Les pelotes, en descendant et en montant, se graisseraient de pommade camphrée dans un vase approprié pour en lubrifier sans cesse les surfaces.

Dans certaines maladies, et surtout contre les paralysies et les affections rhumatismales, on joint aux frictions les *massages* sur tous les membres ; *masser*, c'est presser et comme pétrir les portions musculaires, en les serrant dans la main graissée à la pommade camphrée.

On ne saurait s'imaginer d'avance le délicieux sentiment de bien-être que procurent au malade de semblables frictions et de semblables

massages, même dans les cas désespérés de maladies de poitrine. La friction porte le baume antiseptique et anthelminthique dans la circulation capillaire et dans la couche sous-cutanée de la peau, imprime un mouvement normal à la circulation suspendue ou détournée de sa route, revêt les papilles nerveuses d'une couche imperméable à l'air et qui en diminue partant l'irritabilité; aussi la friction à la pommade camphrée est-elle l'auxiliaire indispensable de notre régime hygiénique et curatif.

3° *En lavements*. On se sert indifféremment, pour les lavements, d'huile ou de pommade camphrée. La dose ne doit pas dépasser le volume d'une noisette. L'huile camphrée est préférable à cause de sa fluidité, qui permet de prendre le lavement tiède et presque à la température ordinaire de l'été. On n'incorpore l'huile ou la pommade au lavement qu'à l'instant de le prendre.

N. B. Dans les maladies des animaux, on substitue la pommade térébenthinée à la pommade camphrée, par économie et pour les mêmes usages :

Axonge..................	500 grammes.
Essence de térébenthine....	100 grammes.

Incorporez au bain-marie. La dose pour un lavement est de la grosseur d'une pomme à cidre; mais dans ce dernier cas il vaut mieux se servir d'huile térébenthinée ou hypéricinée (1282), surtout en hiver; l'huile se divisant mieux que la pommade par le mouvement de l'eau. On ne doit jamais perdre de vue, en préparant cette pommade, la facilité avec laquelle l'essence de térébenthine prend feu à l'approche d'un corps en ignition, d'une chandelle par exemple.

§ 7. *Bougies camphrées.*

1289. Formule pour l'été :

Suif (graisse de mouton)....	500 grammes.
Camphre en poudre (1253)..	150 grammes.
Cire vierge...............	10 grammes.

1290. Formule pour l'hiver :

Suif (graisse de mouton)....	500 grammes.
Camphre en poudre (1253)..	150 grammes.

1291. Préparation. On incorpore au bain-marie, comme pour la pommade camphrée. Dès que le mélange a la fluidité et la transpa-

rence de l'huile, on le verse dans des petits moules cylindriques en papier, de la longueur de quatre centimètres, quand on a à traiter les maladies du rectum ou de l'anus, et de six à sept centimètres contre les maladies du vagin ou de la matrice; le diamètre est de cinq millimètres pour les maladies de l'anus, et d'un centimètre environ pour les maladies du vagin ou de la matrice. Rien n'est facile comme de composer ces petits moules. Enroulez un carré de papier blanc autour d'un porte-plume ordinaire, pincez-en l'extrémité ou tortillez-la; votre moule de papier sera fait; par précaution vous pourrez en contenir l'orifice en l'entourant d'un fil. Quand vous en aurez un certain nombre, enfoncez-les dans le sable jusqu'à la moitié de leur longueur; fabriquez un petit entonnoir en papier dont vous souderez les bords avec de la gomme; vous pourrez ainsi remplir chaque moule de liquide, sans en répandre une seule goutte au dehors. On attend alors que le mélange soit figé et ait acquis la consistance d'une chandelle; on détache le papier qui sert de moule, en le déroulant, et on enveloppe chaque bougie dans un papier glacé, pour la conserver à l'abri des impuretés. On peut en fabriquer par les mêmes moyens d'un diamètre encore plus petit, quand l'étroitesse des organes malades l'exige.

1292. On ajoute, en été, la quantité de cire ci-dessus, pour donner au suif une plus grande consistance; mais cette dose varie en raison de l'élévation de température. On la supprime en hiver, vu qu'en cette saison ces bougies en deviendraient trop dures et peu fondantes.

1293. On pourrait remplacer au besoin les bougies camphrées par l'introduction, soit avec le doigt, soit avec un tampon de linge, de la pommade camphrée dans les parties. Mais l'emploi des bougies a l'immense avantage d'entrer plus avant, sans frottement, et de séjourner plus longtemps dans les parties génitales ou dans l'anus; une bougie camphrée dure toute une nuit, en fondant peu à peu par la chaleur de l'organe. Nous nous servons avec le plus grand succès de ces bougies contre les hémorroïdes, les vaginites, les maladies de matrice, les flueurs blanches, les écoulements de nature suspecte chez les femmes, contre les fistules, etc.

N. B. Nous les faisons tremper dans l'alcool camphré (1278) quelquefois, pour cautériser les tumeurs hémorroïdales ou les ulcérations purulentes. La cuisson violente qu'occasionne l'alcool se dissipe au bout de quelques minutes, et l'action du suif camphré fait l'office du pansement de la cautérisation. La bougie camphrée seule

et non imbibée d'alcool produit elle-même, et au premier abord, une cuisson légère qui se dissipe en peu d'instants.

CHAPITRE V.

CATAPLASMES.

1294. Les cataplasmes (de κατα, par-dessus, et πλάσσω, j'enduis) sont destinés à recouvrir les surfaces, siége du mal, d'une couche épaisse de substances glutinoïdes qui, tout en les préservant du contact inflammatoire de l'air extérieur et de l'action du froid, les imbibent constamment des principes curatifs que l'absorption fait parvenir jusqu'au foyer de la maladie, dans le but de soulager la souffrance et d'attaquer de front la cause du mal. La peau (muqueuse revêtue d'un épiderme sec et corné) absorbe, par le véhicule de l'eau, et le poison et l'antidote, et transmet l'un et l'autre à la circulation. L'application d'un cataplasme produit souvent des effets plus efficaces que l'ingestion d'un médicament, non-seulement parce que le médicament ingéré est dans le cas de contrarier le travail de la digestion, ce laboratoire incessant de l'économie animale, mais encore parce que l'épiderme, par le fait de sa structure même, opère une espèce de triage dans les liquides qui le revêtent, et en tamise les molécules avec une bienfaisante uniformité. La composition d'un cataplasme ne doit donc jamais être arbitraire ; elle se modifie d'après la nature de la cause que l'on soupçonne ou que l'on devine et des effets que l'on constate. La substance médicatrice peut être appliquée sur la peau de trois manières différentes : en lotions, en compresses, en cataplasmes.

1295. En lotions. On verse la substance liquide dans le creux de la main, que l'on promène ensuite sur les surfaces malades, de manière à y étendre uniformément le médicament. Une lotion de ce genre suffit, dans certains cas, pour assoupir ou dissiper la douleur, et dispense d'appliquer une compresse.

1296. En compresses. On trempe dans la substance liquide un linge de toile ou de coton ployé en quatre, de la grandeur des surfaces à médicamenter, sur lesquelles on tient appliquée cette compresse, jusqu'à ce que le but qu'on se propose ait été atteint ; on a soin jus-

que-là de conserver la compresse imbibée du liquide. Une telle compresse dispense souvent du cataplasme.

1297. En cataplasmes. La substance qui forme le véhicule des cataplasmes doit être assez glutineuse et plastique pour conserver longtemps le liquide dont elle est imprégnée. On emploie quelquefois à cet effet de la mie de pain. Nous préférons, nous, en toutes circonstances, la farine de graine de lin, que l'on fait bouillir à la dose d'une grosse poignée, dans une quantité d'eau suffisante, pour en former une masse collante et ayant la consistance d'un gluten amolli; on l'étend dans les proportions de la surface à recouvrir, au centre d'un mouchoir de mousseline ou de toile fine et peu serrée ; on replie les uns sur les autres les quatre bords du mouchoir qu'on a laissés libres tout exprès, de manière que le cataplasme ne puisse s'en échapper en aucune manière ; on applique alors le cataplasme sur la peau par le côté simple du linge qui le renferme. Il est bon d'enlever ou de renouveler le cataplasme au bout de vingt minutes à une demi-heure ; parce qu'à cette époque il a perdu ou sa vertu médicatrice ou le degré de chaleur qui seconde la médication ; il est trop froid pour ne pas réagir d'une manière nuisible, et l'absorption de la peau l'a trop appauvri de ses principes actifs. Quand on enlève le cataplasme pour ne pas le remplacer, vu que l'effet cherché a été obtenu, on ne manque jamais d'exercer, sur la surface malade, soit une friction douce à la pommade camphrée avec la main, afin de rendre la peau moins perméable à l'action de l'air extérieur, soit une simple lotion à l'alcool camphré, ce qui joint l'action médicatrice du camphre à celle de la substance absorbée du cataplasme, et de plus resserre les pores de la peau par l'action coagulatrice de l'alcool (1276). Les cataplasmes dont nous faisons le plus souvent usage sont les suivants :

1° *Cataplasmes émollients.* Dans un demi-litre d'eau bouillante, versez et remuez un hectogramme environ de farine de graine de lin; retirez du feu, quand le tout est pris en une masse visqueuse et filante. Versez-y alors quelques gouttes d'alcool camphré (1278), mêlez le tout avec une cuiller en fer, étendez sur le linge comme ci-dessus.

2° *Cataplasmes salins.* Ajoutez à l'eau du cataplasme ci-dessus 50 grammes de sel de cuisine gris ; versez-y la farine de graine de lin, quand le sel est bien fondu. A l'instant de retirer du feu, versez-y quelques gouttes d'alcool camphré. Étendez entre deux linges, et arrosez d'eau sédative (1298) le côté du linge qui doit être appliqué

sur la peau. Nous employons surtout ce genre de cataplasmes, quand les applications de compresses d'eau sédative pure (1311) ont fait pousser de trop gros boutons. L'action de ces cataplasmes continue l'action de l'eau sédative, moins sa causticité.

3° *Cataplasmes vermifuges*. Faites bouillir un instant dans l'eau, avant d'y verser de la farine de graine de lin, deux ou trois gousses d'ail, une feuille de laurier sauce, un bouquet de thym, des têtes de poireau, 25 centigrammes d'aloès (cinq grumeaux) (1235); on pourrait y joindre au besoin bien d'autres substances vermifuges. Étendez comme ci-dessus entre deux linges, et arrosez d'alcool camphré (1278) et d'eau sédative (1298) le côté du linge qui doit être immédiatement appliqué sur la peau.

L'action de ce cataplasme fait cesser presque instantanément les coliques, et seconde admirablement la médication vermifuge qu'on administre au malade par le haut et par le bas.

4° *Cataplasmes secs ou sachets*. On bâtit des sachets en toile de la grandeur de la surface à recouvrir, que l'on remplit soit de son chaud, soit d'avoine ou de grains avariés, soit de plâtre également chaud, ou mieux de sel de cuisine gris égrugé en poussière impalpable, et séché au feu. Pour que ces poudres soient réparties plus également, on a soin de faufiler ces sachets en tuyaux d'orgues. Nous employons ces sachets pour absorber le principe aqueux des surfaces œdémateuses et enflées. Les sachets de sel nous servent en outre à désorganiser le virus des maladies cutanées. On renouvelle ces substances, dès qu'on s'aperçoit qu'elles se sont trop imbibées d'humidité. On soumet celles qu'on enlève alors à une dessiccation nouvelle, pour les faire resservir de nouveau en remplacement des secondes, quand celles-ci sont à leur tour devenues trop humides.

CHAPITRE VI.

EAU SÉDATIVE.

1298 FORMULES. — 1re formule ou eau sédative ordinaire :

Ammoniaque liquide à 22°	60 grammes.
Alcool camphré (1278)	10 grammes.
Hydrochlorate de soude (*autrement dit* sel marin, sel gris, sel de cuisine)	30 grammes.
Eau ordinaire	1 litre.

2^e formule ou eau sédative moyenne :

Ammoniaque liquide à 22°........	80 grammes.
Alcool camphré (1278)...........	10 grammes.
Sel de cuisine..................	30 grammes.
Eau ordinaire...................	1 litre.

3^e formule ou eau sédative forte :

Ammoniaque liquide à 22°......	100 grammes.
Alcool camphré (1278)..........	10 grammes.
Sel de cuisine.................	30 grammes.
Eau ordinaire..................	1 litre.

1299. PRÉPARATION. On verse l'alcool camphré dans l'ammoniaque ; on bouche bien le vase, on agite et on laisse incorporer pendant quelques instants au moins ; d'un autre côté, on fait fondre le sel de cuisine gris dans un litre d'eau, en agitant souvent ; on laisse précipiter toutes les impuretés du sel ; on décante, quand l'eau a repris toute sa limpidité, en transvasant doucement dans une autre bouteille ; on mêle alors l'ammoniaque camphré avec le litre d'eau. Il reste toujours une grande quantité de camphre qui refuse de se dissoudre dans l'eau sédative, et qui surmonte le liquide ; ce camphre de surcroît n'est rien moins qu'inutile ; il double la force de la médication en s'étalant sur la peau, après l'évaporation de l'eau. C'est pourquoi, avant de se servir de l'eau sédative, il est bon de secouer le flacon, pour répartir également le camphre pulvérulent (1254) dans le liquide. La bouteille d'eau sédative doit être maintenue bien bouchée. On ne doit jamais l'abandonner sur un poêle ou dans un endroit trop chaud, crainte que le bouchon ne parte et que l'ammoniaque ne s'évapore, ce qui non-seulement diminuerait la force de l'eau sédative, mais serait encore dans le cas de produire l'asphyxie la nuit dans une pièce petite et à plafond peu élevé. L'eau sédative conserve indéfiniment ses vertus dans un vase bien bouché ; seulement à la longue elle contracte une légère odeur d'amandes amères, sans doute par la réaction lente mais intime du camphre et de l'ammoniaque ; phénomène fort intéressant en chimie organique, et qui tendrait à prouver que l'acide prussique peut se former de toutes pièces par le contact d'un carbure d'hydrogène (*camphre*) et d'un hydrure d'azote (*ammoniaque*).

1300. L'eau sédative très-forte, ou n° 3, est destinée aux personnes

dont la peau est dure et calleuse, ainsi qu'au traitement des bestiaux. Nous l'employons, en outre, quand nous avons besoin de cautériser violemment une peau labourée profondément par des maladies cutanées ; quand il nous importe de faire naître de fortes escarres, à l'effet d'atteindre la cause ou l'effet du mal, placés à une assez grande profondeur sous la peau, tels que les squirres.

L'eau sédative moyenne, n° 2, s'emploie dans les cas de piqûre venimeuse d'abeilles, de scorpions, de vipères ; mais principalement contre les maladies des articulations, où il est difficile de faire pénétrer l'eau dans le système circulatoire, à cause de la nature ligamenteuse et cartilagineuse des tissus ambiants et sous-cutanés.

En général, et pour les lotions sur le corps, sur le crâne, les applications de compresses, ou pour arroser les cataplasmes (1297, 2°), nous n'employons que l'eau sédative ordinaire ou n° 1.

1301 L'ammoniaque entre environ pour un dix-huitième dans l'eau sédative ordinaire; pour un quatorzième dans l'eau sédative moyenne; pour un douzième dans l'eau sédative forte. Ainsi, au moyen d'une addition de six décilitres d'eau, on ramènera l'eau sédative très-forte aux proportions de l'eau sédative ordinaire; et avec une addition de trois décilitres d'eau on la ramènera au degré de l'eau sédative moyenne. Réciproquement, on peut élever l'eau sédative ordinaire à la force de l'eau sédative moyenne ou forte, avec une addition de 20 grammes d'ammoniaque liquide pour la 2^e^, et de 40 grammes pour la 3^e^.

1302. Quand on n'a pas sous la main des moyens de peser exactement les substances, on peut composer l'eau sédative au moyen d'une simple mesure de capacité. Prenez un verre quelconque rempli d'ammoniaque liquide à 22° ; versez-le dans un vase convenable ; jetez par-dessus le sixième environ d'alcool camphré, agitez et bouchez. D'un autre côté, faites fondre la moitié de cette mesure de sel de cuisine dans seize verres d'eau ordinaire, agitez, et quand les impuretés seront toutes tombées, mêlez à cette eau l'ammoniaque camphré, et tenez le vase bien bouché ; vous aurez de l'eau sédative faible. Pour l'eau sédative moyenne vous n'emploierez que treize verres d'eau ordinaire, et onze pour l'eau sédative forte.

1303. Explication théorique de l'action de l'eau sédative sur l'économie animale. L'eau sédative et l'alcool camphré étant les deux pivots

sur lesquels roule alternativement notre système de médication, chacun doit se pénétrer de leur mode d'action, afin de pouvoir en diriger ou en suspendre l'emploi d'une manière rationnelle. Quand on est témoin pour la première fois des effets si prompts et si sûrs de l'eau sédative, son action semble tenir du *merveilleux*. Le *merveilleux* n'existe que par notre ignorance des causes et des lois. La philosophie a pour but de rayer ce mot de la science, en nous éclairant ; elle ne cherche pas à étonner et à surprendre, mais à démontrer, et rien n'est simple comme une démonstration. Après les explications que nous allons donner, rien ne sera plus simple que de concevoir comment l'eau sédative enlève en cinq minutes la migraine et la fièvre cérébrale, et dissipe les symptômes les plus alarmants de l'apoplexie foudroyante.

1304. Le sang, ce liquide qui alimente le développement des tissus et le jeu des organes, le sang perd ses propriétés organisatrices selon qu'il est trop ou trop peu liquide, c'est-à-dire, selon que l'albumine, qui en forme la base, est privée de son menstrue naturel, qui est le principe aqueux, ou est dissoute dans une quantité d'eau trop considérable. Dans l'un et dans l'autre cas les tissus pâtissent, le développement réparateur languit, vu que leur aliment ne leur arrive qu'avec parcimonie : dans le premier cas, faute d'un menstrue qui en dissolve suffisamment, vu que l'aspiration des tissus ne tamise que des substances tenues en solution par un liquide ; dans le second cas, parce que les tissus, en aspirant le liquide, n'aspirent réellement que fort peu du principe plastique et réparateur (25). Dans le premier cas les tissus aspirent peu, faute de dissolution ; dans le second cas ils aspirent tout aussi peu utilement, faute de proportions. Outre le principe aqueux qui est le menstrue, l'albumine du sang a encore, pour principaux auxiliaires de sa dissolution, l'hydrochlorate alcalin d'ammoniaque (sel ammoniac) et le sel marin (chlorure de sodium) ; la soustraction de ces deux sels précipiterait une certaine quantité d'albumine, tout aussi bien que la soustraction du principe aqueux.

1305. L'introduction dans les vaisseaux sanguins, d'un acide, d'une huile essentielle, d'une carbure d'hydrogène, de l'alcool (1276), coagule l'albumine du sang, tout aussi bien que le fait l'action de la chaleur sur le blanc d'œuf : l'alcool, en s'emparant des molécules aqueuses, véhicules de l'albumine ; la chaleur, en évaporant les mo-

lécules aqueuses ; l'acide, en saturant l'ammoniaque qui prêtait à l'eau une nouvelle force dissolvante. Dans ces cas l'albumine coagulée formera, dans la capacité des vaisseaux, des tampons qui seront capables d'obstruer plus ou moins complétement les canaux et d'interrompre ou de diminuer d'autant le cours de la circulation ; entre deux tampons de ce genre, le sang stagnera et gonflera d'autant les tissus en distendant les capillaires. Si la coagulation pouvait être générale, la vie s'éteindrait instantanément, faute des aliments que la circulation charrie. Si les tampons coagulés ne font que rétrécir le passage, le pouls sera plus accéléré et quelquefois inégal ; on aura la fièvre ; il sera inégal par le fait des intermittences et de l'inégalité de durée des obstacles de la circulation; il sera accéléré, parce que les tissus aspirant moins à la fois, aspireront plus souvent, pour obtenir, par des fractions, la quantité qui suffit à leur tâche. En effet,nous avons établi ailleurs (24) que les parois des vaisseaux aspirent et expirent, qu'ils prennent et rejettent successivement, dans le torrent circulatoire, les liquides élaborateurs et élaborés. Le pouls exprime le rhythme de ces aspirations et de ces expirations, par des saccades qui marquent au toucher l'instant d'écartement et de rapprochement des parois du vaisseau que l'on ausculte de cette manière, les mouvements enfin de systole et de diastole qui ne sont pas l'apanage exclusif du cœur, comme on le professait anciennement, mais bien celui de toute artère et artériole de l'économie animale. Si la coagulation a lieu dans les grands sinus de la masse encéphalique, la congestion cérébrale sera dans le cas, selon sa durée et son volume, et selon que la compression exercée sur le cerveau sera plus ou moins profonde, de faire parcourir aux symptômes toute la gamme de la série nosologique, depuis la migraine jusqu'à l'apoplexie foudroyante inclusivement, depuis l'hébétude et l'idiotisme jusqu'à la folie et la fureur.

1306. Mais si l'expérience mettait à notre disposition un moyen prompt et inoffensif de rendre au sang les menstrues naturels qu'une cause morbipare quelconque lui a soustraits, c'est-à-dire, l'eau, le sel marin et l'ammoniaque, de redissoudre les coagulations qui obstruent les canaux et de les remettre en circulation ; il est évident que tous les symptômes de ce désordre sembleraient se dissiper, comme par enchantement, aux yeux de qui en ignorerait la loi et le mécanisme. Or ce moyen, je l'ai obtenu de l'expérience, après l'avoir

demandé à l'analogie et à l'induction; et c'est peut-être la découverte qui a jusqu'à présent le plus flatté chez moi l'amour-propre du cœur; car c'est celle qui m'a été le plus utile. L'eau sédative, cette dissolution de l'ammoniaque camphré et du sel marin dans une quantité d'eau, a si amplement résolu le problème, qu'il n'est pas une migraine, une fièvre cérébrale qui ait résisté à son action, quand ces deux genres de maladies, le désespoir de la médecine antique, ne tiennent ni à une digestion paresseuse, ni à une hydrargénose (1168) ou autre genre d'empoisonnement, ni à un épanchement traumatique dans la boîte cranienne. Dans le premier cas, pour dissiper le mal, on a besoin de joindre au traitement l'ingestion de l'aloès (1235); dans le second cas, l'eau sédative soulage en général, l'alcool camphré lui est quelquefois préférable, et le temps fait le reste; dans le troisième cas, l'eau sédative soulage, mais ne saurait guérir, car l'eau sédative ne refait pas les organes.

L'action de l'eau sédative appliquée sur la peau pénètre, avec la rapidité de l'éclair, à travers les sutures du crâne, dans les méninges et les sinus sanguins du cerveau, et y dissout tout ce qui faisait obstacle à la circulation sanguine, tout ce qui distendait les vaisseaux, comprimait la pulpe cérébrale et en paralysait les fonctions.

Ajoutez que le camphre, charrié par ce véhicule et porté de la sorte à de grandes profondeurs, prête à ce médicament ses qualités antiseptiques et vermifuges. Aussi une simple application d'un cataplasme salin arrosé d'eau sédative suffit-elle pour dissiper instantanément les épreintes les plus violentes qui sont l'œuvre du parasitisme des vers intestinaux ou autres. De là vient encore que l'érysipèle, cette congestion sanguine des vaisseaux capillaires, se guérit en peu de temps par l'application de compresses d'eau sédative. C'est par les mêmes principes que l'ivresse, cette congestion générale produite par l'action des boissons alcooliques, se dissipe par les lotions d'eau sédative, et par l'ingestion de quelques verres d'eau sucrée alcalisée de quelques gouttes d'eau sédative.

1307. La simple application de l'eau sédative autour du cou, des poignets, sur le cœur et sur le crâne, fait descendre quelquefois, en dix minutes, le pouls de cent soixante pulsations à quatre-vingts.

1308. Règles générales sur l'emploi de l'alcool camphré et de l'eau sédative. On a recours à l'alcool camphré dans les cas où le

sang trop aqueux engendre l'atonie et fait baisser le pouls, quand il s'agit d'arrêter au passage une infection traumatique par la coagulation du sang, une violente hémorragie. On emploie l'eau sédative, au contraire, quand le pouls est élevé, que le sang se congestionne, que les mouvements se paralysent, que les artères battent plus fort, que la face s'enlumine, que l'intelligence s'éteint, que la respiration s'arrête et que les battements du cœur commencent à être plus sourds à l'oreille. On emploie tour à tour l'alcool camphré et l'eau sédative, quand il s'agit de guérir les maladies de la peau, l'eau sédative désorganisant le virus, et l'alcool le coagulant ; les deux asphyxiant la cause morbipare animée qui peut être l'artisan de ces ravages cutanés. Quiconque se sera bien pénétré des théories précédentes, ne se trouvera jamais embarrassé sur l'emploi de l'un ou de l'autre de ces deux liquides.

1309. On évitera cependant de respirer trop longtemps l'odeur de l'un et de l'autre ; car d'abord la respiration ne vit que d'air pur, et les médicaments ne doivent se mêler que comme accessoires à l'air que l'on respire ; ensuite les vapeurs alcooliques suffisent pour enivrer, et l'ammoniaque, qui est leur antidote, est doué d'une causticité qui ne tarde pas altérer la contexture des tissus, surtout des tissus aussi délicats que le sont ceux du poumon. Pour obvier à ce double inconvénient, on a soin, pendant l'application de ces médicaments, d'établir, en agitant le mouchoir, une ventilation suffisante, de tenir les fenêtres ouvertes, si la température le permet, de se promener de long en large, pour n'être pas sous le vent de ces émanations et les rejeter continuellement en arrière, enfin, de faire rapidement les pansements dans une pièce et de passer aussitôt dans une autre. Au reste, ces inconvénients attachés à l'emploi de ces liquides ne sont pas tels, qu'ils doivent effrayer les malades ordinaires ; et l'on aurait tort de se les exagérer, en prenant trop à la lettre ce que nous venons d'en dire.

1310. On aurait également tort de redouter l'impression de froid qui accompagne les lotions ou l'application des compresses d'eau sédative ; cet effet se dissipe vite, et n'entraîne pas à sa suite le moindre résultat fâcheux. Au reste, les malades qui n'auraient par le courage de s'y faire, n'auront qu'à chauffer fortement le linge de la compresse, avant d'y verser l'eau sédative, ce qui en rendra l'application tiède, sans avoir le temps de faire évaporer la base volatile du médica-

ment. Car on ne doit pas perdre de vue qu'en faisant chauffer l'eau elle-même, on la dépouillerait de sa principale vertu. On lotionne à l'eau sédative (1298) une seconde avant toute espèce de frictions par la pommade camphrée (1288, 2°).

1311. L'eau sédative a l'inconvénient de faire naître des rougeurs et des boutons sur la peau, par le contact trop prolongé des compresses. Mais l'application immédiate de compresses imbibées de pommade camphrée ne tarde pas à effacer ces rougeurs et ces boutons, qui ne laissent aucune trace sur la peau. Voilà pourquoi il est bon d'essayer l'eau sédative en lotions, avant de l'employer en compresses; d'en arroser le crâne, après avoir entouré le front d'un bandeau pour en préserver les yeux, au lieu de l'appliquer sur le front contre les migraines. Cette action de l'eau sédative est plus vive sur la peau des femmes et des enfants que sur celle des hommes, et plus vive encore sur la peau des cicatrices et des traces de la petite vérole. L'application des compresses augmente la causticité de l'eau sédative, en s'opposant à l'évaporation de la quantité superflue de l'ammoniaque, et ensuite en opérant une espèce de vide qui, en toute circonstance, détermine une vésication et appelle le sang dans les capillaires. L'application de l'eau sédative en lotions ou en compresses est suivie d'une cuisson d'autant plus vive, que la peau est plus délicate et qu'elle est plus entamée.

1312. La forme et l'aspect de ces boutons varient, selon la nature des organes sous-jacents, la durée du contact, le nombre des applications successives, et le genre d'affection locale que l'on combat par ce moyen-là. Ce n'est d'abord qu'une rubéfaction chagrinée, qui, par un plus long contact, se couvre de boutons enflammés d'autant plus turgescents, que le contact est plus prolongé. Nous tirons un grand parti, dans notre médication, de cette éruption artificielle, quand il s'agit de désorganiser le virus de la peau, ou de faire fondre des glandes et ganglions lymphatiques engorgés. Sur la boîte des articulations, ainsi que sur tous les tissus pauvres en fait de réseau vasculaire, il est difficile de déterminer même de la rubéfaction les premiers jours, à moins qu'il n'y ait tuméfaction et tumeur blanche.

1313. Chez les femmes, je vois l'eau sédative produire, dans certaines affections, des vésicules pemphigoïdes (pag. 81) qui seraient dans le cas de donner le change aux praticiens non avertis. Sur les bras

et sur les jambes d'une dame de soixante-dix-huit ans, atteinte d'un érythème local, j'ai vu naître, à la suite d'applications d'eau sédative, des phlyctènes oblongues d'un blanc de lait, ayant jusqu'à six millimètres dans leur plus grand diamètre, entourées d'un coussinet enflammé et induré. Une seconde application d'eau sédative crevait la phlyctène et mettait à nu le coussinet enflammé. C'était une maladie cutanée artificielle qui a dévoré la maladie cutanée naturelle, et qui a disparu, comme celle-ci, en cédant à l'action de la pommade camphrée.

1314. Sur le sein de certaines femmes, l'eau sédative fait naître des pustules entièrement analogues aux boutons de vaccine : on s'y méprendrait au premier coup d'œil ; car nous ne saurions mieux les figurer que les boutons de vaccine ne le sont sur les carrés 13 et 14 de la pl. 17 de cet ouvrage ; et je ne pense pas qu'un physiologiste n'attache pas un grand intérêt à ce fait de détail, qui rappelle si directement le *cow-pox* des pustules du pis de la vache. L'action de l'ammoniaque appliqué sur les mamelles serait-il capable de déterminer la formation d'un *cow-pox* artificiel ? et le virus vaccin ne serait-il qu'un sel à base d'ammoniaque, capable d'infiltrer, dans les tissus cutanés, par inoculation, une qualité dont ne s'accommoderait pas plus la cause morbipare de la variole, que l'insecte de la gale ne s'accommode d'une peau imprégnée de certaines odeurs ? Je recommande ces points de vue aux praticiens qui s'occupent plus spécialement de la vaccine.

1315. L'eau sédative appliquée sur un front dartreux a transformé la dartre en un herpès parsemé de petites papules jaunes ; ce qui a fait disparaître la dartre et a disparu à son tour en quelques jours. Cela démontre avec quelle facilité les médications changent les caractères des maladies de la peau, et avec quelle facilité les classificateurs peuvent se méprendre sur la nomenclature et la synonymie de cette classe de maladies. L'étude de ces imitations de maladies produites par l'action de nos médicaments est appelée à jeter un nouveau jour sur la nature des causes et sur le mécanisme de leur action dans la production des maladies naturelles.

CHAPITRE VII.

BAINS SÉDATIFS, OU ALCALINO-FERRUGINEUX.

1316. FORMULE POUR LES GRANDES BAIGNOIRES :

Après les deux ou trois premiers seaux d'eau, versez dans la baignoire :

Ammoniaque camphré (1291).....	200 grammes.
Sel de cuisine gris..............	2 kilogrammes.

Achevez de remplir la baignoire jusqu'à la hauteur voulue, et agitez vivement l'eau avec une ou deux grosses pelles sortant toutes rouges du feu.

1317. FORMULE POUR LES PERSONNES DONT L'EMBONPOINT DÉPLACE UNE TROP GRANDE QUANTITÉ D'EAU :

Ammoniaque camphré..........	100 grammes.
Sel de cuisine gris.............	1 kilogramme.

1318. FORMULE POUR LES BAIGNOIRES D'ENFANT OU LES BAINS DE JAMBE :

Ammoniaque camphré...........	60 grammes.
Sel de cuisine gris..............	500 grammes.

Préparez ces deux bains comme ci-dessus.

1319. On prend ces bains tièdes à la température des bains ordinaires (24° à 25°). On y reste, selon ses habitudes, vingt minutes à une demi-heure. Quand on en sort, on se fait essuyer avec des linges bien chauds, on s'étend sur son canapé ou sur son lit, et là on se fait administrer une vigoureuse friction de vingt minutes sur le dos et les reins, à la pommade camphrée (1288, 2°) ; on se fait masser tous les membres avec la même pommade, et passer la main graissée sur le ventre et l'abdomen. On s'essuie ensuite tout le corps avec un peu d'eau de Cologne ou d'alcool camphré (1278).

1320. Les bienfaits de ces sortes de bains, qui réunissent les qualités de l'eau de mer et des eaux ferrugineuses à celles de l'eau sédative (1298), sont tels, qu'on voit les pulsations du pouls descendre en peu d'instants de cent pulsations à soixante. Nous en avons toujours

retiré les meilleurs résultats contre les paralysies invétérées, les rhumatismes, les érysipèles, les convulsions, la chorée ou danse de Saint-Guy, les congestions cérébrales intenses, le *delirium tremens*, etc., et surtout contre les maladies cutanées ; un seul de ces bains suffit souvent pour débarrasser de la gale.

1321. Il sera bon désormais que les établissements des bains aient des pièces à part, pour l'administration de ces bains et des frictions à la suite (1288, 2°). La composition de ces bains nettoie l'étamage, bien loin de l'attaquer ; elle préserve ainsi de la contagion des maladies cutanées dont le virus aurait pu s'attacher aux parois des baignoires.

CHAPITRE VIII.

FOUGÈRE MALE (POUDRE DE LA RACINE DE).

1322. Pendant trois jours consécutifs on avale, chaque matin à jeun, 30 grammes de poudre de racine de fougère mâle, de la manière suivante : on étend sur la cuiller une large couche de confiture de groseille ou de coin, ou toute autre qui fasse une gelée homogène, on dépose par-dessus une pincée à trois doigts de poudre, que l'on recouvre d'une couche de la même confiture, et on avale le tout sans mâcher. Chacune de ces pincées pèsera environ 2 grammes ; toutes les deux minutes on en fera autant. Les 30 grammes de poudre de racine de fougère seront ainsi avalés en une heure. On se gargarisera et l'on se rincera la bouche avec de l'eau salée. On ne mangera ensuite qu'une ou deux heures après. Le troisième jour, une demi-heure après la dernière prise, on s'administrera l'huile de ricin, comme nous l'expliquerons plus bas (1348).

1323. On pourrait s'administrer la même dose de poudre de racine de fougère en décoction de vingt minutes. Mais nous préférons la première méthode pour les raisons suivantes : la poudre de racine de fougère agit de trois manières également efficaces contre les lombrics : 1° par son amertume ; 2° par son acide gallique et son tanin, que redoute la nature ferrugineuse de l'organisation des vers intestinaux ; 3° mécaniquement et par sa forme de sciure ; en effet, ces atomes de ligneux se nichant entre les plis de la peau des lombrics, les tour-

mentent, les agacent, les égratignent, et les poussent à fuir et à lâcher prise sous l'aiguillon d'une fièvre qui n'a plus de fin. La décoction ne présente plus cet avantage, à moins qu'on n'avalât le marc, ce qui serait peu facile et répugnerait au malade. La poudre de racine de fougère sèche opère contre les lombrics et autres helminthes, à la manière des bézoards (1010).

CHAPITRE IX.

GARANCE (POUDRE DE RACINE DE).

1324. Depuis bien longtemps je cherchais à combler une lacune de mon système de médication. La question de faire pénétrer les vermifuges à de grandes profondeurs dans les tissus mous et charnus était résolue ; mais comment atteindre la cause du mal, à travers l'épaisseur des os, et d'un os tel que celui du fémur ou du tibia. L'expérience m'avait convaincu que, dans ce cas de parasitisme, aucun des médicaments adoptés n'avait obtenu le résultat désiré. L'action de la garance sur les os me revint à l'esprit, et fixa, comme un trait de lumière, mon attention ; on sait, en effet, depuis près de deux siècles, avec quelle rapidité la garance colore en pourpre la substance des cartilages et des os des bestiaux qui n'en mangent même que la fane. D'un autre côté, je me rappelai, moi qui, dans ma jeunesse, ai beaucoup cultivé la garance en grand, que jamais aucun insecte n'a été trouvé parasite ni de la fane ni des racines. Or ce que les insectes ne recherchent pas, est un poison pour eux, ou du moins les repousse et leur fait lâcher prise. Donc l'ingestion de la racine de garance est dans le cas de débarrasser un os du parasite qui le ronge. Le succès a couronné amplement mes prévisions à cet égard ; la première application que j'en fis à M. Liguet, maître serrurier à Gentilly, en 1843, cas que je décrirai plus amplement à l'article *Tumeurs rouges*, amena la résolution d'un énorme ostéosarcome au genou en près de quinze jours ; et la médication camphrée rendit en un mois l'usage de la jambe au malade, qui put se remettre au travail en peu de temps ; je citerai, au même endroit, un certain nombre de cas semblables. La poudre de racine de garance est non-seulement insecticide, mais encore antiputride ; la garance ne pourrit pas. Aussi m'a-t-elle rendu

les mêmes services contre la carie des os, alors que la cause en avait disparu, et même contre la carie mercurielle ou arsenicale des systèmes osseux ; bien entendu, en secondant son action par tout le reste du régime hygiénique.

1325. L'usage de la poudre de racine de garance trop longtemps continué, ainsi que tous les médicaments, a des inconvénients à côté de ses avantages ; les médicaments, n'étant pas des aliments, ne doivent être introduits dans l'économie qu'à certaines doses et pendant un certain temps. Les physiologistes ont accusé la poudre de racine de garance de rendre à la longue les os friables et cassants. Je n'ai jamais remarqué ce fait sur les os des animaux de boucherie qu'on abattait devant nous, dans le midi de la France, où l'on donne beaucoup de fane de garance aux bestiaux. En admettant que cela soit possible, il est évident que, pour arriver à ce résultat, il faudrait prendre la garance chaque jour et pendant longtemps à haute dose ; car la marche du développement incessant élimine bien vite cette matière colorante : qu'on cesse pendant huit à quinze jours d'en donner aux bestiaux, et leurs os auront repris toute leur blancheur. Ainsi ce n'est pas cette propriété qui nous inquiète, eu égard à la faible dose à laquelle nous l'administrons. Mais la garance possède une autre propriété, dont la connaissance doit nous servir à en régler l'emploi. L'infusion, qui a le goût de la réglisse, produit une certaine surexcitation comme le café ; son action, chez certains tempéraments, est dans le cas de porter un peu le sang au cerveau ; ce qui fit que, pendant la plus grande rigueur du système continental, on proposa la racine de garance comme succédané du café qu'on ne pouvait plus retirer des colonies. On devra donc s'arrêter, dans son emploi, dès que ces effets commenceront à se manifester.

1326. FORMULE DE LA DÉCOCTION DE GARANCE :

Poudre de racine de garance......	1 gramme.
Eau........................	500 grammes.

Faites bouillir dix minutes, laissez reposer, décantez, et divisez en trois verres, que l'on prendra sucrés, après avoir écrasé gros comme une lentille de camphre sous la dent (1255), l'un le matin, l'autre à midi, et l'autre le soir, pendant un à trois jours tous les dix jours. J'en ai continué l'usage, sans le moindre accident et avec le plus grand succès, pendant dix jours de suite ; et nous engageons les ma-

lades atteints d'affection des os, d'avoir le courage de continuer l'usage de la décoction de garance pendant au moins une semaine, s'ils n'en éprouvent pas de surexcitation cérébrale.

1327. On peut associer cette dose de poudre de racine de garance avec 500 grammes (un demi-litre) de toute autre tisane dont nous indiquerons l'emploi plus bas.

1328. Préparation de la poudre de racine de garance. On expose la racine à la chaleur de l'étuve, ou de la cheminée, ou du four d'un poêle. Quand elle est devenue cassante, on la coupe en petits morceaux d'un centimètre environ de long, et on la réduit en poudre au moyen d'un simple moulin à café ; on en fait ensuite des paquets d'un gramme, ou, si l'on n'a pas de balance à sa disposition, des paquets d'une grosse pincée à trois doigts. On prend un de ces paquets en un jour, en décoction dans l'eau pure ou dans une tisane.

1329. La matière colorante pourpre de la garance passe vite dans les urines, qu'elle rougit à l'instar de l'acide urique, mais sans en troubler la limpidité ; sa matière colorante jaune passe dans les excréments qu'elle jaunit, à l'instar de l'aloès (1230) ; mais cette double coloration n'est ni durable, ni de mauvais augure.

CHAPITRE X.

GARGARISMES.

1330. Les gargarismes sont les injections de l'arrière-gorge (1337); le liquide, mis en mouvement par le mécanisme d'une expiration ménagée, lave toutes ces surfaces de leurs mucosités, les imprègne de sa vertu médicatrice, et peut ensuite être rejeté au dehors, sans avoir pénétré ni dans l'œsophage, ni dans les voies respiratoires (*).

1331. Gargarismes a l'eau salée. On fait fondre une poignée (30 grammes) de sel de cuisine gris (hydrochlorate de soude) dans un litre d'eau, on laisse tomber les effondrilles ; on décante quand l'eau a repris sa limpidité, et l'on met cette eau en réserve pour les gargarismes. Ces gargarismes, que l'on répète le jour toutes les heures, et

(*) Le *gargarisme* tire son nom, par onomatopée, du bruit que fait entendre le liquide mis en mouvement par l'expiration ; il vient de l'hébreu, *garghera*, gosier, arrière-gorge.

la nuit toutes les fois qu'on s'éveille, secondent puissamment la médication générale, dans les cas de rhumes, quintes de toux, catarrhe, asthme et généralement de toutes les maladies de poitrine et de l'arrière-gorge ; dans les cas de glandes, amygdales engorgées, affections scorbutiques de la bouche. On a soin de ne pas avaler le liquide. L'eau salée fait filer les mucosités épaissies et opiniâtres, dégorge les glandes salivaires et autres, donne une grande fraîcheur à l'haleine ; elle est éminemment anthelminthique contre les helminthes de terre et d'eau douce. Nous avons guéri des rhumes violents souvent par ces seuls gargarismes.

1332. C'est le lieu d'exposer ici la raison de la préférence que nous donnons, dans tous nos médicaments, au sel gris sur le sel blanc. Le sel blanc a été dépouillé, par la torréfaction ou par les lavages, des principes iodurés qui existent dans la mer, principes dont la puissance est incontestable en qualité de vermifuge, contre les maladies qui nous affligent sur le continent (521), et d'autant plus, que ces maladies se déclarent dans l'intérieur des terres.

1333. Gargarismes a l'alcool camphré. On verse une petite cuillerée à café d'alcool camphré dans un verre d'eau ; on agite, et l'on se gargarise plusieurs fois de suite, en ayant soin de s'en rincer la bouche, contre les maladies des gencives, les aphthes, les ulcérations de la gorge et des amygdales. Mais, dans ces divers cas, on a soin de porter auparavant sur les places ulcérées, enflammées ou tuméfiées, le doigt préalablement trempé dans l'alcool camphré. On fait suivre ensuite le gargarisme camphré par le gargarisme à l'eau salée ci-dessus.

1334. Gargarismes au vinaigre camphré. Un gramme de vinaigre camphré (tel que nous en donnerons plus bas la formule) dans un verre d'eau ; on agite fortement, et l'on s'en gargarise toutes les heures, dans les cas d'infection veineuse, de purulence de mauvais caractère des parois buccales, d'infection syphilitique, et surtout de vomissements produits par une infection quelconque.

CHAPITRE XI.

GOUDRON (eau de).

1335. Le goudron, produit oléagineux, aromatique et carburé de

la combustion des essences résineuses, porte aux urines, seconde l'action du camphre ; et, plus soluble que le camphre dans l'eau, il nous est d'un grand usage pour les injections, les bains de siége, et pour les décoctions et boissons. Ne confondez pas le goudron liquide, que nous prescrivons ici, avec la *cire à cacheter* les bouteilles, qu'on appelle improprement goudron. Le goudron dont nous parlons est un liquide épais, noirâtre, qu'on désigne, dans le commerce, sous le nom de *goudron de Norwége*.

1336. *Eau de goudron en boisson*. On barbouille les parois intérieures d'un vase en verre ou en grès avec du goudron liquide de Norwége, au moyen soit d'une plume, soit du doigt seulement. On rince à grande eau ce vase, pour en enlever tout le goudron qui peut se détacher des parois. On se sert alors de ce vase, pour renfermer *l'eau à boire* qui s'y goudronne par le plus petit séjour. Ce vase peut durer un an, sans qu'on ait besoin de le goudronner de nouveau. L'eau de goudron prête au vin ordinaire une agréable odeur de vin d'Espagne, lequel tire ce bouquet de son transport dans des outres goudronnées.

1337. *Eau de goudron pour injections*. On fait bouillir, dans un litre d'eau, gros comme un pois de goudron liquide. On passe à travers un linge serré, et l'on se sert de l'eau tiède, pour pratiquer, au moyen d'une petite seringue en étain, des injections fréquentes dans les organes urinaires et génitaux malades, dans les fistules, pour les purger du pus qu'elles renferment; on en lave les plaies récentes après chaque pansement.

1338. *Eau de goudron en bains locaux*. On fait bouillir, dix minutes, une poignée de fleurs de sureau, gros comme une noisette de goudron, une poignée de sel gris de cuisine, dans une quantité d'eau indiquée par le but qu'on se propose d'atteindre. On y éteint une pelle ou autre morceau de fer rougi au feu; et l'on prend le bain tiède. Ce bain sert de bain de siége, au moyen d'une simple cuvette, contre les maladies de l'anus et des organes génitaux ; de bain de pieds ou de jambes, au moyen d'un tonnelet en bois ou en zinc. On y ajoute quelquefois un grand verre d'eau sédative; on y reste dix minutes pour les bains locaux, jusqu'à une demi-heure pour les bains de jambes.

CHAPITRE XII.

GRENADIER (ÉCORCE DE LA RACINE DE).

1339. La propriété que possède la décoction de la racine de grenadier, de tuer ou chasser les vers solitaires, est connue de temps immémorial dans les Indes orientales. Dioscoride d'abord, Celse, Pline et Marcellus Empiricus ensuite, en ont fait mention de la manière la plus explicite. Celse en décrit l'administration, avec des détails tels, que la pratique de nos jours n'y a rien ajouté de plus : « Contre les vers larges, dit-il, on doit donner à boire une décoction de lupin ou d'écorce de mûrier, à laquelle on ajoute cinq cuillerées d'hysope pulvérisée ou de poivre, ou bien un peu de scammonée ; ou bien on provoque la veille le vomissement, après avoir fait prendre beaucoup d'ail ; le lendemain, on prend une poignée des racines les plus grêles du grenadier, que l'on broie et que l'on fait bouillir dans trois setiers d'eau (1 litre et demi) jusqu'à réduction du tiers. On y ajoute un peu de nitre, et on avale ce breuvage à jeun. Trois heures après, on prend deux potions, soit d'eau, soit de saumure dure, et quand on va à la selle, on a soin de déposer de l'eau chaude dans le pot de nuit. » (Celse, liv. 4, ch. 17). Vers 1400, Avicenne, qui ne fit presque que copier les Grecs et les Romains, reproduisit toutes ces idées (liv. 2, traité 2, ch. 319). Mais la littérature médicale du nord de l'Europe les avait entièrement perdues de vue jusqu'en 1807, époque à laquelle Buchanan, médecin anglais à Calcutta, les signala à l'attention des médecins, en assurant que ce remède était usité de temps immémorial dans les Indes. Dès ce moment la racine de grenadier prit de nouveau rang dans le formulaire ; mais dans la pratique, elle offre de tels désappointements, que l'on serait tenté de révoquer en doute son efficacité spécifique. Des résultats aussi contradictoires accusent toujours un défaut d'observation ; deviner ce défaut, c'est trouver le mot de l'énigme.

1340. Nous avons eu déjà plus d'une occasion de faire observer que la vertu des simples est en raison du climat, c'est-à-dire, de l'élévation de température. Le grenadier des Indes doit donc avoir plus de vertu que celui du midi de la France ; et celui du midi de la France,

où le grenadier pousse dans les haies et produit des fruits délicieux, infiniment plus que celui du Nord, où le grenadier n'est plus qu'un arbre d'orangerie, incapable de porter un fruit, et paresseux même à se couvrir de stériles fleurs. D'un autre côté, la dessiccation est dans le cas d'enlever leur principe actif aux racines des plantes. Il est donc évident que le grenadier aura plus de vertus frais que sec. Il est donc évident que l'on obtiendra l'expulsion du ver solitaire beaucoup plus promptement avec la racine du grenadier des Indes ou d'Alger qu'avec la racine du grenadier du Nord; avec la racine fraîche qu'avec la racine desséchée.

1341. Remarquez encore que, dans la pratique, on emploie plus souvent les raclures de l'écorce du tronc, que les petites radicules, dont l'usage est recommandé par Celse et par les Indiens; or il n'est rien moins que démontré que toutes les parties de l'arbuste participent des propriétés des radicules, au moins avec la même intensité que les radicules (*).

1342. Enfin la racine de grenadier tue moins le ver solitaire qu'elle ne le chasse; elle le fatigue plus qu'elle ne l'empoisonne. Mais pour le fatiguer, et partant pour le chasser, il faut pouvoir l'atteindre. Or la position du ver dans les intestins peut le soustraire aux atteintes du remède ; s'il se fixe, par exemple, sur la surface du côlon, la racine de grenadier n'arrivera à lui qu'après que la digestion stomacale en aura décomposé tous les principes. Il en sera de même, si le ver a engagé sa tête trop avant dans les tissus des intestins, ce qui mettrait l'organe buccal à l'abri des effets du breuvage.

Un pareil remède est donc moins un spécifique qu'un ingrédient. S'il n'agit pas toujours sur-le-champ, il peut conduire au résultat désiré à plusieurs reprises. Ses insuccès apparents peuvent être des préparatifs progressifs à un succès réel. Ce ne sont point là des désappointements, mais des pierres d'attente. Dans un cas, la racine de grenadier expulsera le ver à la première administration du remède; dans un autre, il faudra, de distance en distance, y revenir plusieurs fois.

1343. En résumé, la racine de grenadier possède la propriété

(*) J'ai reconnu par l'expérience que la décoction de l'écorce de la grenade tourmente beaucoup plus le ver solitaire que ne le fait celle des raclures de l'écorce du tronc, administrée à la même dose.

d'expulser le ver solitaire, et même les autres vers intestinaux (1062). La racine de meilleure qualité est la racine fraîche du grenadier du midi de la France ou mieux de la zone torride. Son effet est plus prompt quand le ver se trouve appliqué contre les parois de l'estomac, où il faut tâcher de l'attirer avant l'administration du remède. L'expulsion du ver ne s'obtient pas toujours dès la première expérience du remède. La position, et, ajoutons, l'âge du ver, sont dans le cas d'en rendre l'expulsion plus ou moins facile ; les vers ayant leur caducité comme tous les autres êtres, il est évident que la violence du remède achèvera plus vite les vieux vers que les jeunes ; il n'en faudra peut-être même pas autant alors, pour procurer l'expulsion du ténia ; ce qui serait dans le cas de porter les praticiens à vanter bien des choses anodines, comme supérieures, en efficacité téniéfuge, à la racine de grenadier.

1344. La racine de grenadier me paraît être redevable de ses propriétés vermifuges à deux principes qui entrent dans sa composition organique : le principe amer et le principe astringent de l'acide gallique et du tanin ; le premier de ces principes se révèle suffisamment au goût ; le second, en noircissant la lame des couteaux avec lesquels on coupe les racines, l'écorce et le fruit ; car ces deux principes résident dans toutes les parties de l'arbuste, de la manière la plus prononcée. Le derme des helminthes est siliceux ; donc l'alcali du principe amer doit tendre à en désorganiser le tissu, en se combinant avec la silice. Ce derme est en outre ferrugineux comme l'est le derme de nos alcyonelles, et de tous les animaux du bas de l'échelle ; donc l'acide gallique doit à son tour tendre à soustraire la base ferrugineuse au tissu, et par conséquent à le désorganiser. Administré en poudre impalpable, comme la racine de fougère, la racine de grenadier peut avoir une troisième propriété, qui est une propriété mécanique, dont nous avons donné l'explication ci-dessus (1323). La décoction de racine de grenadier teint en jaune les parois buccales, couvre la langue d'un enduit saburral, et doit teindre de même la muqueuse des intestins ; ce qui indique une combinaison intime de ses principes avec le tissu organisé, et doit contribuer à faire lâcher prise au ver dont la tête est engagée dans les parois intestinales.

1345. On a prétendu que l'ingestion de la décoction de racine de grenadier est dans le cas de procurer des convulsions. On a commis

en cela un *quiproquo*, dont j'ai voulu m'assurer par des expériences sur moi-même, qui suis bien sûr de n'avoir pas le ténia. J'ai pris à trois reprises différentes la dose que j'administre aux malades, et je n'en ai pas éprouvé le moindre accident. Le plus grand nombre des malades atteints du ver solitaire n'ont pas plus éprouvé de mauvais effets que moi : chez d'autres malades, au contraire, j'ai été témoin de convulsions assez graves, mais qui n'ont pas eu de durée. D'où vient la différence de ces effets? elle ne vient pas du remède lui-même, mais du malaise qu'en éprouve le ver, malaise qui, se traduisant par l'irritation et par une espèce de lutte, pendant laquelle la tête du ténia, armée de crochets, se rejette dans tous les sens contre les parois de l'estomac, produit dans cet organe comme tout autant de coups de fouet, dont il est facile *à priori* de déterminer les angoisses. Le malade accuse souvent lui-même et compte, pour ainsi dire, ces coups de fouet convulsifs.

1346. FORMULES POUR L'ADMINISTRATION DE LA RACINE DE GRENADIER. On peut prendre la racine de grenadier en poudre ou en décoction.

1° *En poudre*. On la prépare en soumettant à l'action de la râpe les racines fraîches, laissant sécher à l'air, tamisant et broyant de nouveau ce qui reste sur le tamis. On la prend à la dose de 30 grammes (une once) par jour, pendant trois à quatre jours, de cinq en cinq minutes, en quinze pincées qui pèsent chacune environ 2 grammes, que l'on étend entre des tranches de confiture. Le quatrième jour, une heure après la dernière prise, on administre l'huile de ricin, de la manière prescrite plus bas (1348); et l'on a soin de tenir de l'eau chaude mêlée à du lait, dans le pot de nuit, toutes les fois qu'on va à la selle.

2° *En décoction*. On écrase les radicules fraîches dans un mortier ou autrement; on en prend 60 grammes (2 onces) que l'on fait bouillir dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de moitié. On passe à travers un linge; et on avale la décoction en trois fois de cinq en cinq minutes, en ayant soin de se placer après chaque fois, entre les dents, une écorce de citron, afin de prévenir la nausée. Une demi-heure après la dernière prise, on prend l'huile de ricin (1348), avec les précautions indiquées ci-dessus. Si le ver n'est pas expulsé cette fois, ou qu'il ne cesse pas de donner signe de vie, on recommencera tous les huit jours jusqu'à guérison complète.

1347. On se prépare à l'administration, en prenant plusieurs

jours d'avance, mais surtout la veille, une nourriture épicée, alliacée et très-salée. Si le ver se débat à la suite de l'administration du remède, on le force au silence, soit en avalant un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1276), soit en appliquant des compresses d'alcool camphré (1278) ou d'eau sédative (1300) sur les surfaces qui correspondent au siége de la douleur.

CHAPITRE XIII.

HUILE DE RICIN.

1348. Formule pour les adultes :

On délaye

Huile de ricin....................	60 grammes,

Dans

Bouillon aux herbes (1236)........	1 décilitre.

On avale en trois fois de cinq en cinq minutes environ, en ayant soin de se placer chaque fois une écorce de citron entre les dents, pour arrêter les nausées ; on se promène ensuite ; et, chaque fois qu'on va à la selle, on prend une tasse de bouillon aux herbes. L'effet suit de très-près l'administration de ce purgatif.

1349. Formule pour les enfants :

Huile de ricin........................	30 grammes.
Bouillon aux herbes...............	50 grammes.

1350. Comme on n'a pas toujours des balances à sa disposition, on mesurera le bouillon aux herbes, au lieu de le peser : un bol pour les adultes, une tasse pour les enfants ; la rigueur des proportions n'étant pas nécessaire dans ce cas.

1351. L'action de ce purgatif est rapide et douce. Rien ne lui résiste dans les intestins, tout est entraîné en liquide ; l'huile arrive au dehors dans son intégrité. Si l'âcreté de ces matières non digérées venait à faire éprouver une sensation d'ardeur à l'anus, on y remédierait en introduisant dans l'anus de la pommade camphrée ou une bougie camphrée (1289).

1352. Nous avons recours à l'huile de ricin, de préférence à l'aloès, dans les grandes circonstances, dans les cas de constipation opi-

niâtre, et quand il s'agit de chasser des helminthes assoupis ou empoisonnés par un préalable médicament; détachés alors des parois de nos intestins, ils obéissent à la force du torrent, comme de simples matières inertes. Par elle-même, et sans autre authelminthique, l'huile de ricin joue encore le rôle de vermifuge, car son action purgative doit devenir horriblement drastique pour les helminthes, et cela en raison de leurs proportions. Mais dans le régime hygiénique, nous préférons l'aloès pour toutes les raisons que nous avons exposées plus haut (1233).

CHAPITRE XIV.

INFUSIONS ET DÉCOCTIONS ou TISANES (*).

1353. On distingue les *infusions* des *décoctions*, en ce que l'on fait dissoudre la plante médicinale dans l'eau que l'on retire bouillante du feu pour les premières, et dans l'eau bouillante devant le feu pour les secondes. Le thé est une *infusion*, la tisane de lichen d'Islande est une *décoction*. Une tisane est donc une dissolution aqueuse des principes d'une substance végétale ou animale, extraits par l'eau chaude ou l'eau bouillante. On sucre ces tisanes : 1° pour en masquer la saveur amère ou désagréable ; 2° pour faciliter une digestion pénible, activer une digestion paresseuse, en fournissant, à un bol alimentaire trop glutineux, le principe complémentaire saccharin qui manque à la fermentation alcoolique, cette première phase de la digestion stomacale (153). Il paraîtrait au premier abord qu'en sucrant une tisane amère, on en paralyserait au moins de moitié les effets médicinaux, et qu'ainsi cette concession faite à la susceptibilité du malade tournerait au détriment de l'efficacité de la médication. Ce serait une erreur dont notre théorie de la digestion doit faire justice. Le sucre de la tisane, en effet, ne tarde pas à disparaître et à se décomposer par le travail de la digestion, et à mettre à nu dès lors le principe amer ou autre qui est la base de la médication cherchée. Le sucre n'empêche donc pas les effets d'un médicament vermifuge,

(*) *Ptisana*, de πτίσσειν, *écorcer, piler ;* parce que, le plus souvent, on ne se sert que de substances pilées, mondées ou écorcées.

et ne vient pas détruire d'un côté le bien que la tisane doit produire de l'autre; les helminthes, d'abord amorcés par la saveur saccharine, ne tardent pas à recevoir le contre-coup de la saveur amère. Il y a plus, c'est que le sucre, en favorisant la fermentation acide, engendre en cela un vermifuge nouveau, quand il n'est pris qu'en proportions suffisantes. Car si l'on ne vivait qu'avec des dissolutions sucrées et mucilagineuses, le remède deviendrait pire que le mal ; non-seulement faute de l'autre principe complémentaire de la digestion (153), mais encore à cause de la prédilection que les vers intestinaux affectent pour les choses sucrées.

1354. Il ne faudrait pas croire que l'on doive se gorger de tisanes. Une tisane n'est jamais qu'un médicament et ne saurait remplir l'office d'un aliment. Rien ne saurait remplacer l'eau froide comme boisson, et les substances nutritives comme alimentation ; or, en tout état de cause, la plus grave maladie, c'est la famine, qu'elle s'appelle diète, régime, ou autrement. L'eau, dans la tisane, a été dépouillée, par évaporation, des gaz atmosphériques si utiles à la digestion.

1355. Infusion de bourrache. Dans un litre d'eau bouillante que l'on retire du feu, on jette sept à huit larges feuilles fraîches de bourrache (*Borrago officinalis* L.) que l'on y laisse infuser pendant quelque temps. On prend ensuite l'infusion en guise de thé, auquel elle est bien préférable comme digestif, sudorifique et diurétique, par la dose de nitrate de potasse que la plante renferme. On peut la parfumer avec quelques gouttes d'eau de fleur d'orange, ou bien en ajoutant aux feuilles de bourrache une à deux feuilles d'oranger. Avec cette addition, l'infusion de bourrache mérite le titre de *thé français;* on en prend un grand bol sucré avant de se coucher, et deux ou trois heures après le repas, en ayant la précaution d'écraser préalablement sous la dent gros comme une lentille de camphre.

1356. L'infusion de bourrache est en outre également utile, avec la précaution dernière, pour combattre l'action stupéfiante des empoisonnements narcotiques, les infections purulentes, et même les accidents de tout autre empoisonnement métallique qui n'aura pas eu lieu à une dose mortelle.

1357. La bourrache se propage dans les jardins avec une telle spontanéité, qu'il suffit d'en laisser grainer un pied dans son jardin, pour en voir en automne la terre couverte. La bourrache sèche ne

prête pas à l'infusion un goût aussi agréable que la bourrache fraîche.

1358. Décoction de chicorée sauvage (*Cichorium intybus*). On fait bouillir, dans un litre d'eau, 10 grammes ou une poignée de feuilles de chicorée sauvage qui ne soit pas encore montée en graines ; et l'on prend cette décoction sucrée en trois ou quatre fois chaque jour, froide ou non, après avoir écrasé sous la dent gros comme une demi-lentille de camphre. On retirera de grands avantages de déposer chaque jour dans la carafe une poignée de feuilles de chicorée sauvage, qu'on aura bien nettoyées et lavées auparavant ; et l'on se servira de cette eau comme eau à boire dans tous ses repas. On sait que la racine de chicorée torréfiée, et réduite en poudre, est mêlée à la poudre de café, à la décoction duquel elle prête une coloration noire et enlève une grande partie de son délicieux arome ; nous ne voyons dans ce mélange qu'une raison d'économie absurde, aujourd'hui que le café est à si bon marché ; ne profanez jamais ainsi le divin café de l'Arabie. On peut prendre la poudre des feuilles desséchées au feu de la chicorée sauvage, comme succédané de la poudre de racine de fougère (1306), hygiéniquement, à la dose d'un gramme, entre deux tranches de confiture, à jeun ; et contre les vers trop tenaces, à la dose de 30 grammes par jour, en la pétrissant dans du riz ou autre potage.

1359. Décoction de houblon (*Humulus lupulus*). On fait infuser dans un litre d'eau deux ou trois cônes femelles du houblon, et on prend la décoction comme la précédente ; ou bien on en tient un cône dans la carafe, et on se sert de cette eau comme eau à boire dans tous ses repas. La poussière jaune d'or qui se détache des cônes femelles peut être employée, après qu'elle a été bien tamisée, en guise de poudre de racine de fougère (1306), à la dose de 1 gramme par jour. On désigne dans le commerce cette poudre sous le nom de *lupuline;* nous avons démontré ailleurs qu'elle n'est formée que de granulations ayant tout à fait la structure des grains de pollen. A défaut de cônes femelles, on pourrait se servir d'une poignée de feuilles et tiges de la plante soit mâle, soit femelle. C'est aux proportions de son houblon que la bière de Strasbourg doit ses qualités hygiéniques, qui nous font lui donner la préférence sur toutes les autres.

1360. Décoction de lichen d'Islande (*Lichen islandicus* L.). Quoi-

que tous les lichens de nos forêts puissent être des succédanés du lichen qui croît, plus abondamment qu'aux environs de Paris, en Islande et dans le nord de l'Europe, cependant c'est le lichen d'Islande que nous avons l'habitude de préconiser dans toutes nos pharmacopées. Mais le principe amer qui domine dans toutes les espèces, et qui en est le principe véritablement actif, suffit au but que nous nous proposons d'atteindre, en prescrivant le lichen d'Islande comme vermifuge; le principe mucilagineux ne devant être considéré que comme un succédané de la farine, pour les pauvres Lapons à qui ce lichen sert de moisson de blé.

1361. Lorsqu'on veut avoir une décoction d'une amertume agréable, on fait bouillir une poignée (7 à 8 grammes) de lichen d'Islande, dans la valeur d'un grand verre d'eau pendant deux minutes. On jette cette eau, et l'on fait rebouillir le lichen, ainsi dépouillé de sa trop grande amertume, dans un litre d'eau. On prend cette tisane avec du sucre.

1362. Mais nous qui attachons plus d'importance au rôle que joue le principe amer qu'à celui du mucilage, nous conseillons, après avoir lavé le lichen à l'eau froide, de faire bouillir dix minutes, dans un litre d'eau, 2 grammes de lichen d'Islande, et de prendre en tisane cette décoction avec du sucre. L'amertume de cette tisane sera supportable au goût.

Le lichen d'Islande n'agit qu'à la faveur de son amertume contre la cause des maladies de poitrine. Son mucilage n'arrive, dans le traitement, qu'en guise de gomme arabique, pour lubrifier les parois de la gorge et de l'œsophage, qui, dans l'ancien système de médication expectante, ne manquaient jamais de s'enflammer. Nous combattons, nous, les inflammations d'une manière plus immédiate, au moyen des huiles essentielles et du camphre.

1363. Mousse de Corse (*Fuscus crispus* L.). Nous associons souvent au lichen d'Islande la mousse de Corse, qui remplace avec avantage l'action de l'*iodure de potassium* (1370), et n'offre aucun des inconvénients de ce sel administré à l'état d'isolement.

1364. Théorie de l'action des tisanes. Le principe amer est éminemment vermifuge, parce qu'il est éminemment indigeste par son alcalinité. A une dose suffisante et proportionnelle, il tuerait tout aussi bien l'homme et les animaux de grande taille que les helminthes parasites des intestins : poison par sa nature, médicament et

vermifuge par sa dose. Nous avons déjà fait observer que les lombrics ne séjournent pas dans le duodénum où découle la bile qui est amère; et la bile elle-même deviendrait mortelle, si elle était sans cesse poussée jusque dans l'estomac, cet organe exclusivement consacré à la fermentation acide. De là vient que certains helminthes séjournent de préférence dans le côlon et dans l'estomac; la douve et les hydatides font exception à la règle. Les tisanes amères à un degré convenable sont donc éminemment propres à expulser de l'estomac les helminthes qui l'assiégent et qui finissent à la longue par paralyser les surfaces digestives de ce foyer, principe de la nutrition. Ils se réfugient alors dans le côlon, d'où les lavements purgatifs sont dans le cas de les expulser encore. La dose d'amertume qui glisse inaperçue sur les surfaces intestinales de l'homme suffit pour empoisonner la digestion stomacale de tous ces parasites à estomac si petit.

Dans les tisanes, le principe amer est tellement délayé dans le principe mucilagineux et saccharin, qu'il ne peut être éliminé que par la décomposition digestive de ces deux principes fermentescibles (182). Il passe au goût inaperçu, à couvert sous la saveur de ses deux véhicules. Les tisanes ont donc ce grand avantage, outre leur qualité vermifuge, qu'elles alimentent des digestions paresseuses, en fournissant, au gluten stationnaire, le complément saccharin ou saccharifiable, sans lequel il ne saurait se prêter à la fermentation stomacale. Les tisanes peuvent donc être considérées comme des dissolutions également alimentaires et protectrices de la digestion (213), apportant à l'estomac le véhicule aqueux, le calorique, la substance complémentaire et le condiment qui lui manque, pour conduire à bien le chyme qui lui pèse.

Un simple verre d'eau sucrée, saupoudré d'un peu de camphre, est une de ces tisanes, plus actives que les tisanes chaudes, quand on n'a besoin que de complémenter la digestion et de diminuer la trop grande chaleur que toute digestion anomale dégage (194). Car les fonctions vitales doivent toujours se tenir à une égale distance des limites *minima* et *maxima* de la température assignée au développement des tissus organisés (225).

1365. On comprend, par tout ce que nous venons de dire, combien il serait facile de grossir le nombre des succédanés des substances amaro-mucilagineuses que nous adoptons comme accessoires

de notre médication spéciale. Nous en donnerons la liste dans le formulaire des succédanés à la fin de ce volume. Mais les trois ou quatre que nous venons de décrire suffisent à toutes les exigences de notre méthode, et ont le grand avantage de n'être pas difficiles à se procurer et de n'exposer les malades à aucune méprise.

CHAPITRE XV.

INJECTIONS.

1366. Les injections sont les lavements des fistules, des plaies profondes, des clapiers purulents, des organes génitaux; on les administre, comme les lavements, au moyen d'une petite seringue en étain, d'un calibre analogue à la capacité de l'organe malade; ces seringues ont en général dix centimètres de long. On en construit aussi en verre; mais le bout en étant trop cassant, il pourrait en résulter des accidents assez graves. Nous conseillons de ne pas reporter ses économies sur ce point.

1367. Les injections que nous employons le plus fréquemment se font à l'huile camphrée (1280) et à l'eau de goudron (1337); il est peu de flueurs blanches, par exemple, qui résistent longtemps à l'usage combiné de ces deux sortes d'injections; et sans aucun usage de mercure, ces deux moyens, joints au régime hygiénique, triomphent de tous les accidents des maladies secrètes, surtout quand on les soigne au début.

CHAPITRE XVI.

IODURE DE POTASSIUM; MOUSSE DE CORSE (*Helminthocorton*).

1368. Formule pour l'iodure de potassium :

1re Formule :	Eau	500 grammes.
	Iodure de potassium	25 centigrammes.
	Sucre	quantité suffisante.

On laisse dissoudre le sucre et l'iodure dans l'eau, on agite; et l'on divise en trois verres que l'on prend l'un le matin, l'autre à

midi, et l'autre le soir, après avoir écrasé gros comme une lentille de camphre sous la dent.

2e Formule :	Eau..........................	1 litre.
	Racine de salsepareille..........	3 grammes.
	Iodure de potassium............	25 centigrammes.

On fait bouillir la salsepareille dans l'eau, jusqu'à réduction de moitié; on retire du feu ; on jette dans la décoction le paquet d'iodure de potassium ; et l'on divise et l'on prend comme ci-dessus avec ou sans sucre. On continue ces tisanes jusqu'à guérison, tant que l'estomac les supporte bien.

3e Formule :	Eau..........................	500 grammes.
	Poudre de racine de garance (1328).	1 gramme.
	Iodure de potassium............	25 centigrammes.
	Sucre..........................	quantité suffisante.

On fait bouillir dix minutes la garance; on jette le sucre et l'iodure dans la décoction, en retirant du feu; l'on divise et l'on prend comme ci-dessus. Cette tisane ne doit pas être continuée, dès qu'elle porte un peu au cerveau (1325). On la reprend tous les dix jours pendant trois jours de suite.

1369. Formule pour la mousse de Corse :

Eau..........................	500 grammes.
Mousse de Corse fraîche........	10 grammes.

Faites bouillir vingt minutes, passez à travers un linge fort, sucrez, divisez et prenez, comme ci-dessus, en trois fois tous les jours.

1370. Théorie de l'action de ces deux médicaments. L'iode, principe actif contre le parasitisme des insectes terrestres ou fluviatiles, existe, à l'état d'hydriodate de potasse ou iodure de potassium, dans tous les produits végétaux et animaux de la mer. C'est des eaux mères des varechs ou *fucus* (plantes marines) qu'on l'extrait, par la distillation, après les avoir traitées par l'acide sulfurique. Or la mousse de Corse est un de ces *fucus* (*Fucus crispus*) qui couvre les rochers des bords de la mer, comme la mousse recouvre nos toitures. On recueille ce produit en ratissant les rochers, ce qui fait qu'on recueille en même temps et la vase salée et les coquillages microscopiques ; aussi la mousse de Corse est-elle un mélange grossier de toutes ces choses, et c'est ce qui permet même d'en reconnaître l'origine. Quoiqu'il doive paraître évident que tous les grands

varechs possèdent les mêmes propriétés que le petit varech que nous nommons *mousse de Corse;* cependant il paraît démontré que cette propriété réside éminemment dans le *Fucus crispus* qu'on récolte sur les rochers granitiques de la Corse. On reconnaît l'origine de ce produit à la présence des petites coquilles du genre *rissoa* (508) qui se rencontrent en abondance sur les côtes de cette île.

La mousse de Corse est donc un anthelminthique souverain à deux titres différents, et par l'iode qui entre dans son organisation, et par le sel marin dont elle est imprégnée. Elle est anthelminthique contre les helminthes d'eau douce ; on comprend qu'elle le serait moins ou pas du tout contre les helminthes marins ; qu'en conséquence la décoction qui préserve du scorbut de terre, ne préserverait de rien moins que du scorbut de mer.

La mousse de Corse a, sur l'iodure de potassium artificiel, un avantage incontestable, sous le rapport thérapeutique. Le moindre acide peut dégager et éliminer l'iode de l'iodure ; et l'iode en certaine quantité exerce une action caustique sur les surfaces intestinales ; ce qui fait qu'administré à trop forte dose, comme le font les médecins, il finit toujours par produire des accidents assez graves et occasionner une gastrite violente ; car l'acide de la digestion dégage l'iode. Cet inconvénient n'est plus à craindre à la dose à laquelle nous l'administrons. Dans la mousse de Corse, l'iode existe à un état tel de combinaison, qu'il passe dans le sang par le fait non d'une décomposition chimique, mais de la digestion, et qu'il arrive au siége du mal, sans reporter son action caustique sur les parois stomacales (*).

Aussi substituons-nous l'emploi de la mousse de Corse à celui de l'iodure de potassium avec le plus grand avantage, contre les maladies des os, des glandes, et toutes les fois que nous nous proposons de prévenir ou d'arrêter des développements helminthogènes, et les ravages des vers intestinaux.

1371. Mais il ne faut pas demander à la mousse de Corse et à l'iodure de potassium plus que la théorie ne leur prête de puissance.

(*) Il sera facile de comprendre cette différence, si l'on veut bien faire attention que, dans une substance organisée, la digestion ne dégage une base qu'atome par atome, et en désorganisant cellule par cellule le tissu qui lui était combiné ; tandis qu'en administrant le sel extrait artificiellement, il arrive tout d'une masse sur une portion limitée de la paroi stomacale, sur laquelle il séjourne comme un caustique et non comme un aliment, comme extrait par l'art et non plus à extraire par l'organisme.

L'iode dissipe les causes, mais ne saurait annihiler les effets produits. Supposez la présence dans le corps humain d'un insecte gallipare (1019), l'iode en préviendra le travail de superfétation, s'il est administré dès le principe et dès que la cause se révèle. Mais si l'on attend, pour l'administrer, que le développement organique dont l'insecte est l'artisan se soit effectué, l'iode, en détruisant la cause, restera impuissant pour en effacer les effets ; car si l'iode ingéré avait la propriété de dissoudre des glandes, il ne pourrait le faire qu'en dissolvant sur son passage les tissus qu'il aurait à traverser. Il faudra donc recourir à d'autres moyens, pour attaquer les effets, après en avoir détruit la cause.

CHAPITRE XVII.

LAVEMENTS (*).

1372. L'administration des lavements a pour but, non-seulement de débarrasser le gros intestin des matières fécales qui l'obstruent et qui n'offrent plus d'aliment à sa digestion spéciale, mais encore de fournir, à l'absorption de ses parois, les vertus thérapeutiques qui peuvent atteindre le siége du mal, par le véhicule du torrent de la circulation. On peut donc les diviser en deux groupes : les *lavements purement laxatifs*, et les *lavements médicinaux*. Parmi la foule de substances qui ont été employées sous ce rapport, l'étude théorique des faits et la nécessité de restreindre, autant qu'il est possible, les ingrédients d'une méthode qu'on désire rendre populaire, nous ont amené à ne prescrire que les substances suivantes.

1373. *Lavement à l'eau ordinaire tiède.* Ce lavement est un dissolvant énergique, qui dépouille fortement les parois du côlon des mucosités destinées à le lubrifier, et à fournir à l'élaboration spéciale de ce troisième estomac du corps humain. On ne doit l'employer que dans des cas extraordinaires, et quand il s'agit de laver ce viscère des substances toxiques ou ammoniacales qui l'exposent à se désorganiser; c'est un antidote plutôt qu'un remède.

(*) De *Laver;* les lavements sont des injections (1366) par l'anus, comme les gargarismes (1330) sont des injections de la bouche. Injections, de *injicere*, pousser un liquide dans une cavité, pour la laver du pus qu'elle renferme ou la débarrasser de la cause qui l'assiége.

1374. *Lavement laxatif simple.* On fait bouillir un instant une grosse pincée (10 grammes) de graines de lin bien conservées dans un litre d'eau ; on passe à travers un linge bien blanc, crainte que quelque graine ne se glisse dans la canule, et ne dérange le jeu de l'instrument ; et on le prend tiède. L'eau, saturée du mucilage de la graine de lin, perd ainsi de sa faculté dissolvante et dépouille moins les intestins ; en outre, la légère acidité qui caractérise cette dissolution rafraîchit l'organe, en neutralisant l'ammoniaque d'une défécation anormale, lequel tend à phlogoser les muqueuses et à les irriter.

1375. *Lavement laxatif composé.* Faites bouillir dix minutes, graines de lin 30 grammes, roses de Provins 10 grammes, dans un litre d'eau.

1376. *Lavement camphré.* Aux deux lavements précédents on ajoute, en les retirant du feu, une cuillerée (10 grammes environ) d'huile camphrée (1280) ou de pommade camphrée (1288, 3°), si l'on n'a pas d'huile camphrée à sa disposition. L'agitation imprimée à l'eau par le jeu de la seringue, et la tiédeur de l'eau suffisent pour disséminer le corps gras dans le liquide.

1377. *Lavement purgatif.* Ajoutez au lavement laxatif, de 5 à 25 centigrammes (1 à 5 grumeaux) d'aloès (1231), selon l'âge, la constitution et la susceptibilité du malade.

1378. *Lavement superpurgatif.* Ajoutez au lavement précédent, de 15 à 30 grammes d'huile de ricin, selon l'âge du malade.

1379. *Lavement nutritif.* Parties égales d'excellent bouillon aromatique chaud, de bon lait et d'eau tiède, avec une cuillerée à café d'huile camphrée. On administre ce lavement, dans les cas de vomissements opiniâtres, d'occlusion du pylore, et dans tous les cas maladifs qui ne permettent plus à la digestion stomacale de fournir un produit normal aux deux digestions duodénale et colique (161). On préserve ainsi le malade des ravages de l'inanition, pendant qu'on cherche à vaincre l'obstacle ; ou bien on prolonge sa vie avec moins de souffrances, pendant un assez bon nombre de jours.

1380. *Lavement vermifuge :*

1° Eau	1 litre.
Aloès (1231)	15 centigrammes.
Assa fœtida	15 centigrammes.
Tabac à fumer	15 centigrammes.
Huile camphrée (1280)	8 grammes.
Sel de cuisine	15 grammes.

2° Eau	1 litre.
Aloès	15 centigrammes.
Huile camphrée	15 centigrammes.
Poudre de racine de fougère (1322)	10 grammes.
Radicelles de grenadier (1341)	10 grammes.
Huile de ricin (1348)	15 grammes.

Faites bouillir dix minutes. L'huile camphrée sert à lubrifier les parois des intestins; le camphre et l'assa fœtida, en passant dans le torrent de la circulation, portent le vermifuge dans toute l'économie, et atteignent ainsi la cause animée du mal, partout où elle a établi son gîte. L'aloès joint son amertume vermifuge et purgative, à l'action superpurgative de l'huile de ricin, pour arriver à entraîner, avec les matières fécales expulsées, les helminthes qui, désertant l'estomac, se seraient réfugiés dans le côlon, et qu'y torturerait l'action du médicament, surtout celle des racines de fougère et de grenadier. L'*assa fœtida* passe tellement dans l'économie, qu'à la suite de ce lavement, l'haleine est souvent imprégnée de son odeur phosphorescente et alliacée.

On doit suivre scrupuleusement les doses indiquées dans ces formules, principalement à l'égard du tabac à fumer, qui, à une certaine dose, ne manquerait pas de produire un narcotisme et une espèce d'ivresse assez grave, surtout chez les personnes du sexe; 15 centigrammes n'ont que le volume d'un gros pois vert. Si le narcotisme se manifestait à la suite du lavement, on le dissiperait bien vite, en faisant renifler du vinaigre, et administrant un verre d'eau sucrée aiguisée de quelques gouttes de vinaigre ordinaire. Si l'on n'a pas à sa disposition des balances sensibles, on traduira tous ces poids en volumes : aloès 5 grumeaux gros comme 5 grains de blé environ; *assa fœtida* id.; tabac à fumer gros comme un pois vert; huile camphrée une cuillerée; huile de ricin deux cuillerées; poudre de racine de fougère et de grenadier, quatre cuillerées de chaque.

1381. *Lavement pour les bestiaux :*

Eau	1 seau.
Son	1 litre.
Sel de cuisine	60 grammes (2 *onces*).
Essence de térébenthine (1281)	30 grammes (1 *once*).

On fait bouillir le son et le sel dans l'eau pendant dix minutes, et l'on verse l'essence, en retirant l'eau bouillante du feu. On admi-

nistre tiède la quantité que la taille de l'animal indique suffisamment; on cesse de pousser, quand il commence à le rendre.

CHAPITRE XVIII.

PANSEMENTS : BANDELETTES, BANDES, BISTOURIS, CHARPIE, CISEAUX A POINTES MOUSSES, COMPRESSES, LINGE FENESTRÉ, PINCES A COULISSES, SPARADRAP, TAFFETAS GOMMÉ, VESSIE DE PORC OU DE TAFFETAS GOMMÉ.

1382. Dans le plus grand nombre de cas, on se fera longtemps encore opérer par un chirurgien ; car il est des cas qui réclament une connaissance de l'anatomie. Mais dans tous les cas on peut se panser soi-même. Le mode de pansement que nous décrirons à l'article *Blessures* du dictionnaire ci-après, garantit le succès de toutes les opérations chirurgicales, et rendra désormais impossibles ces issues funestes qui déciment la population des opérés de nos hôpitaux, par suite de l'érysipèle, du tétanos, de la fièvre traumatique, de la gangrène et de l'hémorragie.

1383. Bandelettes. Les bandelettes sont des carrés de linge ployés en trois ou quatre dans le sens de la longueur, laquelle ne dépasse pas vingt centimètres. Elles servent à recouvrir la charpie, et à former un coussinet protecteur qui s'adapte à toutes les proéminences des surfaces opérées, sans y former aucun pli et aucun bourrelet gênant.

1384. Bandes. Les bandes sont des lanières de linge d'une longueur indéterminée, et de la largeur de cinq à dix centimètres, qui servent à maintenir en place le pansement, en enveloppant le membre ou le corps d'autant de tours et de retours que l'exige la position de la plaie. On les ajoute bout à bout par un point de couture à plat, pour en avoir de la longueur voulue.

1385. Bistouri ou lancette. On doit avoir à sa disposition un bistouri de fort petit calibre, pour pratiquer une ouverture au pus, dès qu'on voit une plaie blanchir, et alors que le malade souffre tant de la fièvre purulente, qu'il n'a pas le temps d'attendre l'arrivée du chirurgien.

1386. Charpie. La charpie est un amas de fils de toile que l'on épile un à un sur les vieux linges, blancs de lessive. On se sert à cet

effet de toiles usées à tissu très-lâche et grossier ; on les coupe en petites bandes de cinq millimètres de long et de trois de large ; on en prend une entre l'index et le pouce de la main gauche, et l'on épile en pinçant, par un des coins de la bande, fil par fil du tissu, jusqu'à ce que la trame reste seule. Lorsqu'on a ainsi à sa disposition une certaine quantité de ces fils épilés, on en compose des plumasseaux, en la serrant de la main gauche, et la tirant de la main droite par la pression de l'index et du pouce rapprochés parallèlement ; on les amène ainsi en mèches plates composées de fils parallèles, que l'on étend parallèlement sur une largeur de quatre à cinq centimètres, et que l'on recouvre de plusieurs lits superposés. Cela fait, on prend un plumasseau dans le creux de la main gauche ; puis au moyen d'une spatule, du manche d'une cuiller, d'un couteau ou du doigt même, on y applique une forte couche de pommade camphrée (1288), que l'on saupoudre encore de poudre de camphre (1253), dans le cas des grandes opérations et pendant les premiers jours ; on range un lit de ces plumasseaux pommadés côte à côte sur la plaie, et un second lit sur le premier. On étend par-dessus les bandelettes ci-dessus, et l'on maintient le tout en place avec un nombre suffisant de tours de bandes (1384) préalablement imbibées d'alcool camphré (1278). Ordinairement, et pour que la pommade passe moins vite dans les linges, nous recouvrons la charpie d'une plaque de taffetas gommé, dont nous parlerons plus bas (1394). On renouvelle d'abord trois fois par jour, puis ensuite deux fois, le matin et le soir, un pareil pansement, en ayant soin à chaque fois de laver la plaie à l'eau de goudron (1337) ; et dès ce moment on est à l'abri de tous les accidents qui naguère encore rendaient si dangereuses les opérations les plus simples.

1387. Ciseaux a pointes mousses. On a souvent besoin de débrider une plaie, d'enlever une peau morte qui protége un petit amas de pus, et fatigue le malade. On se sert à cet égard de ciseaux dont la pointe arrondie est incapable d'ajouter blessure à blessure. Le bistouri et les ciseaux doivent être tenus dans un constant état de propreté ; car rien n'en exige tant qu'une plaie, si petite qu'elle soit.

1388. Compresses. Les compresses sont des longueurs de toile souple et de lessive, que l'on ploie en quatre, et que l'on applique sur la région malade, après les avoir imbibées d'une substance médicatrice, le plus souvent d'eau sédative (1298) ou d'alcool cam-

phré (1278). On les recouvre d'une plaque de taffetas gommé (1394) quand on se sert d'eau sédative, et d'un mouchoir de mousseline fortement empesée quand on emploie l'alcool camphré; l'empois étant insoluble par l'alcool, il s'ensuit que ce simple *surtout* s'oppose à son évaporation, et en prolonge d'autant l'action sur la surface de la région malade; on fixe les bords du surtout sur la peau, en les humectant d'eau.

1389. Linge fenestré. Le linge fenestré est un morceau de toile déchiqueté de trous, qui est destiné à recouvrir immédiatement la plaie, de manière à pouvoir en détacher d'une pièce le pansement, et à ne pas faire obstacle pourtant à l'écoulement, dans la charpie, du peu de pus qui pourrait se former les premiers jours. Pour déchiqueter ce linge, on le ploie en autant de doubles que peut mordre le tranchant des ciseaux, et on déchiquette sur chaque bord le dernier double, sauf à recommencer dans les espaces vides. On imbibe le linge fenestré d'huile camphrée (1280), on l'étend sur toute la plaie qu'il doit déborder; on le recouvre d'une légère couche de poudre de camphre (1253), sur laquelle on dispose les plumasseaux de charpie camphrée (1386).

1390. Sparadrap ou toile agglutinative. Nous adoptons deux sortes de sparadrap, l'un fortement agglutinatif, et l'autre simplement adhésif. Le premier sert à tenir en place un pansement, ou à rapprocher des chairs divisées qu'on se propose de ressouder; on le taille, dans ce dernier cas, en petites bandes d'un centimètre de large et de la longueur indiquée par le cas particulier. Le second sert à recouvrir les surfaces que l'on veut protéger contre le contact de l'air; et à lui seul il remplace souvent le pansement à la pommade.

1391. 1° Formule du sparadrap agglutinatif :

Prenez :	Huile d'olive................	200 grammes.
	Axonge (graisse de porc).....	200 grammes.
	Eau........................	400 grammes.
	Camphre en poudre (1253)...	100 grammes.

Mettez sur le feu, et quand l'axonge est fondue, versez :

Litharge en poudre (oxyde de plomb). 200 grammes.

Après que la masse est redevenue limpide, ajoutez :

Cire jaune..	30 grammes.
Essence de térébenthine.....	30 grammes.

Retirez du feu, quand la goutte se fige en tombant sur la toile; éten-

dez alors au pinceau sur une longueur de toile de quinze centimètres de large, et unissez en y passant un rouleau de bois mouillé légèrement. On découpe cette toile en longues lanières d'un centimètre de large, quand on a besoin de rapprocher des chairs ou de maintenir en place un pansement; car la chaleur de la peau suffit pour agglutiner le sparadrap contre les surfaces.

La térébenthine a l'inconvénient de produire sur la peau une rubéfaction qui serait dans le cas de se transformer en érysipèle, sans l'auxiliaire du camphre. C'est pour éviter cet inconvénient que nous adoptons le sparadrap suivant, toutes les fois qu'il n'est pas besoin d'une agglutination trop forte, et qu'il ne s'agit que de protéger les surfaces contre l'action de l'air extérieur.

1392. 2° Sparadrap simplement adhésif :

Axonge....................	1 hectogramme.
Cire jaune..................	30 grammes.
Camphre en poudre........ .	30 grammes.

Faites fondre au bain-marie, et quand la masse est devenue liquide comme de l'huile, retirez du feu et laissez figer. Avec la lame d'un couteau ou d'une spatule, on étend cet onguent sur le linge dont on veut recouvrir la surface malade. Ce sparadrap n'est en résumé qu'une pommade camphrée (1283) plus adhésive. J'ai supprimé la térébenthine, crainte de l'effet expliqué ci-dessus.

1393. Pinces a coulisses. Ces pinces servent à extraire les échardes, aiguilles et autres corps étrangers ; ou bien à pincer les artères et à les tordre pour pouvoir mieux les lier, dans un cas d'hémorragie. Une coulisse en fixe les branches, une fois que l'objet est saisi de manière qu'il ne puisse plus échapper. L'horreur que nous avons de verser le sang ne doit pas aller jusqu'à la répugnance pour l'étancher; et dès qu'on voit un homme perdre son sang, on doit s'empresser de démêler l'orifice artériel par où le jet s'échappe; on le saisit avec le bout de la pince, et l'on tord à quelques tours ; si l'on voit que le sang s'arrête, on lie au-dessus du bout de la pince, avec un fil de soie ciré. Qu'on ne perde pas de vue que bien des estropiés et des blessés sont morts d'hémorragie, avant l'arrivée du chirurgien.

1394. Taffetas gommé camphré. Le taffetas gommé se donne à trop bon marché pour qu'on trouvât du bénéfice à le fabriquer soi-même. On fait fondre la colle de poisson dans huit fois son poids

d'eau, on mélange la dissolution avec une égale quantité en poids d'alcool à 21° camphré. Quand tout est bien incorporé, on étend avec une grande égalité sur du taffetas, et l'on met sécher. Nous nous servons de ce taffetas pour recouvrir les compresses de pommade camphrée, ou d'eau sédative, et même d'alcool camphré, quoique, pour ces dernières, les surtouts empesés soient préférables (1388).

1395. Vessies de porc ou de taffetas gommé, ou de mousseline empesée. Ces vessies servent de surtouts (1388) pour tous les organes qui sont susceptibles d'y être renfermés, mains, pieds, parties génitales de l'homme. Les vessies de porc ont le désavantage de se ratatiner par le contact de la pommade, et surtout par l'action de l'alcool camphré ; on doit préférer alors les calottes ou vessies en taffetas ciré, ou bien, quand il ne s'agit que d'employer l'alcool, on se sert de vessies en mousseline fortement empesée. On fait des calottes pour recouvrir le crâne, les seins, les bourses, pour les mains et les pieds, que l'on serre par des coulisses au-dessus du poignet et des chevilles. On fait, pour les organes génitaux, des grands suspensoirs en taffetas gommé, qui se serrent de même manière à renfermer entièrement ces organes, et à préserver les pantalons de la pommade camphrée qu'on y dépose. Les vessies sont devenues d'un fréquent usage, depuis la publication du *Manuel annuaire de la santé,* pour le traitement des maladies pudiques.

Contre les maladies pudiques ou précoces de l'enfance, nous remplaçons ces vessies par un caleçon de natation tricoté, au périnée duquel est adapté un sachet de même tissu rempli de poudre de camphre ; on fait entendre plus facilement ainsi aux enfants que ce caleçon n'est autre qu'un succédané d'un ceinturon de flanelle, pour protéger l'abdomen contre les variations de la température.

CHAPITRE XIX.

PASTILLES BONNE HALEINE.

1396. Les personnes qui se trouvent mauvaise haleine peuvent s'en débarrasser en se nettoyant les dents avec une brosse trempée dans un verre d'eau alcalisée avec quelques gouttes d'eau sédative

faible (1298), et ensuite en se gargarisant à l'eau salée. L'eau sédative, ainsi étendue, préserve les dents de l'acidité d'une salive trop phosphorescente qui ronge leur émail. Mais comme on n'a pas toujours à sa disposition ces liquides, nous avons composé des pastilles qui remplissent le même but, et qui débarrassent à l'instant même la bouche de l'odeur du cigare et de la pipe.

1397. NOUVELLE FORMULE :

Sel marin blanc bien sec.....	30 grammes.
Tartrate acide de potasse.....	30 grammes.
Huile essentielle de citron....	10 grammes.
Sucre blanc................	250 grammes.
Gomme adragante en poudre..	250 grammes.

On pulvérise rapidement le tout ensemble dans un mortier chaud, on y mêle une dissolution de gomme adragante, pour en faire une pâte; on étend au rouleau sur une planche ; on découpe en pastilles de 5 millimètres à un centimètre de diamètre; on porte à l'étuve; et quand les pastilles sont sèches, on les passe sur une passoire à une dissolution de gomme adragante suffisamment épaisse; on laisse égoutter chaque fois, et l'on saupoudre de poudre de gomme adragante, pour qu'elles se détachent facilement; on les reporte rapidement à l'étuve. Sans cette dernière opération, ces pastilles attireraient rapidement l'humidité de l'air, dont les préserve la couche de gomme adragante.

1398. Au lieu d'en faire des pastilles, on pourrait en composer des pilules, que l'on préserverait de l'humidité de l'air, en les recouvrant, comme on le fait pour les dragées, soit d'un mélange de farine et de sucre délayés dans l'eau, soit d'un mucilage de gomme adragante sucré, soit de feuilles d'argent ou d'or, comme on le fait pour les grains de santé.

1399. Ces pastilles ou pilules sont bonnes contre la fétidité de l'haleine, les engorgements des glandes salivaires, des amygdales, contre l'œdème de la glotte, les ulcérations et les aphthes, etc. On les écrase sous la dent, on crache la salive qu'elles provoquent, et l'on se rince la bouche avec de l'eau, que l'on alcalise d'une goutte d'eau sédative, si l'on en a sous la main.

CHAPITRE XX.

SIROP ANTISCORBUTIQUE.

1400. Préparation du sirop d'été :

Prenez :	Feuilles fraîches de cochléaria.	250 grammes.
	Feuilles de trèfle d'eau.......	250 grammes.
	Cresson..................	250 grammes.
	Raifort.................	250 grammes.
	Oranges amères............	250 grammes.
	Cannelle.................	5 grammes.

Vous laisserez macérer cinq ou six jours dans :

Vin blanc.................	2 litres.

Passez, exprimez dans un linge serré, et ajoutez au liquide :

Sucre....................	1 kilogramme.

On en donne une cuillerée à bouche, tous les matins, aux enfants mal constitués, aux femmes chlorotiques, aux personnes sujettes à la vermine. On tient ce sirop à la cave.

1401. Préparation du sirop d'hiver, ou quand les plantes ci-dessus manquent :

Bourgeons de sapin...........	30 grammes.
Écorces d'orange ou de citron..	30 grammes.
Poudre jaune de houblon (1359).	30 grammes.
Hydrochlorate d'ammoniaque..	4 grammes.
Cannelle....................	5 grammes.
Vin blanc..................	1 litre.
Sucre......................	1 kilogramme.

Préparez, conservez, administrez comme ci-dessus.

CHAPITRE XXI.

SIROP DE CHICORÉE.

1402. Formule :

Racines de rhubarbe.........	20 grammes.
Chicorée sauvage sèche (toute la plante, feuilles et racine)...	55 grammes.

Lichen d'Islande............	10 grammes.
Sucre......................	500 grammes.
Eau........................	250 grammes.

1403. Préparation. Faites bouillir la chicorée et le lichen d'Islande dans 500 grammes d'eau, jusqu'à réduction de moitié. En ôtant du feu, versez dans le liquide la racine de rhubarbe coupée par petits morceaux; laissez infuser et macérer jusqu'au lendemain matin. Filtrez et passez le tout à travers un linge fort, exprimez et mêlez-y alors les 500 grammes de sucre fondus dans l'eau à la chaleur; le sirop est bon à servir, quand le sucre est tout à fait incorporé.

1404. On administre ce sirop aux enfants, trop jeunes pour savoir prendre l'aloès (1235), à la dose d'une cuillerée à café (7 grammes), le matin et autant le soir, tous les quatre à cinq jours, tant qu'ils ont de la constipation ou du dévoiement; ce sirop est éminemment purgatif et vermifuge.

CHAPITRE XXII.

SIROP DE GOMME CAMPHRÉ.

1405. Formule :

Eau........................	250 grammes.
Gomme arabique............	250 grammes.
Sucre......................	500 grammes.
Alcool à 44° B. camphré et pesant 28° B. (1270)........	25 grammes.

1406. Préparation. Faites fondre au feu le sucre dans 500 grammes d'eau, versez-y les 25 grammes d'alcool camphré, agitez et attendez que les deux substances soient bien incorporées.

Faites fondre la gomme dans l'eau, soit à froid, ce qui est plus long, soit à chaud et au bain-marie, en ayant soin d'agiter souvent et d'employer le double d'eau; filtrez et laissez déposer les impuretés par le repos; remettez sur le feu au bain-marie pour réduire du tiers, dans le second cas.

Cela fait, mêlez ensemble les deux dissolutions, et agitez, surtout avant de vous en servir.

N. B. Ce sirop est rarement limpide, à cause de la gomme que précipite l'alcool ; mais ce défaut n'a pas d'importance. Il renferme 20 centigrammes de camphre par cuillerée, c'est-à-dire, par 14 grammes de sirop.

C'est un moyen facile d'administrer le camphre aux enfants qui éprouveraient une répugnance pour le prendre en nature.

CHAPITRE XXIII.

SIROP D'IPÉCACUANA.

1407. Formule :

Extrait alcoolique d'ipécacuana....	15 grammes.
Sucre très-blanc..................	500 grammes.
Eau...............................	500 grammes.

1408. Préparation. L'extrait alcoolique s'obtient en laissant macérer, quinze jours au soleil, 125 grammes de racine d'ipécacuana, dans 500 grammes d'alcool à 21° Cartier; filtrant et évaporant l'alcool. On fait dissoudre l'extrait dans 125 grammes d'eau pure ; on filtre. On fait dissoudre, d'un autre côté, les 500 grammes de sucre dans 500 grammes d'eau; on porte ce sirop à l'ébullition; on y verse la dissolution d'ipécacuana, et l'on entretient l'ébullition jusqu'à consistance sirupeuse.

On en donne une cuillerée aux enfants, quand il paraît urgent de les faire vomir. Nous ne l'employons jamais que contre le croup qui résiste à nos moyens curatifs ordinaires; ce qui est rare, quand on s'y prend à temps.

CHAPITRE XXIV.

VERMIFUGES DIVERS EN POUDRE OU EN INFUSION.

1409. La variété des médicaments vermifuges est souvent la plus efficace des médications; les helminthes s'habituant aux poisons, comme le faisait Mithridate sans doute, en les devinant de loin, et

tâchant de s'y soustraire. Voici les substances auxquelles nous avons recours comme succédanés de la médication camphrée, dans les cas urgents. On pense ordinairement que le meilleur vermifuge est celui qui fait rendre des vers; on est dans l'erreur. Les vers que l'on rend alors sont vivants; ils fuient contrariés; or le meilleur vermifuge est celui qui les tue; et quand ils sont morts, on ne les rend que décomposés et méconnaissables. Les vermifuges qui produisent ce résultat débarrassent les intestins et les préservent de l'invasion des helminthes. Sous ce rapport, nous ne reconnaissons aucun vermifuge supérieur à la médication camphrée, telle que nous l'avons exposée plus haut.

1410. *Semen-contra* (sommités d'un *artemisia* qui imitent des amas de petites semences, d'où *semen contrà* (*vermes*) ou semences contre les vers). On réduit ces sommités en poudre impalpable par la trituration; on en prend tous les matins 1 gramme, dans de la confiture ou du miel. En infusion, on en emploie 15 grammes que l'on fait bouillir dans 250 grammes d'eau, et l'on fait réduire d'un tiers; on passe à travers un linge, on prend la potion à jeun. On peut faire digérer aussi 20 grammes de *semen-contra* enfermé dans un sachet, avec 20 grammes d'éther sulfurique; on retire le sachet que l'on exprime rapidement; on verse tous les matins quatre à cinq gouttes de cet éther sur un morceau de sucre, que l'on mange après l'avoir trempé dans l'eau. Le *semen-contra* fait rendre les lombrics avec une grande promptitude.

1411. *Racine d'angélique.* On en tient habituellement des petits morceaux à la bouche, et on les suce comme des racines de réglisse.

1412. *Anis* (semence du *Pimpinella anisum* Lin.). On en prend de temps à autre des petites pincées; ou bien on les remplace par l'anis étoilé, semences de l'*Illicium stellatum* Lin. Afin de les rendre plus agréables aux enfants, on en fait des petites dragées composées chacune d'une seule semence.

1413. *Absinthe, menthe poivrée, sauge, lavande, thym, etc.* On fait infuser (1353) 5 grammes de leur poudre dans 500 grammes d'eau; et l'on prend l'infusion en trois fois dans la journée.

N. B. On trouvera un plus grand nombre de succédanés au formulaire final.

CHAPITRE XXV.

VINAIGRE CAMPHRÉ.

1414. Formule :

Vinaigre rectifié (acide acétique)...	500 grammes.
Alcool camphré (1278, 1°)........	30 grammes.
Eau..............................	500 grammes.
Essence de citron ou autre........	10 grammes.

Ce vinaigre sert à purifier l'odeur des appartements, à neutraliser l'odeur de l'eau sédative. On en jette de temps à autre quelques gouttes sur le parquet; on en fait respirer au malade, dans les cas de défaillance ou de vomissement; on en fait même prendre à l'intérieur, dans ce dernier cas, à la dose d'une cuiller à café (7 grammes) dans un verre d'eau sucrée, que l'on a soin de bien agiter. On l'étend d'une moins grande quantité d'eau, pour se gargariser, alternativement avec l'eau salée (1331), dans les cas de scorbut, d'ulcérations des gencives, des amygdales et des parois buccales; contre la peste, la morve, le charbon. On s'en lotionne même le corps, avant les frictions à la pommade camphrée (1288, 2°), dans ces derniers cas, alternativement avec l'alcool camphré (1278). On s'en servira même, en guise de vinaigre ordinaire, pour brûler sur une pelle rougie au feu, à l'effet de purifier l'air.

1415. Le vinaigre rectifié pur est très-caustique; il enlève la peau, et ne doit jamais être employé, en lotion même, sans être étendu d'eau, comme ci-dessus.

CHAPITRE XXVI.

PHARMACIES DE POCHE OU DE VOYAGE POUR NOTRE SYSTÈME DE MÉDICATION.

1416. Nous avions fait construire, dès le principe, des petites pharmacies de poche; les unes (*petites camphatières*, du volume d'une tabatière ordinaire) ne renfermant que des cigarettes de camphre et du

camphre à priser; les autres (*camphatières hygiéniques*, dix fois plus volumineuses) renfermant une petite camphatière, un flacon de camphre granulé pour fabriquer les cigarettes, un flacon d'eau sédative, un flacon d'alcool camphré, un flacon de grumeaux d'aloès; ce qui suffit amplement à tous les besoins de l'hygiène.

1417. Notre excellent ami M. Nell de Bréauté nous ayant demandé une boîte solide et élégante renfermant la totalité des médicaments de notre formulaire, et dont la forme se prêtât à celle du portemanteau, afin d'avoir tout sous la main, lorsque, dans ses excursions, il rencontrerait l'occasion de soigner un pauvre malade, le premier modèle que nous en fîmes construire a tellement rempli le but désiré, que cette pharmacie de voyage est devenue un article de commerce. C'est une boîte en bois blanc verni, en noyer, ou en acajou, d'une longueur de quarante-six centimètres, et de quinze centimètres de haut et de large. Elle est divisée en dix-huit cases et cinq sous-cases, renfermant, le plus grand nombre un flacon bouché à l'émeri, ou des petites boîtes en carton pour les poudres; une autre, la seringue à injection, les ciseaux mousses, un canif pour fabriquer les cigarettes, une pince pour tordre les artères dans un cas d'hémorragie, et des plumes pour la fabrication des cigarettes; une autre, de la charpie, des compresses, des bandes et bandelettes, une mesure pour fabriquer soi-même l'eau sédative, un briquet et un entonnoir; une instruction pratique imprimée. Cette boîte, dont le prix varie selon le travail, de 35 à 65 fr., peut se placer facilement dans un portemanteau.

1418. Nous avons fait construire un diminutif de cette boîte, qui ne renferme que les médicaments les plus usuels. Elle est presque cubique, ayant environ quinze centimètres de côté. Les plus élégantes ne dépassent pas le prix de 20 fr.

CHAPITRE XXVII

OU CHAPITRE DES SUPPRESSIONS A FAIRE DANS L'ANCIENNE THÉRAPEUTIQUE.

1419. Je supprime, en premier lieu, la *saignée* par la lancette et par les sangsues.

1° *Par la lancette*. La saignée soulage quelquefois une maladie, en lui

en substituant une autre. Elle guérit d'une migraine ou d'une palpitation de cœur, en vous mettant au lit pour une huitaine au moins ; elle diminue l'état pléthorique en vous rendant presque exsang ; et comme la digestion est en raison de la circulation sanguine, la diète, privation plus ou moins complète de nourriture, doit accompagner rigoureusement la soustraction d'un volume plus ou moins considérable du liquide sanguin. Faire manger un homme affaibli par la saignée, c'est le frapper d'une terrible indigestion. Guérir une maladie par une autre maladie, c'est un moyen extrême ; ce n'est pas un moyen digne de la nature, qui, nulle part, n'a imposé le mal pour nous faire arriver au bien. La théorie de la saignée modérée est donc absurde ; les saignées exagérées et *coup sur coup* sont un crime : elles jugulent la fièvre, mais elles jugulent aussi le malade. Il me semble que si j'avais été le héros du fait, j'aurais toujours présent aux yeux de ma conscience ce malade d'hôpital exténué par les saignées *coup sur coup*, et au bras duquel le médecin tente une nouvelle saignée, qui ne donne plus une seule goutte de sang. Le médecin s'étant écrié : Vous le voyez, messieurs, le malade va mieux, il n'a plus de fièvre ; le malade, moins rassuré que le médecin, se dresse de toute la hauteur de son agonie, pour répondre avec solennité : *Vous appelez cela du sang, je n'en ai plus dans les veines, vous ne m'y avez laissé que de l'eau; le calme que vous signalez est le précurseur de la mort.* Et une heure après, la victime rendait l'âme. On a mis ordre pour que désormais de pareils désappointements ne dépassent plus le cercle des adeptes.

L'eau sédative (1298) a détrôné heureusement la saignée; la fièvre tombe comme par enchantement, dans le plus grand nombre de cas, sous l'influence d'une simple compresse, et souvent même d'une simple lotion de cette eau. Il est donc du devoir de tout médecin de commencer dans tous les cas par ce moyen si simple et si promptement efficace. Ce serait porter l'entêtement jusqu'à l'imprudence, pour ne pas dire plus, que de s'exposer à faire beaucoup de mal, en réprouvant un essai inoffensif, dont on peut voir les résultats en une minute. La fièvre, cet épouvantail de l'ancienne médecine, n'étant plus à craindre aujourd'hui, le malade n'est plus condamné à l'exténuation de la diète ; il achève de se guérir en mangeant.

2° *Par les sangsues.* Les sangsues, qui ne vident les vaisseaux qu'en aspirant, ont, par-dessus la saignée, l'inconvénient d'attirer le sang sous les surfaces où on les applique, de le congestionner dans les ar-

ticulations, de provoquer l'enflure, les hydarthroses, les extravasations. Nous avons signalé plus haut des accidents bien plus graves encore, que toute la prudence humaine ne saurait conjurer (973). Elles laissent sur la peau des traces désagréables, ce qui ne permet pas de les appliquer au visage. La douleur que leurs piqûres font éprouver sur certains organes oblige quelquefois le malade à leur faire lâcher prise, ce qu'il n'obtient pas toujours impunément. Enfin il arrive quelquefois, surtout par la fraude des marchands, que la piqûre d'une sangsue envenime la plaie, et lègue l'infection à la place de la maladie qu'elle soulage à peine.

1420. Je supprime la *diète*, du même coup que je supprime la fièvre. Le malade désormais ne sera plus exposé à mourir d'inanition, crainte de mourir de la fièvre cérébrale ou traumatique. A l'aide de notre traitement, les malades peuvent manger impunément, même après les opérations et les amputations les plus graves. Affamer un malade pour arriver à le guérir, c'est prétendre que l'homme peut, en certaines circonstances de sa vie, vivre sans se nourrir. Le soumettre à la diète pendant un mois entier, c'est le condamner à une mort lente, pour le préserver d'une mort plus prompte qu'on s'avoue être dans l'impuissance de conjurer. Je vois tous les jours les malades à la dernière extrémité reprendre une force inattendue, quand on leur rend le bienfait de l'alimentation, et donner des espérances que le délabrement général finit par détruire à la longue. La diète et la saignée, ces deux moyens exceptionnels de diminuer la surexcitation des organes, n'ont pas cessé d'être le fléau de l'humanité, depuis deux mille ans que la médecine en a fait deux règles générales, qu'on ne manque jamais d'appliquer dès le début de toute maladie. En fait d'alimentation, l'appétit du malade sera désormais le seul guide ; il ne fera diète que jusqu'à ce qu'il ait bien achevé de digérer l'alimentation précédente.

1421. Je supprime les vésicatoires par plus d'une raison. Le vésicatoire émané de la doctrine des humeurs doit nécessairement tomber avec elle, de même que la saignée ; son but était de détourner au dehors les humeurs peccantes du dedans. Mais depuis que les humeurs peccantes sont des effets et non des causes de maladies, et que, d'un autre côté, il est bien démontré par le simple bon sens qu'elles sont loin de suivre la pente que leur indique le médecin, il s'ensuit que le vésicatoire entraîne plus souvent au dehors les bonnes humeurs que les mauvaises. Placez un vésicatoire sur la région d'un clapier purulent

situé le long de l'épine dorsale, et vous n'en verrez pas moins le pus filer par une *fusée* vers le bas du dos, au lieu de venir se faire jour sous le couvert du vésicatoire ; or quoi de plus *peccant* que le pus ? Au lieu d'attirer en dehors les humeurs peccantes, le vésicatoire en détermine la formation sur les tissus les plus sains, et ajoute à la fièvre de la maladie principale la fièvre d'une torture artificielle souvent bien plus grave que la première ; c'est une maladie greffée sur une autre maladie : or toute maladie est une voie au bout de laquelle est la mort. Si l'on ne voyait dans le vésicatoire qu'un dérivatif, la saignée serait préférable ; elle opère plus vite, et laisse moins de traces de sa solution de continuité ; mais nous avons déjà mieux que la saignée. Le vésicatoire offre un inconvénient qui tient de l'intoxication endermique (148) par l'action des cantharides. Dès que la peau est mise à vif, et que les ampoules de l'épiderme crèvent, le contact du vésicatoire suffit pour produire tous les effets effrayants de l'ingestion des cantharides ; besoin et horribles difficultés d'uriner, spasmes des organes génitaux, engorgement des ganglions lymphatiques, enflure générale ou au moins des membres inférieurs, hypertrophie et quelquefois, à la suite, anévrisme du cœur, tous accidents que le médecin traite ensuite, comme tout autant de maladies *sui generis*.

1422. Je supprime par la même raison les *cautères*, en tant que dérivatifs et *exutoires*, pour parler le langage de l'école. Jamais il ne faut en appliquer sur les parties saines ; je ne m'en sers que comme caustiques et comme moyen de désorganisation des tissus de superfétation : polypes, cancers, tumeurs d'un développement indéfini.

1423. Je supprime les *sinapismes* et le *moxa*, espèces de torture horrible qui semble calmer le mal par la diversion d'une souffrance mille fois plus forte ; moyens violents et irrationnels contre des maux qu'un peu d'eau sédative calme souvent sur l'heure.

1424. Je supprime l'*émétique*, crainte des congestions cérébrales et de l'excoriation de l'estomac. Le vomissement spontané débarrasse toujours l'estomac du levain indigeste que les purgatifs ne sauraient entraîner dans le gros intestin.

1425. Je supprime tout *sel* (358) qui n'entre pas dans ceux dont notre organisation s'accommode, et en tête le plomb, le mercure et l'arsenic, et leurs préparations sous toutes les formes ; tous médicaments qui lèguent au malade de longs et terribles ravages en

retour d'une indisposition que ces poisons ne font pas toujours disparaître.

1426. Je supprime toute *application externe* et encore plus fortement *interne d'un poison* végétal ou animal (316) : belladone, stramonium, ciguë, jusquiame, colchique, renoncule, morphine et sels de morphine, acide prussique. On ne joue pas la santé du malade sur de pareils enjeux, surtout quand on s'y prend d'une manière aussi empirique que le fait la médecine humorale. Ces sels ne pourraient opérer qu'en qualité de vermifuges ; mais il en faut si peu pour tuer les infiniment grands, qu'on a toujours à craindre d'avoir la main trop lourde, quand il s'agit de tuer les infiniment petits.

1427. Je supprime le *quinquina*, parce que l'eau sédative à l'extérieur coupe plus vite la fièvre, et que le quinquina délabre l'estomac. Je supprime bien plus encore le *sulfate de quinine*, parce que son action antifébrile, plus équivoque que celle du quinquina, ne s'obtient qu'à l'aide de la décomposition de ce sel, sous l'influence de l'élaboration stomacale. Car la base végétale que l'on désigne sous le nom de quinine, étant décomposable, met à nu la quantité d'acide sulfurique qui lui est combinée en sulfate ; et dès ce moment l'acide sulfurique se reporte sur les parois de l'estomac, avec toute sa puissance corrosive. Je vois tous les jours de pauvres malades exténués pour avoir été gorgés de sulfate de quinine ; le médecin chante victoire, quand il sent que le pouls ne bat plus la fièvre : qu'importe que le malade, pris de vomissements verdâtres et incessants, meure ensuite en deux mois de ce traitement homicide ? N'a-t-on pas obtenu un résultat satisfaisant d'après les principes de l'école ? Le 6 mars 1846, il s'est présenté aux consultations de la rue des Francs-Bourgeois, n° 10, une marchande de la halle, qui, sur l'ordonnance de son médecin, a pris, pour se guérir de douleurs arthritiques, la valeur de 1,500 fr. de sulfate de quinine en onze mois ; et elle nous est arrivée plus malade qu'auparavant.

1428. Je supprime et les *applications de la glace* (239) sur les régions malades et surtout sur le crâne, et les *ingestions de morceaux de glace* ; parce que le soulagement momentané que produit la sensation de froid ne saurait être obtenue qu'au détriment des fonctions des organes, et de la substance de l'organe même. Comment voulez-vous guérir avec le froid qui tue ? Pourquoi ne pas établir une maison de santé en Sibérie, où l'on enverrait toutes les fièvres

cérébrales? La médecine scolastique, qui s'intitule la médecine rationnelle, n'oublie-t-elle pas quelquefois les premières indications de la raison? Au reste, que veut-elle produire à l'aide de la glace? faire cesser la fièvre? L'eau sédative l'enlève plus vite que le froid désorganisateur de la glace; et l'eau sédative nous expose à peine à désorganiser la peau.

1429. Je supprime les *sinapismes*, et les remplace par les compresses d'eau sédative, ou les bains sédatifs (1239); cependant j'emploie la moutarde de table (218), à la guérison des boutons qui paraissent à la peau et résistent à l'action de l'alcool camphré. Une simple application de moutarde suffit souvent pour les oblitérer. La moutarde agit alors par son phosphate ammoniacal acidifié par le vinaigre. Je recouvre ensuite de sparadrap camphré sans litharge (1392).

1430. Je supprime la *polypharmacie*, ce grand cheval de bataille de la médecine aux abois, et cette grande ressource de la pharmacie commerciale. Soulager et guérir avec peu, c'est le but des recherches de tout honnête homme. La médecine sera toujours d'autant plus rétrograde, qu'elle s'éloignera davantage de ce but. On est bien loin d'avoir trouvé le mot de l'énigme, quand on se vante d'avoir à sa disposition tant de moyens contradictoires de le deviner. Depuis que nous avons découvert les bases de notre système, il nous arrive souvent de guérir, avec un seul médicament, des maladies qu'auparavant toute la polypharmacie n'aurait pas préservées du trépas. Dans ce cas, la médecine scolastique nous lance l'anathème dont elle accable les charlatans; nous sommes alors atteint et convaincu d'avoir guéri par une *panacée*:

Par Galien, défense à vous,
De *guérir* autrement que nous.

DEUXIÈME SECTION.

HYGIÈNE GÉNÉRALE, OU MOYENS PRÉVENTIFS ET CURATIFS A OPPOSER AUX CAUSES MORBIPARES DÉCRITES DANS LA SECONDE PARTIE DE CET OUVRAGE.

Cette deuxième section renfermera autant de chapitres que nous avons énuméré de causes morbipares (52). Il y aura donc toujours une corrélation exacte entre les divisions de la seconde partie et celles de cette deuxième section de la troisième partie.

CHAPITRE PREMIER.

PRÉCAUTIONS ET MÉDICATIONS ANTIAZOTIQUES (*) OU ANTIASPHYXIANTES (88,256), OU MOYENS HYGIÉNIQUES ET CURATIFS CONTRE LE PREMIER GENRE DE CAUSES MORBIPARES.

§ 1er. *Moyens préventifs ou précautions hygiéniques.*

1431. 1° L'air pur est une nourriture, car nous nous assimilons les éléments de l'air; il faut le renouveler souvent, car nous le vicions à toute heure en le dépouillant à notre profit.

2° L'air qui nous convient le mieux est celui auquel une longue habitude a façonné nos organes; un air plus vif ou un peu plus lourd est un poison d'abord, auquel il faut que nous nous fassions, pour n'en être plus ou en être moins incommodés.

3° Le passage brusque d'une atmosphère à une autre même plus pure occasionne dans notre économie une certaine révolution.

Le poisson vit longtemps dans l'eau, à cause de la constance de la température de ce milieu. On a vu les prisonniers de Venise vivre quarante ans dans des caves où leurs pieds étaient presque toujours dans l'eau de la mer. L'uniformité de température compense l'insa-

(*) Qui nous préservent soit des effets de la respiration, non pas du gaz azote seulement, mais de tout gaz qui n'est pas respirable et qui ne saurait entretenir la vie, soit de l'absence plus ou moins complète de l'air.

lubrité du milieu, une fois que la constitution s'y est façonnée; on y vit longtemps, si l'on n'y meurt pas dans le principe. Dans ma défense à la chambre des pairs en 1835, j'ai avancé que le prisonnier ne manque jamais de faire une maladie de quinze jours à un mois, en entrant tout aussi bien qu'en sortant de prison, c'est-à-dire, toutes les fois qu'il rentre brusquement dans une nouvelle atmosphère, dût-elle être plus pure que l'ancienne dont il avait à la longue contracté l'habitude, et avec laquelle s'étaient façonnés ses organes. Ce fait d'observation n'a jamais manqué de se reproduire chez moi, dans mes nombreuses pérégrinations à travers les cachots, quand la détention était un peu longue.

4° Nous profitons d'autant plus, que l'air que nous respirons se rapproche le plus de la pureté de l'air atmosphérique.

5° Nous avons une respiration nocturne et une respiration diurne; une respiration qui convient à notre état de sommeil et une autre à notre état de veille. La respiration nocturne des hommes, des animaux et des plantes commence avec la nuit; voilà pourquoi tous les animaux s'endorment à la nuit tombante. L'homme civilisé ne dégénère tant, que parce qu'il pousse bien avant dans la nuit son activité de la journée, que parce qu'il veille quand il faut dormir, et qu'il veut continuer sa respiration diurne alors que les éléments de l'atmosphère, dépouillés de la lumière qui les féconde, ne sont plus propres qu'à la respiration du sommeil. Les vieillards, qui n'aiment plus que ce qui fait du bien, se font une règle de se coucher tôt et de se lever de bonne heure; ils suivent le jour qui règle l'alternative de nos fonctions animales. Le jour est le temps des bonnes pensées et des bons travaux, des plaisirs qui ne font point baisser les yeux; la nuit fut de tous temps le rendez-vous des orgies et des mauvaises passions. On cause le jour, on danse la nuit; on travaille le jour, on dissipe la nuit, au jeu, et son temps et sa fortune.

6° L'art d'aérer nos habitations de la ville se perd de jour en jour; nous les ornons et les construisons pour les montrer et non pour y vivre. Qui est-ce qui a donné à Mansard l'idée d'inventer l'entre-sol et la mansarde, si ce n'est le propriétaire qui vise à la location, comme le marchand négrier vise à ne pas laisser dans sa frégate une seule place non occupée? Dans un appartement élevé, l'air vicié, cédant à la chaleur qui l'imprègne, monte aux combles, et alors, à la hauteur de notre bouche, se trouve l'air toujours pur et renouvelé;

dans un appartement bas, l'air vicié reste à la hauteur de la tête ; il faudrait se coucher par terre pour y respirer l'air pur.

7° Je voudrais que dans tout lieu de travail et de réunion, comme dans tout salon, on ménageât, au milieu du plafond, une ouverture de dix centimètres au moins, et qui conduisît, par aspiration, tout l'air vicié, à mesure qu'il se forme, au-dessus des toits ; on y respirerait alors comme dans la rue. Je voudrais encore que tout produit de la combustion, ceux de la lampe comme ceux du bois, passassent par le tuyau de la cheminée, sans séjourner un seul instant dans l'appartement. Que coûterait-il d'avoir pour chaque lampe un entonnoir mobile qui en portât la fumée là où passe la fumée de l'âtre? Ce serait un ornement de plus là où on entasse des ornements bien autrement incommodes, et ce serait un ornement bienfaisant.

8° Dans les salles d'hôpitaux, de pensionnats, de casernes et de prisons, donnez du jour à toutes les hauteurs, et des courants d'air dans les régions élevées, par des fenêtres opposées, et que l'on puisse tenir ouvertes à la fois, les unes au nord et les autres au midi. En procédant ainsi, vous n'aurez pas tant à vous préoccuper de savoir combien de mètres cubes d'air un homme respire dans les vingt-quatre heures, ridicule problème quand on le pose ainsi (36). Les soldats alignés en bataillon toute une journée dans les champs n'en respirent pas moins à l'aise, quoique l'espace d'air qui les enveloppe soit bien borné ; mais à chaque instant cet air se renouvelle. Ne mesurez donc pas l'air, mais renouvelez-le; le renouveler, c'est le doser à chaque inspiration ; c'est le corrompre que de le doser toutes les vingt-quatre heures. Nos églises gothiques ont été construites dans ces vues hygiéniques : la lumière y pénètre partout, l'air s'y renouvelle sans cesse par le haut ; leurs dalles sont pavées de têtes qui y respirent à l'aise, sans courant d'air ; faites un entre-sol de ces églises, les fidèles y tomberont asphyxiés.

L'architecture gothique réunissait l'incontestable avantage de rester en harmonie avec le caractère du culte évangélique et avec les nécessités des climats du Nord. A l'extérieur on croirait voir une de ces montagnes hérissées de pics, sculptées par les orages, vermoulues par les eaux, avec des détails dont l'attention la plus soutenue perd à chaque instant le fil et l'enchaînement, enfin creusées de cavernes dans leurs flancs. A l'intérieur tout change ; la simplicité du plan n'admet plus rien qui détourne la pensée du but qu'y recherche

le croyant ; l'immensité des proportions de la voûte élève l'âme ; l'ampleur des ouvertures par où descendent des torrents de lumière console le cœur. L'extérieur, c'est le monde avec le ridicule de ses gargouilles, la satire de ses cartouches, le comique de ses choses sérieuses et de ses mystères ; l'intérieur, c'est l'image du ciel avec sa simplicité, symbole de l'unité, sa lumière, symbole de la vérité, son silence, symbole de la quiétude et de la félicité. Les architectes du moyen âge devaient être de grands géomètres autant que de grands physiciens ; il y a plus d'éloquence chrétienne dans leurs œuvres que dans un sermon de Massillon, plus de connaissance des besoins du corps et des besoins de l'âme que dans nos meilleurs traités d'hygiène et de morale. Écrivains à coups de ciseau, ils ont flagellé au dehors l'histoire cynique de leur temps, ils ont tracé au dedans leurs espérances d'avenir, leurs vœux de fraternité. Associés entre eux pour faire de grandes choses, ils ont eu leurs secrets comme les alchimistes, et leur langue emblématique comme ces derniers ; il n'est parvenu jusqu'à nous que leur langue, que jargonnent nos francs-maçons sans la comprendre ; chose curieuse, la rosace de la porte septentrionale de la cathédrale de Rouen porte exactement l'emblème qu'on trouve si souvent sur les insignes de nos francs-maçons : croix à six branches formée par le croisement de deux équerres. Nos architectes, presque tous élèves de l'école de Rome, ont construit nos temples, comme si le soleil de la Grèce et de l'Italie dardait sur nos têtes, et comme si l'on avait à accomplir, dans ces sombres palais, quelques mystères ténébreux de Vénus ou de Bacchus. *O imitatores!* Aussi comme on a froid et combien on reste froid, en entrant dans le Panthéon et dans la Madeleine ! on n'y respire plus comme à Notre-Dame de Paris, ni comme dans l'incomparable basilique de Saint-Ouen, à Rouen.

9° Notre système de construction est aussi vicieux pour les écuries que pour nos appartements. Nos écuries sont des entre-sols ; elles devraient être de hautes salles ou hangars voûtés, avec de larges portes, des échappements d'air à la voûte de distance en distance, de grandes fenêtres vitrées dans le bas et au-dessus de la tête du cheval, des vasistas sous la corniche des deux murs opposés ; le cheval et les animaux domestiques se trouveraient dès lors à l'écurie comme dans un champ abrité, si pressés qu'on les rangeât à la mangeoire.

10° Ne faites pas un salon ou un cabinet de vos chambres à coucher; n'y entrez que le soir; et dans le jour, ouvrez grandement vos fenêtres, pour que l'air et la lumière y circulent librement, et que tout y soit purifié, même de l'odeur de nos médicaments, pour la nuit suivante.

11° Dans les lieux bas et humides, l'air se vicie plus vite que partout ailleurs; car à la faveur de l'humidité tout y fermente et se corrompt, la santé comme toute autre chose. Dans notre système de construction, tout rez-de-chaussée est malsain ; nos architectes n'ont aucune idée d'hygiène, ils ne cherchent qu'à faire de l'architecture grecque dans un pays humide et froid; ils veulent nous garantir du peu de soleil que notre climat nous accorde une fois la semaine. Je propose un moyen bien peu coûteux d'assainir le rez-de-chaussée. Commencez par les fondations, car c'est des fondations que l'humidité monte au premier étage ; en conséquence, faites chauffer vos moellons et pierres de taille à un feu modéré, et arrosez-les aussitôt de substances grasses d'inférieure qualité, ou de mauvais bitume ; cimentez, au lieu de plâtre, avec un mélange de ce bitume et de chaux vive, et cela jusqu'à la hauteur d'un pied au-dessus du sol ; jonchez le pavé d'un pied de cailloutis pétri avec le bitume , puis d'un demi-pied de mâchefer et de débris de charbon, et étendez par-dessus vos briques vernissées mat ; en outre, quand les murs sont crépis et qu'ils sont secs, chauffez-les encore et imprégnez-les d'huile siccative, de résine bouillante, ou d'un mélange de neuf parties d'essence de térébenthine et d'une partie de cire jaune étendu avec le pinceau, de manière que tout le mélange pénètre dans le plâtre; peignez ou tapissez par-dessus avec du papier ; votre rez-de-chaussée sera, dès ce moment, aussi sec qu'un troisième étage, pourvu que vos fenêtres soient amples, nombreuses, bien exposées, et que ce ne soient pas des trous de cachots.

12° L'air de nos villes, avec nos rues étroites, nos maisons élevées, nos appartements bas et étroits, notre population entassée, est un poison lent que l'habitant respire dès le berceau et qui lui abrége la vie. Quand toutes les rues seront des boulevards, le séjour de la ville sera aussi sain que celui de la campagne.

§ 2. *Moyens curatifs ou médications thérapeutiques.*

1432. Lorsque la respiration a été interrompue ou grandement

viciée, la médication la plus prompte est seule en état de réparer le mal; tout retard est mortel, surtout chez l'homme, quand la suspension de cette fonction n'est pas due à une syncope; on a vu en effet des syncopes durer assez longtemps, avec toutes les apparences de la mort. La médication doit être fondée sur la théorie de chacun des accidents divers dont l'asphyxie est la conséquence.

1° Asphyxie par le vide, la strangulation et l'occlusion (101, 117, 133). Le premier et le plus pressant besoin est d'enlever l'obstacle qui s'oppose à l'introduction de l'air; de couper le lien qui étrangle, de retirer le corps étranger ou parasite qui bouche la trachée, de répandre l'air atmosphérique autour de l'asphyxié. Il nous manque en chirurgie un bon *tire-bourre* pour extraire, sans blesser les parois de l'organe, les corps étrangers ou les fausses membranes (130) qui se sont introduits ou formées dans les voies aériennes. Le vomissement, violemment provoqué par un à deux grains d'émétique selon les âges, les expulse souvent avec le plus grand succès.

Ce résultat une fois obtenu, il faut se hâter de frictionner le corps du malade autour du cou, entre les deux épaules, sur la poitrine et l'abdomen, avec une pommade aromatisée (la pommade camphrée, (1288), et de placer une compresse d'eau sédative (1298) sur la région du cœur, sur le crâne et autour du cou. Notre eau sédative à base d'ammoniaque a la propriété de pénétrer promptement dans le torrent circulatoire, et d'y dissoudre l'albumine congestionnée, de la remettre en circulation, d'imprégner enfin le sang d'ammoniaque et de sel marin qui sont deux de ses plus puissants véhicules. Les frictions à la pommade impriment une heureuse impulsion, sans blesser la peau, au sang des capillaires et veines superficielles; elles réchauffent ce liquide, et le remettent en mouvement, si toutefois la vitalité ne l'a pas tout à fait abandonné. On peut insuffler doucement de l'air chaud dans les poumons, pour rétablir le mouvement des alternances respiratoires; dans ce cas, on fera bien de faire passer l'air à travers des grumeaux de myrrhe ou de camphre, pour s'opposer à toute tendance à la décomposition putride d'un organe aussi porté que l'est le poumon à se décomposer ; ensuite, et pour triompher des congestions du sang dans les capillaires pulmonaires, on fera passer l'air au travers du sable humecté avec un mélange d'une partie d'ammoniaque et de cinquante parties d'eau pure ; tout cela est facile à adapter à la tuyère du soufflet, avec des tuyaux de rechange. Au premier

signe de vie que donne le malade, faites-lui prendre bien chauds des bouillons et consommés fortement aromatisés.

2° Asphyxie par submersion (124). Essuyez le corps et arrosez-le avec de l'alcool camphré au titre le plus élevé que vous le pourrez (1278). L'alcool, qui a la propriété de passer par imbibition à travers les membranes vivantes, surtout au moyen de frictions répétées, enlèvera au sang sa qualité trop aqueuse, car par son séjour prolongé dans l'eau le sang a dû se délayer outre mesure ; or la circulation s'arrête autant par excès que par défaut de menstrue. Frictionnez par-dessus à force avec de la pommade (1288), faites, doucement et par inclinaison, dégorger le malade ; insufflez-lui dans les poumons de l'air imprégné d'alcool camphré ou d'alcool saturé de tout autre parfum antiseptique ; il suffira pour cela de jeter quelques gouttes de ce liquide dans l'intérieur du soufflet. Il faut avoir la précaution que les mouvements alternatifs d'aspiration et d'expiration du soufflet ne dépassent pas en durée ceux d'une respiration calme et ordinaire.

1433. Asphyxie par la vapeur de charbon (274) et par les émanations acides (283). Lotions abondantes avec l'eau sédative (1298), afin de redissoudre, par le véhicule de l'ammoniaque, les congestions déterminées par l'action chimique des vapeurs acides. On ne saurait s'imaginer, si on ne l'avait éprouvé soi-même, avec quelle rapidité l'action de l'eau sédative pénètre à travers les téguments et les sutures du crâne, et fait cesser les effets morbides des congestions. Ensuite frictions incessantes sur tout le trajet de l'épine dorsale, sur la région abdominale avec une flanelle imbibée de pommade camphrée (1288) ; insufflation d'air pur, légèrement alcalinisé, avec une faible quantité d'ammoniaque ; fomentations continuelles avec des linges chauds sur les extrémités surtout.

1434. Asphyxie par le gaz ammoniacal, l'hydrogène sulfuré et autres gaz basiques. Frictions générales avec le vinaigre camphré ou autrement aromatisé ; puis larges lotions avec l'acool à 40° camphré (1278) ; les lotions acides ayant pour but de neutraliser les effets exagérés du véhicule alcalin, et de décomposer les gaz vénéneux en précipitant leurs bases, et l'alcool celui d'absorber la portion aqueuse du sang et d'en diminuer la liquidité.

1435. Exhalaisons et émanations acides, miasmes des marais. Il est des arts, tels que le nouveau procédé de dorure au trempé, inventé, il y a près de quinze ans, par un pauvre ouvrier allemand, et importé,

depuis quelques années, en Angleterre et en France (*), où l'on est sans cesse enveloppé d'une atmosphère d'acide nitrique et hydrochlorique, d'une eau régale enfin, que l'on respire par toutes les surfaces. Les fabriques de vitriol et d'acides sont dans la même catégorie. Or les industries où l'on emploie le mercure sont peut-être moins funestes que ces industries acidifères. Le mercure attaque les nerfs, les acides rongent les parois du canal intestinal et de la poitrine. Et malheureusement l'expérience n'a pas encore produit tous ses effets, pour que nos ouvriers se précautionnent contre ce fléau. Ils devraient avoir soin de n'opérer que sous des manteaux de cheminée bas et vitrés, de manière que l'ouverture qui laisserait passer le bras fût assez étroite pour que le tirant ne rabattît pas. Chaque opération de dérochage, décapage, passage au mat, dorure et passage à la couleur devrait avoir sa cheminée et son atelier spécial; et tous les ateliers devraient être soit dans les étages élevés où les courants d'airs sont plus rapides, soit autour d'une cour ouverte au milieu et dont la disposition lui donnât une espèce de tirant de cheminée. Enfin les ouvriers devraient se lotionner souvent les mains avec de l'eau sédative, et se tenir le cou constamment entouré d'une cravate imprégnée de cette eau, afin que la bouche et le nez se trouvassent constamment enveloppés d'une légère vapeur ammoniacale propre à saturer les émanations acides et à en paralyser l'effet. On pourrait également faire usage ou d'un masque tapissé de chaux vive, ou bien d'une cigarette remplie soit de limaille de fer, soit de poudre de marbre, soit de grumeaux de chaux ou de potasse caustique; en ayant soin que le fond de la cigarette eût un bon diaphragme, pour empêcher la poudre du caustique d'arriver par aspiration dans la bouche. Nous recommandons les mêmes précautions aux chapeliers qui sécrètent avec le nitrate de mercure, aux ouvriers des fabriques d'acide, etc., etc.; à ceux qui travaillent dans les égouts, aux riverains des endroits marécageux, avec la différence que la cigarette de ceux-ci pourrait être remplie de grumeaux de chlorure de chaux. Nous avons donné la description de ces cigarettes dans le § 3 du quatrième chapitre de la première section de cette troisième partie (1264). La fumée du tabac, très-hygiénique partout ailleurs, ne peut ici que servir de véhicule et d'auxiliaire à l'action corrosive des acides et des miasmes.

(*) Voyez le résumé de nos rapports d'expertise, sur le procès auquel a donné lieu cette dorure. (*Revue scientifique et industrielle*, tom. 7, pag. 461, déc. 1841.)

1436. Les feux que l'on brûle sur les bords des marais assainissent l'air, non-seulement en décomposant les principes chimiques des miasmes par la flamme, mais encore en les savonulant par les huiles essentielles, en les neutralisant par l'acide pyroligneux qui se dégage. Le papier d'imprimerie que l'on brûle dans un appartement est un puissant antimiasmatique. Desséchez ou creusez les marais en canaux, ou bien placez, sur leurs bords, les grandes usines de toute sorte, les fabriques de chlore et d'acide.

CHAPITRE II.

PRÉCAUTIONS ET MÉDICATIONS DIÉTÉTIQUES, OU MOYENS HYGIÉNIQUES ET CURATIFS CONTRE LA PRIVATION, LES EXCÈS ET LA MAUVAISE QUALITÉ DES ALIMENTS, 2e GENRE DE CAUSES MORBIPARES.

1437. La nourriture varie suivant les espèces, les individualités, les mœurs et les habitudes. Tous les végétaux ne se plaisent pas dans la même terre et les mêmes engrais ; les uns dégénèrent là où les autres prospèrent. Les animaux ne sont pas tous carnivores ; de même l'homme ne se nourrit pas, dans toutes les situations de la vie, de la même façon. La nourriture de l'adulte serait indigeste pour l'enfance, et celle de l'enfance serait insuffisante et débilitante pour l'adolescence. De même la nourriture de l'homme de loisir serait un poison de sensualité pour l'homme de travail ; et celle de l'homme de travail serait lourde et pénible pour l'estomac friand et paresseux de l'homme qui est sédentaire par goût ou par condition. La meilleure nourriture est celle qui suffit à notre digestion et à nos habitudes ; la société la doit à chacun, en retour de son travail ; c'est un crime de vol que de la lui soustraire, quand il y en a assez pour tous.

1438. Il est d'une bonne économie industrielle de bien nourrir le travailleur, les produits de son travail étant proportionnels à ses forces. Il est d'une sage économie publique de veiller à ce que l'enfant, à quelque rang qu'il appartienne, soit bien nourri ; son développement étant le produit de sa nutrition, et l'Etat devant viser à améliorer la race de ses citoyens, avec plus de zèle, sans aucun doute, qu'il ne vise, par l'établissement de ses haras, à l'améliora-

tion de la race des chevaux. Une société se suicide quand elle permet qu'on épuise sous ses yeux, par les excès du travail et des privations, les forces naissantes de l'enfant de ce peuple, où toutes les classes finissent par aller régénérer leur séve qui s'abâtardit dans la dépravation des mœurs ou par le défaut de croisement des races.

1439. Un mélange heureux et en proportions suffisantes de substances glutineuses, au premier rang desquelles se place la viande pour l'homme, et de substances saccharifiables, c'est la base de toute nourriture normale. Mais une pareille nourriture suffisant tout aussi bien à l'animal qu'aux parasites qui l'assiégent, il est de toute nécessité d'y ajouter des ingrédients capables d'empoisonner ces parasites infiniment petits, sans porter le trouble dans les fonctions de l'animal lui-même. Ces ingrédients sont ce qu'on appelle les *assaisonnements* et les *condiments*. Tout condiment est un vermifuge et un anthelminthique; c'est un poison à très-petite dose, et qui ne peut tuer que des animaux très-petits. Or, comme il n'est pas une seule espèce d'animal qui ne soit à chaque instant assiégée de parasites, il s'ensuit qu'on nuirait autant à sa santé, en le privant de condiments qu'en le privant de nourriture. On ne fait que l'affamer dans le second cas; on le livre pieds et poings liés à ces vampires dans le premier.

J'ai toujours vu la gastrite, la diarrhée, les douleurs d'entrailles avec tout leur cortége de symptômes morbides, être la conséquence inévitable d'une nutrition fade, saccharine et mucilagineuse. Le régime et la diète édulcorée ne sont qu'un poison, au moyen duquel la médecine combat un autre genre de poison; la diète substitue une maladie à un premier malaise. Mettez à la diète l'homme le mieux portant, vous le vouez à tous les genres de maladie. Jamais la gastrite n'a été plus endémique qu'à l'époque de la plus grande vogue de la théorie antiphlogistique.

1440. Nos éleveurs de bestiaux ne savaient plus, il y a quatre ans, à quoi attribuer l'énorme mortalité qui affligeait leurs écuries ; il était pourtant bien facile de voir que cette calamité datait de l'époque où nos économistes leur ont conseillé les marcs de distillerie, de betterave, etc., d'épluchures de pommes de terre, comme un succédané du foin. Le foin avait son condiment, son anthelminthique dans le benjoin qui le parfume; les marcs ne possèdent aucun condiment. De là toutes ces fièvres putrides, en d'autres termes, ces fièvres

vermineuses qui se déclaraient, et qui emportaient une belle vache laitière en si peu de temps. Depuis la publication de ce livre, tout a changé de face dans l'élève des bestiaux. Les bestiaux sont revenus à la santé, dès que les éleveurs et les nourrisseurs en sont revenus aux principes de la bonne nature. Aux pâturages les bestiaux savent vivre et se médicamenter ; quand vous les emprisonnez, imitez-les dans la nourriture que vous leur donnez; autrement vous les empoisonnez.

1441. Une nourriture saine, et telle que nous l'entendons, est donc une médication préventive ; elle détourne et prévient les maladies ; elle suffit souvent pour les guérir au début. Supprimez le régime et la diète à tel valétudinaire, et substituez-y un repas aromatisé et activé par un peu de bon vin ; vous le ramenez à la santé d'une manière héroïque, s'il lui reste encore des organes pour respirer et digérer. Je me suis souvent amusé, depuis trois ou quatre ans surtout, à servir à mes convives tout ce que j'avais de plus épicé, une soupe aromatisée avec ail, oignon cuit, clous de girofle, cannelle et même une tête d'épingle de muscade ; un rôti lardé de thym et d'ail ; une salade hautement poivrée. Bien des gens se récriaient d'abord contre ces incendiaires (terme consacré par la théorie antiphlogistique) ; je les observais ensuite après le repas, je n'en ai jamais trouvé un seul qui se soit plaint d'avoir la gastrite ou de mal digérer.

1442. Essayez de manger fade et doux, et votre digestion sera, sans contredit, lente et pénible, et vous regretterez vos toniques, c'est-à-dire, vos anthelminthiques. Les condiments chassent les ascarides vermiculaires, de la panse stomacale dans les intestins, et laissent la première digestion s'effectuer sans obstacle. Les mucilagineux les y appellent, au détriment des parois digestives, et partant, de l'acte de la digestion.

1443. Je déjeunais, il y a deux ou trois ans, tous les matins, ayant pour convive un enfant de deux ans, et qui était venu au monde à l'époque la plus difficile de notre commune existence ; ce serait à mes yeux un miracle que d'avoir pu l'élever, si je ne connaissais pas le secret d'une pareille anomalie. Eh bien, depuis qu'il a mangé, je ne lui ai pas donné une bouchée qui ne fût enfarinée d'un peu de poivre, ou aiguisée d'un peu de moutarde. Aussi quoique grêle et fluet, il se portait à merveille ; il jouait et chantait toute la journée ; il

était d'une gaieté bruyante et d'une volonté de fer; après ses repas, il tetait par-dessus, puis il se mettait à fumer la cigarette de camphre; quand il nous semblait constipé, on lui administrait une cuillerée de sirop de chicorée, et tout était dit. La théorie antiphlogistique nous aurait accusé de meurtre, en nous voyant procéder ainsi ; si elle avait raison, nous serions coupable de plus d'un meurtre de ce genre ; car tous les enfants malades de l'estomac et du bas-ventre qu'on nous amène, nous les mettons aussitôt à ce régime-là, et au bout de deux jours nous les voyons jouer dans la rue. Nous traitons nos grands malades par la même méthode que les enfants.

1444. L'exemple suivant est une des plus saillantes applications que nous ayons faite de notre méthode, à l'époque où l'on s'est tant mis en frais pour en décourager les gens. La femme d'un logeur du quartier était en proie, depuis deux ans, à des maux d'estomac qui prenaient de temps à autre les symptômes du pylore. Elle ne pouvait plus supporter la nourriture ordinaire, elle ne vivait plus que de laitage, qu'elle rendait tout aussitôt caillé et acidifié. Il lui prenait des lipothymies, des défaillances avec des sueurs froides ; elle était forcée de s'arrêter et de s'asseoir au premier endroit où elle se trouvait. Elle avait consulté sans succès plusieurs médecins, elle s'était rendue à la consultation de l'Hôtel-Dieu, elle avait essayé en vain de chacune de ces ordonnances, et le mal ne faisait qu'empirer. Or, le laitage ayant été supprimé et remplacé par des consommés aromatisés, l'usage constant de l'aspiration du camphre au moyen de la cigarette, et l'ingestion du camphre trois fois par jour, à la dose de dix centigrammes chaque fois, suffit pour ramener cette pauvre malade à la plus complète santé ; au bout de huit jours, on la rencontrait avec des chiffons de pain qu'elle dévorait à belles dents, et qu'elle digérait, la cigarette à la bouche. Toute la maladie de cette femme se réduisait à l'invasion des ascarides vermiculaires dans la panse stomacale, dont ils auraient fini par désorganiser les parois ; et alors le mal eût été sans remède.

1445. Le mouvement après le repas est un condiment d'un autre genre. Nul ne digère plus mal que l'homme sédentaire et l'homme de cabinet ; non pas que le mouvement soit nécessaire immédiatement après le repas, bien au contraire ; il faut du repos pour que la digestion stomacale s'opère, que le bol alimentaire s'élabore en chyme. Mais dès que le chyme passe dans le duodénum, l'agitation devient

un auxiliaire de la nutrition, parce qûe les contractions des muscles abdominaux forcent la bile à couler avec plus d'abondance, pour procéder à la transformation du chyme en chyle, et fournir son contingent à la digestion duodénale (168). Pendant la première heure, après le repas, restez assis et causez ; faites ensuite un violent exercice pendant une heure, et vous aurez secondé de deux manières différentes les deux premières fonctions de la digestion. Après chaque repas, le paysan fait une sieste, comme le bœuf rumine ; il élabore par l'estomac ; quand vient la phase duodénale, le travail qui l'appelle est là pour seconder cette fonction ; et la nutrition se complète à l'aide de la fatigue. En conséquence, l'homme sédentaire doit se créer des occupations de jardinage, se livrer au jeu de boule ou de quilles, etc., enfin à tout exercice qui, amenant à se baisser et courber vers la terre, produira une pression musculaire sur le foie et la vésicule du fiel, et favorisera ainsi l'écoulement de la bile dans le duodénum. Après l'exercice, friction et massage de vingt minutes à la pommade camphrée.

Ajoutez à cela que la matière amère de la bile est un excellent anthelminthique. De là vient que des frictions longuement continuées, seules et sans autre ingrédient, sur la région du foie, suffisent quelquefois pour nous débarrasser de nos douleurs d'entrailles ; elles font couler la bile et l'amertume de la vésicule du fiel, sur les helminthes qui se sont glissés à la hauteur de cette région.

1446. Par la raison contraire, le travail d'esprit, après les repas, est aussi pénible que nuisible à la digestion. Ces deux digestions, l'une cérébrale et l'autre stomacale, ne peuvent pas être simultanées ; la pensée ne pouvant élaborer que des produits de la nutrition, il est contradictoire dans les termes d'admettre que ces deux fonctions puissent s'effectuer dans la même période. La conséquence ne se manifeste pas en même temps que le principe. L'homme de cabinet n'est jamais plus dispos qu'à jeun ; mais la faim ne tarde pas à rendre cette disposition de courte durée ; et puis la panse stomacale se trouvant vide alors de condiments qui ont tous passé dans la panse intestinale ou plutôt côlique, les ascarides vermiculaires sont chassés de ce gîte inférieur dans l'estomac, où leurs titillements occasionnent ces sortes de douleurs et d'impressions avant-coureurs de la faim, que l'on désigne habituellement sous les noms de *crudités d'estomac, mal d'estomac, crampes d'estomac, douleurs de la faim.* Un moyen

qui serait capable d'interdire aux ascarides l'entrée de la panse stomacale, pendant le travail d'esprit, permettrait à l'homme de cabinet de prolonger assez loin sa veine de disposition intellectuelle. Or j'ai trouvé ce moyen, et je m'en sers chaque jour depuis longtemps. Il m'arrive de rédiger, sans discontinuer, à moi qui ne puis rédiger qu'à jeun, et avec une simple tasse de café à l'eau, il m'arrive, dis-je, de rédiger, depuis la pointe du jour jusqu'à trois heures après midi, sans éprouver d'autre signe de la faim qu'une fatigue d'esprit qui m'indique que l'heure est arrivée de prendre de la nourriture ; il est souvent même quatre heures, que je n'y songe pas encore; habituellement je m'arrête à une heure, pour vaquer à d'autres occupations. Mon secret pour tenir tête à un travail aussi peu interrompu n'est pas bien difficile à retenir ; je me contente de garder tout ce temps à la bouche une cigarette de camphre à tuyau de plume, et de l'aspirer en respirant et en avalant la salive qui s'imprègne de ce parfum. Tous ceux à qui j'ai conseillé ce moyen de prolonger le travail en ont retiré les mêmes avantages. Je reprends la cigarette aussitôt après avoir mangé, et je n'éprouve plus de digestions pénibles, moi qui auparavant avais toujours tant souffert en digérant. L'odeur du camphre aspiré s'introduit tout autant dans l'estomac, par ingurgitation et par la déglutition de la salive, que dans les organes respiratoires; un mouvement péristaltique stomacal indique, dès la première gorgée, que la vapeur du camphre est déjà parvenue à sa destination.

1447. Les fumeurs de tabac, et je dirai même d'opium, se défendent de la faim, ou au moins de ses angoisses, par le même procédé que le nôtre ; mais ils ont l'esprit moins libre, vu que les narcotiques ne permettent pas ou permettent peu le travail intellectuel. Ils tuent le temps, en tuant les ascarides qui les menacent; ils savourent, mais pensent peu ; leur volupté est un quiétisme; leur quiétisme est l'effet d'un condiment; leur jouissance est l'absence de la souffrance; c'est une protection accordée au travail de la digestion; et demandez-le aux gastralgiques, il est si heureux l'homme qui digère. Voilà pourquoi le soldat disciplinaire se révolte dans les prisons, quand un règlement arbitraire et empreint d'une ignorante sévérité le prive du seul moyen qui lui reste, pour digérer paisiblement la nourriture par elle-même la plus indigeste que je connaisse. Il préfère la mort en se défendant, plutôt que les angoisses en digérant. Le fumeur d'opium

ne se fait pas tuer; énervé comme il l'est par le poison, où en trouverait-il la force? Le soldat se soûlait avant l'importation du tabac; il était tapageur, grand corrupteur et plus grand casseur d'assiettes. Ses habitudes ont subi une révolution tout entière, depuis qu'il fume; ses traits se sont empreints depuis lors d'un dévouement impassible et d'une résignation stoïque à la fatalité. Tout prisonnier sans tabac est capable des plus grands désordres; la morale qui soutiendrait le contraire ne serait qu'une absurde immoralité.

1448. On vit longtemps quand on sait être sobre, et qu'on ne manque de rien. Rien n'est hygiénique comme l'habitude. Cependant un léger excès tous les huit jours imprime une activité nouvelle à nos organes; il coupe la monotonie de nos fonctions, et force les obstacles de la constipation. Seulement il faut que le lendemain soit une transition à la nourriture habituelle, et qu'on ne passe jamais brusquement et sans intermédiaire de la surabondance à la privation. Nos organes se prêtent peu à ces brusqueries. Quand l'ouvrier, après un bon dimanche, fait encore un tout petit bout de lundi, il a l'instinct de ce que nous venons de dire; il façonne son estomac à la sobriété du restant de la semaine. Nous n'en voyons tant de malades que parce que, forcément ou par économie, ils redeviennent buveurs d'eau le lendemain d'une petite orgie, et qu'ils se mettent à la diète le lendemain d'un bon dîner.

1449. Quand une digestion a été troublée, pervertie, suspendue et paralysée, il faut au plus tôt en évacuer les produits; ils ne sauraient que nuire à une digestion subséquente, faute de pouvoir profiter au corps: rien n'est plus funeste, dans nos intestins, que ce qui n'est pas assimilable. Le vomissement est pénible et a ses accidents; les évacuants n'en ont aucun, s'ils ne dépassent pas la dose tolérée par l'économie. Je me sers à cet égard d'aloès succotrin en grumeaux de un à deux grains; on en avale quatre à cinq entre deux soupes, ou entre deux pains à cacheter; l'indigestion se dissipe bien vite; et si elle n'est réduite qu'au rôle d'inappétence, on peut continuer le repas comme d'ordinaire; vers le matin du lendemain, le malade est bien vite débarrassé de tout ce qui lui pèse, et qui lui paralysait l'appétit. On recommence très-vite sur nouveaux frais, quand on a fait table rase.

1450. Au nombre des plus puissants condiments que possède le riche, il faut ranger les condits, les liqueurs alcooliques, les vins gé-

néreux, les spiritueux aromatisés avec la cannelle, l'écorce d'orange, l'angélique, la muscade, la vanille, la fleur d'orange, etc. (curaçao, vespétro, eau de fleur d'orange, kirsch-wasser, eau de noyau), espèces d'élixirs anthelminthiques qu'il se sert après chaque repas, comme pour protéger sa digestion, tout en flattant agréablement son palais émoussé. Le pauvre n'a pour tout anthelminthique qu'un petit verre d'eau-de-vie le matin à jeun, et on le lui reproche, comme un mauvais goût ; il n'a pendant tout le restant de la journée, et dans le même but, qu'un peu de tabac qu'il fume ou qu'il mâche, et on lui en fait un crime, comme d'une saleté. Ne changez pas vos goûts de luxe, ils sont hygiéniques ; mais laissez-lui les siens, ils ne le sont pas moins, et à moins de frais. Quand il entre à l'hôpital, et qu'on les lui supprime, pour le traiter par le jeûne et l'abstinence, on ajoute à sa maladie une ou plusieurs maladies de plus. Il y entre pour un panaris ; il y gagne une fièvre typhoïde, qu'il aurait évitée en fumant (998).

1451. La nutrition est le laboratoire de la vie et du développement. La faim est un poison qui ronge et qui tue. Que doit donc être la diète ? C'est une faim plus lente ; si on la prolonge trop, c'est un poison plus lent et d'autant plus actif, qu'elle s'éloigne plus des caractères de la nutrition normale. La meilleure médication est celle qui combat la cause du mal sans altérer les sources de la vie, qui seconde la nutrition et ne la suspend pas. Si l'homme a besoin pour se nourrir d'un mélange, en proportions convenables, de gluten et de sucre, comment croire qu'on lui soit utile, en lui administrant tout simplement de l'eau tenant en dissolution un principe amer et non assimilable ; vous pouvez par cela tuer l'helminthe et autre parasite, mais vous affamez aussi le malade et vous le tuez d'inanition ; et cela d'autant plus vite, que vos tisanes renferment moins de principes nutritifs. Prenez cet animal bien portant, et supprimez-lui tout à coup sa nourriture, mettez-le à la diète. La fièvre va le gagner, cela est évident : la diète appelle la fièvre ; mais la fièvre appelle la fièvre cérébrale. Appliquez-lui la glace sur la tête, vous éteindrez un peu le feu qui le dévore ; mais la maladie est un cercle vicieux, qui dégage du calorique en raison des progrès qu'on lui laisse faire ; la glace semble fondre, quand on l'applique sur la tête ; il faut en augmenter la dose progressivement ; bientôt le sentiment fuit avec le calorique ; l'animal meurt à la longue, affamé et gelé. C'est pour-

tant de cette façon qu'on traite quelquefois l'espèce humaine. J'ai vu mourir ainsi bien des enfants et entre autres une petite fille de douze ans; son agonie dura quinze jours, pendant lesquels elle resta à la diète la plus sévère, et garda la glace sur la tête, qui y fondait par torrents. Je m'époumonnais à dire aux parents : « Avec quoi voulez-vous qu'elle reprenne la vie? Avec quoi voulez-vous qu'elle se refasse du sang? Point de chaleur, point de nourriture; l'homme ne supporte pas longtemps ces deux privations. » La pauvre fille mourut; depuis quinze jours son heure était marquée. La fille cadette tomba malade quelques mois plus tard; sa maladie, au début, offrait les mêmes symptômes. Cette fois-ci, j'eus assez d'éloquence pour me la faire confier. Je lui donnai mes anthelminthiques, je combattis les mouvements de fièvre avec mon eau sédative; quelques instants après, elle eut appétit. Je lui fis donner une nourriture fortement épicée. Deux jours après, elle n'offrait plus de traces de symptômes, et, en continuant la même médication, elle jouit d'une santé parfaite; je lui ai épargné la diète, la glace et la mort, par un procédé qui n'est pas nouveau; car il n'est pas nouveau de prendre une bonne nourriture.

1452. L'alimentation est non-seulement le foyer de la vie, mais encore le véhicule de la médication. Les médicaments, substances par elles-mêmes non digestibles, séjourneraient, si elles étaient seules ingérées, comme des matières inertes, dans la panse de l'estomac, dont les fonctions ne s'exécutent qu'en absorbant, et dont l'absorption est un moyen d'impulsion, pour faire passer le bol alimentaire dans le duodénum. Afin donc que le médicament soit charrié sur les diverses surfaces intestinales, il faut que l'estomac digère et élabore. De là vient que l'aloès n'agit jamais mieux que pris au début du repas (1233). La diète manque donc son but; elle supprime la nutrition et elle s'oppose à la médication; quand elle ne produit pas ce double résultat, c'est qu'elle n'est diète que de nom, et que de tout ce dont elle se compose, il résulte un diminutif de l'association des éléments de la digestion (177). En toute autre circonstance, la diète, c'est la famine.

1453. La meilleure médication est celle qui ne fait que seconder la nutrition; la meilleure nutrition est celle qui porte en elle-même sa médication. Quand la médecine s'écarte sur ce point des indications de la nature, elle tue d'autant plus vite, qu'elle s'en écarte da-

vantage ; elle prolonge d'autant plus le mal, qu'elle s'en écarte moins ; et tant qu'elle s'en écarte, le développement, qui fait toute la vie, n'étant que le produit de l'assimilation, comment voulez-vous qu'il continue, quand on supprime tout ce qui est assimilable ? Cette suppression équivaut à l'homicide. Oh ! que j'ai vu de gens que la cessation de la diète et la reprise d'une nourriture aromatisée a remis sur pied, comme par enchantement ! Avec mon traitement, tous les malades mangent *ad libitum*, dès qu'ils manifestent de l'appétit, même les amputés, même les femmes en couche ; et ils sont à l'abri de la fièvre traumatique et de la fièvre puerpérale et péritonéale, grâce aux lotions de l'eau sédative et aux frictions prolongées sur les reins avec la pommade, je vous le garantis. Ils font ainsi du sang, pour en réparer la perte.

1454. Le lait de la nourrice est la panacée et la nourriture la plus anthelminthique de l'enfant ; on ne doit jamais l'en priver sous aucun prétexte, quand il n'y a pas de cas d'infection. Le lait du biberon est bien loin de jouir des mêmes avantages ; il a perdu de ses propriétés en perdant de sa chaleur vitale ; car en passant, par la succion, des vaisseaux lactifères dans la bouche de l'enfant, le lait ne semble que passer d'un vaisseau vivant dans un autre. Le lait de la nourrice est un anthelminthique puissant, non pas seulement parce qu'il aigrit sur l'estomac, mais parce qu'il s'y caille, et qu'il enveloppe l'helminthe d'un coagulum qui l'asphyxie, avant qu'il ait le temps de le perforer. Ajoutez à cela que le lait est, en général, dépositaire de tous les condiments qu'a digérés la nourrice, car le lait semble venir de la digestion stomacale ; que la nourrice s'avise de manger de l'ail, son lait aura dès l'instant une odeur alliacée ; donc le lait de nourrice apporte à l'enfant les condiments vermifuges de la nutrition des adultes. Un enfant sain de corps est peu sujet aux vers tant qu'il tette, si la nourrice se nourrit bien ; et de tout temps les meilleures nourrices ont été les paysannes ; car c'est à la campagne que la nutrition est plus aromatisée. Nos théories ont édulcoré la nourriture des cités. J'invite nos dames riches, qui veulent nourrir leurs enfants, de se nourrir comme à la campagne, et d'aromatiser tous leurs mets ; elles feront ainsi pour leurs enfants une médecine préventive.

1455. Ce n'est pas que de temps à autre on ne doive ajouter un peu à la nature, et parfumer ce petit être soit à l'extérieur, soit à

l'intérieur ; quelques frictions sur les reins avec la pommade camphrée, et de temps à autre une cuillerée de sirop de chicorée, et l'enfant n'en viendra que mieux. Quand le grand-père de Henri IV au berceau lui frotta les lèvres, selon l'usage du pays, avec une gousse d'ail, il faisait de la bonne hygiène, en faisant de la popularité, par l'exemple ; je suis porté à croire qu'il ne s'en est pas tenu à une première fois, et que la nourrice a dû continuer de traiter son noble nourrisson à la manière des enfants du peuple. Aussi alors que les races royales dégénéraient en Charles IX et en Henri III, le Béarnais s'apprêtait à greffer sur le trône la vigoureuse constitution du Basque et du paysan. Malheureusement une fois à Paris, il changea de nourrice, et donna à son fils Louis XIII, en place de la paysanne, la docte faculté de Paris, et en place de la gousse d'ail, les loochs et juleps selon la formule ; et la race basque dégénéra déjà à la première génération. Je ne sais plus combien de fois la docte Faculté a saigné à blanc, et *par la méthode coup sur coup*, ce pauvre enfant qui devint Louis XIII ; ce qui le rendit le plus faible, le plus froidement cruel, le plus incapable et le plus ennuyé de nos rois. La nature nous dit : *Nourrissez-vous pour faire du sang, pour croître et multiplier*. La Faculté a de tout temps répondu : *On a toujours trop de sang pour satisfaire à nos ordonnances ; on ne se porte jamais si bien, que lorsqu'on n'a presque plus de pouls*. Je vous le répète pour la centième fois, messieurs les riches, vous avez toutes sortes d'intérêts à redevenir peuple ; le peuple des champs est plus près de la nature que vous ; imitez-le, cela vaut mieux que de le calomnier ; et l'on ne s'en porte que mieux de corps et d'esprit.

Nos pères n'ont pas toujours fait fi de l'ail et des condiments : « L'ail, dit Dulaure (*), était d'un grand usage à Paris dans le quatorzième siècle ; on en frottait le pain en mangeant ; on en mettait dans tous les aliments ; alors tout ce qui excitait une sensation forte, les fruits acides et âcres, les légumes enflammants étaient fort en vogue. » Le siècle musqué de Louis XV aimait l'ail mis à propos :

Un gigot tout à l'ail,
Un seigneur tout à l'ambre, etc.

VOLTAIRE.

1456. Le sel marin est un excellent vermifuge ; voyez son action

(*) *Hist. de Paris*, tom. 2, pag. 31.

sur les sangsues que quelques grains de sel forcent à dégorger. Tous les animaux domestiques le recherchent, car dans leur prison ils trouvent peu de ces condiments qui abondent pour eux dans la nature. L'homme pauvre, qui a si peu de condiments à son tour, le recherche avec autant d'avidité que nos animaux domestiques. Il tombe malade dès qu'il en manque ; et il en consomme beaucoup, dès qu'il en a à sa disposition. La gabelle lui a toujours paru infâme, comme le seraient à nos yeux toutes les lois qui auraient pour effet de priver l'homme d'une chose dont il se trouve bien. Le peuple romain poursuivait de ses sarcasmes le consul Livius, qui est l'inventeur de l'impôt sur le sel, et lui donnait le nom de *salinator*, persiflage de celui de *senator*. Edouard III savait bien qu'il aurait en France les rieurs pour lui, en appelant son antagoniste Philippe de Valois, l'*auteur de la loi salique*, parce que le roi de France venait de transformer, par une loi, la gabelle en une contribution fixe et permanente. Pour le paysan, la révolution de 1789 n'était d'abord que dans la destruction de la gabelle. Il y a de quoi rire et pleurer en même temps quand on voit la philanthropie qui parle beaucoup de l'amélioration physique et morale du peuple, lui imposer ensuite si cher ce qui rend sains tous ses aliments. Cela me rappelle ces charlatans patentés qui donnent des consultations gratuites et font payer cher les remèdes, et si cher, que le malade renonce à se soigner.

Remarquez comme ils deviennent beaux et gras les moutons des bords de la mer, des prés salés ou verts-prés ! ne ménagez donc pas le sel à vos moutons de l'intérieur des terres ; salez la paille et le foin de vos bestiaux ; salez surtout leurs marcs et rebuts de féculerie ; vous les préserverez de bien des maladies, et vous produirez de magnifiques étalons ; par la même raison vous aurez d'excellentes vaches laitières et des brebis dont le lait vaudra celui des chèvres. Comment, avec la mer qui nous borne de trois de nos cinq côtés, n'avons-nous pas le sel à meilleur compte en France ? Cependant le sel ne coûte que le transport.

1457. Pourquoi le scorbut de mer guérit-il sur terre, alors que ses ravages ne sont pas encore trop profonds ? Pourquoi le scorbut et certaines autres maladies que l'on gagne sur terre guérissent-ils dans un long voyage sur mer ? C'est que les unes et les autres sont des maladies vermineuses, et qu'il y a des vermines d'eau salée et

marines, et d'autres d'eau douce et fluviatiles; que l'eau douce et l'atmosphère des terres sont un anthelminthique dans le premier cas, et l'eau salée ou l'air imprégné de sel marin le sont à leur tour dans l'autre. Les aromates et les parfums, les élixirs résineux, sont des vermifuges dans l'une et l'autre circonstance.

1458. Plus il fait chaud, plus les condiments doivent être administrés à haute dose. Il est des pays au monde où l'homme prend des condiments à toute heure du jour, le bétel et l'aréca par exemple, ces condiments si insupportables pour nous; car la pullulation des helminthes intestinaux est en raison de l'élévation de température. Tâchons d'imiter un peu cet usage dans nos cités empuanties, et avec notre régime dépravé par l'état sédentaire, et par la mauvaise qualité des principaux de nos aliments, le vin, le pain et le laitage.

Remplaçons seulement le bétel par un condiment de meilleur goût; moi, j'ai choisi le camphre, et j'en mange bien des fois la nuit et le jour; mais j'avertis que je permets la térébenthine pour les animaux, le goudron pour le pauvre ouvrier en plein air, l'ail au paysan qui laboure la terre, le musc à la vieille coquette, à la petite-maîtresse et au ci-devant jeune homme, l'encens et l'ambroisie aux dieux. Pour quiconque ne voudra se placer ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories, nous avons le baume de la Mecque et de Tolu, le benjoin, le *Calamus aromaticus*, la vanille, la cannelle, la muscade, etc.; les bonnes fleurs odorantes des champs, la lavande, le thym, la jonquille, la violette, la rose, etc. Les parfums sont des anthelminthiques au premier degré. Le cadre est vaste, vous avez à choisir; contractez l'habitude d'un anthelminthique; nourrissez-vous-en à toute heure du jour et de la nuit; on va longtemps, quand on se préserve de ce qui peut nuire.

1459. Nous invitons les confiseurs à conspirer avec nous contre les empoisonnements de la friandise. Désormais tout bonbon doit être vermifuge. Il suffira pour cela de faire force condits d'angélique, d'écorce d'orange et de citron, et de parfumer les sucreries à la vanille, à la rose, à l'eau de mélisse ou d'orange, en y ajoutant de la poudre de camphre, dont la saveur amère sera suffisamment masquée au goût par les premières impressions de la saveur sucrée.

1460. Nous mangeons mal, nous mangeons trop, et nous man-

geons mal à propos ; voilà la source du délabrement de la santé des habitants des grandes villes. Je ne voudrais pas faire de vous des trappistes, quoique, avec toute leur austérité, les trappistes se portent mieux que vous et moi ; je veux vous apprendre à jouir, sans vous exposer à souffrir et à rougir. Réformez vos heures de grands repas et votre manière de servir ; vous cherchez à gorger de vivres des gens qui ont encore à digérer ; vous les forcez à dîner, presque au sortir de leur déjeuner ; ils ont à vos yeux mauvaise grâce, s'ils ne consentent pas à attraper une indigestion ; vous voulez qu'ils mangent sans appétit, qu'ils boivent sans soif ; c'est l'inexorable loi de votre invitation. C'est une torture que votre festin, ce n'est pas un banquet de convives ; on voit bien que vous avez pris vos précautions, pour exercer cette surveillance inquisitoriale. Ah ! que je serais tranquille, si vous n'aviez pas dîné avant nous, et si vous aviez à vous occuper de votre estomac un peu plus que du nôtre. Vos attentions, charmant amphitryon, sont tout autant d'épigrammes contre nos causeries, et d'attentats contre notre bonne santé.

Voici désormais mon *ultimatum* à vos aimables invitations :

Vous m'inviterez à déjeuner et jamais plus à dîner, parce qu'après déjeuner je n'ai plus faim de vingt-quatre heures, et qu'un repas n'est bon qu'avec de l'appétit. Nous nous mettrons à table à midi au sortir de la messe, afin que tous vos conviés y soient.

Chacun se servira à sa guise, comme à table d'hôte : *Passez-moi ce plat, s'il vous plaît ; je vous demanderai du bordeau ou du chambertin ; merci.*

Les trois premiers verres seront de l'eau rougie ; nous nous permettrons du vin pur à dater du quatrième.

Chacun se retirera de table, dès qu'il cessera de manger.

Nous causerons au salon une demi-heure. Nous irons courir, jouer aux boules ou au billard après, à moins que vous n'ayez une promenade à nous offrir.

On discutera, on ne se querellera pas. On sera affectueux, indulgent, et jamais caustique ; tout ce qui fait remonter la bile, nuit à la digestion.

Au retour de la promenade, à sept heures du soir, collation avec les mêmes cérémonies ; on causera à table. A neuf heures couvre-feu ; bonne nuit, et merci de mon excellente journée ; jamais je ne dor-

mirai mieux. Mais avant de me mettre au lit, je descends faire mes observations à la cuisine pour la prochaine fois.

§er 1. *Cuisine hygiénique.*

1461. *Pot-au-feu.* Choisissez tout ce qu'il y a de meilleur en qualité de bœuf dans le Nord, et de mouton dans le Midi et dans les prés salés. Préférez les vieilles marmites de terre à tout autre vase; la terre conserve, dans ses pores, l'arome des bouillons précédents. Tout vase neuf doit être frotté d'ail à l'intérieur et lavé à l'eau bouillante, puis rincé à grande eau. La quantité d'eau de rivière ou de fontaine doit être double du volume de la viande. On place le vase sur un feu doux afin de faire écumer; et quand l'écume est enlevée, on y jette une poignée de sel, un oignon blanc lardé de trois clous de girofle, trois gousses d'ail, la tête d'une épingle de muscade, une parcelle de cannelle, une pincée de poivre, une feuille de laurier sauce, un bouquet de poireaux, de persil, de cerfeuil et céleri; très-peu de carottes et de navets, enfin un oignon brûlé sous la cendre. On abandonne alors le pot-au-feu à une lente ébullition de trois à quatre heures; et l'on trempe la soupe, le premier jour, avec du pain fortement cuit et presque sans mie (le mauvais pain du Nord gâte les meilleurs bouillons, à cause de la levûre de bière); les autres jours on fait avec le bouillon des potages au riz ou aux pâtes. Un pareil bouillon suffit souvent, à lui seul, pour guérir la gastrite; mais en tout cas il prévient bien des maux d'estomac.

1462. *Entremets et hors-d'œuvre.* Les plats d'anchois, de câpres, les olives vertes ou mieux noires, la moutarde, les marinades, les marmelades à la pomme d'amour, les saucissons, radis, navets, choucroute, jambons, l'aïoli de Provence, la bonne et fine moutarde, etc., les condiments enfin les mieux caractérisés doivent arriver sur la table, avec une grande variété, afin d'offrir à tous les goûts et à tous les caprices un agent protecteur de la digestion, un parfum destiné à l'embaumer, pour ainsi dire.

1463. *Services.* Faites succéder les plats où le principe saccharin ou saccharifiable domine, à ceux où domine le principe glutineux ou albumineux (182); les rôts aux sauces, la crème aux rôtis. Toute sauce à l'huile, au vin ou vinaigre, doit être fortement assaisonnée (feuilles de laurier, bouquet de thym, d'estragon, d'ail, de poivre, de

piment, de girofle, etc.). Tout plat à la crème ou au lait doit être parfumé avec vanille, cannelle, ou fleur d'orange. Tout rôt de porc frais doit être entrelardé de thym, de feuilles de laurier, et il doit avoir mariné quelques jours dans un bain de la sauce suivante : vinaigre le fond d'un grand plat, avec grosse pincée de poivre, feuilles de laurier, un morceau de cannelle, poignée de sel, trois clous de girofle, trois gousses d'ail écrasées ; on retourne de temps à autre le morceau de porc frais, pour que toutes les parties s'imprègnent de cette marinade ; on le met à la broche, et on l'arrose de temps à autre avec cette marinade et son jus. Le gigot de mouton doit être entrelardé d'ail à une assez grande profondeur :

Le gigot tout à l'ail,
L'hygiène toute au camphre.

1464. *Salades.* Une bonne salade est le condiment le plus agréable et le meilleur auxiliaire d'une digestion fatiguée par un long dîner. On délaye le sel et le poivre (une demi-cuillerée de chaque) dans une grande cuillerée de fort vinaigre, au fond du saladier. Méfiez-vous du poivre en poudre, la fraude le mêle à la poudre de gâteaux de colza ; faites moudre le poivre sous vos yeux. Quand tout est bien délayé, ajoutez quatre cuillerées de bonne huile vierge ; et battez le tout avec le bout de la cuiller ; fatiguez la salade, autant que vous le jugerez convenable. Pour la salade au céleri, on ajoute de la moutarde à la sauce. Pour la chicorée cultivée, on frotte le saladier avec de l'ail, et on y mêle quelques croûtes de pain frottées de la même manière. La salade des déjeuners se prépare avec la romaine, ou même du cresson de fontaine, et des œufs durcis, plus quelques brins de cerfeuil et de ciboule hachés.

1465. *Vin.* Ayez du vin du cru ou dont vous connaissez bien l'origine. Voulez-vous transformer le vin des environs de Paris en un vin agréablement méconnaissable, ajoutez-y, avant de le coller, un litre d'eau-de-vie par demi-pièce de 150 litres ; il sera bien meilleur encore, si vous doublez la dose d'eau-de-vie. Commencez par celui-là ; passez au mâcon ensuite ; puis permettez-vous quelques gouttes d'un vin plus capiteux.

Les ouvriers me demandent une boisson d'atelier, pour se rafraîchir d'heure en heure ; voici la recette d'un vin de tisane : faites un bouchon d'entonnoir de verre avec un bouquet de thym, de som-

mités de lavande et d'absinthe. Filtrez au travers le liquide suivant :

Eau filtrée	4 litres.
Eau-de-vie	1 hectogramme.
Vinaigre	60 grammes.
Racine de réglisse	15 grammes.

On fait bouillir la racine de réglisse dans un peu d'eau que l'on mêle aux quatre litres d'eau ordinaire. Pour colorer cette liqueur en rose, on n'a qu'à y ajouter un peu de fleurs de sureau ou autres fleurs inoffensives roses ou bleues. Dans la saison des groseilles ou du cassis, on en écrasera environ une demi-livre, qui remplacera alors les 60 grammes de vinaigre. On peut diminuer ou augmenter la dose d'eau-de-vie selon les goûts et les besoins de l'estomac ; et l'on peut fabriquer de ce vin en plus grande quantité en suivant les proportions de la formule ; si l'on opérait, par exemple, sur 8 litres d'eau, on emploierait 2 hectogr. d'eau-de-vie, etc., et ainsi de suite.

§ 2. *Marinades ou condiments conserves.*

1466. *Marinades de légumes.*

Prenez : Vinaigre fort	1 litre.
Sel de cuisine	30 grammes.
Clous de girofle	10 grammes.
Feuilles de laurier	10 grammes.
Persil et cerfeuil	10 grammes.
Poivre noir en grains	10 grammes.
Cannelle	2 grammes.
Muscade	1 gramme.
Ail	4 grammes.

Laissez macérer plusieurs jours dans un vase bien bouché ; puis jetez-y, autant que le liquide en contiendra, soit feuilles de chou rouge, soit jeunes concombres, soit quartiers de pommes pelées, soit cerneaux, soit haricots verts, soit asperges, soit champignons de couches, soit culs d'artichaut, etc. Au bout d'un mois on renouvelle la sauce.

1467. *Marinades de viande.*

Prenez : Vinaigre fort	10 litres.
Feuilles de laurier	60 grammes.
Poivre noir	60 grammes.
Clous de girofle	10 grammes.
Cannelle	10 grammes.

Muscade......................	4 grammes.
Ail..........................	10 grammes.
Sel de cuisine................	1 kilogramme.
Salpêtre (nitrate de potasse)...	1 hectogramme.

Prenez, d'un autre côté, les boyaux de porc ou, à défaut, de mouton et de bœuf, que vous laverez d'abord à grande eau, puis à une eau vinaigrée et salée, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus d'odeur.

Déposez tous ces boyaux dans la marinade, avec force langues de bœuf ou autres, de manière que la sauce reste un peu au-dessous du tas ; retournez tous les jours. Quinze jours après, on retire le tout ; et l'on introduit chaque langue dans un gros boyau dont on lie les deux bouts avec une ficelle. On hache grossièrement une quantité suffisante du restant des boyaux, pour en farcir des longueurs de 20 centimètres des petits boyaux, que l'on lie également par les deux bouts avec de la ficelle. Cela fait, on place sur le feu un chaudron rempli d'eau fortement salée, avec bouquet de thym, de laurier, de percil et cerfeuil, de poireaux et oignons ; et on fait bouillir toutes ces préparations pendant 4 à 5 heures. On les retire alors, pour placer sur des assiettes, et les *langues fourrées,* et les *andouillettes* ou petites saucisses. On mange les langues fourrées à froid, par tranches, comme les saucissons. Quant aux *andouillettes,* on les fait préalablement cuire sur le gril.

Rien n'est délicieux et hygiénique comme ces deux préparations pour les déjeuners.

§ 3. *Liqueurs hygiéniques et de dessert.*

1468. *Curaçao.* Laissez macérer quinze jours, au soleil, dans un vase parfaitement bouché, 50 grammes d'écorce sèche d'orange du Portugal dans un litre d'eau-de-vie ordinaire à 22° B, en ayant soin d'agiter tous les jours la bouteille. Ce terme passé, faites fondre au feu 500 grammes de sucre dans 500 grammes d'eau ; laissez un peu caraméliser, mais sans brûler ; et versez ce sirop dans le litre d'eau-de-vie séparé de ces écorces.

1469. *Curaçao au citron.* Substituez l'écorce sèche du citron aux écorces d'orange ; et tout le reste comme ci-dessus.

1470. *Liqueur de fleur d'orange.*

Alcool à 22° B.................	1 litre.

Eau de fleur d'orange.........	250 grammes.
Sucre.........................	250 grammes.

Préparez comme ci-dessus le sucre, sans le faire caraméliser.

1471. *Liqueur aromatique.*

Alcool à 22°..................	1 litre.
Angélique (racines et sommités).	10 grammes.
Noix muscade..................	1 gramme.
Cannelle......................	2 grammes.
Girofle non moulu.............	1 gramme.
Myrrhe........................	2 grammes.
Calamus aromaticus............	4 grammes.
Vanille.......................	4 grammes.
Aloès succotrin...............	1 gramme.
Safran........................	20 centigrammes.

Faites digérer le tout au soleil quinze jours, dans un vase bien bouché, sans agiter trop violemment. Décantez, ou passez rapidement à travers un linge serré. Ajoutez-y 500 grammes de sucre dissous au feu dans 500 grammes d'eau. Cette liqueur est éminemment protectrice de la digestion, à la dose d'un petit verre après les repas. Il faut éviter que le goût du girofle et de l'aloès ne domine, si l'on ne tient à avoir qu'une liqueur agréable.

CHAPITRE III.

PRÉCAUTIONS ET MÉDICATIONS ANTITHERMANIQUES OU QUI ONT POUR BUT DE DÉFENDRE LES FONCTIONS DE L'ÉCONOMIE CONTRE LE TROISIÈME GENRE DE CAUSES MORBIPARES, LES EXCÈS DU CHAUD ET DU FROID ET LES VARIATIONS DE TEMPÉRATURE (222).

1472. La chaleur étant un des éléments de la combinaison chimique, dont l'assimilation est la conséquence, et le développement organisé le produit, on ne saurait en augmenter ou en diminuer la dose, sans déranger le mode de la combinaison, et sans modifier et paralyser en conséquence le développement et la vie, d'une manière d'autant plus grave, que cet accident est plus brusque. Il faut en effet si longtemps pour que les organes reprennent de nouvelles habitudes; et la vie s'éteint si vite, dès que cessent les fonctions.

1473. Toute l'hygiène du vestiaire et de l'habitation est fondée sur ce principe : Défendre le corps contre l'abaissement de la tempéra-

ture en hiver et dans les pays froids, contre les changements brusques de température en été et dans les pays chauds, c'est maintenir l'équilibre des fonctions, et favoriser l'uniformité du développement organique. Sous ce rapport, la plante, les animaux les plus sauvages sont soumis aux mêmes lois; car leur organisation émane du même mécanisme.

1474. La chaleur excessive épuise par évaporation les produits de l'élaboration. Les boissons aqueuses et aromatisées réparent les pertes, mais ne suffisent pas pour rétablir l'assimilation normale. Les corps ne s'organisent pas avec le seul élément aqueux; on ne vit pas en buvant toujours; et quand il fait trop chaud, tout en buvant sans cesse, on meurt de soif, la transpiration enlevant bien vite le liquide ingéré, avant que les solides aient eu le temps de s'en humecter.

1475. Le froid excessif congèle les liquides, et produit des congestions sanguines, qui prennent les caractères physiques de l'érysipèle, sans en avoir le caractère inflammatoire. Les membres se tuméfient par l'accumulation du sang, dont la circulation ne saurait plus vaincre les obstacles qui bouchent les capillaires ; l'extravasation se fraye de nouvelles routes dans les interstices des cellules ; et quand, comme par la force du piston, l'impulsion du sang est trop forte, le derme se crevasse. L'individu, dans ce cas, est atteint d'engelures. Dès que la chaleur se fait sentir dans ces organes de superfétation, on éprouve un fourmillement qui provient de ce que le sang coagulé se liquéfie ; les papilles nerveuses en sont titillées comme par un corps étranger, et provoquent une vive démangeaison.

1476. Pour prévenir les engelures, rien n'est conforme à ces idées théoriques, comme de se laver souvent avec de la neige, ou de se graisser les mains. Le froid de la neige, s'exerçant à la fois sur toute la superficie de la main, ne peut que refouler le sang de l'extérieur à l'intérieur, et lui fermer l'entrée des capillaires du derme, ce qui coupe court à la formation des engelures. Les corps gras, d'un autre côté, forment autour de l'épiderme une couche protectrice contre l'influence du froid ; car les corps gras sont mauvais conducteurs de calorique.

1477. Pour s'en guérir en conséquence, il suffira, après s'être chauffé les mains, de se les laver de temps en temps avec notre eau sédative, dont la base ammoniacale redissoudra les congestions, et

dont le camphre, qu'elle laisse comme un vernis sur les surfaces, par l'évaporation ou l'absorption du véhicule, fera l'office et d'antiseptique et de corps gras. Il ne sera pas inutile ensuite de se graisser les mains avec la pommade camphrée.

1478. Les refroidissements se gagnent surtout par les extrémités pelviennes et thoraciques; et de là, par le véhicule de la circulation, ils arrivent jusqu'aux organes sacrés : car les extrémités produisent peu de chaleur, et tout le sang qui circule dans le corps vient y compléter son cercle. Les corps solides, la glace même, ne refroidissent que par simple communication et par contact. L'humidité nous refroidit par absorption et comme véhicule. Un froid humide est désastreux. On se garantit du froid sec par le mouvement; mais de l'humidité on se garantit avec peine, on la porte à la plante des pieds. Dans un pays aussi boueux que Paris, je ne conçois pas qu'on néglige avec tant d'insouciance l'hygiène de la chaussure populaire. Comment se fait-il que le piéton ne veuille se chausser qu'à la manière des gens qui ne cheminent qu'en voiture? Sotte vanité que celle qui nous prend par les pieds, au risque de nous faire remonter le sang à la tête! Je voudrais enfin que le riche, par philanthropie, consentît à porter, un jour de froid humide, des sabots de bois que ne quitte pas le peuple, afin d'en faire prendre la mode à nos petits bourgeois, qui ont le malheur de ne pouvoir pas être riches et celui de n'être plus du peuple. La vanité ne repousserait plus cette chaussure, et chacun s'en trouverait mieux. Qui pourrait travailler librement d'esprit et de corps, dans nos amphithéâtres et nos laboratoires, sans avoir les sabots aux pieds? A mon avis, jusqu'à ce jour, on n'a pas inventé une chaussure plus hygiénique; elle n'a qu'un seul inconvénient, c'est qu'on se déchausse avec peine, et qu'on fait trop attendre à la porte la réponse au salut; on ne pose pas assez tôt, et l'on ne se met pas assez vite en scène; et naturellement l'homme des grandes villes est tant soit peu comédien de son naturel, mais comédien sérieux et grave.

1479. Comment se fait-il que, chez une nation qui se pique d'élégance et d'esprit, nos jeunes élégants se coiffent le chef d'une espèce de boisseau renversé qui simule souvent quelque chose de pire? La mode nous torture par les pieds, par la taille et par la tête; elle enlève à l'homme son agilité, sa souplesse et sa force d'esprit; elle plante les hommes comme des clous sur le parquet de nos salles, roides et immobiles conformément aux règles du bon ton. Imitez, dans

vos coiffures, le mouchoir et le turban; donnez-leur de l'ampleur et de la grâce; que l'air y circule, et que leur souplesse les moule sur nos têtes au lieu de mouler nos têtes sur elles.

Après le couvre-chef, arrive le parapluie, cette toiture de soie qui n'abrite rien moins que de la pluie; instrument plus propre à crever un œil au passant, ou un carreau de vitre à la boutique, qu'à nous préserver de l'humidité. Remplaçons au plus tôt ce meuble incommode et sale, par un long manteau à capuchon fait d'un tissu de soie, de manière qu'il puisse tenir tout entier dans l'une de nos poches. Les fils de ce tissu de soie seraient préalablement passés à un vernis à l'alcool, pour que la pluie coulât dessus sans adhérence; les mailles en seraient assez larges pour être perméables à l'air.

1480. Nous nous habillons fort mal et nous ne nous chauffons pas mieux. Nous avons l'été dans nos salons ou dans nos chambres à coucher, et l'hiver sur le palier; et nous passons vingt fois par jour du palier dans la chambre et de la chambre sur le palier, sans prendre aucune précaution hygiénique. Quand nous sortons dans la rue, nous avons soin de bien nous couvrir le corps, mais nous n'en respirons pas moins un air glacial, sans transition aucune. De là des engorgements du poumon, les pneumonies qui dégénèrent ensuite en affections de tout genre, en catarrhes et rhumes de tous les timbres. Et sous ce rapport nous distinguerons deux catégories principales d'affections pulmonaires qui émanent directement du refroidissement. L'une nous vient de la respiration elle-même, et l'autre du refroidissement des organes inférieurs.

En effet, quand l'air froid succède à une respiration habituelle d'air chaud, il se produit, dans les capillaires respiratoires, un travail analogue à celui que nous avons décrit en parlant des engelures. Le poumon s'hépatise, pour ainsi dire, par coagulation du sang et par extravasation. De là, suffocation, difficulté de respirer et toutes les conséquences de cet accident.

Mais si le froid nous gagne par les pieds et qu'il remonte à l'estomac, non-seulement il survient un trouble dans nos fonctions, par le refroidissement de cet organe, mais encore, et par un accessoire qui peut devenir l'effet principal, les helminthes intestinaux, surpris par cet abaissement de température qui les expose à périr, remontent vers l'estomac et puis dans l'œsophage, et de proche en proche jusque dans les poumons, qui est le dernier organe où la chaleur qui leur con-

vient se maintienne ; de là tous les symptômes que peuvent déterminer les titillations de ces parasites sur les surfaces d'un organe aussi délicat : toux, quintes, rhumes et catarrhes qui peuvent se prolonger, longtemps même après que la cause météorologique aura disparu, et que la chaleur sera revenue dans l'économie. Car les helminthes n'auront pas, pour émigrer du poumon, les mêmes raisons de prévoyance qui les a chassés du canal alimentaire. J'ai vu de pareilles toux durer jusqu'au printemps par la médication ordinaire ; j'en ai vu dégénérer en phthisie. Il en est peu qui dépassent la huitaine par l'usage des cigarettes de camphre, qui porte le vermifuge sur les surfaces du poumon ; et quand on les prend au début, le plus grand nombre se guérissent sur l'heure par ce moyen si simple. Quand le rhume se complique d'une congestion pulmonaire, il suffit, pour s'en guérir assez promptement, outre l'usage constant des cigarettes de camphre, de se lotionner la poitrine avec l'eau sédative, et de se faire frictionner le dos et la poitrine avec de la pommade camphrée, autant de fois qu'on le pourra, et dix à quinze minutes à chaque fois. Les frictions impriment une impulsion au sang, qui, se communiquant de proche en proche, le remet en circulation partout où un obstacle en ralentit le cours. Le camphre aspiré et absorbé prévient la fermentation de décomposition qui commence partout où il y a stagnation. L'eau sédative ajoute à ces effets la puissance de son véhicule, pour vaincre et liquéfier les congestions sanguines, et les remettre sur la voie de la circulation.

1481. La théorie des sueurs rentrées est facile à comprendre d'après l'idée que nous nous sommes faite du calorique. En effet, quand nous avons chaud, nous absorbons, par tous les pores, le calorique ambiant qui se combine avec nos liquides et fait augmenter de volume leurs atomes. Les vaisseaux sont turgescents et se désemplissent par évaporation à travers tous leurs pores. Mais dès que l'air ambiant se refroidit, il se fait un vide dans les canaux afférents de la chaleur ; les canaux déférents de la sueur reprennent à reculons, aspirent et attirent les liquides condensés par le froid sur les surfaces de la peau ; et ce liquide glacé, s'infiltrant dans les organes intérieurs avec la rapidité d'impulsion qu'imprime le vide, porte le désordre dans les organes les plus profonds.

1482. L'humidité étant le plus grand conducteur de calorique, le séjour le plus froid pour nous est celui des endroits bas et humides.

Il vaudrait mieux habiter en plein air que dans ces cloaques, alors même qu'ils ne seraient pas, comme ils le sont, des foyers constants de putréfaction. Nous avons dit plus haut les moyens de préserver les appartements de l'humidité ; nous avons par là donné les moyens de prévenir les douleurs rhumatismales, qu'il est si difficile ensuite de guérir ; car le froid agit à la manière des cautères, il désorganise. Comment rétablir la communication nerveuse qu'a supprimée la cautérisation ? on ne renoue pas avec des médications la trame des nerfs, comme on renoue une fibrille. Donc il est des douleurs rhumatismales que l'on ne peut plus que soulager dans leurs effets, vu qu'il n'est plus possible d'en dissiper la cause.

1483. Les variations de température en été nous saisissant toujours par l'abdomen, c'est cette partie de notre corps que nous devons avoir soin de protéger la première. La panne que portent les Indiens à la ceinture est un vêtement hygiénique encore plus qu'une précaution pudique ; et l'écharpe écarlate que porte l'Espagnol autour des reins est moins un ornement qu'un moyen prompt et peu pesant de se défendre des variations de la température, dans ce pays si accidenté de plaines et de monts ; voyez aussi comme leur écharpe est large et étoffée. Quand donc vous vous mettez à l'aise en été, ayez soin de ne pas trop découvrir la surface abdominale.

1484. Nous avons beaucoup admiré l'esprit de mortification des trappistes qui ne portaient sur la peau que de la laine fine, et nous avons découvert ensuite que rien n'était plus hygiénique que cette précaution ; ce cilice a pris dès lors le nom de gilet de flanelle, et chacun de nous a eu soin d'adopter le cilice dans l'intérêt de sa santé. La flanelle, mauvais conducteur de calorique, maintient autour de la peau une température constante, nous préserve de toute variation de l'atmosphère ; d'un autre côté, elle absorbe moins la sueur, adhère moins aux surfaces, et par conséquent, en se déplaçant par tous nos mouvements, elle exerce sur nos organes une friction incessamment salutaire. L'usage de la flanelle a guéri de bien des douleurs, et il en préviendrait un bien plus grand nombre, s'il était adopté en tout état de santé.

1485. Les frictions, en effet, ont pour résultat de tenir béants les pores aspirateurs de la peau, que les produits de la sueur et de l'exhalation tendent à obstruer sans cesse, en outre de rétablir la circulation dans les capillaires engorgés ; enfin, quand on les exécute avec

des substances aromatisées dissoutes dans un véhicule graisseux ou l'hydrogène carburé, on infiltre ainsi dans la peau un médicament qui la préserve des effets du parasitisme, et dans le sang un baume qui va porter son influence anthelminthique sur toutes les régions envahies par quelque cause morbipare que ce soit. Il est des maux que je soulage, et que je dissipe entièrement, au moyen de frictions à la pommade camphrée répétées plusieurs fois par jour, et de dix minutes au moins à chaque fois. Je donnerai plus bas des exemples de maladies incurables, et dont le malade lui-même s'est cru guéri; tant les frictions le préservaient de ses douleurs les plus atroces, et lui donnaient un bien-être nouveau le jour, et du sommeil la nuit.

1486. Les êtres organisés sont imprégnés non-seulement de chaleur, mais encore de lumière. La lumière est une chaleur libre et non encore combinée, et qui, par conséquent, traverse l'espace et les corps avec la rapidité de l'éclair, sans qu'on ait le temps d'en calculer la différence; la chaleur est une lumière combinée qui ne nous arrive que pour se mettre en équilibre, et partant lentement, graduellement et au moyen de la rotation des atomes. Nous avons autant besoin de lumière que de chaleur; nous hibernons faute de celle-ci, nous nous étiolons faute de l'autre; nous dormons dans l'un des deux cas, nous dégénérons dans l'autre. La plante que l'on couvre de chaume pendant l'hiver y étoufferait, si, de temps à autre, on ne lui laissait pas parvenir quelques rayons de soleil ou de lumière. Qu'est-ce qu'un être étiolé, si ce n'est un corps susceptible de se développer, mais non de se reproduire? L'homme s'étiole comme la plante, faute de lumière et de jour. On vit longtemps peut-être dans un cachot obscur, mais on y finit par n'être plus un homme; quel plaisir avaient donc les fauteurs de la Bastille à faire ainsi dégénérer l'œuvre de Dieu? aucun, puisqu'ils n'y pensaient plus après l'écrou, et qu'ils y oubliaient leur victime. Dans les appartements des grandes villes, cachots somptueusement décorés, où l'on n'aime à voir qu'à la faveur des luminaires, nous nous étiolons aussi vite que dans les cachots pénitentiaires; mais nous y vivons moins longtemps, parce que nous y changeons souvent d'habitude, par nos sorties et nos rentrées, et que tout changement d'habitude est funeste. Quelles mères voulez-vous faire de ces jeunes et jolies filles que vous tenez huit jours de suite enfermées dans ces magasins obscurs, et qui en sortent le huitième, pour aller s'asphyxier dans une salle de spectacle

ou dans un salon calfeutré? Les hommes s'en dédommagent par les courses que nécessitent leurs affaires ; la pauvre femme s'étiole faute de soleil ; la fille des champs perd sa fraîcheur en venant prendre du service à la ville ; elle n'y trouve plus son bienfaisant soleil. Quelle idée absurde ont eue nos décorateurs de faire des chapelles ardentes de nos habitations, de nous enlever, par trois ou quatre rideaux épais, le peu de soleil que notre climat nous accorde, le peu de jour que nos rues étroites nous laissent parvenir ? On dirait qu'en hiver même, nous avons à redouter le soleil de l'Egypte et de la Perse. Rendez-vous l'air et le jour, élevez vos appartements, agrandissez vos rues, plantez vos places en promenades, percez vos murs de larges portes et de larges fenêtres ; ou bien vos grandes villes ne sont que des lupanars dévorants, où tout est faux, jusqu'à la volupté ; où tout est infécond, jusqu'au mariage ; où tout est poison, jusqu'au pain de froment ; où tout asphyxie, jusqu'à l'air qu'on y respire ; vrais tombeaux, où viennent dégénérer et s'éteindre les plus belles natures qu'ait mûries le soleil des champs.

1487. Les boissons glacées soulagent sur le moment, mais ne laissent pas que de fatiguer et rendre la digestion paresseuse ; elles font abaisser trop vite le calorique dans un organe qui n'en a jamais assez. Leur meilleure propriété est celle qu'elles possèdent de tuer les helminthes, et c'est sous ce rapport qu'elles ont souvent soulagé certains maux d'estomac, et activé certaines digestions trop pénibles. C'est encore sous ce rapport que l'on trouve un avantage à se promener en hiver, par un temps sec et froid, quand on a le corps bien vêtu et les pieds bien chaussés. Par la respiration à l'air froid, nous purifions tous nos organes des helminthes qui peuvent nous avoir envahis ; surtout si à ce premier moyen nous joignons celui des aspirations aromatiques, propres à expulser des poumons les helminthes qui pourraient venir y chercher une chaleur propice. Au retour de la promenade, hâtez-vous d'aspirer les cigarettes de camphre, en ayant soin de les tenir chaudes, pour favoriser l'évaporation du parfum ; vous aurez complété ainsi la médication hygiénique.

1488. Préserver les végétaux cultivés de l'excès du froid et de l'excès de la chaleur et de la sécheresse, c'est le but que se propose depuis bien longtemps l'agronomie, et qu'elle est loin d'avoir atteint. Nous agissons en agriculture avec trop peu d'ensemble ; nous nous fatiguons tous isolément, au lieu de nous entr'aider tous à la fois.

En grand, rien ne serait plus facile que de résoudre ce problème; en petit, rien n'est plus désespérant.

Nous proposons les deux moyens suivants :

Contre le froid. Tenir l'arbre et les plantes enveloppés de fumée ou de vapeurs, qui leur forment une atmosphère protectrice. Pour cela on entoure à distance le tronc d'arbre, avec un cordon de quelques pieds de fumier de cheval, ou bien avec de la paille humide au moyen de laquelle on recouvre un feu de broussailles. Quelques pieds de balayures par chaque arbre suffiraient pour une nuit.

Contre la sécheresse. Entourer la plante de briques ou de moellons rapprochés en forme de pavés, et joints avec de la terre humide, mais non corroyée. Ces moellons retiennent le jour, sous leur surface inférieure, l'humidité dont ils se seront imprégnés la nuit. J'ai vu du chanvre semé entre les jointures d'un pavé de grès, atteindre la hauteur de quinze pieds, sans le moindre arrosage. Semez les céréales en lignes, et disposez une série de gravois, ou moellons, ou pavés entre chaque ligne, et vous préserverez ainsi vos moissons de la sécheresse.

Quant à la sécheresse qui afflige les grandes cultures et les moissons, nous avions dit, il y a près de dix ans : « Un particulier isolé et sans ressources peut voir sans rougir ses moissons périr de sécheresse; il n'est pas permis à un État, à une agglomération d'hommes, de rester les bras croisés et spectateurs bénévoles devant ce fléau; car il est facile à la puissance qui crée des canaux, de créer des rigoles, et de distribuer les eaux dans les champs, comme elle les distribue dans une ville (*). » Et ailleurs : « C'est un fait remarquable, et qui accuse la paresse de bien des contrées, que les pays les mieux arrosés en France soient encore les pays de montagnes. Comment se fait-il que l'industrie humaine prenne tant de soin de diriger un filet d'eau de crête en crête, de roche en roche, et ne s'occupe pas le moins du monde d'organiser le plus faible système pour la plaine, où un simple coup de pioche ouvre et ferme un réseau de rigoles (**)? » Ces idées germèrent, dès cette époque, dans l'esprit de nos agronomes. Mais en France, faute d'arrosage, tout pousse fort lentement, les idées comme

(*) *Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale*, Ire partie, ou labourage, pag. 20, édit. 1838.

(**) *Nouv. Syst. de phys. végét. et de bot.*, 1836, tom. 2, pag. 569.

les plantes ; et puis rien n'y est bon qu'après avoir été apprécié par l'Angleterre. Aussi voilà qu'en 1846, Robert Peel ayant déclaré que le seul remède à la détresse de l'agriculture en Angleterre se trouvait dans un large système d'irrigation des terres, nous nous sommes émus en France de la fécondité de cette idée. Nos journaux en ont disserté avec leurs antithèses parlementaires. L'idée nous paraîtra réalisable, quand les Anglais l'auront réalisée. *O imitatores !*

Comme s'il était bien difficile de concevoir qu'avec une série de roues à auges, placées de distance en distance, le long des rives d'une rivière et d'un ruisseau, on peut suffire à l'irrigation la plus prolongée des plus grandes surfaces ! — Hum ! dirait un député à la tribune, en tarissant son verre d'eau sucrée : *Il y a... là... quelque chose à faire.*

CHAPITRE IV.

PRÉCAUTIONS ET MÉDICATIONS ANTITOXIQUES, OU MOYENS DE PRÉVENIR ET DE NEUTRALISER LES EMPOISONNEMENTS (315).

1489. Les substances vénéneuses n'empoisonnent qu'à certaines doses ; et la dose est relative à la taille de la plante ou de l'animal. De là vient que tout poison peut tenir lieu d'un bon médicament, au-dessous de la dose nécessaire pour produire un empoisonnement. Mais alors ce médicament n'opère qu'en nous débarrassant des parasites ; il n'a pas d'autre action que tout autre anthelminthique, il épargne l'animal de grande taille pour tuer les infiniment petits qui s'étaient acharnés après lui. Nous nous en occuperons plus bas, sous ce rapport, ne devant considérer ici les substances que comme causes ingérées d'empoisonnement ; nous avons parlé plus haut des empoisonnements asphyxiants (1432).

1490. Empoisonnements stupéfiants et narcotiques (316). Si l'on arrive assez tôt, et à l'instant de l'ingestion de la substance, la première médication est de provoquer le vomissement, soit par des moyens mécaniques en titillant le pharynx, en y portant le doigt, soit en faisant avaler de l'huile ou de l'eau tiède, ou enfin par un grain à deux grains (4 à 8 centigrammes) d'émétique ; car on prévient les effets

subséquents, en expulsant la cause. Immédiatement après, on fait avaler au malade coup sur coup des verres d'eau, dans lesquels on dissoût une cuillerée de vinaigre des quatre voleurs, ou bien de la composition suivante :

Prenez
Acide acétique rectifié.......... 80 grammes.
Versez-y
Alcool saturé de camphre........ 2 grammes.
Agitez et prenez d'un autre côté
Sel marin gris................ 30 grammes.
Que vous ferez fondre dans
Eau ordinaire.................. 1 litre.

Filtrez l'eau salée et mêlez-la aussitôt, en l'agitant fortement, avec l'acide acétique camphré.

Mettez une grande cuillerée de ce liquide dans chaque verre d'eau que vous ferez prendre au malade.

Ensuite lotionnez-lui le corps, le crâne, le cou, avec cette eau pure; et après chaque lotion, frictionnez-le avec la pommade camphrée, autant que vous le pourrez.

De temps à autre le malade prendra un grand bol de bourrache (1355).

Si l'on s'apercevait de la formation de congestions cérébrales, on appliquerait sur la tête des compresses de notre eau sédative, dans laquelle l'acide acétique est remplacé par l'ammoniaque liquide.

L'acide acétique neutralise l'action narcotique; le sel marin, passant dans le sang, seconde l'effet de l'acide acétique, en restituant au sang une partie de son véhicule. Les frictions maintiennent la température et réveillent la circulation qui tend à s'assoupir. L'infusion de bourrache (1355) pousse aux urines, ces émonctoires naturels de tout empoisonnement. Cette médication convient éminemment contre tous les empoisonnements par les narcotiques, les champignons et le seigle ergoté compris.

Contre l'acide prussique, l'eau sédative seule doit remplacer, en boisson et en frictions, le médicament précédent. Le vomissement est inutile et même dangereux contre un poison qui n'agit jamais qu'à faible dose; car à haute dose, il frappe comme la foudre. Nous recommandons notre médication surtout aux fumeurs de tabac.

1491. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un cas d'empoisonnement dont j'ai failli être victime, sans m'occuper de rechercher si ce cas est dû à la malveillance ou au hasard :

Le jeudi 14 mars 1844, j'avais couru toute la ville, dans un excellent état de santé; le soir, j'avais dîné à l'hôtel Byron, rue Laffitte, dans l'appartement de M. Nell de Bréauté, en compagnie de M. Horteloup, médecin en chef de Sainte-Perrine, dîner aussi délicat qu'hygiénique, et que nous avions tous les trois parfaitement supporté. La conversation dura ensuite deux heures, et je me retirai dans un état de santé ordinaire. La nuit fut bonne; le lendemain matin, je repris mon travail de rédaction, comme à l'ordinaire, jusqu'à une heure après midi. Je descendis déjeuner, et, après avoir pris une légère bouchée d'un plat de raie, ce qui fut tout mon repas, je causai avec des malades jusqu'à trois heures et demie, moment où ayant congédié mes visiteurs, je m'aperçus que je n'avais pas pris mon café, cette consolation de toutes mes misères, cet aliment de mon esprit. La tasse était restée toute la journée sur la cheminée de la pièce où je déjeune, et dont la porte alors était ouverte à tout venant, connu ou inconnu; la cafetière avait été mise auprès du feu, à l'instant où j'étais descendu. Ce café me parut sentir le *graillon,* et je me hâtai de l'avaler comme d'un trait, pour en être plus tôt quitte; et je me dirigeai vers le jardin, pour y prendre ma récréation en taillant ma vigne. Jusque-là la journée m'avait paru magnifique, comme le sont les belles journées du printemps; mais à peine avais-je mis le pied sur le seuil de la porte, que l'air me sembla fondre sur moi comme la glace; le froid me gagnait par les extrémités, je grelottais comme en hiver. Je me hâtai de remonter dans ma chambre, où je n'eus que le temps de me jeter sur mon lit. Les avant-bras et les jambes étaient déjà froids comme du marbre; je commençais à éprouver des soubresauts et des tressaillements qui se changèrent en mouvements convulsifs et en une espèce de chorée. L'un des enfants, qui était monté par hasard, courut appeler du secours, qui m'arriva bien à propos; on travailla une heure et demie au moins à me réchauffer les extrémités avec des cruchons remplis d'eau bouillante. Je demandai de la bourrache dans un moment lucide. Les pandiculations et le tétanos me tordaient les bras et l'épine dorsale, les larmes me coulaient des yeux comme exprimées par la constriction des muscles de toute la face; et quand la crise finissait, je m'écriais : *Oh! que cela fait de bien, ils m'ont manqué.* Presque aussitôt une nouvelle crise me reprenait d'une manière plus alarmante. Je m'armais de toute ma volonté pour m'opposer aux soubresauts des extrémités; mes

bras sautaient comme soulevés par une volonté contraire à la mienne. Enfin, l'infusion de bourrache que je me faisais administrer coup sur coup sembla me rendre un peu de circulation dans les extrémités. Vers les neuf heures et demie du soir, j'eus le bonheur de vomir tout mon déjeuner ; et je me trouvai débarrassé de la sorte de tous les précédents symptômes, pour retomber dans une espèce de torpeur qui me cloua trois jours dans mon lit, sans me laisser la faculté de prêter mon attention à la moindre demande ; il me semblait que l'attention me faisait bondir le cerveau dans le crâne. Je me sentais broyé, moulu, comme si l'on m'avait roué de coups. Je ne pouvais changer de place sans pousser des cris. Mes urines étaient chargées ; l'odeur du camphre me faisait horreur. Je buvais de l'eau sucrée froide avec délices. Le samedi soir, à sept heures, je pris de l'aloès en mangeant ; j'en repris, le dimanche matin, avec une infusion de poudre de racine de fougère mâle. Je me levai le dimanche. Le lundi, faiblesse, nouveau malaise ; le soir, après mon repas, nouveaux symptômes de chorée ; on me fit du feu, tout cessa. Le lendemain je me trouvai à l'aise ; mais les boissons froides me faisaient souffrir comme si toutes les parois buccales étaient échaudées ; j'avais la bouche sèche et brûlante, la mastication me fatiguait les dents ; je crachais épais. Le 20 mars j'allais mieux ; mais la santé générale avait reçu une telle secousse, que je devais être accessible, dès ce moment, à tous les maux que j'avais ignorés jusque-là. Aussi ayant voulu descendre, le mercredi dans la journée, pour accompagner un malade qui était venu me remercier des soins que je lui avais donnés, le froid me saisit encore, tous les ganglions du dessous de la mâchoire s'engorgèrent et grossirent comme à vue d'œil ; et là commença une série de maux qui m'ont jeté pendant trois mois dans un état de prostration tel, que, quinze jours durant, je me suis vu aux portes du tombeau. Je décrirai plus en détail cette longue maladie, à l'article *Glandes* du dictionnaire de la 3e section. Ces symptômes, qui chez moi étaient extraordinaires, portent tous les caractères d'un empoisonnement par la strychnine donnée à dose trop faible pour produire la mort ; on sait qu'il en faut à peine 5 centigrammes (un grain) pour empoisonner un homme ; je n'en aurai sans doute pris qu'une fraction. Comment cependant ce poison s'est-il glissé dans ma tasse ? Dieu seul le sait ; mes amis ont eu des soupçons ; moi, je l'ignore : un soupçon fait trop de mal !

1492. Empoisonnements acides (344, 347, 348). Faire avaler, immédiatement et à force, du lait, de l'huile et des blancs d'œufs battus dans un peu d'eau, et successivement, entre chaque verre de ces liquides, du lait de chaux étendu d'eau, à la dose de 30 grammes par litre d'eau; provoquer le vomissement de temps en temps, par des moyens mécaniques. Ainsi on fera prendre un verre de lait, une cuillerée d'eau de chaux, puis un verre d'œufs battus et une cuillerée d'eau de chaux, puis un demi-verre d'huile, et ainsi de suite ; aussitôt vomissement ; on continuera, jusqu'à ce qu'on ait triomphé des plus graves symptômes de l'empoisonnement. Le lait et les blancs d'œufs se coagulant par l'action de l'acide ingéré, enveloppent d'assez grandes quantités de poison dans leur magma ; le lait de chaux sature ce qui en reste sur la surface de ces coagulums et sur celle de l'estomac ; l'huile revêt ces surfaces d'un vernis protecteur contre l'action de l'air et de l'acide, et, en se coagulant à son tour, elle fait en partie l'office du lait et des blancs d'œufs ; d'un autre côté, elle prépare les voies au vomissement, qui débarrasse à chaque fois l'estomac du poison et de l'antidote imprégné de poison. Pendant tout ce temps, on a soin de lotionner le corps avec l'*eau sédative*, pour prévenir et redissoudre les congestions ; on entoure le cou du malade avec une cravate imprégnée de cette eau, on lui recouvre le crâne avec des compresses imprégnées de la même eau ; et puis on frictionne entre les deux épaules avec une pommade aromatisée, soit par le goudron, soit par l'essence de térébenthine, mais surtout avec le camphre. Que si des symptômes de colique indiquaient qu'une certaine quantité de poison a passé dans les boyaux, on administrerait des lavements avec une dissolution de bicarbonate de soude, à la dose de 10 grammes par litre d'eau.

1493. Contre l'Arsenic et l'Antimoine (348), on modifiera la médication précédente de cette manière : vomissement provoqué, dès qu'on arrivera à temps ; aussitôt on fera avaler la potion suivante :

Deux blancs d'œufs battus dans
Lait............................ 250 grammes.
Incorporez dans ce liquide
Blanc d'Espagne (carbonate de chaux). 30 grammes.

Faites avaler presque d'un trait au malade, et attendez un instant. Faites-lui boire ensuite un petit verre d'eau-de-vie, ou d'absinthe, ou de curaçao, ou de vespétro, ou de tout autre élixir alcoolique,

si le malade est habitué à ces liqueurs; ou bien un peu de vinaigre aromatisé, si c'est un enfant ou une femme; le tout afin de coaguler et de cailler le lait ingéré. Immédiatement après, provoquez encore le vomissement par de l'huile, de l'eau tiède, ou des moyens mécaniques. En se coagulant, soit par l'effet du suc gastrique, qui est acide, soit par celui de l'arsenic ou de l'antimoine, soit par l'effet des alcooliques, le lait enveloppera les molécules arsenicales dans un magma qui préservera, comme un vernis, les parois stomacales; pendant que les sels calcaires du laitage, augmentés du carbonate de chaux de la craie, satureront l'arsenic ou l'antimoine en un sel calcaire (arsénite ou antimonite de chaux) qui est insoluble, et partant cesse d'être vénéneux : *Venena enim, non secùs ac remedia, non agunt nisi soluta.* Le vomissement débarrasse ensuite l'estomac de tout ce dépôt qui porterait dans ses flancs le germe d'un empoisonnement ultérieur. Les lotions et les frictions, comme ci-dessus; et enfin, les diurétiques et les évacuants.

1494. L'arsenic, comme médicament, doit être souverainement proscrit du formulaire, ainsi que tous les médicaments qui forment de nouveaux tissus insolubles avec nos tissus, en se substituant à leurs bases inorganiques; et sous ce rapport l'arsenic semble agir plutôt en qualité de base que d'acide. Comme médicament, il ne saurait agir que contre les helminthes, et en qualité de poison des infiniment petits. Mais sous ce rapport, il ne laisse pas que de tuer successivement les infiniment grands par infiniment petites portions, dont la somme à la longue peut devenir mortelle. Nous possédons peu de médicaments arsenicaux qui renferment aussi peu de poison que l'*aquetta* d'Alexandre VI; et l'on sait avec quel succès cette *aquetta*, servie chaque jour, débarrassait vite ce pape de ses rivaux ou de ceux dont il convoitait l'héritage. Nous avons dans la nature assez de vermifuges et d'antiseptiques inoffensifs pour nous, sans avoir recours à un médicament aussi actif à petite dose. Tâchons de ne nous guérir qu'avec ce dont nous pouvons nous nourrir; avec tout autre ordre de substances, nous ne saurions nous guérir d'un mal que pour tomber dans un pire, si toutefois nous échappons à la mort.

1495. Nous appliquerons immédiatement les mêmes réflexions aux médicaments internes, dans lesquels entrent le mercure, l'argent, le plomb et les métaux capables de se substituer, par double

décomposition, aux bases terreuses des tissus organisés. Guérir d'une maladie au moyen de la désorganisation des tissus, c'est substituer une maladie à une autre, et quelquefois une maladie pire que la première. Après la guérison, la constitution de l'homme n'est jamais la même qu'avant; elle a été modifiée d'une manière plus ou moins profonde, selon les doses et la durée de la médication; et dès ce moment la plupart des malades guéris traînent une vie débile et languissante.

Nous devons à Paracelse l'introduction thérapeutique de la plupart de ces médicaments, qu'il appelait chimiques, et avec lesquels il remplaça la foule des baumes ou médicaments, que j'appellerais volontiers nutritifs, dont les praticiens avaient retiré jusque-là de grands avantages. Et ce n'est certes pas une fort belle réforme que ce novateur ait introduite dans l'empirisme, pour détrôner des médications rationnelles, qui offraient les mêmes avantages, sans exposer le malade à aucun des inconvénients de ces poisons réduits au rôle de médicaments. Car je ne sache aucun effet thérapeutique, préventif ou curatif, qu'on ne soit en état de reproduire avec telle ou telle espèce de baumes, de résines ou d'huiles essentielles. La nature, qui a placé nos aliments principaux dans le règne végétal, dont nos chairs ne sont qu'une transformation organique, a eu soin de mettre dans ce règne l'antidote et le condiment préservatif à côté des matériaux de la digestion. Les meilleurs médicaments sont donc ceux qui se rapprochent le plus des caractères des aliments, et peuvent s'associer à eux dans une digestion commune.

1496. Alors que la médication mercurielle était le plus en vogue, comme spécifique des maladies vénériennes, rien n'était plus fréquent que de voir peu à peu certains organes rongés par une incessante décomposition, que l'on ne manquait pas de décorer du nom de chancres et de cancer; ce prétendu cancer n'était autre que la dissolution progressive des chairs et des os, dont le mercure avait désorganisé les tissus, par une action sourdement corrosive, en se substituant aux éléments terreux qui forment la base de l'organisation. Lorsqu'on se demandait avec effroi comment un homme pouvait vivre avec la moitié de la face de moins; le médecin répondait : C'est la maladie qui le ronge; la philosophie a répondu, au contraire : Non, c'est le médicament; et l'on en était revenu aux baumes et aux infusions dans le traitement de cette terrible punition d'un acte qui est

un devoir. Et cependant, par une de ces inconséquences que l'on remarque à chaque pas dans l'histoire de la médecine, ce remède réprouvé dans le traitement de la maladie syphilitique, on le réhabilite dans le traitement de maladies moins graves, et l'on ne se méfie nullement de ses effets.

Je passais, il n'y a pas longtemps, dans une salle de l'un de nos grands hôpitaux, et j'y remarquai une jeune fille qui me montrait la langue, d'où découlait une salivation limpide, me demandant par signe, faute de pouvoir exprimer une parole, d'où lui venait ce mal-là. Il était évident que cette enfant avait subi un traitement mercuriel. On m'apprit qu'on l'avait traitée de la sorte, et au moyen de frictions mercurielles sur le ventre, pour une gastrite dont elle se trouvait soulagée. « Au moyen du marasme, me dis-je, qui ne la quittera plus. » Et cela pour une gastrite que quelque peu d'une résine amère, du camphre, par exemple, aurait dissipée si vite! mais cette médication si simple n'avait pas encore été adoptée dans les hôpitaux.

Nous avons dit ailleurs (354, 369) de combien de maladies équivoques les médicaments arsenicaux, mercuriels et autres peuvent être les auteurs, surtout dans les maladies de la peau. Le médecin ne cherche que ce qu'il appelle un succès ; vous avez une maladie de la peau ; l'arsenic à l'extérieur vous l'efface ; le médecin triomphe et signe le billet de sortie de l'hôpital ; qu'importe que vous emportiez, avec votre apparente guérison, le germe empoisonné de toute autre maladie? Quand vous reviendrez, l'on vous traitera de nouveau votre mal sous un autre nom ; et si vous mourez, on se gardera bien d'en accuser le remède.

Toutes les maladies de la peau spontanées peuvent être reproduites par l'effet des médicaments mercuriels, *herpes*, *eczema*, *impetigo*, etc. La goutte, l'ankylose, la formation tophacée dans les articulations, ce dépôt calcaire qui cloue un homme dans son lit de toutes pièces, et comme si sa charpente osseuse ne formait plus qu'un seul os, tout cela et bien d'autres choses encore peuvent être la conséquence de cette base que la nature avait plongée dans les entrailles de la terre, d'où l'industrie l'a tirée pour le malheur du genre humain. Quand je me mets à parcourir la série des combinaisons possibles des circonstances qui peuvent amener le mercure en contact avec nos organes, je ne sais pas trop si je ne renoncerais pas au plus tôt à tous

les avantages que l'industrie retire de l'emploi du mercure, afin de garantir la santé publique de ses irréparables inconvénients.

Qu'il me soit permis de mettre sous les yeux du lecteur les cas les plus saillants de ceux qui passent chaque jour sous les miens, dans la pratique, afin de tenir les pauvres malades en garde contre l'inexpérience des médecins qui auraient encore le courage de faire entrer des sels aussi désastreux dans leurs ordonnances. On comprendra facilement que, dans cette circonstance, je dois m'abstenir de citer des noms propres, et même de désigner la moindre circonstance qui soit capable de mettre les lecteurs sur la voie qui conduirait au mot de l'énigme.

1° Deux jeunes filles ont le visage couvert d'un *impetigo*, elles s'adressent malheureusement à des médecins et puis à des charlatans femelles qui n'épargnent pas les remèdes mercuriels et arsenicaux; elles en ont le visage dévoré et surtout le nez ; et leur guérison n'a été obtenue qu'à l'aide des souffrances que l'eau sédative et l'alcool camphré font éprouver sur des surfaces à vif. Le nez n'en restera pas moins rongé, et la peau du visage légèrement colorée.

2° Un pauvre homme du peuple, atteint au-dessous de la mâchoire d'un ulcère scrofuleux, consulte un médecin qui lui conseille des frictions à la pommade mercurielle. L'ulcère a creusé les os d'abord; la joue a été soulevée par les exostoses des mâchoires supérieures, qui se détachent par portions de plusieurs dents, comme un râtelier qu'on enlèverait le soir en se couchant ; la fétidité de l'haleine est intolérable jusqu'à ce que le fragment ait été complétement détaché. La bouche est contournée d'une manière hideuse. Ce brave homme, en proie à la plus profonde misère, a trouvé dans sa jeune femme un ange de bonté, qui le panse avec un dévouement affectueux que rien ne rebute; douce et triste compensation à tant de maux.

3° Un jeune homme est affecté d'une amaurose ; on lui ordonne une friction à la pommade mercurielle : il a perdu l'œil et gagné des douleurs intolérables dans le globe perdu, douleurs qui ont cédé, comme l'aurait fait l'amaurose, à notre traitement, si simple contre les maladies des yeux. Il est pourtant des médecins qui n'ont pas d'autres traitements que les préparations mercurielles contre le moindre mal d'yeux; eh bien, nous voyons, nous, revenir leurs malades dans des états qui ne nous laissent plus que la chance de soulager, heureux encore quand les hasards de la médication mercurielle

n'en ont pas reporté la puissance funeste sur les os du nez ou du palais, qu'elle perfore de part en part.

4° Une jeune dame, dont rien n'égalait la gracieuse beauté, si ce n'est la grâce de sa conversation et de ses manières, épouse un homme instruit mais paradoxal, qui, se jouant de tout et de sa santé avant toutes choses, avait pris la médecine au sérieux, et croyait que tout mal était réparable et que la thérapeutique avait remède à tous maux. Dès les premiers jours du mariage il communique à sa belle épouse une maladie, que, crainte d'indiscrétion, il se charge de guérir lui-même; et il s'administre ainsi qu'à elle des remèdes mercuriels à haute dose; l'enfant qui est survenu est né pourri et non viable; la mère, sans perdre ni de ses grâces, ni de sa beauté, car c'était une femme forte, en a gagné des hallucinations qui la poursuivaient la nuit dans les premières années, et qui ont fait place à une mélancolie intermittente; mais elle est affectée pour le reste de ses jours d'un squirre énorme situé entre la matrice et le rectum, et qui heureusement, étant resté stationnaire, est plus incommode qu'effrayant.

5° Dans les grandes villes et dans le voisinage des manufactures, comment ne pas prévoir que l'eau des ruisseaux entraînant les eaux mercurielles des doreurs sur bronze, les enfants qui barbotent dans les rues, les égouttiers qui remuent la fange, les chercheurs de clous des rues, les blanchisseuses de la rivière, etc, etc., sont exposés à absorber, qui plus, qui moins, ces miasmes mercuriels, et à contracter des maladies dont pas un de nous n'est en état ensuite de deviner la cause? D'un autre côté les plantes potagères, fumées avec la *gadoue* des villes, peuvent servir de véhicule au mercure et même à l'arsenic, qu'elles absorbent et s'assimilent comme tout autre sel de la terre (369). La civilisation industrielle nous gorge ainsi de poisons latents, par l'insouciance de l'administration qui se vante de veiller à la salubrité publique, et ne s'occupe nullement de la salubrité privée.

6° Deux jeunes gens d'une excellente santé se font traiter par le mercure pour une galanterie : à la suite, délabrement général, émaciation, pâleur, et en définitive tous les os du tarse d'un pied ont été rongés et répandaient par diverses fistules un pus d'une odeur fétide. Notre traitement a fait disparaître cette odeur et cette purulence; à l'aide d'un appareil construit sur nos indications, les malades

marchent sans se fatiguer ; mais le ravage des os reste, et il nous faudra du temps pour le réparer : on ne refait pas des os, comme on guérit un ulcère.

7° La femme d'un cocher de place, heureuse dans son ménage, bien portante, mère d'un bel enfant, se présente à nos consultations se disant atteinte et de frayeurs incessantes, et de l'envie irrésistible de faire du mal à son pauvre petit enfant qu'elle chérit beaucoup ; elle pleure sans motif et se chagrine sans raison. A force de recherches et de questions faites au mari, il demeure prouvé que cet état n'a commencé que du jour où la pauvre ouvrière a été forcée de lessiver le linge d'un individu qui se traitait par les préparations mercurielles. Le mercure, absorbé par la peau, était monté à la tête de la malade. Que de maladies mentales n'ont pas d'autre source !

Nous n'avons pas la prétention de convertir à nos principes de prudence les gros bonnets de la médecine scolastique ; nous visons un peu plus haut, nous voulons tenir en garde, contre les conseils d'une fausse science, la jeunesse qui s'amuse et se prépare dans son insouciance de si tristes repentirs. Nous pouvons la guérir de tout ce qui est curable, sans que nous ayons recours à une parcelle de mercure. Le mercure conduit d'un mal dans un pire ; s'il vous soulage, c'est en vous empoisonnant. Que l'exemple suivant, qui est un des mille accidents des préparations mercurielles, ne cesse jamais d'être présent à leurs yeux ; nous en garantissons l'authenticité.

8° Un jeune homme vivait il y a vingt ans, doué de toutes les qualités que la société recherche, taillé comme un Hercule dans les formes d'un Antinoüs ; suffisant à tous les plaisirs, couru de toutes les belles, excellent compagnon à table, actif et intelligent au travail, il menait de front, avec un égal avantage, le soin de sa fortune et le programme de ses plaisirs. Un jour il eut besoin de régler ses comptes d'amour avec la docte médecine ; le mercure appela le mercure selon la formule. Depuis huit ans il est cloué dans son lit, tout d'une pièce, ne formant plus qu'une seule ankylose de tous ses membres, de toutes ses vertèbres, de tous ses doigts, de toute sa charpente osseuse enfin ; digérant bien du reste, depuis qu'il a renoncé à la médecine ; conservant toute son intelligence et toute son affection ; son épouse veille à côté de lui, pour lui servir de mains, et lui donner sa nourriture et le distraire de ses douleurs. Il est des femmes qui vous aiment en raison de vos souffrances ; qui vous

adorent en vous servant ; heureuses du bien que vous leur permettez de vous faire, et qui pardonnent d'autant plus, qu'elles vous sou-

lagent davantage : bonheur d'aimer d'autant plus fort, que l'objet en est plus faible ! Le pauvre martyr, objet de soins aussi touchants,

suinte le phosphate calcaire jusqu'au-dessous des ongles; il est dessiné ici d'après nature. Nous ignorons si nos prescriptions auront apporté quelque modification heureuse à un mal aussi invétéré.

9° Nous ferons observer, en terminant, que certaines peaux absorbent plus vite le mercure que d'autres. Les blonds sont plus sujets aux atteintes et aux ravages du mercure que les bruns, les lymphatiques infiniment plus que les tempéraments sanguins. J'ai voulu un jour gratte-bosser des pièces que je venais de dorer à l'aide du nitrate de mercure ; le gratte-bosse me frottait de temps en temps le pouce et la paume de la main ; j'en ai conservé six semaines un engourdissement dans les deux avant-bras et une douleur des plus vives à l'articulation métacarpienne du pouce de la main droite qui n'avait fait que se mouiller de nitrate de mercure; remarquez que la quantité de ce dernier sel était extraordinairement faible dans le liquide de la terrine.

En un mot, on reconnaît les ravages du mercure à la salivation abondante, à la noirceur des dents, à leur chute précoce, à l'érosion progressive des chairs, à la carie des os, aux végétations multiformes, surtout sur les organes génitaux, à la décomposition de la matrice, au dévoiement opiniâtre et que notre traitement ne peut pas dompter, à la fétidité de l'haleine, aux écoulements verdâtres, aux exostoses ou intumescences des os, aux formations crétacées dans les articulations, au marasme, à la toux sans crachats et sans palpitation de cœur ; enfin à une foule de maux dont on ne saurait deviner la cause autre part, et dont on cherche vainement le remède.

Qui sait si la maladie syphilitique n'est pas une transmission d'une cause morbide infectée elle-même de mercure? ce qui permettrait de croire que la maladie a pu débuter sans conctact impur et pour ainsi dire par génération spontanée. Car j'ai tous les jours la preuve qu'un individu traité par les préparations mercurielles pour une indisposition la plus légère et la moins suspecte est en état de communiquer à son conjoint tous les symptômes de la syphilis. Que l'on vérifie ce fait avec soin, et l'on ne manquera pas d'en acquérir la certitude comme nous. La question de comprendre comment la contagion mercurielle serait parvenue jusqu'à nous sans s'épuiser, conserve toute sa difficulté, quand on substitue les mots de contagion syphilitique à celle de contagion mercurielle. Mais ce qui milite en faveur de la première hypothèse contre la seconde, c'est que l'intensité de la syphilis s'est affaiblie d'âge en âge, qu'elle n'est plus mortelle *ipso facto*, comme à

l'époque de son invasion en Europe : or les maladies réelles conservent aujourd'hui tous leurs caractères d'autrefois. On objectera que si la syphilis était d'origine mercurielle, le mercure en médicament n'en ferait pas disparaître les symptômes ou du moins ne les pallierait pas. Nous répondrons que le mercure pourrait bien agir en ce cas, non pas en guérissant, mais simplement en déplaçant le mal. Une faible quantité de virus mercuriel se porte aux organes génitaux de préférence ; une plus grande quantité les abandonne pour se porter sur des organes d'une autre organisation. Dans cette hypothèse la syphilis ne serait qu'une hydrargyrie à dose infiniment faible.

Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que l'autorité prît des mesures pour obliger à perdre, dans de profonds puisards, les rebuts des fabrications mercurielles, ceux des préparations des officines et des hopitaux ; afin d'éviter les accidents qui ne peuvent manquer de se multiplier à notre insu.

1497. C'est ici le lieu de nous occuper plus spécialement, et sous le rapport du traitement, d'un cas d'empoisonnement par une médication saturnine, dont nous avons déjà parlé sous le rapport toxique (367). Nous avons dit que cette jeune mère de famille, s'étant mise au lit pour un rhume négligé, et ayant à la fin présenté quelques symptômes de phthisie pulmonaire, fut traitée, en désespoir de cause, par un médicament où entraient quinze centigrammes d'acétate de plomb. Le mari, voyant que le mal empirait, et ayant appris le succès de notre méthode par des personnes de notre village, vint nous consulter à cet égard, environ vers le 15 mai 1842 ; de retour chez lui, il se mit, laissant là l'ordonnance, à exécuter à la lettre et avec les plus grands soins nos prescriptions et nos conseils. Il frictionna sept à huit fois par jour son épouse sur le dos, le ventre, la poitrine, avec la pommade camphrée ; il essaya de faire fumer les cigarettes de camphre à la malade ; on lui fit prendre dès le premier jour cinq grains d'aloès, et trois fois par jour vingt-cinq centigrammes de camphre au moyen d'une gorgée d'orangeade. Au bout de deux jours, la langue était rentrée dans la bouche ; la déglutition devint plus facile ; les transpirations abondantes cessèrent. Le mari, satisfait de ce premier succès, vint me prier de l'accompagner, pour juger de mes propres yeux de l'état de sa femme. Je me rendis à son invitation, ne croyant pas que le mal eût fait tant de progrès, et ne connaissant pas encore la nature de la médication que l'on avait employée. Je

trouvai une jeune femme dans toute la force de l'âge, et offrant tout l'embonpoint de la santé la plus prospère ; il fallait l'entendre respirer, pour juger de la gravité de sa maladie ; mais l'étendue du gargouillement que je constatai par l'auscultation dans toute la cavité pulmonaire me démontra suffisamment que le mal en était arrivé à sa dernière période ; les pulsations s'élevaient à 180. Je demandai à m'entendre avec les médecins qui la soignaient, avant de modifier en rien le premier traitement. Il fut convenu entre nous qu'on supprimerait sans retour la médication saturnine, qui était à mes yeux l'unique cause de cette complète désorganisation du poumon ; tout espoir de guérison étant perdu, je promis de débarrasser la malade de ses violentes douleurs, et de lui ménager au moins les illusions de la plus douce agonie, et je me mis à l'œuvre en présence et du consentement du médecin de la maison. Je combattis la céphalalgie et la fièvre au moyen de lotions d'eau sédative sur le cou, les mains et le poignet, et de compresses sur les tempes et sur le crâne. En cinq ou six minutes de ce traitement, les pulsations étaient descendues de 180 à 80. On frictionna alors comme d'habitude avec la pommade, et l'on continua le traitement ci-dessus avec la modification de l'eau sédative, toutes les fois que la fièvre reprenait, et la fièvre se dissipait sur l'heure. L'appétit et le sommeil revinrent à la malade ; elle digérait si bien, que la diarrhée disparut ; ses urines étaient redevenues si limpides et ses selles présentaient un si bon caractère, qu'elle se croyait sauvée, et que le médecin était tenté quelquefois de partager cette conviction. Mais cette jeune dame se refusa constamment à prendre la cigarette de camphre, faute d'avoir la force d'aspirer, ce qui était à mes yeux le signe d'une complète et profonde désorganisation du poumon. Elle demanda bientôt à se lever du lit, et elle alla s'asseoir à la fenêtre pendant quelques heures, sans éprouver d'autre fatigue que celle d'un malade alité depuis longtemps. Du reste, elle n'accusait plus aucune de ses douleurs précédentes. La médication était rigoureusement suivie dans le jour, et toutes les fois qu'elle s'éveillait dans la nuit. J'allais la voir tous les jours, et elle me faisait promettre de la descendre bientôt et par une belle journée, dans son jardinet, qui était auparavant son paradis terrestre. Il fallait bien le promettre et lui mentir par bonté. Ses règles devaient arriver le 3 juin ; depuis un an elle avait régulièrement craché le sang, huit jours avant ses règles ; or le crachement de sang n'eut lieu en

aucune manière cette fois-ci ; ce qui lui parut d'un bon augure. Mais nulle médication n'est en état de refaire des organes ; la médication protége et ne crée rien. Je l'avais auscultée la veille, et le gargouillement avait presque disparu vers la partie dorsale de la moitié inférieure des lobes pulmonaires ; la malade n'avait jamais paru mieux à son aise, lorsque le lendemain 29 mai, à huit heures du matin, elle accusa un refroidissement vers les extrémités, et appela son mari, comme se trouvant plus mal que de coutume. Dès ce moment les frictions furent impuissantes à arrêter la transpiration qui recommença comme quinze jours auparavant. L'eau sédative ne calmait plus la fièvre. Les applications de linges chauds ne réchauffaient plus les extrémités pelviennes. On vint me prendre en toute hâte ; et à la vue de l'impuissance de la médication, et de ces tempes qui se creusaient de plus en plus, j'avertis les parents que tout était fini, et qu'ils eussent à me faire assister du médecin de la maison, ne pouvant plus promettre moi-même autre chose que de soulager la malade. Nous lui prodiguâmes de concert tous les soins dont nous étions capables, avec des frictions et des fomentations chaudes. La malade ne crut à la gravité de sa position que cinq minutes avant d'expirer entre les bras de son mari, qu'elle accablait de caresses et de ses derniers adieux. Elle expira sur les cinq heures.

Nous citons cet exemple comme une preuve et de l'efficacité de notre traitement, dans un cas de désorganisation des poumons, même par suite d'une médication intoxicante, et du danger de l'emploi, en médicaments internes, d'une substance aussi désorganisatrice que l'est tout sel de plomb. Nous sommes en droit d'assurer que notre traitement aurait eu un plus grand succès, si les poumons n'avaient pas été aussi profondément atteints.

1498. Je ne saurais trop recommander aux jeunes praticiens d'abandonner complétement toutes ces notions de thérapeutique si contraires aux plus saines idées de chimie organique ; et de ne faire entrer désormais dans leurs prescriptions que les sels que l'organisation admet et comporte dans ses divers éléments : sels de potasse, de soude, de chaux, de fer, hydriodates et hydrochlorates de ces bases, etc.

1499. Quant au traitement des empoisonnements par ingestion des substances à base métallique dont nous venons de parler, on peut admettre en thèse générale les méthodes suivantes :

1° Contre l'ingestion d'un sel mercuriel, tel que le sublimé corrosif : d'abord vomissement, puis ingestion d'un mélange de feuilles d'or battu, ou de petites pièces d'or, avec du bicarbonate de soude ou du carbonate de chaux, ou mieux de l'hydrate de peroxyde de fer ; l'or et le fer précipitant le mercure, et la soude saturant l'acide éliminé ; ensuite bains alcalino-ferrugineux avec frictions vigoureuses et massage (1288, 2°) ; infusion de bourrache (1355) ; tisane de salsepareille avec iodure de potassium (1368, 2°), transpirations abondantes. Dans ce cas nous permettrons le laitage et ordonnerons l'aloès immédiatement après le lait. Pour ne pas perdre la quantité d'or employée, on recueille avec soin les déjections alvines, et on l'en sépare par lévigation, ou par combustion de la matière animale, sous un bon tuyau de cheminée, pour se préserver des vapeurs mercurielles. Contre les salivations mercurielles on a soin de placer dans la bouche du malade une pièce d'or, qu'on soumet au feu, sous un bon manteau de cheminée, toutes les fois qu'on la trouve suffisamment blanchie ; on la refroidit dans l'eau pure, et on la redonne au malade ; ainsi de suite, jusqu'à ce qu'elle ne se blanchisse plus (*).

2° Contre l'ingestion des sels de plomb, je conseille la solution suivante en boisson et en lavement :

Sulfate de fer (vitriol vert)....................	60 grammes.
Alcool camphré savonulé par l'ammoniaque (1299)..	2 grammes.
Eau ordinaire..................................	1 litre.

(*) « Encore, dit Dariot, célèbre comme traducteur de la Chirurgie de Paracelse (de la Préparation des médicaments, édit. de Lyon, Ant. de Harsy, 1603, pag. 138 et 139), ne faut-il pourtant appliquer ainsi l'argent vif à la volée, et sans discrétion ; pour raison des accidents qui en proviennent, desquels une partie sera ci-après récitée. Car combien que la seule et spéciale guérison de ce mal soit contenue aux mercures, entre lesquels le vulgaire est le plus familier, et contient en soy tous les autres, si est-ce pourtant que c'est un venin qui tue, au lieu de guérir, s'il n'est bien et diligemment appresté ; que s'il ne le faict promptement, il le faict avec le temps, et laisse toujours ses vestiges et marques empreintes au corps de celui qui, une fois, en a été frosté ; lesquels se font bien ressentir, toutes fois aux uns plus, aux autres moins, selon que ceux qui en ont été frottés sont forts et puissants, et de nature plus chaude et plus sèche pour résister. Pendant qu'on frotte le malade et qu'il est couché ou gehenné entre deux lits, pour, y estant plus eschauffé, lui provoquer la sueur, si ledit malade tient à sa bouche une bague ou autre pièce d'or fin, on l'en retirera toute couverte d'argent vif, et en sera toute blanchie. »

« *Permultis*, dit Van Helmont (*Tumulus pestis*, pag. 260, opusc., ed. 1707), *arsenicum, auripigmentum, argentum currens imò et sublimatum, atque ejusmodi venena, ad collum, venarumque pulsus portarunt ; non secùs ac si pestis et pediculi, uno fugarentur remedio* (997).

Lotions fréquentes d'eau sédative (1298) sur le dos et l'abdomen.

Et quelque temps après, trois onces (90 grammes) d'huile de ricin dans du bouillon aux herbes (1348).

Le sulfate de fer est destiné à précipiter le plomb, le fer devenu libre et à l'état d'hydrate étant inoffensif libre ou combiné. Le savonule de camphre calme l'irritation et arrête la décomposition des intestins. L'huile de ricin aura pour but non-seulement de faire évacuer tous ces produits, mais encore d'éteindre la partie du sel de plomb qui pourrait être encore libre.

3° Contre les sels de cuivre, vert-de-gris, etc., le même traitement que contre l'arsenic (1493) ; traitement de coagulation et de réduction, le cuivre métallique n'étant pas un poison ; puis évacuation rapide.

4° Contre le nitrate d'argent, force sel marin ou hydrochlorate de chaux dissous dans une substance coagulable ; vomissements, évacuations ; les hydrochlorates précipitant l'argent en argent corné, qui est insoluble, et partant inoffensif ; et les nitrates de chaux et de soude étant des évacuants.

5° Contre les muriates d'or ou de platine, dissolution de sulfate de fer et de bicarbonate de soude ou de potasse, pour précipiter l'or et le platine à l'état d'oxyde ou de métal ; l'un et l'autre, sous ces deux formes, étant également inoffensifs.

1500. Empoisonnements par les alcalis caustiques : ammoniaque, chaux, potasse, soude, magnésie, baryte, strontiane (361). Mélange, dans des dissolutions coagulables (blancs d'œufs battus, huile ou lait), de sulfate de fer dont ces alcalis réduisent la base en s'emparant de l'acide ; et vomissements après ; puis potion aromatisée, orangeade et ingestion de poudre de camphre. Frictions et lotions à l'eau sédative, pour maintenir la circulation et la préserver des congestions provenant de l'altération qu'éprouvent les fonctions digestives, par la neutralisation des sucs acides, et partant par le vice de la chymification.

1501. Empoisonnement par les spiritueux, les boissons fermentées, et les carbures hydrogénés (376). Faire avaler au malade une dissolution de blancs d'œufs alcalisée avec quelques gouttes d'eau sédative (1298) ; les blancs d'œufs ayant pour but de transformer l'alcool en acide acétique, par la fermentation digestive (153), et l'ammoniaque de redissoudre, en passant dans le sang, les caillots coagulés par l'absorption du principe alcoolique. On lotionne le corps avec la même eau séda-

tive, on entoure le cou avec une cravate imbibée de la même eau, pour agir de la même manière sur les artères carotides, et prévenir ou diminuer ainsi les congestions cérébrales; on applique constamment des compresses d'eau sédative sur le crâne. Après, on fait avaler force huile au malade, avec un peu de camphre ou quelques gouttes d'huile de térébenthine ou d'eau goudronnée (1335), pour augmenter instantanément la sécrétion urinaire et faire évacuer une partie de l'alcool par cette voie-là. L'huile est un excellent préservatif de l'ivresse.

1502. L'ivresse par la bière ne présente pas les mêmes caractères que celle par le vin; c'est en partie une asphyxie stomacale par excès d'acide carbonique, et c'est peut-être en desséchant les parois stomacales, et arrêtant les progrès de cette asphyxie par absorption, que l'eau-de-vie est un antidote de la bière. L'ivresse de la bière se rapproche de celle par le vin de Champagne.

1503. L'ivresse par le vin est bien différente de celle par l'eau-de-vie et les spiritueux. Cette dernière même est moins une ivresse qu'un empoisonnement. Le buveur de vin chancelle et rêve : sa figure est bouffie, ses membres tuméfiés semblent, par leur couleur d'abord rouge, et puis livide, rappeler celle du mauvais vin qu'il cuve. Sa digestion est pénible et provoque le vomissement; il tombe d'épuisement et se relève dégrisé, mais rompu de fatigue.

Le buveur d'alcool offre les signes contraires; il est pâle, frappé de stupeur, mais solide sur les jambes ; il perd l'appétit, il n'a soif que d'eau-de-vie; il ne soulage ses premières douleurs d'estomac qu'en ajoutant à la cause de ses maux une nouvelle dose; c'est un abîme qui appelle un autre abîme. Il boit non pas avec la gaieté expansive d'un ivrogne, mais avec la fureur et l'érotisme de la monomanie. Il ne se nourrit plus de pain, mais d'alcool; c'est-à-dire qu'il se nourrit aux dépens de ses parois stomacales, lesquelles fournissent l'autre élément complémentaire de la digestion (153); il s'alimente en se dévorant. Il dessèche dans les premiers temps, et se tuméfie souvent vers la fin de sa vie; ses lèvres sont noirâtres, ses yeux sont phlogosés; le pourtour de ses paupières est livide ; ses joues vergetées et striées de sang sur un fond jaune. L'habitude de son corps peut présenter, selon les constitutions, les symptômes de bien des maladies différentes, et tromper, sur la nature de la cause de si grands désordres, les médecins les plus exercés, si le malade sait

dissimuler sa passion. C'est un empoisonnement lent et qui ne se distingue souvent pas d'un empoisonnement métallique.

1504. On vint m'appeler, vers le milieu du mois de mai 1842, pour aller donner des soins à une jeune femme du peuple, épouse d'un marchand de bric-à-brac, dans un village voisin de Paris, que je suis forcé de ne pas nommer, on comprendra pourquoi. Elle avait été abandonnée par plusieurs médecins, qui avaient fini par ne plus rien comprendre à sa maladie; elle s'était jetée ensuite entre les bras d'un charlatan qui lui avait vendu fort cher des médicaments à la suite desquels elle avait eu la bouche emportée; elle s'était adressée alors à un médecin du pays qui l'avait traitée pour une inflammation d'estomac, et sa médication n'avait pas mieux réussi que celle de tous les autres.

La rumeur publique m'ayant indiqué au mari, je me vis forcé, vu qu'il n'était pas riche, de consacrer mes soirées au soulagement de son épouse malade.

Je trouvai une jeune femme de vingt-quatre ans, dont la physionomie était usée et fatiguée, les yeux cernés, les lèvres livides, la figure pâle, mais qui, sur tout son corps, portait les formes de la plus belle jeunesse. Il fallait lui voir la face pour s'apercevoir qu'elle était affligée de quelques maux. Les membres pelviens présentaient les caractères d'une paraplégie incomplète; les deux jambes ployées et ne pouvant plus s'allonger, le tendon d'Achille tendu, le pied tordu et les doigts de pied recourbés. Elle ressentait un fourmillement à la plante des pieds, qui faisait qu'on ne pouvait pas y toucher, sans lui faire pousser des cris et lui causer des crispations nerveuses. Elle ne mangeait ni ne dormait plus: son pouls accusait la fièvre, et une fièvre continuelle. Les règles étaient supprimées depuis un an qu'avait commencé cette maladie. Du reste, le moral paraissait calme et sain. Quelle était la cause première de cette paraplégie? Je la questionnai à cet égard; elle me répondit en hésitant, et en laissant toujours quelques lacunes dans ses souvenirs. Ce que je pus apprendre de plus positif de sa bouche et de celle de son mari, c'est qu'un an auparavant, elle était tombée sans connaissance de son lit, et que son mari se trouvant alors occupé à la boutique, elle était restée une, trois ou quatre heures sur le plancher. La paraplégie me parut venir dès lors d'une lésion de l'épine dorsale, et tenir à une suppression de l'influx nerveux dans les nerfs sciatiques. Je supprimai la diète, fis administrer des bouil-

lons aromatisés, et ordonnai du camphre à prendre trois fois le jour, de l'aloès tous les quatre jours (1235); lotions d'eau sédative toutes les fois que le pouls tournerait à la fièvre (1306) ; enfin, frictions à la pommade camphrée sur les reins, aussi souvent et aussi longtemps que la main pourrait s'en acquitter. Je fis envelopper les jambes et les pieds avec des compresses d'eau sédative. Dès la première nuit, la malade avait recouvré le sommeil, et le lendemain l'appétit ; les jambes étaient moins douloureuses, et le fourmillement des pieds lui cessait tant que l'eau sédative imprégnait les linges mouillés : dès qu'il revenait, elle avait la précaution de demander elle-même de l'eau sédative. Le mieux augmentait de jour en jour ; les voisins, en la voyant manger, ne la croyaient plus malade ; elle supportait sans douleur le transport d'un lit et d'un étage à un autre. M'étant aperçu que, dans cette jeune tête, il y avait place à quelques sentiments généreux, qu'altéraient quelquefois des souvenirs amers et pénibles, sans vouloir entrer à cet égard dans aucune explication, je ne cherchai qu'à lui remonter le moral, à lui parler de nos devoirs sur la terre, et de la satisfaction qu'on éprouvait à les remplir. Je voyais qu'en m'écoutant cette jeune femme abandonnait, comme des remords, quelques idées qui la fatiguaient et qu'elle semblait réformer en silence ; elle s'était attachée à ma conversation, et prenait plaisir à se laisser soigner chaque soir avec une docilité qu'elle n'avait plus depuis un an. Vers la fin du mois, les règles revinrent pour la première fois, le lendemain du jour où elle avait pris sa dose d'aloès ; vers le commencement d'août, elle se fit acheter des béquilles, et elle mettait d'elle-même les pieds à terre et faisait quelques pas, soutenue par son mari. Je fus forcé de m'absenter pour deux mois, à partir du 21 juin ; lorsque je lui annonçai mon départ, en lui enjoignant de continuer ce régime, comme si j'étais présent, elle se mit à pleurer, et m'assura que si je partais, *c'était vouloir sa mort*, parce qu'elle ne répondait plus que l'on continuât avec autant d'exactitude mes remèdes ; et il faut l'avouer, dès que je fus parti, la situation de cette jeune femme recommença à empirer, chose qu'il m'était impossible de m'expliquer, car on m'écrivait en même temps que l'on n'avait rien changé à ce régime. A mon retour, je trouvai la malade pire que jamais. Je repris mes premières visites de chaque soir ; il y eut bientôt un peu de mieux. La maladie finissait par devenir incompréhensible. Je me rejetai sur l'idée de la présence, dans les intestins, de quelque helminthe de grande

taille (1220), et j'invitai le mari à me tenir prêts pour le lendemain deux gros de poudre de racine de fougère, que la malade devait prendre avec six grains d'aloès, en outre une grande bouillotte de bouillon aux herbes, et un lavement à l'huile de ricin, recommandant bien de ne rien donner de toutes ces choses que je ne fusse présent. Le malheur voulut que l'on m'emmenât le lendemain à Bercy, pour y voir une malade encore plus pressante, à la requête du médecin du lieu. Le surlendemain au soir, je fus appelé en toute hâte chez ma paralytique qui se mourait, et était tombée en syncope. Effectivement je trouvai cette jeune femme pâle, froide, sans mouvement, sans respiration, la tête suivant la pente que l'on donnait au traversin. Je la frictionnai, la lotionnai avec de l'eau sédative: peu à peu la peau devint halitueuse; les yeux se rouvrirent, la malade me reconnut, et les premiers mots qu'elle me dit furent qu'elle regrettait de n'être pas morte. Je m'informai alors de la cause d'un accident aussi extraordinaire. Le mari me répondit que, ne me voyant pas revenir, il avait pris sur lui d'administrer la poudre de fougère, mais qu'après l'avoir prise, sa femme avait refusé de boire et d'accepter un lavement.

La jeune femme ne voulut jamais consentir à confirmer ou à infirmer ce récit qui, évidemment, était un mensonge, la poudre de fougère n'opérant qu'à la manière de la sciure de bois, quand on la prend ainsi à sec. Un soupçon, que je tâchai vainement de repousser, se fit jour dès lors dans mon esprit, et je me serais retiré pour ne plus revenir, si le sort de cette femme avait pu être surveillé par un autre. Cependant, crainte d'être complice d'un méfait, en continuant de donner des soins à la malade, je signifiai au mari qu'il était temps de placer sa femme dans une maison de santé où je continuerais à aller la voir; sans cela je cessais mes visites gratuites, lui déclarant qu'il s'exposait, si sa femme venait à mourir ainsi sans témoins. Le mari parut se prêter à ma volonté, il alla prendre des renseignements dans la maison de santé voisine; mais le prix lui paraissait trop élevé et les conditions trop onéreuses. Il traînait ainsi en longueur, et je perdais l'espoir de m'expliquer d'une manière évidente la cause que je soupçonnais et qu'il était de mon devoir de faire disparaître sans retour. Ce fut à cette époque que je conduisis dans cette maison un chirurgien que je ne nommerai pas, mais dont on connaît le zèle pour tout ce qui m'intéresse; il ne vit, comme je

l'avais cru moi-même, dans tous ces désordres, qu'un cas de paraplégie incomplète et prescrivit quelques médicaments. Cependant, ayant de nouveau insisté pour faire cesser cet état de choses, tout ce que je pus obtenir du mari, ce fut qu'il accorderait à sa femme une garde-malade nuit et jour : ce qui eut lieu. Les premiers jours le mieux reprit, grâce aux soins assidus de cette femme. Mais, quinze jours après, tout changea de face; ma médication devenait impuissante, le mal faisait des progrès effrayants. L'on me trompait, et je ne pouvais plus me fier à personne; je déclarai que je ne reviendrais plus, et qu'on eût à appeler un autre médecin. Il y avait quatre mois que je travaillais à sauver cette malheureuse : le médecin remplaça ma médication par l'application de vésicatoires sur toute l'étendue des jambes; la fièvre et le délire prirent la malade au bout de quatre à cinq jours, et cette femme mourut trois jours après dans la plus terrible agonie. Tout s'expliqua le lendemain de sa mort; cette malheureuse se gorgeait le matin d'absinthe, surtout les jours où je ne venais pas; elle obtenait de son mari, par prières ou par menaces, qu'il lui en apportât de grand matin; on m'a assuré qu'elle en a bu jusqu'à un litre, en certaines journées; quelques commères du voisinage ajoutaient encore, pour partager avec elle, à la dose que le mari octroyait. Cette femme s'empoisonnait par de violents alcooliques; elle cherchait à se suicider en s'étourdissant et se délectant; et cela avait lieu au su de l'une au moins des autorités du pays et de sept à huit personnes, dont deux ont des rapports fréquents avec la police municipale. Quinze jours après, le mari demandait et obtenait en mariage la bonne du médecin du pays. On conçoit que, lorsque tant de personnes plus dignes de foi que moi se taisaient sur des complaisances aussi criminelles et sur une telle complicité d'empoisonnement, j'aurais eu mauvaise grâce à dénoncer le fait à la justice; j'aurais peut-être passé pour un calomniateur. Du reste, la loi ne punit pas une pareille complicité.

La paraplégie de cette femme datait d'un jour que son mari l'avait trouvée ivre-morte d'eau-de-vie et l'avait jetée sur son lit, d'où elle était tombée ensuite en se débattant convulsivement, pour rester deux ou trois heures sur le plancher; il y avait donc eu, comme je l'avais soupçonné d'abord, lésion de l'épine dorsale à la région lombaire.

La révélation des habitudes de cette pauvre malheureuse explique

tout ce qu'il y avait d'inexplicable dans ce cas. Le premier mois, la malade s'amendait, l'eau sédative rendait à la circulation ce que lui avait ravi l'abus des liqueurs alcooliques, sa liquidité ; c'était l'antidote du poison. La fièvre cessait sous l'influence de cette eau ammoniacale. L'appétit revenait en même temps, les frictions ouvrant à la circulation des canaux de communication obstrués jusque-là par suite des effets de l'ivresse. Le sommeil revenait par la cessation de l'abus et par la puissance de l'antidote. La résolution morale se maintenait, par la crainte que je ne m'aperçusse du défaut. La malheureuse prévoyait bien que quand je serais loin elle retomberait, faute de bons conseils, dans sa faiblesse, et elle avait la conscience que cette faiblesse finirait par lui causer la mort. Elle eut deux mois pour se livrer à ses malheureux penchants, avec plus de frénésie, car elle avait à éteindre un remords en satisfaisant un mauvais goût. Dès les premiers jours de la garde-malade, le mieux reprit ; mais bientôt la garde-malade fut entraînée dans une complaisance commune ; quand ils furent trois, la malade ne mit plus de bornes à sa passion, et le mal marcha rapidement vers la fin de ses effets désastreux. Pendant tout le cours de sa maladie, jamais cette jeune femme n'avait présenté le moindre symptôme d'ivresse et d'altération des facultés mentales ; seulement je lui trouvais l'haleine un peu trop phosphorescente pour son âge.

J'espère que cet exemple ouvrira les yeux, et à la médecine que l'on trompe chaque jour de la même manière, et à la justice, dont on peut ainsi éluder la surveillance par des complaisances que la loi ne frappe pas; et qu'il démontrera enfin la puissance d'une médication qui opérait avec tant d'efficacité contre une cause qui se renouvelait sans cesse, contre un empoisonnement répété chaque jour, et qui a conservé, avec un reste de santé, l'usage des sens et de sa pleine raison, pendant quatre mois, à une femme que la médication contraire n'a pu conduire, au milieu des plus grandes douleurs, à plus d'une huitaine. Dans une maison de santé, ma médication et quelques bons conseils auraient guéri définitivement cette femme et de sa maladie et des mauvaises habitudes qui en étaient la première cause ; car dans sa propre maison, au bout de deux ou trois jours de traitement, elle était entrée en pleine convalescence. Je ne saurais donc trop conseiller cette médication, dans tous les cas de maladies produites par les abus des spiritueux.

1505. EMPOISONNEMENTS MIASMATIQUES. Nous aspirons les gaz non-seulement par l'organe pulmonaire, mais encore par le réseau des canaux lymphatiques qui viennent s'aboucher au dehors sur la surface de la peau et des muqueuses, comme tout autant d'innombrables trachées des insectes (149). Tout ce qui n'est pas air pur est un poison intoxicant ou asphyxiant (263). D'où il faut conclure que l'haleine d'un individu peut être pour un autre aussi contagieuse que les miasmes qui s'exhalent d'un foyer quelconque. D'où on doit conclure que les soins de la bouche sont encore plus des soins hygiéniques que des soins de simple propreté. Il faut embaumer son haleine, afin de se préserver de la contagion de celle d'un autre; il faut en outre embaumer l'air et le purifier, soit par l'action destructive de la flamme, soit par l'action neutralisante du vinaigre camphré.

L'habitude des lits séparés prévient bien des maladies; l'enfant doit coucher seul, dès qu'il n'a plus besoin du sein de sa mère.

L'exemple suivant est la preuve la moins récusable que la contagion de l'haleine peut provoquer le développement des ganglions lymphatiques.

Le 29 janvier 1844 une de nos voisines, dont le poulailler paraissait renfermer quelques germes d'infection, m'apporta un gros coq russe menacé de mourir d'asphyxie par le développement des amygdales et glandes de l'arrière-gorge; ce qui arriva dans la nuit. Le plus jeune de mes enfants, âgé de quatre ans et demi, s'était approché pour lui caresser la tête. Une heure après, nous sommes fort étonnés d'apercevoir à l'angle de la mâchoire gauche de l'enfant une grosseur comme un œuf de pigeon; lui qui jusque-là n'avait jamais rien eu de semblable. On lui demande s'il venait de se cogner; il nous répond que oui; mais il ne portait aucune trace de contusion qui pût être la cause de ce développement insolite. Cette grosseur était un énorme ganglion lymphatique de la dureté du bois, et qui était poussé là aussi subitement qu'un champignon. Le 30 janvier, le ganglion avait la grosseur d'un œuf de poule; le 4 février, la glande, ayant toujours grossi, a poussé inférieurement, vers sa partie moyenne, un assez gros mamelon rouge, qui a fini par aboutir à force de le panser. Me trouvant dans l'état de susceptibilité où m'avait plongé l'empoisonnement ci-dessus relaté (334), j'ai attrapé, le 11 février, la même maladie, moi qui jamais de ma vie n'ai eu le moindre ganglion lymphatique engorgé. Le mal me prit d'abord par la commissure de la lèvre

droite, me descendit bientôt jusqu'au cartilage thyroïde, et finit par me menacer plusieurs fois d'asphyxie dans la longue maladie que je décrirai dans le dictionnaire ci-après. A ces deux coïncidences, il est impossible de ne pas reconnaître deux effets de la même loi. Au reste, la même année cette maladie a été très-commune dans la campagne, chez les enfants comme chez les grandes personnes, dans les métairies et les fermes, dans tous les endroits enfin où existent des poulaillers.

1506. La théorie des fonctions du réseau lymphatique explique suffisamment comment une plaie, même à la distance du pied, occasionne l'engorgement des ganglions de l'aine, comment une affection au sein provoque l'engorgement des ganglions de l'aisselle. Les miasmes émanés de la plaie sont aspirés par le réseau lymphatique; en arrêtant, dans les ganglions, la circulation aérienne, et y appelant une circulation, pour ainsi dire, séreuse, ils y provoquent des développements anormaux. Les pansements camphrés adoptés au début de la formation de la plaie préviennent de pareils accidents; l'eau sédative en triomphe plus ou moins lentement.

CHAPITRE V.

PRÉCAUTIONS ET MÉDICATIONS ANTITRAUMATIQUES (1171), OU MOYENS DE PRÉVENIR LES SUITES FACHEUSES DES SOLUTIONS DE CONTINUITÉ ET D'EN FAVORISER LA CICATRISATION (395).

1507. Dans toute solution de continuité, résultant soit d'un accident, soit d'une opération chirurgicale, qui a pour objet de débarrasser l'économie générale d'un organe ou portion d'organe, lequel est un obstacle ou un foyer d'infection, le but que se propose l'art de guérir, est : 1° de favoriser la soudure des surfaces entamées, quand il est possible de les rapprocher; 2° la transformation en derme et épiderme des surfaces dénudées, quand il est impossible de rapprocher les bords de la plaie; 3° de prévenir l'hémorragie des artères intéressées dans la section, l'introduction de l'air dans les veines, enfin la décomposition des tissus entamés sous l'influence de l'air extérieur. La guérison de cette maladie artificielle, c'est la

cicatrisation. La cicatrisation refait ainsi un nouvel organe avec les lambeaux et les résidus de l'ancien.

Quand la décomposition de la plaie commence, elle est, ou de bonne nature et acide, et dans ce cas elle ne fait que donner la fièvre au malade, en occasionnant des congestions dans les vaisseaux, où les gaz acides s'introduisent par absorption (1305). Quand elle vise à la fermentation putride et ammoniacale, le mal peut devenir promptement incurable et mortel, et la plaie de la plus légère surface peut être un foyer général d'infection.

Une fois que la chirurgie a terminé l'opération manuelle, c'est à la médecine à détourner et à prévenir le dernier danger; et si l'on voit tant d'opérations les plus élégamment exécutées se terminer fatalement, c'est, n'en doutez pas, qu'il y a eu divorce entre la chirurgie et la médecine, c'est que le chirurgien a cru que tout son rôle se terminait à l'opération, et que la nature devait ensuite faire le reste, ou bien qu'il a adopté une de ces médications à cataplasmes, qui ne sauraient que couver et favoriser la tendance des tissus amputés à la putréfaction.

Les réflexions que nous allons soumettre à la chirurgie, en fondant la théorie de la cicatrisation sur des bases physiologiques, simplifieront la pratique et ne serviront pas peu à en assurer le succès.

1508. Quand la plaie est cicatrisée, pourquoi n'a-t-on plus rien à craindre des conséquences de la blessure? N'est-ce pas parce qu'il s'est formé de nouveau un derme et un épiderme, qui protégent les cellules sous-jacentes contre l'influence fermentescible de l'air extérieur? Donc, pour protéger la plaie de la même influence, il suffira de la recouvrir d'une couche quelconque, qui, sans l'infecter, tienne lieu de l'épiderme des autres surfaces, et permette ainsi à un nouveau derme de se former. Les mouvements musculaires s'opposent à l'adhérence constante d'un appareil quelconque qui ait pour objet de remplacer, par application sur les surfaces dénudées, l'épiderme protecteur; et quelque soin que l'on prenne, il n'est jamais permis de croire qu'il ne soit pas entré un peu d'air entre la plaie et l'appareil, et que, partant, il n'y ait pas eu déjà un commencement proportionnel de décomposition; de là vient la nécessité de panser fréquemment et de renouveler de temps à autre l'appareil protecteur. Mais dès ce moment la médication apporte avec elle-même le poison

qu'elle a intention de combattre ; et les soins de propreté mettent de nouveau les surfaces dénudées en contact avec l'air extérieur. Il faut donc que la médication ait la puissance de prévenir les effets de la cause qu'elle apporte elle-même. Les corps gras forment, en quelque sorte, une couche imperméable; mais cette couche ne l'est pas dans toute la rigueur du mot ; car les corps gras absorbent l'air, l'acide carbonique, l'ammoniaque; ils se savonulent, deviennent rances, et présentent ainsi à leur tour un foyer de fermentation et d'infection ; il est donc nécessaire de les associer à des antiseptiques, de les incorporer à des substances capables de paralyser, et partant de prévenir toute espèce de décomposition. En agissant ainsi, on peut compter que le succès de l'opération est assuré, et que ce n'est pas par là que le désordre sera en état de se faire jour dans l'économie.

Nous avons fait connaître plus haut (1386) le mode de pansement que la théorie nous avait d'abord indiqué et dont l'expérience a confirmé l'infaillibilité de la manière la plus variée. Nous n'avons plus qu'à faire des vœux pour que ce mode de pansement soit bientôt adopté dans les hôpitaux et dans les ambulances. Dès ce moment les opérés n'auront plus à craindre les conséquences si souvent fatales de l'opération chirurgicale.

1509. Pour prévenir les excoriations, et par suite les escarres que ne manque jamais de faire naître le *decubitus* prolongé du malade sur les parties saines de son corps, je fais opérer des frictions quatre fois par jour, avec la même pommade, sur toutes les surfaces sur lesquelles le corps appuie le plus habituellement, et quelquefois sur toutes les autres, par la même occasion.

Mais le travail de la cicatrisation ne s'opère jamais qu'en donnant plus ou moins la fièvre; car c'est un travail de développement qui est toujours de nature acide, un travail de soudure par laquelle le sang des gros vaisseaux amputés est forcé de se frayer une nouvelle route, après une plus ou moins longue stagnation. Pour remédier à cet inconvénient et à ce danger, j'ai la précaution, toutes les fois que le pouls donne des signes fébriles, de lotionner les mains (1298), les environs du pansement, les tempes, avec de l'eau sédative, d'entourer le cou du malade avec une cravate imprégnée de la même eau, et de placer des compresses imbibées de cette eau sur le crâne ; tous les accidents fébriles se dissipent, comme par enchante-

ment, à la faveur de ces lotions, et je supprime, sans retour, par là, et l'application des sangsues, et la saignée, et la diète; le malade mange comme d'habitude, et la convalescence n'en vient que plus vite. Ces assertions ont beaucoup perdu de leur singularité apparente, depuis que les plus habiles chirurgiens ont été témoins du succès d'une pareille médication; la théorie de ce dernier point, nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion de l'exposer ci-dessus. La fièvre et l'élévation du pouls ne proviennent que de l'infiltration d'un produit acide dans les canaux circulatoires; or notre eau sédative ayant la propriété de faire pénétrer le principe ammoniacal, ce dissolvant des congestions et ce neutralisant de l'acide, à d'assez grandes profondeurs, à travers les tissus et même les sutures du crâne, jusque dans les sinus de la boîte encéphalique, dès que le moindre signe d'empoisonnement acide se décèle, nous avons donc le moyen de le combattre par un antidote d'absorption.

1510. En résumé : 1° rapprocher les surfaces dénudées immédiatement après l'opération qui les a entamées, afin de ne mettre en contact que des cellules jouissant de toute leur vitalité (29), et capables, en s'aspirant réciproquement, de se ressouder d'une manière plus intime; 2° avoir soin, dans toute opération d'amputation, de pratiquer la section des chairs, de manière qu'en appliquant les bords de la plaie les uns contre les autres, il reste le moins possible de lacunes dans l'agglutination ; pour cela, faire passer par la même lacune tous les bouts de fils provenant des ligatures des artères, sans les nouer et les mêler entre eux, et de manière qu'on puisse les retirer au fur et à mesure qu'on les sent céder, sans déranger en rien ceux qui résistent; 3° tenir les bords de la plaie à l'abri du contact de l'air et de tout contact impur; 4° maintenir le membre dans une température constante; 5° prévenir la putréfaction par l'emploi de baumes antiseptiques, de la poudre de camphre, des lotions sur les chairs non entamées avec de l'eau-de-vie camphrée; 6° combattre les excoriations par de douces frictions à la pommade camphrée, et la fièvre par de larges lotions à l'eau sédative; 7° alimenter le malade, selon son appétit, avec une nourriture constamment aromatisée, au lieu de l'affaiblir par la diète et par les saignées; c'est là un moyen à peu près infaillible, quand le mal ne vient pas d'ailleurs, d'assurer le succès de la cicatrisation traumatique, de quelque manière qu'ait été exécutée l'opération.

Je vais citer quelques exemples qui mettront les praticiens à même d'apprécier les circonstances de cette méthode.

1511. 1° Toutes les fois que j'ai eu à traiter des ecchymoses produites par le pincement de chairs, par des contusions sans déchirure ni fracture, je me suis contenté d'appliquer, sur la place meurtrie, de l'alcool camphré ; la douleur a cessé aussitôt et la blessure a pris un bon caractère, quand elle n'a pas disparu à l'instant.

2° Un porteur d'eau de Montrouge reçoit dans la région iliaque gauche un coup de pied de cheval qui le renverse sur le pavé ; la partie atteinte est violemment ecchymosée, et le malade souffre dans le bas-ventre d'insupportables douleurs ; le lendemain il s'adresse à moi : je me contente d'appliquer *loco dolenti* une compresse d'alcool camphré à quarante degrés ; un instant après, il me fait dire que cela lui avait enlevé la douleur *comme sur la main*, et le surlendemain il se remet à l'ouvrage, tout en continuant ce traitement.

3° Un cuirassier reçoit un coup de pied de cheval au-dessus de la malléole interne du pied gauche la veille du jour de son congé ; il ne fait d'abord pas trop attention à sa douleur et se met en route de la Franche-Comté vers Paris. Il lui survient une tumeur grosse comme le poing, enflammée, avec élancements et lancinations, mais sans aucun symptôme de fracture et d'altération de la substance de l'os ; puis difficulté de se servir du pied gauche. Il n'a pas fallu plus de dix jours pour que l'eau sédative, appliquée constamment sur la tumeur, ait dissipé les symptômes d'inflammation et permis au malade de marcher comme d'habitude ; peu à peu la tumeur a diminué et s'est confondue avec les tissus adjacents.

4° Une femme de quarante ans occupée à tirer de l'eau lâche la corde, et, voulant la retenir, la corde, entraînée violemment par les seaux du puits, lui excorie toute la surface palmaire qui semblait dénudée, comme si un habile anatomiste en avait enlevé l'épiderme dans toute son étendue ; il y avait par-ci par-là des suintements de gouttelettes de sang. Je recouvris toute cette surface avec la poudre de camphre que je maintins appliquée au moyen de linges appropriés ; il ne s'est pas établi la moindre suppuration ; dès le lendemain, la surface excoriée présentait un aspect sec et comme une pellicule épidermique, qui n'a fait ensuite que se consolider de plus en plus, sans autre accident.

5° Une petite fille de cinq ans, d'un tempérament mou et lym-

phatique, mais très-bien conformée du reste, avait rapporté, me dit-on, de nourrice une certaine tendance à l'ulcération des chairs, qui s'était surtout établie à la naissance du mollet sur la surface externe; il existait là un ulcère d'apparence scrofuleuse, et d'où découlait à terre une eau aussi limpide que l'eau de fontaine ; le père et la mère, du reste, jouissaient d'une excellente constitution. Je prescrivis l'usage quotidien du sirop antiscorbutique, de la tisane de houblon, d'une nourriture fortement aromatisée ; sur la plaie, poudre de camphre, pommade camphrée recouverte de charpie camphrée, et puis d'une large plaque de sparadrap ; pansements tous les jours. J'avertis les parents que la plaie allait se fermer, mais que sur la cuisse ou la partie supérieure du mollet il s'en formerait une autre, que l'on soignerait de la même manière à sa première apparition ; ce qui eut lieu après la cicatrisation de la première plaie. Au bout de quatre à cinq mois d'un semblable traitement, la guérison des deux plaies a eu lieu sans autres récidives ; le traitement camphré et antiscorbutique a été continué hygiéniquement.

6° Je n'ai pas traité autrement les plus larges escarres avec danger de gangrène, des ulcères négligés par des ouvriers et ayant jusqu'à un an de date, envenimés et présentant sur toute la longueur du mollet une plaie de mauvais caractère, livide sur les bords, saignant dans le fond, avec quelques croûtes escarrotiques au-dessus de la malléole externe ; et de cette manière, même en hiver, la cicatrisation s'est effectuée avec une progression non interrompue.

7° Contre la gangrène humide des chairs baveuses et la carie des os dénudés, je saupoudrais dans le principe les surfaces avec un mélange pulvérulent de l'antiseptique suivant ;

Nitrate de potasse.......	30 grammes.
Chlorure de chaux.......	10 grammes.
Camphre en poudre......	10 grammes.
	50 grammes.

jusqu'à ce que toutes les surfaces baveuses soient ramenées à un aspect pulvérulent. Aujourd'hui je me contente d'appliquer de temps à autre une compresse d'alcool camphré ; je recouvre ensuite la plaie de pommade camphrée, et je suis tout le reste du pansement (1386).

8° Quand la cause traumatique est située à l'intérieur, qu'elle

hache et qu'elle coupe par des déplacements que déterminent les mouvements des organes, on n'a qu'à seconder par notre médication interne et aromatique la force expulsante de la nature, c'est-à-dire, du développement des tissus, développement qui, marchant toujours du centre à la périphérie, tend par conséquent à repousser du dedans au dehors tout ce qu'il trouve sur sa ligne. La médication externe n'arrive que lorsque l'épine vient aboutir au dehors et produit sur la peau une tumeur purulente ; il faut aussitôt recouvrir cette tumeur d'un emplâtre qui ramollisse les chairs, ou plutôt quand on est sûr de la nature de la cause, lui frayer une route plus prompte et plus facile, au moyen de l'instrument tranchant, et traiter ensuite la plaie, comme nous l'avons indiqué plus haut (1386).

On trouvera au dictionnaire, sous les rubriques, *abcès*, *blessures*, *brûlure*, *cancer*, *fistules*, *panaris*, *plaies*, *tumeurs*, *ulcères*, etc., etc., des cas de succès par cette méthode de pansement, qui en rendront la pratique plus facile, parce qu'en cet endroit plus opportun, la description en sera plus détaillée.

1512. Le cas suivant, qui, par sa terminaison, appartient immédiatement à ce chapitre, mais qui, par son origine, entre de droit dans la classe du chapitre suivant, ce cas va nous fournir le moyen de développer, sur une plus large échelle, les modifications et les résultats de ce traitement. Le sujet de l'observation étant mon fils aîné, il est inutile de faire observer que j'ai suivi les progrès du mal et les effets du traitement, à toutes les heures presque de la journée et de la nuit, pendant quinze longs mois de suite. Si, dans le cours de ma narration, il échappait à ma plume quelques-uns de ces mots qui, tout en semblant vous décharger le cœur, sont dans le cas d'aller bourreler certaines consciences, j'espère qu'à quelque opinion que le lecteur appartienne, il pardonnera aux tristes souvenirs du père l'exactitude compromettante du descripteur.

Cet enfant est né au mois d'août 1823, époque la plus terrible pour nous de la persécution antinapoléoniste, qui m'avait pris bien jeune, en 1815, et qui, je crois, ne m'a plus quitté depuis. Nous vivions au sein des privations les plus cruelles, dans le silence de la résignation. Deux ans auparavant, sa mère avait fait une longue maladie, à la suite d'une sueur rentrée, que le traitement antiphlogistique, si en vogue alors, avait compliquée de mille manières différentes. Cependant, à l'époque de la conception, elle jouissait d'une

excellente santé (*) ; et en dépit de toutes les terreurs et les tribulations qui assiégèrent la gestation, cet enfant vint au monde avec des formes un peu délicates, mais offrant tous les caractères d'une excellente constitution ; il ne nous donna pas la moindre peine à élever, et ne cessa de montrer la plus grande aptitude pour les arts et l'économie domestique. Je suis forcé d'entrer dans ces détails de ménage, afin de prévenir les fausses interprétations que quelques chirurgiens improvisaient à la vue de cette terrible affection.

Je ne sache pas que ses indispositions aient jamais duré, jusqu'à l'âge de dix ans, plus de deux ou trois journées, et que sa gaieté habituelle se soit jamais démentie un seul instant. Seulement les scènes de terreur dont il avait été souvent témoin dès sa plus tendre jeunesse avaient fini par lui communiquer des habitudes de timidité et de mélancolie, qui ne le quittaient bien que lorsqu'il se retrouvait avec moi.

Au sortir de ma longue captivité de Versailles, nous nous étions réfugiés, sous un nom supposé, dans le petit village d'Epinay, au-dessus de Saint-Denis. Nous en étions arrivés, ainsi ignorés, au mois d'août 1833, lorsqu'ayant été incarcéré pour avoir présidé, à la place de Lafayette, la réunion de la Société de la presse, dès le lendemain mon nom circula dans le village, avant que la nouvelle de mon arrestation fût arrivée à la maison. Le petit jouait et plaisantait à sa manière avec un jeune homme âgé de vingt ans, et qui travaillait dans la maison voisine ; mais à peine avait-il mis le pied sur le seuil de la porte, qu'il reçut, à la partie interne de la tubérosité supérieure du tibia gauche, une brique de cheminée que lui avait lancée de toutes ses forces ce jeune voisin. L'enfant fut renversé sans connaissance ; aucun des paysans témoins du coup n'osa venir le ramasser ; et il fallut que la mère, qui gardait alors la chambre, le pied sur une chaise, recueillît toutes ses forces, pour aller retirer de la grande route son enfant que l'on croyait mort. Elle le pansa à sa manière ; la plaie se cicatrisa ; mais il resta, à cette place, comme une petite boule mobile et indolente, à laquelle nous ne fîmes plus dans la suite une fort grande attention. Du reste, je n'ai appris cet événement qu'après la cicatrisation de la plaie, et ce mal n'eut pas d'autre suite ; tout était oublié quand ma famille retourna auprès de moi.

(*) Les quatre enfants qu'elle a eus depuis existent tous encore et se portent très-bien.

En 1835, je fus de nouveau jeté dans les cachots, à l'occasion du journal *le Réformateur*, et il paraît qu'en mon absence la persécution contre cet enfant, qui avait douze ans environ, reprit force et vigueur. Il allait alors apprendre le dessin, la sculpture et l'architecture à l'école gratuite de dessin de la rue de l'École-de-Médecine, où, sans son nom, et au dire des connaisseurs, il aurait dû avoir les premiers prix. Chacune de ses apparitions était abreuvée des plus sanglants outrages. Un jeune homme habillé en garde national, et qui ne semblait pas venir là avec l'intention bien décidée de s'adonner à l'étude, se plaisait à lui reprocher, même en classe, les crimes de son père, à le molester de toutes les manières les plus humiliantes ; et quand il pouvait le rattraper dans la cour, ce misérable prenait un féroce plaisir à le traîner par les pieds, la tête sur le pavé, sans que nul se mît en mesure de s'opposer à cet acte de férocité, qui n'est plus de notre époque. L'enfant me cachait tous ces déboires et toutes ces vexations, crainte de me rendre ma captivité plus terrible, à la vue de mon impuissance physique, pour aller faire payer cher à ce misérable les traitements qu'il infligeait à un enfant. Je ne l'ai appris que deux ans après, à l'époque où les conséquences de ces souffrances étaient devenues irréparables ; car tous les ans, à pareille époque, il lui prenait une attaque d'hémiplégie incomplète du côté gauche, sans aucun symptôme précurseur. L'engourdissement lui remontait du bout des doigts vers l'épaule et de l'épaule vers le front; il fallait le frictionner longtemps, pour ramener la chaleur et le sentiment dans ses organes. Je passerai sous silence bien d'autres alertes et d'autres mauvais traitements, qui ne pouvaient que produire des influences de terreur, mais qui n'altérèrent pas davantage ses facultés morales et ses dispositions pour les arts ; car à l'âge de quatorze ans il m'a dessiné deux planches de ma *Chimie organique* (deuxième édition). A l'âge de quinze ans, il fut pris d'une violente passion pour la chasse, et pour l'élève des oiseaux et des pigeons (après la passion des arts du dessin il n'en a jamais eu d'autre). Nous l'entendions partir dès trois heures du matin, chargé de tout l'attirail ordinaire de la chasse aux filets, et par les jours les plus froids de l'automne ; il nous a dit qu'il lui est bien souvent arrivé de rester le genou gauche à terre, pendant une demi-heure, à l'affût. Mais cette position gênante ne lui a jamais laissé aucune trace fâcheuse.

Vers le milieu de septembre 1840, ayant été coucher en ville avec

son frère chez un de nos amis, il en revint avec une douleur assez vive à la partie interne de la tubérosité supérieure du tibia de la jambe gauche, juste à la place où il portait la trace du coup de pierre qu'il avait reçu en 1833. Nous pensâmes que c'était une conséquence du développement extraordinaire qu'il prenait à cette époque-là. Mais quelques jours après, la douleur parut plus vive, et commença à fixer plus spécialement notre attention. C'était une douleur vague, mais qui ne laissait pas que de gêner la marche, et d'inspirer au jeune homme des tristes pressentiments, lesquels, malheureusement, ne se sont que trop réalisés à la lettre. Applications d'alcool camphré, d'eau sédative, de cataplasmes émollients, tout fut impuissant pour faire disparaître et diminuer cette sourde douleur. Le malade aurait dû prendre le lit; mais il ne put jamais se soumettre à se priver de ses courses habituelles.

Cependant, le 4 février au matin, force lui fut de venir réclamer de moi des soins plus assidus; la douleur et la difficulté qu'il éprouvait à marcher lui faisaient enfin un besoin du repos et d'une médication quelconque.

Je me mis à lui appliquer, d'instants en instants, des compresses brûlantes, tantôt d'une décoction d'*assa fœtida*, tantôt d'alcool camphré, tantôt d'eau sédative sur le siége de la douleur; la douleur était ainsi assoupie et ne se renouvelait que lorsque nous interrompions ces applications. Il y eut un instant vers le midi, où la douleur sembla tout à fait disparaître; et il nous le démontrait en sautant de joie devant nous; satisfait de ce résultat, il n'en voulut pas davantage, et je partis pour mes occupations. Il lui arriva par malheur un billet de spectacle, dont il voulut faire profiter son maître; et, à mon insu, il se décida à partir, sans faire attention que, dans sa position, le trajet de notre habitation à la barrière, où stationnent les voitures, était encore fort long; il faisait, du reste, un froid de quatre ou cinq degrés au-dessous de zéro, et sa toilette ne comportait pas beaucoup de chaleur autour du genou malade. A la barrière il se sentait déjà hors d'état de pouvoir marcher; il n'en continua pas moins sa route. Aussi souffrit-il beaucoup pendant le spectacle. Au sortir de la salle, nouveau désappointement: on ne trouvait pas une seule voiture sur la place; il fallut aller les chercher bien loin. Lorsqu'il arriva, nous fûmes obligés de le porter pour le mettre au lit; d'où il ne s'est plus relevé que quinze mois après.

Le 5 la jambe était fléchie, le tendon d'Achille tendu, l'extension impossible. Le malade accusait comme un corps étranger dans l'articulation du genou. Je présumai que c'était un fragment de cartilage que les mouvements d'une marche forcée avaient enlevé, en éraillant ces surfaces phlogosées d'abord et engourdies ensuite par le froid. Cataplasmes, pommade camphrée, alcool camphré, essence de térébenthine, eau sédative, rien ne parvenait plus à calmer ses violentes douleurs. J'eus recours à l'application des sangsues, sur la partie externe de la boîte du genou ; le malade poussa des cris aigus à chaque piqûre, ce qui dura jusqu'à ce que les sangsues eussent lâché prise. Dès ce moment nous fûmes forcés de renoncer à ce genre de médication, et de nous en tenir à des fomentations brûlantes avec des décoctions d'*assa fœtida* ou des pommades aromatisées qui, à un certain degré de chaleur, paraissaient lui causer un soulagement marqué, au moins pendant quelques instants.

Peu à peu le mal se dessina d'une manière à mes yeux moins équivoque ; le malade ressentait, vers la protubérance interne de l'os, des douleurs ostéocopes, qui chaque jour descendaient de plus en plus bas. A partir de ce jour, je n'entrevis plus le succès de la guérison que dans un système de médication locale et violente ; et afin d'inspirer au malade l'opinion que je m'étais formée, il m'échappa un jour de lui laisser tomber entre les mains le volume de la *Nosologie* de Sauvages, édition latine de Daniell, où se trouvent les planches des tumeurs blanches et des ostéosarcomes de l'articulation du genou ; il m'en demanda l'explication, et je me permis de lui dire que, si nous adoptions la médication par les cataplasmes, les émollients, etc., il y avait du danger dans ce cas que son mal n'acquît l'un de ces caractères graphiques. Il se décida alors à me laisser employer les baumes et les pommades brûlantes. On ne saurait croire le bien qu'il en éprouvait ; mais le découragement l'ayant pris, nous ne pouvions pas le décider à s'appliquer lui-même ces liniments, quoiqu'il eût à la portée de sa main le four du poêle ; de mon côté, les forces me manquaient pour continuer; et de plus, mes occupations au dehors me forçaient souvent d'interrompre de tels soins et de les lui confier à lui-même : il faut avoir été soi-même malade, pour comprendre combien la maladie nous rend paresseux à nous soigner. Pendant ces intermittences, la douleur empirait et le mal faisait des progrès marqués.

1[er] mars. Je recouvre la jambe de compresses imbibées d'eau séda-

tive, et j'applique ensuite sur toute la jambe, jusqu'au bout du pied, la pommade suivante :

Essence de térébenthine............	16 grammes.
Alcool saturé d'aloès et de camphre...	6 grammes.
Dissous au bain-marie dans	
Axonge.......	64 grammes.
Et savon blanc....................	4 grammes.
	90 grammes.

Calme et diminution de la douleur. La saillie interne du tibia paraît moins tuméfiée et moins douloureuse.

2 mars. Recrudescence dans la nuit, à cause de l'abaissement de la température. Nouveau soulagement par les compresses brûlantes, à l'aide du même pansement.

4 mars. Pansement avec

Essence de térébenthine.....	32 grammes.
Axonge....................	100 grammes.

Soulagement d'abord, puis dans la nuit malaise, qui se dissipe à l'aide des lotions avec l'eau sédative et une application d'eau de guimauve sur la tumeur et le bas de la jambe. Le malade se sent aussitôt soulagé et s'endort jusqu'au matin.

10 mars. Je tentai de nouveau l'application d'une pommade analogue :

Cire vierge.	30 grammes.
Axonge....................	180 grammes.
Essence de térébenthine....	16 grammes.

Mais l'application de la pommade accroît la douleur en la déplaçant ; je l'apaise encore avec des cataplasmes à la graine de lin. A cette époque la tumeur n'avait pas encore fait le moindre progrès, la chair était partout fort belle. La sensibilité de la rotule semblait indiquer au malade la présence d'un corps étranger au-dessous. Sur tout le trajet du péronié et sur la malléole externe, le simple toucher réveillait de la douleur. Le tendon d'Achille était tendu, ainsi que la portion tendineuse du grêle interne et du couturier, surtout à la hauteur de leur point d'insertion sur le tibia. Cependant, à force de frictions à l'axonge, je suis parvenu à faire étendre la jambe de toute sa longueur. J'ai levé le malade, je l'ai placé au soleil, le genou décou-

vert, car il faisait très-chaud au midi. Mais le soir, recrudescence comme huit jours auparavant.

11 mars. Compresses de guimauve et d'eau sédative, puis cataplasmes de graine de lin sur le tibia et sur la cuisse, la tumeur du genou, qui n'a pas augmenté, restant toujours recouverte du cérat ci-dessus. Ce genre de pansement ne me laissait ni repos ni veille; les forces commençaient à manquer à ma bonne volonté; je voyais ce que nous avions à faire; notre position ne nous permettait pas, même à prix d'argent, de trouver des aides. Dès le 20 avril, je pressentis qu'il fallait en venir à une mesure décisive ; je demandai une visite à M. le docteur Adorne ; la tumeur avait déjà acquis alors le double du volume ordinaire du genou. M. Adorne jugea comme moi le cas très-grave ; il était d'avis d'employer les vésicatoires volants ; et je partageais son avis. Mon ami, M. Alex. Thierry, diagnostiqua un ostéosarcome, et fut d'avis de pratiquer l'amputation ; M. Pinel-Grandchamp en décida de même ; et l'amputation fut proposée au malade, qui demanda à réfléchir, tout en paraissant assez porté à prendre ce parti.

Mais il est si cruel à cet âge de se voir mutiler par l'art, qu'on arrive malgré soi à douter de sa compétence, et qu'on cherche autour de soi, comme une branche de salut, pour échapper à la fatale décision. A cette époque je n'avais pas encore les nouveaux moyens que j'essaye aujourd'hui contre ces sortes de maladies, la poudre de racine de garance (1326) et la désorganisation par l'eau sédative (1298) appliquée constamment sur la surface de la tumeur. Pendant que l'un des chirurgiens nous adressait les divers malades qu'il avait amputés avec succès, afin de rassurer l'esprit de notre malade et de le préparer à l'événement, sa mère faisait de son côté un autre genre d'enquête; et elle trouvait un tout aussi grand nombre de sujets, qui avaient conservé leur jambe, et marchaient ingambes, en dépit des chirurgiens les plus habiles, disaient-ils, qui avaient été d'avis de la leur couper, dans des cas analogues de tumeur du genou. Dès ce moment, la mère et l'enfant prirent la détermination la plus explicite de refuser l'amputation ; et l'idée seule de perdre une jambe me parut produire, sur l'esprit de cet enfant, une impression si terrible, que moi-même, qui, avant tout, et quelque chose qui arrivât, n'avais plus en vue que le désir et la certitude de lui conserver la santé générale, je fus forcé de prier ces messieurs de ne plus lui parler, au

moins de quelque temps, de pratiquer l'amputation. M. Alex. Thierry se prêta à mon désir, pendant tout le temps que durèrent ses visites, avec une déférence dont le malade lui conserve encore la plus vive reconnaissance. Cet enfant et sa mère étaient si persuadés que la jambe devait être conservée, que si je les avais amenés à consentir à l'amputation vers cette époque, ils m'en auraient gardé rancune toute leur vie, comme d'une mutilation que rien ne leur semblait nécessiter.

Ce qui avait surtout motivé leur inébranlable résolution, ce fut le rapport circonstancié que leur fit de sa maladie l'épouse d'un brigadier de la garde municipale, rapport attesté par la mère et tous les parents. Il lui était survenu avant son mariage, et pendant qu'elle était encore toute jeune fille, une tumeur énorme au genou, avec tendance des chairs à la gangrène. Le plus habile chirurgien de la capitale proposa l'amputation ; cette jeune personne en fut tellement effrayée, qu'elle eut le courage de se traîner de Paris dans son pays, où elle se mit à faire le remède d'un curé du voisinage ; et elle guérit à merveille. Ce remède consistait à envelopper, le matin, la tumeur et toute la jambe, le pied compris, avec de la fiente de vache ; on enlevait ce cataplasme à deux heures ; on lavait la jambe pendant une demi-heure, en lui faisant prendre un bain de pied dans la même décoction ; on remettait la malade au lit ; on lui recouvrait la tumeur et toute la jambe avec un cataplasme composé de son, urine, suie, et une once de savon. A dix heures du soir, on lavait et l'on exposait la tumeur à une fumigation bouillante presque, d'une décoction de racine de grande consoude, feuilles de bardane, mauve ; et dès que l'eau était tiède, on prenait toutes ces plantes, puis on en recouvrait de nouveau la tumeur et la jambe, en étendant par-dessus le même cataplasme ; et ainsi chaque jour.

Dès l'application de ce remède empirique, le malade éprouva un sentiment de bien-être qui lui parut du plus heureux augure, et il eut un sommeil calme et une nuit délicieuse. Il décida qu'il continuerait ; et moi j'y prêtai d'autant plus les mains, que ces ingrédients entraient presque tous dans la nature de ceux dont j'aurais désiré tenir la jambe de l'enfant enveloppée ; car c'était une combinaison d'alcali fixe (savon), d'alcali volatil (urine, bouse de vache), d'huiles empyreumatiques (suie), de résineux (son) et de ferrugineux (racine de grande consoude, qui est si riche en sels de fer, qu'elle bleuit

tout à coup dans le prussiate de potasse acidifié). Mais comme tous ces principes avaient été impuissants, quand je les employais isolés, je prévoyais bien qu'ils ne seraient pas plus puissants, en les employant par le véhicule d'un aussi inextricable mélange.

Quant au bien-être qu'en éprouvait le malade, je l'avais obtenu avec les cataplasmes de graine de lin ; mais c'était un bien-être perfide, qui ne faisait que favoriser le progrès du mal. Quoi qu'il en soit, il fallait se résigner ou ébranler trop vivement l'imagination du malade ; ce qui était fort dangereux dans sa situation.

Car pendant le cours de ses longues souffrances, il a été pris trois fois de ses attaques d'hémiplégie ; l'une en mars, l'autre en avril (le 24, je crois) et la troisième en juillet 1841. Tout à coup le malade éprouvait une roideur dans le bras gauche et nous avertissait que son attaque allait le prendre ; sa vue s'affaiblissait peu à peu ; sa langue, tuméfiée du côté gauche, l'empêchait d'articuler des sons ; la raison s'altérait, la mémoire des mots se perdait, en sorte que de chaque mot l'enfant ne prononçait plus que la dernière syllabe (*home*, pour dire *symptôme ; ière*, pour dire *lumière*, etc.) ; puis photophobie, coma. Aussitôt je lui plaçais des compresses d'eau sédative sur le crâne, sur les tempes, autour du cou, j'en lotionnais l'épine dorsale, le bras hémiplégique, le côté de la poitrine ; je frictionnais le dos avec de l'alcool camphré, et je n'abandonnais plus ce traitement que tous les symptômes ne fussent dissipés ; ce qui a eu lieu dans l'espace d'un quart d'heure à vingt minutes, pour la crise du mois de mars et celle du mois de juillet. Quant à celle du mois d'avril, comme elle se déclara en mon absence, et que sa mère fut obligée d'exécuter seule ce traitement, ce qu'elle faisait avec toute la timidité qu'inspire la crainte d'aller trop loin, et de compromettre la santé du malade par excès de zèle ; cette crise, dis-je, dura cinq heures, et elle était dissipée lorsque j'arrivai.

Dès le 1er septembre, le malade et sa mère commençaient à douter du succès de la médication que nous avions suivie avec un zèle et une patience dignes d'un meilleur succès ; car, pendant tout ce temps, on n'abandonnait pas d'un seul instant le lit du malade ; pour le panser, on ne se couchait qu'à minuit, puis à une heure, puis à trois heures du matin, tant le malade devenait de jour en jour paresseux pour qu'on lui soulevât la jambe. J'étais chargé de soutenir la jambe pendant les pansements ; il me fallait m'accouder sur le lit,

afin de pouvoir résister au poids de ce membre dont le pied posait sur ma main; le cœur finissait par me manquer, et ma main s'engourdissait à la peine. Je couchais dans la même chambre; toutes les demi-heures le malade me faisait lever pour le frictionner, le lotionner avec de l'eau sédative; je ne sais plus où j'ai pris tant de forces, moi pour qui le sommeil est un si grand baume, et l'envie de dormir la plus cruelle des tortures!

Le malade maigrissait à mesure que la tumeur du genou grossissait, et cependant il n'a pas cessé un instant de faire ses trois repas comme nous: il demandait même à manger la nuit; rien ne lui pesait sur l'estomac, et à peine a-t-il donné quelques instants des signes de mouvements fébriles, que l'eau sédative dissipait sur-le-champ. Au bout d'un mois, il ne voulut plus se prêter à prendre des bains; il commençait à éprouver de la difficulté à se mettre sur son séant. Il en appela à d'autres médications, à des applications d'emplâtres, de peau de mouton chaude, que nous laissions pourrir sur la bosse; enfin, dès la fin d'août, à des cataplasmes de feuilles de noyer sur toute la jambe, qu'une autre personne avait indiquées comme en ayant retiré les plus grands soulagements.

Sous l'influence de cette dernière médication, la tumeur prit rapidement des dimensions extraordinaires; car, dès le 8 septembre, la tumeur avait acquis, dans sa plus grande largeur, quatre-vingts centimètres de circonférence; on distinguait fort bien la rotule au milieu de trois bosses énormes; la couleur générale de la peau était lie de vin, avec de larges veines bleues; à mesure que la tumeur empiétait sur la cuisse, on voyait s'avancer sur la peau les larges *lames de couteau* rouges, que l'on distingue si bien sur la fig. 2 *a*, pl. 18; la veine saphène semblait, dans le voisinage de ces lames de couteau, se torturer en zigzag, *d*, et présentait les caractères des veines superficielles qui avoisinent les cancers. La peau qui recouvrait cette énorme bosse se gravait comme par des granulations vermiculées et d'espèces de verrues galeuses, que la même figure indique de place en place *g c*. Les doigts du pied devenaient de plus en plus immobiles; ils ne se prêtaient plus aux mouvements des muscles extenseurs et fléchisseurs. Quelques jours auparavant, le malade, à mesure que je lui soulevais la jambe, s'était écrié que sa jambe était cassée, que quelque chose venait de se disloquer sur le côté externe de la boîte du genou, et nous verrons qu'il ne s'était pas trompé : la tête du

péroné s'était séparée du tibia, par suite de l'usure de cet os. J'étais atterré et de mes prévisions et du rôle passif que j'étais forcé de m'imposer, crainte d'amener un résultat pire.

Ce fut à peu près vers cette époque qu'il se forma, au-dessus de la malléole externe, une petite ouverture, qui en peu de jours se fendit dans le sens du péroné, dont le périoste fut bientôt mis à découvert dans une longeur de douze centimètres *u;* la plaie, à l'époque de l'amputation, avait quinze centimètres de long sur neuf de large, les bords en étaient calleux et de bon caractère, elle ne rendait pas de pus ; seulement vers le haut on remarquait comme une fistule qui aurait remonté sous la peau, dans le trajet du péroné. Le malade n'appuyait point sur cette partie. Nous pansions cette solution de continuité avec de la pommade camphrée.

Enfin, dans la nuit du 8 octobre, j'attendais dans mon fauteuil que le malade se décidât à se laisser panser ; il causait avec nous, et discutait le mode d'action de toutes les médications dont il avait successivement essayé; le doute se faisait jour dans son esprit; il avouait qu'il sentait ses forces s'en aller de jour en jour, comme si la vie s'était toute concentrée dans cette énorme bosse, et qu'elle abandonnât peu à peu toutes les autres régions du corps. Si cela continue, se disait-il, je sens que je n'ai pas quinze jours à vivre. Il est vrai que son corps était si maigre, qu'on ne distinguait plus les muscles nulle part; la bonne jambe ne semblait composée que des os et de la peau ; à peine pouvait-il la mouvoir et l'allonger. Je profitai hardiment de ce retour favorable, et me hasardai à lui dire que plus nous attendrions, moins nous nous ménagerions de chances de succès, et moins nous trouverions sur la cuisse de bonnes chairs pour obtenir un moignon d'une certaine puissance. « Que me conseilles-tu? me dit-il. — De prendre promptement notre parti, » lui répondis-je. — Il réfléchit un instant, et ajouta : « J'y suis décidé ; avertis ces messieurs. »

Dès le lendemain, MM. Thierry et Pinel-Grandchand furent prévenus ; ils crurent devoir invoquer, l'un les conseils de M. Lisfranc, et l'autre ceux de M. Thierry-Valdajou, son père.

Le 11 octobre au matin, les quatre docteurs étaient réunis auprès du malade pour l'examiner dans les plus grands détails. Il fut décidé que M. Alexandre Thierry fils opérerait, assisté de ses trois confrères; mais, quant au lieu d'élection, les avis se partagèrent par égale part.

Deux de ces messieurs, persuadés que le fémur était altéré, étaient d'avis de désarticuler le membre : M. Thierry père soutenait le contraire, et ne consentait à admettre l'amputation que dans la continuité du fémur; M. Thierry fils, s'étant chargé de l'exécution de l'opération, s'abstenait de toute opinion, prêt à se conformer à celle de la majorité, tout en inclinant cependant du côté de l'opinion si nettement formulée par son père.

On se sépara en se donnant rendez-vous pour le lendemain dans la maison. J'avais eu soin de la faire évacuer par toute ma famille et de rester seul auprès du malade, afin de prévenir toutes les influences nouvelles et de nous mettre à l'abri de toute fâcheuse impression. Le malade fut averti que l'opération aurait lieu le 13 ; c'était précisément le jour où devait finir une neuvaine qu'il avait chargé secrètement sa mère de faire à la Vierge; il accepta pour ce jour-là.

Le 12, quatorze des premières célébrités chirurgicales ou médicales de la France se réunissaient dans une pièce de la maison : M. Alexandre Thierry qui devait opérer, M. son père doyen d'âge de l'assemblée, MM. les docteurs Lisfranc, Breschet, Blandin, Pinel-Grandchamp, Natalis Guillot beau-frère de M. Thierry, Ricord, Despretz, Tessier, etc., assistés de M. Veyne, l'ami du malade, et alors interne de M. Ricord, ainsi que de deux autres internes dont je regrette d'avoir perdu les noms.

La consultation dura près de deux heures; les opinions de part et d'autre furent soutenues avec la plus grande déférence et avec les marques du plus vif intérêt. Les voix ayant été recueillies, on m'appela au sein de l'assemblée, pour me faire part du résultat définitif; ce fut M. Breschet que l'on chargea de porter la parole. Huit de ces messieurs étaient d'avis que dans ce cas la chirurgie n'avait rien à faire, que toute opération serait désastreuse et sans succès, le fémur étant dans un état de dégénérescence complet et sur toute sa longueur, et de plus, selon l'un de ces messieurs, le système veineux étant affecté, dans toute l'économie, d'une phlébite, dont la saphène de la cuisse malade portait des signes évidents ; quatre autres voix avaient opiné à la désarticulation du fémur, ne modifiant l'avis des huit autres confrères qu'en ce sens, que de cette manière l'opération chirurgicale avait une chance de succès.

Un seul, et c'était M. Thierry-Valdajou père, était d'avis que l'amputation devait avoir lieu dans la continuité du fémur, garantissant

que le fémur était sain et qu'il n'existait pas d'inflammation des veines.

Je déclarai à ces messieurs que je me rangeais absolument de ce dernier avis, et que dans ma conviction personnelle, conviction que j'avais puisée à toute heure de la journée et de la nuit dans les soins que, depuis neuf mois, je donnais au malade, il me paraissait impossible que le fémur fût intéressé dans la désorganisation qu'annonçait la tumeur. « Cette grande tumeur, leur dis-je, que j'ai vue se former et dont je n'ai pas cessé de suivre le développement, est un organe d'une incontestable unité, dont le pédicule part de la protubérance interne de la tête du tibia ; c'est de là qu'elle tire son origine et sa vie, espèce de fongus parasite de cette portion de l'os, lequel est désorganisé dans toute l'étendue de son tiers supérieur environ. Cette fongosité, dont j'ignore la nature physiologique, mais dont je garantis la régulière organisation, se glisse comme un manchon sous la peau et autour des muscles de la cuisse et de la jambe ; en sorte que si on pouvait la saisir par son pédicule et qu'elle pût passer par cette ouverture, on pourrait en débarrasser le malade par une simple incision à la région de la tubérosité du tibia ; quant au fémur ; il est sain ainsi que la rotule, et j'ose répondre du succès de l'opération, si l'on consent à amputer dans la continuité de l'os. »

Dans ce cas, dirent tous ces messieurs, la volonté formelle du père doit l'emporter sur tous nos avis ; la responsabilité ne pèsera que sur lui-même, et, dans l'espèce, un père ne saurait jamais avoir tort, quand les avis sont partagés. En conséquence ils montèrent avec moi pour procéder à l'opération ; mais le malade s'y opposa formellement, se fondant en apparence sur ce qu'on lui avait indiqué le lendemain, et qu'on ne devait pas ainsi le tromper, comme s'il devait manquer de courage ; mais en réalité parce que ses arrangements religieux avec sa mère n'étaient pas encore terminés, ainsi que je l'ai dit plus haut. Il ajouta qu'il désirait n'avoir le lendemain autour de lui que six personnes, et que sa jambe fût soutenue par son père, qu'il chargeait de veiller à ce que l'opération se fît comme il l'avait comprise. Il avait ouï dire, par une voisine qui nous aidait chaque jour à le panser et dans les bontés de laquelle il plaçait toute sa confiance, que ces messieurs devaient revenir le lendemain, au nombre de plus de cinquante, pour se concerter de nouveau.

Le lendemain 13 octobre, ses volontés furent ponctuellement suivies ; MM. Lisfranc, Thierry, père et fils, Pinel-Grandchamp, Guil-

lot, Despretz, étaient au rendez-vous, assistés de MM. Veyne et Jamin, internes des hôpitaux. Le matin le malade avait demandé à manger comme à son ordinaire. Ces messieurs voulurent monter à huit heures et demie ; il fit observer que l'heure n'était pas encore arrivée, vu que le rendez-vous avait été fixé pour neuf heures.

A neuf heures il dit : « Je suis prêt ! »

Et l'opération commença. Nous le transportâmes sur la table ; je mis un genou à terre, afin d'appuyer le pied du malade plus solidement sur ma main droite qui le supportait, la gauche supportant la tumeur. M. Thierry fils opéra avec une élégance et une précision qui lui méritèrent les éloges de M. Lisfranc, lequel surveillait d'un œil la ligature des artères, faite par MM. Pinel et Thierry-Valdajou, et de l'autre l'attitude du père, dans le cas où le cœur lui aurait manqué.... Le courage ne m'abandonna qu'à l'instant où il n'était plus nécessaire ; la jambe venait de me rester entre les mains. L'on m'emporta dans la salle basse, et tout s'acheva heureusement. En examinant l'os du fémur, M. Lisfranc s'écria : « Il n'y a plus de crainte, l'os est sain, il est blanc comme de l'ivoire ; les muscles de la cuisse sont en bon état, l'opération doit réussir. » La bonne voisine, qui ne nous abandonna pas dans cette circonstance solennelle, et se chargea d'envelopper la jambe pour l'envoyer à l'amphithéâtre, vit sortir des larves d'insectes de la plaie dont nous avons parlé plus haut ; mais ce ne fut que quelques jours après qu'elle nous parla de cette circonstance. L'amputation fut faite par la méthode circulaire, peut-être un peu trop haut ; tant la discussion de la veille avait fait impression même sur la conviction de l'opérateur. On lia quatorze à quinze artères ; on acheva le pansement par la méthode ordinaire. Le malade fut replacé dans son lit, et, dès ce moment, je fus assisté, pour le veiller, par des jeunes élèves, dont nous n'oublierons jamais les bons services, MM. Veyne, Jamin, Aumerle, internes, et Ducom, pharmacien des hôpitaux.

Les premiers pansements furent faits, avec un empressement et un désintéressement qui ne sont pas de ce siècle, par MM. Thierry, père et fils, assistés de MM. Veyne, interne, et Aumerle, externe des hôpitaux ; mais le régime et la médication furent continués d'après ma méthode. Le jour de l'opération, l'opéré prit un consommé deux heures après, et le soir il mangea un œuf frais ; le lendemain il fit ses trois repas comme à l'ordinaire ; de temps en temps je lui passais

avec la main de l'eau sédative autour du cou, sur les tempes, sur le front, sur le grand trochanter du moignon et sur le ventre ; son lit était constamment saupoudré de poudre de camphre, et il prenait trois fois par jour du camphre à l'intérieur. A la faveur de ces précautions continuées chaque jour et chaque nuit ponctuellement, jamais il ne lui est survenu le moindre mouvement fébrile ; seulement, comme je n'osais pas trop le déplacer les premiers jours, crainte de troubler le travail de la cicatrisation, et que sa maigreur était extrême, nous nous aperçûmes, quelques jours après, qu'il s'était formé une escarre au coccyx, et que la surface du périoste était en partie à nu ; je me hâtai de saupoudrer de camphre cette dénudation de la surface osseuse, de la recouvrir de pommade camphrée, puis de charpie, et par-dessus tout d'une large plaque de diachylon. La plaie prit peu à peu tous les caractères de la cicatrisation, qui fut complète vers le mois de février. Dès ce moment, et la leçon était grave, je repris mes frictions à la pommade camphrée sur les parties du corps surtout qui portaient le plus les empreintes du *decubitus* et qui se montraient vergetées de maculatures, et il ne survint plus d'autre accident de ce genre. Quand il y avait insomnie, on donnait au malade un quart de grain d'opium (1 centigramme).

Dès le dixième jour je me chargeai de tous les pansements ; d'abord je me servis d'un cérat de Galien camphré :

Huile d'olive..................	10 parties.
Cire vierge....................	1 partie.
Camphre en poudre..............	3 parties.

Je nettoyai la plaie à l'eau chaude, j'essuyai avec des linges blancs ; je passai un peu d'alcool camphré sur le pourtour du moignon, je saupoudrai la cicatrice avec de la poudre de camphre, j'appliquai une forte couche de cérat au moyen de plumasseaux de charpie que je maintenais avec des bandes de diachylon, puis des bandelettes longuettes fixées par plusieurs tours de bandes, le tout assujetti par des bandes de diachylon prolongées jusque sur les muscles fessiers. Aussitôt après, frictions sur l'épine dorsale, la poitrine, et de temps à autre usage de la cigarette de camphre ; à la moindre menace d'élévation du pouls, eau sédative autour du cou, au poignet, et sur le front.

Les premières ligatures se laissèrent tirer trois semaines après l'o-

pération ; mais malheureusement une foule d'autres avaient été liées ensemble, ce qui faisait qu'on ne pouvait plus les arracher qu'à la fois ; ce ne fut que le 8 janvier que les dernières cédèrent ; le malade éprouvait les plus vives douleurs à toutes les tentatives que je faisais pour les tirer, et même, avant chaque pansement, il ne consentait à commencer qu'après que je lui avais donné ma parole d'honneur que je n'y toucherais pas.

Dès le 8 janvier 1842, la cicatrisation de la fistule marcha rapidement, et, dès le mois d'avril, le malade s'essayait aux béquilles, difficilement d'abord, à cause de l'émaciation effrayante de la bonne jambe, laquelle avait de la peine à s'étendre. Au mois de juin il supportait une jambe de bois, dont le cuissard était en cuir, mais dont la construction, tout élégante qu'elle était, laissait beaucoup à désirer, et faisait que le malade préférait encore, le 16 février 1843, l'usage des béquilles. Du reste, il n'a pas cessé un seul instant, pendant tout le cours de sa convalescence, de faire ses quatre repas par jour, et de jouir d'une bonne santé. Dès le mois d'avril, il s'était remis au dessin et à la gravure ; les huit planches de cet ouvrage qui portaient son nom ont été gravées par lui à partir du mois de mai, et je ne sache pas de graveur qui aurait pu exécuter, avec plus d'intelligence et de fini que lui, un travail de ce genre. Il chassa depuis le mois de septembre dans le jardin, en se servant de ses béquilles, ce qui ne l'empêchait pas de tirer juste. Il alla chasser à Torcy, près Lagny, et quinze jours à Compiègne ; il rentrait en ville avec sa jambe de bois, mais il ne s'aventurait pas loin sans prendre les voitures ; le moignon coupé trop court, et trois doigts trop haut, n'avait peut-être pas encore acquis assez de force, ou le cuissard était trop défectueux. Il éprouva pendant quelque temps des petits retours de mélancolie ; mais tout cela se dissipait en fumant une heure, et jouant au billard avec ses camarades. Il exécuta, en février 1843, les dessins sur bois ci-après et la gravure de l'anatomie de sa jambe, pl. 18, avec une exactitude qui prouve que les souvenirs du malade n'influaient pas beaucoup sur les impressions du dessinateur ; et aujourd'hui 24 avril 1846, il jouit de la meilleure santé et suffit à des travaux qui demandent une attention longuement soutenue. Parmi les chirurgiens présents à la consultation du 13 octobre 1842, il n'en est pas un seul qui ait pu croire un instant que nous serions venu à bout de le tirer de cette terrible maladie. Grâce à une jambe artificielle que lui a

fabriquée M. Grandcollot, orthopédiste, rue Grenelle-Saint-Honoré, 29, il marche avec une facilité qui fait illusion même à sa mère.

1513. Je me suis étendu sur les détails de cette observation, parce qu'elle résume tous les genres de succès de ma méthode de médication, et que je la propose comme un spécimen dans tous les cas de ce genre, dans tous les cas d'opération chirurgicale. Ni saignée, ni application de sangsues, ni diète; nourriture aromatisée à toutes les époques; 25 centigrammes de camphre à prendre trois fois par jour au moyen de quelques gorgées d'eau; frictions fréquentes pendant dix minutes sur l'épine dorsale, l'abdomen, la poitrine et toutes les parties sur lesquelles le corps repose; lotions à l'alcool camphré dans les environs de la cicatrice; lotions à l'eau sédative sur le front, les tempes, autour du cou, sur la poitrine, le dos et sur les poignets, dès que le pouls s'élève et jusqu'à ce que tous les symptômes fébriles soient dissipés; usage constant des cigarettes de camphre; quand la constipation se déclare, 25 centigrammes d'aloès entre deux soupes, plus un lavement à l'aloès (20 centigrammes) et à l'huile camphrée (1 gramme de camphre dans l'huile).

A la faveur de cette médication si simple, mais rigoureusement observée, je réponds du succès de toute opération chirurgicale; l'opéré se trouvera ainsi à l'abri et de ces typhus qui désolent nos prisons et nos hôpitaux, et de ces dégénérescences gangréneuses que toute la médication antiphlogistique n'a jamais pu prévenir, et que, selon nous, elle couve et fomente.

1514. Je reviens maintenant à l'ÉTUDE PATHOLOGICO-ANATOMIQUE de la jambe amputée, pour en déduire plus bas la détermination de la cause morbipare de ce terrible mal. Les figures en bois ci-jointes représentent le plâtre de cette jambe que M. Alex. Thierry a fait prendre après l'amputation. La jambe pesait 32 kilogrammes; elle avait quatre-vingts centimètres de circonférence dans sa plus grande largeur.

Fig. 1, jambe vue par le côté externe; — *f*, fémur dénudé par la rétraction des muscles; — *c*, muscles de la cuisse serrés par une courroie pour procéder au moulage; — *d*, protubérance correspondant à la tête éclatée du péroné; il commençait à s'y former un ulcère par la mortification des tissus de la peau; — *g*, portion inférieure de la bosse; la peau y est marquée de grosses vermiculations; — *a*, partie supérieure de la bosse; — *b*, tubérosité latérale; — *u*,

ulcération ou plutôt solution de continuité qui s'opéra dès le milieu de décembre, à partir de la malléole externe, et mit à nu le périoste du péroné *p*; on remarque en haut une fistule sèche et qui devait se continuer jusqu'à la tête du tibia; — *t*, tendon d'Achille.

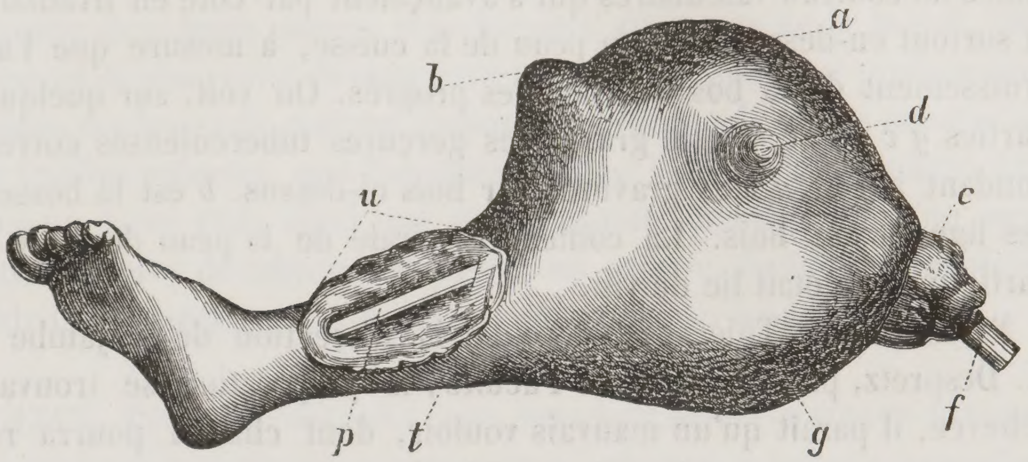

Fig. 2, la même, vue par le côté interne.

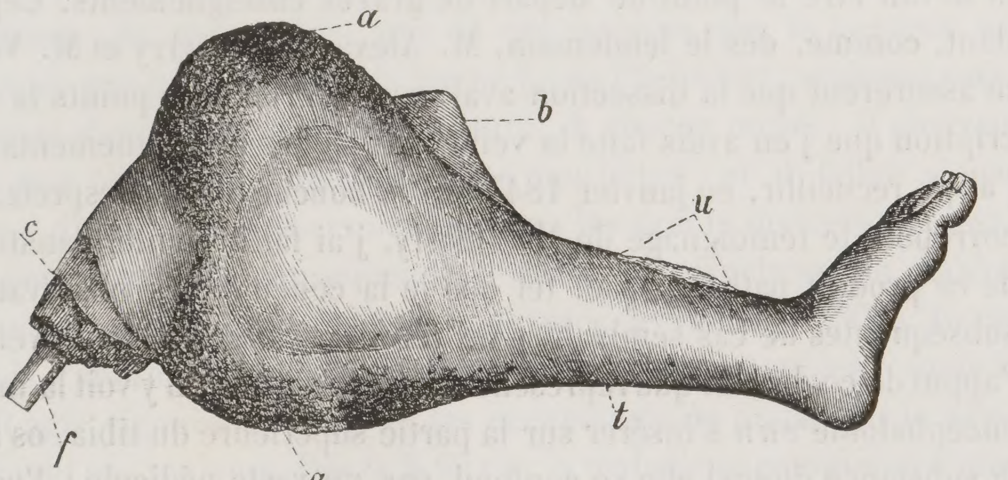

Fig. 3, la même, vue par devant. Les mêmes lettres désignent les

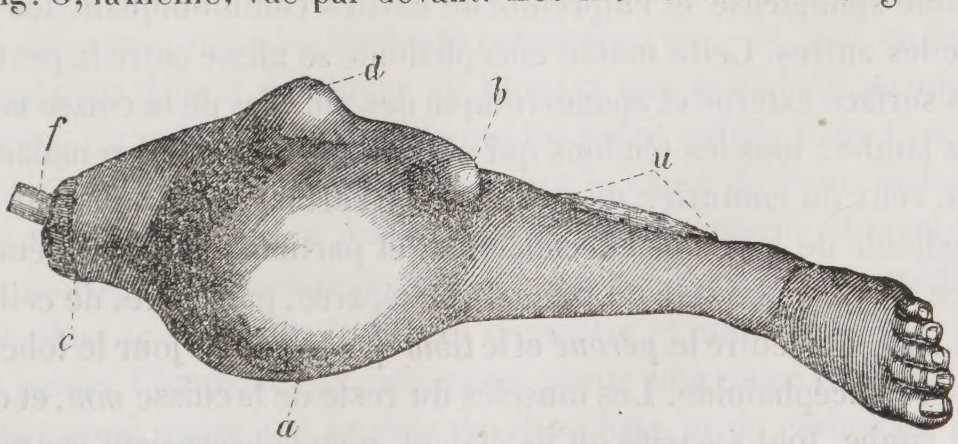

mêmes régions. A cette époque la jambe était dans une demi-flexion équivalente à un angle droit environ.

La fig. 2, pl. 18, représente cette jambe avec la coloration et les accidents de surface qu'elle possédait la veille de l'opération; *a*, lames de couteau vasculaires qui s'avançaient par côté en irradiant, et surtout en-dessous sur la peau de la cuisse, à mesure que l'accroissement de la bosse faisait des progrès. On voit, sur quelques parties *g c* de ce dessin gravé, des gerçures tuberculeuses correspondant à *g* et *a* des gravures sur bois ci-dessus. *b* est la bosse *b* des figures sur bois. La couleur générale de la peau de toute la partie malade était lie de vin.

M. Alexandre Thierry avait confié la dissection de la jambe à M. Despretz, prosecteur de la Faculté; la préparation se trouvant achevée, il paraît qu'un mauvais vouloir, dont chacun pourra reconnaître et le nom et l'origine, a fait disparaître cette pièce anatomique, qui, pourtant, intéressait si vivement alors les anatomistes, et devait être le point de départ de graves enseignements. Cependant, comme, dès le lendemain, M. Alexandre Thierry et M. Veyne m'assurèrent que la dissection avait confirmé en tous points la description que j'en avais faite la veille, et que les renseignements que j'ai pu recueillir, en janvier 1843, de la bouche de M. Despretz, ont corroboré le témoignage de M. Thierry, j'ai fait exécuter l'anatomie de ce produit pathologique, tel que je la conçois; les observations subséquentes de cas semblables ne feront certainement que venir à l'appui de ce dessin, que représente la fig. 1, pl. 18. On y voit la masse encéphaloïde *can* s'insérer sur la partie supérieure du tibia, os avec la substance duquel elle se confond par un vaste pédicule; l'os est désorganisé jusqu'au tiers de sa longueur; sa substance est devenue comme spongieuse et empreinte de cavités communiquant les unes avec les autres. Cette masse encéphaloïde se glisse entre la peau *pp*, et la surface externe et aponévrotique des muscles de la cuisse *mm* et de la jambe: tous les tendons qui s'insèrent sur la portion malade du tibia, ceux du couturier, du grêle interne surtout, se confondant avec le pédicule de la masse encéphaloïde, et participant de la dégénérescence du tibia. La tête du péroné est séparée, par usure, de celle du tibia, et c'était entre le *péroné* et le *tibia* que se faisait jour le lobe *b* de la masse encéphaloïde. Les muscles du reste de la cuisse *mm*, et ceux de la jambe, tout émaciés qu'ils étaient, n'en conservaient pas moins

leurs rapports et leur structure anatomique. L'artère crurale et les veines ne paraissaient pas même souffrir de cet énorme développement. Quant aux veines et artères de la peau, comme elles ne recevaient plus rien de leurs communications latérales, et que la compression venait de plus en plus étrangler, pour ainsi dire, la circulation du sang dans leurs parois, il se formait, au-dessus de la bosse, des espèces de réservoirs de sang artériel en stagnation, qui produisaient toutes ces *lames de couteau* disposées en forme de doigts ouverts ou de feuilles palmées, que l'on distingue sur la figure 2 *a*, planche 18 ; chaque lame était ainsi une extravasation superficielle d'un sang artériel, forcé de rebrousser chemin en arrière, faute de pouvoir se distribuer latéralement. *u*, ulcère qui avait mis à nu le péroné.

1515. Détermination de la cause morbipare de cette longue maladie. Dès les premiers symptômes qui se manifestèrent au mois de septembre 1841, il me vint dans l'esprit qu'il s'était introduit quelque larve dans la partie douloureuse, ou au moins quelque petit *gordius ;* nous habitions, du reste, alors une de ces maisons que le vendeur ne construit que pour tromper la bonne foi de l'acheteur ; maisons malsaines et dont le vent enlève la toiture. A chaque ondée , il pleuvait dans nos chambres, comme par des gouttières ; et il fallait s'empresser d'établir des réservoirs sur tous les points menacés. Aussi, tout pourrissait en conséquence, surtout les planchers qui étaient parquetés en mauvaises voliges, et dévorés de vrillettes (953). Je ne voulais d'abord diriger le traitement que d'après cette idée ; mais il fallait agir vigoureusement, et les occupations du malade ne le permettaient pas toujours. Dès le 5 février la maladie se compliqua d'une érosion des cartilages de la cavité interne du *tibia*, dont un fragment détaché par un mouvement du condyle interne du fémur fit office de corps étranger ; mais les douleurs ostéocopes qui, de jour en jour, descendaient dans la substance du tibia, et que le malade assimilait à l'action taraudante d'une vrille qui lui serait entrée dans l'os, ne me laissèrent plus le moindre doute sur la cause de cette maladie, et dès ce moment, je ne me dissimulai plus la gravité du mal ; la cause morbipare s'étant déjà mise à l'abri de l'action des médicaments, dans le sein d'un étui aussi compacte et aussi épais que l'os de la jambe. Comment agir localement contre une cause revêtue d'un bouclier aussi épais que ce mur de phosphate et de carbonate cal-

caire qui forme la paroi d'un os? autant vaudrait-il entreprendre de guérir un malade, en appliquant le remède sur la cloison qui le sépare de nous. Je suivais chaque jour de l'œil les progrès du mal, essayant, par de nouveaux efforts, des médications nouvelles dirigées dans ce sens-là, et je retombais à chaque fois accablé de mon impuissance. Les produits du parasitisme de ces causes morbipares ne tardèrent pas à se montrer sur le lieu d'invasion, c'est-à-dire, sur la bosse interne de la tubérosité supérieure du tibia. Je voyais ce tissu parasite redescendre de là sous le jarret, tout en augmentant de volume. Si à cette époque nous avions eu le courage de porter le fer et le feu sur le point d'insertion, ou bien de pratiquer une simple incision sur la région où j'indiquai le pédicule, et d'y introduire un bâtonnet de potasse caustique, nous aurions certainement étouffé dans son germe ce développement, qui finit par acquérir, en septembre 1841, de si énormes dimensions, sous l'influence des cataplasmes de noyer. La cause morbipare n'aurait peut-être pas été détruite pour cela ; car le caustique n'aurait peut-être pas étendu le bienfait de son action au delà du pédicule des effets morbides du parasitisme. La cause morbipare animée, la larve vint à bout de détruire l'adhérence de la tête du péroné et du tibia ; et ces deux portions d'os se séparèrent violemment, en septembre 1841, à la suite d'un simple mouvement imprimé à la jambe.

Mais le temps des métamorphoses approchait ; les larves se frayèrent une route de sortie le long du péroné, ce qui détermina, quinze jours avant l'opération, la plaie *u* que l'on voit sur l'une des figures ci-dessus, page 317. L'émigration de ces larves durait encore le jour de l'opération ; d'après la description que m'en a donnée la personne qui fut chargée de nettoyer la jambe amputée, il me semble qu'elles pourraient bien appartenir à des œstres ou des larves ossiphages de mouches. Car le travail vermiculé que l'on remarquait dans l'intérieur de la tête du tibia ne saurait être que le résultat du parasitisme d'une de ces larves qui se frayent de si inextricables labyrinthes dans la substance des os de nos collections anatomiques (833), et finissent par réduire en une fine poussière les os les plus durs d'un squelette même préparé à l'arsenic. La fongosité qui fut la conséquence de ce parasitisme était un de ces développements anormaux de superfétation que le parasitisme de certaines larves détermine dans les tissus vivants ; développement anormal qui se frayait une route par des dédou-

blements, là où les dédoublements sont le plus faciles, c'est-à-dire, entre les muscles et la peau ; ce qui fit qu'à une certaine époque, ses deux bords vinrent se rejoindre comme deux valves, et comme par une commissure, par-dessus le genou, à la hauteur indiquée par la lettre *a* des trois figures sur bois de la page 317. A cette époque, cette tumeur encéphaloïde, très-épaisse sous le jarret, devait avoir au moins cinquante centimètres d'envergure. En un mot, cette énorme bosse enveloppait les muscles de la cuisse et du haut du mollet, comme un vrai manchon bivalve. Sa substance, participant de la nature chimique de l'os, devait être phosphatée, mais non ossifiée, substance cérébriforme en quelque sorte, organisée d'une manière tout aussi cellulaire, tout aussi régulière, ayant à sa surface des circonvolutions, saillies externes et reliefs des compartiments cellulaires internes, organisée enfin sur le type de la masse cérébrale, et qui aurait présenté, à chaque section de l'instrument tranchant, les mêmes stries, qui sont le profil des cloisons des cellules contiguës, ainsi que je l'ai démontré ailleurs (*).

1516. Comment l'invasion avait-elle eu lieu ? On se rappelle qu'à l'âge de dix ans, un coup de pavé avait déjà désorganisé au moins la portion la plus externe de la tubérosité du tibia, et qu'à la suite de ce coup il s'était formé sur cette place une boule molle et indolente. On se souvient encore qu'à l'âge de douze ans, ayant été traîné plusieurs fois la tête sur le pavé, il était resté à l'enfant une débilité nerveuse, qui affectait principalement le côté gauche, et qui se traduisait chaque année par des menaces assez prononcées d'hémiplégie. A l'époque de la croissance, la partie interne de la tubérosité du tibia a donc dû rester stationnaire, et par suite de sa première désorganisation, et par l'affaiblissement de l'influx nerveux nécessaire à son développement. Ce tissu osseux ne manquait donc pas de présenter à l'invasion une prédisposition favorable ; sa consistance spongieuse et facilement pénétrable offrait aux filaires et aux larves toutes les conditions possibles, pour parvenir vite à se mettre à l'abri des frottements externes, qui les écraseraient sur l'heure, si ces parasites lancinants s'arrêtaient quelques instants au périoste. Une fois à l'abri des frottements, il fut facile aux auteurs de cette cruelle maladie de se mettre à l'abri de l'action anthelminthique des médica-

(*) *Nouv. Syst. de chim. organiq.*, tom. 2, § 1616.

ments, en plaçant, entre leur siége et ces poisons, toute l'épaisseur de la paroi osseuse, et établissant le foyer de leur nutrition et de leurs ravages jusque dans la moelle, où le malade ressentait et désignait du doigt le travail ostéocope.

Quiconque aura médité les principes de cet ouvrage, et s'en servira comme de guide dans l'évaluation des circonstances que je viens de poser, devinera sans peine, ainsi que nous venons de le faire, l'auteur de ces terribles maux.

1517. Nous n'avons placé ce cas dans ce chapitre que sous le rapport chirurgical, et pour donner un spécimen du traitement appelé à assurer le succès des opérations traumatiques ; nous désirons qu'on l'adopte dans les hôpitaux, sauf à le modifier de manière à lui prêter un air de nouveauté, afin de se conformer au système qui veille sur nos œuvres. Cette innovation serait un bienfait pour l'humanité. Je me résume :

Tenir l'opéré dans un endroit sec et aéré, a une température constante de 15 a 20°, a l'abri des émanations et miasmes putrides, pour prévenir les empoisonnements miasmatiques, par les tissus taillés a vif.

Les lotions d'eau sédative remplacent les émissions sanguines, et arrêtent dès leur début tous les mouvements fébriles (1303). Une nourriture aromatique et complète, y compris le vin généreux, a la place de la diète, qui doit être bannie souverainement. Cinq grains d'aloès entre deux soupes a dîner, pour combattre la constipation. Frictions fréquentes avec la pommade camphrée sur le dos, le ventre, la poitrine, et sur toutes les parties sujettes a frottement, pour prévenir les escarres et ulcérations, pour imprimer une impulsion heureuse aux mouvements musculaires et a la circulation. Nettoyage des chairs avec l'alcool camphré, surtout dans le voisinage de la cicatrice. Poudre de camphre habituellement entre le matelas et les draps de lit, pour éloigner toute espèce de vermine. Pansements de la plaie avec couche épaisse de poudre de camphre, puis pommade camphrée (*) ; charpie saupoudrée de camphre, afin de prévenir toute tendance a la putréfaction, le tout maintenu avec des bandes imprégnées d'alcool camphré. Usage continu de la cigarette de camphre, pour garantir les poumons ;

(*) La cire du cérat de Galien forme, sur les chairs, des croûtes qui s'attachent aux poils et rendent le nettoyage pénible pour le malade. La pommade camphrée ne produit rien de semblable, la chaleur de la peau suffisant pour la tenir à l'état oléagineux.

CAMPHRE PRIS A L'INTÉRIEUR, TROIS FOIS PAR JOUR, A LA DOSE DE 25 CENTIGRAMMES CHAQUE FOIS, AU MOYEN D'UNE GORGÉE D'EAU, POUR MAINTENIR LES INTESTINS A L'ABRI DE TOUTE INVASION HELMINTHIQUE (*).

Avec une médication semblable, je le demande à ceux qui auront bien voulu méditer les principes de cet ouvrage, par où l'insuccès pourrait-il se faire jour ?

1518. En un mot, sur toute tumeur ecchymosée, violacée et meurtrie, sans solution de continuité, applications de compresses d'alcool camphré (1276). Sur toute tumeur enflammée, avec pulsations artérielles ou non, applications de compresses d'eau sédative (1298). Contre la carie des os, tisane rubiacée (1324). Sur tout ulcère ou excoriation, couche de poudre de camphre obtenue avec la râpe ; par-dessus, couche de pommade camphrée, puis charpie camphrée ; le tout hermétiquement recouvert d'une plaque de sparadrap, appliquée intimement sur les chairs saines, avec toutes les modifications appropriées aux diverses complications (1386). Voilà le résumé le plus succinct de la médication générale.

CHAPITRE VI.

PRÉCAUTIONS ET MÉDICATIONS CONTRE LA SEPTIÈME CLASSE DE CAUSES MORBIPARES, CAUSES ANIMÉES, OU MOYENS ANTIENTOMIQUES (469).

Règles générales.

1519. Toute maladie interne ou externe qui ne provient pas des causes précédentes est déterminée par l'action d'une cause animée patente ou cachée.

1520. Toute maladie de la peau qui se traduit par un prurit continu, une éruption tuberculeuse ou vésiculeuse, et la déformation des tissus, est l'œuvre de l'érosion d'un insecte ou de l'infiltration de son venin, quand il est démontré que le malade n'a été soumis à aucun traitement arsenical ou mercuriel, etc. (1496).

(*) Pour cela le malade se place gros comme un petit pois de camphre solide sous la dent, l'écrase et le réduit en poudre, et aussitôt il avale une gorgée d'eau sucrée, qui emporte tout le camphre dans l'estomac, et débarrasse la bouche de toute saveur amère.

1521. Toute maladie interne ou sous-cutanée qui se traduit par un sentiment de reptation et d'érosion, par des bruits de craquement, par des douleurs lancinantes et ostéocopes, est l'effet de la présence et du parasitisme d'une larve ou insecte parfait à mandibules.

1522. Tout développement de tissus parasites, toute forme d'éléphantiasis, est l'effet d'un insecte suceur, d'une larve à trompe aspirante, et quelquefois celui de la présence du mercure (369).

1523. Toute maladie des viscères qui n'entre point dans l'une ou l'autre de ces règles générales est l'œuvre d'un helminthe. Toute maladie intestinale qui ne provient ni du vice de l'atmosphère ou de la nourriture, ni d'un empoisonnement, est une maladie vermineuse, et doit être traitée comme telle, *ipso facto*.

Quelle mortalité d'enfants, quand on les traitait tous par le système antiphlogistique? et cela n'est pas tout à fait passé de mode. Combien les enfants se portent bien dans les pays méridionaux, où les bonnes femmes supposent toujours la présence des vers dans tous les cas de fièvres bilieuses et saburrales! La bonne médecine sur ce point, ce sont les bonnes femmes qui la font. Elles sauvent leurs enfants, la médecine savante les tue. Honneur au préjugé et à la routine.

1524. Nos médicaments ne sont presque tous que des anthelminthiques, et ils n'ont jamais guéri qu'à la faveur de cette propriété-là; qu'on m'en cite un seul qui n'empoisonne pas les vers. Or si le même médicament jouissait de la vertu de nous guérir d'une entité maladive, ou de nous en préserver; nécessairement, au lieu de nous débarrasser de notre vermine, il ne ferait qu'en favoriser la pullulation, en les préservant de la même maladie; car la vie a les mêmes règles et les mêmes lois, d'un bout de l'échelle à l'autre. Les médicaments ne sont donc que des poisons, dont la dose ne peut tuer que des infiniment petits; ce sont alors des vermifuges et des anthelminthiques.

1525. Il ne suffit pas, pour guérir une maladie, d'employer le médicament qui, entre les mains d'un autre médecin, a produit de bons effets; il faut encore en diriger l'emploi avec connaissance de cause, selon la nature de l'insecte qui est l'auteur du mal, et par conséquent déterminer exactement le siége qu'il occupe. Vouloir préserver ou débarrasser les poumons avec un breuvage, c'est faire, pour atteindre le mal, un détour qui finit par absorber, décomposer

ou neutraliser le remède. Vouloir guérir de la gale par des remèdes internes, c'est le plus souvent l'entretenir. La thérapeutique n'est si incohérente dans ses principes et si variable dans ses résultats, que pour avoir toujours méconnu cette considération si simple. Le prestige de la nouvelle méthode que nous vulgarisons ne tient qu'à ce que, dans toutes nos prescriptions, nous cherchons à attaquer le mal d'une manière locale ; notre but est d'atteindre la cause animée du désordre. Avant d'avoir dit ce mot de l'énigme, les effets que nous obtenions semblaient tenir du merveilleux. Il faut donc que l'histoire naturelle serve sans cesse de guide au médecin praticien.

1526. Parmi les vermifuges, on ne doit choisir que les remèdes qui tuent les insectes, sans nuire au malade. Débarrasser le malade de ses vers, au moyen d'un médicament désorganisateur (315), c'est le débarrasser d'une maladie, pour lui en rendre quelquefois une pire ; c'est remplacer une cause morbipare par une autre.

1527. Quand on procède ainsi, il est facile de concevoir qu'avec un seul médicament, on soit en état de guérir bien des maux de dénomination diverse. Le plus simple est celui que l'on doit toujours préférer, parce qu'on a l'espoir de le rendre plus tôt populaire. C'est ce que j'ai fait, sans me soucier ni du ridicule que la polypharmacie a de tout temps attaché à ces sortes de tentatives, ni de celui que, dans ma position politique, il paraît être d'une bonne administration qu'on ait soin d'attacher, dès leur apparition, à chacune des découvertes dont je dote mon pays.

CHAPITRE VII.

RÉSUMÉ DES PRINCIPES PRATIQUES DE CETTE DEUXIÈME SECTION, OU RÉGIME HYGIÉNIQUE.

1528. Il y a un état qui n'est pas encore la maladie, mais qui n'est plus tout à fait la santé. C'est en cet instant qu'il sera bon de se remettre au régime suivant. Mais toutes les fois que la maladie se déclare, le traitement spécial que nous indiquerons sous les diverses rubriques du dictionnaire ci-dessous suppose toujours la reprise du régime hygiénique suivant, qui en est comme le traitement général.

Il y a une foule de maladies qui ne demandent pas une prescription différente de celle du régime hygiénique.

1° Se préserver en tout temps, mais surtout en hiver, de l'humidité, du froid aux pieds, des courants d'air et des changements brusques de température.

2° N'habiter que des pièces exposées au soleil, à plafond élevé, à cheminée, et où l'air se renouvelle sans cesse, sans courant d'air à hauteur d'homme.

3° Changer de linge soir et matin, mais surtout après une transpiration abondante; et alors friction sur le dos et les reins à la pommade camphrée, après une lotion à l'eau de Cologne ou l'alcool camphré en général; mais contre la fièvre, lotion à l'eau sédative (1298).

4° Saupoudrer le matelas, sous le drap de lit, avec la poudre de camphre (1260), tous les soirs; surtout le lit des enfants et des jeunes personnes.

5° Ne prendre ses repas qu'à des heures réglées; commencer par l'eau rougie : se retirer de table avec un léger restant d'appétit, terminer par une goutte d'élixir (1468); nourriture aromatique (1461) et vin généreux (1465). Après le repas, repos d'une demi-heure, exercice à la promenade, et mieux aux quilles, à la boule, au billard, au tour, à la menuiserie ou au jardinage pendant une heure, si le règlement de la maison le permet. N'invitez plus à dîner, mais à déjeuner; collationnez ensuite le soir; la nuit de vos convives n'en sera que meilleure.

6° Travaillez d'esprit à jeun, la cigarette de camphre (1264) à la bouche, après avoir pris une demi-tasse de café à l'eau, si vous pouvez vous y habituer.

7° Ne prolongez pas trop avant dans la nuit vos veilles et vos soirées. Le sommeil que vous prendriez pendant le jour n'équivaut jamais à celui de la nuit; l'insomnie et l'asphyxie, c'est là tout ce que l'on gagne dans les longues veillées. On doit se coucher à neuf heures et se lever à six.

8° La chambre à coucher ne doit être ni un salon, ni une bibliothèque. Un lit et peu de meubles, des tapis mobiles et non à demeure. Des rideaux de lit fermés du côté du mur, suffisamment entr'ouverts du côté de la chambre, mais plus du côté des pieds que

du côté de la tête, pour préserver les yeux et l'organe respiratoire de l'influence des courants d'air.

9° Une fois par jour habituellement, et deux fois ou même trois fois par jour, dans les circonstances critiques, écrasez sous la dent gros comme un pois de camphre (15 à 25 centigrammes) (1255), et avalez-le au moyen d'une gorgée d'une tisane de votre goût (1353), ou même d'un peu d'eau sucrée. En cas d'insomnie, prenez la même dose.

10° Tous les quatre à cinq jours, prenez à dîner, entre deux tranches de pain de la soupe, 5 à 25 centigrammes d'aloès, et même davantage selon les constitutions (un à cinq grumeaux) (1231). Un grumeau suffit pour les enfants en bas âge; et s'ils s'y refusent on leur administre à la place une cuiller à café de sirop de chicorée (1402), le matin et le soir, tous les cinq jours.

11° Tous les matins un lavement à la graine de lin avec gros comme une noisette de pommade camphrée (1288, 3°).

12° Changez souvent d'air; allez à la campagne quand vous le pouvez, au soleil tous les jours. Ne vous enfouissez ni au rez-de-chaussée, ni à l'entre-sol. Purifiez l'air, même de l'odeur de nos médicaments.

13° Ne forcez la nature en rien, ni dans la fatigue du corps, ni dans celle de l'esprit, ni dans les plaisirs même licites. Soyez sobre et tempérant; sachez finir où l'excès commence. Sachez battre en retraite en face du danger. Prendre un plaisir aux dépens de sa santé, c'est perdre le droit de se plaindre quand on sera malade. Prendre un plaisir dont les stigmates passeront en héritage aux enfants, c'est commettre par avance un infanticide. Prendre un plaisir à l'aide d'un mensonge ou d'une fraude, c'est acheter un remords quelquefois bien cher. Vous rougiriez de voler 5 francs à votre ami; vous vous amusez à lui ravir sa femme, vous en riez comme d'un joli tour; avant d'entreprendre ce trait, pensez un peu à votre épouse que vous négligez; vous faites tout pour qu'elle vous rende la pareille; et alors les rieurs ne seront pas pour vous. Et puis à quoi bon mentir, pour un instant qui passe si vite? Quel faux calcul que de trahir sa conscience pour si peu de profit! Les complices d'un méfait ne s'aiment point entre eux; et à la première occasion, ils se trahissent à leur tour.

14° Soyez indulgents envers autrui, résignés contre les coups de

la fortune. Visez à l'estime de votre conscience, plutôt qu'à l'approbation des hommes. Méritez leur estime, et ne vous inquiétez pas de la perdre. Travaillez de bonne heure à vous créer une position indépendante, non pas afin de vous envelopper dans votre égoïsme, mais afin d'être utile impunément. Rien n'est plus facile aujourd'hui, à un homme d'esprit et de cœur, que de faire fortune honorablement, quand on n'est pas, comme moi, dans une position exceptionnelle.

15° Faites choix, de bonne heure, d'une femme qui vous seconde, et qui, par son caractère et sa constitution physique, puisse être une autre vous-même. Cette femme on la retrouve rarement deux fois; pour quelques mauvais sous, ne laissez pas échapper la première. Qu'elle soit mère aussi souvent qu'elle le pourra, et à chaque fois nourrice; soyez pour elle, en tout temps, en tout lieu, le meilleur des camarades, et surtout le meilleur des médecins d'après nos principes. Une telle femme est plus qu'une sœur, et plus qu'une maîtresse; elle est les deux à la fois.

16° Soyez indulgents envers les hommes, mais pas jusqu'à en être dupes. Ne les maltraitez pas dans leurs aberrations; garantissez-vous de leurs torts, ne les leur faites pas expier d'une manière inutile. Soyez bons et humains envers les aliénés; victimes des erreurs de la nature, ne les en punissez pas comme des coupables. Ramenez le coupable par vos bons traitements et non par l'effroi des tortures. La crainte qu'on inspire à un homme, c'est la vengeance que l'on comprime dans son cœur. Quant au fou, chaque coup de fouet qu'on lui imprime sur le dos, c'est une crise de plus qu'on apporte à la maladie. Faisons de nos maisons d'aliénés, non des maisons centrales, mais des *villages des fous* (*).

(*) Un village des Pays-Bas s'est rendu célèbre par l'usage où sont les habitants de prendre à leur service un aliéné, que le paysan sait si bien diriger, qu'on n'a pas d'exemple de sévices de la part du maître, ni d'insubordination de la part du serviteur, lequel jouit, dans la maison et dans les champs, de toute la plénitude de sa liberté. Avis aux médecins de nos maisons de fous.

TROISIÈME SECTION.

APPLICATION PRATIQUE ET DÉTAILLÉE DES PRINCIPES EXPOSÉS DANS LES DEUX SECTIONS PRÉCÉDENTES AUX DIVERS CAS MALADIFS.

1529. Cette 3e section doit être considérée comme la partie pratique de ce livre, comme celle que les malades consulteront le plus fréquemment, comme leur *manuel* enfin, leur *memento* et leur *vade-mecum*. Afin de faciliter les recherches, nous avons dû ne placer chaque maladie que sous la rubrique d'un nom assez généralement connu, et en outre disposer tous ces articles par ordre alphabétique, et sous forme de dictionnaire. Au-dessous du nom vulgaire, nous placerons la synonymie ancienne et moderne de la maladie, synonymie française, latine et grecque. Nous classerons d'après les règles de notre double nomenclature. Dans trois paragraphes distincts, nous décrirons avec détail les causes présumées qui engendrent la maladie, les effets qui la caractérisent, et enfin la médication qu'elle réclame. On ne doit jamais perdre de vue que les chiffres placés entre deux parenthèses renvoient aux alinéa qui portent en titre le même chiffre, et où se trouve soit l'explication théorique, soit le procédé pratique de la prescription qui est accompagnée de ce renvoi. La synonymie nouvelle ne sera accompagnée d'aucun renvoi, nous aurions trop souvent à répéter le même. Il suffira d'avertir en commençant que la classification par les causes commence à l'alinéa 1157, et celle par les effets à l'alinéa 1225 de ce 3e volume.

ABCÈS.

Synonymie ancienne. Apostème, apostume, clapier purulent. — *Abcessus*. — Ἀπόστημα, ἀπόστασις, ἐκπύησις, ἐμπύημα, Hipp.

Synonymie nouvelle. *Par les causes* : toxicogénose, acanthogénose, traumagénose, entomogénose purulentes; *par les effets* : myalgie purulente.

Causes. Toutes les fois que, dans la substance d'un organe mus-

culaire, ou dans celle du tissu cellulaire qui est la matrice du muscle, il s'opère une solution de continuité qui intéresse le réseau vasculaire ou un seul même de ses embranchements, et cela par suite, soit d'un effort violent, soit de l'ingestion d'un poison corrosif, soit de l'introduction d'une écharde, d'un piquant, d'une aiguille, d'un corps étranger enfin si peu compliqué qu'il puisse être, soit enfin de la présence d'un parasite si petit qu'on puisse l'imaginer, alors le sang extravasé et abandonné à sa réaction propre, ainsi qu'à l'influence de l'air qui ne lui arrive plus tamisé et modifié par les poumons, mais seulement par le tissu cutané, et qui du reste n'est plus épuré par le mécanisme de la circulation, ce sang ne tarde pas à subir une fermentation anomale et ammoniacale qui le décolore, l'épaissit et lui communique la propriété de décomposer de proche en proche les tissus, au lieu de les alimenter, de transformer enfin en sa propre substance tout ce qui lui forme obstacle. Ce qui fait qu'il finit par se faire jour au dehors, en creusant et perforant par sa force corrosive, ou filant par son propre poids entre les aponévroses, de manière à présenter ce qu'on appelle des *fusées purulentes*. Ce sang ainsi métamorphosé en *pus* est capable de produire un empoisonnement rapide, par une infection générale, s'il rencontre béante sur son passage la moindre petite vénule qui puisse le transmettre au torrent de la circulation.

EFFETS. Si l'abcès est superficiel et sous-cutané, la peau tendue rougit d'abord, indice d'une inflammation cachée ; peu à peu elle se décolore, surtout là où le pus doit se faire jour. Si l'abcès est profond, la peau conserve souvent sa couleur naturelle, quoiqu'il se produise de la tension et de la tuméfaction. Dans l'un et dans l'autre cas la fièvre se déclare, dès l'instant que le pus se forme ; elle augmente en raison de l'intensité de cette élaboration anormale et du volume des produits purulents. Elle cesse comme par enchantement, dès que le pus trouve une issue au dehors, soit par suite d'un coup de bistouri, soit par suite de la décomposition spontanée des parois du clapier purulent. Comment la fièvre ne se déclarerait-elle pas, alors que les chairs sont tendues ainsi par un liquide, et sont déchirées par l'effet de la tension ? Ne produirait-on pas la fièvre la plus brûlante, si l'on injectait de l'eau tiède par un orifice étroit entre les aponévroses des muscles ? Que serait-ce si l'on y injectait un suc caustique, si faiblement corrosif qu'il fût ? Or le pus a une causticité am-

moniacale et potassique, qui agit à la manière des agents désorganisateurs ; aussi creuse-t-il et file-t-il, par ce qu'on appelle des *fusées purulentes*, comme le ferait la potasse caustique, insinuée à faible dose dans les chairs.

Médication. Le premier but de la médication est de donner au pus une issue au dehors, par la partie la plus déclive, afin qu'il n'ait pas le temps de séjourner dans les chairs ; car dès ce moment la fièvre abandonne le malade ; et cette fièvre résisterait sans cela à toute la puissance de l'eau sédative. Ainsi dès qu'une place plus décolorée que les autres indique aux yeux la direction que prend le pus d'un clapier, on doit se hâter d'y plonger vers la partie inférieure, soit une aiguille, soit la lame d'un bistouri, selon l'épaisseur de la membrane qui renferme ce liquide ; dès que le pus a trouvé soit naturellement, soit artificiellement une issue, on doit s'occuper, et d'en nettoyer la plaie, à mesure qu'il se reforme, et d'en détruire la cause.

A cet effet, on injecte, avec une seringue, d'abord de l'eau de goudron chaude (1335), puis de l'huile camphrée (1280). On applique alors sur toute l'étendue de la solution de continuité un plumasseau de charpie recouverte de pommade camphrée (1288), que l'on maintient avec des bandelettes (1383), recouvertes d'une plaque de taffetas gommé (1394) de la même dimension, et avec des tours suffisants de bandes (1384), imbibées d'alcool camphré (1278), que l'on protége par un surtout en mousseline fortement empesée (1275). On renouvelle ce pansement matin et soir, et plus souvent encore si le pus se renouvelle.

Le malade est soumis au régime hygiénique (1528), quant au camphre (9°) et l'aloès (10°) ; aux frictions avec lotions à l'eau sédative (3°) ; à la tisane de poudre de racine de garance (1326) pendant trois jours en débutant, et ensuite un à deux jours toutes les semaines.

Dès qu'on acquiert l'espoir de rapprocher les parois du clapier contre les bonnes chairs, on doit cesser les injections, serrer le membre avec des bandelettes de diachylon (1391) qu'on laissera en place, en ménageant avec soin une issue au pus qui pourrait se former encore, et l'on continuera le reste du pansement comme ci-dessus.

A l'aide de ce pansement, la plaie ne contracte jamais d'odeur fétide, la fièvre tombe, le malade mange avec appétit, et passe des nuits excellentes, pendant que la maladie marche progressivement vers la guérison.

Exemple. Pendant mon séjour à la Chapelle, il se présenta à la visite des pauvres malades, qui avait lieu tous les jours sous les hangars du château, à deux heures et demie, au sortir de table, il se présenta, dis-je, un pauvre paysan, nommé Dubuisson, habitant une commune limitrophe de celle de la Chapelle, du côté de Dieppe; il était affecté d'une fistule au-dessus du condyle interne du fémur. Pour en sonder la profondeur, j'y injectai de l'eau de goudron tiède, et je m'assurai que l'injection avait pénétré, en tournant autour des muscles de la cuisse, jusqu'à la hauteur du grand trochanter. Non-seulement il y avait décollement de la peau, mais encore une foule d'espèces de cavernes, qui se traduisaient, au moyen de l'injection, par des grosses bosselures de la peau. Une opération chirurgicale devenait urgente, afin d'arriver au rapprochement des chairs. Nous prenons jour, M. Nell de Bréauté et moi, avec M. Campart, chirurgien de ce canton, pour nous rendre à la demeure du malade ; c'était, je crois, vers le 25 septembre 1844. La misère la plus grande affligeait cette pauvre famille ; plus de travaux, plus de ressources; la femme nous annonce de plus que le propriétaire du logis devait les mettre à la porte huit jours après, parce qu'ils ne pouvaient plus payer leur loyer, et qu'ils ne savaient pas encore où ils pourraient trouver asile. Évidemment une opération chirurgicale allait jeter cette malheureuse famille dans un embarras de plus ; il valait mieux ne pas s'occuper de l'infirmité de cet homme. Mais M. Nell était là pour triompher de cette difficulté ; le malade s'étendit sur sa paillasse ; et nous procédâmes alors à l'opération. M. Campart fendit la peau des deux côtés de la cuisse, en longeant, pour ainsi dire, les bords des deux muscles vaste interne et vaste externe ; il y avait partout un inextricable réseau de brides sanguinolentes, qui présentaient la contexture de fragments d'éponge ensanglantés; la peau décollée avait acquis une épaisseur considérable par le développement extraordinaire de son tissu cellulaire en tissu adipeux jaune et largement lobulé. Nous lavâmes toutes les solutions de continuité à grands flots d'eau de goudron tiède, au moyen d'injections avec la seringue , et nous procédâmes au rapprochement des bords des deux plaies ; nous avions oublié nos aiguilles courbes ; il fallut coudre les chairs avec des aiguilles à coudre ordinaires. L'opération terminée, nous recouvrîmes les deux lignes d'opération avec de la poudre de camphre ; nous rapprochâmes les chairs avec des tours de bandelette

de diachylon (1391) ; nous appliquâmes des plumasseaux de charpie pommadée (1386) sur toute la longueur, puis des bandelettes que nous maintînmes par des bandes imprégnées d'alcool camphré, avec recommandation à la famille de verser de temps en temps de l'huile camphrée sur les deux points principaux du pansement. Pendant l'opération le froid avait gagné Dubuisson par les pieds ; la fièvre l'avait saisi à la gorge, et avec la fièvre un certain sentiment de terreur. L'application de l'eau sédative (1298) sur les cuisses, les reins, autour du cou et des poignets, dissipa tous ces symptômes, et ramena le calme dans l'esprit de ce pauvre homme, qui put jouir, le soir, du bonheur de sa famille, à laquelle M. Nell envoya le soir même des provisions suffisantes en pain, en bois, et en toutes choses nécessaires à la vie ; ce qui a continué jusqu'à la complète guérison. Quand on enleva la paillasse sur laquelle nous avions opéré, pour la remplacer par une couchette toute neuve, il se trouva que l'ancienne paillasse n'était autre qu'un vrai fumier. Je fus obligé de partir le lendemain pour Paris. D'aussi graves désordres existant de longue date dans la cuisse, ne pouvaient se réparer en quelques jours ; mais l'état général du malade se maintint d'une manière si satisfaisante après l'opération, que Dubuisson n'a pas été un seul instant soumis à la diète, qu'il n'a jamais eu la fièvre, et que M. Campart, qui allait le visiter, ainsi que M. Nell, tous les jours, disait à notre ami ces paroles que nous sommes obligé de transcrire, dans l'intérêt de nos lecteurs plutôt que dans celui de notre amour-propre : « La médication de M. Raspail est inconcevable ; pas de fièvre, pas de douleur ; tout cède à l'alcool et à l'eau sédative ; c'est véritablement merveilleux ; et j'ai d'autres exemples du même genre. » La greffe de cette peau anormalement adipeuse sur la surface des muscles de la cuisse se fit lentement, comme on doit le penser. Mais enfin la guérison marcha sans obstacle et sans accident ; et le malade fut débarrassé de sa grave maladie au bout de deux mois, par la saison la plus défavorable de l'année.

Nous avons cité de préférence ce cas, à cause de sa gravité et de l'étendue du clapier purulent ; car nous en guérissons tous les jours, qui, quoique très-graves aux yeux de la médecine ancienne, ne nous inspirent jamais la moindre crainte d'insuccès.

ACCOUCHEMENT LABORIEUX.

Synonymie ancienne. Couches, enfantement, parturition, part. (Pour les animaux en général *mise bas ;* en particulier autant de dénominations qu'il y a d'espèces d'animaux domestiques : *chatter* pour les chats, *agnéler* pour les brebis, *vêler* pour les vaches, *pouliner* pour les juments, etc.) — *Partus, parturitio.* — Γένεσις.

Synonymie par les causes. Ectocogénose puerpérale.

Synonymie par les effets. Métralgie puerpérique ectocogène.

Causes. L'accouchement n'est pas une maladie, mais une fonction naturelle, qui, dans l'état sauvage, s'accomplit d'elle-même, de même que toutes les autres fonctions du corps humain, et sans avoir besoin des secours de l'art. Les influences de la civilisation et de la domesticité ont rendu cette fonction naturelle l'une des plus rudes épreuves de la maternité. L'accouchement, en effet, cet acte d'expulsion, doit être d'autant plus laborieux, que la constitution de la femme est plus délicate et plus débile, et que ses muscles contracteurs sont plus émaciés. On a vu souvent la forte femme des champs accoucher sur l'herbe, et rapporter au logis son enfant dans ses bras. Que d'heures d'angoisses la femme des villes doit traverser, avant d'accomplir cet acte de délivrance !

Effets. Le fœtus étant arrivé à ce point de développement où sa respiration placentaire et par le cordon ombilical ne suffit plus à sa nutrition, et où la circulation commence à être aspirée par les poumons jusque-là inactifs, il s'établit entre le placenta utérin et le placenta fœtal une répulsion qui tend à repousser au dehors l'œuf qui auparavant était fixé en parasite suceur sur la surface utérine. Les muscles abdominaux et dorsaux se contractent et compriment la matrice, qui, par contre-coup, exerce une compression proportionnelle sur les membranes de l'œuf, lesquelles, à la longue, crevant sous l'effort, ouvrent à l'enfant une issue au dehors ; la dilatation de la symphyse du pubis agrandit le passage, pour faciliter l'expulsion. Mais de tels efforts d'antagonisme et de compression exercés sur une région que traversent l'aorte descendante et la veine cave, ne peuvent manquer de refouler violemment le sang au cœur et aux poumons, à la tête et aux extrémités inférieures : de là, outre les conséquences de la violence des efforts, telles que le déchirement du vagin, les chutes de matrice, les épreintes et co-

liques atroces, etc. ; de là, dis-je, les congestions de toute nature, les fortes palpitations, la fièvre, et les mille et mille tortures d'un travail opiniâtre en raison des obtacles.

Médication. On combattra constamment la fièvre et les congestions cérébrales, par les lotions d'eau sédative (1298), sur le cœur, autour du cou, des poignets, sur le crâne et même sur les reins, sur lesquels on exercera ensuite de douces frictions à la main avec la pommade camphrée. On en agira de même sur le ventre et les cuisses, dans le moment où la femme cesse ses efforts. L'usage du régime hygiénique complet (1328) et surtout de l'aloès (1231), pendant la gestation, et des lavements tous les jours (1376), facilite de la manière la plus heureuse l'accouchement. Dès que la délivrance a eu lieu, qu'on s'est suffisamment occupé de l'enfant pour la ligature du cordon ombilical, le lavage du corps, et sa petite toilette, on doit se hâter de nettoyer la mère avec de l'eau de goudron chaude (1337); on doit enlever toutes les ordures, la changer de linge, la tenir bien chaudement ; lui faire quelques bonnes injections, d'abord à l'huile camphrée chaude (1280), une ou deux fois, puis à l'eau de goudron également chaude, lui couvrir le ventre et les reins d'une large compresse de pommade camphrée (1288) ; exercer souvent sur le dos une douce friction à la même pommade ; couper la fièvre par des lotions à l'eau sédative (1298) avant les frictions ; veiller à la pureté de l'air de l'appartement, en brûlant du vinaigre sur une pelle rouge; et donner à manger à l'accouchée selon son appétit, en lui permettant, si elle le désire, outre l'eau rougie, quelques gouttes de vin généreux, ou de quelque élixir. Lavements (1376) tous les matins, et continuer le régime hygiénique.

La mère, on ne saurait trop le répéter, est toujours punie plus ou moins, soit dans sa santé, soit dans ses affections, pour avoir refusé de nourrir son enfant ; et que de fois l'enfant en est plus puni que la mère ! que de fois il suce le poison désorganisateur avec le lait de la nourrice mercenaire ! Nous reviendrons sur ce sujet en son lieu. Quant à l'accouchée, nous osons répondre qu'à la faveur de cette médication, elle sera à l'abri de la fièvre puerpérale, de la fièvre de lait, et qu'en huit jours de temps, au plus tard, elle sera rendue à ses habitudes. Que si elle était forcée de renoncer au bonheur d'être mère-nourrice, elle aurait alors à prendre plus fréquemment de l'aloès (1231), tous les trois jours au moins ; tous les matins un lave-

ment (1376) avec addition d'une tête de poireau, et pour tisane une infusion de bourrache (1355) et de chicorée sauvage (1358).

N. B. Le traitement pour les bestiaux serait fondé sur les mêmes principes, si le part devenait laborieux, ce qui est rare.

Exemple. C'est avec ces moyens si simples que nous avons mené à bien les gestations de femmes qui jusque-là n'avaient eu que des couches les plus laborieuses, que nous avons dissipé en vingt-quatre heures les fièvres puerpérales accompagnées des plus graves désordres, et que nous avons ramené la lactation interrompue. Nous choisirons le cas suivant dans le nombre des plus extraordinaires.

Le 20 mai 1845, la femme d'un ouvrier forgeron mécanicien, nommé Lachesnai, demeurant barrière de Fontainebleau, chez M. Blain, et travaillant chez M. Antic, mécanicien, barrière d'Enfer, vint avec son mari me trouver, en proie au plus grand désespoir, pour une hydropisie avec œdème aux jambes, qui ne lui laissait plus que l'espoir d'entrer à l'hôpital, vu que M. Lisfranc lui avait déclaré qu'elle n'avait plus d'autre ressource que dans la ponction. Je la rassurai en lui promettant de lui fournir moi-même les médicaments nécessaires, et de lui donner mes conseils, toutes les fois qu'elle viendrait me voir. Je la soumis au régime hygiénique (1328) et au traitement que j'exposerai à l'article *Hydropisie*. Huit jours après, elle vint elle-même à pied, au comble de la joie, m'annoncer que ses jambes avaient désenflé et que son ventre diminuait de plus en plus. Le 1er juin, le mieux marchait rapidement; à la suite du traitement par le calomélas (1246), la malade avait rendu trois jours auparavant un gros paquet de vers lombrics, et deux jours après un autre ver; elle m'apprit aussi que quelque temps après sa dernière couche, elle avait rendu une lanière de ténia; qu'avant sa première grossesse elle avait fait une fausse couche, et qu'elle avait été hydropique avec enflure des jambes, et que de plus elle avait été sujette à des attaques de paralysie; depuis elle n'avait cessé d'avoir la faim-calle et de manger comme un ogre. Evidemment son hydropisie n'était autre qu'une *tœnigénose péritonéale*. Depuis mon traitement la faim-calle l'avait subitement quittée. Les urines étaient chargées et albumineuses, les règles avaient cessé depuis neuf mois; quand elle marchait, il semblait qu'elles allaient revenir. L'hydropisie avait presque disparu; mais le ventre restait dur. Après un mur examen je présumai que la malade était de plus enceinte; elle me dit que jusque-là elle n'avai-

rien senti remuer. Le 9 juin, elle revint m'annoncer qu'elle sentait remuer l'enfant; tout indiquait une grossesse de deux mois et demi à trois mois. Le 15 juin, tous les symptômes de l'hydropisie avaient disparu; il ne restait plus que la grossesse, qui se passa sans le moindre accident, grâce à notre régime hygiénique. Le 5 octobre 1845, elle rendit en abondance des eaux fétides; ce qui dura jusqu'au 10^e^ jour où elle appela la sage-femme. Celle-ci fut obligée de crever, pour faciliter la parturition, une grosse poche d'où il s'écoula une grande quantité d'eau albumineuse; lorsque le délivre fut expulsé, la sage-femme s'assura que les premières eaux fétides provenaient d'une poche, et les eaux albumineuses d'une seconde attachée, comme la première, au placenta fœtal dans l'intérieur de la membrane chorion; en sorte que cet œuf était triple, d'après les principes que nous avons exposés ailleurs (*), deux ovules ayant avorté par hydropisie de leur amnios propre.

Ce cas extraordinaire eût été peut-être mortel pour la mère avec l'ancienne médication; mais certainement il devait l'être pour l'enfant. Il n'en fut rien. Le 26 octobre, elle vint m'apporter sa petite fille qu'elle allaitait, et qui jouissait de la santé la plus florissante. La sage-femme, M^me^ Dupuis, rue Mouffetard, n° 223, confirma tous ces détails avec la plus grande précision. M^me^ Laschenai avait déménagé avant ses couches, et s'était fatiguée au-dessus de ses forces. Elle accoucha dans la maison de M. Bérensdorff, mécanicien, rue d'Enfer, n° 300. Quant à la petite fille, elle est morte cinq mois après, des suites du croup que sa mère eut l'imprudence de ne pas traiter avec toute l'énergie que réclame la marche rapide de cette maladie; elle ne s'aperçut que c'était le croup, que lorsqu'il n'était plus temps d'appeler du secours. La guérison si prompte de la mère et la bienvenue de l'enfant n'ont cessé de faire l'étonnement des voisins, qui regardaient cette femme comme perdue, si elle avait eu l'idée d'entrer à l'hôpital. J'apprends qu'elle est devenue mère une seconde fois.

ACHORES.

Petits ulcères superficiels, ou simples excoriations de la peau, qui rendent une eau limpide, *achores*, et qui constituent un simple caractère de certaines *maladies de la peau*, auxquelles nous renvoyons

(*) *Nouv. Syst. de chim. organ.*, tom. 2, pag. 557, éd. 1838.

le lecteur. Ce terme est très-usité dans les anciens ouvrages sur l'art vétérinaire.

ACNÉ.

Voyez MALADIES DE LA PEAU.

AGGRAVÉE.

Voyez PANARIS ; le mot *aggravée* désignant une maladie de la surface plantaire des doigts de la patte du chien, qui reconnaît les mêmes causes et réclame le même traitement que le *panaris* chez l'homme.

AIGREURS.

Voyez ESTOMAC (maladies d') ou CARDIALGIE.

ALBUGO.

Voyez YEUX (maladies des).

ALCOLA DU CHEVAL.

Voyez APHTHES.

ALIÉNATION MENTALE.

Synonymie ancienne. Manie, folie, fureur, furie, idiotisme. — *Mania* Lin., *amentia* Sauv., *morosis* Lin. — Μανίη, μώρωσις, παραφροσύνη, παραφορὴ, παρακοπὴ, παράκρουσις, παράληρος, παράνοια Hipp.
Synonymie moderne par les causes. Trophogénose? toxicogénose? traumagénose? acanthogénose? entomogénose? cérébrale.
Synonymie par les effets. Noalgie.

CAUSES. Les causes de la folie sont ou constitutionnelles et congéniales, ou accidentelles ; la folie n'est curable que dans le second cas. Tout accident qui vient interrompre le cours des combinaisons de nos impressions avec nos propensions, de nos sensations avec nos perceptions, nous constitue dans un état de folie complète ou incomplète, durable ou passagère, curable ou non, selon que l'obstacle cède ou résiste à la puissance de la nature ou de la médication. Tout ce qui est en état d'exercer sur la masse encéphalique une compres-

sion, d'y produire une solution de continuité, une perte de substance, soit congestion sanguine, à la suite des abus du plaisir ou des abus de liqueurs alcooliques, soit blessure, soit introduction d'une substance toxique, surtout du mercure, d'un corps inerte ou d'un être animé, devient tout aussitôt une cause immédiate de folie, aussi variable dans ses caractères que peut l'être l'étendue, la profondeur et le siége du mal, dans cet ensemble harmonieux de nos organes de perceptions et de propensions (1100).

Effets. Selon la marche progressive de la cause du mal, la migraine peut passer à la manie, la manie à la folie, la folie à la fureur, pour retomber ensuite dans l'idiotisme. La manie est l'incohérence de l'une de nos propensions avec nos impressions, ou bien c'est sa prédominance sur toutes les autres. La folie, c'est l'incohérence de toutes nos perceptions avec nos impressions. La fureur, c'est l'incohérence de nos propensions avec nos impressions. La folie est une aberration de notre jugement; la fureur est l'exaltation de nos passions. La folie est souvent l'absence des passions naturelles; la fureur est la permanence anormale de ces passions, sous l'influence d'impressions chimériques et en l'absence de toute réalité. L'idiotisme, c'est l'organisation réduite exclusivement à la vie animale et dépourvue entièrement des ressources de la vie intellectuelle. Maladies si diverses en apparence, et au fond simples modifications souvent de la même cause, d'un bout de la gamme à l'autre, elles rappellent sans cesse à l'orgueil des titres et de la fortune, du talent et du génie, combien tout ce qui nous flatte est fragile, et à combien peu de chose le mérite de chacun de nous est en état de tenir.

Médication. Arroser constamment le crâne avec de l'eau sédative (1298) en suivant les prescriptions voulues; en appliquer fréquemment des compresses sur le cœur, autour du cou; exercer sur le dos et les reins des frictions fréquentes à la pommade camphrée, après une lotion à l'eau sédative (1288, 2°); administrer tous les matins un lavement laxatif (1376), très-souvent un bain sédatif avec friction à la suite (1239): aloès (1235) et huile de ricin (1348) de distance en distance. Point de mauvais traitements, mais toute espèce de condescendance en tout ce qui ne peut être nuisible au malade. L'absurdité du système de l'intimidation résulte évidemment de l'évaluation des causes de la folie; on ne doit jamais perdre de vue que punir un fou, c'est punir un malade, une victime d'un fait accompli

et souvent irréparable. Je connais des maisons de santé où le simple maniaque achèverait de devenir fou ; la loi doit exercer une surveillance des plus actives sur ces établissements qui ont intérêt à ce qu'un malade soit fou le plus longtemps possible.

Exemples de guérison. Les malades pris au début ont plus de chances de guérison que les autres. Si la maladie ne tient encore qu'à une simple congestion cérébrale, l'eau sédative débarrasse l'infortuné de sa folie, comme par enchantement; si elle est l'œuvre d'un être animé, la cure est un peu plus longue, mais elle n'est pas impossible, parce que l'eau sédative est insecticide. S'il y a perte de substance dans le cerveau, la folie est incurable, car nulle médication ne saurait refaire des organes. Mais il est certain qu'à l'aide de cette médication, on a obtenu souvent des résultats regardés comme impossibles par la médecine ancienne. Parmi ces exemples nous choisirons les suivants :

1° Au mois de juin 1843, on m'amena, en passant, un garçon de cave, que l'on conduisait à Bicêtre, sur l'invitation du médecin de Bicêtre qui avait déclaré la folie incurable. Cet homme avait la face bouffie et enflammée, un air d'hébétude et effrayé; ses membres étaient affectés de mouvements convulsifs; il ne déraisonnait pas, il comprenait sa position et réclamait sa guérison. Lorsqu'on m'eut appris qu'il passait, en qualité de sommeiller, ses journées à mettre le vin et les liqueurs en bouteilles, et qu'il était ainsi plongé continuellement dans une atmosphère alcoolique, et que, plus souvent que d'ordinaire même, il se laissait aller à prendre des spiritueux autrement qu'en vapeur, il me fut démontré que ce brave garçon était affecté de la maladie des buveurs, d'un *delirium tremens*, dû à des congestions cérébrales qui, sous l'influence des traitements usités, auraient fini par le rendre irrévocablement fou. J'engageai les parents à le ramener au logis, à le traiter sans désemparer par l'eau sédative, dont je leur donnai une ample provision. Au bout de trois jours, cet homme était mieux; et en quelques jours de traitement, il était rendu à ses occupations, mais il eut toujours à côté de lui une bouteille d'eau sédative, son antidote dans son océan de poison.

2° Je ne puis me dispenser de transcrire ici textuellement une lettre de M. le curé de Torcy, qui, ainsi que bien d'autres de ses collègues, prend un vif intérêt à la propagation de la nouvelle méthode :

Torcy, près Lagny, Seine-et-Marne, 17 janvier 1846.

MONSIEUR,

Je profite de l'occasion d'une jeune personne à qui vous avez la bonté de donner des soins dont elle est vraiment digne, pour vous faire part d'une *guérison prodigieuse*, ce sont les expressions d'un médecin, obtenue au moyen de l'*eau sédative*. L'année dernière, je me trouvai pendant quelque temps chargé de donner des soins spirituels à la paroisse de Saint-Thibault, près Lagny. Dans cet intervalle, une femme âgée d'environ soixante ans, habitante de cette commune, se trouva atteinte d'une maladie dont elle couvait le germe depuis longtemps, d'*aliénation mentale*, mais à un tel degré, que dans l'espace de huit jours elle tenta quatre ou cinq fois de se suicider. Le médecin qui lui donnait des soins voulait avoir recours à de grands traitements, et il ne demandait rien moins qu'on l'enfermât dans une chambre avec une garde, et qu'on la lui abandonnât à discrétion. Les parents de la malade craignirent avec raison que le remède n'aggravât le mal, et se refusant de condescendre aux désirs du médecin, ils prirent la résolution de l'envoyer dans une maison d'aliénés. C'est alors que je fus prévenu de la triste position de cette malheureuse femme : je m'empressai d'aller la voir, et, après l'avoir examinée attentivement, je ne tardai pas à me convaincre que cette désorganisation morale était occasionnée par le sang. Mon premier soin fut de compatir à ses souffrances, de lui donner quelques consolations dont elle avait bien besoin, de relever ce moral si affaibli et de faire naître un peu de calme dans cette âme désolée : je lui promis ensuite de lui apporter au plus tôt de l'eau dont j'espérais les plus heureux résultats. Ceci se passait la veille de la Pentecôte, le samedi 10 mai. J'y revins le lundi suivant, 12, croyant la trouver dans la tranquillité et le calme où je l'avais laissée l'avant-veille en la quittant. Hélas ! il en était bien autrement; ce jour-là même, elle avait tenté de s'asphyxier à la vapeur du charbon, et elle gisait sur son lit sans connaissance. Ayant témoigné le désir de la voir, je crus remarquer que cela ne faisait pas plaisir aux parents ; mais comme j'avais apporté avec moi de l'*eau sédative*, je la leur remis, en leur recommandant de lui en mettre une compresse sur le front, une autour du cou, et la troisième autour des poignets. On le fit exactement, et il y avait à peine un quart d'heure que cette application était faite, que cette femme, se réveillant comme d'un long sommeil, s'écria : *Mais vous venez de m'ôter mon mal.* Elle disait vrai, elle n'avait plus de mal, et, qui mieux est, jusqu'à ce jour, elle n'a éprouvé aucun dérangement. Elle est depuis dans un état satisfaisant.

Tel est, monsieur, l'heureux effet de l'*eau sédative* dont j'ai été témoin. J'ai cru devoir vous le communiquer, convaincu que vous l'apprendriez avec plaisir. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous offrir l'assurance des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

APCHIN-CLAVIÈRE,
curé de Torcy.

3° Le 21 avril 1846, M. Nicole, pharmacien, un des administrateurs de la prison et de l'hospice à Dieppe, confiait à mon ami M. Nell de Bréauté le soin de m'écrire le fait suivant : « Il y a huit à quinze jours, dit M. Nicole, un malheureux jeune ouvrier est pris d'une folie frénétique. On consulte des médecins, les accidents augmentent. Le père désespéré vient à l'hôpital nous demander de le prendre. Quand il voit les cabanons des fous, cage horrible que je

n'ai pas encore pu obtenir de faire changer, ce père alarmé me dit : J'aime mieux m'exposer à tout que de mettre mon pauvre fils dans cet endroit-là. Touché de ce dévouement, je m'empresse de visiter le malade, je le fais couvrir d'eau sédative pendant trois jours, au bout desquels la folie disparaît ; et depuis lors il travaille aussi tranquillement que s'il n'avait pas éprouvé la moindre secousse. »

ALOPÉCIE.

Synonymie ancienne. Pelade et chute des poils, crins, laine, soies ; et dans ce dernier cas, *ladrerie ; calvitie* et *chauvelé* pour la chute des cheveux. — *Alopecia, calvities.* — Φαλακρώτης.

Synonymie nouvelle par les causes. Hydrargénose, alcaligénose, acidogénose ou entomogénose piléale.

Synonymie par les effets. Dermalgie piléale caducique.

Causes. L'action d'une base caustique, d'un acide concentré, dépouille la peau de ses pilosités, en désorganisant le derme ; le mercure et certains insectes produisent la chute des pilosités, en désorganisant seulement le bulbe générateur des poils et des cheveux ; dans ce dernier cas la peau ne présente pas la moindre cicatrice ; le cuir chevelu devient lisse comme les surfaces qui n'ont jamais de poils.

Médication. La médication ne saurait être que préventive ; car nous doutons que rien puisse ramener les poils là où ils ont cessé de prendre racine ; cependant la chose ne nous paraît pas impossible, car le bulbe du poil n'étant que l'expansion papillaire d'un rameau nerveux, cette expansion peut se reformer, comme tout bourgeon, après la chute du précédent, sous l'influence d'une nouvelle cause fécondatrice. Quoi qu'il en soit, nous avons remarqué que les lotions d'eau sédative favorisent le développement des poils et des cheveux qui se dessèchent, et qu'à la longue elle leur imprime une couleur plus foncée. Les mêmes lotions et l'usage de la pommade camphrée s'opposeront à la chute des poils qui a pour cause l'érosion des insectes, tels que l'acare de la gale et les poux. L'action de l'eau sédative appelle la circulation, cette source de tout développement, dans la papille devenue stationnaire.

AMAUROSE.

Synonymie ancienne. Goutte sereine. — *Amaurosis.*

Synonymie nouvelle par les effets. Ophthalgie iridale ou pupillaire.

Cette maladie, caractérisée par l'affaiblissement ou la perte de la vue avec immobilité de la pupille, reconnaît les mêmes causes et réclame le même traitement que toute autre espèce de maladie des yeux. *Voyez* OPHTHALMIE ou YEUX (maladies des).

AMBLYOPIE.

Premier degré de l'amaurose, caractérisé par la dilatation de la pupille qui pourtant n'a pas perdu sa faculté de se contracter. *Voyez* OPHTHALMIE ou YEUX (maladies des).

AMÉNORRHÉE.

Voyez MENSTRUES.

AMYGDALITE.

Synonymie ancienne. Inflammation des glandes amygdales; tonsilles; angine tonsillaire. — *Tonsillæ; cynanche tonsillaris* Sauv.
Synonymie nouvelle par les effets. Glandulalgie amygdale ou tonsillaire, hydrargène? acanthogène? entomogène?

CAUSES. Les glandes amygdales prennent un développement insolite, dès que le mercure, ou un corps étranger, ou un insecte s'insinuent dans leur tissu.

EFFETS. Ces deux glandes présentent une surface enflammée couverte d'un réseau vasculaire saillant, et acquièrent un volume tel, qu'elles gênent la déglutition, la respiration et l'audition, en obstruant l'arrière-gorge et obturant la trompe d'Eustache.

MÉDICATION. Au lieu du procédé barbare de l'arrachement et de l'ablation de ces glandes, nous guérissons cette incommodité de la manière suivante. Avec l'extrémité du doigt trempée préalablement dans l'alcool camphré (1278), on touche fréquemment les amygdales, on se gargarise aussitôt, et plusieurs fois de suite, avec de l'eau salée (1331). On applique constamment soit des compresses d'eau sédative (1298), soit des cataplasmes salins (1297, 2°) derrière et dessous l'angle des mâchoires; et l'on se soumet au régime hygiénique (1528) : aloès (1235), camphre (1255) et lavements laxatifs (1376).

ANASARQUE.

Synonymie ancienne. Hydropisie œdémateuse répandue sur tout le corps, hydropisie générale. — *Anasarca*, de ἀνά, entre, et σάρξ, chair.

Synonymie nouvelle par les effets. Dermalgie générale hydropique.

Causes. L'anasarque est toujours la conséquence d'une maladie qui affecte les centres de la circulation sanguine, et produit la décomposition et la décoloration du sang. Elle est donc curable ou incurable selon que la maladie originaire l'est elle-même.

Effets. Tous les membres prennent des dimensions disproportionnées, la peau se tend et se ramollit, elle s'infiltre de liquide incolore, de telle sorte que l'impression des doigts y subsiste quelques secondes, et offre une coloration plus pâle encore que la coloration générale. Une pareille infiltration ne saurait avoir lieu qu'au détriment de la facilité des mouvements musculaires, et du jeu de toutes les fonctions.

Médication. Application fréquente et alternative de compresses d'alcool (1278) et de cataplasmes secs (1297, 4°) de toutes les façons ; outre le régime approprié à chacune des maladies qui pourrait en être considérée comme la cause ; régime anthelminthique surtout.

ANÉVRISME.

Synonymie nouvelle par les effets. Artérialgie anévrismatique.

Causes. L'anévrisme est pour les artères l'analogue des varices pour les veines ; c'est la dilatation d'un vaisseau artériel par suite de la rupture de toutes, de plusieurs ou d'une seule de ses tuniques. Cette rupture peut être causée soit par un violent effort de traction ou de contraction musculaire, et par l'afflux du sang refoulé avec trop de violence dans la capacité de l'un de ces vaisseaux déférents ; soit par l'érosion ou la succion d'un être animé ; soit par l'action désorganisatrice d'une base minérale, surtout par l'ingestion des remèdes arsenicaux et mercuriels ; soit par le développement d'un exostose ou surcroît d'ossification qui ne peut se produire qu'en tiraillant les tissus adjacents. Toute déchirure dans la substance du cœur, qu'elle ait lieu dans le ventricule droit ou dans le ventricule gauche, dans l'une ou l'autre oreillette, prend le nom d'*anévrisme du cœur*.

Effets. Quand toutes les tuniques de l'artère se déchirent, il y a épanchement du sang dans le tissu cellulaire ambiant ; ce cas est des plus graves ; il est *ipso facto* mortel, quand il s'agit du cœur. Quand la dilatation n'est produite que par la rupture d'une tunique ou le dé-

veloppement insolite des parois d'une artère abordable à l'instrument tranchant, l'opération chirurgicale est imminente. On sent et l'on voit les pulsations de la tumeur anévrismale ; le membre devient enflé et engourdi. Quand l'anévrisme a lieu dans la substance du cœur, les palpitations les plus effrayantes peuvent en être la conséquence, et dès lors le malade éprouve de violentes suffocations, les pulsations du pouls sont plus ou moins intermittentes ; sa figure bouffit, ses jambes lui enflent ; l'enflure et l'anasarque remontent bientôt dans l'abdomen ; et le malade ne tarde pas à succomber avec tous les symptômes de l'asphyxie ; car le sang venant à stagner soit dans les ventricules, soit dans les oreillettes, s'oppose d'autant à l'hématosation pulmonaire, d'abord par la compression qu'il exerce et ensuite par sa tendance à la décomposition. L'anévrisme de l'aorte ascendante se décèle par des pulsations que l'on entend à la hauteur des aisselles ; l'anévrisme de l'aorte descendante se révèle par les mêmes pulsations sous le trajet de la ligne médiane de l'abdomen. Cependant ces signes-là ne sont pas tellement exclusifs, qu'ils ne puissent tenir à d'autres causes ; et l'on ne doit pas dans tous les cas regarder la maladie comme incurable par cela seul que le malade éprouve de fortes palpitations.

Médication. Les palpitations de cœur et des artères cèdent souvent à de simples applications de compresses soit d'alcool camphré (1278), soit d'eau sédative (1298), sur la région du cœur ou sur le trajet de l'artère. Il est certain alors qu'on n'a pas affaire à un anévrisme. Si ce moyen ne faisait qu'empirer le mal, on éviterait de placer des compresses d'eau sédative sur la région du cœur ; on se contenterait d'en entourer le cou, d'en arroser le crâne ; on suspendrait les prises de camphre (1255) ; on se nourrirait très-légèrement, en mangeant peu et souvent, et ne prenant que de l'eau rougie. On éviterait la fatigue, les marches forcées, les grandes secousses, les émotions fortes et les longues conversations. On ne se coucherait que sur un lit en pente, la tête beaucoup plus haute que les pieds. Le repos seul peut favoriser, pour ainsi dire, la soudure des parois déchirées et le rétablissement toujours fort lent de la santé ; l'usage de l'eau sédative ne vient là que pour neutraliser les effets incessants de ce mal, que pour remettre en circulation les congestions sanguines (1303) qui se seraient formées dans les vaisseaux éloignés du cœur.

Exemples de soulagement et de guérison dans des cas qui présen-

TAIENT TOUS LES CARACTÈRES DE L'ANÉVRISME DU CŒUR. 1° En 1826, époque où j'avais pour collaborateur feu Breschet, alors chef des travaux anatomiques de l'école, et depuis membre de l'Institut et professeur à la Faculté, je me sentis pris tout à coup d'une affection au cœur qui inspira à tous mes amis les plus vives inquiétudes. Breschet diagnostiqua un anévrisme, et en désespoir de cause il me conseillait de m'adresser à Magendie, lequel, d'après des expériences faites, comme il les fait encore, sur les chiens, s'était mis dans l'esprit d'administrer aux hommes le bromate de potasse, sel tout nouvellement découvert, et qui n'avait certainement pas eu le temps encore de faire ses preuves en thérapeutique. On pense bien que je n'acceptai pas le renvoi ; je supportai mon mal avec résignation; mais je le regardais comme incurable; et je ne sortais jamais sans avoir sur moi mon adresse, dans la persuasion où j'étais qu'au premier moment on me trouverait mort au coin d'une borne. Mes palpitations de cœur étaient si violentes, qu'elles soulevaient la couverture du lit, et qu'on pouvait les compter à distance. Je passai près de six mois dans cette perspective, lorsqu'un jour, occupé à faire quelques expériences avec l'alcool camphré, et au moment où mes palpitations étaient les plus violentes, je ne sais quelle idée me porta à m'appliquer sur le cœur ma main couverte d'alcool camphré, et à l'instant, comme par enchantement, mes palpitations cessèrent pour un bout de temps ; je recommençai avec le même succès, dès qu'elles me reprirent; et ce moyen, joint à quelques autres, vint à bout de me débarrasser complétement de mon infirmité. Je croyais peu à la médecine à cette époque ; j'y crus encore moins depuis, et dès ce moment mes études se dirigèrent vers la recherche du mot de l'énigme. Ma maladie n'était donc pas un anévrisme ; les vermifuges, que je pris dès lors avec un peu plus d'assiduité, me convainquirent que mes fortes palpitations n'étaient que des symptômes d'une maladie vermineuse, jointe à une péricardite provenant d'un abus que j'avais fait un jour d'essais métallurgiques au chalumeau ; je soufflais depuis une heure et demie, poursuivant avec opiniâtreté un résultat qui m'échappait, lorsque tout à coup je perdis haleine, et j'entendis comme un coup de fouet à la hauteur de la pointe du poumon gauche ; il venait de se former une adhérence à la plèvre, qui n'a fait que s'étendre pendant cette année de malheur, ce qui m'occasionne fort souvent encore quelques élancements que je dissipe avec une lotion d'alcool camphré.

2° J'ai eu à traiter un graveur en géographie, d'une stature colossale, d'une force athlétique, et qui, ayant abusé en tours de force de toutes ses facultés, se trouva pris par une maladie de cœur qui offrait tous les caractères de l'anévrisme. Le repos, l'usage de l'eau sédative, la régularité et la sobriété dans les repas, les soins affectueux de sa vieille mère, le maintiennent, depuis près de quatre ans, dans un état de santé tel, qu'il peut suffire à sa tâche de graveur aussi bien que tous les autres artistes de ce genre.

3° Le 28 octobre 1845, il s'est présenté aux consultations, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, un ouvrier affecté d'une exostose en forme d'une énorme coque, qui, ayant l'apparence d'un sein osseux, s'étend du côté droit de l'articulation scapulo-humérale jusqu'au sternum et jusqu'à la quatrième côte. Cette énorme bosse offre sur trois endroits différents des pulsations artérielles visibles à distance. Évidemment nous avons là un anévrisme de la sous-clavière produit par le développement osseux de la clavicule et des premières côtes. Le malade se trouvait, par suite de cet anévrisme, en proie à des vertiges, à des engourdissements opiniâtres dans le bras gauche; sa démarche était chancelante, son pied se posait à terre avec incertitude, sa vue s'affaiblissait, il tremblait en parlant, comme en proie à des accès fébriles; sa figure fortement injectée annonçait une congestion cérébrale en permanence. Les applications de l'eau sédative, non sur la tumeur, Dieu nous en garde, mais autour du cou, sur le crâne, les purgations et les lavements ont tellement amélioré l'état général du malade, que, dès le lundi 3 novembre, il a pu venir seul, et sans se faire conduire par sa femme, le pied ferme, la parole plus assurée, la figure plus calme. C'est alors qu'il nous avoua, ce qu'il avait refusé de révéler devant son épouse, qu'il avait été soumis à des traitements mercuriels, à la suite desquels lui était survenue sa grave infirmité. La maladie de ce brave homme était donc une *hydrargénose osseuse anévrismale*. Le mieux s'est soutenu à notre grande surprise; je l'ai revu jusqu'à la fin de mai 1846, tous les huit jours.

ANGINE.

Synonymie ancienne. Esquinancie, mal de gorge; stranguillon et cornage (en vétérinaire). — *Angina* Boerrh.; *Cynanche pharyngea* Sauv. — Παρισθμία. Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie laryngo-pharyngale, phlogistique, thermogène? toxicogène? acanthogène? entomogène?

Causes. L'action d'une température subitement refroidie; une infection mercurielle; l'introduction d'un corps étranger, d'une poussière ou d'un être animé, dans l'isthme du gosier et ses dépendances, déterminent, sur toutes ces surfaces, des développements phlogosés susceptibles de s'ulcérer, et qui, selon qu'ils s'étendent à de plus grandes profondeurs dans l'œsophage et la trachée, sont dans le cas de s'opposer complétement à la déglutition et à la respiration, et de rendre la maladie mortelle, si on la traite d'une certaine façon.

Effets. On éprouve un grand feu à l'arrière-gorge, de la difficulté à avaler même la salive et à respirer; on n'avale les liquides qu'à petites gorgées, et au moyen de fortes et pénibles convulsions dans les muscles du cou. La voix devient d'abord rauque, puis sifflante; la fièvre augmente avec les progrès du mal; la face enfle et se colore; on tousse sans cracher, d'une toux sèche et caverneuse et qui semble faire gercer les parois de l'arrière-gorge; la salivation se supprime, ou devient tour à tour surabondante.

Médication. Gargarismes fréquents à l'eau salée (1331) d'abord, puis au vinaigre camphré (1414), puis à l'alcool camphré (1278); applications de compresses d'eau sédative (1298) ou de cataplasmes salins (1297, 2°) autour du cou. Régime hygiénique complet (1528); purgations fréquentes; lavements laxatifs tous les matins. Si le mal résistait à tous ces moyens, on ferait respirer de la vapeur d'alcool camphré (1278), avec précaution, au malade; on lui appliquerait autour du cou des compresses de ce dernier liquide, renouvelées d'heure en heure. A la faveur de ce traitement, les angines qui ne tiennent pas à l'action des médications mercurielles se dissipent très-promptement.

N. B. Pour les bestiaux, on a recours aux breuvages et aux lavements térébenthinés (1281, 1381); aux injections dans les naseaux avec huile térébenthinée; aux applications d'eau sédative. On sale fortement leur paille et leur foin.

On a distingué plusieurs espèces d'angines qui ne sont le plus souvent que des modifications de la même maladie, mais qui en tout cas ne réclament pas d'autre traitement que ci-dessus : angine tonsillaire (*voyez* Amygdalite); angine membraneuse pelliculaire, pulpeuse

et pultacée, couenneuse (*voyez* Croup) ; angine œdémateuse de la glotte ; angine pharyngée, œsophagienne, laryngée et trachéale ; angine gutturale (simples modifications de l'angine ci-dessus).

ANKYLOSE.

Synonymie ancienne. Ankylose vraie, fausse ankylose.—Ἀγκύλωσις Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Desmalgie huméro-cubitale, fémoro-tibiale, etc., ostéique.

Causes. La présence, dans la boîte articulaire, d'un corps étranger, d'une larve, et le dépôt du mercure précipité par la circulation dans ces régions, impriment aux ligaments capsulaires une tendance à l'ossification qui finit par souder les deux extrémités osseuses des os entre elles, ou bien par en rendre les mouvements de charnière pénibles et plus ou moins incomplets.

Effets. Les deux os contigus ne forment plus dès lors, pour ainsi dire, que deux continuités du même os ; l'articulation est devenue ainsi une symphyse accidentelle.

Médication. L'ankylose vraie est un fait accompli incurable. Un jeune médecin avait proposé de la guérir, en la brisant ; déjà un des plus grands faiseurs en fait de puffs orthopédiques avait proposé à l'inventeur de s'associer à ses moyens, de chauffer cette affaire par la voie de la presse médicale et autre. Mais heureusement l'amour-propre de l'inventeur se trouva offensé ; et, pour l'honneur de la chirurgie française, les pauvres ankylosés ont échappé au supplice de la roue et de l'écartelage, renouvelé de nos anciennes professions de bourreaux. Quant à la fausse ankylose, on a l'espoir d'en arrêter les progrès, ou bien de ramener le membre dans une extension ou une flexion qui puisse permettre de s'en servir. On applique au moins trois fois par jour, pendant dix à vingt minutes, sur l'articulation, des compresses d'eau sédative (1298) ; immédiatement après, on enveloppe l'articulation avec des compresses imbibées de pommade camphrée que l'on recouvre d'une plaque de taffetas gommé (1394). On se met, avec les précautions voulues, à l'usage de la racine de garance (1326), et au régime hygiénique (1528). On remplace les compresses d'eau sédative par les cataplasmes salins (1297, 2°) dès que les premières ont produit une éruption de boutons et des ex-

coriations qui causent de trop vives souffrances par l'eau sédative pure. En même temps on adapte au membre un appareil à extension progressive, qui ouvre tous les jours l'angle de flexion d'un cran de plus ; cet appareil, par son extrême légèreté, ne s'oppose nullement à la marche du malade. Toutes les fois qu'on l'enlève, on fait jouer pendant quelque temps l'articulation, afin de s'opposer à la formation de l'ankylose vraie.

Exemple. Dans le nombre de cas que nous avons eu à soigner, nous citerons le suivant, comme celui qui semblait le plus défavorable à ce genre de médication

Mademoiselle Clémentine Caminot, intéressante personne âgée de onze ans, rue Neuve-Saint-Martin, n° 28, me fut amenée, en août 1845, par ses parents, affectée d'une fausse ankylose au genou, survenue à la suite de nombreuses caries du fémur. La flexion du membre était telle, que le talon touchait presque la cuisse ; le genou présentait de plus de grosses exostoses aux deux condyles du fémur. La santé générale se ressentait tristement des traitements qu'on avait jusque-là suivis pour combattre cette infirmité, qui menaçait si cruellement l'avenir d'une jeune personne, dont la douceur et l'intelligence donnaient à ses parents de si douces consolations. Le traitement ci-dessus, aidé d'un appareil à fausses ankyloses, fabriqué par M. Grandcollot, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 29, nous a donné de si prompts résultats, qu'en janvier 1846, la jambe avait repris sa complète extension, qu'elle la conservait sans le secours de l'appareil, et, qu'à l'aide de béquilles, la jeune malade était en état d'appuyer le pied par terre, sans douleurs vives ; la santé générale se trouvait dans les meilleures conditions ; les plaies de la cuisse se sont toutes cicatrisées ; et tout fait espérer qu'avec l'âge les faits accomplis de cette infirmité seront dissimulés par l'habitude, et qu'ils trouveront une ample compensation dans les qualités de cœur et d'esprit de la jeune personne.

ANTHRAX.

Synonymie ancienne. Charbon, pustule maligne, puce maligne *en Bourgogne* (640) ; feu persique, mal des ardents, trousse-galant *dans le moyen âge* ; avant-cœur, tac, louvet, laron, boufile, musette, grosse amère, venin soufflé *dans les campagnes.* — Ἄνθραξ Hipp.

Synonymie nouvelle par les causes. Acarigénose (638)? acanthogénose ? kentrogénose (902) ? envenimée et pustuleuse.

Synonymie par les effets. Dermalgie pustulique et pyrétique acari-toxicogène.

Causes. L'introduction dans la peau ou dans les viscères, d'un acare envenimé, la piqûre d'un corps étranger ou du dard d'un insecte : puce, punaise, guêpes qui auraient préalablement passé sur des corps en putréfaction, peuvent déterminer sur les surfaces un bouton, qui dès lors devient le siége et le réservoir incessant de l'infection générale, et la cause rapide de la mort. Le simple contact d'une chair ainsi infectée suffit souvent pour inoculer le mal, surtout à la faveur d'une crevasse de la peau, même imperceptible.

Effets. Le bouton qui succède à l'inoculation du venin revêt, avec la rapidité de l'éclair, un aspect de mauvais caractère, et sa couleur vire de plus en plus au noir foncé. On ne tarde pas à être pris d'une fièvre brûlante, de nausées, de lipothymie, puis de délire, et l'agonie suit de près l'invasion du mal. Les bouchers et équarrisseurs sont très-exposés à attraper cette maladie, quand ils ne sont pas difficiles sur le choix des animaux dont ils font commerce. On gagne souvent aussi le charbon à l'intérieur, rien qu'en mangeant de la viande d'un animal mort de cette maladie.

Médication. Dès la première apparition du mal à l'extérieur, on doit se hâter de brûler le bouton avec une compresse d'eau sédative la plus forte (1298, 3°), et même d'ammoniaque camphrée pure. Au bout d'une à deux minutes, on applique sur la plaie une compresse d'alcool camphré (1278), qu'on arrose à fur et mesure que l'alcool s'évapore, pendant vingt minutes. On recouvre alors le bouton d'une plaque de cérat camphré (1392), afin de procéder au reste du traitement. On lotionne tout le corps avec du vinaigre camphré suffisamment étendu d'eau (1415); on en fait prendre en gargarisme (1334) et en boisson au malade ; on combat la fièvre par les affusions d'eau sédative sur le crâne (1311), par les applications de compresses autour du cou; on administre un lavement aromatisé avec le camphre pour l'homme (1280), avec l'essence de térébenthine pour les bestiaux. On purge à l'aloès (1235), et par-dessus, au bout d'une demi-heure, à l'huile de ricin (1348). On ne cesse de lotionner à l'alcool camphré (1278) et de frictionner le malade (1288, 2°), jusqu'à ce que les symptômes les plus alarmants se soient dissipés. Gardez-vous de saigner et de poser les sangsues ; le remède dans ce cas ne serait qu'un moyen de plus d'inoculer le mal, et de favoriser l'infection veineuse.

C'est par ces moyens si simples que nous avons vu disparaître en peu de temps les symptômes du charbon sur les animaux domestiques; le mal s'est arrêté au début.

ANUS (CONSTRICTION, FISSURES ET FISTULES A L').

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie anale traumatique ou purulique.

CAUSES. Les médicaments corrosifs, et dans le nombre surtout les médicaments mercuriels, les déjections brûlantes, peuvent occasionner ces deux sortes de solution de continuité. Les lombrics déterminent souvent des fistules, en taraudant les tissus.

EFFETS. Dans les fissures, la muqueuse est gercée. Les fistules sont dites *borgnes* lorsqu'elles n'ont qu'une issue. Ce sont des fistules proprement dites, quand elles en ont une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur.

MÉDICATION POUR LES FISSURES. Introduction constante de bougies camphrées (1289) dans l'anus; lavements à la pommade camphrée (1376) soir et matin. Applications de compresses d'alcool camphré sur les reins; et tout le reste du régime hygiénique (1528).

MÉDICATION POUR LES FISTULES. Introduction dans la fistule d'une bougie camphrée, trempée préalablement dans l'alcool camphré (1293). On enfonce la bougie de moins en moins, à mesure que l'on sent que l'irritation du caustique a déterminé un rapprochement des chairs. On applique constamment, sur l'orifice qui se trouverait sur la peau, des compresses d'alcool camphré (1278), si l'on voit que le rapprochement des chairs tarde trop à s'effectuer à l'orifice interne, sous l'influence de la médication précédente. La médication hygiénique prévient ces deux sortes d'accidents.

APHONIE.

Synonymie ancienne. Extinction de voix. — *Aphonia* Lin — Ἀφωνίη, ἀναυδίη Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie trachéo-vocale thermogène? toxicogène? acanthogène? entomogène?

CAUSES. L'abaissement subit de la température; l'introduction dans le larynx d'une poussière acérée et irritante, la respiration trop longtemps prolongée de vapeurs corrosives, l'invasion des ascarides ou

autres êtres animés, sur la région des cordes vocales, ce sont là tout autant de causes qui peuvent altérer momentanément ou détruire sans retour la fonction de la phonation. Mais la cause la plus commune et dont les effets soient les moins faciles à réparer, c'est l'usage des médications mercurielles, dont les ravages ne s'arrêtent pas toujours là.

Médication. Gargarismes fréquents à l'eau salée (1331); cataplasmes salins autour du cou (1297, 2°); usage constant de la cigarette de camphre (1264). Si la maladie présente quelques caractères scorbutiques et mercuriels, on se gargarisera en outre à l'alcool camphré (1333) et au vinaigre camphré (1334); on se brûlera les places phlogosées des parois buccales avec le doigt trempé dans l'alcool camphré. C'est à ce traitement que les artistes dramatiques et les orateurs sont tous les jours redevables de pouvoir reprendre, quelquefois dans la journée, les travaux de leur profession. Les artistes dramatiques se trouvent bien de se gargariser et de fumer la cigarette de camphre, toutes les fois qu'ils rentrent dans la coulisse.

APHTHES.

Synonymie ancienne. Millet, blanchet, muguet *chez les enfants.* — Ἄφθαι Hipp.

Synonymie nouvelle par les causes. Hydrargénose ou acarigénose buccale pustuliforme.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie buccale aphthique hydrargène? acarigène?

Causes. Une naissance viciée, une lactation impure, lèguent cette indisposition à l'enfant. Mais souvent aussi cette maladie le reprend sous l'influence d'une cause animée.

Effets. Les parois buccales et les gencives se couvrent, sur une surface plus ou moins étendue, de petits boutons blancs jaunâtres, de la grosseur d'un grain de millet, entourés d'une aréole enflammée, qui finissent par s'ulcérer et par produire une irritation toxique, qui, quoique rarement, est dans le cas de présenter des caractères d'une certaine gravité.

Chez certains bestiaux, les mêmes boutons se montrent simultanément aux pieds et dans la gueule.

Médication. On doit surtout s'attacher à médicamenter le nourris-

son par la nourrice, en soumettant celle-ci complétement au régime hygiénique (1528). On fera prendre souvent à l'enfant du sirop de chicorée (1404). On le lotionnera fréquemment à l'alcool camphré (1278); on lui administrera de temps à autre des lavements camphrés (1376).

On soigne les pieds des bestiaux attaqués du millet, en les enveloppant de compresses imbibées d'alcool camphré.

APOPLEXIE.

Synonymie ancienne. Coup de sang, apoplexie foudroyante, faible ou incomplète. — *Apoplexia* Lin. — Ἀποπληξίη, ἀποπληκτόν τι τοῦ σώματος Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Céphalalgie générale apoplectique hyperhémogène?

Causes. Le sang poussé violemment par le cœur ou attiré par une cause locale, jusque dans les larges sinus cérébraux, ou bien se décomposant là en sérosité (*apoplexie séreuse*), produit sur la masse cérébrale une compression qui s'oppose à l'élaboration de cet organe, et paralyse dès lors toutes les fonctions vitales dont le cerveau est le foyer et le mobile.

Effets. Le malade reste frappé comme de la foudre, sans aucun signe précurseur. Plus de mouvement, plus de souffle, plus de pouls, plus de sensibilité: il est mort, avec toutes les apparences de la vie, y compris la chaleur du corps.

Médication. Il faut se hâter de combattre cette congestion cérébrale, en la remettant en circulation; laissez là la saignée, moyen si souvent impuissant et dont les résultats les plus heureux n'amènent qu'un rétablissement incomplet. Hâtez-vous d'arroser largement le crâne avec de l'eau sédative (1298), d'entourer le cou avec une compresse de cette eau; d'en placer une compresse sur le cœur, d'en lotionner tout le trajet de l'épine dorsale en exerçant par-dessus une vigoureuse friction avec la pommade camphrée (1288, 2°). Dès que le malade reprendra connaissance, ce qui arrive au bout de quelques minutes, administrez-lui 25 centigrammes d'aloès (1235) et un lavement laxatif (1374); puis ensuite un bain sédatif (1239), deux heures au moins après son dernier repas. L'apoplexie est d'autant moins curable, que l'on diffère plus longtemps l'application de ce traitement.

Il faudrait que la congestion cérébrale eût brisé les parois des vaisseaux, et qu'il y eût épanchement dans le cerveau, pour que cette médication restât impuissante.

Exemples. Dans le principe de mes expériences, j'ai bien des fois étonné mes visiteurs, en les rendant témoins des résurrections que j'opérais sur les animaux, au moyen de mes affusions d'eau sédative.

1° On m'apportait, par exemple, une poule trouvée morte d'un coup de sang, ce qui avait dû avoir lieu vingt minutes auparavant. Je l'enveloppais de compresses d'eau sédative, presque en désespoir de cause ; et l'on était bien surpris, en rentrant, de la retrouver sur ses pattes et mangeant du meilleur appétit.

2° Un petit linot tombe frappé d'apoplexie, après avoir été peloté violemment par un chat, à travers les barreaux de sa cage ; il ne donnait plus aucun signe de vie. Je l'arrose d'eau sédative : en deux minutes, il ouvre les yeux, bat des ailes, se redresse sur ses pattes et court à sa mangeoire ; il vivait encore deux mois après cet événement. C'est depuis la publication de cette note que les *princes de la science* amusent leur auditoire en ressuscitant des petits oiseaux asphyxiés.

3° J'ai bien des fois appliqué ce moyen de résurrection à des petits cyprins de la Chine, trouvés sur le flanc dans leur bassin, à des carpes et des anguilles à demi mortes ; à peine avais-je laissé tomber quelques gouttes d'eau sédative dans l'eau du bassin, que les poissons se mettaient à bondir, se redressaient sur le ventre, et nageaient avec une vivacité extraordinaire.

4° J'étais donc dès ce moment autorisé à préconiser cette médication contre l'apoplexie foudroyante, et je n'attendais plus qu'une occasion pour en faire l'application à un malade. Cette occasion se présenta à la pauvre M^me^ Porrier, rue des Prouvaires, n° 10, dont j'aurai à parler à l'article Cancer. Je la vis accourir un jour du printemps 1843 à Montsouris, venant m'exposer ce qu'elle avait fait pour traiter, d'après la nouvelle méthode, un de ses voisins qui venait de tomber frappé d'apoplexie foudroyante. Elle avait si bien agi, que je la renvoyai au plus tôt pour qu'elle ajoutât au traitement un bain sédatif. En retournant auprès du malade, elle le trouva causant avec les assistants, comme si rien de semblable ne lui était arrivé ; sa résurrection avait eu lieu au bout d'un quart d'heure, à la suite des applications d'eau sédative ; et depuis il ne s'est ressenti de rien.

Voyez, pour le complément de cet article, les rubriques Épanchements, Hémiplégie, Paralysie, Paraplégie.

ASCARIDES.

Voyez Vers intestinaux.

ASPHYXIE.

Nous en avons expliqué les causes et le traitement dans le 1er et le 3e volume (98, 1431).

ARTHRITIS.

Voyez Goutte.

ASCITE.

Voyez Hydropisie.

ASTHÉNIE.

Mot superflu, synonyme de faiblesse d'un organe ou de l'économie.

ASTHME.

Synonymie ancienne. Oppression, suffocations, étouffements, catarrhe bronchique, *pousse* chez les chevaux. — *Asthma* Sauv. — Ἄσθμα Hipp.

Synonymie nouvelle par les causes. Pneumagénose? hypertrophogénose? acanthogénose? entomogénose? bronchique.

Synonymie par les effets. Pneumalgie bronchiale catarrhique hypertrophogène? acanthogène? entomogène?

Causes. L'introduction d'une poussière acérée et irritante, l'invasion des ascarides vermiculaires ou autres êtres animés sur les surfaces des bronches, sont dans le cas d'imprimer à ces tissus une modification incessante qui se traduit par un afflux de mucosités, dont la masse s'oppose au libre passage de l'air inspiré ou expiré, et produit tous ces symptômes consécutifs d'oppression et d'étouffement. Il arrive aussi que l'atmosphère viciée dans laquelle on vit habituellement détermine de pareils accidents. L'accumulation du développement adipeux sur ces organes est encore une cause de l'affection asthmatique.

EFFETS. La respiration est pénible et saccadée; elle fait entendre un râle et un bruit de soufflet caractéristique de cette affection ; ce bruit, qu'on entend à distance, on en découvre le siége en plaçant l'oreille sur la clavicule du malade. Celui-ci étouffe; il est essoufflé au moindre déplacement; il ne peut dormir étendu sur le dos, et réclame sans cesse de l'air ; sa figure est bouffie et colorée en général, et alors les extrémités offrent une certaine enflure; il tousse et expectore abondamment, mais avec des quintes violentes. Ses crachats sont épais, mousseux et filants, et quelquefois lobulés et jaunâtres.

1° MÉDICATION POUR L'HOMME. Usage de la cigarette de camphre (1264); gargarismes fréquents à l'eau salée (1331) ; applications soir et matin de cataplasmes salins (1297, 2°) sur la poitrine et entre les deux épaules pendant vingt minutes; après lesquelles vigoureuse friction à la pommade camphrée (1288, 2°) pendant vingt autres minutes sur le dos et les reins; puis légère lotion à la pommade camphrée sur le haut de la poitrine. Quand l'étouffement survient, application d'une compresse d'eau sédative autour du cou. Régime hygiénique complet (1328), et tous les matins lavement camphré (1376). Séjour de la campagne et d'une habitation aérée et voisine des bois.

EXEMPLES. Le nombre des asthmatiques guéris par ce traitement, toutes les fois pourtant qu'il n'existait que cette maladie, est si grand aujourd'hui, que l'on peut assurer, sans crainte d'être démenti par l'expérience, que l'on ne compte pas un seul insuccès. Il faudrait, pour que la maladie résistât longtemps aux bienfaits de la médication, qu'elle tînt à une infection mercurielle ou à la viciation de l'atmosphère. Nous avons cité des cas dans le *Manuel annuaire de la santé;* il est inutile d'en ajouter d'autres ici. Nous nous contenterons de compléter seulement un de ces cas que nous avions mentionné dans la première édition de cet ouvrage.

Notre ex-boulanger, homme d'une constitution athlétique, était atteint, depuis près de dix ans, d'un asthme intermittent dont les crises mensuelles ou trimestrielles offraient des symptômes effrayants; on eût dit la respiration d'un taureau qui se ferait jour à travers une trachée-artère de mauviette. Les lotions à l'eau sédative, les compresses de la même eau, etc., finissaient par enrayer la marche effrayante du mal ; mais ces moyens ne s'opposaient pas au retour des crises ; la durée du mieux dépassait à peine quinze jours. En exa-

minant bien les localités, je ne tardai pas à soupçonner que l'évaporation de la mouture, et le dégagement de l'acide carbonique de la fermentation et de la combustion du four, devaient entretenir cette terrible maladie, si toutefois ces deux circonstances n'en étaient pas la principale cause; car son mal l'abandonnait, dès qu'il entreprenait un voyage. Enfin l'occasion s'offrit à lui de vendre avantageusement son fonds et d'abandonner son domicile; ce qui a eu lieu il y a deux ans environ; dès ce moment notre traitement a obtenu son succès ordinaire ; cet homme jouit de la plus brillante santé.

2° Médication pour les chevaux. L'asthme et la pousse des bestiaux et chevaux doivent être soignés d'une manière analogue. On placera un morceau de camphre dans un sachet de chaque côté des naseaux; on administrera par le haut et par le bas l'essence de térébenthine (1381); on arrosera largement d'eau sédative l'encolure et l'on brossera la peau avec une brosse trempée dans l'huile térébenthinée (1281); tous les quatre jours on fera prendre, jusqu'à soulagement, 1 à 2 onces d'aloès avec force eau blanche; mais cela dans le cas où le reste du traitement n'obtiendrait pas assez tôt ses bons résultats.

ATAXIE.

Mot superflu et synonyme d'irrégularité dans les paroxysmes de la fièvre. L'ataxie est un symptôme variable à l'infini.

ATONIE.

Mot superflu, synonyme de faiblesse, relâchement, perte des forces. L'atonie n'est qu'un symptôme et non une maladie.

ATROPHIE.

Synonyme de maigreur et de marasme, soit d'un organe, soit de toute l'économie : c'est l'opposé d'hypertrophie.

AVALURE.

Terme d'hippiatrique qui se rapporte à l'ongle incarné : c'est un débordement de *la muraille du sabot* du cheval sur la ferrure. On soigne cette maladie en enveloppant la corne dans de l'alcool camphré (1278 et 1395).

BALANITE.

Enflure, maladie du gland.

Synonymie nouvelle par les effets. Généalgie glandale phlogistique acanthogène ? toxicogène? entomogène?

Voyez, pour la médication, GÉNITAUX (ORGANES).

BLENNORRHÉE ou BLENNORRHAGIE.

Écoulement catarrhal ou suspect du canal de l'urètre.

Synonymie nouvelle par les effets. Généalgie urétrale catarrhique ou syphilitique.

Voyez, pour le traitement, MALADIES SYPHILITIQUES.

BLÉPHARITE.

Inflammation des paupières.

Synonymie nouvelle. Ophthalgie papébrale, etc.

Voyez, pour le traitement, MALADIES DES YEUX.

BLESSURES.

Synonymie ancienne. Plaies, ulcères, ecchymose. — *Vulnus, plaga, ulcus.* — Ἕλκος, τραῦμα Hipp. (La *blessure* laisse une *plaie* qui peut se changer en *ulcère*. La *cicatrisation*, c'est la guérison de la blessure.)
Synonymie nouvelle. Traumagénose.

CAUSES. Tout instrument ou toute circonstance capable de diviser les chairs, de les meurtrir et de les perforer (398), occasionne une blessure, d'autant plus profonde, que la cause agit avec plus de puissance, d'autant plus dangereuse, qu'elle intéresse des organes plus utiles à la vie générale.

EFFETS. Nous avons suffisamment expliqué ces effets au chapitre spécial des causes (395).

MÉDICATION. Une blessure par contusion (401) et sans solution de continuité se soigne en recouvrant constamment l'ecchymose qui en résulte avec des compresses imbibées d'alcool camphré (1278). A l'instant même la fièvre tombe, la douleur se dissipe, s'il n'existe pas de fracture comminutive au-dessous.

On a recours à un autre traitement, toutes les fois que la blessure

a occasionné une solution de continuité sur la peau. On recouvre la plaie d'un linge fenestré camphré (1389) que l'on saupoudre de camphre. On étend par-dessus deux couches de plumasseaux de charpie pommadée (1386), puis des bandelettes (1383) et un surtout (1388) que l'on maintient en place avec des bandes imprégnées d'alcool camphré (1384). On panse trois fois, puis deux fois seulement par jour, en ayant soin de laver chaque fois la plaie avec de l'eau de goudron tiède (1337). Au moindre accès de fièvre, on applique sur les portions saines de la peau, dans le voisinage de la plaie, une compresse d'eau sédative. Régime hygiénique complet (1528). Si la blessure était accompagnée d'hémorragie, on pincerait l'artère ou l'artériole (1393), on la tordrait et on en ferait la ligature avec un fil de soie ciré camphré (1392). Si les chairs étaient divisées et séparées par l'instrument tranchant, après avoir lié les artères qui donnent une hémorragie, on laverait largement avec de l'eau pure tiède, et l'on se hâterait de rapprocher les chairs et de les maintenir avec des bandelettes de diachylon (1391), et l'on recouvrirait ensuite le tout du pansement précédent.

Si l'hémorragie survenait, en dépit de toutes ces précautions, les lotions à l'alcool camphré faible sur la plaie, ou bien les applications de l'alcool camphré fort auprès de la plaie suffiraient pour arrêter le sang.

Nous avons suffisamment expliqué plus haut (1508), et des exemples que nous ne pouvons plus compter démontrent jusqu'à l'évidence, qu'à la faveur de ce traitement on n'a plus à redouter aucune des chances défavorables, qui, depuis si longtemps, déciment la population des hôpitaux et des ambulances.

BLEUE (MALADIE) DES ENFANTS.

Synonymie ancienne. 1° Persistance du trou de Botal ; 2° varus sébacé, varus congénial. — *Crinones* Ettmuler ; *Comedones; varus comedo.*

Synonymie nouvelle. Dermalgie générale cyanique traumagène ? entomogène ?

CAUSES. Cette maladie peut provenir de la persistance plus ou moins durable et plus ou moins complète du trou de Botal, qui fait que le sang veineux n'arrivant pas s'oxygéner et s'hématoser dans l'organe pulmonaire, et partant augmentant de plus en plus sa cou-

leur bleue, teint en bleu tout le réseau capillaire de la peau. Si cette circonstance persiste, l'enfant n'est pas viable.

La maladie bleue peut provenir en outre de l'affluence innombrable de petits points noirs (crinons) dont nous avons déjà donné l'analyse (720) et qui nous ont paru être les produits d'une cause animée externe ou interne, d'un acare ou d'un helminthe (*).

Effets. Le corps de l'enfant est bleu comme s'il n'était qu'une vaste meurtrissure. L'enfant étouffe ; ses mâchoires sont si serrées, qu'on ne peut presque rien lui faire avaler ; il éprouve des convulsions effrayantes, quand il ne reste pas immobile et comme asphyxié.

Médication. A quelque cause que l'on attribue de tels effets, on doit se hâter d'exercer de larges lotions à l'alcool camphré (1278, 2°) sur tout le corps et spécialement sur la région du cœur ; puis des frictions à la pommade camphrée sur le dos et sur les reins (1288, 2°). Si la maladie est occasionnée par la persistance du trou de Botal, le mouvement imprimé aux poumons par les fortes frictions les détermineront à s'animer et à attirer le sang dans leur réseau vasculaire, ce qui, joint à l'action coagulatrice de l'alcool camphré, contribuera à opérer le rapprochement des bords du trou de Botal, et au rétablissement de la circulation normale. Dès que la peau reprendra sa couleur naturelle par le fait de cette révolution, on se hâtera de faire boire à l'enfant un peu d'eau sucrée aromatisée avec deux gouttes de fleur d'orange ; et la mère ou la nourrice lui donnera le sein. Si la couleur bleue n'est due qu'à la présence des crinons, l'action insecticide de l'alcool camphré dissipera bien vite cet accident.

Exemples. Le 1er août 1839, un jardinier du voisinage vint nous appeler pour porter du secours à son enfant âgé de trois jours, qui se mourait sans pouvoir ni boire ni avaler, et dont la peau devenait noire comme de l'encre, surtout dans les accès convulsifs qui le prenaient d'instant en instant. La sage-femme et le médecin l'avaient condamné, comme ne pouvant pas vivre. Notre mère de famille s'y transporta aussitôt, elle qui connaît parfaitement bien comment on

(*) On pourrait demander comment il se ferait que l'enfant pût venir au monde infesté d'helminthes. Cette question n'a plus rien de difficile à concevoir, après avoir lu tout ce que nous avons exposé à l'article des *helminthes* (1013). On a, du reste, bien des exemples que les urines des femmes enceintes fourmillent d'êtres animés de cette classe. « *In urinis nonnullarum prægnantium,* dit Mouffet, *syrones quidam exigui et rubelli apparent, quod infallibile conceptionis argumentum.* (Mouffet, *Insect. sive minim. anim. theat.*, p. 268.)

doit soigner ces petites créatures. A peine avait-elle entouré le cou de l'enfant avec une cravate d'alcool camphré, que la face commençait à reprendre une couleur naturelle, et que le *trismus* des mâchoires se relâchait de sa rigidité. On appliqua un cataplasme arrosé d'eau-de-vie camphrée sur l'abdomen, et l'on plaça un gros morceau de camphre près de la bouche pour embaumer la respiration. En dix minutes, la peau avait repris une teinte normale, la suffocation avait disparu, et l'enfant poussa un vagissement qui indiquait suffisamment le besoin de l'allaitement; car il ouvrait les yeux et suçai le doigt; mais la mère n'ayant pas encore le bout formé, on tira du lait avec une pipe, et on lui en fit boire sans désemparer, avec une cuiller, la valeur d'un verre. L'enfant parut se trouver dans un bien-être qui ne se démentit plus, il passa une excellente nuit; car le soir et dans le jour on continua à lui donner à boire et à renouveler la compresse d'alcool camphré. Mais le lendemain matin la garde enlève l'appareil vers l'heure de la visite du médecin et de la sage-femme ; on redonne du sirop à l'enfant, au lieu du lait de la mère ; les convulsions recommencent ; le médecin ordonne un bain, les convulsions y empirent; les bains ne peuvent qu'être favorables à la pullulation des vers intestinaux. Après le départ du médecin et des commères, le père effrayé a recours à la cigarette de camphre qu'il place entre les lèvres du petit enfant (1264), en ayant soin de les lui pincer; il reprend les applications d'alcool camphré sur le ventre et les lotions sur tout le corps de l'enfant; et, dès ce moment, tous les symptômes se dissipent. Bientôt les commères reviennent à la charge ; on suspend ce traitement, on gorge de nouveau l'enfant de sirop, on lui supprime le lait de la mère ; l'enfant retombe dans un état pire qu'auparavant. Le père trouve l'occasion de reprendre la médication anthelminthique, l'enfant revient tout aussitôt à lui. Mais enfin les commères l'emportent et ne désemparent plus, pour faire respecter l'ordonnance du médecin ; et l'enfant meurt en peu d'heures, victime des soins qu'on lui prodiguait mal à propos. Nous étions à l'époque où, selon l'usage antique et solennel, notre méthode était contremandée par ordre supérieur.

J'ai eu depuis à traiter deux ou trois fois des enfants dont la peau commençait à se charger en couleur, et dont les parois buccales donnaient quelques signes de muguet ; le mal a été vite enrayé au moyen de cette médication. J'y joins quelquefois, soir et matin, une cuille-

rée à café de sirop de chicorée ; mais toujours le lait de la mère ou de la nourrice (1454).

BOUCLE.

Aphthes de la bouche du cochon et du bœuf. *Voyez* APHTHES.

BOULIMIE.

Synonymie ancienne. Faim-calle, faim-valle, faim canine (*). — *Bulimia* Sauv. — Λιμὸς Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie gastrale boulimique hypertrophogène? tænigène?

CAUSES. Quoiqu'il puisse arriver que la boulimie provienne de l'énorme capacité et de l'incessante activité de la panse stomacale, cependant l'expérience m'a démontré suffisamment que cette grande voracité est l'effet général de la présence du ténia (1067), dont le parasitisme ne laisse à la fonction digestive ni paix ni trêve.

EFFETS. Lorsqu'on est témoin d'un cas de ce genre, on se demande avec étonnement dans quelle capacité assez vaste le malade peut loger tout ce qu'il dévore. J'ai connu il y a trente ans un professeur de théologie, espèce de pelote de graisse et d'embonpoint, homme court et arrondi, de mœurs douces et charitables, et d'une élégante propreté ; il commençait son repas une demi-heure avant les autres, le continuait avec eux, et ne sortait du réfectoire qu'une demi-heure après eux ; pendant tout ce laps de temps, son estomac ne perdait pas une bouchée. Percy, dans ses mémoires, parle d'un nommé *Tarare*, soldat dans nos armées, qui était atteint d'une boulimie effrayante ; il dévorait tout ce qui pouvait assouvir sa faim incessante ; il maraudait, dit-on, pour trouver des cadavres ; quand il manquait de vivres, il plissait son ventre, et le ployait, pour ainsi dire, autour de son corps. On fut obligé de l'expulser de l'armée, et de lui dire : Va mourir de faim ailleurs.

Il existe des *soif-calle* comme il y a des *faim-calle* :

D'Artagnan (le vrai d'Artagnan) raconte que le comte de Ranzau (sous Louis XIV) était assoupi et incapable de rien faire quand il n'avait que cinq à six bouteilles de champagne dans l'estomac. Il lui en fallait dix à douze, pour qu'il retrouvât son ardeur martiale et sa puis-

(*) *Faim-calle* et *faim-valle*, de *fames caballi* (faim de cheval) ; d'où *faim* (de ca) *valle* ou *faim* (de) *ca* (va) *lle*. Faim canine (*fames canina*), faim de chien.

sance de commandement. Il n'y paraissait pas plus, dit d'Artagnan, que quand il tombe une goutte d'eau dans la mer. (*Mémoires de d'Artagnan*, édition de Cologne de 1700, tom. 1, p. 65.)

Pendant mon séjour à la Force, en 1835, mon état de santé me plaça pendant un à deux mois à l'infirmerie où se trouvait Lacenaire, ce fanfaron du crime qu'il abhorrait, ce poëte qui joignait les manières de la bonne société qu'il avait beaucoup fréquentée, le langage du meilleur ton possible, l'érudition la plus variée, aux habitudes les plus révoltantes des prisons ; je l'ai vu boire douze bouteilles de vin en une journée, sans sourciller, et sans rien perdre de son phlegme ordinaire. C'est à ce besoin de boire qu'il attribuait l'origine de sa carrière de voleur. Quel travail d'esprit ou de corps aurait pu fournir, à un fils de famille ruiné, de quoi suffire aux frais d'une soif aussi inextinguible? Il se fit filou de bonne compagnie. Ayant été soupçonné, il descendit dans les filous de bas étage. Condamné, incarcéré à Poissy pendant cinq ans, il s'y vit méprisé, comme un pégriot, par les vaillants *escarpes*, à cause de sa petite taille et de ses traits distingués. Il conçut l'ambition de s'élever à la hauteur, et se fit assassin. Ses deux coups d'essai le conduisirent à l'échafaud, où il monta avec cet imperturbable sang-froid qui, consacré à de nobles carrières, aurait fait de lui un homme distingué. Fatalité !

La faim-calle enlève à l'homme toute son énergie ; la soif-calle la lui conserve et alimente, pour ainsi dire, cette faculté. Homère (*Odyss.* Σ) parle d'un pauvre mendiant atteint de boulimie ; il était d'une belle constitution en apparence, dit-il, mais sans force et sans courage. Il le désigne par l'épithète πτωχὸς πανδήμιος, *mendiant à la charge de tous les citoyens d'Ithaque*, et qui, à cause de son infirmité même, avait place au feu et à la table de tous ; pensionnaire et serviteur ou messager tour à tour de tous, ce qui lui avait fait donner le surnom d'*Irus* (héraut, messager ou *Iris* mâle). L'épithète d'Homère est un petit traité sur la matière : la société doit à ces infirmités tout ce qui peut les satisfaire, afin de les préserver de l'idée de se satisfaire criminellement.

Alexandre Trallianus (lib. 7, cap. 4) cite le cas d'une femme atteinte de faim-calle, et à qui l'usage de l'*hiera picra* fit rendre un ver de douze coudées (*tœnia*).

Au rapport de J. L. Hanneman, le docteur André Plantcovius avait vu un jeune homme d'environ vingt-quatre ans, qui était tra-

vaillé d'une faim si insatiable, qu'il tombait en syncope dès qu'il cessait de manger. Ce jeune homme employa, pendant quatre ans, inutilement plusieurs remèdes. Il lui survint un asthme qui l'étouffa. A l'autopsie, on trouva dans l'estomac un amas considérable de vers lombrics, enroulés les uns autour des autres. On remarquait en outre vers le pylore deux espèces de glandes de la grosseur d'une noix muscade, remplies de vers de figure et de couleurs différentes. (*Ephem. cur. nat.*, dec. 2, ann. 6, 1687, obs. 33.)

La boulimie maladive est toujours, et dans tous les cas, une maladie vermineuse, et le plus souvent le symptôme le moins trompeur de la présence du ver solitaire dans l'estomac ; car le ver solitaire peut exister dans les intestins sans produire rien de semblable. Je traite toujours cette maladie comme vermineuse ; les malades sont fort étonnés de rendre des vers dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence, ou, s'ils n'en rendent pas, d'être soulagés, par des moyens qui, d'après l'ancienne médecine, auraient dû leur mettre le feu dans le corps ; et dès ce moment leur boulimie disparaît. Car c'est la titillation des helminthes qui imprime à la panse stomacale une activité incessante, une surexcitation d'élaboration digestive.

BRONCHITE.

Synonymie ancienne. Catarrhe pulmonaire, fièvre catarrhale, toux, rhume de poitrine. — Κατάρροος, ρεῦμα Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie bronchiale oxyque acanthogène? toxicogène? entomogène?

Pour les causes, les effets et la médication, *voyez* Asthme. La bronchite est un asthme passager.

BRONCHOCÈLE.

Synonymie équivoque du goître ; les bronches ne sont pour rien dans l'origine du goître. *Voyez* Goître.

BRULURE.

Synonymie nouvelle par les causes. Thermogénoses caustique, ignée, aqueuse, acide, basique, mécanique.

Effets. La brûlure est toute désorganisation plus ou moins com-

plète de la peau, par la soustraction de la molécule aqueuse et l'isolement de la molécule carbonique de la vésicule organisée (25). La molécule aqueuse peut être soustraite à la vésicule organisée, 1° soit par l'action du feu; 2° soit par l'action de l'eau bouillante; 3° soit par celle des liquides caustiques acides concentrés; 4° soit par les bases alcalines concentrées; 5° soit enfin par le frottement rapide d'un corps étranger. Dans le premier cas, la peau est carbonisée; dans le second, boursouflée et comme gélatinisée; dans le troisième, ce second effet ne manque pas d'être suivi de carbonisation, pour ainsi dire, liquide; dans le quatrième, la peau se carbonise comme par le feu, tout en se ramollissant; il y a en outre hémorragie immédiate dans ce cas.

Médication contre la brulure par le feu incandescent. Sur-le-champ, et quelle que soit l'étendue des plaies, on les recouvre exactement de pommade camphrée au moyen de plumasseaux de charpie (1386); on exécute le pansement complet des blessures (*ibid.*); et dès que le malade donne des signes de malaise, ce qui indique que la pommade ne recouvre plus suffisamment les surfaces, on imbibe la charpie d'huile camphrée. Le soir et le matin on recommence ce pansement; on lave les plaies à l'eau de goudron dès la seconde fois, avant de panser; on a soin alors de saupoudrer les plaies avec du camphre préalablement. On entretient le ventre libre au moyen de l'aloès (1235) et des lavements (1376).

Médication contre la brulure par l'eau bouillante ou échauboulure. On fait crever les ampoules, on lave à l'eau tiède, on essuie; et l'on exécute le pansement ci-dessus.

Médication contre la désorganisation par le froid. On réchauffe progressivement le membre avec des linges chauds et imbibés d'alcool camphré, jusqu'à ce que le sentiment y revienne. On panse alors à la pommade camphrée comme ci-dessus.

Médication contre la brulure par les acides. On éponge l'acide à sec d'abord, puis on lave les surfaces à grande eau, avec de l'eau sédative considérablement affaiblie et tiède, ou plutôt avec de l'eau de cendres, ou de l'eau de chaux très-faible, 2 grammes de chaux vive délayée dans un litre d'eau. Quand on croit avoir enlevé toutes les traces de l'acide, on panse comme ci-dessus.

Médication contre la brulure par les alcalis. On éponge activement les plaies, à sec d'abord, pour enlever tous les caillots imbibés de

l'alcali caustique ; ensuite on trempe l'éponge dans un eau faiblement acidulée, soit avec le vinaigre camphré (1414), soit avec l'acide sulfurique, 2 grammes d'acide par litre d'eau ; on essuie doucement et l'on panse comme ci-dessus.

Dans l'exécution de ces diverses sortes de médication, il est toujours sous-entendu que l'on doit combattre la fièvre par l'eau sédative appliquée sur les parties saines (1303).

Exemples. A la faveur de ce traitement nous avons obtenu des guérisons promptes, sans que le malade ait conservé la moindre trace de brûlures, quoique souvent la face ne fût qu'un seul masque de combustion. La douleur et la fièvre disparaissent, dès que le premier pansement est terminé.

Nous ne saurions trop recommander aux habitants des grandes villes, qui ont de la famille, de faire usage d'amples garde-feu en treillage métallique. Les accidents qui se reproduisent tous les hivers, d'une manière déplorable, ne permettent plus aux parents de se croire exempts de reproche. A l'instant où nous venions de corriger l'épreuve de la page 132 de notre *Manuel annuaire de la santé* 1845, sur la guérison si heureuse d'un pauvre petit enfant dont le feu semblait avoir dévoré toute la face, le feu prenait de nouveau à ses hardes, et l'on ne s'en apercevait que lorsque son corps n'était plus qu'une vaste plaie. Le pansement malheureusement était au-dessus des forces de la mère, qui s'obstina à ne pas vouloir se faire aider. L'enfant resta toute la nuit exposé à l'action de l'air ; ses convulsions, qui l'avaient abandonné dès le premier pansement, le reprirent la nuit aussitôt que la plaie eut été mise à nu ; la peau de l'abdomen se fendit et produisit une véritable éventration ; l'enfant mourut le lendemain matin dans d'horribles souffrances. Il est probable qu'avec des soins multipliés, et la plus grande prudence, on aurait pu amener à bien des désordres aussi profonds.

Le principe du pansement, en effet, est de s'opposer au contact de l'air et à la fermentation des chairs endommagées ; le pansement à la pommade camphrée remplit éminemment ces deux conditions, s'il est exécuté avec toute la surveillance possible. L'enfant dont nous parlons avait eu la figure tellement désorganisée dix-huit mois avant son dernier accident, qu'on ne distinguait plus ni les yeux, ni le nez, ni la commissure des lèvres ; et pourtant, après sa guérison, sa figure ne portait pas la moindre trace de cicatrices ; ce qui n'a jamais lieu

par le pansement si douloureux avec les cataplasmes ou les autres pommades végétales ou minérales.

BUBON.

Synonymie ancienne. Bouton d'Alep, pustule maligne, bouton ou pustule pestilentielle. *Voyez* PESTE. — Ganglions engorgés par la maladie syphilitique. Ganglions enflammés et engorgés, bubons syphilitiques. (On ne doit plus employer ce mot que dans cette dernière acception; dès lors le mot de bubon ne signifiera que l'engorgement enflammé des glandes de l'aine sous l'influence du virus vénérien.)

Synonymie nouvelle. Lymphalgie inguino-gangliale syphilitique ou syphilogène.

BUBONCÈLE.

Mauvais synonyme de HERNIE INGUINALE.

CACHEXIE.

Synonyme de l'état de marasme qui survient à la suite d'une maladie débilitante; marasme caractérisé par tous les genres de désordres physiques, qui finissent par amener, avec la maigreur du visage, l'œdème et l'infiltration générale du corps. La cachexie n'est pas une maladie, mais la conséquence fatale de certaines maladies ou de certains traitements.

MÉDICATION. Régime hygiénique complet (1528), avec redoublement de frictions (1288, 2°) et d'application de sachets (1297, 4°) sur les membres œdématisés.

CALCULS (FORMATION DE).

Synonymie ancienne. Calculs biliaires (*calculs de bile concrétée qui se forment dans les canaux biliaires et dans la vésicule du fiel*); calculs salivaires; calculs urinaires (*la pierre*, *la gravelle*); calculs intestinaux, calculs excrémentiels, bézoards (1010*) ou égagropiles. — *Lithiasis* Van Helmont. — Λιθοὶ Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Glandulalgie hépatale, salivale,

ou rénale, lithique; viscéralgie intestinale lithique, entomogène? acanthogène?

Causes. Les calculs peuvent se former dans toutes les glandes, par la présence d'un corps étranger ayant la propriété de précipiter sur lui les bases terreuses de la sécrétion, et de s'y pétrifier par cette incrustation; ce corps devient noyau d'une incrustation indéfinie, comme les corps étrangers que l'on tient plongés dans les fontaines pétrifiantes. La petitesse imperceptible du noyau n'est pas un obstacle à la formation du calcul. Le calcul variera donc de forme et de composition, selon la nature du liquide sécrété, et selon la force d'attraction du noyau. Les œufs des helminthes ou autres vers ont, par-dessus tous les autres corps étrangers, une propriété de calculisation dont ils sont redevables à leur puissance d'aspiration. Tout désordre dans les fonctions d'un organe, occasionné par un désordre général, est en état de précipiter certains sels plutôt que certains autres, ce qui est dans ces organes l'origine d'un calcul.

Effets. Le calcul ne produit de vives douleurs que d'une manière mécanique, et quand son expulsion force des obstacles et s'engage dans des canaux étroits, ou bien quand l'aspérité de ses surfaces offense les muqueuses et en déchire les parois. Dans ces deux cas, les douleurs du malade peuvent être atroces. Ainsi la souffrance du malade s'exaspère, quand le calcul urinaire s'engage dans les uretères ou à l'orifice et dans le canal de l'urètre. Il y a répit, quand le calcul séjourne dans les bassinets du rein ou dans la vessie, à moins que le calcul ne soit trop volumineux et hérissé de trop vives arêtes.

Il est aujourd'hui facile de reconnaître si la formation du calcul est due à la maladie même de l'organe; il suffit pour cela d'appliquer une compresse d'alcool camphré (1278) sur la région qui correspond à la position de cet organe; le malade éprouvera un sentiment de brûlure, si l'organe est souffrant. Ainsi appliquez une compresse d'alcool camphré sur les reins d'une personne bien portante, elle n'en éprouvera pas la moindre gêne; il n'en sera pas de même si les reins sont en souffrance; l'application de compresses d'alcool camphré sur la surface de la peau fera éprouver au malade de vives et poignantes douleurs.

Médication. L'usage de notre régime hygiénique, par la seule puissance de l'ingestion du camphre et de l'eau de goudron, prévient la formation des calculs et de la gravelle. Quand le calcul est formé,

l'opération seule de la lithotritie ou de la lithotomie est en état d'en débarrasser le malade. Mais notre système hygiénique ne laisse pas que d'apporter un grand soulagement avant et après l'opération (1528). Ne croyez pas à la puissance dissolvante des bicarbonates alcalins pris à l'intérieur; ce médicament n'inspire plus aujourd'hui confiance à personne.

Pour calmer les angoisses que le calculeux ressent au gland en urinant, il le frottera avec de la pommade camphrée (1283). Les frictions fréquentes (1288, 2°), sur des lotions d'eau sédative (1298), calment la fièvre. Les cataplasmes salins (1297, 2°) sur le bas-ventre rendent supportables les douleurs de la vessie.

Exemple. J'ai soigné un malade, M. C...., aux Batignolles, atteint de la pierre, et qui a supporté, grâce à notre médication, les angoisses les plus terribles, sans succomber. Son médecin ordinaire avait procédé près de cinquante fois à l'opération du brisement de la pierre, et la position du malade empirait à chaque opération nouvelle. On m'apportait chaque fois les détritus que je trouvais physiquement différents, mais chimiquement identiques, et tous composés de phosphates d'ammoniaque et de chaux, avec un peu d'urate d'ammoniaque. L'idée me vint alors que l'opération n'était pas exécutée avec un instrument convenable; et, sur la révélation de mes soupçons, les parents demandèrent une consultation, et la composèrent du médecin ordinaire, de deux spécialités lithotritiques et de moi. Les deux médecins spéciaux reconnurent que l'instrument ne valait rien, que la pierre ne pouvait être brisée de cette sorte, et que l'exacerbation des douleurs de l'opéré venait de ce que l'opérateur retirait de trop gros fragments de la pierre, sans les broyer, ce qui excoriait le col de la vessie et le canal de l'urètre. Cela était parfaitement juste; mais ils ajoutèrent qu'en une seule opération bien faite, le malade serait débarrassé à jamais et de la pierre et de toutes ses souffrances. Je les arrêtai sur ce point, et je déclarai que l'extraction de la pierre n'aurait pas lieu en une seule fois, et qu'ensuite tout ne serait pas fini pour le malade, car les reins étaient sérieusement affectés. Ces messieurs, qui le niaient, m'en demandèrent la preuve; je la leur donnai par l'effet que l'application d'une compresse d'alcool produisit sur les reins du malade. L'événement confirma mon opinion; il fallut recommencer l'opération treize fois, avant de débarrasser le malade de sa pierre; et les angoisses survécurent pendant

quelques mois encore. Le malade voulut aller aux eaux de Vichy, il en revint, le plus tôt qu'il put, en proie à toutes ses souffrances : il n'avait personne là-bas pour exécuter les frictions.

Enfin sa persévérance à suivre notre médication lui a rendu un état de santé qui ne s'est pas démenti depuis deux ans ; et il avoue à qui veut l'entendre, que, sans ce traitement, les souffrances de l'opération l'auraient conduit au tombeau par le véhicule de la fièvre.

Voyez, pour les traitements spéciaux, MALADIES DES REINS, DU FOIE, DES GLANDES et DES VOIES URINAIRES.

CAL.

C'est la soudure progressive d'un os fracturé, par le développement indéfini des cellules osseuses (41) des deux surfaces contiguës. La chirurgie n'intervient dans ce cas que pour maintenir les deux fractions dans l'axe normal de l'organe et pour s'opposer aux déviations. Pour cela faire, on enveloppe le membre de linges imbibés d'empois, qui se moulent en séchant sur les surfaces et forment un appareil inamovible et nullement incommode pour le patient. Nous disons empois et non *dextrine*, parce que nous parlons raison, et que l'empois, qui est un produit peu coûteux, est mille fois préférable, par sa pureté, à la *dextrine*, qui, mélange impur de gluten, de sucre et d'empois, est susceptible de donner une fermentation ammoniacale. Il sera bon de saupoudrer fortement de camphre les linges avant de les empeser, afin de tenir ainsi constamment le membre dans une atmosphère antiputride et embaumée.

CALVITIE.

Synonymie ancienne. Tête chauve, chute de cheveux. — *Calvities*.

Synonymie nouvelle par les effets. Dermalgie craniale alopécique atrophogène? entomogène? hydrargène? etc.

CAUSES. Les excès qui épuisent, la vieillesse qui affaiblit tous les organes, l'action corrodante d'un insecte, et l'action plus corrosive encore des remèdes désorganisateurs, et surtout du mercure, frappent de mort le bulbe reproducteur des cheveux qui tombent alors comme des végétations déracinées.

Effets. La peau du crâne devient encore plus lisse et moins colorée que celle du front. Dans l'état de nature, les femmes ne sont pas sujettes comme les hommes à la calvitie sénile ; tout a changé par la civilisation ; ce qui fait dire à Sénèque sur les femmes de son temps : « Le plus grand des médecins, le fondateur de la médecine a soutenu que les femmes sont exemptes de la calvitie et de la goutte; et pourtant nos femmes d'aujourd'hui ont la goutte et perdent leurs cheveux. Est-ce à dire que les femmes ont changé de nature ? Non, mais elles ont changé de vie. Ne faut-il pas qu'après avoir égalé l'homme en libertinage, elles partagent aussi le fardeau de la virilité ? Elles supportent les veilles comme l'homme, elles ne boivent pas moins que lui, elles le défient à boire et à lutter ; elles savent comme lui se faire vomir, pour se soustraire aux ardeurs d'un estomac gorgé de vivres; elles ne le cèdent pas même à l'homme en lubricité. Qu'y a-t-il d'étonnant que nous surprenions en flagrant délit de mensonge le plus grand médecin du monde, le plus habile des observateurs, et qu'en dépit de la règle générale qu'il a posée, nous rencontrions tant de femmes chauves et podagres ? Elles ont perdu, au sein du vice, le bénéfice de leur sexe ; et, pour les punir d'avoir dépouillé la femme, la nature les a condamnées aux maladies de l'homme. » (Senec., *Epist.* 95 *ad Lucil.*)

Médication. Lotions fréquentes d'une eau sédative extraordinairement faible, et qui ne rubéfie pas la peau, d'une eau sédative augmentée d'au moins sa moitié d'eau. Car nous avons beaucoup d'exemples où l'eau sédative ordinaire pure a fait repousser les cheveux, sur des places qui en étaient entièrement dépourvues. Immédiatement après la lotion, se graisser la tête avec la pommade camphrée. L'eau sédative imprimera, au bulbe hybernant des cheveux, une surexcitation et une impulsion nouvelle de développement; et la pommade préservera, par son corps gras, le bulbe remis en état de végétation, et de l'action désorganisatrice de l'air extérieur, et de l'action des insectes sous-cutanés, s'il y en a, ou de la décomposition des liquides, par son arome insecticide et antiseptique.

CANCER.

Synonymie ancienne. Carcinome, tumeur qui ressemble à un cancre de mer (*Ambr. Paré*), squirre, fongus, tumeur encéphaloïde. — Καρκίνος, καρκίνωμα, ὑποβρύχιον Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Lymphalgie *soit* mammale, *soit* métrale, *soit* nasale, etc., cancérique, traumagène? acanthogène? entomogène?

Causes. Toute circonstance capable d'imprimer une impulsion de développement à un ganglion lymphatique, en favorisant la rencontre adultérine des spires génératrices de la cellule : un coup porté, l'introduction d'une écharde, le parasitisme d'un insecte à trompe, enfin la présence d'un globule mercuriel que les hasards de la circulation auront niché dans une des anfractuosités du ganglion ; causes bien minimes d'un développement énorme.

Effets. Il ne faut pas confondre le cancer avec les altérations progressives d'un organe. Le cancer vrai n'est pas une désorganisation, mais une incessante réorganisation ; ce n'est pas une perte, mais un accroissement de substance ; ce n'est pas une maladie, mais un développement anormal ; le cancer enfin est un organe de superfétation greffé sur un organe qu'il étouffe ; c'est une branche gourmande qui anéantit tout développement qui n'est pas elle. Le faux cancer, au contraire, c'est l'érosion d'un organe par la puissance d'une cause désorganisatrice, et surtout des bases telles que l'arsenic ou le mercure. Sous l'influence des remèdes mercuriels, on voit l'organe tomber chaque jour en lambeaux ; et la médecine, épouvantée de son ouvrage, se tire du remords par un *quiproquo*.

Le cancer véritable n'offre pas toujours le caractère d'où, d'après Ambroise Paré, il tire son nom ; ce caractère, que nous avons figuré sur la pl. 18, fig. 2 *a*, convient bien plutôt aux tumeurs encéphaloïdes, qui croissent sans adhérence avec la peau qu'elles décollent. Le cancer vrai ne décolle pas, mais il transforme et métamorphose en sa substance tout ce qu'il envahit. Le cancer vrai commence inaperçu, il bosselle la peau, qui en cet endroit présente comme un mamelon, comme un phlegmon sans chaleur ; cette bosselure est bientôt suivie d'une autre de même sorte. A cette époque le mal n'étend pas fort loin ses racines ; mais à mesure qu'il grossit à l'extérieur, il pousse, dans tous les sens et à toutes les profondeurs, des racines traçantes, pour ainsi dire, des rhizomes capables de reproduire l'espèce à leur tour. Si le cancer se développe au sein, ce développement indéfini à l'intérieur comme à l'extérieur finit par amener à sa suite l'asphyxie de la malade par oppression. Dès le début les ganglions de l'aisselle s'engorgent, se développent et durcissent. Si le cancer se forme à la matrice, l'étouffement vient de plus bas, mais il

arrive vite, accompagné de la compression des intestins et de l'estomac. Dans le principe la peau bosselée n'offre qu'une surface unie et indurée ; mais à la longue les surfaces se déchirent, les bosselures s'ulcèrent ; et les ulcères, ainsi que toutes les plaies, sont dans le cas d'engendrer un pus de mauvaise nature et d'une insupportable fétidité qui ne cède qu'à notre méthode de pansement. Le cancer absorbe à son profit tous les produits des fonctions nutritives de l'économie. Tous les organes ambiants s'émacient, les membres et la figure surtout maigrissent et se décolorent en raison de l'accroissement du cancer ; c'est un champignon qui envahit et décompose tout ce qui lui donne naissance, et remplace tout l'organisme à lui seul.

Il faut bien se garder de confondre l'engorgement des glandes du sein avec le cancer du sein, et l'inflammation ou l'ulcération de la matrice avec le cancer de matrice. Le cancer du sein a en général une adhérence marquée avec les côtes ou le sternum ; les glandes engorgées sont libres et mobiles. *Voyez* Glandes et Ganglions.

Médication. Par quelle médication s'opposer à l'envahissement progressif et dévorant de cet organe de nouvelle nature ? Un topique empêcherait-il une branche d'arbre de pousser ? Un développement n'a d'autre remède que le fer ou le feu. Mais le fer ne retranche pas tout, et il suffit qu'il reste un atome du cancer, pour que le cancer se reproduise par ce germe. Le feu brûle trop peu, et doit faire souffrir beaucoup plus que ne le permet la constitution du malade. Les caustiques alcalins agissant moins violemment, devraient s'arrêter là où les tissus normaux commencent ; mais ils ne font pas cette distinction ; et dès ce moment le remède est quelquefois pire que le mal. Cependant c'est encore ce moyen qui offre le plus de chances, surtout si on l'emploie dès le début. Ainsi, dès qu'une tumeur résiste trop longtemps à l'action de l'eau sédative, ce qui prouve qu'on a affaire non à des glandes, mais à un cancer, il faut se hâter de plonger la pointe du bistouri jusqu'au centre du mamelon cancéreux, et d'introduire, dans la solution de continuité, gros comme une tête d'épingle de caustique de Vienne (*mélange par parties égales de chaux et de potasse caustique* *). On recommence toutes les fois qu'un nouveau mamelon

(*) La potasse caustique file vite dans les chairs, et peut porter ainsi la désorganisation plus loin qu'on ne le désire. La chaux qui lui est mélangée s'oppose à ce pouvoir de dissolution, en coagulant, par son insolubilité, ce que la potasse dissout trop vite et tend à liquéfier.

se reforme. On a espoir, de cette manière, de paralyser dans son germe la formation du cancer. Si on laisse prendre un trop grand développement à ce produit anormal, il se régénère après l'opération, par les germes que le fer n'a pu atteindre. On peut encore avoir recours dans ce cas à l'action des caustiques ; mais quand le mal est ancien et qu'il s'agit du cancer du sein, comment brûler le cancer et ménager les muscles intercostaux et les côtes?

Après chaque brûlure, on a soin d'éponger le sang, avec soin, de saupoudrer la plaie de camphre (1260), et de panser comme toutes les plaies (1386) et *blessures*. (*Voyez* ce mot). On adopte le même genre de pansement, quand on opère par l'ablation chirurgicale du cancer ; et quand on s'aperçoit que sur un point quelconque, les chairs refusent de se couvrir d'une pellicule de cicatrisation, qu'elles restent baveuses, on se hâte d'appliquer sur cet endroit le caustique de Vienne en petite quantité, comme ci-dessus. Quant au cancer de la matrice, Dieu garde d'y porter le fer ou le feu ; il faut s'y résigner ; mais il est juste de dire, dans l'intérêt de la consolation des malades, que tout n'est pas cancer de matrice, dans les cas d'engorgement de la matrice.

Faut-il désespérer de trouver un jour un moyen d'arrêter l'envahissement de ces tissus parasites et anormaux, qui dévorent un organe en si peu de temps? Nous sommes loin de le penser, et nous ne cessons chaque jour, avec toute la réserve que commande la délicatesse du sujet, de tenter des essais et de méditer sur les difficultés de la matière ; d'autant plus qu'après l'anévrisme, et les intoxications mercurielles, le cancer est le seul fléau morbide qui résiste à la puissance de notre médication. J'obtiens, dans ce moment, des résultats satisfaisants par l'application constante de l'alcool camphré (1278), sur l'extrémité du pied droit d'une jeune fille de douze ans, dont les doigts ont une tendance prononcée au développement cancéreux ; le second doigt est devenu aussi gros que l'orteil et portait à son articulation métatarsienne un mamelon ulcéré ; l'ulcération s'est cicatrisée ; le mamelon diminue de grosseur, ainsi que le doigt du pied. Il n'y a qu'un mois de traitement encore. On obtiendra sans doute les mêmes résultats, toutes les fois qu'il sera possible de renfermer constamment le cancer dans un milieu rempli d'alcool camphré ; car dès lors l'alcool, par sa puissance coagulatrice, s'opposera aux progrès du développement, et désorganisera peu à peu et couche par couche les tissus

de cette superfétation. Ce moyen pourra s'appliquer avec le même avantage aux cancers du nez, au fongus qui proémine, au cancer du sein. Il suffira d'adapter à chacun de ces organes un appareil qui les tienne hermétiquement enfermés dans le vase ou la vessie (1395) pleine d'alcool camphré.

J'ai depuis longtemps un autre projet en vue. J'ai eu déjà plus d'une fois occasion de constater la puissance avec laquelle les tissus glutineux et encéphaloïdes attirent et s'assimilent la silice des silicates qu'ils décomposent ainsi (*); la géologie est pleine de documents qui établissent l'existence de cette loi. Il me semble donc qu'en appliquant sur la surface du cancer ulcéré, ou entamé par l'instrument tranchant, une pâte formée d'un silicate calcaire, potassique et un peu ferrugineux, il se produirait alors un triple départ capable de paralyser, en le fossilisant, pour ainsi dire, le développement des tissus cancéreux, tissus qui ne ressemblent en rien à ceux des organes de la vie normale. On favoriserait encore ce départ, en appliquant, sur la substance cancéreuse, les deux pôles d'une pile portative. Je ferai l'application de cette idée théorique sur la première personne qui voudra bien y consentir, une fois avertie que ce moyen est un essai à tenter. Au reste, ce traitement n'offre aucun danger inhérent à sa nature; et la malade ne s'expose, en l'adoptant, qu'à un acte de complaisance qui ne saurait aggraver son mal.

Nous nous proposons d'essayer encore l'application constante de la moutarde ordinaire (1429) sur les surfaces du cancer.

Nous proscrivons rigoureusement, et comme tout autant d'empoisonnements curatifs, l'emploi des pommades arsenicales et mercurielles. Il est de l'honneur de tout médecin de ne jamais avoir recours à des moyens qui ne guériraient d'un mal que pour léguer un mal pire, et la mort à la suite de la guérison locale.

EXEMPLES. 1° J'ai cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* 1845, le cas de la jeune femme d'un tourneur ébéniste qu'on m'avait amenée en février 1843, presque sur un brancard, épuisée par deux mois de traitement, d'après l'ancienne méthode de médication, à la suite d'une couche. Au bout de quinze jours de notre traitement elle se trouva entièrement guérie. Mais au bout d'un mois, elle sentit pousser, au pourtour interne du sein gauche, trois indurations coniques, adhérentes au sternum et qui prenaient un accroissement assez rapide. Cha-

(*) Voyez *Nouv. Syst. de chim. organ.*, tom. 3, pag. 605, édit. de 1838.

cune de ces indurations avait quinze millimètres de diamètre. Un coup de bistouri donné dans chacune de ces indurations, avec introduction immédiate d'une petite tête d'épingle de caustique de Vienne (ci-dessus), le tout suivi du pansement camphré (1386), suffit pour faire disparaître jusqu'aux dernières traces de ce développement anormal. La jeune femme a accouché une nouvelle fois depuis, et elle est venue nous revoir en mars 1846, sans que rien se soit remontré au sein. Or ordinairement, après une opération incomplète, le cancer reparaît au bout de quelques mois. D'où il faut conclure qu'il importe aux malades, dans le cas d'un cancer commençant, de procéder au plus tôt à ce mode d'opération par les caustiques ; c'est celui, du reste, qui occasionne le moins de douleur ; et c'est à cette époque de première formation que les récidives sont moins à craindre.

2° J'ai cité dans le même ouvrage un cas d'opération qui fixa l'attention des chirurgiens par le prompt rétablissement de l'opérée, et par l'excellente santé dont elle jouit, même après la récidive, jusqu'à ce que des chagrins d'une autre nature eurent jeté la malade dans un découragement et un sombre désespoir qui amena sa fin.

M^me^ Poirier, épouse d'un peintre en décors, demeurant rue des Prouvaires, n° 10, femme d'une excellente moralité et d'une conduite exemplaire, ayant eu neuf enfants, dont trois vivants et doués d'une forte constitution, vint me trouver vers le commencement de l'été 1843 ; elle portait au côté externe du sein droit un champignon de la forme et de la grosseur de la grande vesse-de-loup (*Lycoperdon bovista* ou *giganteum*). La surface supérieure trilobée était mamelonnée, ulcérée et à vif, offrant une vascularité très-prononcée. Depuis l'apparition de ce fongus, circonstance que j'ai rencontrée d'autres fois, les règles, qui avaient disparu par le bas, avaient été remplacées par une éjaculation mensuelle du sang qui jaillissait du centre du fongus comme d'une fontaine. Tous les tissus ambiants étaient sains ; la glande mammaire du sein droit était quatre fois plus grosse que celle du sein gauche, et il s'était formé, sous l'aisselle, un petit paquet de ganglions engorgés, dont l'un avait la grosseur d'un œuf de pigeon.

On concevra comment l'hémorragie mensuelle pouvait se produire, par l'attraction de ce tissu parasite implanté sur un organe qui tient au système des organes génitaux par tant de rapports de sympathie et de fonction. Un fongus parasite est une pompe aspirante qui déplace les liquides et les fonctions.

Quant aux hémorragies extraordinaires qui surviennent dans les cas de cancers, on les comprendra plus facilement, si l'on veut se figurer deux lobes cancéreux adhérents au tissu de la même artère ; le développement simultané des deux lobes distendant chaque jour en deux sens contraires le vaisseau sanguin, finira tôt ou tard par déterminer un anévrisme, et à la suite une rupture des parois de l'artère ou de la veine et partant une hémorragie.

La malade souffrait beaucoup à cette époque du régime qu'on lui avait imposé. Sa santé générale se rétablit par l'adoption de notre régime. La respiration était bonne ; la digestion facile ; la physionomie pâle et amaigrie, quoique la constitution générale annonçât une personne douée d'une belle santé. J'essayai de panser par les applications de compresses d'alcool camphré trois fois par jour (1278) et dans les intervalles de compresses constantes de pommade camphrée (1288). La mauvaise odeur des plaies disparut ; la tumeur resta stationnaire, et parut se réduire même un peu. Mais la guérison ne marchait pas assez vite au gré des désirs de la malade ; nous convînmes dès lors de procéder à l'extraction de la tumeur. Elle y consentit à la condition que j'assisterais à l'opération et que rien ne se ferait sans ma surveillance. Aussi M. Thierry s'étant présenté à la maison de santé en mon absence, vu que sa lettre d'invitation ne m'était pas parvenue, elle se refusa complétement à l'opération. Force fut donc au chirurgien de m'écrire une lettre qui pût me parvenir plus exactement. L'opération se fit le 14 novembre 1843, en ma présence ; j'eus soin de serrer fortement l'épaule, pour prévenir l'introduction de l'air dans les veines ; la malade eut une défaillance que j'eus soin de ne faire disparaître avec l'eau sédative que lorsque l'extraction fut terminée. Afin de ne pas heurter les habitudes de pansement du chirurgien, je laissai malheureusement farcir la plaie de charpie sèche ; mais immédiatement après j'entourai la plaie de compresses d'alcool camphré (1278), et je lotionnai le corps avec de l'eau sédative (1298) ; et à la faveur de ce traitement l'hémorragie, qui avait eu lieu le matin avant le pansement, ne se représenta plus après. La nuit du 14 au 15 novembre fut bonne et sans fièvre. La malade prit ses trois repas le lendemain. La nuit du 15 au 16 fut un peu agitée, à cause de la petite quantité de pus dont la présence de la charpie sèche avait favorisé la formation. Dès ce moment je procédai à l'extraction de cette charpie malencontreuse, en recouvrant la plaie

d'un cataplasme arrosé d'alcool camphré (1297, 1°). Nous eûmes bien du travail pour vaincre l'adhérence que les fils avaient déjà contractée avec les chairs ; mais ce travail une fois terminé, je pansai tous les jours par ma méthode, en recouvrant cette large plaie de quinze centimètres de diamètre, d'un linge fenestré imbibé d'huile camphrée (1389), saupoudré d'une couche épaisse de camphre (1260), puis recouvert de plumasseaux de charpie pommadée (1386) et de bandelettes (1383), le tout maintenu en place par un nombre assez considérable de bandes, qui formaient autour de la poitrine comme une espèce de corset ; au moindre accès fébrile, lotions à l'eau sédative (1298).

A la faveur de ce pansement la malade se levait tous les jours, elle allait et courait dans la chambre, elle attisait son feu, préparait elle-même ses médicaments et les objets nécessaires à son pansement. Les chirurgiens qui avaient vent de ce résultat ne pouvaient pas y croire, tellement que M. Gohier, gendre de M. Chailly, directeur d'une maison d'orthopédie sur l'avenue de Neuilly, voulut assister au pansement complet, pour s'assurer par lui-même de la vérité de ces assertions. En entrant dans la chambre de la malade, et voyant le lit fait et paré, il crut à une mystification : la malade était accroupie auprès de son feu, soignant sa pommade, comme l'aurait fait une simple garde. Elle aurait pu sortir le lendemain ; il fallait ne pas trop heurter de front les préjugés chirurgicaux ; elle s'émancipa, le huitième jour après l'opération, dans le jardin, malgré le mauvais temps ; et douze jours après elle reprit le chemin de son domicile et fit toute la journée des visites en ville, comme si jamais opération n'avait été pratiquée sur son sein. La cicatrisation marchait à pas rapides ; mais le 25 décembre je remarquai que la plaie, qui n'avait plus que le diamètre d'une pièce de 3 francs, refusait de revêtir la pellicule de cicatrisation, et que sa surface conservait un aspect granulé de fâcheux augure. J'invitai la malade à se laisser brûler par le caustique de Vienne ; elle y consentit. Mais le jour du rendez-vous une panique la prit ; elle refusa absolument de se prêter à ce moyen, et je cessai de la revoir jusqu'au 31 janvier où elle vint, tout effrayée, me montrer le cancer qui avait déjà acquis le diamètre d'une pièce de 5 francs ; il avait l'air d'un de ces bolets sessiles qui débordent leur pédicule, et offrent des bords irréguliers. Le mal avait dès ce moment repris le dessus. Je la brûlai au caustique de Vienne dans ma chambre ; et j'appris ainsi à sa bonne comment il fallait procéder. Je pansai

comme à l'ordinaire. Mais le mal ne cédait au caustique qu'en battant, pour ainsi dire, en retraite, et il se reformait, comme par ondulations qui s'agrandissaient en quittant le centre d'action ; tout le sein était cicatrisé ; mais un bourrelet s'était formé tout autour de la plaie, et ce bourrelet avait un aspect rougeâtre qui ne présageait rien de bon. Cependant la malade jouissait d'une excellente santé ; elle vint me voir pendant la maladie qui me prit le 14 mars (1491), jusqu'à l'époque où mon état voisin de l'agonie m'imposa la nécessité de ne plus recevoir. Le chagrin la prit alors ; elle se trouva abandonnée de tout le monde ; et elle finit par succomber dans un état voisin de l'isolement, le 9 janvier 1845. Le cancer avait à cette époque entièrement disparu : mais il paraît que la malade avait poussé trop loin l'usage du caustique dans son impatience d'en finir.

Pendant tout le traitement je lui avais prescrit la tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°), dont elle se trouvait à merveille, et qui lui enlevait, me disait-elle, tous ses ennuis.

Cet exemple, qui n'est rien moins qu'un insuccès, car la malade, dont notre médication a prolongé l'existence d'au moins huit mois, est morte de tout autre maladie que du cancer, cet exemple est fécond en enseignements, et me permet d'espérer que plus tard l'analogie me conduira à un traitement ou préventif ou curatif du cancer, dans toutes ses phases possibles. L'humanité sera préservée alors du plus terrible fléau qui se joue de tous les moyens que nous essayons pour le conjurer. La grande levée de boucliers de la faculté de médecine contre nous nous a obligé de suspendre pendant quelque temps nos essais à cet égard ; nous attendrons d'avoir fait auparavant justice de ses dénonciations occultes, afin de pouvoir recommencer plus librement.

CARDIALGIE.

Synonymie ancienne. Ardeur d'estomac, crampe d'estomac, crudités d'estomac, gastrodynie, gastralgie, dyspepsie, pyrosis. — *Dyspepsia* Sauv.; *morbus ventriculi* Hoffm. — Καρδιαλγία, καρδιωγμὸς Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie stomacale oxyque trophogène? toxicogène? helminthogène?

Causes. Une nourriture excessive ou incomplète, l'indigestion ou la faim, la constipation ou la diète ; les médicaments vénéneux, tels

que le sulfate de quinine, les carbonates alcalins, les préparations antimoniales, arsenicales, mercurielles; enfin, et le plus souvent, l'invasion des helminthes dans l'estomac : voilà les causes les plus générales des maux d'estomac, qui, sous l'influence de certaines doctrines médicales, ont souvent régné comme une épidémie dans nos populations.

Effets. L'estomac brûle et fait monter des bouffées de chaleur à la tête ; on a la fièvre ; on tombe presque en défaillance ; il arrive que les mâchoires se resserrent, qu'on éprouve une crampe sous le menton ; on rend alors des eaux filantes, avec des haut-le-corps, des nausées. On rend quelquefois d'un seul coup tout ce qu'on vient de prendre ; le laitage, les boissons fades et sucrées qui semblent un instant rafraîchir, empirent le mal à la suite. Le malade impatient ne sait plus quelle position adopter, et à quelle médication avoir recours dans l'arsenal de l'ancienne médecine.

Médication. A moins qu'on n'ait des raisons fondées de croire qu'on a affaire à un empoisonnement, à l'instant même on prendra 25 centigrammes d'aloès (1235), ce qui, en bien des circonstances, suffit pour enlever la gastralgie. On se frictionnera doucement le creux de l'estomac avec la main remplie d'eau sédative (1298), puis avec de la pommade camphrée (1288). On prendra de temps en temps une infusion de bourrache fraîche (1355), après avoir écrasé sous la dent gros comme une lentille de camphre (1255). Le régime hygiénique complet (1528) préviendra le retour d'une pareille maladie ; aussi, depuis la propagation de notre méthode, ne voit-on plus que bien rarement ces gastrites qui étaient si à la mode pendant la grande vogue du système antiphlogistique. Le changement seul de la nourriture, le passage subit d'une nutrition fade et laiteuse à notre nutrition fortement épicée, suffit souvent pour faire disparaître, comme par enchantement, l'habitude de ces ardeurs d'estomac. Ce traitement, du reste, se confond, par bien des points, avec celui contre les *vers intestinaux* auquel nous renvoyons le lecteur.

Exemples. Les exemples de guérison sont si nombreux, et toujours si conformes à nos prévisions, que l'insuccès ne saurait être qu'une exception due soit à l'usage plus ou moins ancien des médicaments vénéneux, soit à un délabrement complet de la panse stomacale, par suite de la diète et d'une irrationnelle médication. On n'aura qu'à interroger autour de soi, pour rencontrer des exemples

en foule. La médication a fait ses preuves dans tous les pays sous ce rapport.

CARDITE.

Voyez Cœur (maladies de).

CARIE (*caries*).

Synonymie nouvelle par les effets. Ostéalgie purulique hydrargénose? entomogénose?

Causes. La carie est aux os et aux dents ce que l'ulcération est aux chairs; c'est la décomposition ammoniacale et purulente de leur substance, sous l'influence soit des médicaments mercuriels, soit de la dent corrosive d'une larve d'insecte.

Effets. L'érosion de l'os est marquée par une couleur noirâtre; le pus qui en découle ronge les chairs ambiantes, et se fait jour dans les parties déclives, par une fusée purulente. Quand c'est une larve d'insecte qui ronge les os, le malade éprouve des douleurs ostéocopes qui le font souffrir comme par tout autant de coups de dents, ou comme le ferait une tarière qu'on enfoncerait dans l'os. Le membre carié devient d'autant plus faible, que le travail de la carie est plus ancien.

Médication. On injecte par les fistules de l'huile camphrée (1280), après une injection à l'eau de goudron (1337); on recouvre l'orifice de plumasseaux de charpie pommadée camphrée (1386) que l'on maintient en place par une plaque de sparadrap camphré simplement adhésif (1392). On renouvelle ce pansement soir et matin, et les injections avant chaque pansement. On enveloppe ensuite le membre avec des bandes imbibées d'alcool camphré (1278), que l'on revêt d'une plaque de mousseline fortement empesée (1275). Régime hygiénique complet (1528). Tisane de salsepareille iodurée (1368, 2°) et tous les dix jours, pendant trois jours, tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°). A la faveur de cette médication, l'ulcération perd sa fétidité; le malade reprend la santé et sent diminuer peu à peu ou disparaître tout à coup ses longues souffrances; quant aux solutions de continuité, elles se ressoudent d'autant plus vite, que la cause est moins mercurielle ou arsenicale.

Exemples. C'est par ces moyens que nous avons traité, à la grande

satisfaction des malades : 1° le fils de M. Rouchon, inventeur de l'imprimerie multicolore, rue de la Verrerie, n° 87, atteint d'exostoses et de carie au fémur, avec de larges fistules entre les tendons des fléchisseurs de la jambe; 2° M. Sable, bijoutier, rue Royale-St-Martin, n° 29; 3° mademoiselle Caminot (*Voyez* l'art. Ankylose), dont le fémur a été carié en plusieurs endroits, et une foule de malades dont nous n'avons pas pris l'adresse. M. Sable était atteint d'une carie du calcanéum et de l'astragale du pied gauche qui ne lui permettait nullement de poser le pied à terre ; il marchait à l'aide d'une jambe de bois sur le genou; ce qui exposait le pied malade à bien des mauvaises rencontres, et nécessitait dans la foule les plus grandes précautions; je lui ai fait construire par M. Grandcollot, orthopédiste, un appareil léger qui lui permet de marcher la jambe tendue, sans que le pied pose à terre ni sur l'appareil; le point d'appui étant pris sur l'ischium et autour de la tête du tibia. Cet appareil a si bien secondé la médication, que M. Sable, quoique non encore débarrassé des fistules du pied, peut suffire, sans en souffrir, aux plus longues courses qu'exige son commerce. J'ai fait appliquer le même appareil à un autre jeune homme atteint d'intumescence scrofuleuse des os du tarse, et qui auparavant ne pouvait pas bouger de chez lui ; il se promène dans la ville ; les plaies continuent et continueront toujours à être de belle nature ; le temps seul produira le rapprochement des cals qui se reforment.

CARIE DENTAIRE (1203).

Synonymie nouvelle par les effets. Odontalgie ostéale cariéique, hydrargène? entomogène? thermogène?

Causes. Les remèdes mercuriels déchaussent les dents, en noircissent les surfaces, ou en désorganisent l'émail d'abord et puis la substance entière ; quelquefois ils en occasionnent la chute à l'état d'intégrité parfaite, parce que leur action se reporte plus spécialement sur la racine de la dent. En général, la carie des dents est causée par l'érosion d'un insecte, ou par la désorganisation du froid et des courants d'air.

Effets. L'émail disparaît d'abord, la substance de la dent s'enlève et présente comme des traces de coups de gouche. Elle se creuse de plus en plus et noircit dans le creux. Quand la carie arrive à la partie

la moins osseuse et à l'expansion du nerf dont la dent n'est qu'une papille ossifiée, les douleurs deviennent atroces jusqu'au délire.

1° Médication curative. On enfonce dans le creux de la dent un morceau de camphre ; dans le plus grand nombre de cas, cela suffit pour enlever comme par enchantement la douleur. Si la douleur persiste, ce qui indique que la carie a gagné l'alvéole (*odontalgie alvéolale*), on se passe le doigt mouillé d'alcool camphré (1278) sur la gencive correspondante, et l'on se gargarise à l'eau salée (1331). Si la joue correspondante paraît enfler, on la recouvre d'un cataplasme salin (1297, 2°). Et en même temps on se met à la tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°) pendant trois jours.

Lorsque l'on aura abandonné l'emploi des remèdes mercuriels, il y aura peu de maux de dents qui résisteront à cette médication, et l'on aura recours bien rarement au dentiste ; car à la faveur de ces précautions bien simples, on se sert de ses dents cariées tout aussi utilement que des dents saines.

2° Médication préventive. L'usage du régime hygiénique (1528) maintient en bon état le système dentaire. Tous les matins on se brossera les dents avec de l'eau sédative étendue de vingt fois d'eau, et puis avec de l'eau alcoolisée ; et l'on se gargarisera à l'eau salée (1331).

CARREAU DES ENFANTS.

Synonymie ancienne. *Scrophula mesenterica* Sauv. ; *tabes infantum* Sydenh.

Synonymie nouvelle par les effets. Lymphalgie mésentéro-ganglionale strumique hydrargénée? helminthogène?

Causes. Une lactation empoisonnée de mercure, ou bien l'invasion des helminthes dans le péritoine, peuvent déterminer l'engorgement et partant le développement des ganglions mésentériques et de ceux du péritoine.

Effets. Le ventre de l'enfant est dur et offre au toucher une multitude de bosselures. On conçoit combien une pareille révolution dans l'organisation du mésentère est dans le cas de s'opposer à la nutrition générale de l'économie d'abord, et comment ce développement anormal est dans le cas de gêner les fonctions de la digestion et de la respiration par la compression exercée sur le foie, l'estomac

le cœur et les poumons. Aussi l'enfant dépérit à mesure que le volume de son ventre augmente ; il éprouve de l'oppression, du dégoût pour les aliments. Son sommeil est pénible et interrompu ; il a la diarrhée et, par intermittence, de violentes constipations ; et puis la fièvre, conséquence nécessaire de tous ces désordres.

Médication. Applications suivies de compresses d'eau sédative d'abord (1298), et puis de cataplasmes salins (1297, 2°) sur toute la surface de l'abdomen. Quand le ventre sera trop couvert de boutons, application d'une compresse imbibée de pommade camphrée (1283). Lavement vermifuge (1380) de temps à autre, et tous les matins au moins lavement camphré (1376). Sirop de chicorée (1402) soir et matin, tous les deux jours. Lotions fréquentes à l'alcool camphré (1278) sur le dos et les reins, et, immédiatement après, friction de vingt minutes à la pommade camphrée. Nourriture aromatisée (1461).

Exemple. C'est par ce traitement que nous guérissons chaque jour le carreau. L'exemple suivant mettra en relief la différence de l'ancien traitement et du nôtre.

Vers le mois de mai 1842, on m'apporta un enfant qu'on venait de ramener de nourrice (*), et qui, quelques jours après, avait été atteint du carreau ; c'était pourtant un gros et bel enfant, né de parents fort sains. Je lui frictionnai le ventre avec de l'eau sédative, lui fis prendre trois grains (15 centigrammes) d'aloès dans un peu d'eau, et j'ordonnai aux parents de recommencer souvent les frictions, tantôt à la pommade camphrée, tantôt à l'eau sédative, tantôt à l'alcool camphré sur l'abdomen, et puis de le mettre à une nourriture épicée et au sirop antiscorbutique tous les matins. L'enfant se remit de cette indisposition ; mais les parents cessèrent la médication, dès que le petit malade se trouva hors de ce danger. Deux mois après, le carreau le prit encore ; cette fois j'étais absent. On eut recours au médecin du lieu, qui voulut suivre une médication toute contraire, cataplasme, sangsues, diète et sirops ; la maladie empira vite, et l'enfant mourut en fort peu de temps.

(*) *Quamdiù solo lacte utuntur infantes, tamdiu à vermibus immunes sunt. Ablactatos vel carnium esui indulgentes infestant sæpiùs.* (Sauvages, *Nosol.*, tom. 3, p. 107.)

CATALEPSIE.

Synonymie ancienne. *Catalepsis, apoplexia cataleptica* Sauv. et Cullen.
Synonymie nouvelle par les effets. Névralgie générale momentanément paralytique traumagène? entomogène? hydrargène?

Causes. Maladie provenant surtout d'un vice dans le centre de la circulation sanguine, qui fait qu'elle reste en suspens pendant un court espace de temps; en sorte que l'influx nerveux n'étant pas suspendu et les organes musculaires conservant leur contractilité, en l'absence de la volonté, les membres du malade conservent la flexion et la position qu'on leur imprime. Mon frère Victor Raspail, qui a été successivement soldat dans la garde impériale, puis capitaine d'infanterie, et enfin, commandant de place à Novare, sous l'empire, et qui reçut, des mains de l'empereur, une des premières croix d'honneur qui furent distribuées dans les Invalides, pour sa belle conduite de chef de partisans, dans la défense des îles Ioniennes, avait été atteint, à Corfou, d'un coup de feu vers la région du cœur, en voulant parer une balle qui s'adressait à son commandant en chef. Il lui en resta une catalepsie qui le prenait, au milieu de ses plus grandes émotions, et principalement sur le champ de bataille, où, malgré les ordres exprès de l'empereur, il se rendait au premier coup de canon. Comme c'était en marchant à la charge que ce mal le prenait, alors que son cœur cicatrisé ne suffisait plus au mouvement de son enthousiasme, il tombait la face contre terre. Mais quand il fut revenu à la maison paternelle, spolié, destitué et disgracié à la suite des événements de 1815, on le voyait rester quelquefois immobile, les yeux ouverts, pendant un quart d'heure; crainte d'accident, on se hâtait de l'étendre sur le pavé, d'où il se relevait après la crise, sans effort et sans souffrance. Un demi-verre de vin produisait sur lui le même effet que la triste mélancolie de ses plus beaux souvenirs; il semblait s'endormir debout dans sa catalepsie. Cet homme, aussi distingué par sa bravoure que par la douceur de son caractère et la régularité de ses mœurs, est mort en 1816, d'un coup de sang, à la suite d'un nouvel accès de tristesse; on l'a trouvé étendu derrière la porte de sa chambre, qu'il était près d'ouvrir.

Médication. Je n'avais pas alors à mon service notre bienfaisante

eau sédative (1298) ; car dans un cas semblable, le malade revient bien vite, par les ablutions de cette eau. Si l'on soupçonne que la cause de la maladie soit due aux vers, on en viendra aux remèdes vermifuges. Si la cause en était due aux remèdes intoxicants, et spécialement au mercure, l'effet de notre médication serait moins prompt. J'ai rencontré dans une maison d'aliénés une jeune personne qu'un amour malheureux avait plongée dans une espèce de catalepsie ; elle restait toute la journée debout, les bras tendus, les yeux fixés sur le même point. C'est dans ce cas que les affusions d'eau sédative auraient rendu le mouvement à la malade, et le calme du cœur à la pauvre affligée.

CATARRHE PULMONAIRE.

Synonymie ancienne. Fièvre catarrhale; toux, rhume de poitrine; grippe ou follette ou *influenza;* coqueluche (*) — *Pleuritis humida* Stoll; *peripneumonia notha* Sydenh.; *tussis crebra.* — Ῥεῦμα Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie plévrale catarrhique thermogène? entomogène?

Causes. La température froide et humide de l'hiver, le passage subit d'une température à une autre, attire les ascarides vermiculaires dans les voies respiratoires, d'où, se répandant dans les plèvres, leurs titillations y produisent un malaise qui réagit sur tous les muscles adjacents et principalement sur les pectoraux et le trapèze, ce qui représente, aux yeux des malades, une espèce de coqueluchon. Le froid seul pourrait à la rigueur reproduire de tels effets; mais si le froid était la seule cause de cette maladie, elle n'aurait pas le caractère d'opiniâtreté qui la caractérise.

Effets. Le malade tousse d'une toux sèche, et qui semble lui

(*) Ce fut en 1510, à Paris, que le catarrhe épidémique prit le nom de *coqueluche*, parce qu'il s'emparait de la tête, des épaules, du dos jusqu'aux reins (toute l'étendue du muscle trapèze), ce qui formait une espèce de *coqueluchon* ou *capuchon*. Coqueluchon ou *luchon de coq*, c'est-à-dire, un camail analogue à la collerette du coq et autres oiseaux, analogue au camail noir de la pie ou du coucou (*cucullus*). La première épidémie de coqueluche qui ait fixé l'attention des médecins date de 1414; elle fut observée à Paris. Elle se reproduisit en 1558, 1577, 1580 à Paris; en 1591 dans toute l'Allemagne; puis en 1712, 1803, 1804, 1831, 1833, 1837, dans toute la France et dans toute l'Europe. Remarquez que l'invention de nos cigarettes de camphre remonte à 1838. Depuis cette époque, nous n'avons plus entendu parler de coqueluche épidémique.

déchirer le poumon ; il éprouve, dans tous les muscles correspondant au poumon, un engourdissement et une gêne fatigante. La tête est lourde, les yeux abattus et larmoyants par les effets de la toux ; la fièvre s'empare du malade. Les boissons mucilagineuses et fades exaspèrent le mal au lieu de le soulager. Quand, à la suite de tant de souffrances préliminaires, la toux sèche fait place aux abondantes expectorations, ce signe est plutôt celui d'une désorganisation qu'un signe de bon augure.

Médication pour les adultes. Le régime hygiénique complet (1528) et surtout l'usage constant de la cigarette de camphre (1264), prévient l'invasion du mal. Quand la maladie se déclare, gargarismes fréquents à l'eau salée (1331), lotions fréquentes et alternatives à l'eau sédative (1298) et à l'alcool camphré, entre les deux épaules et sur la poitrine, et aussitôt friction de vingt minutes à la pommade camphrée (1288, 2°); camphre à prendre trois fois par jour (1255) au moyen d'une tisane légère, soit de lichen d'Islande (1360), soit de *semen-contra* (1410), lavements vermifuges (1380), aloès tous les deux jours (1235), nourriture selon l'appétit du malade ; point de laitage, un peu de vin généreux.

Médication pour les enfants en bas age. Sirop de chicorée tous les deux jours (1402), un gros morceau de camphre tenu près de la bouche, quand on ne peut pas parvenir à leur faire prendre la cigarette de camphre (1264), lotions fréquentes à l'alcool camphré entre les deux épaules et sur la poitrine (1288, 2°), et frictions à la pommade camphrée par-dessus. Contre la fièvre, application de cataplasmes salins arrosés d'eau sédative (1297, 2°) entre les deux épaules.

N. B. Le mot de catarrhe, de καταῤῥέω, je coule, s'applique en général à toute sécrétion des muqueuses qui se traduit par un écoulement de mucosités plus ou moins fluides. Sous ce rapport, la *grippe* serait moins catarrheuse que le *rhume* et l'*asthme*. Mais ce caractère varie et passe si vite, qu'on est fort embarrassé, dans la pratique, de bien préciser une maladie en s'y arrêtant. On distinguait, dans l'ancienne médecine, autant de catarrhes qu'il existe de régions sur les surfaces muqueuses ; on disait : *Catarrhe guttural* (voyez Angine et Amygdales); *catarrhe intestinal* (voyez Diarrhée); *catarrhe nasal* (voyez Coryza) ; *catarrhe oculaire* (voyez Ophthalmie) ; *catarrhe de l'oreille*

(voyez Otite); *catarrhe pharyngien; catarrhe trachéal; catarrhe urétral* (voyez Blennorrhagie); *catarrhe urétro-vaginal* (voyez Leucorrhée); *catarrhe vésical* (voyez Maladies des voies urinaires).

CAUCHEMAR.

Synonymie nouvelle. Angialgie cardiale fantasmique pneumagène? ou entomogène?

Causes. Oppression incomplète qui refoule le sang au poumon et produit ainsi des hallucinations toujours pénibles et souvent effrayantes pendant le sommeil. Dans le délire, le sang est refoulé au cerveau ; dans le cauchemar, le cerveau reste libre : c'est le poumon qui se congestionne. Le décubitus sur le cœur, l'appui de la main sur la poitrine, un chat qui se couche sur notre sternum, tout ce qui suspend pendant le sommeil le jeu des muscles du thorax, peut produire le cauchemar. L'affluence des ascarides et autres vers intestinaux dans les voies respiratoires n'est pas la cause la moins fréquente des cauchemars.

Effets. Le cauchemar n'est pas le rêve; ce n'est pas un délire comme les songes : c'est une panique, une hallucination et une erreur d'observation, qui attribue à des êtres imaginaires une souffrance réelle et un danger de se voir étouffé.

Les idées se brouillent dans le rêve ; tout a de la suite dans le thème dramatique du cauchemar. On y rêve, pour ainsi dire, les yeux ouverts ; on voit des choses possibles, mais toujours effrayantes ; on entend qui vous parle ; et l'on ne peut lui répondre. On tombe sans jamais atteindre le fond ; on calcule d'avance tout ce qu'on va souffrir ; on perd haleine, mais non connaissance ; on n'a pas même la ressource d'une défaillance, cette heureuse chance du désespoir. Souvent, en s'éveillant, on croit à son rêve comme à une réalité.

Un ex-chanoine génovéfain me racontait que, dans sa jeunesse, à peine au lit, il voit entrer dans sa chambre des voleurs qui lui mettent le pistolet sur la gorge, le garrottent, lui fouillent toutes ses armoires, enlèvent tout ce qui leur tombe dans la main. Cela fini, ils le débarrassent de ses liens, en lui défendant de bouger, ou sinon. Ils descendent chez son père, qu'ils pillent de la même manière ; et ils s'en vont au petit jour. Notre jeune homme entend la porte de la rue se fermer ; il se hâte d'aller consoler son vieux père, qui ne comprend

rien à ce que son fils lui raconte, et lui montre ses tiroirs en bon état, ses meubles à leur place, sa pendule sur la cheminée ; il monte avec son fils au second étage ; rien n'y était dérangé ; le père croit que son fils avait perdu la raison. Non ; il avait eu toute la nuit un affreux cauchemar.

J'ai été longtemps sujet à cette maladie ; j'avais la conviction que j'éprouvais un cauchemar, et je désirais qu'on m'appelât pour m'en tirer ; je poussais des cris affreux, et je m'éveillais aussitôt que l'on m'appelait.

Pendant que je professais la philosophie, il m'arriva un matin de ne pas descendre à l'exercice de cinq heures du matin, en hiver ; je restai au lit et me mis à m'assoupir. Tout à coup, je sens comme une main de fer qui s'appesantissait sur ma tête ; une autre main de fer me serrait les fesses, comme dans un étau ; j'étouffais sous la griffe de ces étreintes ; je voulais crier ; mais qui m'aurait entendu au fond de ces corridors déserts ? On monte enfin ; je pousse un cri, on entre dans ma chambre ; les deux mains m'avaient quitté. Je fais chercher sous le lit ; on ne voit personne : j'avais été la proie d'un cauchemar, il me fallut reprendre mes sens pour y croire. Depuis que je fais usage de ma nouvelle médication, je ne suis plus sujet à mes affreux cauchemars ; ils me reviennent, si je la néglige.

Le cauchemar est père de la croyance aux revenants.

Médication. On prend, avant de se coucher, gros comme un pois de camphre que l'on écrase sous la dent, et que l'on avale au moyen d'un verre d'eau sucrée aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. On se passe en lotion un peu d'eau sédative sur la région du cœur et sur la poitrine. Le camphre donne un sommeil profond, mais paisible, dont les rêves ne roulent que sur des scènes indifférentes de la vie ordinaire.

CÉPHALALGIE.

Synonymie ancienne. Céphalée, maux de tête, migraine, fièvre cérébrale, lourdeur de tête. — *Cephalitis* Sauv. — Κεφαλαλγίη, καρηβαρίη Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Céphalalgie angiale pyrétique thermogène ? pneumagène ? trophogène ? entomogène ?

Causes. Lorsqu'une circonstance quelconque pousse le sang au cerveau, en plus grande abondance que ne peut comporter la capa-

cité des vaisseaux, il arrive presque toujours que la partie albumineuse du sang se précipite et se coagule, ce qui forme des congestions sanguines, capables de former obstacle à la circulation, de la rendre stagnante. Les sinus cérébraux, distendus par l'accumulation du liquide, compriment la masse cérébrale et tous les petits vaisseaux. La compression dégage du calorique, tout autant que la stagnation des liquides peut le faire. La cause de cette perturbation peut provenir, soit d'une indigestion ou d'une digestion paresseuse, qui, par la turgescence de la panse stomacale, comprimant le cœur et les poumons, pousse le sang vers la tête ; soit d'une affection organique du cœur, et surtout de la tendance à l'hypertrophie ; soit de l'infiltration de spiritueux ou d'acides dans le sang ; soit d'une compression exercée par les vêtements ; soit de la présence dans les intestins de vers intestinaux, qui dépouillent le sang de sa partie aqueuse, occasionnent ainsi des congestions dans les sinus cérébraux ; soit de l'action du froid ou de la chaleur sur le crâne et sur le reste du corps ; soit enfin de l'introduction d'un être animé, larve ou helminthe, si petit qu'il soit, dans la boîte cranienne.

Effets. La tête est lourde et brûlante, le malade ne saurait se baisser sans accroître son mal ; les tempes battent fortement ; on a la fièvre ; si l'on mange, l'on vomit ou l'on empire sa souffrance. Le siége de la douleur se fixe plus spécialement au-dessus des orbites, sur le front, et en général sur un côté du crâne ; la maladie prend alors le nom de *migraine*. A la longue tout mal de tête peut se transformer en fièvre cérébrale.

Médication. On s'entoure le front d'un bandeau pour préserver les yeux du contact de l'eau sédative (1298), et on se verse sur le crâne de cette eau, goutte à goutte, sans se frotter le crâne avec la main, afin d'éviter les excoriations. Si, en cinq minutes, le mal ne se dissipait pas comme par enchantement, on s'appliquerait une compresse de la même eau, autour du cou, et sur la région du cœur. Si le mal résistait, on prendrait aussitôt à l'intérieur 25 centigrammes d'aloès (1235) ; et si c'est après le repas, force décoction de bourrache (1355) ; si c'est à jeun, un lavement laxatif (1375). Il n'y a que les maux de tête provenant des effets du mercure, ou de l'érosion d'une larve, qui puissent résister à la puissance de cette médication si simple et si facile à appliquer. Le régime hygiénique complet prévient le retour de ces sortes d'accès (1528).

Exemples de guérison. Les exemples de succès sont tellement multipliés, que chacun aujourd'hui en a plus d'un à citer dans le plus petit village; les cas d'insuccès sont devenus une bien faible exception à cette règle générale, dont l'infaillibilité a fait le principal succès de notre médication. La plupart des malades n'en reviennent pas, de voir que quelques gouttes d'eau sédative leur enlèvent, à la minute et comme on enlève une calotte, un mal dont l'opiniâtreté faisait, depuis si longtemps, le désespoir de la médecine, et la principale ressource du commerce pharmaceutique et médical. La fièvre cérébrale, prise ainsi au début, n'a l'air d'avoir été qu'une simple migraine.

Nous nous contenterons de relater ici le cas le plus compliqué d'une fièvre cérébrale, que nous avons étudié sur nous-même, et qui nous fournit l'occasion de découvrir la composition de notre eau sédative, à laquelle nous sommes redevable de la vie.

J'habitais, en 1840, une bicoque bâtie en terre, moellons et voliges, assez bien crépie cependant et assez bien tapissée pour tromper l'acheteur; je n'en sache pas de plus malsaine, et je ne sais pas pourquoi l'autorité locale n'a pas l'œil ouvert sur d'aussi iniques spéculations. A chaque averse, la pluie tombait en torrents par la toiture soulevée, et imprégnait les planchers et les murs d'une humidité qui durait au moins huit jours. Ce séjour ne tarda pas à me porter malheur, à moi le premier; il devait plus tard et successivement porter malheur à d'autres (1512). *Voyez* de plus l'article Fièvre.

Au mois de janvier 1840, je me sentis pris d'une légère constipation, accompagnée, comme de coutume, d'un peu de congestion cérébrale. Ayant entrepris à cette époque quelques recherches météorologiques sur cette pitoyable théorie d'étoiles filantes, qui est la plaie actuelle de nos publications hebdomadaires, je sortais assez souvent d'auprès d'un bon feu pour aller observer l'état du ciel, soit au dehors, soit à la fenêtre. Je ressentais bien une petite aggravation à mon mal, mais je n'y faisais pas attention, tant j'étais sûr de conserver l'estomac et la poitrine en bon état, grâce à ma médication habituelle. J'éprouvais un tintouin continuel dans l'oreille gauche, et je n'en ai pas été débarrassé depuis. Ma chambre était couverte en zinc, et le plafond en plâtre avait été crevassé par les pluies; la nuit, la température se refroidissait vite et presque subitement. Une nuit, je me sentis plus mal que d'habitude, et dès cette époque je gardai le lit, plongé dans une somnolence assez grande, et forcé à la diète la plus

rigoureuse par une inappétence que rien ne pouvait plus me faire surmonter. La céphalalgie devint de plus en plus intense, résistant à la puissance des applications d'alcool camphré sur la tête, aux prises de camphre, qui m'avaient débarrassé jusque-là de ces sortes d'indispositions.

Dès les premiers jours de la crise, j'éprouvais comme un effet des plus sensibles d'une reptation qui partait de la crête médiane de l'os frontal, se dirigeait en serpentant sur la suture qui sépare le pariétal gauche du frontal, qui revenait ensuite sur ses pas, se dirigeant sur la suture sagittale, jusqu'à la hauteur du trou occipital, et voyageait de là vers l'un ou l'autre sinus postérieur. Quand j'éternuais à la suite d'une prise de camphre, il me semblait que les méninges se déchiraient en lambeaux; dans mon imagination je les comparais à du parchemin desséché. Les applications d'alcool camphré sur la tête ne faisaient qu'accroître et le mal et la précédente similitude; car dans un cas de congestion cérébrale, l'action de l'alcool ne peut qu'ajouter à l'intensité du coagulum, par son avidité pour la partie aqueuse du sang. Il arriva un moment où, malgré tout mon stoïcisme habituel, la douleur m'arrachait des cris aigus et me portait à invoquer des secours dont je me suis passé toute ma vie. Le moindre rayon de lumière semblait me déchirer les yeux, qui s'enfonçaient alors dans l'orbite; on était obligé de me tenir nuit et jour dans la plus complète obscurité. La vue se perdit tout à fait, il me devint impossible de distinguer une seule lettre d'imprimerie; le moindre regard que j'arrêtais sur quelque chose me causait les plus violents redoublements de douleur; je me croyais aveugle pour toujours. Ce fut à cette époque que Me Martin (de Strasbourg), député, vint m'apporter à examiner la procédure et surtout les rapports d'expertise du procès intenté à la demoiselle Boeglin, déjà condamnée à mort à Colmar, comme prévenue d'avoir empoisonné son père et ses frères, et dont la cause venait d'être renvoyée, après cassation, devant les assises de Strasbourg. L'affaire était pressante; mais mon mal était bien affreux. J'avais à examiner, sans le secours de mes yeux, si cette fille pouvait être considérée chimiquement innocente où coupable, et ensuite d'en dire mon avis, sans pouvoir l'écrire de ma main. Mon fils aîné me prêta son assistance; cette lecture fut interrompue bien des fois par mes redoublements de cris et de douleurs. Enfin il en ressortit dans mon esprit l'innocence de cette pauvre fille. Je recueillis toutes mes forces,

je dictai, j'écrivis sans voir, au moyen d'une espèce de régulateur de la main ; l'intérêt que je prenais à cette affaire diminuait l'intensité de mes souffrances ; j'eus le temps d'achever mon rapport ; et mon état porta bonheur à l'accusée; elle fut acquittée à Strasbourg. A peine avais-je fini ce travail, que je retombai dans une situation pire; on me veilla toute une nuit, me croyant à l'agonie. Un moment de répit m'ayant laissé toute ma liberté d'esprit, combinant alors tout ce que j'avais ressenti avec les idées que me suggérait ma théorie, je me posai ce dilemme : puisque l'alcool camphré ne me calme plus, il faut ou que le mal provienne d'une congestion sanguine, ou que l'imperméabilité des parois s'oppose à ce que le remède atteigne la cause animée qui me ronge les méninges ou les sinus cérébraux. Si, au lieu d'alcool, je donnais l'ammoniaque pour véhicule au camphre, peut-être parviendrais-je à porter plus vite le remède sur le siége de l'une ou de l'autre cause de mon mal. Je savais, d'un autre côté, que le sel marin, cet autre véhicule de l'albumine, pénètre assez vite à travers le crâne, et calme souvent à lui seul la migraine et la céphalalgie. Je composai aussitôt le mélange que depuis j'ai appelé *eau sédative*, et m'en appliquai de larges compresses sur toute l'étendue du crâne. Il s'était passé à peine quelques minutes, que je sentais un soulagement, dont je ne pouvais plus me dissimuler les progrès toujours croissants ; mes accès devenaient de moins en moins fréquents, mes douleurs de moins en moins intenses. Je me mis à l'orangeade amère, et j'y pris du goût. Quelques jours après, j'eus la force de me lever ; mais on m'habilla, car je ne pouvais baisser la tête sans éprouver, à la région du cervelet, une douleur qui m'aurait fait tomber en syncope.

Un jour du mois de février, il faisait beau, je me sentis envie d'aller prendre le soleil et respirer l'air des champs ; mes enfants m'accompagnèrent crainte d'accident, car mes jambes me supportaient à peine et je chancelais en marchant. Arrivé à un quart de lieue sur l'avenue de la mairie, il fallut m'arrêter ; je m'adossai contre un arbre, assis sur un pliant, enveloppé dans mon large manteau, et je m'assoupis pendant une grande demi-heure, dans une somnolence qui avait pour moi quelque chose de délicieux ; je me levai plus dispos et continuai ma route. Le lendemain, je recommençai ma promenade sans accident. Ma convalescence dura plus d'un mois ; je continuai de temps à autre l'application de l'eau sédative

sur la tête; mais pendant longtemps il m'a été impossible d'éternuer, sans que la secousse me répondît d'une manière violente à l'occiput. Il m'en est resté un tintement d'oreille et une vue presbyte qui me rend le n° 11 indispensable pour écrire ; je n'avais jamais porté de lunettes jusque-là.

Pendant les mois de mai et de juin suivants, les mêmes symptômes se manifestèrent trois fois en deux semaines chez l'aîné de mes enfants ; les applications d'eau sédative sur le crâne les étouffèrent au début. Le premier mot que me disait le malade, c'est qu'il sentait comme une larve d'insecte lui courir sur le cerveau, et je ne m'étais jamais représenté d'une autre manière la cause de mes maux ; il n'y a pas, dans le cadre nosologique, d'autre genre de cause morbipare qui soit capable de déterminer des douleurs semblables et des sensations aussi entomiques ; car nous ne croyons en rien, nous, en la puissance de ces entités, qui ne peuvent exister qu'à la faveur d'un verbiage indigne d'une époque aussi avancée que la nôtre dans la recherche de la vérité positive et expérimentale.

L'eau sédative (1298) est donc un remède à deux fins, un topique d'une pénétration rapide et d'un effet instantané, qui peut atteindre, à travers les os du crâne, et les congestions pour les dissoudre et les remettre en circulation, et les larves ou helminthes pour les frapper de mort, et les faire réabsorber en les dissolvant. Donc le traitement domestique de la fièvre cérébrale est trouvé; car le succès de cette médication ne s'est pas démenti une seule fois depuis ; et pourtant les occasions de l'appliquer n'ont pas manqué à ma pratique. Un malade affecté de violentes migraines disait, l'autre jour, que cette eau lui avait enlevé son mal comme on enlève une calotte de la tête. Toutes les fois qu'on prendra la maladie au début, il faudra à peine dix minutes pour en être quitte; et souvent on n'aura besoin pour cela que de se passer de l'eau sédative au front avec la main.

CHAMPIGNONS (Empoisonnement par les).

Voyez la théorie et le traitement, aux alinéa 338 et 1490.

CHANCRES.

Voyez Maladies syphilitiques.

CHARBON.

Voyez Anthrax.

CHAUDE-PISSE.

Voyez Maladies syphilitiques.

CHÉMOSIS.

Voyez Maladies des yeux.

CHLOROSE.

Voyez Maladies du foie, Ictère.

CHOLÉRA-MORBUS. CHOLÉRINE.

Synonymie ancienne. Choléra asiatique (sporadique ou épidémique), trousse-galant.

Synonymie nouvelle par les causes. Myogénose intestinale foudroyante.

Synonymie par les effets. Viscéralgie générale cyanogénique myogène.

Causes. Le choléra serait la maladie la plus inexplicable en s'arrêtant aux anciennes idées de médecine ; son invasion, la rapidité effrayante de sa marche, les caractères qu'il revêt, annoncent une désorganisation si profonde, qu'il est impossible de ne voir là qu'une maladie spontanée, qu'un caprice de ces humeurs à qui l'ancienne médecine a depuis deux mille ans fait jouer un rôle si mystérieux et si symbolique. Le choléra frappe comme la foudre, il ne vient donc pas d'une révolution opérée dans notre économie. Il exerce dans la population un certain droit d'élection : il frappe celui-ci, et il respecte l'autre ; donc sa cause n'est pas dans le vice de l'air que nous respirons tous, et qui, lorsqu'il se vicie, est vicié pour tous.

Remarquez que, dans ses pérégrinations autour du globe, le choléra suit rigoureusement la lisière des mers, le cours des fleuves, remonte les petites rivières, sans s'élever sur les hauteurs ; fait d'observation qui, lorsque le mal pointille à l'horizon, permet d'en tracer l'itinéraire avec le doigt sur la mappemonde. Le choléra a une uniformité d'instincts, d'habitudes, de préférences et d'habitat qui ne conviennent ici-bas qu'à la classe des insectes ailés, hôtes des marécages (811) qui émigrent d'étape en étape, quand la terre manque à leurs ravages, et que la dévastation ne laisse, sur leurs derrières,

qu'un grand désert (*) ; hordes invisibles de sauterelles, qui fondent sur les races humaines et les fauchent comme l'herbe des champs. Malheur à la bouche qui se trouve sous le vent qui les chasse ; le myodaire infiniment petit y dépose par milliers les germes qui ne tardent pas à y éclore, et dont les larves, s'attachant, comme des vampires, à la surface de nos intestins, absorbent à leur profit le principe qui anime la circulation, dessèchent le réseau vasculaire, coagulent le liquide circulatoire, et frappent de mort en raison de leur nombre.

Effets. Les premiers symptômes varient selon le lieu d'élection que la cause animée occupe dans la longueur du canal intestinal : vomissements colorés, puis noirâtres, si c'est dans l'estomac ; déjections bilieuses, puis noirâtres, si c'est dans les intestins grêles ; lourdeur de tête, vertiges, horreur du boire et du manger, crispations, convulsions, crampes et tiraillements des nerfs. Les yeux s'enfoncent, les tempes se creusent, la peau bleuit, le corps se rapetisse, les membres se ratatinent ; la taille du géant se réduit à celle d'un enfant, et sa peau à celle d'une momie ; *on ne fait que passer*, et le malade *n'est déjà plus*. La cholérine n'est que le choléra qui ne tue pas.

Médication. La médication doit être aussi prompte que l'invasion du mal. La nature de la cause du mal indique suffisamment celle du remède. Soyez persévérants, car la cause est active ; n'abandonnez le malade que lorsque vous aurez dissipé jusqu'aux derniers vestiges du fléau. Au premier symptôme d'invasion, lotionnez largement le dos, les reins et le ventre alternativement avec de l'alcool camphré (1278) et avec de l'eau sédative (1298), et, par dessus, exercez une longue et vigoureuse friction de vingt minutes avec la pommade camphrée (1288, 2°). Pendant ce temps, on administrera au malade 25 centigrammes d'aloès (1235). On lui fera prendre de temps à autre des petits verres d'eau-de-vie camphrée (1277) s'il est habitué à l'eau-de-vie ; ou bien gros comme une moitié de lentille de poudre de camphre (1255) au moyen d'une tisane mixte de bourrache et de

(*) Au nombre des fléaux qui affligèrent l'Egypte, du temps de Moïse, la Bible cite l'invasion de hordes innombrables d'un insecte que l'hébreu désigne sous le nom de *chinnim*, et la Vulgate sous celui de *ciniphes* ; mot dont Watable donne la définition suivante : *Vox hebræa* chinnim *significat genera quædam exiguarum bestiolarum, quæ infensissimæ esse solent, non solum lædentes cutem, pruritum noxium immittentes, sed etiam penetrantes ad interna, ut nares quoque et aures ingrediantur, et oculos lædant. Quidam dicunt significare vermiculos alatos similes culicibus. Veteres tamen hebræi dicunt significare pediculos.*

houblon ou de *semen-contra*. On lui administrera un lavement vermifuge (1380). On lui appliquera sur le ventre un cataplasme vermifuge (1297, 3°), pendant qu'on continuera à frictionner sur le dos. Si le mal se montrait un peu trop rebelle, on en viendrait à l'administration de 10 centigrammes de calomélas en poudre ou de 1 gramme en cristaux (1242) ; et ensuite à l'huile de ricin (1348).

Que l'on se rappelle qu'au temps de la dernière invasion, toute médication qui s'est rapprochée de cette méthode a sauvé le malade, que toute médication qui s'en est éloignée l'a vu mourir en quelques instants. Malheur au médecin qui, à une nouvelle invasion, s'entêtera dans ses vieilles doctrines, par haine contre nous ; il pourrait bien lui arriver d'en être la première victime.

CHORÉE.

Synonymie ancienne. Danse de Saint-Wit ou de Saint-Guy, éclampsie des enfants. — *Chorea Sancti Witi* Sydenh. — Νηπίων ἐκλάμψιες Hipp.

Synonymie nouvelle par les causes. Hydrargénose ou helminthogénose éclampsique et alternante (1224).

Synonymie par les effets. Névralgie musculale convulsique aberratique helminthogène ? hydrargène ? acanthogène ?

Causes. Lorsque les helminthes trouvent à s'attacher sur le ganglion d'un nerf d'un certain calibre, chacune de leurs succions ou de leurs piqûres produit un mouvement convulsif, que la volonté du malade ne saurait pas plus maîtriser, que s'il recevait, du dehors, un coup d'épingle ou une piqûre sur la peau. Le mercure employé à l'intérieur comme à l'extérieur, est dans le cas de produire les mêmes phénomènes, ainsi que tout autre agent de désorganisation, même une écharde qui laboure les muscles du corps, ou un défaut de symétrie dans le système nerveux.

Effets. Le pied s'avance, sans qu'on veuille marcher ; le bras se lève et retombe comme mû par une invisible volonté. De temps en temps les doigts se crispent, l'œil cligne, les lèvres grimacent, la tête hoche et se secoue dans un sens ou dans un autre. Dans toute la plénitude de son intelligence, on a les habitudes extérieures d'un fou. Cette maladie se montre plus fréquemment chez les enfants et les jeunes filles ; car c'est à cette époque de la vie que le système nerveux a le plus d'irritabilité.

Médication. Si l'on soupçonne que la cause de la maladie provient

d'une invasion helminthique, il est évident que la guérison en sera obtenue par l'application des remèdes vermifuges et l'adoption du régime hygiénique. *Voyez* VERS INTESTINAUX.

Si le mercure industriel ou thérapeutique est la cause de si graves désordres, bains alcalino-ferrugineux (1239), sueurs provoquées par des exercices violents, puis frictions à la pommade camphrée (1288, 2°), avant de changer de linge. Dans cette circonstance nous permettons l'usage du laitage à la campagne (1499). Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°), pièce d'or dans la bouche.

L'eau sédative en lotion (1298) les bains sédatifs (1239) et les frictions fréquentes (1288, 2°), amélioreront singulièrement la position du malade, dans le cas où la cause du mal résiderait dans une lésion du système nerveux, dans un défaut d'antagonisme qui serait passé à l'état de fait accompli.

CLAVELÉE DES BÊTES A LAINE.

Synonymie ancienne. Clavin, claveau, clavelle, cloubian, picotte, boussade, moragne, gamage, liard, etc. — *Clavus*.
Synonymie nouvelle par les causes. Entomogénose cutanée pustuleuse.

Voyez VARIOLE.

CLOU.

Synonymie ancienne. Furoncle, flegmon enflammé. — *Furunculus*. — Δοθιήν Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Dermalgie locale furonculique, entomogène? acanthogène? toxicogène?

CAUSES. La succion d'un cousin, la piqûre d'un acare ou d'une guêpe, l'introduction d'une écharde envenimée, peuvent faire naître sur la peau un développement enflammé qui proémine en forme de bouton. Mais le véritable clou, avec ses caractères essentiels, est le produit d'un insecte qui y vit à demeure. Les médications arsenicales et mercurielles déterminent aussi sur la peau des éruptions qui, jusqu'à un certain point, simulent le furoncle.

EFFETS. Une rubéfaction circulaire annonce le siége du mal; le bouton enflammé se forme et grossit jusqu'à acquérir la forme et la

grosseur d'une moitié de cerise, en conservant tous ses caractères d'inflammation ; lorsqu'il crève, il n'en sort pas du pus, mais une masse spongieuse, sanguinolente, que l'on nomme le *bourbillon*. La fièvre et une sensation violente de brûlure accompagnent la formation et le développement du clou, depuis son apparition jusqu'à sa guérison. Mais par l'ancienne médication à cataplasme, cette guérison était lente et coûtait au malade de bien longues et de bien poignantes douleurs.

Médication. Le clou cède, à la puissance de la nouvelle médication, et sa fièvre et ses douleurs lancinantes, comme par enchantement. Trois fois par jour on applique sur la surface enflammée une compresse d'alcool camphré (1278) ; on la tient ensuite recouverte d'une plaque de sparadrap simplement adhésif (1392) ; lorsqu'on a enrayé la marche de l'inflammation, on abandonne le sparadrap sur la plaie, jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, et laisse la place cicatrisée. Contre la fièvre, si elle survenait, eau sédative (1298).

CLOU DES RUES.

Causes. Maladie du pied du cheval, provenant de l'introduction d'un corps étranger, verre cassé, pointe de fer, clou des rues, etc., dans la partie la plus tendre de la sole, et spécialement dans la fourchette.

Effets. Le cheval boite et donne des signes d'une vive souffrance. Un travail morbide s'établit dans la sole, et peut se compliquer de manière à mettre le cheval au rebut. Le *clou des rues* est le *panaris* du cheval et des bestiaux.

Médication. Extraire exactement le corps étranger, laver la place à l'eau de goudron (1335) avec une éponge, y appliquer des plumasseaux de pommade térébenthinée (1288, *N. B.*) ou camphrée, et maintenir en place au moyen d'une vessie de porc couverte de torchons, pour qu'elle ne soit pas déchirée par le frottement de la corne contre le pavé. Verser de temps en temps de l'huile camphrée (1280) dans la vessie en place. Contre la fièvre, lotions à l'eau sédative.

COEUR (Maladies du).

1° Anévrisme. Traumagénose cardiale, auricale, ventriculale, pulmonale.

2° Hypertrophie du coeur. Hypertrophogénose cardiale entomogène? pneumagène? trophogène?

3° Palpitations de coeur. Entomogénose ou acanthogénose cardiale.

4° Paralysie des valvules du coeur. Cardialgie valvulale hypertrophique.

5° Péricardite. Péricardialgie entomogène? acanthogène? toxicogène?

Causes. Les parois des divers organes qui sont une dépendance du cœur peuvent éprouver des solutions de continuité, par suite soit d'un violent effort musculaire, soit d'une violente agitation d'esprit, soit de l'introduction, dans les tissus de cet organe, d'une arête, d'une écharde ou bien d'une larve et d'un helminthe désorganisateur. La solution de continuité, dans cet organe doué d'une si puissante faculté de se contracter, ne saurait que s'accroître et s'étendre progressivement, comme le ferait une toile déchirée. De là vient que, dans le plus grand nombre de cas, la maladie est incurable.

Le parasitisme de certaines larves est dans le cas d'imprimer au cœur une tendance au développement, qui, en épaississant les parois de l'organe, en diminue la puissance d'aspiration et d'impulsion. Le sang n'arrive plus de la périphérie aux poumons, ni des poumons à la périphérie, avec cette régularité que réclament les besoins de l'organisation.

Les titillations de certains helminthes, l'introduction de la tête du ver solitaire dans la paroi de la panse stomacale qui avoisine le cœur, suffisent pour occasionner des palpitations violentes qui porteraient à croire au premier abord que le malade est affecté d'un anévrisme. L'infiltration d'un acide, dans le torrent de la circulation, donne également des palpitations fébriles du cœur. L'abus des liqueurs spiritueuses produit le même effet.

Si la cause du mal s'attache au péricarde, qui est, pour ainsi dire, la plèvre du cœur, alors il peut suinter, des parois du cœur et de son enveloppe, un liquide séreux, qui fatigue la circulation, gêne les mouvements du cœur, et occasionne à son tour de plus violents désordres.

Effets. Dans les cas d'*anévrisme*, les pulsations du cœur ont un caractère de fluctuation qui en augmente pour ainsi dire le volume, et en diminue le nombre. Le rhythme n'a plus de régularité et de précision ; il s'exécute comme par soubresauts et avec des caractères qui varient en raison de la nature, de la place et de la profondeur de

la lésion. Les pulsations se sentent quelquefois jusque sous la clavicule, jusque sur le cou. La face est souvent bouffie et enluminée ; peu à peu les extrémités enflent, et l'œdème gagne en montant jusqu'aux bourses, jusqu'au ventre. Le malade meurt asphyxié.

Dans l'*hypertrophie*, les battements du cœur sont obscurs ; le malade étouffe sans éprouver des palpitations. Le corps a de l'embonpoint et trop d'embonpoint, mais sans enflure. Le malade tousse sans en venir à l'expectoration.

Les *palpitations*, qui ne tiennent pas à la première cause, proviennent, soit de l'action des helminthes sur le voisinage du cœur, soit d'une *péricardite* qui peut être également une helminthogénose. La péricardite se reconnaît aux intermittences ou à l'accroissement progressif des caractères du mal. Les battements peuvent être aussi obscurs que dans l'hypertrophie ; mais les habitudes du corps ne sont plus les mêmes ; le malade maigrit au lieu de prendre de l'embonpoint. Il éprouve à la région du cœur les souffrances que provoque toute inflammation, des piqûres, des tiraillements, des points de côté et de la fièvre ; il a de l'inappétence et de l'abattement.

Médication. Dans toute maladie du cœur, on commence, pour explorer, par appliquer sur la région du cœur, d'abord une compresse d'alcool camphré (1278) et puis une compresse d'eau sédative (1298). Si l'alcool calme les palpitations, on a affaire à des palpitations vermineuses ; si c'est l'eau sédative, à une inflammation du péricarde. Si l'alcool ou l'eau sédative ne font qu'exaspérer le mal, il y a anévrisme. Dans l'hypertrophie, l'eau sédative sur la région du cœur diminue l'étouffement.

Ces renseignements une fois acquis, par une expérimentation bien simple, si l'on constate l'anévrisme, le malade gardera le repos, évitera de monter et de descendre, de courir et de se fatiguer à l'ouvrage, de se livrer à ses émotions ; il mangera peu et souvent ; il se mettra à l'eau rougie ; point de liqueurs fortes, lavements laxatifs tous les matins (1374) ; dans les crises, eau sédative autour du cou et sur le crâne (1298), mais non sur la région du cœur. Contre l'œdème des extrémités, application de sachets secs (1297, 4°) ; et si ce moyen est insuffisant, en dernier ressort imbiber les surfaces œdématisées avec une dissolution de 20 grammes d'acétate de plomb dans un litre d'eau, en prenant toutes les précautions possibles pour que ce sel ne soit pas une occasion d'empoisonnement à

l'intérieur, en se glissant par méprise dans les vases de la cuisine.

S'il y a hypertrophie, applications de compresses d'eau sédative (1298) sur la région du cœur, au moins trois fois par jour, pendant vingt minutes chaque fois. Quand il survient des boutons en trop grande abondance, applications de cataplasmes salins arrosés d'eau sédative (1297, 2°) ; mêmes compresses autour du cou, et sur le crâne, si la tête s'alourdit. Trois fois par jour, lotions à l'eau sédative sur le dos et les reins, et frictions de vingt minutes à la pommade camphrée (1288, 2°). Aloès tous les quatre jours (1235). Lavements camphrés tous les matins (1376).

Contre les violentes palpitations que l'alcool ou l'eau sédative calment, tout le régime hygiénique, et s'il n'est pas assez actif, moyens vermifuges qui seront indiqués à l'article VERS INTESTINAUX.

EXEMPLES. A l'article ANÉVRISME, j'ai cité des cas de guérison extraordinaires; car l'anévrisme est rarement curable. Mais l'on se trompe souvent sur le caractère de l'anévrisme; et pour rassurer les malades, j'ai cité, à cet égard, dans le même article, un exemple qui m'est personnel. L'hypertrophie, je la guéris chaque jour. Les palpitations vermineuses se dissipent comme par enchantement, au moyen, tantôt de l'alcool camphré, tantôt de l'eau sédative : c'est un fait devenu banal.

COLIQUES.

Synonymie ancienne. Tranchées, épreintes, colique venteuse. — *Colica spasmodica* vel *flatuenta* Sauv. — Στρόφοι, ἀνείλησις Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie colale convulsique toxicogène? entomogène? thermogène?

CAUSES. Il est des poisons qui se portent plus spécialement dans la panse du côlon, et qui glissent sur la surface des intestins grêles; ces cas sont rares. La colique a plus fréquemment pour cause le parasitisme des larves de mouche, mais spécialement des vers intestinaux. L'action du froid, en paralysant l'action de la digestion spéciale du côlon, peut donner lieu à un dégagement d'hydrogène sulfuré, qui agit alors comme poison sur les muqueuses que ce gaz distend et qu'il enflamme.

EFFETS. Une douleur de violente érosion se fait sentir à droite, ou à gauche, ou au-dessus du nombril, et comme par une barre trans-

versale. On sent des flatuosités qui arrivent brûlantes à l'anus. On éprouve comme des déchirements internes, comme des coups d'épingle. En certains endroits la muqueuse a l'air de se tordre autour d'un pivot qui la pince. Des bouffées de chaleur montent au visage. On cherche à se soulager en se croisant les bras sur le ventre, pour en comprimer les mouvements. On éprouve le besoin d'aller à la selle sans pouvoir le satisfaire; ou on le satisfait sans éprouver de soulagement. La colique, enfin, est une de ces tortures qui ne laissent ni paix ni trêve au malade, et qui iraient jusqu'à lui faire perdre la raison.

Médication. Lavement vermifuge (1380) sur-le-champ; application, sur toute la surface de l'abdomen, d'un large cataplasme vermifuge (1297, 3°). On prend d'un coup 25 centigrammes de camphre (1255) au moyen d'une eau légère de goudron (1336). On lotionne fréquemment les reins tantôt à l'eau sédative (1298), tantôt et plus souvent encore à l'alcool camphré (1278), et par-dessus on ne cesse de frictionner à la pommade camphrée. Quand on ne soupçonne pas, pour cause de la maladie, une circonstance d'empoisonnement, on a recours au régime vermifuge (*voyez* Vers intestinaux), pour achever la guérison; car le plus souvent le soulagement le plus prompt suit l'administration du lavement et l'application du cataplasme.

Exemples. Nous n'avons pas rencontré encore un seul cas de la colique dont nous parlons ici, qui ait résisté à la puissance de cette médication. Dans le *Manuel annuaire de la Santé* de 1845, nous avons cité un cas remarquable observé sur une de nos voisines dont les épreintes étaient tellement violentes, que, dans ses accès convulsifs, les genoux venaient lui toucher le menton; nous avons à citer aujourd'hui un cas beaucoup plus extraordinaire, et qui ne date pas d'aussi loin.

Le 25 février 1845, on vint m'appeler en toute hâte vers les quatre heures et demie du matin, pour aller au secours de notre voisin, M. S^t-M***, qui se roulait en proie aux épreintes les plus violentes. Je le trouvai la figure grippée, les yeux enfoncés dans l'orbite, en proie à des vomissements continuels de liquides qui semblaient renfermer quelques matières fécales, ce qui indiquait une *colique de miséréré;* il éprouvait les douleurs les plus atroces à la région de la fosse iliaque droite. Il avait dîné en ville la veille, avait eu le cauchemar dans la nuit, s'était relevé à quatre heures, et avait été pris

tout à coup de ce mal en se recouchant. Le malade a une hernie inguinale au côté gauche et porte un bandage. Avions-nous affaire à un étranglement ou à une colique vermineuse? Je commençai par cette idée. J'administrai aussitôt 1 gramme de calomélas en cristaux, entre deux tranches de confiture. Deux minutes après, il rend par le vomissement des fragments de raie et de veau qu'il avait mangés la veille. L'alcool que je lui fis appliquer sur le côté droit de l'abdomen empirait ses souffrances; je le remplaçai par un cataplasme salin arrosé d'eau sédative; il s'écria tout aussitôt qu'il sentait son mal lui redescendre dans l'aine. Je lui fis administrer un lavement vermifuge; tisane de tilleul après une prise de camphre (1255). Pendant toute la durée du mal, il éprouvait une grande envie d'uriner qu'il ne pouvait pas satisfaire. Nous continuâmes les cataplasmes. Il a vomi quelquefois encore jusqu'à huit heures. Alors repos. A neuf heures il demande à manger, et il se lève guéri et capable de sortir et de vaquer à ses occupations.

Ici cette colique, qui frisait la colique de miséréré, était compliquée de colique néphrétique; les deux coliques cédèrent à la puissance de la même médication.

Le 16 novembre 1845, le même M. de S^{t}-M***, le lendemain d'un dîner en ville, est pris de nouveaux accidents qui, cette fois, se bornent aux caractères de la colique néphrétique, seulement avec quelques vomissements. Lavements, aloès, cataplasmes salins *loco dolenti*, frictions locales à la pommade camphrée ; camphre à l'intérieur. Mieux et soulagement. A onze heures du matin, à l'instant où je venais de le quitter, le malade se roulait par terre, appelant la mort à son secours. On continue le traitement, et quelque temps après il pisse du sang dans les urines, avec sédiment albumineux ; une seconde fois, des urines rouges moins sédimenteuses; une troisième fois, des urines limpides et colorées comme le vin de Mâcon; aussitôt soulagement complet; et le soir guérison.

Depuis que j'ai fait cesser au malade l'usage du *gloria* qui était sa passion dominante après chaque repas, de pareils phénomènes ne se sont plus représentés; les liqueurs alcooliques, en si petite dose que ce soit, auraient fini par exercer sur les organes urinaires une fâcheuse influence. Avant que la famille de M. S^{t}-M*** eût adopté notre médication, tous ses membres étaient fréquemment atteints de pareilles coliques vermineuses, sans complication de néphrite. De-

puis deux ans qu'ils suivent le système hygiénique, nous n'avons plus eu rien de semblable.

COLIQUE D'ESTOMAC.

Voyez CARDIALGIE OU MALADIE D'ESTOMAC.

COLIQUE HÉPATIQUE.

Voyez ICTÈRE OU MALADIE DU FOIE.

COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.

Synonymie ancienne. Ileus, volvulus, étranglement intestinal. — *Tenuioris intestini morbus* Cels. — Εἰλεὸς, χορδαψὴς Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie iléale nodique traumagène? ascarigène ou tænigène?

CAUSES. Les intestins grêles peuvent se nouer et s'étrangler, soit par suite d'un effort et sous l'influence d'une violente constipation, où le côlon exerce sur l'iléum et le jéjunum une compression qui les refoule, soit par suite du parasitisme des gros lombrics ou du ténia, qui les invagine ou les contourne sur eux-mêmes en vertu du mécanisme que nous avons expliqué déjà (1009).

EFFETS. Le passage des matières fécales étant intercepté, force leur est de rebrousser chemin et de refluer dans la panse stomacale, cet organe de la digestion acide et du chyme, où le chyle doit provoquer le vomissement (161). Une telle révolution ne peut s'opérer que par des douleurs atroces.

MÉDICATION. La même que pour la colique en général ci-dessus. Force bourrache (1355) en outre, et bain sédatif (1316).

COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

Synonymie ancienne. Colique rénale, dysurie, hématurie, calculs rénaux. — Νεφρίτις Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Glandulalgie rénale calculique trophogène? hydrargène? entomogène?

CAUSES. Un vice survenu dans la chylification peut imprimer à la

sécrétion des reins une tendance à la précipitation de l'un de ses principes salins et à la formation de la pierre. L'infection mercurielle est dans le cas de produire le même résultat. Mais l'introduction d'un être animé dans les uretères et les bassinets des reins (1015) est dans le cas d'y porter de si graves désordres, que la formation des calculs rénaux n'en est souvent que le moindre accident.

Effets. Tant que le calcul est engagé dans le canal de l'uretère, les urines faisant effort pour le pousser en avant, et refluant dans les bassinets à cause de l'obstacle, on ne saurait s'imaginer d'avance combien les souffrances peuvent être horribles; elles ne s'apaisent que lorsque le calcul est descendu dans la vessie. A la place du calcul, supposez un helminthe, et quoique la cause soit d'une nature différente, vous aurez les mêmes symptômes et les mêmes résultats. Le calcul, par ses aspérités, déchire la muqueuse des uretères, et y produit une hémorragie qui se traduit par un pissement de sang.

Médication. Application, sur les reins, d'un cataplasme salin arrosé d'eau sédative (1297, 2°), et au bout de vingt minutes, friction vigoureuse à la pommade camphrée sur les reins (1288, 2°); injection d'huile camphrée (1367) par la verge; lavement camphré (1376); aloès (1235); et si cela ne suffit pas, huile de ricin (1348), pour vaincre la constipation qui complique la maladie. Le régime hygiénique complet prévient de pareilles maladies.

COLIQUE DE PLOMB.

Synonymie ancienne. Colique de Poitou, colique de Madrid, colique des peintres, colique métallique, colique saturnine.

Synonymie nouvelle par les causes. Saturnigénose colale convulsique.

Causes. L'ingestion d'un sel de plomb (céruse, extrait de Saturne ou acétate de plomb, eau de Goulard, etc.) dans le canal alimentaire, produit une colique aussi violente que celle du miséréré. Les peintres en bâtiment et ouvriers qui travaillent la céruse sont tous les jours exposés à attraper de ces coliques atroces, s'ils ne prennent point de précaution.

Effets. Epreintes violentes, colique à se tordre et à pousser des

cris affreux. Convulsions jusqu'à la mort qui, quelquefois et selon la dose, est inévitable.

Médication. Les peintres et ouvriers sur les sels de plomb doivent avoir soin de ne pas respirer les évaporations de céruse ; de se tenir, en sortant et en allant prendre leurs repas, les mains bien propres ; ils doivent les laver à l'eau seconde d'abord (eau-forte des plus faibles) et puis au savon. Si, par malheur, ils sont atteints de cet affreux empoisonnement, ils auront recours à l'antidote et au traitement indiqués ci-dessus (1499, 2°).

COLIQUE UTÉRINE.

Voyez Maladies de matrice.

COMA (κῶμα ou καταφορὴ Hipp.). COMA VIGIL (κῶμα οὐχ ὑπνῶδες Hipp.).

Voyez Delirium tremens et Léthargie.

CONCRÉTIONS.

Concrétions se dit de tout produit calculiforme qui s'organise dans les dépendances du canal alimentaire, dans le canal nasal, dans les conduits salivaires, les conduits auditifs, le conduit biliaire. Les concrétions tophacées qui se forment dans le canal intestinal lui-même, prennent les noms de *bézoards*, de *concrétions stercoraires* ou *tophacées*.

Voyez Calculs.

CONGESTIONS SANGUINES.

Synonymie ancienne. Inflammation, hépatisation, tuméfaction, induration rouge. — Φλεγμονὴ Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Artérialgie locale pyrétique acidigène ? traumagène ? trophogène ? entomogène ?

Causes et effets. La soustraction au liquide sanguin de son principe aqueux et de son principe alcalin, détermine sur-le-champ une précipitation albumineuse, qui, en obstruant les canaux vasculaires, apporte un trouble grave à la circulation, hépatise et indure les tissus, suspend l'alimentation des organes, et donne lieu à une production excessive de calorique, à l'irrégularité et à la célérité anormale du pouls, et si la congestion a lieu dans le cerveau, à tous les accidents moraux et physiques qui résultent d'une compression ou d'une com-

motion imprimée à cet organe de la vitalité et de la pensée. Si la congestion a lieu dans le poumon (*congestion pulmonaire*), la respiration est menacée par l'obstacle apporté à l'hématisation. La congestion cutanée se traduit par la tuméfaction.

MÉDICATION. Emploi de l'eau sédative en affusion sur le crâne (1298) dans le cas d'une congestion cérébrale; en lotion sur la poitrine, dans le cas de congestion pulmonaire. Ou bien application de cataplasmes salins (1297, 2°) sur la poitrine et entre les deux épaules, et à la suite frictions (1288, 2°). Aloès (1235), lavements (1375). Toute congestion locale se traite par les cataplasmes salins (1297, 2°) appliqués trois fois par jour pendant vingt minutes, et, après chaque fois, application de sparadrap simplement adhésif (1392). A la suite des applications d'eau sédative, la congestion cérébrale se dissipe comme par enchantement, s'il n'y a pas épanchement dans le cerveau et clapier purulent, et surtout si l'on attaque le mal au début.

Voyez APOPLEXIE, CÉPHALALGIE, FIÈVRE.

CONJONCTIVITE.

Inflammation de la conjonctive. *Voyez* YEUX (MALADIES DES).

CONSOMPTION.

Synonyme de MARASME et de PHTHISIE PULMONAIRE. *Voyez* ces mots.

CONSTIPATION.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie colale apéristaltique trophogène? entomogène?

CAUSES. La constipation surprend rarement l'homme des champs, le bûcheron, le jardinier, enfin quiconque exerce une profession qui le condamne à des mouvements lesquels produisent une compression sur le foie et la vésicule du fiel, et forcent la bile à s'écouler dans le duodénum à toute heure; car la bile, par son principe alcalin, est éminemment propre à faciliter les selles. C'est l'homme sédentaire, le désœuvré, l'homme d'études et de bureau qui se sentent plus souvent affligés de cette indisposition, surtout s'ils se livrent aux abus des liqueurs alcooliques ou d'autres plaisirs, aux veilles prolongées, etc. Les helminthes, en s'attachant aux parois du côlon, et absorbant à leur profit les sécrétions aqueuses des muqueuses, contribuent à

la solidification des matières fécales, et s'opposent ainsi à leur expulsion.

Effets. Le cercle de la triple digestion étant interrompu par un bout, doit s'interrompre aussi par l'autre. L'appétit diminue en raison du séjour des matières fécales dans le côlon. Les deux vaisseaux sanguins et artériels qui longent la colonne vertébrale étant comprimés par la pression qu'exerce le côlon encombré et distendu, refoulent le sang aux deux extrémités du corps; tout s'engorge, cœur, poumons et crâne : on respire mal, on pense peu, on digère encore moins; la tête est lourde et le corps pesant; disposition générale qui est la mère d'une foule de maladies.

Médication. Lavements purgatifs de temps à autre (1377), ou lavement camphré (1376) tous les jours. Aloès (1235) tous les huit jours, et puis tout le reste du régime hygiénique (1528).

CONTRACTURE MUSCULAIRE.

Voyez Courbature et Rhumatisme.

CONTUSIONS.

Voyez Blessures.

CONVULSIONS.

Synonymie ancienne. Tétanos, attaques hystériques, épilepsie, mal caduc, haut mal, maladie sacrée, maladie d'Hercule, mal de Saint-Jean, mal de la terre, éclampsie des enfants. — *Convulsio* Sauv.; *tetanus* Cels.; *epilepsia* Lin.; *comitialis morbus* Cels. — Σπασμοὶ, τετανὸς, επιληψίη, νηπίων εκλαμψις Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Névralgie viscérale convulsique, oxyque ou périodique, entomogène?

Causes. Lorsque l'helminthe, et spécialement le vers solitaire, s'attache à un des centres nerveux ganglionaires du mésentère, il détermine des mouvements convulsifs variables dans leur durée et leurs caractères, selon la place qu'occupe le parasite, l'importance du cordon nerveux auquel il s'attache et la profondeur qu'il atteint. Pour bien comprendre le mécanisme de ce phénomène, qu'on s'imagine un animal que l'on ne cesserait d'agacer à coups d'épingle sur la peau;

ne le verrait-on pas s'agiter dans des convulsions d'une intensité croissante? Eh bien, les helminthes nous agacent à coups d'épingle à l'intérieur. La périodicité des accès, qui constitue un des caractères de l'épilepsie, tient aux époques de déplacement de l'organe de succion de l'helminthe. La cambrure en arrière (*opisthotonos*), sur les côtes (*pleuvrotonos*), sur le devant (*emprostotonos*), provient de ce que la piqûre de l'helminthe intéresse un nerf qui imprime la motilité aux muscles du dos, des flancs ou de la partie antérieure du corps. L'écume et la rentrée du pouce au dedans la main, qui sont deux autres caractères de l'épilepsie, ne coexistent pas toujours, et se montrent dans des excès qui ne sont nullement épileptiformes.

MÉDICATION. Lotions abondantes à l'eau sédative et frictions par-dessus (1288, 2°); et aussitôt tout le traitement qui sera indiqué contre les vers intestinaux dont on soupçonnera l'existence. *Voyez* VERS INTESTINAUX.

COQUELUCHE DES ENFANTS.

Pour la synonymie ancienne, *voyez* CATARRHE.

Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie trachéo-vocale, siccatique, acanthogène? ascarigène?

CAUSES. Invasion de la trachée-artère par les helminthes du plus petit calibre; mais de telle nature, qu'ils dessèchent la muqueuse, au lieu d'y favoriser des développements membraneux.

EFFETS. L'enfant a une toux sèche; sa respiration est stertoreuse; la peau est brûlante ainsi que la tête; le pouls élevé; l'œil cerné et abattu; somnolence interrompue par des soubresauts. Plus tard quintes violentes, accompagnées d'un sifflement particulier, et suivies de pénibles expectorations; le plus souvent déjections liquides et de mauvaise nature. Le CROUP, dont nous parlerons plus bas, commence en général par les symptômes de la coqueluche.

MÉDICATION. Dès les premiers symptômes, sirop de chicorée (1402); lavement vermifuge (1380); cataplasmes vermifuges autour du cou et sur le ventre (1297, 3°); lotions à l'eau sédative et frictions fréquentes à la pommade camphrée (1288, 2°); arrosez le crâne avec de l'eau sédative (1298), en ayant soin de couvrir le front d'un bandeau. Bouillon aromatique, par cuillerée, de quart d'heure en quart d'heure (1461). Si les symptômes ne disparaissaient pas assez vite,

on administrerait à l'enfant 1 à 2 centigrammes de calomélas (1242), quand on n'en a qu'en poudre, ou 10 centigrammes en cristaux, dans le sirop de chicorée. Cigarette de camphre de temps à autre, qu'on force l'enfant d'aspirer, en lui pinçant les lèvres. Pendant qu'il dort, on lui place un gros morceau de camphre près de la bouche.

On administre les lavements camphrés tous les soirs, jusqu'à complet soulagement.

Le régime hygiénique (1528) appliqué aux enfants prévient de tels effets, en débarrassant les enfants de la cause.

Aussi, depuis son adoption, les cas de coqueluche sont rares ou cèdent si vite au traitement, que la maladie n'a pas le temps de revêtir tous ses caractères.

CORNAGE ou SIFFLAGE. (Terme d'hippiatrique.)

Voyez Asthme et Catarrhe.

CORS AUX PIEDS, Callus aux mains, Oignons, Poireaux.

Synonymie nouvelle par les effets. Névralgie papillale cornéique traumagène par frottement.

Causes. Le frottement détermine, sur telle ou telle papille nerveuse, une tendance au développement indéfini, et de nature cornée, qui caractérise les développements qui tirent leur origine de la papille nerveuse. Aussi les cors se forment-ils plutôt aux pieds qu'aux mains. Les cors des mains ou callus se montrent à la surface palmaire par suite du frottement des outils. Les cors de la surface dorsale des mains appartiennent à un autre genre de cause, et se nomment Verrues. *Voyez* ce mot.

Médication. Enlevez avec le canif la partie cornée ; recouvrez alors le cor d'une petite plaque de sparadrap adhésif (1392) ; et dès ce moment, non-seulement vous ne serez plus blessé par la chaussure, mais encore le cor ne se reformera plus ; afin d'éviter que le sparadrap ne s'attache au bas, on le recouvrira d'une plaque plus large de taffetas gommé (1394). Quant aux mains, on n'a qu'à les graisser avec une huile quelconque, pour se préserver ou se guérir de ses callus.

Il existe des familles dont tous les membres, les femmes elles-

mêmes, ont la paume de la main plus calleuse que la plante des pieds des plus forts marcheurs ; c'est là une disposition héréditaire et nullement maladive.

CORYZA.

Synonymie ancienne. Enchifrènement, rhume de cerveau. — (*En hippiatrique*, morfondure.) — Κορύζα Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie nasale catarrhique entomogène? thermogène?

Causes. Invasion des infiniment petits ascarides dans les fosses nasales ; ou bien action d'un froid excessif.

Effets. Dans le vrai *coryza* il coule du nez une mucosité filante et limpide. Quand les mucosités sont épaisses, lobulées et grumelées, analogues enfin aux expectorations du rhume, le coryza prend plus spécialement le nom d'enchifrènement.

Il ne faut pas confondre avec le coryza, cet écoulement aqueux qui a lieu quand on s'expose en hiver à un froid rigoureux. Ce sont alors les vapeurs aqueuses de la respiration qui, se condensant dans les cornets du nez, comme dans un réfrigérant, s'échappent en liquide. Cet effet cesse dès qu'on rentre chez soi.

Les mucosités du coryza descendent derrière le voile du palais ; et on les crache, comme si on les expectorait.

Médication. Priser le camphre (1260); se recouvrir de temps à autre le nez avec une compresse d'alcool camphré (1278); s'introduire quelquefois, jusque dans les fosses nasales, de la pommade camphrée (1283). Gargarismes fréquents à l'eau salée (1331) ; cigarette de camphre (1265.) Régime hygiénique complet (1528).

Médication pour les chevaux. Injections, dans les naseaux, d'huile térebenthinée (1281); asperger leur foin avec du sel. Eau blanche térébenthinée. Lavements térébenthinés (1381).

COUPEROSE, ou Acné.

Petits boutons sur un fond rouge. *Voyez* Peau (Maladies de la).

COURBATURE.

Lassitude et engourdissement des membres. *Voyez* Rhumatisme.

COXALGIE (ἰσχίας, Hipp.); SCIATIQUE.

Voyez RHUMATISME. C'est une myalgie coxale rhumatique.

CRAMPES DES MEMBRES.

Synonymie nouvelle par les effets. Myalgie, soit crurale, soit bracchiale, soit podale, soit cheirale, convulsique, traumagéne? entomogéne? toxicogène?

CAUSES et EFFETS. Le nerf qui anime un membre ou une fraction de membre se trouvant compromis par l'action d'une compression ou par celle d'un poison et d'une préparation toxique, ou enfin par l'invasion d'un insecte, le muscle qui en reçoit le mouvement se contracte d'une manière douloureuse pour tous les autres qui ne participent pas à ce mouvement.

MÉDICATION. L'impression seule du froid suffit souvent pour vaincre l'obstacle, mais une large lotion d'eau sédative agit encore plus vite que le froid. Si l'on n'a pas d'eau sédative sous la main, on se hâte de mettre pied à terre sur le carreau, quand la crampe vous prend au lit, et, si cela ne suffit pas, on s'arrose le membre avec de l'eau froide, et on le frictionne et on le masse vigoureusement à la pommade camphrée (1288, 2°).

CRAMPES D'ESTOMAC.

Voyez CARDIALGIE.

CRAPAUD, OU TIC DE LA FOURCHETTE, CRAPAUDINE. (Terme d'hippiatrique, *Panaris des chevaux*).

Voyez PANARIS.

CRÊTES DE COQ, OU VÉGÉTATIONS SYPHILITIQUES.

Voyez SYPHILITIQUES (MALADIES).

CREVASSES, OU GERÇURES DE LA PEAU. (En hippiatrique, *Mules traversines*).

Si elles ne proviennent pas d'une maladie de la peau, elles guérissent par la simple application constante de la pommade camphrée (1288), ou l'emploi de sparadrap simplement adhésif (1392), en plaque, en vessie ou en forme de gant (1395).

CRINONS.

Voyez BLEUE (MALADIE).

CROUP.

Synonymie ancienne. *Cynanche stridula, trachealis; angina polyposa.*
Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie trachéale polypique entomogène? acarigène?

CAUSES. La cause du CROUP diffère de celle de la COQUELUCHE (*voyez* ce mot), en ce que son action détermine, sur la surface de la trachée-artère, le développement de membranes qui, en se feutrant, finissent par former un bouchon moulé sur la forme de la trachée elle-même, et qui, en interceptant le passage de l'air, donnent la mort par asphyxie (130).

EFFETS. Au début céphalalgie, somnolence, oppression, fièvre, toux et quintes accompagnées d'une espèce de chant de coq que l'on désigne sous le nom de *cri croupal ;* étouffements; la figure bouffit et s'enlumine; l'enfant râle et meurt asphyxié, si de prompts secours ne lui sont pas administrés.

MÉDICATION. Entourer aussitôt le cou d'une cravate imbibée d'alcool camphré (1388, 1278). Appliquer sur la poitrine et entre les deux épaules un cataplasme vermifuge (1297, 3°) ; et au bout de dix minutes pratiquer des frictions incessantes à la pommade camphrée (1288, 2°). Lavement vermifuge (1380); 5 centigrammes de calomélas (1242) ; sirop d'ipécacuana (1407); et si le croup fait des progrès trop alarmants, administrer un grain d'émétique; mais rarement, s'il est pris au début, résiste-t-il à l'ensemble de cette médication. Prévenez cette maladie, en soumettant les enfants au régime hygiénique (1528).

CYANOSE.

Voyez BLEUE (MALADIE) et CHOLÉRA-MORBUS.

CYSTALGIE (douleurs de vessie); CYSTIRRHÉE (catarrhe de vessie); CYSTITE (inflammation de vessie); CYSTOCÈLE (hernie de la vessie); CYSTOPLÉGIE (paralysie de la vessie).

Voyez CALCULS et URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

CYSTOTOMIE, LITHOTOMIE (opération de la taille pour extraire la pierre de la vessie).

Panser la plaie, comme nous l'avons dit aux articles Blessures et Calculs. Injections fréquentes à l'huile camphrée (1366). Régime hygiénique (1528). Eau de goudron dans toutes les boissons (1336).

DANSE DE SAINT-GUY, ou DANSE DE SAINT-WITH.

Voyez Chorée et Convulsions.

DARTRES.

Voyez Peau (Maladies de la).

DÉFAILLANCE, Mal au coeur, Lipothymie.

Même traitement que l'apoplexie. Les lotions à l'eau sédative la dissipent en quelques instants (1298).

DELIRIUM TREMENS, Coma vigil.

Synonymie nouvelle par les effets. Noalgie générale convulsique, alcoologène ou hydrargène.

Causes. Habitudes d'ivrognerie, surtout abus des liqueurs alcooliques. Séjour trop prolongé dans une atmosphère chargée de vapeurs alcooliques ou mercurielles. Abus des remèdes mercuriels.

Effets. Face enluminée, tête tremblotante, mouvements convulsifs analogues à ceux de la danse de St-Guy. (*Voyez* ce mot ou Chorée.) Perte momentanée du sentiment et de la raison.

Médication contre le *delirium tremens* alcoolique. Bains sédatifs fréquents (1316). Lotions fréquentes à l'eau sédative, avec friction et massage à la pommade camphrée (1288, 2°). Lavements laxatifs tous les matins (1374). Arroser le crâne fréquemment à l'eau sédative.

Voyez l'exemple 1er de l'Aliénation mentale, page 340.

DÉLIVRANCE TARDIVE.

Voyez Accouchement laborieux.

DÉMENCE.

Voyez ALIÉNATION MENTALE.

DENTITION DIFFICILE CHEZ LES ENFANTS.

MÉDICATION. Sirop de chicorée (1402). Cataplasmes salins arrosés d'eau sédative (1297, 2°) sur les joues de temps à autre. Passer sur les gencives quelquefois le doigt trempé dans un peu d'eau-de-vie faible. Donner à mâchonner à l'enfant une racine de réglisse ou d'angélique. Lavements camphrés (1376) quelquefois.

DENTS (MALADIES DES).

Voyez CARIE.

DÉPOT.

Voyez ABCÈS.

DESCENTE, OU CHUTE DE MATRICE.

Voyez MATRICE (MALADIES DE).

DÉVIATION DE LA TAILLE.

Voyez RACHITIS.

DÉVOIEMENT.

Synonymie ancienne. Diarrhée, cours de ventre. — *Diarrhœa pituitosa* Sauv., *mucosa* Cullen.; *leucorrhois* Vogel. — Διαῤῥοίη Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie duodénale chymique entomogène ? acidogène ? toxicogène?

CAUSES. La diarrhée, c'est le passage du chyme dans le côlon, sans avoir subi sa transformation en chyle. On rend souvent la nourriture aussitôt et sous la forme qu'on l'a prise. La cause de la diarrhée doit donc avoir son siége à la hauteur du canal cholédoque, où elle intercepte l'écoulement de la bile. Le dévoiement n'est qu'une diarrhée imparfaite, et dans laquelle la nourriture ingérée a subi un commencement de transformation.

EFFETS. On éprouve plus de faiblesse que de douleurs ; on va à la

selle coup sur coup, poussé par un besoin qui souvent ne peut se satisfaire. La couleur des fèces liquides varie selon la nature des aliments, du siége de la maladie et de la cause. Si la diarrhée dure quelque temps, le corps s'émacie faute d'une complète nutrition.

Médication. Quand les maladies étaient des entités, on avait une médication contre la diarrhée, et une toute contraire contre la constipation. Aujourd'hui que la différence des deux n'existe que dans le déplacement de la cause, et que, pour que la diarrhée passe à la constipation et *vice versâ*, il suffit que la cause remonte ou redescende dans le canal intestinal, il est évident que le même remède peut guérir l'une et l'autre maladie; car pour les guérir il faut qu'on atteigne la cause.

Régime hygiénique complet (1528). Lavements vermifuges (1380); cataplasmes vermifuges (1297, 3°); aloès (1235); si cela ne suffit pas, huile de ricin (1348); et enfin 10 centigrammes de calomélas (1242). Pour les enfants, sirop de chicorée (1402). Lotions fréquentes à l'alcool camphré (1278) sur le ventre et les reins; *semen-contra* tous les matins (1410), et un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1277). Si l'on soupçonnait un empoisonnement, il faudrait avoir recours aux renseignements donnés aux alinéa 1499 et suivants.

DIABÈTE.

Synonymie ancienne. Diabète sucré. — *Diabetes anglicus* Sauv.; *mellitus* Cullen.

Synonymie nouvelle par les effets. Glandalgie rénale mellitique entomogène.

Effets. Les urines sont épaisses et chargées d'une quantité notable d'un principe sucré. *Voyez*, pour la médication, Urinaires (Maladies des voies).

DIGESTIONS PÉNIBLES ET DIFFICILES.

Régime hygiénique (1528). Se frotter le creux de l'estomac, soit avec de l'eau sédative (1298), soit avec de l'alcool camphré (1278). Exercices corporels une demi-heure après le repas. Promenades.

DIPLOPIE.

Défaut de la vision qui fait voir double. *Voyez* Yeux (Maladies des).

DYSPEPSIE.

Faiblesses d'estomac, embarras gastriques, saburres. *Voyez*, ci-dessus, DIGESTIONS PÉNIBLES.

DYSPHAGIE.

Difficulté d'avaler. *Voyez* AMYGDALITE, pour la médication.

DYSSENTERIE.

Synonymie ancienne. Diarrhée sanguinolente. — *Dysenteria* Sauv. — Δυσεντερίη Hipp.

Synonymie par les effets. Viscéralgie colale et rectale hémorragique toxicogène? helminthogène?

CAUSES. Un poison désorganisateur, une cause animée à mandibules ou qui déchire les parois des intestins et surtout du côlon, produisent traumatiquement la dyssenterie.

MÉDICATION. La même que contre la DIARRHÉE.

DYSURIE.

Difficulté d'uriner. *Voyez* URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

ÉBULLITION.

Voyez ECHAUBOULURE.

ECCHYMOSE.

Voyez BLESSURES.

ÉCHAUBOULURE.

Voyez BRULURE. Terme d'hippiatrique, synonyme d'ÉBULLITION, éruption cutanée de petits boutons. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

ÉCLAMPSIE.

Voyez CHORÉE.

ÉCOULEMENTS MUQUEUX.

Voyez FLUEURS BLANCHES, et SYPHILITIQUES (MALADIES).

ÉCROUELLES.

Synonymie ancienne. Scrofules, humeurs froides. — *Scrophula* Sauv.; *struma* Lin. — Χοιράδες Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Lymphalgie congéniale phlegmonique toxicogène? tocogène?

Causes et effets. Vice de naissance par lequel l'enfant hérite du poison qui infectait sa nourrice ou les auteurs de ses jours; poison héréditaire auquel les médications mercurielles ne sont pas étrangères, et qui, en se reportant spécialement sur le système lymphatique, produit un embonpoint blafard et factice, qui se résout, sur un point ou sur un autre, en ulcères indolents de diverses natures, en décompositions aqueuses, si je puis m'exprimer ainsi, sans fièvre et sans inflammation.

Médication On ne refait pas des organes et encore moins des organisations vicieuses; on ne doit prétendre qu'à les soulager, à les étayer et à les rapiécer, pour ainsi dire, au fur et à mesure qu'elles se délabrent. Régime hygiénique (1528). Pansement des ulcères comme nous l'avons dit à l'article Blessures. Lotions fréquentes à l'alcool camphré, suivies de frictions vigoureuses (1288, 2°). Rarement eau sédative (1298).

ECTROPION.

Renversement de la paupière supérieure. *Voyez* Yeux (Maladies des).

ECZÉMA.

Eruption de petits boutons qui suintent des eaux rousses. *Voyez* Peau (Maladies de la).

EFFORT.

Synonymie ancienne. Entorse du pied (mémarchure *en hippiatrique*) et de la main; luxation; tour de reins; effort de cuisse ou de hanche (allonge *en hippiatrique*); effort d'épaule, de genou (grasset *en hippiatrique*). — Νάρκωσις Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Desmalgie tarso-tibiale ou carpo-cubitale, vertébrale, fémoro-coxale, scapulo-humérale, fémoro-tibiale traumatique, etc.

Effets. Les ligaments ayant été forcés par un mouvement à faux,

une chute ou un choc, l'emboîtement des os n'est plus le même, il y a déplacement; de là gêne ou impossibilité des mouvements, douleurs vives de tiraillement et d'engourdissement. Enflure du membre ou intumescence de l'articulation.

Médication. Application sur-le-champ de compresses (1388) imbibées d'alcool camphré (1278) autour de l'articulation malade, et de compresses d'eau sédative (1298) en dessus et en dessous. Aloès (1235) et lavements laxatifs (1374). Si le mal ne cède pas dans la journée, compresses d'eau sédative sur l'articulation même. Frictions et massage fréquents (1288, 2°) sur les muscles voisins.

ÉGAGROPILES.

Voyez Calculs.

ÉLÉPHANTIASIS des Arabes ou des Grecs (664).

Voyez Peau (Maladies de la).

EMBARRAS GASTRIQUES.

Voyez Cardialgie.

EMBARRAS INTESTINAL.

Voyez Constipation.

EMPATEMENT.

Terme d'hippiatrique, synonyme d'Œdème et d'Anasarque.

EMPHYSÈME.

Dégagement de gaz sous les téguments de la peau (*emphysème cutané*, *boursouflement*), ou entre le poumon et la plèvre (*emphysème pulmonaire*). *Voyez* Pulmonaires (Maladies).

Médication. Applications constantes de compresses d'alcool camphré (1278) sur la région affectée, outre la médication appropriée à la maladie dont l'emphysème est un symptôme.

EMPOISONNEMENTS (Toxicogénoses).

Voyez le chapitre IV, page 269, § 1489.

EMPOULE.

Terme de vétérinaire, synonyme de Charbon à la langue. *Voyez* Anthrax.

EMPYÈME.

Synonymie ancienne. Ἐμπύημα, ἐκπύησις Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie plévrale purulique toxicogène? traumagène, entomogène? acanthogène?

Causes. Un coup, une chute, un poison, un corps étranger (441), un être animé, peuvent déterminer, entre la plèvre et le poumon, un amas de sérosités purulentes capables de donner la mort, dans le cas où la sérosité ne serait pas réabsorbée, ou bien que le pus ne se frayerait pas une issue au dehors.

Effets. Fièvre, soulèvement des muscles intercostaux, et quelquefois espèce de hernie au bas des côtes; toux sèche et quintes suivies de difficiles expectorations. Figure enluminée et bouffie. Sentiment d'une pesanteur dans le poumon. Etouffements.

Médication. Compresses (1388) imbibées d'alcool camphré (1278) sur la région soulevée par le dépôt. Cataplasmes salins (1297, 2°) entre les deux épaules et sur le haut de la poitrine pendant vingt minutes, et incessantes frictions à la pommade camphrée (1288, 2°) entre les deux épaules. Aloès (1235). Lavements camphrés soir et matin (1376); gargarismes à l'eau salée (1331); affusions fréquentes d'eau sédative sur le crâne, et cravate imbibée de cette eau autour du cou. Nourriture selon l'appétit.

Exemples. Nous avons guéri par ce moyen, sans que rien ait abouti au dehors, notre fils aîné qui, le 27 août 1841, ayant été pris d'un accès de fou rire en dînant avec ses frères, et ayant avalé en buvant, comme on dit, de travers, fatigué qu'il était déjà par un travail excessif, sentit un flot de liquide descendre jusqu'au fond du poumon droit, et inspira quelques instants les plus grandes craintes d'une asphyxie. Il voulut aller au spectacle, quand il eut repris ses sens; mais il tomba malade, et nous donna des vives inquiétudes. L'empyème soulevait les trois dernières côtes et l'apophyse xyphoïde. Sa maladie a duré quinze jours.

J'ai guéri, par les mêmes moyens, M. Hartel, entrepreneur à Bercy,

rue de Bercy, n° 39, qui, en sa qualité de capitaine des pompiers de la banlieue, ayant trop voulu payer de sa personne dans l'incendie de l'usine de mon ancien collègue M. Dubrunfault, reçut sur le dos toute une pile de tuiles, et négligea d'abord de se soigner. Il tomba dans un état plus alarmant que celui que nous venons de décrire ; et il a dû son salut aux mêmes moyens. S'il avait eu la faiblesse de suivre les prescriptions de l'ancienne médecine (sangsues, saignées), il en avait au moins pour six mois et au plus pour toujours. Il fut sauvé en quinze à vingt jours, grâce à l'assiduité de sa famille et à la continuation non interrompue des frictions ci-dessus.

ENCHIFRÈNEMENT.

Voyez Coryza.

ENDURCISSEMENT DU TISSU CELLULAIRE.

Voyez Érysipèle et Induration.

ENGELURES.

(Thermogénoses). Congestions sanguines aux extrémités, sous l'influence du froid.

On se lave fréquemment avec de l'eau sédative, et on se tient, au moins la nuit, les mains recouvertes avec du sparadrap adhésif (1392), ou emprisonnées dans une vessie (1395) renfermant de la pommade camphrée. S'il s'est formé des crevasses, on ne mouillera d'eau sédative que les places non endommagées. Les lotions à l'eau sédative préservent des engelures.

ENGORGEMENT.

Voyez Cancers, Glandes, Squirres.

ENGRAVÉE.

Voyez Aggravée.

ENROUEMENT ET ENGOUEMENT.

Voyez Aphonie.

ENTÉRITE.

Voyez Constipation, Diarrhée, Dyssenterie, Intestinales (Maladies).

ENTORSE.

Voyez EFFORT.

ENVIES.

Petits défauts congéniaux sur la peau, qui ne constituent pas une maladie. Le remède serait pire que le mal.

ÉPANCHEMENT DANS LA POITRINE.

Voyez EMPYÈME.

ÉPANCHEMENT SANGUIN DANS LE BAS-VENTRE.

Médication sur l'abdomen analogue à celle contre l'EMPYÈME.

ÉPANCHEMENT DANS LE CRANE.

Maladie incurable en général. Cependant les affusions d'eau sédative calment tellement la fièvre qui en est la conséquence, qu'on est tenté de croire à la guérison. J'ai eu à soigner un enfant de douze ans, atteint depuis six mois d'un épanchement cérébral à la suite d'une chute sur l'occiput. Il en avait perdu la vue ; et périodiquement il éprouvait de violents vomissements et des convulsions épileptiformes, surtout quand on était forcé de le changer de sa position habituelle, qui était constamment sur le dos. L'épanchement était si progressif, que les os du crâne se désemboîtaient. Eh bien, les affusions d'eau sédative sur le crâne, les compresses autour du cou, les purgations à l'aloès, lui avaient enlevé la fièvre, et lui donnaient de belles heures de répit. L'époque des accès convulsifs avait été tellement reculée, que le premier mois on avait conçu un espoir de guérison qui se fait encore attendre. Il est probable que si ce pauvre petit infortuné avait été traité au début par notre méthode, il eût été préservé de cette terrible affection.

ÉPARVIN OSSEUX ET CALLEUX.

Terme d'hippiatrique, synonyme d'EXOSTOSE. *Voyez* ce mot.

ÉPHÉLIES OU ÉPHÉLIDES.

Taches de rousseur au visage provenant du hâle et du soleil. Ta-

ches jaunes ou rouges qui viennent aux femmes grosses ou aux filles nubiles, et qui forment ce qu'on appelle un *masque*. Inconvénient passager et sans importance, qui se dissipe avec la circonstance d'où il émane. Chaque gouttelette de sueur, frappée par le soleil, brûle la peau, comme le ferait une lentille de verre.

ÉPIDÉMIES ; ÉPIDÉMIQUES (Maladies).

Caractère de certaines maladies qui se propagent dans toute la population. La grippe est souvent épidémique. Le choléra-morbus l'est toujours.

ÉPILEPSIE.

Synonymie ancienne. Mal caduc, haut mal, maladie sacrée ou d'Hercule, mal de Saint-Jean, mal de terre. — *Epilepsias* Lin. — Ἐπιληψίη Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Névralgie générale épileptique hæmogène? ou helminthogène?

Causes. Une congestion cérébrale à la suite d'abus des plaisirs violents; ou bien l'application d'un helminthe de grande taille sur un centre nerveux dans les entrailles, le développement des hydatides (1088) dans le cerveau.

Effets. Les accès surviennent à l'improviste. Le malade tombe renversé comme par la foudre; il se débat dans les convulsions; sa bouche se couvre d'écume ; ses doigts se crispent, le pouce en dedans. Quand la crise cesse, le malade se relève comme d'un rêve fatigant, et il reprend son état de santé, comme s'il ne lui était pas arrivé d'autre accident.

Médication. A l'instant de l'accès, la même médication que contre les Convulsions. *Voyez* ce mot. Dans les intervalles, médication vermifuge, *voyez* Intestinaux (Vers), si l'on soupçonne que la cause de l'épilepsie est dans les intestins.

Exemples. Voyez les exemples de guérison que nous avons cités au § 1067, dans des cas dont la cause était due à la furie du ver solitaire ; et ces cas sont les plus fréquents.

ÉPISTAXIS ou Saignement de nez.

Hémorragie qui s'arrête, comme toutes les hémorragies, par les injections d'eau de goudron alcoolisée camphrée (1366) et par les

applications sur le nez, de compresses imbibées d'alcool camphré (1278).

ÉPIZOOTIES.

Maladies ÉPIDÉMIQUES des bestiaux.

ÉRYSIPÈLE.

Synonymie ancienne. Erésipèle.— *Erysipelas* Sauv. —Ἐρυσίπελας Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Dermalgie locale pyrétique acidogène.

CAUSES. L'érysipèle a les caractères de l'ENGELURE ; c'est le résultat d'une congestion sanguine qui s'accumule de plus en plus dans les capillaires, et produit la tuméfaction des tissus. Dans l'engelure, c'est l'action du froid qui coagule; ici c'est celle d'un acide dégagé, soit par le travail de la cicatrisation, soit par celui d'un être animé, soit par l'introduction dans la peau d'un liquide ou d'une poussière.

EFFETS. La peau rougit, se tend, se chagrine ; les tissus sous-jacents épaississent et se tuméfient ; le mal gagne de proche en proche.

MÉDICATION. Appliquer sur les surfaces des compresses d'eau sédative (1298); et si la peau s'excoriait à la suite, remplacer les compresses par des cataplasmes salins (1297, 2°). Au bout de quelque temps, recouvrir le mal d'une plaque suffisante de sparadrap simplement adhésif (1392). Avec ce mode de pansement, l'érysipèle se dissipe vite. On le prévient en pansant les plaies, comme nous l'avons dit plus haut, à l'article BLESSURES.

ERYTHÈME.

Maladie de la peau caractérisée par des taches rouges disséminées. *Voyez* MALADIES DE LA PEAU.

ESQUINANCIE.

Voyez ANGINE.

ÉTONNEMENT DU SABOT.

Terme d'hippiatrique. Engourdissement du pied, espèce de crampe à la suite d'un choc. Entourer le pied d'alcool camphré, et, si le mal ne cède pas, d'eau sédative (1298) ; puis plonger le pied dans une vessie renfermant de la pommade camphrée (1395).

ÉTOURDISSEMENT.

Voyez Céphalalgie.

ÉTRANGUILLON.

Terme d'hippiatrique, synonyme d'Angine.

ÉVANOUISSEMENT.

Voyez Défaillance et Syncope.

EXANTHÈME.

Eruption de taches ou de boutons enflammés. *Voyez* Peau (Maladies de la).

EXCORIATIONS.

Voyez Blessures.

EXCROISSANCES.

Voyez Cors, Durillons, Envies, Hémorroïdes, Maladies syphilitiques, Verrues.

EXOSTOSE.

Synonymie ancienne. Nodus, ankylose. — Ἀγκύλη Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Ostéalgie locale superfétique hydrargène? entomogène?

Causes. L'action des remèdes mercuriels, quand elle se reporte sur les os, y détermine souvent une tendance au développement qui les bosselle de mille façons. *Voyez*, à cet égard, un exemple curieux de ces sortes d'effets, à l'article Anévrisme, page 367 de ce volume.

Médication. Régime hygiénique (1528); usage fréquent de la tisane de salsepareille ioduro-rubiacée (1368, 3°). Applications pendant dix minutes, le matin, à midi et le soir, de cataplasmes salins (1297, 2°); et recouvrir aussitôt d'une plaque de sparadrap adhésif (1392). J'ai vu beaucoup d'exostoses céder à un pareil traitement ou au moins ne pas empirer.

FAIBLESSE D'ESTOMAC.

Voyez Cardialgie.

FAIM-CALLE, FAIM CANINE, FAIM-VALLE.

Voyez Boulimie.

FER-CHAUD, ou PYROSIS.

Voyez Cardialgie.

FALÈRE.

Maladie bovine des pays méridionaux qui a beaucoup de rapports avec la météorisation, et qui provient peut-être d'un empoisonnement par les herbes ou insectes des pâturages. — Eau sédative (1298); lavements et breuvages térébenthinés (1381).

FARCIN (terme d'hippiatrique).

Synonymie ancienne. Volant; cul de poule cordé, léger ou malin.
Synonymie nouvelle par les effets. Lymphalgie locale ou générale strumique acarigène? gordiogène. (Synonyme d'Écrouelles ou de Furoncles chez l'homme.)

Médication. Boissons et lavements térébenthinés (1381). Larges lotions à l'alcool camphré (1278), puis à l'eau sédative (1298); une once d'aloès tous les quatre jours (1235). Brosser la peau avec de la pommade camphrée (1283).

FÈVE, ou LAMPAS.

Terme d'hippiatrique qui indique des indurations qui viennent à la voûte du palais des chevaux. Appliquer avec un pinceau de l'alcool camphré et puis de l'eau salée. Eau blanche térébenthinée (1281).

TIC A LA FOURCHETTE, ou CRAPAUD.

Terme d'hippiatrique, synonyme de Panaris.

FIÈVRE.

Synonymie ancienne. *Febris, synochus.* — Πυρετὸς, πῦρ, καῦσος Hipp.
Synonymie nouvelle par les causes. Acidogénose vasculaire.
Synonymie nouvelle par les effets. Artérialgie locale ou générale pyrétique acidogène.

Nous avons déjà expliqué la théorie et fourni la médication de la fièvre (1303). La fièvre est un effet ou symptôme dont l'eau sédative

triomphe facilement : il ne s'agit plus ensuite que de vaincre la cause morbipare, et la guérison s'ensuit. Plus de saignée, plus de diète, plus de sangsues, et par conséquent plus de maladies de trois mois souvent suivies de mort, pour guérir d'un symptôme que l'eau sédative dissipe en un quart d'heure.

La fièvre, ce simple symptôme, ayant été considérée comme une entité, a pris autant de noms que l'on compte de maladies d'où elle émane ; ces noms doivent définitivement disparaître du cadre de la nosographie. Ainsi la nosologie ancienne avait ses fièvres bilieuse, gastrique, pituiteuse, muqueuse (*voyez* Cardialgie et Maladies intestinales) ; fièvre catarrhale (*voyez* Catarrhe) ; fièvre cérébrale (*voyez* Céphalalgie) ; fièvre hectique (*voyez* Maladies du foie) ; fièvre lente ou nerveuse (*voyez* Convulsions) ; fièvre ortiée (*voyez* Urtication, Urticaire, Maladies de la peau) ; fièvre puerpérale ou fièvre de lait (*voyez* Accouchement laborieux) ; fièvre pestilentielle (*voyez* Anthrax et Peste) ; etc. Nous ne nous arrêterons spécialement qu'aux dénomination suivantes :

FIÈVRES INTERMITTENTES.

Synonymie ancienne. Fièvres non continues, nocturne, diurne, quotidienne, tierce, tierce et demie, fièvre quarte, fièvre de cinq, de sept, de neuf jours l'un. — ***Febris intermissa*, *nocturna*, *diurna*, *quotidiana*, *tertiana*, *sesquitertiana*, *quartana*, *quintana*, *etc.*** — Πυρετὸς συνεχῆς, ἡμερίνος, νυκετρίνος, ἀμφημερίνος, τριταίος, ημιτριταίος, τεταρταίος, πεμπταίος, etc., Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Artérialgie générale taxique miasmogène ? acidogène ? entomogène ?

Causes. L'intermittence et la périodicité des accès tiennent à la périodicité de l'action de la cause morbipare. Figurez-vous un helminthe qui dorme et digère le jour et se remette à l'ouvrage la nuit ; vous aurez une fièvre quotidienne nocturne ; figurez-vous un insecte qui change de position tous les trois jours, pour obtenir ainsi une nourriture fraîche, et vous aurez une fièvre tierce, c'est-à-dire, dont les accès reparaîtront après un jour d'intervalle et de répit ; ainsi de suite. Or il ne faut pas avoir beaucoup approfondi l'étude de l'histoire naturelle, pour savoir que les êtres animés du bas de l'échelle zoologique ont des goûts, des mœurs, des habitudes analogues aux nôtres ; et qu'ils dorment et se reposent comme nous. La périodicité des accès ne saurait indiquer qu'une cause de ce genre, quand il

n'est pas permis de la supposer dans la périodicité des émanations miasmatiques des marais. Ces émanations acides ayant lieu principalement après le coucher du soleil, c'est l'époque où la fièvre prend les habitants du voisinage. Dans le voisinage des usines acidifères, la fièvre prend certaines personnes à toutes les époques où le dégagement des vapeurs acides a lieu.

En l'absence de ces deux dernières causes, la fièvre intermittente a pour cause un être animé dont le siége est quelquefois dans la rate, qui en devient plus ou moins alors intumescente.

Effets. Dans l'intervalle des accès, le malade semble recouvrer la santé ; à l'approche de l'accès, un frisson le saisit; il grelotte; à cette impression de froid succède une chaleur brûlante avec abondante transpiration ; le froid peut succéder à cet accès de chaleur. C'est une alternance de la température de l'hiver et de celle de l'été. Le pouls est agité, irrégulier, variable d'intensité et de rhythme ; tout cesse au bout de quelque temps, pour recommencer à la même époque de la semaine ou de la journée.

Médication. La fièvre miasmatique cesse en s'éloignant du foyer de l'infection acide. La fièvre helminthogène doit se traiter par de larges affusions d'eau sédative (1298) sur le dos, la poitrine et sur le crâne. Application d'un cataplasme salin sur tout le ventre (1297, 2°). Lotions à l'alcool camphré et frictions incessantes à la pommade camphrée (1288, 2°) sur le dos et les reins. Camphre à l'intérieur (1255) trois fois par jour et surtout dans les accès, au moyen d'une infusion de bourrache (1355) et de houblon (1359). Lavements vermifuges (1380). Régime hygiénique (1528), médication contre les Vers intestinaux.

FIÈVRE JAUNE.

Synonymie ancienne. Vomissement noir, *vomito negro*, typhus amari, typhus d'Amérique ou des tropiques, maladie de Siam. — Πυρετὸς λυγγώδης Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie duodénale septique helminthogène,

Causes. La fièvre jaune est la fièvre typhoïde des pays chauds ; l'énergie et les ravages de la cause animée étant en raison de l'élévation de la température.

Effets. Fièvre brûlante, vomissements noirs, hoquet, saignement de nez, délire, et mort prompte.

Médication. Aloès (1235) tous les deux jours. Camphre trois fois par jour (1255) au moyen d'une gorgée d'orangeade avec écorce, ou d'eau de houblon (1359). Lavements vermifuges (1380). Cataplasmes vermifuges (1297, 3°). Lotions fréquentes à l'alcool camphré (1278), avec frictions incessantes à la pommade camphrée par-dessus la lotion (1288, 2°). Régime hygiénique (1528). Nourriture fortement épicée des pays chauds (1462), avec élixirs et eau-de-vie camphrée le matin (1277). N'oubliez jamais de vous conformer aux habitudes hygiéniques des pays que vous habitez ; ces habitudes sont l'antidote du climat, indiqué par la sagesse des nations. Toute théorie se brise, quand elle veut heurter de pareils faits.

Exemples de guérison. C'est un fait d'observation que la fièvre jaune attaque rarement les créoles et les nègres, et qu'elle décime les Européens, d'autant plus qu'ils s'entêtent à se faire traiter à la manière européenne. Les créoles et les nègres s'en préservent par leur nourriture hautement épicée; la médecine physiologique, qui défendait aux Européens cette nutrition incendiaire, comme elle l'appelait, livrait le malade pieds et poings liés à la violence de la cause du mal ; tout a changé dans les colonies, depuis que notre *Manuel annuaire de la santé* y a pénétré ; les journaux nous ont appris que les officiers de nos garnisons coloniales se préservent eux et leurs soldats de la fièvre jaune, en suivant rigoureusement nos prescriptions.

FIÈVRE TYPHOIDE.

Synonymie ancienne. Fièvre bilieuse, maligne, muqueuse, putride, pernicieuse, vermineuse ; fièvre des prisons et des hôpitaux. — ***Typhus***, ***febris putrida***. — Πυρετὸς κακοήθης, ανορητίχολος Hipp.

Causes. La fièvre typhoïde est la fièvre jaune du Nord ; c'est une fièvre vermineuse occasionnée par la nourriture fade, aqueuse ; ce qui fait qu'elle exerce principalement ses ravages dans les hôpitaux, les casernes, les prisons, les colléges et séminaires, et généralement dans toutes les agglomérations d'hommes dont la nutrition est soumise à la bonne foi de l'adjudication et au savoir-faire des *marchands de soupe*. Que ces messieurs les *riz-pain-sel* modernes donnent à leurs administrés des haricots et lentilles avariées, du pain fait avec des féveroles, du vin composé sans le secours de la vigne, puisque le respect dû aux chiffons de papier que l'on nomme *contrats* d'adjudication

l'exige, y compris les pots-de-vin ; mais du moins qu'ils aient soin d'y ajouter force épices et force condiments, comme antidote de leur poison.

Effets. D'abord lourdeur de tête, inappétence et dégoût, fièvre et puis fièvre cérébrale ; délire, prostration des forces, déjections et vomissements quelquefois bilieux et d'autres fois noirâtres ; ventre ballonné et brûlant. Respiration stertoreuse, pouls fort et accéléré pouvant s'élever à 180 pulsations par minute.

Médication. Quand cette contagion se déclare dans un établissement, ayez recours hardiment à la médication indiquée ci-dessus pour la Fièvre jaune, avec affusion constante d'eau sédative sur le crâne, jusqu'à cessation de la fièvre cérébrale ; je suis en droit de vous prédire que vous ne perdrez pas un sujet en procédant ainsi. Si votre docteur s'y oppose, l'humanité vous fait un devoir de ne pas l'écouter, et de guérir vos administrés malgré lui.

On ne doit cesser de prodiguer les soins de la médication au malade, que lorsqu'on sent qu'il est revenu complétement à lui.

Il y a une foule de maladies que le médecin qualifie du nom de *fièvres typhoïdes* et qui ne sont que des maladies devenues désespérées par suite du traitement débilitant que la médecine ancienne opposait à toute maladie d'entrailles, à toute maladie vermineuse ; la fièvre typhoïde, à leurs yeux, est toute maladie analogue contre laquelle ils n'ont plus de ressources. Mais le plus grand nombre de ces cas mortels était guérissable au début ; car nous guérissons la véritable fièvre typhoïde en moins de vingt-quatre heures. Quant aux cas extrêmes pour lesquels on s'adresse à nous en désespoir de cause, que peut notre médication contre une décomposition complète des intestins? notre médication ne refait pas les organes.

Exemples. Les exemples de guérison de la fièvre typhoïde sont devenus si nombreux depuis l'apparition de notre *Manuel annuaire*, que ce mal terrible n'est plus classé aujourd'hui qu'au nombre des maladies légères. Quelle importance attacher à un mal qui se dissipe si vite? Mais ce n'était pas là la fièvre typhoïde de la Faculté, dit-on ; puisque celle-ci doit durer au moins deux mois, et finir par une convalescence de quelques mois et souvent de toute la vie.

1° Nous avons cité, dans le *Manuel annuaire de la Santé*, de 1845, pages 192 et suivantes, trois exemples frappants de guérisons obtenues dans des cas désespérés. Dans le nombre des cas nouveaux, nous

choisissons les suivants. Mon ami sous tous les rapports, M. le docteur Bravard, chirurgien à Jumeaux (Puy-de-Dôme), s'est fait dans ce pays une réputation distinguée pour les nombreux succès qu'il obtient, chaque jour, de l'application de notre méthode. Le 17 mai 1844, il fut appelé par M. Jules Thomas, notaire à Arlanc, pour venir au secours d'un enfant de cinq ans, d'une complexion grêle et délicate, et qui avait déjà éprouvé des maladies fort graves. M. Bravard diagnostiqua une maladie vermineuse, d'autant plus que l'enfant avait déjà rendu des vers lombrics. Sa mère voulait qu'on eût recours aux sangsues ; sur le refus que fit M. Bravard d'employer ce moyen, elle appela M. le docteur Chevans, exerçant à la Montgie, maire de cette commune, et membre du conseil d'arrondissement. Celui-ci fait appliquer immédiatement trois sangsues sur la région épigastrique : deux jours après, la fièvre typhoïde se déclare compliquée de fièvre cérébrale, et suivie de symptômes les plus alarmants : étouffement, râle, fièvre brûlante, l'œil abattu et effrayé, la voix éteinte, somnolence invincible. M. Bravard, de nouveau appelé, laisse en partant des cigarettes de camphre, un flacon d'eau sédative, avec prescription d'employer ces médicaments rationnellement. M. Chevans revient, et voyant tous les symptômes empirer, il n'hésite pas à suivre les prescriptions de son collègue M. Bravard : il applique des compresses d'eau sédative sur le front, le crâne, autour du cou ; il fait respirer à l'enfant la cigarette, le frictionne avec de la pommade camphrée sur le dos, l'estomac et la poitrine. Au bout d'un quart d'heure, tous les symptômes alarmants disparaissent ; l'enfant commence à parler et il demande à boire. Sur les trois heures du matin, une nouvelle crise le replonge dans l'abattement, la céphalalgie reparaît. On court réveiller M. Chevans, qui recommence aussitôt le traitement ; et la continuation de ces moyens si simples fut couronnée d'un si heureux succès, que M. le docteur Chevans rendit publiquement hommage, devant son collègue M. Bravard, à la puissance si rapide de cette nouvelle médication. Depuis cette époque, M. Bravard a vu s'accroître tellement sa clientèle, qu'il lui est devenu impossible de me transmettre le journal des succès qu'il obtient chaque jour.

2° La petite fille de M. Bourdin, horloger, rue de la Paix, n° 24, âgée de dix-huit mois, était descendue à la dernière extrémité, à la suite d'une coqueluche traitée par l'ancienne médecine. Le père nourricier accourt me demander quelques conseils contre ce cas en

apparence désespéré. Je lui donne à tout hasard une prescription, jugeant à propos de ne pas aller me mettre en lutte avec le médecin, pour une maladie qui me paraissait sans ressource. La mère demande une consultation, dans laquelle on fait entrer un médecin qui suit notre méthode, et que M. Collas avait indiqué aux parents. Les trois médecins consentent à l'application de la médication, que défend chaleureusement le partisan de la nouvelle médecine. En vingt-quatre jours, la petite fille était entièrement rétablie. Enhardi par ce succès, M. Bourdin a guéri, sans le secours des médecins, son fils, âgé de quatre ans, d'une fièvre cérébrale au début.

3° Un épidémie de fièvre typhoïde sévissait dernièrement à Louviers, et exerçait de grands ravages parmi les enfants. La mortalité a cessé depuis qu'un habitant est parvenu à faire adopter la médication nouvelle ; et des attestations semblables nous arrivent de toutes parts.

4° A Jambville (département de Seine-et-Oise), M. Maisa, docteur-médecin, a rendu hommage à la puissance de cette médication, à l'occasion de la jeune fille de M. Hartel de Bercy, qui pria le docteur de ne la traiter que d'après la médication Raspail, dans un cas très-grave de fièvre typhoïde. Dans les environs, les propriétaires riches éprouvaient une certaine aversion, dont on peut soupçonner la source, pour l'application du système, et un médecin se serait exposé à perdre sa clientèle, s'il l'avait adoptée dans sa pratique ; tout doit bien avoir changé depuis. Bientôt on regardera comme coupables d'imprudence tous ceux qui verraient empirer le mal, sans y avoir recours ; car les exemples se sont tellement multipliés, qu'il n'est plus un coin un peu civilisé de la France, dans lequel on ne trouve des témoins oculaires de la puissance de la médication.

N'oubliez jamais que FIÈVRE TYPHOIDE et FIÈVRE CÉRÉBRALE sont le plus souvent synonymes de FIÈVRE VERMINEUSE.

FISSURES A L'ANUS.

Voyez ANUS.

FISTULES.

Même traitement que pour les fistules à l'anus. *Voyez* ANUS.

FISTULE LACRYMALE.

Maladie du canal nasal et de ses dépendances. Appliquez souvent de l'alcool camphré (1278) en compresses ou en lotions sur le côté

du nez qui en est atteint. Reniflez le camphre ou la pommade camphrée.

FLEURS ou FLUEURS BLANCHES.

Synonymie ancienne. Leucorrhée, blennorrhée, pertes blanches, catarrhe de l'utérus. — *Menstrua alba* Sennert; *leucorrhœa* Sauv.; *menorrhagia alba* Cullen. — Ρεῦς γυναικεῖος λεῦκος, πυῤῥὸς Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Métralgie catarrhéique ascarigène ? hydrargène ?

Causes. L'introduction des ascarides vermiculaires ou autres causes animées dans les organes sexuels de la femme, l'emploi des injections au nitrate d'argent, et des médications mercurielles, sont les deux causes les plus communes de cette maladie si répandue dans le beau sexe des grandes villes.

Effets. Ces écoulements blancs, et qui tachent le linge quelquefois en jaune, sont assez âcres pour que la communication de l'époux en reçoive certaines atteintes, et qu'il en résulte quelques symptômes, souvent bien équivoques, d'échauffement. La femme en souffre elle-même dans son économie générale ; elle se sent l'estomac tiraillé, et éprouve des digestions pénibles. Quelquefois elle ressent de la difficulté à marcher.

Médication. Régime hygiénique (1528) et suppression de ce café au lait et de ces nourritures lactescentes, qui sont si vermineuses et qui délabrent la santé des deux tiers de notre population. Introduction, tous les soirs, d'une bougie camphrée (1289) ; le lendemain matin, et toute la journée, injections à l'eau de goudron (1337) ; lotions fréquentes sur les reins et le bas-ventre avec l'alcool camphré (1278). Si les flueurs blanches résistent, on aura recours à toute la médication vermifuge ; mais en général, et en l'absence de médications mercurielles antérieures, notre médication dissipe les flueurs blanches en très-peu de temps, chez les personnes même très-délicates.

FLUX MUQUEUX.

Voyez Catarrhe. Flux de sang, *voyez* Dyssenterie. Flux d'urine, *voyez* Diabètes. Flux hémorroïdal, *voyez* Hémorroïdes. Flux de ventre, *voyez* Diarrhée. Flux est synonyme d'Écoulement.

FLUXION.

Voyez Erysipèle. Fluxion catarrhale, *voyez* Catarrhe. Fluxion de poitrine, *voyez* Péripneumonie et Pneumonie.

FOIE (Maladies du).

Voyez Ascite, Hépatite, Hydropysie, Ictère et Jaunisse, Squirre.

FOLIE.

Voyez Aliénation mentale. Folie des ivrognes, *voyez* Delirium tremens.

FOLLICULES SÉBACÉS.

Voyez Bleue (Maladie). Les vrais follicules sébacés ne sont point une maladie, mais une disposition de la peau. L'emploi de l'eau sédative en lotions (1298) finit à la longue par en débarrasser le malade.

FONGUS HÉMATODE.

Synonymie nouvelle par les effets. Angialgie dermale ou glandulale fongoïque acanthogène ? hydrargène ? entomogène ?

Causes et effets. Le fongus hématode est une végétation riche en un réseau de vaisseaux sanguins ; c'est un développement de superfétation du tissu cellulaire, un organe nouveau et anormal implanté sur un organe normal, dont la formation, d'après l'analogie, est primitivement due à la puissance fécondatrice d'une piqûre d'insecte gallipare (908), à l'introduction d'un corps étranger, et enfin au dépôt d'un globule de mercure provenant de la réduction des remèdes mercuriels. La tumeur est indolente, ainsi que le sont les tissus régulièrement organisés. Le fongus diffère du cancer et du squirre par l'absence des tissus encéphaloïdes et fibreux.

Médication. On ne guérit de pareilles maladies que par des opérations chirurgicales : on lie le pédicule fortement ; on recouvre la tumeur de poudre de camphre (1260) ; et la tumeur tombe d'elle-même. Contre la fièvre, eau sédative (1298). Si la ligature est impraticable, on combat la tumeur, en la recouvrant constamment d'une compresse d'alcool camphré (1275).

FORTRAITURE.

Terme d'hippiatrique, synonyme de Courbature.

FOULURE.

Voyez Entorse.

FOURBURE, FOURBATURE, FOURBISSURE, FOURMILIÈRE.

Inflammation du pied des chevaux. La combattre par l'eau sédative renfermée dans une vessie de porc (1395); ensuite par des cataplasmes salins (1297, 2°); et enfin par l'huile térébenthinée (1281).

FOURCHET.

Panaris des ruminants. *Voyez* PANARIS.

FOURCHETTE.

Panaris des chevaux. *Voyez* PANARIS.

FOYER PURULENT.

Voyez ABCÈS.

FRACTURES D'UN MEMBRE.

Tenir le membre dans la position propre à rapprocher les deux côtés de la solution de continuité, et envelopper le membre avec des bandelettes trempées dans un mélange bouilli de :

Fécule de pomme de terre...........	100 parties,
Camphre en poudre.................	30 parties,

après avoir bien graissé les surfaces à la pommade camphrée.

FRAMBOESIA (669).

Voyez MALADIES DE LA PEAU.

FUREUR UTÉRINE.

Voyez NYMPHOMANIE.

FURONCLE.

Voyez CLOU.

GALE.

Synonymie ancienne. *Scabies*. — Ψώρα Hipp.
Synonymie nouvelle par les causes. Sarcoptogénose cutanée.

CAUSE. Cette maladie est le produit exclusif d'un acare, du ciron de la gale, ciron qui varie d'espèce selon les divers animaux (723, 732).

EFFETS. Pustules coniques naissant au bout d'un petit sillon sous-épidermique, pl. 17, fig. 1. Démangeaison insupportable croissant en raison du nombre des pustules que détermine la piqûre de l'acare.

MÉDICATION. La docte médecine a tué bien des malades en cherchant à combattre le principe de la gale comme une entité. Elle a fait

jouer, contre la cause du mal qu'elle ignorait être un ciron, toute l'artillerie de ses remèdes les plus meurtriers, arsenic et mercure, dont les boulets, passant par-dessus la tête de l'auteur microscopique de tant de maux, ne manquaient jamais d'atteindre la victime d'un ciron et de la médecine. Que de santés n'avons-nous pas vues délabrées par ces médications antipsoriques ! Nous avions alors des gales répercutées ! des gales invétérées ! des gales chroniques ! des gales de dix ans ! Mettemberg, cette spécialité antipsorique, ne rencontrait personne qu'il ne lui dît : Mais vous avez le germe de la gale. L'hôpital Saint-Louis s'encombrait de galeux qui y passaient six mois, pour en sortir avec deux ou trois maladies de plus que la gale.

A l'aide de la théorie nouvelle, la gale se guérit en vingt-quatre heures, si l'on a soin de changer de vêtements des pieds à la tête.

Médication pour les bestiaux. Affusions d'eau-de-vie camphrée, frictions à la brosse avec l'huile térébenthinée (1281). Lavez ensuite abondamment avec l'eau de goudron (1338).

Médication pour l'homme. Un simple bain sédatif (1316) suffit pour dépouiller la peau de tous les acares. Au sortir du bain, on peut se graisser le corps à la pommade camphrée (1283) des pieds à la tête inclusivement; on gardera la pommade quelque temps, et puis on se lotionnera soir et matin, crainte d'une nouvelle éclosion des œufs laissés sous la peau, avec de l'alcool camphré (1278). On aura soin de serrer préalablement tous ses vêtements dans une malle hermétiquement fermée, et dans laquelle on aura jeté force camphre en poudre (1260). On saupoudre de camphre toutes les hardes dont on s'est servi, et toutes les pièces du lit dans lequel on a couché. On ferme porte et fenêtre, et l'on va coucher quelque temps ailleurs.

Exemples. La guérison étant prompte et infaillible, il est inutile de rapporter les exemples de guérisons qui ont été obtenues depuis que nous appliquons ce système. Je connais une famille qui présente un *spécimen* des heureux services que la médecine patentée rend quelquefois, en retour de ses honoraires. La mère avait pris une nourrice pour son enfant ; on s'aperçoit que le corps de l'enfant se couvre de boutons; on appelle une célébrité médicale pour les maladies des enfants. Celle-ci déclare que c'est une ébullition légère qui passera comme elle est venue. Sur ces entrefaites, on renvoie la nourrice pour en prendre une autre : le corps de celle-ci se couvre aussi de boutons et est en proie à une démangeaison insupportable ; le mal gagne le

père et la mère. On fait venir un *rebouteur* de campagne, qui découvre ce qui avait échappé à la célébrité, savoir, que toute la famille était atteinte de la gale.

Proclamez donc l'indispensable nécessité d'un diplôme ? Malheureusement le *rebouteur* n'avait pas d'autre médication à son service que les médicaments de la Faculté ; le mercure en friction et l'arsenic ont joué un assez grand rôle dans la guérison qu'il a obtenue ; aussi le pauvre petit enfant finit par n'être plus qu'un squelette couvert d'ulcères et de bubons sous les aisselles. C'est dans cet état qu'on me l'a amené ; on ne savait par quel bout le prendre pour le panser. Aujourd'hui tous les symptômes ont disparu ; l'enfant s'est tellement remplumé, qu'on aurait de la peine à croire qu'il ait été si malade. Sa guérison, ou plutôt son renouvellement de constitution a eu lieu en deux mois. Savez-vous ce que je gagne, moi, pour mes honoraires, à faire ce bien ? L'autre jour, au tribunal, j'aperçois le père serrant la main à mes plus perfides ennemis, et s'applaudissant avec eux du mal qu'ils ont fait au système auquel il est redevable du salut de son enfant ! Pauvre population que le besoin livre pieds et poings liés à la corruption qui paye !

GAME, GAMER, GAMURE ou POURRITURE.

Synonymie nouvelle. Distomogénose hépatique.

Causes. Maladie du foie des ruminants et des bêtes à laine, provenant du parasitisme de la douve du foie (1047).

Médication. Traitement vermifuge. *Voyez* Vers intestinaux.

GANGLIONS ENGORGÉS ET INDURÉS.

Synonymie ancienne. Glandes. — *Glandulæ.* — Κῆλαι, σκληρύσματα, φύματα Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Lymphalgie ganglionale strumique miasmogène ? hydrargène ? helminthogène ? gordiogène ?

Causes. Nous avons expliqué ailleurs la théorie des fonctions du système lymphatique (149). Dès que la circulation aérienne des vaisseaux lymphatiques est interrompue, qu'un miasme y pénètre, qu'une vapeur métallique s'y loge, qu'un parasite, et spécialement le dragonneau (1039), s'y introduit, cette révolution imprime à ces tissus une tendance au développement qui a ses caractères particuliers.

Effets. Il se forme sous la peau une boule ovoïde, dure, mobile,

indolente, qui n'offre d'autre danger que par la place qu'elle occupe, et par la pression qu'elle peut exercer sur les voies respiratoires. Les ganglions s'engorgent sous l'aisselle, chez les femmes qui portent un cancer au sein ; sous les aines, chez ceux qui ont certains maux de jambes ou des parties génitales ; ces ganglions inguinaux prennent le nom de bubons, dans les maladies syphilitiques. Les personnes lymphatiques ont le dessous du menton, les côtés du cou couverts quelquefois de ganglions engorgés, qu'il ne faut pas confondre avec le goître. Certaines femmes des villes placées dans un fond marécageux, telles que Rouen, Lagny, etc., offrent des chapelets de ganglions gros comme des œufs de poule, sur les deux bords du muscle trapèze.

Médication. La médication que nous employons est un peu violente au premier abord ; elle demande de la résignation, de l'assiduité et du temps; mais le succès en est assuré. Malheureusement, cette médication est inabordable au pauvre ouvrier qui a besoin de travailler pour vivre; les hôpitaux ne l'ont pas encore adoptée, et nous ne conseillerons jamais aux malades d'aller courir la chance des hôpitaux.

Trois fois par jour, pendant vingt minutes, on applique, sur la région envahie par les glandes engorgées, une compresse imbibée d'eau sédative et aussi forte qu'on pourra l'endurer (1298) ; on aura soin de se promener rapidement, pendant tout le temps, et de bien recouvrir les compresses avec des serviettes, afin d'être à l'abri des vapeurs ammoniacales. On remplacera les compresses, soit par le pansement complet des Blessures (*voyez* ce mot) (1386), que l'on gardera jusqu'à la prochaine application de compresses, soit par une simple plaque de sparadrap simplement adhésif (1392). Ce traitement ainsi continué entame la peau, la couvre de boutons enflammés. Quand cette désorganisation ne permet plus d'avoir recours à l'eau sédative pure, on remplace ces compresses par des cataplasmes salins (1297, 2°), jusqu'à ce que la peau soit redevenue moins sensible; de temps à autre on applique à vif des compresses imbibées d'alcool camphré (1278). La constance du sparadrap camphré (1392), en interceptant le contact de l'air, favorise la cicatrisation et la formation d'une peau nouvelle, de telle sorte que le mal ne laisse pas la moindre trace après la guérison. Gargarismes fréquents tantôt à l'eau salée (1331), tantôt au vinaigre camphré (1334). Tisane de salsepareille iodurée (1368, 2°). Régime hygiénique complet (1528).

Lotions fréquentes, et surtout avant les frictions (1288, 2°), à l'alcool camphré (1298).

Exemples. Je ne pourrais mieux choisir, parmi les exemples de guérison, que le mien et celui du plus jeune de mes enfants.

J'ai dit, dans le *Manuel* de 1845, que le souffle d'un coq malade de ces ganglions engorgés avait suffi pour que cet enfant fût envahi presque subitement par un ganglion à la mâchoire gauche, lequel avait acquis tout à coup le volume du poing. L'empoisonnement dont j'ai failli être victime (334) avait donné à toute ma constitution une susceptibilité telle, que moi, qui n'ai jamais eu la moindre glande engorgée de ma vie, je fus pris aussi subitement que l'avait été le petit, d'une masse de ganglions engorgés, qui ont plus d'une fois menacé de m'étouffer. J'extrais le journal des deux maladies :

Maladie de l'enfant. 29 janvier 1844. Invasion du mal chez le petit enfant.

30. La bosse grossit d'une manière alarmante.

31. Elle est grosse comme un œuf de poule. Eau sédative, cataplasmes arrosés d'eau sédative; et puis pommade camphrée ; 25 centigrammes d'iodure de potassium, et poudre de racine de garance tous les jours.

4 février. La glande prend un bon caractère, en ce qu'il pousse un mamelon rouge, et qui s'apprête à aboutir. Depuis deux jours l'enfant éprouve des élancements dans la bosse du mamelon.

11 février. Le gros mamelon rouge qui l'a fait tant souffrir a percé et a rendu force pus. On a vu de ces mamelons tomber sur l'épaule comme des pis de vache; cette maladie est très-commune cette année parmi les habitants de la campagne.

18 février. Guérison avancée.

L'enfant n'a pas conservé la moindre trace de ces ravages, et jusqu'aujourd'hui, 7 juin 1846, il n'a cessé de se bien porter.

Histoire de ma maladie. Je venais de me guérir d'un *impetigo figurata* du menton, d'une espèce de mentagre que j'avais gagnée en pansant des malades atteints de ce mal. Le 10 février, j'attrape la maladie du petit enfant; je sens des engorgements ganglioniques qui, partant de la commissure de la lèvre droite, s'étendent sur la moitié inférieure du muscle orbiculaire et sur tout le menton. Diachylon qui me fatigue toute la nuit par le chatouillement de la

barbe ; 50 centigrammes d'iodure de potassium ; compresses d'eau de sel.

14 février. Les ganglions s'étendent depuis la commissure des lèvres jusqu'à la naissance du cartilage thyroïde.

16 février. A chaque accroissement des glandes, j'éprouve comme une piqûre et un déchirement cellulaire intestin. Quelque chose semble me piquer à la gorge, comme le ferait la queue d'un dragonneau. Plumasseaux de charpie pommadée (1386). Mieux, mais tête lourde. Aloès.

18. Les glandes augmentent. Application de fortes compresses d'eau sédative sur toute l'étendue des glandes. Au bout de quelques instants, elles avaient diminué de moitié au moins ; la peau du menton était devenue plus souple. Bain sédatif pour le menton. Aspiration saccadée, comme par une mesure à deux temps séparée par une pause, l'aspiration formant le temps d'en haut et l'expiration celui d'en bas. Le pouls bat trois fois de l'aspiration à l'expiration. Nuit agitée ; rêvasseries.

19. Je me suis bassiné avec un bain aussi chaud que j'ai pu le supporter d'eau de sel augmentée d'eau sédative ; le volume des glandes a diminué comme à vue d'œil, et chacune d'elles s'est recouverte d'une croûte comme crétacée, analogue à la matière crétacée que rendent les amygdales gonflées. Dans le bain, les plaies suintent cette matière, qui prend l'aspect du pus. Picotements quand la peau sèche. Cette matière, arrachée de place, varie de couleur et a l'air d'une peau morte ; elle ne fait effervescence qu'avec l'acide sulfurique concentré, à cause du sel marin dont elle imprégnée ; l'acide muriatique lablanchit sans la dissoudre ; l'acide nitrique la jaunit ; l'acide sulfurique en désagrége les molécules, en les colorant en un rose qui disparaît lorsqu'on étend l'acide d'eau : indice d'un mélange d'albumine et de sucre. Brûlée avec l'acide nitrique dans une cuiller de platine, elle abandonne une cendre blanc nacré qui ne fait nullement effervescence avec les acides, qui est insoluble dans l'alcool et dans l'eau, et que l'hydrocyanate ferruré de potasse ne bleuit pas : elle n'est donc composée que de phosphate de chaux. Les crachats qui viennent de l'arrière-gorge sont tellement caillebottés, qu'on les prendrait pour du blanc d'œuf cuit ; en séchant, ils ne forment presque plus qu'une immense arborisation d'hydrochlorate d'ammoniaque ; ils sont, ainsi que la salive, très-riches en phosphate

de chaux. Au microscope, ces crachats et cette salive ne sont qu'un amas de lamelles nacrées. Chose remarquable, la glande du côté droit a poussé chez moi, comme chez le petit, perpendiculairement à la mâchoire inférieure, et sur la ligne qui descend de la 2e dent molaire.

20 février. Je viens de me bassiner le menton avec eau salée et eau sédative ; et dès ce moment j'ai éprouvé, sous le muscle mylo-hyodien, une crampe analogue à celle que l'on ressent, quand il vous vient des eaux. Cette crampe m'a repris de temps en temps dans la journée.

21. Assoupissement toute la journée. Bassinage avec un mélange de sel marin, eau sédative et acide acétique camphré. Puis application d'eau sédative sur le menton.

22. Le paquet de glandes descend jusqu'au cartilage cricoïde, et me gêne beaucoup. Compresses d'alcool camphré. Bains de menton presque brûlants.

23 février. Les glandes semblent passer du dedans au dehors, et il se forme sous le menton une espèce de *xyloma* (765) de bosselures rouges, qui s'en vont en écailles. Compresses d'alcool camphré, et bains de menton ci-dessus bien chauds.

24 février au soir. Je viens de découvrir que les bourrelets transversaux qui s'étaient formés sous le menton et au-dessous de la commissure des lèvres sont tout autant de poches, sous lesquelles ont poussé des touffes de poils de la barbe ; que ce sont des enveloppes que la barbe n'a pas pu perforer. La douleur que j'éprouvais en les touchant ne provenait que des piqûres des poils recroquevillés en dessous. Ayant brisé ces enveloppes, et m'étant peigné ces touffes, j'en ai ressenti un soulagement inattendu.

1er mars. Tout s'était reformé depuis trois jours, parce que je m'étais de nouveau gratté, et que l'ammoniaque de l'eau sédative me semble avoir enflammé les plaies mises à vif. J'ai pris une décoction de garance (1326); je me suis peigné la barbe, que j'ai laissée pousser depuis, et je suis sorti sans accident.

2 mars. Mieux. Je mâche deux centimètres de garance, tous les jours.

6 mars. Je me brûle chaque jour à l'alcool camphré; le peigne enlève beaucoup de pellicules brisées.

7 mars. Les glandes ne forment plus un tout continu. Les deux

mamelons sous-maxillaires correspondant aux deux molaires se ramollissent.

9 mars. Je conserve à peine des traces de ces glandes ; pendant tout ce temps, je suis toujours sorti, et ai mangé comme à l'ordinaire. Ces glandes s'étaient envenimées par la maladie de la peau que j'avais gagnée au menton, en soignant les malades, et que mes occupations, ainsi que les nombreuses visites de mes malades m'empêchaient de soigner avec assiduité. Du reste, la santé générale n'a jamais souffert de ce mal local, dont personne n'a même pu s'apercevoir.

15 mars. Ici commence la série des maux d'un autre genre. C'est le jour de l'empoisonnement dont j'ai donné l'historique dans le premier volume (334).

20 mars. Après trois jours d'un affaissement général qui tenait de la stupeur, je me trouvais remis et dispos. Le malade dont j'ai parlé à l'article CALCULS étant venu me faire une visite, accompagné de son épouse, je descendis de ma chambre pour l'accompagner ; je me sentis surpris par le froid, et tous les ganglions lymphatiques de la mâchoire (région sushyoïdienne) s'engorgèrent et grossirent subitement. Insomnie. Je ne me couche qu'à minuit, et passe une nuit affreuse. Il me semblait qu'il s'opérait en moi une révolution indéfinissable.

Le 21 et 22, le mal ne cesse d'empirer ; je suis alité. La nuit du 22 au 23 mon sommeil ne fut qu'une agitation continuelle ; soubresauts, rêves à haute voix. Les ganglions se multiplient et s'engorgent si fort, qu'ils occupent, comme un coussinet de bois, depuis la symphyse du menton jusqu'au premier cerceau de la trachée-artère. Les amygdales sont tellement enflées, qu'il m'est impossible d'avaler, même des choses liquides, sans faire des contorsions effrayantes à voir. Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°) ; aloès (1235) ; à la suite, coliques et sueur abondante sur l'abdomen. Urines rougies par la garance. Formation, sous la langue, d'un bourrelet de ganglions qui soulèvent le muscle génio-glosse. Crachats blancs nacrés qui ne se détachent qu'à force de gargarismes au vinaigre camphré (1414) étendu d'eau. Je ne puis plus vivre que de potages, les aliments solides ne pouvant plus absolument passer.

23 mars. Je découvre que mes glandes offrent, par un cordon saillant, une communication évidente avec deux dents cariées, la troi-

sième molaire du côté gauche, et la deuxième molaire du côté droit. Elles étaient toutes les deux cariées, et l'impression du froid me les rendait sensibles ; à chaque instant, j'étais obligé de les plomber avec de la cire camphrée ; je me les suis fait arracher ; et il me semble que cette circonstance n'a pas peu contribué à arrêter le progrès du mal, dont ces dents cariées me semblaient être l'origine.

24 mars. Plus de repos ; mouvements convulsifs ; nuit terrible. La lutte était inégale : il m'aurait fallu six gardes-malades, pour combattre pied à pied ce mal qui faisait des progrès effrayants, et menaçait de m'étouffer par occlusion de la glotte (140). Je prévoyais que mes moyens de guérir étant impuissants, nul autre n'aurait plus de puissance ; dans la nuit, je demandai une plume et du papier pour écrire mon testament, sans avoir la certitude d'arriver jusqu'au bout ; je m'armai de toutes mes forces, me plaçai sur mon séant ; on me tenait la lampe, et j'écrivais sur mes genoux. A peine venais-je d'écrire sur l'enveloppe « ceci est mon testament, » et de signer, que je retombai presque sans connaissance, mais heureux d'avoir achevé d'écrire mes dernières volontés ; un progrès de plus, et j'étais étouffé. Dieu en décida autrement ; le progrès s'arrêta. Mais voué dès lors à une mort certaine, et résigné à ne plus rien faire pour la détourner, je pris le parti de ne recevoir personne dans ma chambre, et défendis qu'on me parlât en rien des affaires d'ici-bas. Je passais les nuits et les jours dans mon fauteuil, les yeux fixés sur la voûte du ciel, et occupé à creuser ces mystères dont je m'attendais à aller trouver le mot de l'énigme d'un instant à l'autre. Des médecins accoururent, la porte leur fut fermée. Mon fils aîné seul m'assistait. J'avais défendu aux plus jeunes de monter ; je redoutais, en les voyant, quelques-uns de ces accès de faiblesse qui nous rattachent aux misères de ce bas monde, où j'avais comme hâte de ne plus souffrir. La consigne ne fut pas même levée pour les amis de M. Nell de Bréauté, et pour deux pauvres malades, à qui jusque-là j'avais prodigué les soins les plus assidus, et que j'avais pris en affection, en raison des peines qu'ils m'avaient procurées.

Je tombais en défaillance d'instant en instant, et surtout dès que j'avais pris des potages ; et je voyais dans ces syncopes les préludes de mon agonie, les yeux ouverts. Dès que je revenais à moi, je cherchais à me rappeler ce que je pouvais avoir découvert dans ces excursions vers une autre vie ; et je semblais m'en vouloir d'en avoir

appris si peu. Oh! combien j'ai connu alors que, dans certaines positions de la vie, il est doux de pouvoir mourir.

Et pourtant, quand mes regards s'abaissaient, du haut de ma fenêtre sur mes petites forêts de violettes qui commençaient à fleurir, sur mon lilas gigantesque qui s'apprêtait à n'être plus qu'un bouquet de fleurs, mon stoïcisme s'apprivoisait; je recommençais à aimer cette terre qui allait rajeunir aux rayons du soleil d'avril, et je sentais qu'il était encore doux de vivre.

Aussi il me revint dans l'esprit que j'avais eu recours avec succès aux applications violentes des compresses d'eau sédative ; j'en demandai une que je m'appliquai sur toute la surface engorgée, et, à la première impression, je m'écriai : *Je suis sauvé, j'ai trouvé mon remède !* Et je continuai dès lors à me brûler hardiment sur toute la surface engorgée, avec des compresses d'eau sédative pure.

Jeudi 4 avril. La guérison n'allant pas assez vite, il me vint la malheureuse idée de faire l'application d'un moyen que la *Gazette des Hôpitaux*, mardi 5 mars 1844, avait, sur la foi de Velpeau, annoncé comme infaillible dans un pareil cas. Je m'appliquai deux ou trois vésicatoires sur les engorgements. Mais ce à quoi j'aurais dû m'attendre, bien loin de diminuer en rien l'engorgement, les vésicatoires produisirent des ravages effrayants dans toute la constitution, la barbe ayant crevé les vésicules, et le vésicatoire ayant porté à vif. Il se manifesta aussitôt des symptômes d'un empoisonnement endermique par les cantharides : envies et difficulté horrible d'uriner, spasmes douloureux du gland, que je ne calmais qu'à force de pommade camphrée. Je me hâtai d'enlever ces maudits vésicatoires; je lavai les plaies, les saupoudrai de camphre, et les recouvris de pommade camphrée. J'avalai force camphre. La difficulté d'uriner me dura encore six heures ; je me levais à chaque instant, et me promenais à grands pas dans ma chambre, sans trêve ni paix. Je m'endormis ensuite jusqu'au matin, où la dysurie me reprit un peu moins intense.

7 avril. Encore quelques symptômes de dysurie ; je mange, quoique avec difficulté ; je continue l'application des cataplasmes salins (1297, 2°) qui me soulagent. Mais nouvelle conséquence de mes vésicatoires, les bourses enflent énormément, l'enflure du pied remonte jusqu'au-dessus de la cheville. Tout annonçait que ma constitution avait reçu une bien grave atteinte. L'enflure et l'hypertrophie me gagnaient tous les membres, et le cœur aussi. Les bruits du cœur

sont aussi obscurs que ceux du pouls. Recours aux bains sédatifs, aux applications d'eau sédative sur les bourses. La face bouffit et prend une expression d'hébétude qui me fait bien rougir. Gargarismes à l'eau de garance (1326) mêlée au vinaigre camphrée (1334); cataplasmes salins (1297, 2°) avec addition de cette eau. Le bienfait de cette médication est presque instantané ; je me couvre les jambes de compresses d'alcool camphré. Je passe dans mon fauteuil une excellente nuit. Je n'ai eu besoin de me promener que trois fois.

9 avril. Je me sens des accès de gourmandise ; je calcule d'avance les mets qu'on me servira. L'enflure du corps et du visage ne fait plus de progrès ,et diminue même. Les cataplasmes salins se couvrent encore d'une matière gluante et verdâtre, qui a toujours l'odeur des cantharides. Ma salive est alcaline, les urines rouges ; les gargarismes à la garance, je les rends jaunes, de rouge qu'était l'eau. M'étant rasé, j'ai mis la peau à vif ; et dès ce moment j'ai poussé ma médication d'une manière si impitoyable, que personne n'osait assister à mon pansement. Les applications d'eau sédative sur les surfaces à vif me causaient des souffrances si aiguës, que les yeux tournaient dans l'orbite, et que je renversais tout ce que je trouvais sur mon chemin en me promenant pendant ces applications. Immédiatement après, je me recouvrais toutes ces surfaces avec des plumasseaux de charpie enduits de pommade camphrée (1386), que je maintenais en place jusqu'au prochain pansement de midi ou du soir. Je me gargarisais souvent à l'eau salée (1331). Je prenais souvent de l'aloès (1235). Eau sédative à vif, toutes les fois que je venais de me raser. Promenades incessantes dans le jardin.

Jeudi, 18 avril. Je couche dans mon lit pour la première fois, et je puis prendre impunément les trois positions ; tandis qu'auparavant je ne pouvais supporter que la supination.

2 mai. Ayant voulu m'appliquer un cataplasme auquel j'avais ajouté de l'hydriodate d'ammoniaque, il me survient un érysipèle qui me gagne tout le côté droit du visage, les tempes y comprises. Je supprime l'hydriodate, et reprends mon ancien pansement, et ma fluxion disparaît peu à peu.

20 mai. Guérison complète ; mais dérangement d'estomac qui me rend mes digestions quelquefois pénibles. Cœur encore un peu hypertrophié, qui se remet peu à peu par l'exercice.

N. B. De cette cruelle maladie, dont je viens de donner minutieu-

sement les détails, afin qu'ils servent de guide et d'encouragement aux malades affectés de ces sortes de maux, il ne me reste pas aujourd'hui la moindre trace, même dans la constitution générale. Pas un poil de la barbe n'a manqué de reprendre sa place, et la barbe a conservé son ancienne couleur. Jamais je ne me suis mieux porté que depuis cette époque. La preuve de ma guérison complète me fut acquise, du jour où je me sentis débarrassé de mes appréhensions d'empoisonnement. Car la mort sur le champ de bataille m'a toujours semblé le plus doux comme le plus noble des adieux à la vie ; mais la mort par le poison me fait peur, parce que c'est une mort stupide, et qui ravale la victime à ses propres yeux.

Cette maladie des ganglions lymphatiques s'était compliquée d'abord d'une maladie de la peau, et ensuite de ce terrible empoisonnement dont j'ai donné l'historique plus haut (334).

GANGRÈNE.

Synonymie ancienne. Sphacèle, mortification, pourriture. —*Gangrena* Sauv. — Τὸ γαγγραινῶδες ; σηπέδονες μέλαιναι, και ξηραὶ ; pourritures noires et sèches ; σφάκελος Hipp.

Synonymie nouvelle par les causes. Traumagénose septique.

Causes. Toute blessure, même la plus légère, exposée à une température humide, a une tendance à la fermentation putride et ammoniacale, dont les produits peuvent devenir un foyer d'infection pour l'économie générale, et entraîner la mort en peu de temps.

Effets. La plaie devient baveuse (*gangrène humide*) et répand une odeur fétide ; on remarque au fond une escarre d'un noir foncé bleuâtre et de mauvaise nature, qui gagne de proche en proche. Il y a une autre espèce de gangrène (*gangrène sèche ou sénile*), qui semble carboniser les tissus plutôt que les décomposer ; les tissus tombent non pas en pourriture, mais en poussière, pour ainsi dire, ou en croûtes sèches noirâtres ou violâtres, qui se détachent souvent épaisses et morcelées, comme des lamelles d'une vieille écorce d'arbre. L'effet général de celle-ci est moins lent que celui de la première des deux gangrènes. La compression et les fortes contusions peuvent produire la gangrène sèche ; parce qu'alors les sucs n'arrivent plus aux tissus, et que les sucs propres, éliminés par l'évaporation, ne laissent qu'une charpente solide, qui tend ainsi de plus en plus à se rapprocher de la carbonisation.

Médication. Par l'ancien pansement des plaies, il arrivait, en certaines saisons, que la gangrène ravageait les hôpitaux et y rendait presque toutes les opérations chirurgicales, même l'opération du panaris, mortelles et sans ressource. Aujourd'hui, avec notre pansement, la gangrène n'est plus possible, parce que la fermentation putride ne saurait jamais avoir lieu ; le camphre étant la substance le plus souverainement antiseptique que l'on connaisse. Aussi jamais, au grand jamais, nous n'avons vu la plaie la plus blafarde prendre le plus léger aspect de mauvaise nature ; la blessure la plus hideuse revêt un meilleur caractère dès le premier pansement ; et c'est ainsi que, depuis huit ans, nous avons conservé tous les membres cariés, qui, aux yeux de l'ancienne médecine, n'avaient plus d'autre ressource que l'amputation.

Au début, et de temps à autre, on applique une compresse d'alcool camphré sur la plaie baveuse.

GASTRALGIE, GASTRITE, GASTRODYNIE, GASTRO-ENTÉRITE.

Voyez Cardialgie, Colique, Constipation, Diarrhée et Dyssenterie.

GENCIVES FONGUEUSES ou SANIEUSES.

Se passer souvent le doigt mouillé d'alcool camphré (1278) sur les gencives, et se rincer la bouche avec de l'eau salée (1331) ; puis tout le reste du régime hygiénique (1528). J'ai guéri ainsi un développement cancéreux qui se faisait jour, chez une jeune personne âgée de quinze ans, entre les deux incisives médianes de la mâchoire supérieure ; on y appliquait d'heure en heure le doigt mouillé dans l'alcool camphré.

GENCIVITE ou STOMATITE.

Affection mercurielle, en général, qui se complique d'une abondante salivation. *Voyez* Empoisonnements mercuriels (1499).

GERÇURES.

Crevasses de la peau rongée par un écoulement acide, ou brûlée par l'action du froid ou du feu. Recouvrir constamment la crevasse de pommade camphrée, pour favoriser la formation de la nouvelle peau (1508). Si les crevasses sont aux mains ou aux pieds, maintenir le pansement au moyen d'un gant ou d'une chaussette de taffetas gommé.

GIBBOSITÉ.

Voyez Rachitis.

GLAIRES DE L'ESTOMAC.

Voyez Cardialgie.

GLAUCOME.

Épaississement de la membrane qui forme la deuxième chambre de l'œil. *Voyez* Yeux (Maladies des).

GLOSSANTHRAX.

Affection charbonneuse qui survient à la langue des animaux domestiques, et qu'on désigne dans les campagnes, sous les noms de *boussole, bouffe la balle, ampoule, charbon à la langue, vessie à la langue, perce-langue, chancre volant*, etc. *Voyez* Anthrax et Gencives fongueuses. Brûlez le bouton avec un tampon imbibé d'alcool camphré (1278), et cela d'heure en heure.

GLOSSITE.

Inflammation de la langue. Gargarismes fréquents, tantôt au vinaigre camphré (1334), tantôt à l'alcool camphré (1333), et à chaque fois à l'eau salée (1331).

GLOTTE (Œdème de la).

Même médication que pour l'Angine. *Voyez* ce mot.

GOBBES.

Bézoards des agneaux. *Voyez* Calculs.

GOITRE (925), GOÈTRE ou GOUÈTRE.

Synonymie ancienne. Gros cou, gongrone. — *Struma*, *thyrocelis*, *bronchocelis*, *gongorana* — Γαγτῶναι, γογγρώνη Hipp.
Synonymie nouvelle par les effets. Glandulalgie thymale végétalique acanthogène? entomogène?

Causes. Le goître diffère des ganglions engorgés en ce qu'il n'est que le développement indéfini de la glande thymus, qui est placée sur la trachée-artère au-dessous du cartilage thyroïde Cette tendance au développement est imprimée par la piqûre d'un corps étranger animé ou inanimé, dont l'action favorise, entre les spires généra-

trices des éléments des tissus, des rencontres adultérines (21). Le goître est endémique dans certains pays de montagnes ; il est rare dans les pays chauds et dans la plaine.

Effets. Ce développement de superfétation prend toutes sortes de formes, et acquiert des dimensions variables à l'infini ; il est indolent et mou au toucher, n'ayant que la sensibilité des tissus cellulaires adipeux. Il supporte la pression sans occasionner de douleurs ; mais il tend en général à imprimer à la physionomie un air d'hébétude qui n'est nullement démenti par l'intelligence de l'individu. Le crétinisme est en général concomitant au goître.

Médication. Dans l'origine, même médication que pour les ganglions engorgés (*Voyez* ce mot). Mais quand le goître est arrivé à la période des faits accomplis, il n'y a plus de soulagement à attendre que dans la résignation.

Il faudrait se résoudre à trop souffrir, pour arriver à désorganiser peu à peu cette infirmité, devenue une partie intégrante du corps.

GONORRHÉE.

Écoulement syphilitique. *Voyez* Maladies syphilitiques.

GOURME.

Maladie des chevaux, qui se complique de Coryza, d'Amygdalite et d'Angine. *Voyez* ces mots, et adoptez-en les médications, en les proportionnant à la taille des animaux.

GOUTTE.

Synonymie ancienne. *Arthritis, podagra* (goutte aux pieds), *cheiragra* (goutte aux mains.) — Ἀρθρῖτος, τα πόδαγρα, τα χείραγρα Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Ostéalgie articulale phosphatique hydrargène ? entomogène ? atrophogène ?

Causes et effets. L'action du mercure, les excès de table joints à une vie trop sédentaire, mais quelquefois aussi l'introduction d'un être animé, favorisent, dans les extrémités articulaires des os, une tendance au développement, qui, en distendant les ligaments par l'écartement forcé de leurs points d'attache, produit les douleurs les plus vives. L'extrémité des os suinte quelquefois le phosphate calcaire, lequel, formant là un calcul, devient une cause presque permanente de souf-

frances aiguës. La goutte commence en général par le pouce, et l'intumescence a toujours lieu à l'extrémité inférieure de chaque os.

Médication. Applications de compresses d'eau sédative sur les articulations (1298) ; dès que la douleur se calme, appliquer sur les articulations une plaque de sparadrap simplement adhésif (1392), que l'on remplacera par le pansement camphré (1386), quand le sparadrap occasionnera sur la surface une transsudation trop abondante. Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°); régime hygiénique complet (1528) ; bains sédatifs (1316), avec frictions fréquentes (1288, 2°).

Nous ne nous servons ici d'aucune des expressions de l'ancienne médecine : *goutte anomale, goutte chronique, goutte remontée,* parce qu'elles ne se prêtent à aucune définition exacte.

GOUTTE ROSE, ou COUPEROSE, ou ACNÉ.

Boutons plus petits que des grains de millet sur un fond qui rougit quelquefois davantage, mais surtout à la moindre émotion.

GOUTTE SCIATIQUE.

Voyez Coxalgie. Frictions fréquentes sur les reins (1288, 2°) après une lotion à l'eau sédative (1298).

GOUTTE SEREINE ou AMAUROSE.

Voyez Yeux (Maladies des).

GRAIN D'ORGE.

Voyez Orgeolet.

GRAPPES ou GRAPPIERS.

Excroissances qui viennent au paturon ou autour du boulet des chevaux, ânes et mulets, à la suite d'une crevasse. Application d'huile térébenthinée sur ces excroissances ; brûlez à l'alcool camphré (1278).

GRAS-FONDURE.

Diarrhée des bestiaux. On remarque, dans les selles liquides, des lobules comme graisseux. Eau blanche térébenthinée par le haut et par le bas (1281). Une once d'aloès (1235).

GRAVELLE.

Urines graveleuses. *Voyez* Calculs.

GRENOUILLETTE ou GRENOUILLE.

Ganglions engorgés sous la langue. *Voyez* GANGLIONS.

GRIPPE.

Voyez CATARRHE PULMONAIRE.

GROSSESSE, GESTATION.

Le régime hygiénique complet suffit pour conduire à bien les grossesses habituellement les plus pénibles. Bains sédatifs (1316) et frictions très-fréquentes sur les reins (1288, 2°). Que l'on en vienne enfin à ne plus se faire pratiquer des saignées, qui ne semblent soulager qu'en débilitant la femme enceinte. L'eau sédative doit détrôner à jamais la saignée. *Voyez* ACCOUCHEMENT. Régime hygiénique (1528).

HALEINE MAUVAISE, FÉTIDITÉ DE L'HALEINE.

Symptôme des maladies pulmonaires ou conséquence des infections mercurielles. Régime hygiénique (1528) ; gargarismes fréquents au vinaigre camphré (1334) suffisamment étendu d'eau et à l'eau salée (1331). Usage des pastilles bonne haleine (1396).

HALLEY.

Synonyme de CORNAGE. Terme d'hippiatrique.

HAUT MAL.

Voyez ÉPILEPSIE.

HÉMATÉMÈSE.

Vomissement de sang.

Synonymie nouvelle. Hémorragie stomacale acanthogène? bdellogène (973)? helminthogène?

Avaler de l'eau de goudron (1336) suffisamment salée ; prendre son aloès (1235) instantanément. Si le vomissement n'est pas arrêté, avaler un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1277) étendu d'eau, selon les constitutions et les habitudes. Le vomissement de sang est un accident d'une maladie ; on le fait cesser en attaquant la cause de la maladie elle-même, et en se soumettant au régime hygiénique (1528). Quand l'hématémèse résiste à tous ces moyens, c'est un signe d'une affection cancéreuse de l'estomac.

HÉMATURIE ou PISSEMENT DE SANG.

Voyez URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

HÉMÉRALOPIE.

Faiblesse de la vue qui ne permet de voir qu'au grand jour. *Voyez* YEUX (MALADIES DES).

HÉMICRANIE.

Voyez CÉPHALALGIE.

HÉMIPLÉGIE.

Paralysie d'un seul côté du corps, produite par une affection du lobe cérébral opposé à ce côté (*cérébralgie unilatérale paralytique*). Une simple congestion cérébrale peut produire l'hémiplégie. En attaquant le mal sur-le-champ, on n'a souvent affaire qu'à un accident passager. *Voyez* APOPLEXIE et PARALYSIE pour la cause et pour le traitement, et page 309 de ce volume.

HÉMOPTYSIE.

Crachement de sang. Hémorragie pulmonaire, rupture d'un vaisseau sanguin du poumon, entamé soit par la désorganisation de tubercules, soit par une congestion pulmonaire, soit par la causticité de quelques vapeurs aspirées, soit enfin par le parasitisme de quelque être animé.

Synonymie nouvelle par les effets. Angialgie pulmonale hémorragique acanthogène ? entomogène ? traumagène ? toxicogène ?

MÉDICATION. Lotions à l'alcool camphré (1278) sur le haut de la poitrine et entre les deux épaules. Gargarismes à l'alcool camphré (1333) et à l'eau salée (1331). Aspirations d'alcool camphré. Usage constant de la cigarette de camphre (1265), et puis traitement des MALADIES DE POITRINE.

HÉMORRAGIE (αἱμοῤῥαγία).

Rupture d'une artère, par laquelle le sang est violemment poussé au dehors, en sorte que si l'on n'arrête pas à temps l'écoulement, le malade peut mourir exsangue, en plus ou moins de temps, selon le calibre du vaisseau entamé. L'hémorragie des veines s'arrête d'elle-même.

Synonymie nouvelle. Artérialgie traumatique traumagène ? entomogène ? toxicogène ?

MÉDICATION. On ne doit jamais rester spectateur bénévole de ce terrible accident, et ne pas attendre l'arrivée du médecin. Aussitôt on doit pincer le bout de l'artère qui donne lieu à l'hémorragie avec

les pointes d'une pince à coulisse (1393) ; on la tord sur elle-même, et on la lie avec un fil ciré camphré. Si l'on ne peut arriver à saisir l'artère, on injecte de l'eau de goudron (1337) aiguisée de quelques gouttes, soit d'alcool camphré (1278), soit de vinaigre camphré (1334). On enveloppe le pourtour de la blessure de compresses d'alcool camphré, et si cela ne suffit pas, l'on serre violemment le membre au-dessus de la solution de continuité. Le sang, coagulé par l'action de ces substances à injections, forme bouchon à l'orifice de l'artère, et coupe court à l'hémorragie. On panse après, comme nous l'avons dit à l'article BLESSURES.

HÉMORROIDES (ἁιμοῤῥοίδες).

Synonymie nouvelle par les effets. Angialgie rectale et anale fongoïque entomogène? acanthogène? acidogène?

CAUSES et EFFETS. La piqûre des ascarides vermiculaires, l'éraillure de certaines matières fécales, l'abus de certaines positions, peuvent imprimer au tissu de la muqueuse du rectum une certaine tendance au développement, qui produit des excroissances sanguines plus ou moins arrondies, lesquelles restent en dedans ou font saillie au dehors, et font souvent de l'acte de la défécation une torture intolérable.

MÉDICATION. Introduire de temps à autre, mais au moins la nuit, dans le rectum, une bougie camphrée (1289), préalablement trempée dans l'alcool camphré. Bain de siége au goudron le lendemain (1338) ; lavements camphrés (1376) tous les matins ; aloès (1235) tous les quatre jours, et régime hygiénique (1528) ; applications de cataplasmes salins (1297, 2°) sur les reins, et frictions ensuite (1288, 2°).

HÉPATITE.

Voyez FOIE (MALADIES DU).

HERNIE.

Échappement d'un organe en totalité ou en partie par la fissure de l'enveloppe qui le maintenait en place. Ainsi, l'*iris* peut se faire jour à travers la fissure de la cornée transparente (*procidence de l'iris*) ; l'humeur vitrée à travers la prunelle (*hernie de l'œil*), etc. Nous ne nous occuperons ici que des hernies abdominales, ou échappements d'une portion de l'estomac, des intestins, de la vessie, de la matrice, de la rate, etc. ; mais spécialement des intestins, à travers le péri-

toine, par le canal inguinal, par les trous sous-pubiens, par l'anneau ombilical, etc. ; ce qui peut occasionner des étranglements d'intestins graves et souvent funestes, si on n'arrive pas à temps pour en faciliter la réduction.

Synonymie nouvelle. Viscéralgie stomacale, jéjuno-iléale, colale hernique traumagène.

Médication. On place le malade dans une position favorable à la réduction spontanée ; par exemple, la tête plus basse que les pieds, quand il s'agit d'une hernie intestinale. On applique sur la hernie, soit une compresse d'eau sédative (1298), soit un cataplasme salin (1297, 2°) ; en même temps, on exerce une intelligente pression, avec le plat de la main, sur la tumeur ; et quand on est parvenu à la faire rentrer, on applique par-dessus une compresse imbibée de pommade camphrée, que l'on maintient avec un tampon serré par une ceinture, jusqu'à ce qu'on ait un bandage, s'il y a lieu. On aura soin de graisser les pelotes du bandage avec de la pommade camphrée. C'est par ce moyen que j'ai réduit au début bien des hernies, et fait cesser des étranglements enflammés qui effrayaient les médecins.

HERPÈS (page 81 de ce volume).

Agglomération progressive de petits boutons phlycténoïdes sur un fond enflammé. *Voyez* Peau (Maladies de la).

HOQUET.

Mouvements convulsifs du diaphragme.

Synonymie nouvelle. Viscéralgie diaphragmale convulsique ascarigène ? acidogène ?

Appliquer de l'eau sédative (1298) sur le creux de l'estomac, en prendre une à deux gouttes dans un verre d'eau sucrée ; et si le hoquet persiste, camphre (1255) et bourrache (1355).

HUMEURS FROIDES.

Voyez Écrouelles.

HYDARTHROSE.

Synonymie nouvelle par les effets. Ostéalgie articulale hydropique hydrargène? entomogène ? traumagène?

Causes. Un coup porté sur l'articulation, le parasitisme d'un insecte, mais surtout les ravages héréditaires du mercure, déterminent,

dans la boîte articulaire, une accumulation de liquide qui remonte ensuite quelquefois jusque sous les tendons des muscles, et y produit des bosselures mobiles et indolentes.

Effets. La présence de ce liquide gêne le mouvement, et, à la longue, peut produire l'estropiement du membre. L'articulation ne présente aucun caractère d'inflammation, et n'est le siége d'aucune douleur lancinante.

Médication. Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°), régime hygiénique (1528). Médication complète des Tumeurs blanches (*voyez* ce mot). La maladie est rapidement curable, quand elle n'est pas d'origine mercurielle.

HYDROCÈLE.

Hydropisie du scrotum, c'est-à-dire des bourses. Si ce n'est pas un kyste, appliquer localement tout le traitement de l'hydropisie en général. Si c'est un kyste, on doit opérer par ponction, injecter de l'huile camphrée et enfermer les parties dans une vessie remplie de pommade camphrée (1395), dès que les bords de la plaie auront été rapprochés. Régime hygiénique (1528).

HYDROCÉPHALE.

Hydropisie du cerveau, épanchement séreux. *Voyez* Céphalalgie.

HYDROPHOBIE.

Horreur de l'eau. *Voyez* Rage.

HYDROPISIE.

Synonymie nouvelle par les effets. 1° Viscéralgie péritonéale hydrique ascarigène? tæniogène (*hydropisie proprement dite*)? 2° glandulalgie hépatale hydrique ascarigène? distomogène? tæniogène (*ascite*)? 3° Angialgie abdominale hydrique anévrismogène.

Causes. Quand l'hydropisie n'est pas une conséquence d'un anévrisme, et la suite du progrès de l'œdème ou anasarque, elle a pour cause le parasitisme des helminthes, soit sur les parois de la muqueuse, soit de la séreuse des intestins ; soit dans le parenchyme de la rate, ou dans le canal cholédoque, soit même dans le parenchyme du foie. Une hydatide qui se développe dans le foie donne lieu à l'ascite ou hydropisie du foie. Nous restreignons ici le mot d'hydropisie à l'accumulation d'un liquide insipide et albumineux dans la capacité de l'abdomen.

Effets. Le ventre devient de plus en plus proéminent; si l'on place la main sur un des côtés, et qu'on frappe de l'autre avec le doigt, on sent le clapotement du liquide refoulé. Dans l'hydropisie du foie, ou ascite, le corps s'émacie à mesure que le ventre enfle ; le visage jaunit; les pommettes rougissent; le blanc des yeux jaunit à son tour. Le malade a la diarrhée; il urine assez fréquemment, mais en petite quantité. Tout ce qu'il digère et qu'il boit semble passer dans le péritoine et se changer en eau.

Médication. Larges applications de compresses d'eau sédative (1298) sur tout le ventre, trois fois par jour au moins, pendant vingt minutes; et quand la surface est recouverte de trop d'excoriations, on remplace les compresses par des cataplasmes salins (1297,2°). Toutes les fois qu'on enlève les compresses ou cataplasmes, on recouvre tout l'abdomen d'une large plaque de sparadrap simplement adhésif (1392). Lavements vermifuges (1380) fréquemment; et lavements camphrés (1376) tous les matins. Régime hygiénique complet (1528). Un gramme de *semen-contra* tous les matins (1410), alternativement avec un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1277). Soir et matin, lotions à l'alcool camphré et frictions à la pommade camphrée (1288,2°). Si cela ne suffit pas, 10 centigrammes de calomélas (1242) une seule fois.

Exemples. Nous avons guéri plus d'un hydropique de cette façon. *Voyez* un exemple curieux à l'article Accouchement de ce dictionnaire. Un autre non moins curieux est celui de madame Béranger, concierge, rue Grange-Batelière, n° 7, qui a accouché d'un bel enfant, malgré son hydropisie, et qui s'est guérie ensuite de son hydropisie par la médication ci-dessus. Elle en a été reprise une seconde fois, et a retiré le même succès de la même médication. Madame Béranger est une forte et belle femme; son hydropisie est tout au plus une maladie péritonéale; ce n'est pas l'*ascite*.

J'ai été appelé dernièrement auprès de l'enfant de l'un de mes anciens élèves, atteint d'une ascite arrivée au dernier point d'émaciation et de marasme, avec œdème des extrémités inférieures. Agé de quatorze ans, il avait un ventre plus gros que celui d'une femme enceinte de six mois; ses excréments n'étaient plus que du sang pur, comme si on l'avait obtenu par la lancette. Il ne mangeait ni ne dormait plus. Le médecin, au bout de son rouleau, avait déclaré qu'il ne passerait pas la nuit. Dès le premier jour du traitement, le sommeil, l'ap-

pétit, la digestion revinrent. Les fèces reprirent un caractère de bonne nature, et n'offraient plus une strie de sang. L'enfant se levait de son lit, ce que depuis longtemps il n'avait pu faire. Ce bien-être dura quinze jours. Mais les organes émaciés ne suffisaient pas à ce surcroît de vie; ce poids de près de 50 litres d'eau amena l'anévrisme, et le pauvre malade s'éteignit presque sans souffrir, dans une agonie délirante. On voit par là que si on avait pris la maladie au début par ce mode de traitement, on aurait eu plus d'une chance de la guérir.

HYDRORACHIS.

Hydropisie de la moelle épinière. Régime hygiénique (**1528**), application d'eau sédative (1298), et frictions (1288, 2°).

HYDROTHORAX.

Hydropisie de poitrine, accumulation de sérosité entre la plèvre et le poumon. Même traitement que pour la Pleurésie. *Voyez* ce mot.

HYPERTROPHIE DU COEUR.

Voyez Cœur.

HYPERTROPHIE DU FOIE, HYPERTROPHIE DE LA RATE.

Même traitement que pour l'Hydropisie. *Voyez* ci-dessus.

HYPOCONDRIE.

Spleen, idées noires. *Voyez* Constipation et Ictère.

HYPOPION.

Abcès des chambres de l'œil. *Voyez* Yeux (Maladies des).

HYSTÉRIE, AFFECTIONS HYSTÉRIQUES.

Mot à tout sens, *incertæ sedis* de la médecine pour toutes les maladies des femmes dont on ne sait comment se rendre raison. Afin d'être conséquente avec elle-même, la médecine aurait dû se créer un mot analogue pour les hommes, et renvoyer dans la famille des *maladies satyriasiques* toutes les affections de l'homme dont la cause lui aurait échappé. Nous avons fourni un exemple de l'inconséquence de ces sortes de désignations, au sujet d'une jeune personne, dont les passions sont glaciales, mais qui, étant sujette à des convulsions, n'était plus traitée par le médecin du lieu que comme une jeune hysté-

rique ; mot qui a suffi pour éloigner d'elle tous les partis. Cette jeune personne était en proie au ver solitaire (1067). Nous rayons donc ce vilain mot du cadre de la nosologie. *Voyez* MATRICE (MALADIES DE).

ICHOR.

Voyez ACHORES. Sanie moitié aqueuse et moitié sanguine, qui suinte des javarts, ou autres plaies des chevaux. Pansement des BLESSURES.

ICHTHYOSE.

Affection de la peau qui commence par des papules isolées, circulaires, de la grandeur d'une petite lentille, qui se multiplient en recouvrement, sont disposées et tombent comme des écailles de poisson. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

ICTÈRE.

Synonymie ancienne. Jaunisse, pâles couleurs, chlorose. — *Pica*, *malacia*. — Ἴκτερὸς Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie cholédocale atrophique distomogène? hydrargène? arsénigène?

CAUSES. Maladie essentiellement vermineuse et causée par le parasitisme de la douve du foie en général, quelquefois par les lombrics, et le ténia qui engage sa tête dans le canal cholédoque. L'ictère peut être aussi une conséquence de l'ingestion des médicaments arsenicaux ou mercuriels, qui, ayant reporté leur action sur l'organe du foie, altèrent d'autant les fonctions qui sécrètent la bile.

EFFETS. La bile étant arrêtée dans le foyer de son élaboration ou dans son écoulement, la transformation du chyme en chyle ne peut se faire (161); le sang se décolore à la surface de la peau ; il se congestionne là où le réseau vasculaire a peu de débouché, ainsi qu'il arrive sur les pommettes. Le chyme passe dans le côlon, sans avoir subi la transformation alcaline ; ce qui procure une diarrhée âcre, des urines épaisses et sédimenteuses. Tristesse, ennui de tout; inappétence pour les choses nutritives ; appétence de toutes les saletés qu'un irrésistible instinct nous indique comme étant propres à neutraliser, au moins en partie, les produits anormaux d'une digestion impossible ; mauvais goûts. Le malade mange avec convoitise du charbon, de la cendre, des râclures de murs, comme pour transformer artificiellement l'acidité du chyme en alcalinité chylique.

MÉDICATION. Elle est entièrement vermifuge. *Voyez* VERS INTESTINAUX. Une telle médication suffit à dissiper le mal en quinze jours, quand son origine n'est pas arsenicale ou mercurielle; mais elle soulage et améliore beaucoup dans ce cas-là.

N'attachez plus la moindre importance à ces médications ferrugineuses, dont on a fait tant de bruit, et dont l'emploi n'était fondé que sur une aberration théorique. Nos aliments sont tous ferrugineux ; et nous prenons ainsi plus de fer que l'ordonnance du médecin ne vous en fait prendre sous forme de sel. La côtelette que vous faites cuire sur le gril s'imbibe de fer, le rôti en emprunte à la broche, et c'est avec le fer, que l'huile empyreumatique dissout par son acide, que la viande acquiert sa coloration sombre et foncée.

Ce n'est pas le fer qui manque à la digestion dans les cas d'ictère, c'est la digestion complète qui manque à l'introduction du fer dans le sang. Car rien ne passe dans le sang qu'à la faveur de l'élaboration digestive ; donc, si on ne rétablit pas la digestion normale, le fer des médicaments ne passera que dans les selles.

EXEMPLES. Nous ne comptons plus les exemples de guérisons pour les maladies ictériques, même prises à une époque avancée.

ICTÈRE DES BÊTES A LAINE.

L'ictère des bêtes à laine a pris les noms de *pourriture, mal de foie, foie pourri, douve, boule, bouteille, bourse, gamer, ganache, cloche,* etc.

ILÉUS.

Voyez COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.

IMPÉTIGO.

Boutons enflammés qui viennent au visage des femmes et des enfants surtout, et qui se métamorphosent en croûtes jaunes, gaufrées, lesquelles tombent en laissant écouler des eaux rousses. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

INAPPÉTENCE.

Voyez CARDIALGIE.

INDIGESTION.

Aloès à quelque heure du jour que l'indigestion prenne (1235). Bourrache (1355). Frictions fréquentes sur le creux de l'estomac,

avec la main mouillée à l'eau sédative (1298). Le régime hygiénique (1528) prévient les indigestions.

INFILTRATION DES TISSUS.

Voyez ANASARQUE et ŒDÈME. L'infiltration est, si je puis m'exprimer ainsi et quant au mécanisme, une inflammation aqueuse et apyrétique ; on la combat avec les compresses d'alcool camphré (1278) et les sachets (1297, 4°).

INFLAMMATION.

Appel du sang dans les capillaires, et formation successive d'un réseau de capillaires dans les interstices du tissu cellulaire, sous l'influence d'une cause animée ou de l'introduction de l'air dans les tissus à la suite d'une blessure. L'inflammation est toujours un effet dont l'eau sédative triomphe; le malade est guéri dès que la cause est enlevée.

INSOMNIE.

On prend un morceau de camphre en poudre que l'on avale au moyen d'une gorgée d'eau, aiguisée quelquefois de deux ou trois gouttes d'éther sulfurique.

INTERTRIGO.

Synonyme d'ERYTHÈME. *Voyez* ce mot, et PEAU (MALADIES DE LA).

INVAGINATION INTESTINALE.

Voyez COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.

IRITIS.

Inflammation de l'iris. *Voyez* YEUX (MALADIES DES).

IRRITATION.

Synonyme d'INFLAMMATION.

ISCHURIE.

Suppression de la sécrétion des urines. *Voyez* URINES.

IVRESSE.

Même traitement que pour le DELIRIUM TREMENS. *Voyez* ce mot.

JARDE, JARDON.

Terme d'hippiatrique. *Exostose* de la tête externe du péroné.

JAUNISSE.

Voyez Ictère.

JAVART.

Synonyme de Carie et d'Ulcère en vétérinaire. *Voyez* ces mots.

KYSTE (desmalgie ou ténalgie hydatique).

Le kyste est une poche épaisse, à parois cartilagineuses, remplie d'un liquide limpide, mais tenant en dissolution de l'albumine. Le kyste prend naissance sur un tendon ou sur un ligament, dont il offre les caractères organiques. Ses parois externes se confondent avec le tissu cellulaire ambiant ; sa surface interne est lisse, rosée, bosselée par des papules qui deviennent ensuite des tubercules pédiculés formés d'emboîtements quelquefois susceptibles de se séparer, et qui avortent quelquefois en longues végétations fibreuses ; les tubercules semblent être des gemmes reproductrices. Nous avons déjà décrit le kyste de l'articulation du poignet (1087), qu'on observe si fréquemment, depuis que Dupuytren, vers 1828, en eut donné l'éveil aux chirurgiens ; c'est sur des échantillons qu'il nous avait fait parvenir que nous avons publié ce travail de fine anatomie. Il ne sera pas sans intérêt de joindre ici la description d'un kyste que nous avons fait extraire du tendon tibio-rotulien, chez un ouvrier charpentier, le 8 janvier 1844. Une incision longitudinale a été faite sur la peau ; on a débridé ensuite jusqu'à la moitié du pourtour du kyste. Le bistouri, plongé dans le kyste, en a fait échapper le liquide. Avec les ciseaux on a enlevé toute la portion des parois qui ne tenaient qu'au tissu cellulaire, et non au tendon. Ce kyste formait une poche ovoïde d'environ cinq centimètres dans son diamètre longitudinal ; les parois avaient cinq millimètres d'épaisseur, et présentaient, sur leur section, la structure fibro-cartilagineuse du tendon, ainsi qu'on le voit sur le fragment, fig. 4, pl. 8 ; la surface interne en est lisse, rosée, marquée d'une courbe de papules reproductrices. Plus loin on trouvait les corps reproducteurs, fig. 6, adhérents à la surface par le pédicule *a*, et ayant, dans leur diamètre le plus long, cinq millimètres sur quatre d'épaisseur ; la couleur en était grise ; elle est devenue rose dans l'alcool camphré ; ils portent un mamelon au sommet ; ils renfermaient, dans leur intérieur, comme une seconde génération d'emboîtements, les corps, fig. 7, *b*, *c*, *d*, blancs comme la neige, et adhérents par un hile *a*.

On trouvait encore, dans l'intérieur du kyste, les végétations fibro-cartilagineuses dont la fig. 5 représente un échantillon.

Quand le kyste eut été extrait, et que nous eûmes cautérisé au nitrate d'argent les papules reproductrices du fragment que nous n'avions pas voulu détacher, nous avons rapproché les bords de la fente. Ayant étendu par-dessus une traînée de poudre de camphre, nous avons maintenu par des lanières de diachylon (1391) nouées fortement par-dessous le jarret. On appliqua par-dessus des plumasseaux de pommade camphrée (1386), maintenus par des bandes imprégnées d'alcool camphré. Au bout de six jours, nous avons levé l'appareil ; et le 30 janvier l'ouvrier retournait à son travail. J'étais assisté de M. Veyne.

L'habitude que j'ai de l'analyse de ces corps fait que je me trompe rarement sur leur nature, et que je puis prédire la présence des corps reproducteurs ci-dessus, décrits fig. 6.

LACTATION.

Voyez ALLAITEMENT (1454).

LADRERIE, NOSCLÉRIE, POURRITURE DE SAINT-JACQUES.

Hydatigénose de la peau du cochon. Traitement des maladies de la peau. *Voyez* PEAU.

LARYNGITE.

Affection du larynx. *Voyez* ANGINE pour le traitement.

LÈPRE.

Maladie cutanée qui laboure la peau de rides concentriques, ou la détache par larges plaques lisses d'un aspect verdâtre. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

LÉTHARGIE.

Voyez DÉFAILLANCE OU SYNCOPE.

LEUCOMA ou ALBUGO.

Tache blanche sur la cornée transparente. *Voyez* YEUX (MALADIES DES).

LEUCORRHÉE.

Voyez FLEURS BLANCHES.

LICHEN.

Affection papuleuse et furfuracée de la peau. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

LIPOME.

Espèce de loupe. Opération chirurgicale, si les applications de l'eau sédative ne la font pas fondre.

LIPOTHYMIE.

Voyez Défaillance.

LOUPES, espèces de LIPOMES.

Leur extraction serait souvent plus funeste qu'utile.

LOURDERIE.

Voyez Tournis.

LOUVET.

Synonyme d'Anthrax chez les bêtes à laine.

LUETTE (Chute de la).

Même traitement que pour l'Amygdalite.

LUMBAGO.

Courbature des reins. *Voyez* Courbature.

LUPUS.

Affection tuberculeuse ayant quelques caractères de l'éléphantiasis des Grecs. *Voyez* Peau (Maladies de la).

LUXATION.

Déplacement articulaire de l'extrémité d'un os. Quand une articulation est douloureuse, le premier soin du médecin doit être de s'assurer s'il n'existe pas une luxation; car les conséquences d'une erreur deviennent à la longue irréparables. Si la luxation existe, on doit sur-le-champ la réduire, en remettant en place l'os luxé, et cela par des mouvements appropriés et que le plus simple bon sens indique. Afin de faciliter l'opération, on a soin d'appliquer une compresse d'eau sédative sur le siége de la douleur : car l'eau sédative débarrasse les tissus des congestions sanguines, qui ne pourraient, par la tuméfaction, que rendre l'opération plus pénible.

MAIGREUR, ÉMACIATION, MARASME, AMAIGRISSEMENT.

Les frictions fréquentes à la pommade camphrée (1288, 2°), les massages et les exercices corporels, aux quilles, à la boule, au jardinage, le tout joint au régime hygiénique (1528), en appelant le sang

dans les tissus émaciés, ramènent un embonpoint normal, comme les mêmes moyens préservent d'un embonpoint excessif et de l'obésité ; car la santé que ces moyens procurent est entre les deux extrêmes.

MAL ou MALADIE.

Trouble d'une ou de toutes les fonctions. La maladie change de caractère selon l'organe qui en est le siége. Toute maladie a une cause qu'il s'agit d'expulser, et produit des effets qu'il s'agit de combattre, car ils peuvent devenir causes à leur tour. Quand vous voudrez trouver, dans ce dictionnaire, la maladie d'un organe en particulier, allez au nom de l'organe même ou à celui de la fonction.

MAL DES ARDENTS.

Voyez Anthrax.

MAL DES BOIS, MAL DE BROU.

Diarrhée des bestiaux causée par les bourgeons astringents qu'ils mangent dans les bois. *Voyez* Diarrhée.

MAL DE CERF.

Voyez Convulsions.

MAL DE FEU ou MAL D'ESPAGNE.

Terme de vétérinaire. *Voyez* Céphalalgie.

MAL DE GARROT.

Blessure du garrot du cheval. *Voyez* Blessures et Courbature.

MAL DE GORGE.

Voyez Angine.

MAL DE SAIGNÉE, THROMBUS.

Extravasation du sang par suite et dans le voisinage de la saignée. Eau sédative (1298) tout autour. Pommade camphrée (1288).

MAL DE TAUPE.

Lésion à la partie supérieure et antérieure de l'encolure du cheval. *Voyez* Blessures.

MALADIE DE SANG, SANG DE RATE, MONROIS ROUGE.

Liénalgie entomogène, c'est-à-dire, décomposition de la rate par l'érosion d'un insecte ou plus rarement l'introduction d'une arête;

maladie qui affecte les bêtes à cornes en juillet et août. L'épizootie de Pesth (437) aurait pu être classée dans la maladie de sang.

MALADIE D'ÉTÉ, MALADIE ROUGE, MALADIE DE SOLOGNE.

Epizootie qui se manifeste tous les ans dans la Sologne, en juin et finit en juillet, et qui a beaucoup d'analogie avec l'épizootie de Pesth (437).

MALADIE DU PAYS ou NOSTALGIE.

Voyez HYPOCONDRIE.

MALADIE PÉDICULAIRE (861).

Même traitement que pour la GALE.

MALADIES UTÉRINES.

Voyez MATRICE (MALADIES DE LA).

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Voyez SYPHILIS.

MALADIES VERMINEUSES.

Voyez VERS INTESTINAUX.

MALANDRES.

Crevasses au pli du genou de certains chevaux. *Voyez* BLESSURES.

MAMELLES (MALADIES DES).

Les mamelles peuvent être le siége de maladies dont la gravité augmente en raison de la négligence qu'on apporte à les soigner.

Le mamelon peut se gercer ; on le soigne avec la pommade camphrée sur le mamelon et un peu d'eau sédative tout autour.

La glande mammaire peut s'engorger ; des agglomérations de glandes peuvent s'y développer jusqu'à simuler la formation d'un cancer. Ces glandes diffèrent du cancer en ce qu'elles sont mobiles, ne faisant pas saillie au dehors, ne conservant aucune adhérence avec la peau ; tandis que le cancer se présente toujours, même au début, comme un mamelon enflammé. Nous avons vu bien souvent le médecin et le chirurgien confondre ces indurations du sein avec le cancer, et en venir à l'extraction. Le sein s'engorge principalement après les couches.

MÉDICATION. Application assez prolongée de compresses d'eau sédative (1298) sur tout le sein engorgé, en ménageant le mamelon ou bout du sein ; pour cela faire, on applique sur le mamelon une

petite plaque de sparadrap simplement adhésif (1392). Quand on est forcé d'enlever la compresse, on recouvre tout le sein, soit de pommade camphrée (1386), soit d'une plaque de sparadrap adhésif (1392). Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°). Régime hygiénique complet (1528). Quand les compresses d'eau sédative pure ont fait venir trop de boutons, on les remplace par des cataplasmes salins arrosés d'eau sédative (1297, 2°).

EXEMPLES. C'est par ce moyen que je suis toujours venu à bout de guérir ces engorgements du sein, lorsqu'ils n'ont pas une origine mercurielle, dans l'espace de quinze jours à un mois ; entre autres, une jeune accouchée âgée de vingt-cinq ans, madame B..., à Saint-Mandé, que la médication ancienne avait réduite à un tel état de marasme, qu'elle me parut avoir, lorsque je la vis, au moins quarante-cinq ans. Depuis deux mois elle souffrait des douleurs horribles ; son sein gauche avait acquis un volume énorme. Pendant le traitement les glandes ont suppuré, et pourtant aujourd'hui le sein ne porte pas même les traces d'une cicatrice. La jeune épouse d'un bijoutier de Paris s'est ainsi traitée, en dépit de la volonté de ses parents, et nous est revenue un jour au comble de la joie : tout avait abouti, et le sein a marché vers la guérison avec une rapidité inattendue. Le mari est un des partisans les plus éclairés de la nouvelle méthode.

MANIE.

Voyez ALIÉNATION MENTALE.

MARASME.

Voyez CACHEXIE.

MATIÈRE SOUFFLÉE AUX POILS.

Abcès qui se fait jour par la couronne et au-dessus du sabot du cheval. *Voyez* ABCÈS.

MATRICE ou UTÉRUS (MALADIES DE). (Τὰ ὑστερικὰ Hipp.)

Les principales maladies de matrice se réduisent à :

1° CHUTE DE MATRICE (*prolapsus* de la matrice en bas, en avant, en arrière, sur les côtés).

Synonymie nouvelle Généalgie métrale inféro, antéro, rétro, latéro-prolapsique traumagène.

2° INFLAMMATION DE MATRICE, OU MÉTRITE.

Synonymie nouvelle. Généalgie métrale pyrétique traumagène ? acanthogène ? entomogène ?

3° ULCÉRATIONS DE LA MATRICE.

Synonymie nouvelle. Généalgie métrale purulique traumagène? entomogène?

4° CATARRHE DE LA MATRICE.

Synonymie nouvelle. Généalgie métrale catarrhéique ascarigène? hydrargène? acanthogène?

5° CANCER, OU SQUIRRE DE LA MATRICE OU DES OVAIRES.

Synonymie nouvelle. Généalgie métrale ou ovariale cancérique.

CAUSES. Dans un organe aussi puissamment aspirateur que l'est la matrice, l'introduction fortuite d'un simple grain de sable serait dans le cas de produire un désordre dont les conséquences pourraient être incalculables par suite du genre de médication adopté. Que sera-ce de l'introduction d'un helminthe et de ces petits ascarides vermiculaires, qui se glissent dans cet organe avec tant de facilité? Que sera-ce de l'infection des médicaments arsenicaux et mercuriels? ou d'une communication mercurielle? Que de belles jeunes filles se flétrissent par leur mariage! La matrice est une éponge qui s'imprègne de tous les virus du mari, lequel semble se purifier le sang et se dépouiller de l'âcreté qui le dévore, en la communiquant tout entière à sa moitié. Ce sera un jeu que de guérir une maladie de matrice, quand on aura supprimé radicalement les médications arsenicales, mercurielles, etc.

EFFETS. La matrice est le cerveau inférieur de la femme, comme les organes génitaux sont le second cerveau de l'homme. La maladie de ces organes change les passions, les idées, les goûts, l'habitude générale. Des écoulements plus ou moins âcres épuisent la femme et lui causent de violents tiraillements d'estomac et d'entrailles. Elle contracte de mauvais goûts; elle est assiégée d'idées noires, de vagues inquiétudes, d'insomnies et de rêvasseries. Elle éprouve des mouvements convulsifs et des soubresauts fréquents; elle tombe dans le marasme. Le squirre se développe sans rien produire autre qu'une oppression progressive qui finit par l'étouffement et l'asphyxie. Le cancer torture, au contraire, l'existence de la pauvre malade, parce qu'en envahissant les tissus, il les déchire et les dédouble, ce qui donne des élancements. Il ne faut pas confondre, avec le cancer, ainsi que le font certains médecins, l'érosion progressive de la ma-

trice par les remèdes arsenicaux ou mercuriels ; ici l'organe, au lieu de prendre un développement indéfini, tombe lambeaux par lambeaux jusqu'à sa dernière parcelle ; c'est une complète désorganisation.

MÉDICATION. Tout échoue contre le cancer vrai ou mercuriel. Le squirre peut-être céderait à de violentes applications de compresses d'eau sédative pure sur toute la surface de l'abdomen.

On combat la chute de matrice et les autres affections de cet organe, en appliquant souvent, sur le bas-ventre et sur les reins, des compresses d'alcool camphré (1278). L'action de l'alcool contracte les ligaments de Fallope, et suffit ainsi pour relever et remettre en place l'utérus. Si cet effet n'était pas assez promptement obtenu, on appliquerait deux pelotes au-dessus des os pubis, de manière à tenir en arrêt par la pression bilatérale l'organe utérin. On introduit tous les soirs une bougie camphrée (1289), et dans la journée on se fait force injections à l'eau de goudron (1337). Régime hygiénique complet (1328).

Dans les autres affections de matrice, et quand les douleurs sont trop vives, applications, sur le bas-ventre et sur les reins, de cataplasmes salins (1297, 2°), pendant vingt minutes, et vigoureuse friction après (1288, 2°). Bains sédatifs (1316) avec frictions, toutes les semaines en hiver et deux fois par semaine en été. Lavements camphrés fréquemment (1376).

EXEMPLES. Les nombreux cas de guérison que nous avons obtenus nous permettent d'établir, en règle générale, qu'à part le cancer et la désorganisation mercurielle, les maladies de matrice les plus invétérées guérissent en fort peu de temps ; et qui plus est l'organe semble rajeunir et reprendre sa fécondité primitive. Toutes les jeunes femmes qui se sont guéries ainsi sont devenues enceintes, à la suite de leur guérison. La jeune femme d'Aubin, maraîcher à la chaussée du Maine, dont j'ai parlé page 197 du *Manuel annuaire de la santé* de 1845, a depuis accouché deux fois d'enfants bien portants. Quand on me l'amena, elle avait l'air d'une femme vieille, et depuis cinq ans elle souffrait et ne pouvait plus se soutenir. J'ai aujourd'hui plus de six exemples de cette fécondité revenue à la suite de l'application de notre traitement à des maladies de matrice invétérées.

MELÆNA, MALADIE NOIRE.

Voyez FIÈVRE JAUNE,

MÉLANCOLIE.

Voyez CONSTIPATION et HYPOCONDRIE.

MÉLICÉRIS.

Voyez LOUPES.

MÉLITAGRE.

Voyez IMPÉTIGO.

MÉNINGITE.

Inflammation des méninges du cerveau. *Voyez* CÉPHALALGIE ou FIÈVRE CÉRÉBRALE.

MÉNORRAGIE, MÉTRORRAGIE.

Hémorragie de matrice. Injections contre les hémorragies en général. *Voyez* ce mot. Applications sur le bas-ventre de compresses d'alcool camphré.

MENSTRUES, MENSTRUATION, RÈGLES (SUPPRESSION DES). Aménorrhée. — Καταμήνια εκλείποντα Hipp. — Menstrues trop abondantes. — Καταμήνια γυναικεῖα πλεῖονα Hipp.

L'usage de l'aloès régularise les menstrues de manière à en modérer l'excès (1235) ; on doit y joindre le régime indiqué à l'article des maladies de matrice. Les menstrues sont des avortements mensuels; c'est l'hémorragie produite par l'expulsion d'un œuf infécond. Pendant tout le temps qu'elles durent, le caractère de la femme éprouve une certaine atteinte qui tient quelquefois de l'érotisme et du spasme de la parturition. La poule qui ne voit pas le coq a ses menstrues par la ponte de ses œufs inféconds.

MENTAGRE.

Maladie cutanée du menton, qui se complique de l'inoculation produite, soit par le tranchant du rasoir, soit par les piqûres des poils recroquevillés. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

MÉTASTASE PURULENTE.

Synonyme prétentieux de l'époque où le pus se forme.

MÉTÉORISATION OU TYMPANITE.

Ballonnement des intestins ou de l'estomac, soit par des gaz hydrosulfurés, soit par le dégagement anormal de gaz acide carbonique. Les ruminants surtout sont sujets, en certaines saisons et dans certains pâturages, à cet accident, qui les menace d'asphyxie par la

compression exercée sur les poumons et sur le cœur. On doit se hâter de faire avaler, gorgée par gorgée, à l'animal, de l'eau blanche alcalisée avec de l'eau sédative, dans la proportion d'un verre par demi-seau d'eau. On lotionne ensuite le corps de l'animal avec des flots d'eau sédative (1298), et on lui administre un lavement camphré (1376).

MÉTRITE.

Voyez MATRICE (MALADIES DE LA).

MÉTRORRAGIE.

Voyez BLENNORRHÉE.

MEURTRISSURES.

Voyez BLESSURES.

MIASMES.

Voyez EMPOISONNEMENTS (1505).

MIGRAINE.

Voyez CÉPHALALGIE.

MILIAIRE.

Voyez APHTHES et SUETTE MILIAIRE.

MISÉRÉRÉ.

Voyez COLIQUE.

MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIES DE LA).

La moelle épinière est sujette à des maladies analogues à celles du cerveau. *Voyez* CÉPHALALGIE et FIÈVRE CÉRÉBRALE. Ses méninges s'enflamment, sa substance s'injecte ou se ramollit sous l'influence des mêmes causes. Quand cela arrive, il en résulte un engourdissement ou une paralysie plus ou moins complète des membres inférieurs, dont nous nous occuperons à l'article PARALYSIE.

MORSURES.

Morsure de la vipère, d'un chien ou autre animal enragé, d'un crapaud, d'une musaraigne, d'une araignée ; piqûre de guêpes, abeilles ou scorpion, etc. Aussitôt application de compresses d'eau sédative pure (1298) même sur la plaie saignante, et tout autour de la plaie. Compresses d'alcool camphré (1278) un peu plus haut. Faire avaler un verre d'eau sucrée alcalisé d'abord avec quelques gouttes d'eau sédative, et ensuite aiguisé avec quelques gouttes de vinaigre camphré (1414).

Lotions générales à l'eau sédative sur tout le corps jusqu'à cessation des phénomènes d'intoxication. Régime hygiénique (1528).

On ne saurait croire, avant d'en avoir été témoin, avec quelle rapidité les symptômes se dissipent. Je suis convaincu, par les résultats obtenus déjà, que ces moyens préservent de la rage; voilà déjà deux ans que j'ai ainsi traité un enfant de quinze ans qui venait d'être mordu par un chien, lequel la veille avait été mordu par un chien enragé. La main avait été traversée de part en part par les dents du chien; on se hâta de tuer le chien; et l'enfant n'a jamais éprouvé le moindre symptôme d'infection rabiéique.

MORVE DES CHEVAUX, MORFONDURE.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie nasale purulique acarigène?

Causes et effets. Les symptômes de la morve, sa contagion pour l'homme, indiquaient suffisamment l'origine animée de cette terrible maladie; les ulcérations et la forme des boutons venaient pour moi à l'appui de cette explication. La morve, en effet, n'est qu'un exanthème des muqueuses (1182); et toute affection exanthémateuse, quand elle ne peut être attribuée à une éruption arséniacée ou mercurielle, est inexplicable autrement que par le parasitisme de causes animées, au nombre desquelles les acares jouent le principal rôle. L'étude pathologique de la morve ne laisse plus aucun doute à cet égard. Le dessin de la figure 1re, pl. 8, a été pris sur une pièce anatomique composée des os propres du nez, que nous a fait parvenir, le 5 mai 1845, M. Mariot, vétérinaire au 9e cuirassier en garnison alors à Saint-Mihiel (Meuse), excellent observateur qui s'occupe beaucoup en ce moment de rechercher la cause animée de la morve. On remarque que le mal a plutôt son siége sur la surface des fosses nasales *a* que sur celle des cornets *b*; il a produit là des coussinets ou espèces de fongosités osseuses criblées de petits trous, qui leur donnent l'aspect le plus frappant du champignon sessile parasite des bois pourris, auquel les botanistes ont donné le nom de *Boletus medulla panis*. Le périoste membraneux des os propres a été envahi. La figure 2 montre un fragment de ces coussinets dessiné à la loupe; on y voit que chaque trou renferme dans son intérieur deux ou trois autres trous, comme une grande cellule renferme deux ou plusieurs autres cellules. Un travail aussi régulier ne saurait être le fruit d'une

désorganisation maladive; c'est un vrai développement de superfétation osseuse; or tout développement reconnaît une cause fécondatrice. Le périoste recouvre sur le vivant ces coussinets; il suinte de chaque trou une sanie purulente à la fin, mais albumineuse et inodore au début. M. Mariot a observé, sur le cheval d'où provient cette pièce pathologique, un engorgement des ganglions lymphatiques sous-glossiens et un *jetage* mucoso-purulent du côté droit, siége principal de la maladie; symptômes qui apparurent en moins de vingt-quatre heures, sans produire une altération notable de la santé; mais bientôt la muqueuse nasale se recouvrit de petites ulcérations tracées comme par un emporte-pièce, qui ne dépassaient pas en profondeur la moitié de l'épaisseur de la muqueuse; mais de jour en jour les symptômes se compliquèrent et aboutirent à une infection purulente, et partant à la mort. Le cheval malade est abattu, engourdi, incapable de se remettre au travail. Quant au palefrenier, il gagne d'autant plus vite l'infection, qu'il s'astreint à un régime plus fade, et qu'il fume moins; il est perdu sans ressource, s'il s'inocule le jetage du cheval par la plus petite fissure de la peau.

Médication. On applique souvent, sur tout le chanfrein du cheval, une compresse imbibée d'alcool camphré (1278) et quelquefois d'eau sédative (1298). Quand on les enlève, on recouvre la place de pommade camphrée (1283). On fait renifler des paquets de camphre en poudre (1260) au cheval. On injecte dans ses naseaux, avec une forte seringue et en lui tenant la bouche fermée, de l'huile fortement camphrée (1280). On lui lave le corps avec de l'alcool camphré (1278). Tous les jours on lui administre une once d'essence de térébenthine dans un seau d'eau blanche; d'autres fois on lui fait avaler en boulettes jusqu'à une once d'aloès. Enfin on ajoute à son eau blanche pendant six jours une décoction de 10 grammes de poudre de racine de garance (1326); ou, si l'on en a à sa disposition, on lui donne à manger la fane de cette plante. On suspend l'usage de la garance, dès qu'on voit que le cheval en éprouve une certaine surexcitation. Cette dernière médication me paraît à elle seule devoir triompher de cette terrible maladie.

L'homme qui en est atteint se traite d'une manière analogue, en adoptant le régime hygiénique (1528), en réduisant les prises de garance (1326) et l'aloès (1235) aux proportions indiquées pour l'homme, et remplaçant l'eau blanche par la tisane de salsepareille

ioduro-rubiacée (1368,3°). Lotions abondantes à l'eau sédative contre les symptômes cérébraux, gargarismes fréquents à l'eau salée (1331). Fumigation aromatique ou au tabac dans l'écurie.

EXEMPLES. J'ai cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, un cas qui, tout incomplet qu'il est, ne laisse pas que de donner les plus grandes espérances. M. Ferdinand de la Ville-Gonthier a aussi de son côté obtenu des résultats, il y a un an, qui avaient été suivis d'un succès, lequel s'est démenti tout à coup par un tétanos qui a emporté le cheval en quelques heures; la veille le cheval donnait tous les signes d'une guérison avancée. Ce tétanos n'a pu être qu'un accident dû à une cause qui est restée inconnue; car la morve, par son infection purulente, ne peut rien moins que produire le tétanos et les convulsions. Nous invitons MM. les vétérinaires des régiments d'entrer dans cette voie de recherches et de nous seconder de leurs généreux efforts; nous osons presque garantir que la médication antientomique poussée avec persévérance viendra à bout de préserver de cette terrible contagion et les chevaux et les hommes qui les soignent.

MUGUET.

Voyez APHTHES.

MYÉLITE.

Voyez MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIES DE LA).

NÆVI.

Voyez ENVIES, TACHES DE ROUSSEUR. Modifications de la peau, plutôt que maladies.

NARCOTISME.

Voyez EMPOISONNEMENTS NARCOTIQUES (316,1490).

NAUSÉES OU VOMITURITIONS.

Envies fréquentes de vomir. *Voyez* VOMISSEMENTS.

NAVICULAIRE (MALADIE).

Ulcération du tendon et des cartilages du pied du cheval, sur l'os naviculaire, à la suite d'une contusion. Même traitement que pour toute autre ulcération et que pour le FOURCHET. *Voyez* BLESSURES.

NÉBLADURE.

Terme de vétérinaire, synonyme de POURRITURE. *Voyez* ICTÈRE.

NÉCROSE.

Maladie de l'os ou d'une fraction d'os qui, cessant d'être en communication avec le reste du système, s'oblitère et finit par former ce que l'on appelle un séquestre. La nécrose est la gangrène sèche de l'os ; c'est un résidu, et non le siége de la maladie Ce n'est pas elle qu'il s'agit de guérir, c'est ce qui l'environne. *Voyez* CARIE.

NÉPHRITE, FIÈVRE NÉPHRÉTIQUE, COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

Inflammation des reins, altération des fonctions de la sécrétion rénale. *Voyez* CALCULS et URINAIRES (MALADIES DES VOIES). On dit NÉPHRITE ALBUMINEUSE, NÉPHRITE CALCULEUSE, selon la différence des produits que charrie l'urine.

NÉVRALGIE.

Mot créé par Chaussier, et qui a été adopté par tous les médecins, comme le pendant d'*Hystérie*, et comme un moyen de se dispenser de définir tout ce qui les embarrasse, surtout dans les questions du malade. En l'analysant bien attentivement, on arrive à reconnaître que le mot de *Névralgie* ne signifie qu'une douleur locale, qu'une souffrance, car nous ne souffrons que par l'intermédiaire des nerfs. Or, avons-nous déjà dit bien des fois, la douleur est un effet et non une cause, et non la maladie elle-même. Dans notre nomenclature, nous avons adopté ce mot pour désigner les maladies dont la cause a établi son siége dans la substance même du système nerveux, que la maladie soit accompagnée ou non de douleur ; nos *Névralgies* à nous reviennent au mot NÉVROSES qu'employait la médecine ancienne, sans en avoir mieux circonscrit la signification. Ainsi, pour la médecine ancienne, la RAGE, l'ÉPILEPSIE, le TÉTANOS étaient des NÉVROSES.

NEZ (ODEUR DU), ODEUR PUNAIS OZÈNE.

Priser le camphre. Renifler souvent de l'eau salée (1331), de l'eau mêlée à quelques gouttes d'alcool camphré (1278). S'appliquer souvent des compresses d'alcool camphré sur le nez. Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°). Cigarette de camphre (1265).

NODOSITÉ, NODUS.

Voyez EXOSTOSE, TUMEUR BLANCHE.

NOIR MUSEAU, VIVROGNE.

Espèce de mentagre ou maladie cutanée du museau des moutons. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

NOLI ME TANGERE.

Voyez CANCER.

NOSCLERIE.

Voyez LADRERIE.

NOSTALGIE OU MALADIE DU PAYS.

Voyez HYPOCONDRIE.

NOUVEAU-NÉS (MALADIES DES) (1454).

MÉDICATION GÉNÉRALE. A peine l'enfant vient-il de naître, et le cordon ombilical est il lié, qu'on doit bien le laver à l'eau tiède, puis à une nouvelle eau dans laquelle on verse une à deux gouttes d'alcool camphré ou d'eau de Cologne. La mère, si elle est saine, et quelque grêle que soit sa constitution, doit lui donner le sein, aussitôt que l'enfant le réclamera ; mais d'abord on le nourrira avec de l'eau sucrée, laquelle, mêlée au méconium qui se détache des intestins, devient nutritive, comme substance complémentaire de la digestion (177), le méconium jouant le rôle du gluten ordinaire. Dès que l'enfant a épuisé pour sa nutrition tout son méconium, c'est alors qu'il réclame le sein, et qu'il prend le bout. A la moindre petite colique, on ajoute à son eau sucrée une goutte de fleur d'orange, on le frictionne tout doucement à la pommade camphrée (1288, 2°) ; on lui lotionne le ventre et les reins avec un peu d'alcool camphré plus ou moins étendu d'eau (1277). On lui administre un lavement camphré (1376). Enfin, pour prévenir tous les accidents qui menacent cette jeune existence, on lui donne tous les cinq jours une cuillerée à café de sirop de chicorée (1402). Contre la fièvre, eau sédative (1298) ; ou bien application de cataplasmes salins ou vermifuges (1297, 2°, 3°) sur le ventre et les reins.

NOYÉS (SECOURS A ADMINISTRER AUX).

Voyez ASPHYXIE PAR SUBMERSION (1432, 2°).

NUAGES DE LA CORNÉE TRANSPARENTE.

Voyez YEUX (MALADIES DES).

NYCTALOPIE.

Faculté qu'on a, dans certaines maladies, de voir la nuit plutôt que le jour. *Voyez* YEUX (MALADIES DES).

NYMPHOMANIE.

Synonymie nouvelle. Généalgie clitorale érotique ascarigène.

Le chatouillement occasionné par les ascarides, quand ces helminthes établissent leur siége sur les petites lèvres et autour du clitoris, sont une cause si désordonnée de lubricité, que, sous l'influence d'un être aussi microscopique, la femme la plus sage et la plus froide est en état de devenir subitement une Messaline effrénée (996,1°). La cause de cette immoralité étant connue, le remède est tout trouvé; il s'agit d'expulser la cause. Or rien n'est plus propre à obtenir cet effet que l'emploi des bougies camphrées (1289), des injections fréquentes à l'eau de goudron (1337); tous les soirs on se garnira avec de la pommade camphrée (1283). Dans le jour on portera un sachet rempli de poudre de camphre (1260). Régime hygiénique (1528). Nous ne saurions trop conseiller aux mères de famille et aux maîtresses de pension de saupoudrer chaque soir les matelas avec de la poudre de camphre, et d'adopter pour les jeunes filles l'usage des sachets de poudre de camphre au périnée du caleçon. La santé gagnera autant que la morale à l'adoption de ces précautions; car il est bien des maux de la femme qui ne datent que de la naissance des habitudes précoces de la jeune fille.

OBÉSITÉ.

Synonymie nouvelle. Hypertrophogénose abdominale adipique.

Bains sédatifs (1316) avec frictions et massage. Exercices gymnastiques progressifs, à la boule, aux quilles, au jardinage, enfin à tous les mouvements qui, en vous obligeant de vous baisser, favorisent par la pression l'écoulement de la bile. Trouvez-moi un jardinier ou un terrassier qui soit obèse. Pour se faire à ces exercices, on commence par cinq minutes les premiers jours, on augmente progressivement, et on subit une friction et un massage toutes les fois qu'on les cesse.

OBSTRUCTION.

Voyez FOIE (MALADIES DU) et ICTÈRE.

ODONTALGIE.

Voyez CARIE et DENTS.

OEDÈME D'UN ORGANE.

Voyez ANASARQUE qui est un ŒDÈME GÉNÉRAL.

OEIL-DE-PIE, OEIL-DE-PERDRIX.

Voyez CORS.

ŒSOPHAGITE.

Viscéralgie œsophagale pyrétique helminthogène? toxicogène? acanthogène? Inflammation de l'œsophage et du pharynx. *Voyez* ANGINE et CARDIALGIE pour le traitement.

OIGNON.

Voyez CORS.

ONGLE INCARNÉ.

Traitement du PANARIS; et s'il devient nécessaire de pratiquer une incision, pour couper court au développement de l'ongle dans les chairs, traitement à la pommade camphrée (1386).

OPACITÉ DE LA CORNÉE (*Albugo*) OU DU CRISTALLIN.

Voyez YEUX (MALADIES DES).

OPHTHALMIE, OPHTHALGIE.

Voyez YEUX (MALADIES DES).

ORCHITE.

Inflammation des testicules. Généalgie orchitale pyrétique hydrargène. Régime hygiénique complet (1528). Tisane de salsepareille iodurée (1368, 2°). Bains locaux soir et matin, avec eau de goudron et de fleurs de sureau, un verre d'eau sédative, et une clef rougie au feu qu'on éteindra dans le bain. Au sortir du bain, on enfermera les parties dans une vessie (1395) contenant de la pommade camphrée (1283) jusqu'au bain prochain.

OREILLE (MAUX D').

Synonymie ancienne. Otite, OTALGIE. — *Otalgia* Sauv.; *otitis* Vogel. — Ὤτων πόνος Hipp. — Tintouin ou bruit continu dans les oreilles. — Βόμβος, ἦχος εν ὦσι Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Otalgie soit trompale, soit

conchale, soit tubale, soit tympanale, soit mastoïdale pyrétique acanthogène? entomogène?

CAUSES et EFFETS. Le moindre corps étranger ou le plus petit insecte, un pou seul engagé dans le tuyau auditif ou dans la trompe d'Eustache, est dans le cas de donner le mal d'oreille le plus violent. Le tintouin vient souvent de l'engorgement de la trompe d'Eustache, de son obturation par le développement des amygdales, ou de l'accumulation du cérumen dans le tuyau auditif; ou bien enfin des congestions sanguines qui se forment dans les canaux demi-circulaires et le colimaçon, enfin dans l'appareil que renferme le rocher ou apophyse pierreuse du pariétal.

MÉDICATION. Injections fréquentes à l'huile camphrée (1280); quelquefois à l'alcool camphré (1278) si la douleur persiste. Gargarismes fréquents à l'eau salée (1331) pour dégager les mucosités de la trompe d'Eustache. Applications de compresses d'eau sédative (1298) derrière l'oreille et autour du cou, pour combattre les congestions sanguines Dans le plus grand nombre de cas, l'huile camphrée suffit, parce qu'alors on n'a affaire qu'à une larve, et non à un acare souscutané ; dans ce dernier cas on voit comme une dartre envahir l'intérieur du tuyau auditif, tuméfier les tissus et quelquefois même obstruer le trou lui-même ; c'est alors que l'alcool camphré devient indispensable. On ne négligera pas le régime hygiénique (1528).

OREILLONS, OURLES ou PAROTIDES.

Engorgement des glandes parotides situées sur la branche montante de la mâchoire, au-dessous de l'oreille. Même traitement que pour les GANGLIONS LYMPHATIQUES ENGORGÉS.

ORGEOLET.

Petit bouton ou grain d'orge qui survient au tarse des paupières. *Voyez* YEUX (MALADIES DES). Κριθὴ ἐν βλεφάρῳ.

OSSIFICATIONS.

Transformations des tissus mous et charnus, des parois des artères, par exemple, en substance osseuse ; les traitements mercuriels amènent malheureusement trop souvent cette révolution dans l'organisme. Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°). Régime hygiénique (1528).

OSTÉOCOPES (DOULEURS).

Lancinations entomogènes ou purogènes qu'on éprouve dans les

os, et qui sont analogues à des coups de pointe ou à l'effet d'une vrille. *Voyez* CARIE.

OSTÉOMALACIE ou RAMOLLISSEMENT DES OS.

Voyez RACHITIS.

OSTÉOSARCOME.

Excroissance moitié osseuse, moitié sanguine et charnue, et partant avec fièvre et douleurs violentes. *Voyez* TUMEURS ROUGES DES OS.

OZÈNE.

Voyez NEZ. L'ozène est la fétidité de l'haleine qui s'échappe par le nez.

PALES COULEURS.

Voyez CHLOROSE, ICTÈRE.

PALPITATIONS.

Voyez CŒUR.

PANARIS.

Synonymie ancienne. Mal d'aventure, tourniole, tourniotte *chez l'homme;* fourchet *chez le cheval;* piétain, piétin, crapaud, pesogne, pourriture des pieds *chez les bêtes à laine.* — *Panaritium, paronychia.* — Παρονυχίη Hipp.

Synonymie nouvelle par les causes. Acanthogénose ou entomogénose digitale purulique et cariéique.

Synonymie par les effets. Desmalgie, onyxalgie, ostéalgie digitale purulique entomogène? acanthogène ?

CAUSES et EFFETS. Toute cause désorganisatrice inerte ou animée, qui s'introduit dans les ligaments, dans les tendons des doigts, entre chair et ongle ou dans le tissu de l'ongle, y produit des souffrances atroces et peut devenir la cause d'une désorganisation intime qui faisait le désespoir de l'ancienne médecine, que celle-ci attaquait avec tout l'arsenal de son manuel opératoire, pour aboutir souvent à l'amputation. L'ongle étant une expansion nerveuse, tout ce qui l'attaque est une cause de torture.

MÉDICATION. S'il n'y a encore aucune crevasse, on enveloppe le doigt de l'homme, ou le pied de l'animal, avec des compresses imbibées d'alcool camphré (1278), que l'on maintient avec un doigtier en vessie de porc ou en taffetas gommé, et pour le pied des chevaux avec une vessie de porc entière. Dès qu'on sent que les linges sèchent, et sans déranger l'appareil, on verse de l'alcool camphré sur les compresses. L'alcool arrête le progrès du mal, et calme incontinent la fièvre. Il arrive, quand le panaris est déjà ancien, que l'alcool fait crever la peau, ou bien qu'il se forme en dessous des fusées puru-

lentes en forme d'ampoules; dès ce moment on ouvre ces ampoules soit avec la pointe du canif, soit avec celle d'une aiguille, soit avec les ciseaux; on fait évacuer le pus; on enlève avec les ciseaux toute la peau morte; on lave à grande eau de goudron (1338). On remplace alors les compresses d'alcool camphré par celles de pommade camphrée (1288), que l'on maintient avec les mêmes doigtiers que ci-dessus, et sur lesquels, sans déranger l'appareil, on a soin de verser de temps à autre de l'huile camphrée (1280).

Exemples. J'en ai cité plusieurs dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845. Depuis, aucune exception ne s'est présentée à la généralité de la règle. Il y a un an que j'ai eu à traiter chez une jeune femme un doigt tout déformé et qui causait nuit et jour à la malade les souffrances les plus atroces, de manière à produire un marasme général. Ce traitement la calma, et finit par amener la sortie d'un petit amas de *poudre de verre* qui s'était introduite dans le doigt par une coupure faite au moyen d'un verre brisé. Le doigt a perdu sa difformité et ne diffère pas des autres.

PARALYSIE.

Voyez Apoplexie, Hémiplégie.

Synonymie nouvelle par les effets. Névralgie cérébrale paralytique aimogène ? entomogène ? traumagène? hydrargène ?

Causes. Tout ce qui est en état de porter le sang au cerveau et de l'y congestionner ou d'en altérer la substance, doit du même coup paralyser le jeu des muscles, en tarissant ou supprimant à sa source l'afflux nerveux. Si la suppression n'est que partielle, la paralysie ne sera que locale. Si la cause du mal n'affecte qu'un seul lobe cérébral, la paralysie n'envahira que le côté du corps opposé à ce lobe, ce sera une demi-paralysie, une hémiplégie. Si les deux lobes sont compromis à la fois, ce sera une paralysie générale. La paralysie est au système musculaire ce que l'aliénation mentale est aux sens. Dans celle-ci les racines des nerfs dorsaux sont compromis, dans l'autre c'est seulement l'origine des nerfs qui président à la locomotion.

Médication. La même que pour l'Apoplexie. *Voyez* ce mot. La guérison est d'autant plus prompte, que la maladie est plus récente. Mais nous voyons chaque jour s'améliorer et guérir les paralysies les plus anciennes, surtout quand elles n'ont pas une origine mercurielle ou saturnine. La médication dure de trois à six mois alors.

PARAPHIMOSIS.

Tuméfaction du prépuce ou du gland qui empêche celui-ci de rentrer. Tenir la verge constamment dans un sachet rempli de pommade camphrée (1395), et, s'il y a lieu, médication des MALADIES SYPHILITIQUES.

Voyez ce dernier mot.

PARAPLÉGIE.

Paralysie des membres inférieurs. *Voyez* PARALYSIE.

Synonymie nouvelle. Rachialgie inférale paralytique acanthogène? hydrargène? saturnigène? entomogène?

CAUSES. La cause de la paralysie des membres inférieurs n'est pas dans les membres eux-mêmes, mais bien dans la portion inférieure de la moelle épinière, portion qui est le cerveau avorté de l'arrière-train du corps. C'est donc sur la région des reins qu'il s'agit d'attaquer principalement la paraplégie, avec cataplasmes salins (1297, 2°) sur les reins, pendant vingt minutes trois fois par jour, et puis friction vigoureuse de vingt minutes à la pommade camphrée (1288, 2°) et massage sur tous les membres inférieurs; on passe de temps à autre de l'eau sédative sur les articulations, et l'on continue le massage. Régime hygiénique (1528). Lavements fréquents, soit laxatifs, soit composés (1375). Bains sédatifs (1316). C'est ainsi que j'ai ramené la force musculaire dans des membres qui ne servaient pas même à soutenir le malade. J'ai traité un petit enfant de Vaugirard, qui ne pouvait que se traîner sur le derrière, et dont les jambes étaient si flasques, qu'il pouvait ramener le bout du pied à la bouche, comme le bout d'un caleçon. Je lui fis appliquer des bottines prenant leur point d'appui sous l'ischium ; il marcha ainsi à l'aide de béquilles, et en même temps on le soumit à tout le régime ci-dessus. Au bout de quatre mois il revint me voir ; on lui ôta les bottines, et, à l'aide de ses béquilles seulement, il fut en état de faire le tour du jardin.

PAROTIDES, PAROTITE.

Voyez OREILLONS. (*Cynanche parotidea* Sauv.)

PAUPIÈRES (MALADIES DES).

Voyez ORGEOLET et YEUX (MALADIES DES).

PEAU (MALADIES DE LA).

Synonymie ancienne. Maladies cutanées, fièvres éruptives, éruptions, dermatoses Alibert. — *Morbi cutanei* Auct.; *contagia pellis* van Helmont; *exanthemata*. — Ἀποστάσεις Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Dermalgie générale ou locale (et alors désigner la région en la faisant suivre par la terminaison *ale*) papulique (*lichen*, *strophulus*, *taches ictériques*, *mélanoses*) ; exanthématique (*erythema*, *érysipèle*, *rougeole*, *scarlatine* (pag. 89), *dartres*, *roséole*, *urticaire*) ; squammique (*lèpre*, *pellagre*, *psoriasis*, *ichthyose*; vésiculique (*gale*, *herpès* (pag. 81), *acné*, *suette*, *pemphigus*, *rupia* (pag. 104) ; pustulique (*variole*, *varicelle*, *vaccine*, *impetigo*, *favus*) ; phlegmonique (*clou*, *furoncle*, *orgeolet*) ; éléphantiasique (*lèpre des Arabes*, *lupus*) (*voyez* tous ces mots) ; gordiogène? acarigène? sarcoptogène ? hydrargène ? cantharigène ? arsénigène ?

CAUSES. Tout corps étranger qui vient se loger sous l'épiderme y produit un soulèvement où s'extravase le sang et où il se décompose en pus ou en une eau limpide. Ce corps peut y arriver du dedans ou du dehors. Ainsi l'arsenic et le mercure, etc., amenés là par la sueur, y produisent une éruption qui peut simuler toutes les sortes de maladies cutanées par son aspect et par ses effets. Ainsi une poussière irritante, le contact des piquants de l'ortie y déterminent comme un érysipèle. Le travail du sarcopte y engendre la gale ; le travail du dragonneau, une espèce de lèpre ; la tique, un phlegmon ; la chique, un éléphantiasis (669), etc.

EFFETS. Une pareille désorganisation ne saurait jamais avoir lieu, sans que les papilles nerveuses y soient intéressées, car la peau est pavée de ces papilles ou terminaisons des nerfs. De là les démangeaisons insupportables qui vont quelquefois jusqu'à porter le malade à se déchirer la peau ; sorte de remède qui ne fait qu'inoculer davantage le mal.

On donne plus spécialement le nom de *dartres* aux affections squammeuses et furfuracées de la peau.

Les maladies de la peau changent d'aspect selon leur durée, la constitution du sujet et surtout la nature de la médication. Elles diffèrent, par exemple, essentiellement d'aspect, selon qu'on les traite par l'eau sédative (1298) ou par l'alcool camphré (1278); les remèdes arsenicaux et mercuriels transforment les plus bénignes en des nouvelles plus tenaces, plus difficiles à guérir, et qui subsistent quelquefois toute la vie. Heureux remèdes qui vous débarrassent d'un

bobo pour vous léguer une lèpre, et bien des dermatologues seraient embarrassés à reconnaître alors que l'une est une modification de l'autre. Ces sortes de maux, en général contagieux, le sont plus pour certaines peaux que pour certaines autres. Les blonds les attrapent plus vite que les bruns, les enfants plutôt que les adultes, les muqueuses plutôt que l'épiderme, que la cause de la maladie réside dans le parasitisme d'un insecte, ou dans l'infection d'une intoxication arsenicale ou mercurielle (369).

Médication. La médication dure plus ou moins longtemps, selon que les maladies de la peau sont superficielles ou profondes, d'origine animée ou arsenicale et mercurielle; qu'on les traite au début ou qu'elles ont subi quelques traitements de l'ancienne médecine. Les maladies superficielles et d'origine animée ou entomique cèdent en général à l'action de quelques bains sédatifs ; le malade a soin de recouvrir les surfaces envahies avec de la pommade camphrée; et si tout le corps est envahi, de coucher dans une chemise, un caleçon, des bas et des gants graissés à la pommade camphrée. Contre la variole, la rougeole, la scarlatine, la suette miliaire, etc., nous n'employons pas autre chose que les lotions à l'eau sédative, et puis la pommade camphrée (1283). Camphre trois fois par jour (1255). Aloès (1235) pour les adultes, et sirop de chicorée (1402) pour les enfants tous les deux jours. Régime hygiénique (1528). Lavements camphrés tous les matins (1376). Non-seulement la maladie avorte ou se dissipe promptement, mais encore elle ne laisse pas la moindre trace sur la peau; et le malade n'éprouve pas la moindre fièvre. Quand la maladie se borne à l'apparition de quelques boutons seulement, on pince, si l'on peut, chaque bouton entre les deux doigts, on les recouvre ensuite de moutarde ordinaire, qu'on laisse sécher sur place, on lave à l'alcool camphré (1278), et on recouvre le tout avec des plaques de sparadrap simplement adhésif (1392). Je viens d'obtenir, de la moutarde ordinaire, des effets aussi prompts qu'inattendus; les boutons les plus enflammés se cicatrisent; leur virus étant décomposé par le phosphate ammoniacal acidifié par le vinaigre, que renferme abondamment la moutarde ordinaire de table. Le succès n'a pas démenti, depuis six mois que je m'en sers, la théorie qui m'avait signalé l'importance de ce remède.

Quant aux maladies qui labourent profondément la peau, voici la médication à suivre; c'est à elle que nous sommes redevable de nos

nombreux succès, sans que nous ayons jamais trouvé une exception, quand on a la persévérance de la suivre jusqu'au bout, et que le malade n'est pas rongé de mercure.

Trois fois par jour on applique, sur les places envahies, pendant dix minutes, une compresse d'eau sédative pure (1298), pour désorganiser les tissus infectés. Pour mieux supporter cette souffrance, et afin de ne pas rester sous le vent des vapeurs ammoniacales, on se promène à grands pas dans l'appartement, ou dans la cour si l'on en a une à sa disposition. Immédiatement après, on applique pardessus la même place, soit le pansement complet à la pommade camphrée (1386), soit une simple plaque de sparadrap adhésif (1392). On continue chaque jour ce pansement, jusqu'à ce que l'application des compresses devienne intolérable. Alors on remplace les compresses d'eau sédative par celles d'alcool camphré (1278) ; et l'on recouvre ensuite les places par le pansement ci-dessus. Deux jours après, avant d'appliquer l'alcool camphré, on étend sur les places une couche de moutarde ordinaire de table, qu'on y laisse dix à vingt minutes. De temps en temps bains sédatifs (1316). Le malade, si la peau est toute envahie, couchera comme ci-dessus, dans des vêtements graissés à la pommade camphrée. Régime hygiénique (1528). Tisane de salsepareille (1368, 2°) tant qu'on peut la supporter. A la fin, lotions à l'acétate de plomb.

Il ne faut pas s'étonner que par ce traitement le mal semble s'enflammer davantage, et en apparence empirer ; on ne doit pas oublier que nous procédons ici par désorganisation. Si la maladie est au visage et qu'on redoute ces effets des premiers jours, on commencera la médication par l'alcool camphré seulement (1278). Mais la guérison sera plus longue à obtenir.

On doit avoir soin de changer souvent de vêtements et d'envoyer à chaque fois au dégraissage ou au blanchissage les habits et le linge que l'on vient de quitter ; sans quoi on s'expose à éterniser les récidives, par la contagion qu'inoculent dans la peau les poils infectés des vêtements qu'on a portés.

Une autre précaution à prendre, c'est de se débarrasser avec soin des vapeurs de nos médicaments, d'aérer grandement ses appartements, de prendre l'air et d'aller au soleil aussi souvent et aussi longtemps que les occupations peuvent le permettre.

Exemples. Nous avons cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* de

1845, l'exemple de M^me Milon, boulevard de la Madeleine, n° 1, parce que c'est le cas auquel les médecins n'ont voulu croire qu'en le voyant de leurs propres yeux. Depuis, les guérisons de ce genre se sont tellement multipliées, que le merveilleux de la méthode a fait place à une conviction calme et raisonnée. Nous avons, dans ce moment, une autre guérison bien autrement curieuse : c'est celle d'une jeune personne dont la figure avait été rongée par les remèdes mercuriels, et était devenue hideuse à voir ; en six mois de temps, la peau s'est renouvelée, et la malade peut supporter les regards sans les effaroucher, et sans qu'on la remarque plus qu'une autre. Elle doit sa guérison au courage angélique d'une jeune dame, qui lui a prodigué ses soins, devant lesquels une sœur hospitalière aurait reculé peut-être de dégoût. Je ne la citerai pas, crainte de lui procurer les importunités qui ont assiégé la bonne et dévouée M^me Milon.

Que l'espèce humaine sera heureuse, quand elle sera débarrassée de la médecine arsenicale et mercurielle et par les poisons, et que tout malade pourra trouver, dans le nombre de ses voisins, un infirmier qui lui rende les soins qu'il aura lui-même reçus !

PEIGNE, CRAPAUDINE.

Ulcère de la couronne du cheval. *Voyez* BLESSURES.

PELLAGRE, MAL DE MISÈRE.

Scorbuto alpino, colore del fegato. Dartre squammeuse des surfaces exposées au soleil, qui se reproduit ou s'aggrave à chaque printemps, en certaines contrées de l'Italie, et même, dit-on, à Tête-de-Buch en Gascogne. Gordiogénose ? acarigénose ? *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA) pour le traitement.

PELOTES STERCORALES.

Voyez BÉZOARDS.

PEMPHIGUS.

Maladie de la peau caractérisée par une éruption de plus ou moins grosses ampoules. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

PENDUS (SECOURS A DONNER AUX).

Voyez ASPHYXIE PAR STRANGULATION (1432).

PERCE-LANGUE.

Voyez GLOSSANTHRAX.

PERFORATION.

Voyez Blessures.

PÉRICARDITE.

Inflammation du péricarde acanthogène? helminthogène? compliquée d'étouffements, de points de côté, et de palpitations. Une simple application de compresses d'alcool camphré (1278) suffit souvent pour dissiper comme par enchantement tous ces symptômes; si cela n'a pas lieu, eau sédative (1298) et cataplasmes salins (1297, 2°) sur la région du cœur. *Voyez* Cœur (Maladies du).

PÉRIPNEUMONIE.

Inflammation de la plèvre et de la surface externe du poumon, avec fièvre et suffocation. Pneumalgie plévrale pyrétique thermogène, ou helminthogène, ou toxicogène. Cataplasmes salins (1297, 2°) sur la poitrine et sur le dos, pendant vingt minutes chaque fois; et ensuite vigoureuses frictions à la pommade camphrée (1288, 2°) sur le dos et les reins. Régime hygiénique (1528). Orangeade et bourrache (1355); lichen d'Islande (1360) pour prendre le camphre trois fois par jour (1255). Cigarette de camphre (1265), et gargarismes à l'eau salée (1331). Lavements camphrés (1376).

PÉRITONITE.

Inflammation du péritoine à la suite, soit d'un accouchement laborieux, soit d'une opération chirurgicale, telle que la taille pour l'extraction de la pierre; enfin, par suite de l'invasion des helminthes dans le péritoine, c'est-à-dire, sur les parois internes de la cavité abdominale. Viscéralgie péritonéale pyrétique traumagène? helminthogène? Coliques, chaleur brûlante, tension du ventre, constipation, puis diarrhée, fièvre. Aussitôt cataplasmes salins arrosés d'eau sédative sur le ventre (1297, 2°). Frictions fréquentes sur le dos et le ventre (1288, 2°). Lavement vermifuge (1380) de temps en temps, mais lavement camphré (1376) tous les matins. Régime hygiénique complet (1528). Orangeade de temps en temps; lotions à l'alcool camphré sur le ventre (1278), surtout quand on enlève le cataplasme. Contre la fièvre, eau sédative (1298), autour des poignets, du cou, et sur le crâne. La péritonite cède presque instantanément à cette médication; nous avons vu la péritonite puerpérale la plus effrayante, avec suppression du lait, perte de l'appétit, fièvre et diarrhée, se

dissiper entièrement dans les vingt-quatre heures, à la suite de ces moyens poursuivis avec persévérance. Quant à l'opération de la taille, on aura peu à craindre les dangers consécutifs de l'infiltration de l'urine dans le tissu cellulaire, en adoptant le pansement camphré complet (1386), et en ayant soin d'arroser fréquemment les bandes avec de l'alcool camphré (1278) autour de la plaie: parce qu'on coupera court ainsi à l'infiltration par l'action coagulatrice de l'alcool, et à l'infection par l'action antiseptique du camphre.

PERTES UTÉRINES.

Voyez MATRICE et MÉTRORRAGIE.

PESTE.

Synonymie ancienne. Fièvre pestilentielle, bouton d'Alep, bubon pestilentiel, typhus — *Pestis, lues.* — Λοιμὸς Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Dermalgie contagiale toxico-phlegmonique acarigène.

CAUSES. Le premier caractère de la peste est un phlegmon de mauvais augure qui devient progressivement la source d'une infection veineuse analogue à celle que détermine la piqûre d'une pointe trempée préalablement dans un tissu infecté. Quand Desgenettes, à Jaffa, s'inocula la peste, soyez sûr que la pointe de sa lancette n'avait pas rencontré un bouton arrivé à la période de décomposition purulente. Le caractère de l'effet dénote assez la nature de la cause de la peste. La peste sévit en effet d'autant plus violemment que la température est plus élevée ; elle s'étend rarement dans les pays froids ; elle ne sévit pas en hiver, mais au retour de la saison chaude et humide ; toutes circonstances que nous avons suffisamment évaluées en nous occupant du travail d'infection de la chique (662) (*). L'a-

(*) Ceux qui ont voulu démontrer la non-contagion des pestes, en avalant la matière du vomissement, ou même la matière purulente des infectés, n'ont pas fait attention que le venin de la vipère, on le digère impunément, et qu'il n'est mortel que par l'inoculation d'une piqûre, et que le vomissement d'un galeux (732) ne communiquerait pas la gale. Or, gardez-vous de vous piquer avec le virus du bubon d'un pestiféré. Les prémisses de leur raisonnement pêchant donc par l'ambiguïté des termes, la conséquence à laquelle ils arrivaient, c'est-à-dire, la suppression des quarantaines, était donc dénuée de fondement; et c'est un grand danger que quelques nations aient abandonné cette mesure, qui a pour elle la sanction de tant de siècles.

La peste n'attaque pas les peaux graissées à l'huile, et encore moins celles que recouvre une huile aromatique, et surtout la pommade camphrée. La peste se gagne comme la gale, par la cohabitation et par un simple attouchement, ce qui ne signifie pas que tout le monde

nalogie des effets indique donc l'analogie de la cause ; le mot de l'énigme de la peste est inexplicable autrement.

Effets. Dès que le bouton se montre sur la peau, le malade commence à éprouver sur cette place une sensation brûlante ; puis survient la fièvre, qui ne tarde pas à le céder à cet état de torpeur, de stupeur, de prostration qui caractérise l'infection veineuse et l'introduction d'un virus purulent dans le torrent de la circulation.

Médication curative et préservative. La théorie et l'étude des maladies analogues nous permet aujourd'hui d'assurer que l'adoption de notre médication complète peut tenir lieu de la plus sévère quarantaine, et préserver la population des fléaux de l'invasion. Ce serait, à mes yeux, un bien grand tort de ne pas l'essayer consciencieusement, puisque, jusqu'à ce jour, la médecine n'a trouvé aucun spécifique dans son immense arsenal de drogues.

Application constante de compresses d'alcool camphré (1278) sur le bouton pestilentiel. Lotions fréquentes à l'alcool camphré et au vinaigre camphré (1414), et frictions à la pommade camphrée (1288,2°) sur tout le corps. Lavements fréquents vermifuges (1380). Aloès (1235) tous les trois jours. Camphre trois fois par jour (1255) pris au moyen d'une gorgée de tisane de salsepareille (1368,2°), ou d'orangeade ou de bourrache (1355). Nourriture hautement épicée et alliacée (1461). Fumigations fréquentes au tabac, au vinaigre camphré sur un fer rouge. Contre la fièvre, eau sédative (1298).

PÉTÉCHIES, pl. 17, fig. 19, et pag. 115 de ce vol.

De l'italien *pedechio*, piqûre de puces. Taches pétéchiales, qui imitent quelquefois une piqûre de puce, moins le point noir central, pl. 17, fig. 17, et qui surviennent à la peau sur la fin de la fièvre typhoïde ou de toute autre maladie maligne ; alors que les ascarides s'échappent des intestins en voie de décomposition, et arrivent dans le tissu cellulaire cutané. *Voyez* Fièvre typhoïde.

PETITE VÉROLE.

Voyez Variole.

la gagne du premier coup. Ceux qui ont voulu nier la contagion de la peste par les exemples négatifs, ou en couchant dans les habits des malades morts de la peste, n'avaient pas entrevu la nouvelle face de la question. Car si la peste est l'œuvre d'un acare, il est évident que les habits du mort devront ne pas en conserver. Pourquoi l'acare y séjournerait-il, alors qu'il a à sa disposition la chair dont il est si avide, et que peut-être, de proche en proche, il a depuis gagné bien d'autres individus ?

PHIMOSIS.

Intumescence du prépuce, qui ne permet plus la sortie du gland. Même traitement que pour le PARAPHIMOSIS et autres maladies de la verge. Bains sédatifs (1316), et vessie contenant de la pommade camphrée (1395). Régime hygiénique complet (1528).

PHLÉBITE.

Prétendue maladie caractérisée par l'inflammation des tissus vasculaires. Bains sédatifs (1316), et tout le traitement des maladies dites inflammatoires. *Voyez* INFLAMMATION.

PHLEGMASIA.

Synonyme d'INFLAMMATION.

PHLEGMASIA ALBA DOLENS. — Œdème des jambes, surtout chez les accouchées. *Voyez* ANASARQUE et FIÈVRE.

PHLEGMON.

Voyez CLOU.

PHLYCTÈNES.

Ampoules de la peau. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

PHOTOPHOBIE.

Souffrance que fait éprouver la lumière dans certaines maladies inflammatoires du globe de l'œil. *Voyez* YEUX (MALADIES DES).

PHRÉNÉSIE OU FRÉNÉSIE.

Voyez ALIÉNATION MENTALE.

PHTHIRIASE (893,1209), POUILLOTTEMENT.

Maladie pédiculaire. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

PHTHISIE PULMONAIRE.

Synonymie ancienne. Phthisie tuberculeuse, ou maladie des poumons; consomption; (pommelière des *vaches;* vieille courbature ou morve des *chevaux*). —*Phthisis tuberculosa.* — Φθίσις, φθόη, φθινώδια νοσήματα, τῆξις Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie pulmonale tuberculique ou purulique entomogène? acanthogène?

CAUSES. Tout corps étranger, tout parasite qui arrive sur la surface du tissu pulmonaire, détermine à la place qu'il attaque un bouton, ainsi que cela aurait lieu sur tout autre tissu. Les boutons du pou-

mon se nomment tubercules. Ainsi que tous les boutons, ils ne sont d'abord composés que d'un sang extravasé et en état de stagnation enflammée. Peu à peu ce sang se décolore par suite de son inaction même ; il fermente, et passe vite, sous l'influence de l'air, à la décomposition purulente et putride :on dit alors qu'ils sont en suppuration. Mais sur un tissu aussi délicat, aussi perméable que l'est le tissu respiratoire, un pareil travail ne saurait rester inoffensif. Nous avons dit que l'intoxication endermique est d'autant plus prompte que la membrane se rapproche plus de la nature des muqueuses, et s'éloigne plus de celle de l'épiderme sec et corné de la peau. D'un autre côté, en se décomposant, chacun de ces tubercules laisse une excoriation, une solution de continuité, et pour rappeler synonymiquement le langage si compliqué de l'école, une *caverne*, qui ne saurait avoir lieu sans briser bien des rameaux du réseau vasculaire ; l'infection veineuse par les bouches béantes des vaisseaux devra donc être là beaucoup plus prompte que partout ailleurs. Enfin toute plaie en contact avec l'air extérieur, et non recouverte d'un pansement protecteur (1386), se ronge, se cave, s'agrandit progressivement. Or comment recouvrir et cicatriser une blessure de la surface pulmonaire? et dans quel milieu plus défavorable une blessure pourrait-elle être située? Donc un simple tubercule peut déjà devenir à lui seul l'origine d'une large *caverne;* que sera-ce quand le poumon sera envahi par des milliers de tubercules à la fois ! Aussi voyons-nous les maladies de poitrine se déclarer et marcher avec la rapidité de l'infection, chez les meuniers et balayeurs de greniers, qui respirent la poussière des farines composée, avec la fécule, des petits poils des graminées, piquants acérés qui, en s'implantant sur les poumons, deviennent les auteurs de tout autant de tubercules. C'est ainsi que les jardiniers qui émondent les platanes en fruit se sentent pris tout à coup de maladies de poitrine, qui, à la longue, pourraient se terminer par la phthisie. C'est ainsi que l'alimentation douce et fade, en favorisant la pullulation des ascarides vermiculaires, prédispose à la phthisie par les jeunes ascarides qui viennent établir leur domicile dans les poumons.

Une intoxication peut amener le marasme des poumons, et leur décomposition, qui a lieu par le sphacèle et non par la formation préalable de tubercules. L'action de l'acide sulfurique et autres agents désorganisateurs, la respiration des vapeurs corrosives, mais surtout les remèdes arsenicaux et mercuriels, ont de tout temps été la cause pre-

mière des longues affections de poitrine qui affectent bien plus encore les caractères du marasme et de la consomption, que ceux de la phthisie. Ainsi les poudres de Fowler guérissaient de la fièvre pour faire ensuite périr le malade de la poitrine.

Effets. Au début de la maladie, le malade tousse, comme on le fait quand on a respiré de la poussière ; le poumon repousse avec violence tout corps étranger. A la suite de la toux, on rend quelques expectorations qui n'ont presque que l'aspect de la salive ; et en général la toux est sèche. Peu à peu les crachats changent de consistance et se colorent en jaune, et puis en vert, lequel devient d'autant plus foncé que la maladie est plus avancée. Chacun de ces crachats se compose de la substance décomposée du poumon ; substance qui joue alors à son tour sur le poumon le rôle de corps étranger. Les expectorations pulmonaires sont analogues aux produits du rhume de cerveau et à ceux du catarrhe pulmonaire ; car la muqueuse des fosses nasales, des bronches et de la trachée-artère se trouve dans les mêmes conditions que l'organe pulmonaire. Aussi on ne distinguerait, ni à la simple vue, ni à l'analyse, ce que l'on mouche de ce que l'on crache.

Dans le commencement de la maladie, si l'on appuie l'oreille sur le thorax ou entre les deux épaules du malade, on entend des petits tintements métalliques qui indiquent le choc d'un tubercule cru contre un autre tubercule. On reproduit ce son artificiellement, en s'appliquant une main sur l'oreille, et frappant dessus du bout du doigt. Quand les tubercules suppurent, on entend un bruit de glissement poisseux, si je puis m'exprimer ainsi, un bruissement de deux corps glutineux qui se rencontrent. Le poumon gargouille, par l'accumulation des produits de la sécrétion tuberculeuse que l'air expiré est obligé de traverser. Quand les cavernes se forment, on entend la voix du malade vibrer dans la cavité, aussi distinctement que par la bouche, mais avec un timbre chevrotant qui indique les vibrations d'espèces de diaphragmes disposés comme le sont les cordes vocales dans la trachée-artère. A mesure que la décomposition fait des progrès, la poitrine gargouille ; les quintes augmentent, l'expectoration devient moins facile ; l'hématosation s'opérant sur une moins large surface, l'économie pâlit, les membres maigrissent, les omoplates se rapprochent, la poitrine s'aplatit, les muscles intercostaux se cavent, les côtes proéminent, le dos se voûte, la figure pâlit et les pommettes rougissent ; l'émaciation progresse, jusqu'à ce que la charpente os-

seuse ne semble plus recouverte que de la peau. Le malade languit plus qu'il ne souffre ; il calcule les instants qui lui restent à vivre ; il regrette le passé et se livre à ses idées mélancoliques. La vue du plaisir d'autrui l'attriste sans lui faire envie ; il voit naître les fleurs et bourgeonner les arbres, en pensant qu'il finira comme eux. Ses haines se calment, ses passions s'apaisent. Il renonce à l'espérance, et se complaît dans l'idée de mourir, qu'il repousse au moindre soulagement ; il se rattache alors à la vie, avec l'enthousiasme d'un homme qui retrouve ce qu'il croyait avoir perdu. Triste et languissante existence, qui conserve la plénitude de sa raison jusqu'à son dernier souffle, dont la vie s'exhale comme un dernier soupir, et à qui la mort arrive à l'aide bienfaisante du sommeil, quand elle ne vient pas par la pression atmosphérique de l'orage.

Médication. L'analogie et la nature du mal indiquent suffisamment l'analogie et la difficulté de la médication, et la nécessité de combattre le mal à outrance. Cette maladie n'étant autre qu'une ulcération du poumon, et ces sortes d'ulcérations ne pouvant pas être pansées à la manière ordinaire, mais seulement par le véhicule de l'air expiré et par l'absorption cutanée, le programme de la médication consiste à revêtir constamment la surface pulmonaire d'une vapeur antiseptique, et qui favorise la cicatrisation en s'opposant à la décomposition, mais qui, avant tout, puisse chasser des poumons la cause de tant de désordres. Quand le mal échappe à la médication, quand on arrive à la dernière extrémité, il faudrait alors plus de vingt bras pour suffire à la tâche et combattre la décomposition pied à pied, minute à minute ; et quand l'altération est trop profonde, tous les soins n'aboutissent qu'à soulager, qu'à éteindre la fièvre, qu'à supprimer le dévoiement, à rendre l'agonie douce et à lui prêter l'apparence de l'amélioration. On ne refait pas un organe ; mais c'est déjà un grand bienfait que d'empêcher de souffrir. Or tous les malades que nous avons soignés, appelé que nous étions à la dernière extrémité, ont été tellement soulagés, qu'ils ont toujours partagé, à cet égard, les illusions de la famille, et cru à leur future guérison.

Trois fois par jour, sur une simple lotion préalable à l'eau sédative (1298), on frictionne pendant vingt minutes l'entre-deux des épaules, le dos et les reins à la pommade camphrée (1288, 2°). On nettoie ensuite la peau soit avec l'eau de Cologne, soit avec l'alcool camphré (1278). Tous les matins lavement camphré (1376). Régime

hygiénique complet (1528). Cigarette de camphre (1265). Gargarismes fréquents à l'eau salée (1331). Cravates imbibées d'alcool camphré autour du cou de temps à autre. Pendant tout le temps des pansements, se garantir de l'odeur des médicaments, soit en ventilant, soit en se promenant de long en large, afin que l'odeur ne provoque pas la toux. Eau de goudron légère dans toutes les boissons. Garder dans la bouche un grumeau de camphre. Tisane de lichen d'Islande (1360) et de mousse de Corse (1369). La base de la médication est dans la fréquence des lotions à l'alcool camphré et des longues frictions à la pommade camphrée. Eau sédative toutes les fois que le pouls s'élève trop haut. Nourriture fortement aromatique (1461). Le laitage, le lait d'ânesse, les bouillons de poulet, la nourriture fade enfin, dont l'ancienne médecine gorgeait ses malades, n'est bonne qu'à les conduire tout doucement au tombeau : la médecine, désespérant de guérir, ne s'occupait plus que de calmer à force de débiliter ; elle endormait pour mieux laisser mourir.

Exemples de guérison. Les maladies de poitrine au début sont curables par notre système, et ne réclament que les soins qu'on donne à un rhume. A la deuxième période, on les guérit encore en redoublant le traitement. A la dernière période, et quand le poumon est dévoré de cavernes, comment combler ce déficit de la respiration ? La médication préserve, mais ne crée pas. Cependant notre système a opéré des guérisons telles, qu'il est permis de tout en attendre à force de soins.

1° Tout Louviers connaît un des plus habiles manufacturiers qui, se sentant atteint d'une maladie de poitrine que les médecins avaient jugée incurable, a recouvré une belle santé, en suivant notre système de médication avec une opiniâtre persévérance.

2° Nous avons reçu aux consultations un brigadier des sergents de ville dont la maladie était si grave, qu'il en porte encore une assez large caverne cicatrisée dans le poumon droit; et aujourd'hui il vaque à son service, et suffit à tous ses devoirs ; il n'a plus son embonpoint passé, mais enfin il a encore une constitution assez forte.

3° Nous avons eu plusieurs exemples de ce genre depuis six mois ; je vais choisir dans le nombre le suivant, à cause que l'adresse du malade est invariable.

4° Le 2 mars 1845, on vint me prendre pour aller juger de l'état d'un pauvre jardinier, Benjamin Duval, qui se mourait dans la portion

libre du couvent des Dames-Saint-Michel, faubourg Saint-Jacques. Le médecin de la maison l'avait déclaré perdu, et avait permis qu'on me le livrât en désespoir de cause. Je trouvai ce jeune homme gisant dans son lit, l'œil effaré et terne, l'haleine courte, exténué et dans un état complet de marasme, le pouls très-agité et faible. On ne pouvait le mettre sur son séant qu'en lui causant de grandes souffrances, tant son état de maigreur était effrayant; on entendait alors un fort glouglou s'échapper vers le haut des poumons, et redescendre un peu quand on le recouchait. La voix était éteinte, en sorte qu'il était difficile d'entendre la pectoriloquie dans les poumons. Les crachats étaient filants et muqueux, mais non encore d'un vert herbacé; les urines très-chargées ; il pouvait pourtant digérer quelques cuillerées de bouillon. On ne pouvait se dissimuler qu'abandonné ainsi à la médecine expectante, le malade ne fût à la veille de succomber, et que par notre médication même la guérison ne fût possible autrement que par suite des soins les plus assidus. L'excellente sœur tourière qui veillait auprès de cet infortuné, la bonne sœur Marie de la Croix, se chargea d'exécuter mes prescriptions à toute heure de la journée et de la nuit; et la Providence a couronné le zèle de cette excellente fille. Car au bout de trois semaines de traitement, étant un jour retourné le voir, je ne trouvai personne dans sa chambre, et le lit était fait. Je cherchais à m'expliquer ce qui était arrivé, quand j'entends s'ouvrir une porte dans le fond du corridor : c'était mon pauvre malade qui s'avançait un bâton à la main. Il était en pleine voie de convalescence ; seulement il n'avait pas encore recouvré la mémoire, et il ne me reconnaissait pas : car pendant ces trois semaines je n'avais communiqué avec lui que par l'intermédiaire de la sœur, qui venait chaque jour m'informer du progrès de la médication. Le 20 avril, il est sorti du couvent pour aller loger chez un de ses parents dans l'île Saint-Louis. Le 3 mai, il est venu me voir à Montrouge, accompagné de son sauveur; il était en pleine convalescence. Il est parti ensuite pour son pays, d'où il a écrit qu'il venait de recouvrer la mémoire, et qu'il n'oubliait plus le lendemain ce qu'il avait fait la veille. Il y a travaillé impunément aux travaux les plus rudes des champs; et il en est revenu au couvent pour y reprendre ses occupations primitives.

5° Nous ne manquons pas d'exemples où nous avons prolongé de six mois, et d'un an meme, les maladies de poitrine arrivées à la troisième période; et nous avons toujours, même dans ces cas, procuré

au malade un soulagement tel, que, jusqu'à leur dernière agonie, qui a été courte et peu pénible, ils ont cru au retour de leur santé.

PIAN (665).

Voyez Peau (Maladies de la).

PICA.

Mauvais goûts des femmes enceintes ou chlorotiques. *Voyez* Chlorose.

PICOTTE.

Voyez Clavelée et Vaccine.

PIED DE BOEUF ou SEIME EN PINCE.

Fissure du sabot du cheval. Panser comme les Blessures des extrémités et le Panaris.

PIED SERRÉ PAR LES CLOUS, ENCLOUURE ET PIQURE.

Maladie qui vient du mode défectueux de la ferrure moderne. Employer une vessie contenant de la pommade camphrée (1395).

PIÉTAIN et PIÉTIN (panaris des bêtes a laine).

Voyez Panaris.

PIQURES D'INSECTES ET DE VIPÈRES (482).

Arroser tout à coup d'eau sédative (1298) le siége du mal ; en faire avaler quelques gouttes dans un verre d'eau de temps en temps ; et n'abandonner les lotions de l'eau sédative pure sur le corps, que lorsque tous les symptômes auront complétement été dissipés.

PISSEMENT DE SANG.

Voyez Hématurie et Urinaires (Maladies des voies).

PITUITE.

De l'italien *pitta*, poix. Quintes ou nausées suivies d'un vomissement ou expectoration de glaires limpides et filantes. Régime hygiénique (1528). Si cela ne suffit pas, calomélas (1242). Eau-de-vie camphrée (1277) tous les matins ; et puis tout le traitement des vers intestinaux. Car la pituite, ou vomissement glaireux, arrive quand le lombric ou le ver solitaire, pelotonnés sur eux-mêmes, remontent des intestins dans l'estomac, chassent devant eux et poussent vers l'œso-

phage, avec la force du piston, la bile et le chyme qui coulent dans le duodénum.

PITYRIASE (DARTRE FURFURACÉE).

Maladie cutanée qui débute par l'apparition de points ou taches rouges, et continue par une desquamation farineuse ou foliacée de l'épiderme. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

PLAIES.

Voyez BLESSURES.

PLÉTHORE, ÉTAT PLÉTHORIQUE.

Synonymie nouvelle. Angialgie générale hyperfibrinique hypertrophogène.

Distension des vaisseaux sanguins par la surabondance et l'épaississement du sang. Bains sédatifs (1316). Affusions d'eau sédative (1298) sur le crâne. Compresses d'eau sédative autour du cou et des poignets, au moins deux fois le jour. Aloès (1235). Lavements laxatifs tous les matins (1374).

PLEURÉSIE.

Synonymie ancienne. Pneumonie ou péripneumonie vraie, point de côté, fluxion de poitrine. — *Pleuritis* Sauv. — Πλευρῖτις ὑγρὴ Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie plévrale pyrétique acanthogène? entomogène? thermogène?

CAUSES. L'introduction d'un corps étranger dans les poumons, l'invasion sous-cutanée d'un helminthe ou d'un insecte, l'action du passage subit d'une température à une autre, peuvent déterminer, sur la plèvre et la surface externe du poumon, une inflammation qui se traduit peu à peu par une exsudation de la membrane séreuse, par une accumulation de liquide dans la cavité plévrale.

EFFETS. Grande sensibilité sur toute la surface des côtes ; besoin d'avoir la tête et la poitrine relevées ; fièvre ; respiration pénible ; étouffements ; frissons ; gargouillement dans la poitrine. Symptômes qui s'aggravent de plus en plus par la diète et les saignées répétées, et deviennent mortels en général. Si le malade en guérit en dépit de l'ancienne médecine, sa santé s'en ressent pour tout le reste de la vie. Le point de côté vient souvent aussi d'une adhérence pulmonaire à la plèvre, qui peut produire des tiraillements pénibles et douloureux ; c'est alors une incommodité plutôt qu'une maladie, et cette

incommodité est très-fréquente, même chez ceux qui ne s'en ressentent pas.

Médication et exemples. Nous les avons indiqués à l'article Empyème ; car l'empyème commence par les symptômes de la pleurésie. Le point de côté provenant d'une adhérence pulmonaire se calme à l'instant même, par une simple application de compresses d'alcool camphré sur la région douloureuse ; et dans la pleurésie, c'est toujours là le moyen de tarir la source de l'épanchement séreux qui se forme entre la plèvre et les poumons. Quand l'étouffement survient, lotions à l'eau sédative sur le dos et la poitrine, et frictions prolongées (1288, 2°) à la pommade camphrée, entre les deux épaules et sur les reins. Avec le secours de cette simple médication, la pleurésie, prise au début, s'arrête aux caractères d'un point de côté.

PLEURODYNIE.

Mot inventé, comme si nous n'en avions pas assez de superflus, pour désigner une douleur névralgique du thorax ; il est synonyme de Point de côté. C'est l'effet d'une adhérence pulmonaire, ainsi que nous venons de le dire.

PLIQUE (886)

Synonymie ancienne. *Trichoma* Sauv. ; *plica* Lin.
Synonymie nouvelle par les causes. Phthirigénose bulbopiléale superfluique.

Causes et effets. Le parasitisme de certains pédiculaires indigènes des régions que traverse la Vistule, en s'attachant au bulbe des poils et des cheveux, y détermine, par la rencontre adultérine que leurs piqûres favorisent entre les spires génératrices (21), la formation et le développement indéfini de touffes de poils qui se feutrent, ou se tressent en longues mèches ou en longues queues.

Médication. Couper court les poils ou les cheveux, et raser même, s'il est possible. Affusions fréquentes d'eau sédative (1298) sur le cuir chevelu ; immédiatement après, saupoudrer d'une bonne couche de camphre (1260), et recouvrir de pommade camphrée (1285), ou de compresses imbibées de pommade maintenues en place par une calotte de taffetas ciré (1395). Régime hygiénique complet (1528). Tisane de salsepareille iodurée (1368, 2°).

PNEUMOCÈLE.

Hernie du poumon par une plaie. Traitement et réduction des Hernies.

PNEUMONIE.

Synonymie ancienne. Pneumonite, péripneumonie, fluxion de poitrine. — *Pneumonia.* — Πλευρῖτις ξηρὴ Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Pneumalgie lobale pyrétique entomogène? acidogène? alcooligène? toxicogène?

Causes. Le mot de pneumonie ne doit signifier qu'un état de congestion du réseau vasculaire des poumons qui y produit une induration hépatique, c'est-à-dire, ayant à l'autopsie l'aspect et la consistance de la substance du foie. En ce sens, la pneumonie n'est plus synonyme de péripneumonie, qui n'est que l'inflammation de la surface de la plèvre, et devient synonyme de Pleurésie.

Elle est causée soit par un excès de fatigue, soit par la respiration de vapeurs acides, soit par l'abus de liqueurs alcooliques, soit par le parasitisme d'une cause animée qui s'introduit par la plèvre, dans la substance du poumon, et n'arrive pas jusqu'à la surface pulmonaire qui est en contact avec l'air extérieur.

Effets. Dans la pneumonie, la suffocation est telle, que le malade manque à chaque instant d'étouffer. La figure est enluminée; la fièvre monte au cerveau. Le pouls est plein et rapide. La saignée soulage un peu l'étouffement et empire la maladie, parce que la saignée n'enlève pas la stagnation du sang. La toux est sèche et non convulsive.

Médication. Applications réitérées de cataplasmes salins (1297, 2°) sur la poitrine et entre les deux épaules, et par-dessus frictions à la pommade camphrée (1288, 2°). Aloès (1235). Force lavements camphrés (1376). Affusions d'eau sédative (1298) sur le crâne. C'est ainsi qu'on enraye ce mal.

POINT DE COTÉ.

Voyez Pleurésie.

POIREAUX.

Voyez Cors aux pieds.

POLYPES.

Synonymie ancienne. Polype des fosses nasales, polype de l'utérus ou du vagin.—*Polypus.* — Πολυποὺς, Κίων ἐν αἰδοίοις Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Dermalgie nasale ou vaginale superfétique acanthogène? entomogène? hydrargène?

Causes. L'introduction d'un corps étranger, une piqûre seule est capable de déterminer sur un tissu un développement indéfini et de forme variable à l'infini (922). Telle est l'origine de ces excroissances qui se forment dans l'intérieur de certaines cavités, et principalement dans les fosses nasales et dans le vagin, ou même au col de l'utérus.

Effets. Le polype et les excroissances hémorroïdales ne diffèrent souvent que par la différence de l'organe sur lequel ces superfétations se développent. Le polype diffère du cancer et du squirre par sa contexture vasculaire et non encéphaloïde ou fibreuse; ce qui fait que le polype est curable et peut ne plus se reproduire quand il a été oblitéré une fois, d'une manière ou d'une autre. Le polype est une excroissance sanguine ordinaire survenue, non sur l'épiderme, mais sur une muqueuse (414). De là toutes ses différences caractéristiques.

Médication. On applique souvent sur le polype un tampon imbibé d'alcool camphré (1278). On se sert, à cet effet, d'un tube qu'on introduit dans la cavité où se trouve implanté le polype; ce tube a pour but de préserver du contact de l'alcool toute la paroi qui n'en est pas envahie; c'est par l'intérieur de cet appareil qu'on amène le tampon imbibé d'alcool camphré en contact avec la surface du polype. De temps en temps on applique sur le nez une compresse imbibée d'alcool camphré.

Pour le polype du vagin, on ajoute des injections à l'eau de goudron (1337). On introduit chaque soir une bougie camphrée (1289), qu'au besoin on peut imbiber d'alcool camphré. Bains sédatifs ensuite (1316); et tout le régime hygiénique (1528).

Exemples. Nous avons guéri ainsi un grand nombre de polypes du nez. On recommence le traitement, dès que l'excroissance commence à se reformer. Au besoin, et sur certains organes muqueux, on arrive ainsi à guérir certaines maladies, qui, à la première vue, affectent les caractères d'une maladie cancéreuse. C'est ainsi que nous avons fait disparaître une affection cancéroïde de la langue et du larynx, qui s'étendait jusque dans la trachée-artère, chez une dame de mon voisinage, que l'ancienne médecine avait réduite à un état désespéré. Voilà trois ans que la guérison se soutient sans entrave. Toutes les

deux heures, elle se brûlait la portion affectée de la langue avec le doigt mouillé d'alcool ; elle se gargarisait avec une eau alcoolisée camphrée, et se soumettait au régime hygiénique (1528).

POLLUTIONS NOCTURNES.

Camphre avant de se coucher (1255) ou verre d'eau sucrée saupoudrée de camphre et aiguisée de quelques gouttes d'éther. Recouvrir les parties génitales, en se couchant, de poudre de camphre (1260), au moyen d'un sachet de toile, ou bien de pommade camphrée (1283) au moyen d'une vessie (1395). Régime hygiénique (1528). Bains sédatifs en été (1316).

POMMELIÈRE.

Phthisie à tubercules calcaires des vaches laitières qui passent des riches pâturages, dans nos écuries des villes, à la mauvaise nourriture que leur donnent nos nourrisseurs. Saupoudrer leur foin de sel. Supprimer les résidus de féculeries et autres. Revenez-en à la nourriture aromatique des champs. Eau térébenthinée (1281) et lavements térébenthinés (1381). Une once d'aloès tous les huit jours (1235). Larges lotions à l'eau-de-vie camphrée (1275), trois fois par jour. Placez un morceau de camphre constamment près des lèvres.

PORCELAINE.

Voyez Urticaire.

PORRIGO.

Synonyme de Teigne ou Favus. *Voyez* Peau (Maladies de la).

POULS.

Certain trajet d'une artère qui indique, à la pression du doigt, les pulsations artérielles. Ordinairement c'est en appliquant l'*index* et le *medius* réunis vers l'extrémité carpienne du radius qu'on explore le pouls. Le nombre de pulsations par minute varie chez l'homme en bonne santé et calme, selon les constitutions, de 65 à 80. Dans les maladies inflammatoires, dans les accès de la colère, sous l'impression d'une vive préoccupation, à la suite d'une grande course ou d'une grande agitation, il s'élève jusqu'à 150 à 180 pulsations par minute, et puis enfin à un nombre tel, qu'on ne peut plus les compter. Les pulsations artérielles sont de 35 par minute chez le cheval, de

50 chez l'âne, de 38 chez l'espèce bovine, de 75 chez la brebis, de 90 à 100 chez le chien.

On attache aux divers caractères du pouls une importance qui semblerait indiquer que chacun de ces caractères a une signification susceptible d'être traduite d'une manière exacte; c'est là une prétention qui ne supporte pas l'épreuve. Car les caractères symptomatiques du pouls ne sont le plus souvent qu'individuels et varient sous l'influence de plusieurs causes différentes. On dit que le pouls est fort ou faible (pour marquer la puissance du choc); grand ou petit (pour marquer son volume); fréquent ou rare (pour marquer le nombre des pulsations supérieur ou inférieur au nombre normal); pouls vite ou lent (quand l'espace qui sépare les pulsations est plus ou moins court); pouls intermittent (quand il cesse périodiquement de battre après un certain nombre de pulsations); égal et inégal, régulier ou irrégulier (lorsque les pulsations ne se suivent pas avec uniformité). L'intermittence du pouls est un signe grave d'une maladie de cœur en général. L'inégalité du pouls est le signe caractéristique de la fièvre.

POUMONS (MALADIES DES).

Voyez ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, CROUP, EMPHYSÈME, EMPYÈME, PÉRIPNEUMONIE, PHTHISIE, PLEURÉSIE, PNEUMONIE, RHUME.

POURPRE (*Purpura*), FIÈVRE HÉMORRAGIQUE.

Éruption hémorragique de taches rouges et pétéchiales sur la peau et sur les muqueuses. Entomogénose hémorragique. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

POURRITURE.

Voyez ICTÈRE des bestiaux.

POURRITURE DES HOPITAUX.

Voyez GANGRÈNE.

POUSSE.

Maladie pulmonaire des chevaux. *Voyez* POMMELIÈRE DES VACHES.

PRIAPISME OU SATYRIASIS.

Érections opiniâtres avec ou sans désirs vénériens chez l'homme. Cantharigénose ou ascarigénose virgale spasmodique. C'est l'analogue de la NYMPHOMANIE. Régime hygiénique et vermifuge (1528) pour prévenir de tels accès. Le priapisme tombe comme par enchantement

par le simple contact de la poudre de camphre, dont on tient l'organe saupoudré. Il est bon de se garnir ainsi avant de se coucher. Les pertes séminales se guérissent radicalement de la même manière (1262).

PROSTRATION.

Abattement, faiblesse, lassitude, débilitation consécutive d'une maladie.

PRURIGO FORMICANS, PRURIT DE LA PEAU.

Éruption cutanée de très-petites papules coniques, qui produisent un fourmillement et une démangeaison insupportables, et capable de priver même du sommeil. Hydrargénose, arsénigénose ou phthirigénose dermale pyrétique. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA.) Nous avons cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, un exemple frappant de guérison de *prurigo formicans* qui avait résisté à tout l'arsenal de l'ancienne médecine. Depuis ce temps, nous n'avons pas éprouvé un seul insuccès dans ces cas de *prurigo* provenant de remèdes arsenicaux; seulement il arrive alors que le *prurigo* revient et a besoin d'être guéri plusieurs fois. La guérison a souvent lieu au bout d'un mois. Le *prurigo* n'est souvent que la *maladie pédiculaire*.

PSORIASIS.

Éruption de petites élevures solides du volume de la tête d'une épingle, qui se couvrent au sommet d'une petite écaille sèche d'un blanc mat, laquelle, en se détachant, laisse une place enflammée. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA).

PTÉRYGION.

Excroissance sanguine de la conjonctive, commençant dans l'angle interne de l'œil. On touche avec le doigt imprégné d'alcool camphré (1278), et on se bassine souvent l'œil avec un coquetier plein d'eau dans lequel on verse deux ou trois gouttes d'eau sédative (1298).

PTYALISME.

Salivation en général d'origine mercurielle. *Voyez* EMPOISONNEMENTS MERCURIELS (1493).

PULMONIE.

Voyez PNEUMONIE.

PURPURA.

Voyez PORCELAINE et POURPRE.

PURULENT (Foyer).

Voyez Abcès.

PUSTULE MALIGNE.

Voyez Anthrax, Charbon.

PYLORE (Squirre du).

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie pylorale squirrique acanthogène? hydrargène? entomogène?

Causes. Lorsqu'une cause squirripare s'implante dans le voisinage de l'orifice par lequel le chyme passe dans le duodénum, les parois de cette région, épaississant progressivement, finissent par rendre le passage difficile et puis impossible aux aliments.

Effets. Douleur continuelle au creux de l'estomac. Vomissement des aliments à demi digérés, et prenant, quand le squirre arrive à la phase de décomposition, une couleur lie de vin ou chocolat, caractère qui ne se représente pas dans toutes ces sortes de maladies. La digestion duodénale étant ainsi totalement supprimée, la nutrition du corps cesse d'avoir lieu, le malade tombe de plus en plus en faiblesse, et il finit dans des souffrances et une inquiétude qu'on a de la peine à soulager.

Médication. La guérison de cette maladie arrivée à la dernière période est très-problématique avec nos moyens actuels. On ne peut pas, en effet, cautériser le squirre comme un squirre de la peau. Cependant il ne faut jamais désespérer de rien, à l'égard d'une maladie dont les symptômes ainsi cachés sont en état de donner le change sur sa véritable nature et sur son origine.

Applications alternatives, sur le creux de l'estomac, de compresses imbibées tantôt d'alcool camphré (1278), tantôt d'eau sédative (1298). On remplacera ces dernières par des cataplasmes salins (1297, 2°), quand la peau sera recouverte d'un trop grand nombre de boutons enflammés ; on recouvrira même, dans ce cas, la région avec une plaque de sparadrap simplement adhésif (1392). Aloès (1235) tous les trois jours. Régime hygiénique (1528). Calomélas (1242) tous les huit jours, le premier mois seulement. Lavements nutritifs (1379) fréquemment, et au moins une fois par jour. Eau-de-vie camphrée chaque matin (1277). Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°) trois jours de suite, tous les dix jours.

Exemples. Nous avons guéri ainsi beaucoup de vomissements qui semblaient être les symptômes du squirre du pylore. Dans les cas réels, nous avons toujours, dans le principe, apporté un soulagement tel, que le malade a compté pendant quelque temps sur une guérison complète. Car l'alcool camphré, en exerçant une action de contraction sur les parois du pylore, dilate l'orifice et ouvre ainsi passage aux aliments, ce qui permet à la triple digestion de s'opérer au profit de la nutrition générale.

PYROSIS.

Voyez Cardialgie.

RABIQUE, RABIÉIQUE.

Qui appartient à la maladie de la rage.

RACHITIS, RACHITISME, CONSTITUTION RACHITIQUE.

Synonymie ancienne. Nouure, chartre, ostéomalacie. — *Rachitis* Lin.

Synonymie nouvelle. Ostéalgie locale ou générale aphosphatique hydrargène? entomogène? acidogène?

Causes. La solidité des os est due à l'incrustation des cellules organiques. Cette incrustation se compose principalement de phosphate et de carbonate de chaux. Toute cause qui s'opposera à la formation régulière et organique de ces dépôts déterminera une déformation proportionnelle dans la portion du système osseux qui est le siége d'une pareille cause. Cette cause peut être l'action d'une larve à suçoir, d'un acide localisé dans cette partie, mais surtout la transmission congéniale du mercure que la médecine prodigue depuis si longtemps à la pauvre humanité souffrante. La génération future finirait par être pétrie de mercure, si la médecine nouvelle ne mettait pas ordre à cette aberration homicide de nos vieilles facultés.

Effets. La portion attaquée de la charpente osseuse, privée progressivement de son développement normal, s'affaisse ou se déforme sous la pression progressive des portions adjacentes, ou sous la force de traction de ses muscles extenseurs ou fléchisseurs; le tibia ou le fémur se cambrent en dehors ou en dedans, en avant ou en arrière; l'épine dorsale dévie à droite ou à gauche, ou, se contournant en une bosse dorsale, ramène le thorax plus près du bassin, et refoule ainsi les poumons et le cœur contre le diaphragme, ce qui produit de l'oppression et des palpitations violentes. On ne saurait croire avec quelle

déplorable verve le rachitisme varie ses hideuses déformations, et que d'enveloppes bizarres il donne à de belles âmes et à de belles imaginations ; car l'esprit semble toujours gagner à l'appauvrissement de la charpente osseuse ; que de sots Hercules ! que d'Ésopes ne voyons-nous pas chaque jour ! Ne plaisantez jamais de ces natures disgraciées, beaux-fils de nos salons ; à la manière dont vous traite la médecine, il est plus que probable qu'un jour vous auriez à rire de votre progéniture !

Médication orthopédique. On ne refait pas des constitutions, on les soulage, on les réforme quelquefois en partie ; mais il faut y mettre du temps. Nous avons eu dans ces derniers temps bien de déplorables exemples des ridicules prétentions de nos spécialités orthopédiques. A l'une de nos plus brillantes portes de Paris, on a conservé un fort triste souvenir d'une maison prônée avec un luxe inouï d'annonces et d'autres moyens de publicité. Il y avait là luxe de tout, de mobilier, de banquets, d'honoraires, et puis enfin luxe d'insuccès, qui passaient tout doucement par la porte des champs, et allaient droit au cimetière, ce confident discret des aberrations de la médecine. On y redressait la taille, en y brisant le thorax et déchirant le cœur et les poumons ! « Qu'aviez-vous demandé ? qu'on redressât la taille, n'est-ce pas ? Eh bien, jugez-en : la bière a six pouces de longueur de plus que le lit. Payez les 4,000 francs convenus ; la condition est remplie. » Dieu n'a pas jugé qu'il fallût tenir de pareils paris ! La maison a fait faillite, et le coupable de ces chefs-d'œuvre expie aujourd'hui dans l'abandon l'outrecuidance de ses prospectus. Avis aux orthopédistes honnêtes gens ! Ne cherchez pas à faire des tours de force au danger de la santé ; on peut vivre et être utile avec la plus visible déviation. Quand vous voudrez redresser, examinez bien à quel prix ce résultat est possible. Il existe, du reste, dans nos arsenaux orthopédiques, des modèles très-répandus d'appareils de redressement qui sont construits contrairement aux règles les plus simples de la mécanique appliquée à l'organisation humaine ; tel est, par exemple, le corset à redresser les déviations de l'épine dorsale. Comment concevoir qu'on veuille redresser le dos au moyen de deux bretelles qui pèsent de toute leur pression sur les deux épaules ? J'ai fait abandonner complétement ce système à M. Grandcollot, orthopédiste, et je me trouve bien d'avoir adopté le modèle suivant. Soit une ceinture en acier qui appuie sur les os des îles, et portant deux montants latéraux qui

arrivent sous les aisselles et se terminent par une griffe prenant son point d'appui contre l'extrémité des clavicules. A la hauteur de la déviation, les deux montants sont liés par une traverse courbe en acier, à laquelle s'adaptent deux pelotes latérales qui s'appliquent par une vis de pression contre les deux côtés de la déviation. On conçoit que la déviation, obéissant au redressement des épaules et à la pression progressive des pelotes, finira, en certaines circonstances, par se rapprocher de l'état normal, sans compromettre la santé générale.

Médication hygiénique. Régime hygiénique (1528). S'il y a plaie, pansement des Blessures. (*Voyez* ce mot.) Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°). Lotions fréquentes à l'alcool camphré sur tout le corps (1275) avant chaque friction (1288, 2°) ; et ces frictions doivent être nombreuses. Application fréquente de moutarde ordinaire sur la déviation pendant l'espace de vingt minutes, et recouvrir ensuite, après avoir bien lavé la place, avec une plaque de sparadrap adhésif (1392).

Exemples. C'est par ces moyens que nous avons redressé beaucoup de déviations rachitiques des membres inférieurs chez des jeunes enfants ; et que nous sommes venu à bout d'en faire marcher qui avaient totalement perdu l'usage des jambes. Nous en avons cité un exemple frappant dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845. Nous avons, dans ce moment, plusieurs enfants en train de traitement et en bonne voie d'amélioration ; car il faut plusieurs mois, on le conçoit bien, pour arriver à des résultats appréciables et définitifs. Ensuite il est une foule de malades qui, une fois guéris, n'ont aucun intérêt à vous le faire savoir, et dont on n'apprend la guérison que par l'effet du hasard. Mais nous avons toujours, et dans tous les cas, amélioré la santé générale et l'infirmité locale de la manière la plus satisfaisante, au moyen de notre médication.

RAGE.

Voyez, pour la synonymie et la description de la cause, tom. 3, pag. 112 (*Ascarigénose linguale*); et de plus, Hydrophobie, de ce dictionnaire (*Hydrophobia* Cœlius Aurel., Plutarq., Linn.).

Médication. Aux premiers symptômes, affusion de flots d'eau sédative (1298) sur le crâne et sur tout le corps. Bain sédatif (1316). Quand le patient ouvre la bouche pour mordre, lui jeter une boulette, faite avec ail, oignon, moutarde, 25 centigrammes de camphre,

25 centigrammes d'aloès (1255) ; d'autres fois, de la poudre de camphre, une pincée (1260). N'abandonnez la médication que lorsque le malade se trouvera à l'abri de tout nouvel accès. Calomélas (1242), si le soulagement tarde à paraître.

Exemples. *Voyez* l'exemple que nous avons cité pag. 473. Le journal de Boyer et de Corvisart (tom. 25, pag. 258) cite un cas d'hydrophobie uniquement produit par des vers lombrics. Les *Éphémérides des curieux de la nature* (dec. 2, ann. 6, 1688, append., obs. 60) racontent qu'un chien de chasse ayant été attaqué de la rage, on lui fit avaler de la thériaque et du mithridate ; il rendit alors un ver cylindrique très-gros et très-long, et se trouva guéri ; il vécut quatorze ans encore après cette maladie.

RAMOLLISSEMENT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE.

Synonymie nouvelle par les effets. Cérébralgie ou rachialgie.

Maladie incurable, mais sur l'existence de laquelle la médecine commet plus d'une méprise. Quand le ramollissement du cerveau a lieu, la mémoire se perd d'une phrase à l'autre ; les idées se dissipent, pour ainsi dire, en fumée ; toutes les fonctions se relâchent : le malade fait sous lui ; il urine sans le sentir ; il va à la selle en mangeant presque, et rend tout sans l'avoir digéré. Les jambes lui manquent ; les bras lui tombent. Il existe et ne vit plus. Aux premiers symptômes, on doit avoir recours à tout le régime hygiénique et entomique (1528), aux larges lotions à l'alcool camphré (1278) sur le crâne et sur tout le corps. Si le malade en réchappe, il aura toujours abandonné quelques-unes de ses facultés mentales dans la lutte.

RAMOLLISSEMENT DES GENCIVES.

Voyez Scorbut.

RAMOLLISSEMENT DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS (Toxicogénose).

Voyez Empoisonnements (1489).

RAPES.

Voyez Malandres.

RATE (Maladies de la).

Synonymie ancienne. Splénite. — *Lienis morbus* Cels. — Σπλήνιτις, σπλὴν μέγας ou ἐπηρμένος Hipp.

Synonymie nouvelle par les effets. Splénalgie ou glandulalgie splénale hypertrophique ou pyrétique entomogène? acanthogène? hydrargène?

Causes et effets. Qu'un corps étranger, qu'un insecte, qu'un globule de mercure se loge dans la rate, cette glande si spongieuse, il y aura intumescence et induration, et tous les désordres consécutifs du trouble apporté à la fonction d'un organe dont le volume indique suffisamment l'importance dans l'économie animale; entre autres effets, les fièvres intermittentes.

Médication. Application jusqu'à soulagement de cataplasmes vermifuges arrosés d'eau sédative (1297, 3°) sur l'abdomen. Aloès (1235). Lavements vermifuges (1380). Régime hygiénique complet (1528), et tous les matins un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1277).

RECTUM (Chute et inflammation du).

Usage continué suffisamment des bougies camphrées (1289). Lavements camphrés (1376). Régime hygiénique complet (1528). Applications fréquentes de compresses d'alcool camphré (1274) sur les reins et le bas-ventre.

REINS (Maladies des).

Voyez Calculs et Urinaires (Maladies des voies). Tour de reins. *Voyez* Courbature.

RÉSORPTION PURULENTE.

Passage du pus dans la circulation. Larges lotions à l'alcool camphré (1278), et au vinaigre camphré (1414), suffisamment étendu d'eau.

RÉTENTION D'URINE.

Voyez Urinaires (Maladies des voies).

RÉTRÉCISSEMENT D'UN ORGANE.

Usage de la pommade camphrée et des injections ou lavements goudronnés ou camphrés (1366, 1376); et pour le rétrécissement de l'œsophage, gargarismes salins (1331), outre le régime approprié à la maladie qui en est cause.

RÉTROVERSION DE L'UTÉRUS.

Voyez Matrice.

RHAGADES.

Crevasses aux muqueuses, mais principalement à l'anus, par suite de Maladies syphilitiques. *Voyez* ce mot.

RHUMATISME.

Synonymie nouvelle par les effets. Myalgie locale ou générale acanthogène ? entomogène ?

Causes et effets. L'introduction de la plus petite écharde dans le tissu d'un muscle en paralyse le mouvement et en rend le jeu douloureux et pénible (433). Que sera-ce du parasitisme d'une larve ou d'un insecte? Il ne faut pas confondre les douleurs des os avec les douleurs des muscles, la goutte avec le rhumatisme.

Médication. Application fréquente de cataplasmes salins (1297, 2°) sur la région douloureuse, pendant vingt minutes, et aussitôt friction et massage (1288, 2°). Bains sédatifs (1316). Lavements laxatifs fréquents (1374). Régime hygiénique (1528).

Exemples. M. le docteur C. Martin d'Etampes, dans une lettre écrite à M. Guéau de Réverseaux, à Verneuil (Eure), rend compte d'une cure de douleurs rhumatismales rebelles à tout autre traitement, et qu'il a obtenue à l'aide de notre eau sédative. Mais tous les jours, nous guérissons nous-même les rhumatismes les plus invétérés, quand ils ne remontent pas jusqu'aux médications mercurielles. En effet, l'action de l'eau sédative dissipe les effets de la présence des corps inertes et en facilite la sortie, et elle chasse ou tue les helminthes.

RHUME DE CERVEAU.

Voyez Coryza.

RHUME DE POITRINE.

Voyez Catarrhe.

ROSÉOLE.

Affluence de taches rouges arrondies, du diamètre d'une lentille au moins, qui finissent par couvrir le corps, à la suite d'un traitement vénérien, surtout mercuriel. *Voyez* Syphilitiques (Maladies).

ROUGEOLE.

Voyez, pour la définition, l'origine et la description, page 89 de ce troisième volume.

Médication. Dès le début, la rougeole avorte par cette médication ; mais on la guérit infailliblement, à quelque époque que ce soit, si les organes sont encore intacts, et que l'infection veineuse n'ait pas encore lieu. Larges lotions à l'eau sédative (1298) sur tout le corps, le crâne et le visage compris, en ayant soin de protéger les yeux et la

bouche. Immédiatement après, recouvrir le corps et la tête de vêtements graissés à la pommade camphrée (1288). Camphre à manger (1255) trois fois par jour, au moyen de la tisane de salsepareille et de bourrache (1368, 2°, et 1355). Aloès (1235) pour les grandes personnes, et sirop de chicorée (1402) pour les enfants, tous les trois jours. Lavements camphrés (1376) tous les matins. Nourriture hautement épicée (1461). Contre la fièvre, lotions à l'eau sédative (1298), Cigarette de camphre (1265), ou morceau de camphre constamment dans la bouche. Pour les enfants, on leur place près de la bouche un gros morceau de camphre.

Exemples. Nous ne comptons plus aujourd'hui les guérisons obtenues à l'aide de cette médication ; la rougeole cède au début, et disparaît avant d'avoir pris ses vrais caractères. Je rencontrai un soir, chez l'un de mes meilleurs amis, le frère d'un homme haut placé dans la hiérarchie militaire, qui me fit part de l'état alarmant dans lequel se trouvait sa nièce, jeune femme de trente ans : elle avait la rougeole. — Qui la traite ? lui dis-je. — M. ***, qui l'a exténuée de saignées et l'a mise à une diète forcée. — Eh bien, j'ai la douleur de vous prédire que demain nous aurons du malheur, si vous ne vous hâtez d'appeler en consultation trois de nos célébrités que je vous indique. L'oncle courut avertir son frère, qui n'osa pas prendre sur lui de demander une consultation à son médecin. Le lendemain matin, le docteur vient à six heures : il trouve la malade dans de bonnes conditions. A dix heures, elle eut un accès. On fait appeler le docteur, qui vient sur les onze heures, la trouve mieux, et s'en retourne en ordonnant de continuer la tisane. Il venait à peine de sortir, que la rougeole rentrait subitement, et que la jeune femme rendait l'âme.

RUPIA.

Éruption de petites bulles remplies d'un liquide séreux qui devient purulent et plus tard sanguinolent, lesquelles se recouvrent d'une croûte noire, épaisse, sous laquelle reste une ulcération. *Voyez* Peau (Maladies de la).

SALIVATION.

Voyez Ptyalisme.

SARCOCÈLE.

Squirre ou cancer du testicule. *Voyez* Cancer et Urinaires (Maladies).

SARCOHYDROCÈLE.

Squirre ou kyste accompagné d'hydropisie du testicule. *Voyez* Hydropisie.

SATYRIASIS.

Voyez Priapisme. Le *priapisme*, c'est l'érection opiniâtre sans désirs vénériens. Le *satyriasis*, c'est l'accès et l'impatience de la lubricité.

SCARLATINE.

Voyez, pour l'origine, la définition et la description, page 89 de ce volume, et pour le traitement, celui de la Rougeole dans ce dictionnaire.

SCIATIQUE.

Synonymie nouvelle par les effets. Myalgie coxale entomogène ? acanthogène ?

Voyez Rhumatisme.

SCORBUT (521).

Synonymie ancienne. *Scorbutus* Sauv.

Synonymie nouvelle par les effets. Viscéralgie buccale purulique helminthogène.

Causes. Un dragonneau de terre, ou un helminthe ou autre parasite de mer, pénétrant dans le tissu des gencives et des parois buccales, y promène la décomposition, laquelle, s'infiltrant dans le système vasculaire, amène l'atonie, la prostration des forces, la langueur, la fièvre de divers caractères, et, à la fin, la mort.

Médication. Le scorbut de terre se guérit par un voyage sur mer ; le scorbut de mer par le séjour dans les terres, par l'usage des aliments frais et des verdures d'eau douce. Tous les deux se guérissent également par notre régime hygiénique (1528), qui est éminemment vermifuge. Gargarismes fréquents à l'eau vinaigrée (1334), alcoolisée (1333) et salée (1331). Lotions fréquentes à l'alcool camphré (1278), avec frictions à la pommade camphrée (1288,2°).

M. Barraud, capitaine au long cours, dans une lettre datée du 18 octobre 1844, m'écrivait que rien n'était souverain contre le scorbut comme la pomme de terre crue ; mais qu'il était difficile de la conserver fraîche à bord. Je lui répondis que la pomme de terre était redevable de cette propriété aux qualités toxiques de la famille des solanées ; qu'alors il serait bon de la réduire en pulpe

sèche; mais que l'ail produirait le même effet, et que le camphre vaut mieux encore que tous ces médicaments, comme antiseptique.

SCROFULES.

Voyez Écrouelles.

SEIME ou SOIE.

Voyez Pied de bœuf.

SIFFLAGE.

Voyez Cornage.

SOLE FOULÉE ou BATTUE.

Contusion à la sole des chevaux. *Voyez* Contusion.

SOMNAMBULISME.

Voyez Insomnie.

SOYON, SOIE DE PORC.

Voyez Anthrax.

SPASMES.

Voyez Chorée, Convulsions, Hystérie.

SPINA BIFIDA.

Kyste survenu à la colonne vertébrale. *Voyez* Kyste. On a recours à l'opération, et au pansement (1386). M. le docteur Alexandre, zélé propagateur de la nouvelle méthode, à Mont-de-Marsan (Landes), a dû à notre méthode de pansement le succès le plus inattendu d'une opération de *spina bifida*, pratiquée sur un enfant d'un mois et demi, qu'il a publiée dans le *Journal des Landes*, 20 avril 1846.

SPINA VENTOSA.

Voyez Ostéosarcome.

SPLÉNITE.

Voyez Rate (Maladies de la).

SQUIRRE.

Synonymie nouvelle par les effets. Glandulalgie locale squirrique entomogène.

Causes. Le squirre est un cancer des fibres, tendons, ligaments et des glandes profondes et non accessibles au contact immédiat de l'air. Sa contexture est fibreuse, homogène, et ne renferme point de tissus encéphaloïdes. Une simple piqûre d'un corps étranger ou d'un insecte peut donner lieu, comme dans le cancer, à ce développement indéfini des tissus fibreux et demi-osseux. Le squirre est bien moins

vasculaire que le cancer; de là vient qu'il a moins de vitalité, et qu'il y a plus d'espoir d'en paralyser le développement à l'aide de la médication.

Effets. Le développement du squirre s'opère sans souffrance et sans douleur spéciale à la maladie; il ne gêne qu'en déplaçant et en refoulant les autres organes; son action est toute mécanique. L'absence de vaisseaux fait qu'il ne survient pas des hémorragies à chaque phase du développement, comme cela arrive dans le cancer; mais ce développement étant indéfini, il faut bien que tôt ou tard il devienne mortel par asphyxie, et que le malade s'éteigne au milieu de toute l'intégrité de ses fonctions.

Médication. Trois fois par jour au moins, appliquer des compresses d'eau sédative forte (1298,3°) sur les parois de la région qui recouvre la tumeur squirreuse, et continuer tant qu'on a le courage de supporter les applications sur les excoriations qu'elles ont fait naître ; les garder vingt minutes, si l'on peut, et immédiatement après recouvrir la place rubéfiée, soit avec le pansement à la pommade camphrée (1386), soit avec une plaque suffisante de sparadrap simplement adhésif (1392). Tisane ioduro-rubiacée (1368,3°). Régime hygiénique complet (1528). Lavements vermifuges (1380) tous les matins.

Exemples. Nous avons cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, pag. 188, l'exemple de Coqueret, imprimeur pressier, aujourd'hui concierge, rue Ventadour, 3, qui a été ainsi guéri d'un squirre énorme au foie, qui avait mis ses jours en danger. La maladie n'a plus reparu. Nous avons eu depuis trois exemples de guérison semblable.

Le diagnostic des squirres de la région de l'abdomen est sujet à bien des erreurs. Une demoiselle de quarante-trois ans s'est présentée à nous, il y a un an et demi, avec un ventre énorme qu'elle portait depuis huit ans : ce qui lui donnait l'air d'une femme enceinte. Les parties sexuelles étaient celles d'une vierge, et n'offraient pas la moindre trace d'ulcères ou de cancer. Ainsi que tous les chirurgiens qui l'avaient visitée, nous avions pensé avoir affaire à un squirre des ovaires ou de la surface péritonéale de la matrice, compliqué d'hydropisie, comme cela a toujours lieu dans ces sortes de cas. Nous employâmes donc notre traitement ci-dessus. Mais tout ce que nous en obtînmes, ce fut d'isoler des parois la masse

squirriforme. Le liquide hydropique était venu s'interposer entre le squirre et le péritoine, et le squirre ballottait dans l'abdomen. J'explorai alors avec plus d'attention la forme de cette masse, j'en traçai dans mon esprit toute la topographie, et je finis par me convaincre qu'au lieu d'un squirre, nous avions sous la main une grossesse extra-utérine et abdominale, dont les révélations de la demoiselle ne tardèrent pas à m'expliquer l'origine, laquelle datait de huit ans. Dès ce moment, tout traitement devenait inutile ; il ne restait qu'à se résigner à porter ce fardeau toute sa vie, ou à s'en débarrasser par une opération, pour ainsi dire, césarienne; mais j'eus soin d'avertir la malade que, dans le cas où elle adopterait ce parti, elle ne perdît pas de vue que le succès de l'opération dépendait du lieu d'application du placenta, ce que nul ne pouvait connaître d'avance; et ce qui faisait que, sur cent opérations, on en comptait à peine une qui fût couronnée de succès ; j'ajoutai qu'à sa place, je me résignerais à porter ma croix toute ma vie. Mais son imagination brûlante lui fit regarder l'espoir d'une guérison comme bien préférable à tenter, que cette vie anomale. Elle se décida à l'opération, à laquelle je ne voulus pas assister, et elle en est morte victime. Le placenta de cet œuf aventuré dans la cavité de l'abdomen s'était sans doute implanté sur le foie ou sur la surface intestinale; il a fallu l'y laisser, et le pansement de la médecine ordinaire en aura occasionné la putréfaction. Les chirurgiens ne se doutèrent de la nature du mal que par les révélations que la malade leur fit de mon opinion personnelle, que l'autopsie a confirmée de tout point.

STOMATITE.

Voyez Ptyalisme ou Salivation, et Scorbut.

STRABISME (action de loucher).

Divarication ou convergence des yeux, qui dérange le parallélisme des deux axes de la vision, et rend les images confuses. La médecine opératoire a voulu remédier à ce défaut, par la section des muscles antagonistes de l'œil ; on a fini par renoncer à un moyen forcé de rétablir le parallélisme à coups de bistouri, qui n'a rien moins que l'exactitude du compas. Soignez les yeux comme nous le dirons à l'article Yeux (Maladies des); et faites porter en même temps des lunettes dont les verres soient remplacés par des rondelles de carton noirci, et perforé au centre par des trous du même diamètre, en

sorte que le strabique ne puisse voir les objets qu'en plaçant l'axe de la vision sur le centre de ces trous. L'habitude, secondée par l'action du collyre sédatif, finira par ramener le parallélisme de la vision.

STRANGURIE (ISCHURIE).

Voyez URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

SUETTE MILIAIRE.

Eruption de petits aphthes compliquée de constantes sueurs. *Voyez* PEAU (MALADIES DE LA). Dans la dernière épidémie de suette miliaire qui a ravagé le Poitou en 1845, M. le docteur Doucet s'en est guéri en vingt-quatre heures, en s'appliquant lui-même notre traitement externe et interne, et il a été ainsi hors de danger, comme s'il n'avait ressenti qu'une maladie ordinaire. La médecine ancienne s'épuisait en vains efforts pour lutter contre un mal qui résistait à tout l'arsenal de ses ordonnances. M. le docteur Doucet a profité de son assistance au congrès médical pour venir nous demander de plus amples renseignements sur la pratique de notre méthode, qu'il avait déjà appliquée à Poitiers, dans sa clientèle, avec les plus heureux succès.

SUFFOCATION.

Application d'eau sédative (1298) sur le cœur, la poitrine et entre les deux épaules, et friction, au bout de quelques minutes, à la pommade camphrée (1288, 2°). Aloès (1235). Lavements camphrés tous les matins (1376).

SUPPRESSION DES RÈGLES.

Voyez MENSTRUES.

SUPPURATION.

Voyez ABCÈS.

SURDITÉ.

La surdité est incurable quand elle vient d'un vice de conformation ou d'une altération profonde de l'appareil auditif. Elle n'est curable que lorsqu'elle est due à un simple obstacle, ou à la présence et à l'action d'un corps étranger. Mais jusqu'à ce jour, nous n'avons que le résultat de la médication qui puisse nous éclairer sur l'existence de l'une ou l'autre cause. *Voyez* OREILLE (MALADIES DE L'). Quant au sondage par la trompe d'Eustache, il ne saurait indiquer que la

présence d'un engorgement, mais non la nature du mal. C'est donc une opération fort inutile, quand elle n'est pas dangereuse ; car s'il existe un engorgement, il est bien vite enlevé par les gargarismes à l'eau salée (1331) et les applications d'eau sédative derrière les oreilles (1298). On ne doit sonder que l'oreille externe, pour voir s'il y a lieu à l'extraction d'un corps étranger.

SYNCOPE.

Voyez Défaillance.

SYPHILIDES.

Taches ou éruptions suspectes d'origine syphilitique ou plutôt mercurielle. *Voyez* Peau (Maladies de la), et l'article suivant.

SYPHILITIQUES (Maladies).

Synonymie ancienne. Maladie vénérienne, mal français, mal napolitain, feu persan ; vérole, grosse vérole. — *Syphilis* Sauv. ; *lues venerea* Boerrh.

Synonymie nouvelle par les effets. Génèalgie locale ou générale virulique hydrargène ? helminthogène ? acarigène ?

Causes et effets. *Voyez*, à cet égard, les renseignements consignés pag. 87 et suiv., et 263 de ce 3e volume.

Médication. La syphilis par elle-même est peu dangereuse; ses dangers ne découlent que du mode de traitement, et surtout des traitements mercuriels (1496) ; et l'on ne saurait évaluer tous les accidents qui peuvent survenir, aux personnes les plus pures, des hasards de cette méthode de guérir. L'infection mercurielle peut se communiquer aux enfants, aux personnes les plus chastes, par l'emploi des serviettes d'auberge, et en couchant une seule nuit dans certains lits. Il suffit pour cela qu'une personne en voie d'exécution de ce traitement ait fait usage la veille de ces linges ; comme dans certaines auberges, on se contente d'humecter les linges encore blancs et de leur donner un coup de fer, malheur à celui qui couche déshabillé entre ces draps dépositaires d'une telle peste ; car elle le gagnera par tous les pores, à l'aide et par le véhicule de la transpiration : j'ai actuellement, sous les yeux, des exemples irrécusables d'une semblable infection. Nous ne pouvons trop prévenir messieurs les restaurateurs et aubergistes qu'il est autant de leur intérêt que de celui de leurs clients, de passer tous leurs linges à la lessive, surtout les draps de lit : ils payent plus souvent qu'ils ne croient la peine de leurs petits

calculs d'économie domestique, quand ils négligent trop pour les autres tous ces soins de propreté. Nous les en dispenserons, lorsque la médecine sera beaucoup moins intoxicante, et qu'elle prendra définitivement le parti de n'avoir recours qu'à des médications qui soient incapables de devenir à leur tour causes d'autres maladies. On admettait anciennement que le mercure était le seul spécifique des maladies vénériennes; il doit être démontré aujourd'hui, par nos nombreux succès, qu'à l'aide de notre médication, il n'est pas d'affection vénérienne qu'on ne guérisse et qu'on ne prévienne d'autant plus vite, que l'on s'y prend plus tôt et avant que le mercure ait passé par là.

Médication préventive. Immédiatement après l'accomplissement de l'acte suspect, se hâter de se laver à grands flots à l'eau de goudron, par un bain local ou par des injections (1366,1337,1338), selon les sexes. Introduire dans le vagin une bougie camphrée (1289), et se tenir les parties génitales dans une vessie de taffetas ciré renfermant de la poudre de camphre (1395). Suivre ce traitement pendant plusieurs jours, en y ajoutant tout le régime hygiénique (1528).

Médication curative. Aussitôt que l'on se sent atteint, injections fréquentes tantôt à l'huile camphrée (1280), tantôt à l'eau de goudron (1337). Eau de goudron faible dans toutes les boissons (1336). Camphre trois fois par jour (1255), pris à l'aide d'un verre de tisane de salsepareille iodurée (1368, 2°). Bains locaux à la fleur de sureau, eau de goudron, poignée de sel de cuisine et une pelle rougie au feu. Parties génitales de l'homme constamment plongées dans une vessie (1395) renfermant de la poudre de camphre (1260) le jour, et de la pommade camphrée (1283) la nuit. Chez la femme, introduction dans le vagin constamment d'une bougie camphrée (1289). Régime hygiénique (1528); cuisine fortement épicée (1461) et vin généreux. S'il se forme sur les parties sexuelles des chancres ou bubons vénériens, on y appliquera, le plus souvent que l'on pourra, des petites compresses d'alcool camphré, puis pendant dix minutes de la moutarde, qu'on lavera ensuite avec soin, et aussitôt on replongera les parties dans le bain de pommade camphrée (1395). Si les chancres sont sur le gland, on insinuera de la charpie imbibée de pommade camphrée entre le gland et le prépuce. Les végétations qui se développeraient soit à l'anus, soit à la vulve, on les brûlera fréquemment à l'alcool camphré, puis à la moutarde, et on les tiendra recouvertes

constamment de sparadrap adhésif (1392) ou de pommade camphrée. Si elles sont situées dans le rectum ou dans le vagin, on y introduira une bougie camphrée, trempée préalablement dans l'alcool camphré, et on l'y laissera jusqu'à fusion ou jusqu'au prochain pansement.

Dans le cas où il surviendrait des taches ou syphilides sur la peau, *voyez* le traitement à l'article PEAU (MALADIES DE LA). Dans les blennorrhées, gonorrhées, ou écoulements syphilitiques, il ne faut pas confondre avec l'écoulement la sortie plus ou moins tardive de l'huile camphrée qu'on aurait injectée ; car l'huile, par sa légèreté spécifique, monte à la surface des urines renfermées dans la vessie, et ne ressort que lorsque la vessie s'est vidée complétement de son liquide. Quant aux bubons aux aines, on les soignera, en outre du traitement, comme nous l'avons indiqué à l'article GANGLIONS ENGORGÉS. Augmentez la dose de l'iodure de potassium, si le mal résiste.

EXEMPLES. Nous nous dispenserons de citer des noms propres, on s'y attend bien ; mais nous garantissons ici, sans crainte d'être démenti, que notre médication ne s'est jamais trouvée en défaut, et que la guérison a toujours été accomplie dans l'espace au plus de quinze jours, dans tous les cas où le mercure n'a pas été précédemment employé. Les gonorrhées se guérissent souvent en trois jours. Aussi nous ne saurions trop inviter et les pères de famille à unir leurs efforts aux nôtres pour propager cette méthode, et les conseils municipaux à la faire pénétrer dans les lieux publics. Il serait temps même d'imposer à ces sortes d'établissements l'usage de visiter les clients en entrant, afin de prendre les précautions convenables ensuite. Il nous importe à nous tous, amis de l'humanité, de préserver la génération future et du virus, et surtout des remèdes homicides qui rongent jusqu'à la moelle la majeure partie de la génération actuelle ; le moyen est constaté par une expérience de plusieurs années ; c'est une espèce d'infanticide que de différer de l'adopter. Purifions, autant qu'il est en nous, l'acte sacré d'où nous tenons notre existence ; tâchons de le transmettre à nos descendants aussi pur que nos pères l'avaient reçu des mains de Dieu. *Croissez et multipliez ;* et, pour une malheureuse inconséquence de quelques minutes, n'allez pas vous exposer à léguer à ceux qui porteront votre nom la triste expiation de vos fautes personnelles, et le soin de vous les rappeler à chacune de leurs douleurs et de leurs humiliations. Gardez-

vous bien, et de l'antique contagion, et de l'antique remède. De ces deux maux, c'est encore le dernier qui est le pire.

SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE.

Terme créé pour masquer les effets du mercure ; car les accidents secondaires et tertiaires, et la syphilis passée à l'état de constitution organique, ne sont que des conséquences plus ou moins durables de ces terribles remèdes mercuriels, qui, en se combinant avec nos tissus, dont le mercure déplace les bases, impriment à nos organes les plus anormales déviations, et apportent à nos fonctions des troubles de toutes les sortes.

TACHES DE ROUSSEUR (LENTIGINES).

Voyez NÆVI.

TACHES HÉPATIQUES.

Taches noires ou jaunâtres, nuageuses, qui surviennent à la peau, par suite de quelque affection du foie. *Voyez* ICTÈRE. Cet effet passe avec la maladie qui en est cause.

TACHES SYPHILITIQUES.

Voyez SYPHILIDES.

TAIE.

Voyez ALBUGO.

TAILLE (OPÉRATION DE LA).

Voyez CYSTOTOMIE.

TALPA, MAL DE TAUPE.

Tumeur qui survient à la partie supérieure et antérieure de l'encolure. *Voyez* BLESSURES, MAL DE TAUPE et DE GARROT.

TEIGNE.

Synonymie ancienne. Teigne faveuse, annulaire, muqueuse, amiantacée et furfuracée. — *Favus*, *impetigo*, *psoriasis* de la tête.

Maladie du cuir chevelu, caractérisée par la formation de croûtes qui, dans la TEIGNE FAVEUSE, se creusent en godet, et qui, en se pressant, imitent les cellules des rayons des ABEILLES. Il faut beaucoup de persistance pour déraciner le germe de cette hideuse maladie. Arroser le crâne d'eau sédative (1298) un peu faible, trois fois par jour, même à l'instant où l'on vient de le raser, et tant qu'on peut la supporter ; le

recouvrir ensuite de moutarde ordinaire de table pendant dix minutes chaque fois ; laver la tête à l'eau de goudron (1337), et la recouvrir de pommade camphrée au moyen de plumasseaux de charpie (1386) et d'une calotte en vessie ou en taffetas gommé (1395). Quand la tête est un peu trop endommagée par le traitement, remplacer l'eau sédative par l'alcool camphré (1278). *Voyez* Peau (Maladies de la).

TÉNESME.

Envie fréquente, inutile et douloureuse d'aller à la selle. Introduction d'une bougie camphrée dans l'anus (1289) et lavements camphrés (1376). Régime hygiénique (1528).

TESTICULES (Maladies des).

Orchite, sarcocèle, hydrocèle. Inflammation, cancer, hydropisie des testicules. Pour l'inflammation et l'hydropisie, bains d'eau sédative (1298), et envelopper les bourses d'une plaque de sparadrap adhésif (1392) ; régime hygiénique complet (1528). Pour le cancer, extirpation, et pansement décrit à l'article Blessures, ou cautérisation au caustique de Vienne. *Voyez* Cancer.

TESTUDO.

Voyez Taupe.

TÉTANOS.

Voyez Convulsions.

THROMBUS.

Tumeur formée à la suite d'une saignée, par l'extravasation du sang. Pansement camphré (1386), avec force alcool camphré tout autour de la cicatrice.

TIC et TIC DOULOUREUX.

Mouvements convulsifs, avec ou sans douleur, des muscles du visage ou de la tête. Simples effets d'une cause qui est souvent vermineuse.

TOPHACÉES (Concrétions), TOPHUS.

Calculs articulaires qui produisent l'enflure de l'articulation. *Voyez* Calculs et Goutte.

TORTICOLIS.

S'il est accidentel et non congénial, traitement du Rhumatisme. Car ce n'est alors qu'un rhumatisme et la contracture d'un côté des muscles du cou.

TOUR DE BATEAU, TOUR DE REINS,

Voyez Courbature.

TOURNIS DES MOUTONS (1088, 1221).

Synonymie nouvelle par les causes. Hydatigénose latéro-cérébrale; entomogénose uninasale ou unifrontale.

Causes et effets. Un parasite, mais dans le plus grand nombre des cas, l'hydatide, s'étant logés dans la substance d'un des lobes du cerveau, finissent par transformer cet organe en une grande boule d'eau; alors l'antagonisme de la direction s'efface, et un seul lobe présidant à la locomotion, il arrive ce qui arriverait à un char dont une seule des deux roues serait mise en rotation : le char tournerait sur lui-même. Le mouton atteint du tournis tourne sans cesse. Cette maladie attaque l'homme quelquefois. Le tournis peut être produit aussi par l'introduction de larves dans l'une des fosses nasales et dans l'un des sinus frontaux. M. François Richer, propriétaire d'un beau troupeau de moutons de race espagnole à Gouvix, près Caen (Calvados), m'écrit que les moutons attaqués du tournis sont presque toujours les plus gras et les meilleurs (rien n'engraisse mieux en effet que les êtres sans cervelle); que les adultes en sont plus attaqués que les vieux, les mâles que les femelles; et que la maladie est plus fréquente en automne et au printemps qu'en hiver et en été. Car les êtres animés du bas de l'échelle ont comme nous des goûts de préférence, et des saisons plus favorables les unes que les autres à leur développement.

Médication. Nous l'avons déjà dit, on ne refait pas des organes; la médication ne peut que les débarrasser de la cause du mal, et les soulager de ses effets. Quand le cerveau est entamé, rien ne pourrait sauver l'animal de la maladie. Aussi faut-il s'en prendre au premier début. C'est alors qu'il faut injecter fréquemment dans les naseaux de l'huile camphrée (1280), qu'il faut appliquer sur le museau des compresses d'alcool camphré (1278), faire prendre l'eau blanche térébenthinée (1281) et les lavements térébenthinés (1381). On appliquera sur le crâne rasé des compresses d'eau sédative (1298), qu'on arrosera de temps à autre. Quand la peau sera trop à vif, on la recouvrira de pommade camphrée (1283). Pour l'homme, le traitement analogue de la Fièvre cérébrale et de la Céphalalgie et du Coryza. *Voyez* ces mots.

TOUX HUMIDE.

Voyez Asthme, Catarrhe, Coqueluche, Rhume.

TOUX SÈCHE, TOUX FÉRINE.

Voyez Affection du cœur, Croup, Esquinancie.

TRACHÉITE.

Inflammation de la trachée-artère. Même traitement que le Rhume.

TRACHÉOTOMIE.

Incision de la trachée pour en extraire ce qui fait obstacle à la respiration. Pansement camphré (1386).

TRANCHÉES.

Voyez Colique.

TREMBLEMENT NERVEUX.

Voyez Chorée.

TRICHIASE.

Renversement des cils vers le globe oculaire. *Voyez* Yeux (Maladies des).

TRISMUS.

Tétanos partiel de la mâchoire. Attaquer la cause ; et, pour dissiper l'effet, s'appliquer sur la mâchoire un cataplasme salin arrosé d'eau sédative (1297, 2°), et recouvrir après de pommade (1283).

TUBERCULES CUTANÉS.

Voyez Écrouelles ou Peau (Maladies de la).

TUBERCULES DU MÉSENTÈRE.

Voyez Carreau.

TUBERCULES PULMONAIRES.

Voyez Phthisie.

TUMEUR ARTICULAIRE.

Voyez Goutte.

TUMEUR BLANCHE.

Synonymie nouvelle par les effets. Ostéalgie articulale anodynique hydrargène ? entomogène ? acanthogène ?

Causes. Tout corps étranger animé ou inanimé qui se loge dans

la tête d'un os est capable d'en déterminer le développement anormal.

Effets. La tête ou les deux têtes des os contigus venant à enfler, ce qui arrive toujours par côté, pour le coude et le genou, vu que l'action de l'olécrane de la rotule ne se prêterait pas au développement par devant, les muscles fléchisseurs se contractent, la jambe se rapproche de plus en plus de la cuisse, et l'avant-bras du bras; les deux membres restent dans cet état de flexion. En général, ce mal gêne, mais n'occasionne pas de souffrance; c'est un estropiement plutôt qu'une maladie aiguë. L'articulation peut acquérir ainsi les dimensions de la tête d'un petit enfant. Il arrive, à la suite, que le membre inférieur s'émacie et dépérit, à cause de l'interruption de la circulation que cause la pression exercée sur l'artère par le développement indéfini de la tête de l'os. La pauvreté du système vasculaire devient telle autour de la tumeur, que les compresses d'eau sédative forte n'y déterminent souvent pas l'éruption du moindre bouton. La locomotion devient pénible et douloureuse, à cause de la mollesse spongieuse des cartilages de l'os.

Médication. Trois fois par jour ou au moins deux fois, appliquer pendant dix minutes, sur toute l'articulation, une compresse imbibée d'eau sédative (1298); et aussitôt après tenir l'articulation recouverte d'une large plaque de sparadrap adhésif (1392). Lotionner la région supérieure et inférieure avec de l'alcool camphré (1278). Tisane ioduro-rubiacée (1368, 3°). Si la tumeur s'entamait par l'eau sédative, on remplacerait celle-ci par l'application de cataplasmes salins arrosés d'eau sédative (1297, 2°). On reprendra l'eau sédative quand tout sera calmé. Régime hygiénique (1528).

Exemples. Nous avons cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, pag. 222, un exemple d'autant plus curieux que la malade nous arrivait dans un état de complication désespéré. C'est celui de madame Stœble, jeune femme de vingt-cinq ans, que son médecin, au bout de son rouleau, avait engagée d'aller se faire traiter à la Charité dans les salles de M. Bouillaud. Là, non-seulement sa tumeur blanche empira, mais encore, à la suite du traitement, la malade fut atteinte d'une pleurésie qui la fit considérer par le médecin comme perdue; on lui proposa de lui couper la jambe; et c'est alors, et sur cette proposition, qu'elle se hâta de sortir de l'hospice, et que le hasard lui ayant fait connaître la puissance de mon traitement, elle se fit apporter en

fiacre à Montsouris. Je fus obligé d'aller la consulter dans la rue, tant elle avait été fatiguée par le transport. La jambe, fléchie à angle droit, était entièrement desséchée et sans chaleur ; la tumeur était énorme ; la figure de la malade était toute bourgeonnée. Au bout de six mois, la guérison était si complète, que la maladie n'a pas laissé la moindre trace, qu'il serait impossible de deviner laquelle des deux jambes a été atteinte de cette terrible affection, et que madame Stœble est plus forte et mieux portante que jamais. Aussi, ayant été un jour reconnue par l'interne de l'hôpital en passant dans la rue : — Vous avez donc une jambe artificielle, lui dit celui-ci. — Mais j'ai ma jambe naturelle. — C'est impossible. — Cependant cela est. — Qui vous a donc guérie de votre bien grave maladie? — M. Raspail. — Ah! laissez donc, c'est la nature! Et l'élève s'éclipsa. Bonne nature qui nous aime mieux que messieurs les médecins d'hôpitaux ! Merci, mille fois merci, excellente nature ! Continuez, s'il vous plaît, à guérir de la sorte sous notre nom ou sous celui d'un autre. Qu'importe, en effet, pourvu qu'on soit guéri ?

Bien des personnes affligées de ce mal on fait de fréquentes visites à madame Stœble, et se sont guéries en suivant le même traitement. J'ai sous les yeux, en ce moment, des améliorations remarquables, et entre autres, chez un jeune menuisier de Vaugirard, dont toutes les articulations avaient une tendance à cette maladie, la main, le genou et le pied. La main et le pied sont guéris, et le genou est tellement amélioré, que le malade marche avec le secours d'une canne, et qu'il travaille à l'établi. *Voyez* un autre exemple à l'article Exostose.

TUMEURS CANCÉREUSES ET SQUIRREUSES.

Voyez Cancer et Squirre.

TUMEUR ENCÉPHALOIDE.

Voyez Cancer, et l'exemple de la page 302 de ce volume. Nous traitons en ce moment un assez grand nombre de tumeurs encéphaloïdes implantées sur le coude et aux articulations des doigts, avec le plus grand succès, par l'alcool camphré.

TUMEUR ENKYSTÉE.

Voyez Kyste.

TUMEUR FONGUEUSE.

Voyez Fongus.

TUMEUR FROIDE.

Voyez Écrouelles.

TUMEUR GLANDULEUSE DES MAMELLES.

Voyez Glandes du sein.

TUMEURS HÉMORROIDALES.

Voyez Hémorroïdes.

TUMEUR OSSEUSE.

Voyez Exostose.

TUMEUR ROUGE.

Synonymie ancienne. Ostéosarcome.

Synonymie nouvelle par les effets. Ostéalgie articulale sarco-ostéique entomogène?

Causes. Une larve qui pénètre à l'insertion d'un muscle détermine en cet endroit un développement, moitié charnu et moitié osseux, qui fait fléchir le membre comme la tumeur blanche, mais cause la fièvre et des douleurs lancinantes que le malade compare à des coups de lancette donnés dans la substance de l'os. L'application des sangsues sur une articulation est dans le cas de faire naître un ostéosarcome.

Effets. La tumeur, arrondie et non bosselée, est rouge, enflammée, dure et résistante; la peau en est fortement distendue, et n'offre aucun caractère de fluctuation.

Médication. La même que pour la Tumeur blanche. Seulement on continue la tisane de garance (1368,3°) une semaine de suite, et plus, si elle n'incommode pas. On applique une plaque de sparadrap agglutinatif (1391) sur la portion la plus enflammée de la tumeur, et on attend qu'elle se détache d'elle-même ; car on trouve souvent alors que la tumeur s'est changée en une grande poche de pus, qui aboutit par un orifice sur un point ou sur un autre. Quand cela arrive, on se hâte de fendre la peau jusqu'à la partie la plus déclive; on vide la poche de tout son pus, on la lave à grande eau de goudron (1337), et puis à l'huile camphrée (1280). On rapproche alors les chairs de l'articulation; on applique sur la fente des plumasseaux de charpie recouverts de pommade camphrée (1386), on bande fortement avec des bandes imbibées d'alcool camphré (1278). Pendant un à deux jours, on se contente d'instiller de l'huile fortement camphrée sur la plaie, et de l'alcool camphré sur les bandes. On enlève

l'appareil avec précaution au bout de deux jours, et l'on panse alors soir et matin, comme on l'a dit à l'article BLESSURES.

L'ostéosarcome se résout très-souvent sans aboutir, et nous avons plusieurs exemples de ce mode de terminaison de la maladie.

Voyez l'exemple rapporté au *Manuel annuaire de la santé* de 1845, pag. 224. L'opéré n'a pas éprouvé depuis la moindre rechute.

TUMEUR VARIQUEUSE.

Opération par l'oblitération et en liant le pédicule, quand la tumeur en a un, ou par les applications constantes d'alcool camphré (1278), recouvertes d'un surtout, ou d'une vessie en mousseline fortement empesée (1275).

TYMPANITE.

Voyez MÉTÉORISATION.

TYPHUS, MYOGÉNOSE (817).

Voyez FIÈVRE TYPHOÏDE. Le typhus s'attaque tout aussi bien aux animaux qu'aux hommes (1021). On compte qu'en 1711, dans les seuls États du pape, il fit périr 30,000 bêtes à cornes et 70,000 dans les États sardes; de 1714 à 1715, 200,000 en Hollande; 3 millions en toute l'Europe, vers 1740; 98,000 vers 1770; 4 millions en Italie, de 1793 à 1795; et 10 millions dans la France et ses conquêtes en 1796.

ULCÉRATION, ULCÈRE.

Voyez BLESSURES et PLAIE, ECROUELLES, GANGRÈNE, SCORBUT, SYPHILIS.

UNGUIS.

Voyez YEUX (MALADIES DES).

URÉTRITE.

Voyez SYPHILIS et URINAIRES (MALADIES DES VOIES).

URINE (INCONTINENCE OU RÉTENTION D').

Synonymie nouvelle par les effets. Généalgie vésicale, ou colovésicale, ou paralytique, ou spasmodique traumagène ? hydrargène? entomogène?

CAUSES. Un état de relâchement des fibres de la vessie ou de son col produit l'incontinence; mais la contraction spasmodique du col produit la rétention, sous l'influence d'un calcul qui s'engage à l'orifice, d'une intoxication mercurielle qui s'accumule sur ses parois;

enfin pour les deux cas, sous l'influence du parasitisme d'un helminthe ou d'une larve.

Médication. Régime hygiénique (1528). Appliquer trois fois par jour, et plus souvent encore sur le bas-ventre et sur les reins, contre l'incontinence, une compresse d'alcool camphré (1275); contre la rétention, un cataplasme salin arrosé d'eau sédative (1297,2°). Enfermer les parties constamment dans une vessie (1395) contenant de la poudre de camphre le jour (1260), et de la pommade camphrée (1283) la nuit. Se faire quelquefois des injections à l'huile camphrée (1280); et, dans le cas de l'existence de calculs, ajouter à tous ces moyens l'opération que réclame le volume du calcul.

Exemples. *Voyez* à l'article Calculs. Nous n'avons pas trouvé un seul cas rebelle chez les grandes personnes, et chez les enfants qui pissent au lit. On se contente, à l'égard de ces derniers, de saupoudrer la place du lit avec du camphre et de leur faire porter un caleçon ayant au périnée un sachet rempli de poudre de camphre (1260). On les soumet à tout le régime hygiénique des enfants (1528).

URINAIRES (Maladies des voies).

Les organes génitaux peuvent être le siége de toutes les maladies que nous avons décrites dans les articles précédents; il suffit que leur cause y fixe son domicile et son lieu d'élection. *Voyez* les articles Calculs, Cancer, Diabète, Hydrocèle, Sarcocèle, Squirre, Syphilis, Urine, etc. L'usage du camphre à manger (1255) rend limpides, du jour au lendemain, les urines les plus chargées d'acide urique et les plus sédimenteuses, et débarrasse bien vite le malade de la formation ultérieure des graviers. Il faudrait que les reins fussent bien profondément endommagés pour que cet effet n'eût pas lieu selon cette formule.

Le cancer et le squirre des testicules se guérissent par l'extirpation et le pansement camphré (1386), ou par la cautérisation progressive au caustique de Vienne; le sarcocèle et l'hydrocèle, par la ponction ou autre opération chirurgicale, et le pansement camphré; les maladies syphilitiques, comme nous l'avons dit à l'article Syphilis; les maladies de la peau, dartres et *prurigo pudendi*, comme nous l'avons dit à l'article Maladies de la peau. On fait prendre aux parties un bain de siége fait avec eau de goudron, une poignée de fleurs de sureau, une poignée de sel de cuisine, et de temps à autre un verre

d'eau sédative ; on éteint dans le bain une clef ou autre morceau de fer rougi au feu. Au sortir du bain, on enferme les parties génitales de l'homme dans une vessie contenant de la poudre de camphre le jour, et de la pommade camphrée la nuit, et on garnit les parties de la femme d'un appareil analogue approprié. Tous les soirs, on inintroduit, en se couchant, une bougie camphrée (1289) dans le vagin, et le jour on fait de fréquentes injections à l'eau de goudron (1337). Quelquefois, et dans les cas les plus opiniâtres, on applique sur le scrotum et les parties envahies par le mal, tantôt une compresse d'eau sédative (1298), tantôt une compresse d'alcool camphré (1275) avant chaque pansement à la pommade ou à la poudre de camphre. Dans toutes les maladies des voies urinaires, régime hygiénique (1528).

Nous ne saurions trop recommander aux mères de famille, aux maîtres et maîtresses de pension, d'adopter, dans leur système d'éducation, l'usage des caleçons hygiéniques (1262). La morale en retirera autant de profit que la santé.

URTICAIRE, URTICATION.

Causes. Maladie de la peau analogue à celle qu'y déterminerait la flagellation par l'ortie (*Urtica urens*) (335). L'ingestion des médusaires, des œufs de barbeau, et autres poissons, des moules, etc.; et chez certaines personnes, surtout chez celles qui ont subi des traitements arsenicaux, l'usage de toute espèce de poisson produit sur la peau une urtication qui prend et gagne tout le corps à vue d'œil (477).

Médication. A l'instant même, lotionner à grands flots le corps avec de l'eau sédative (1298) ; en faire prendre quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Administrer force bourrache (1355).

Exemples. Nous avons toujours vu l'urticaire subitement apparue se dissiper subitement par ces simples moyens.

UTÉRUS (Maladies de l').

Voyez Matrice. Les femmes préviendront presque toutes les maladies utérines, en contractant l'habitude de s'introduire dans le vagin, tous les soirs, une bougie camphrée (1289), et de se faire fréquemment le jour des injections à l'eau de goudron (1337). Qu'elles se méfient surtout des remèdes dont elles ne connaîtront pas la composition , et qu'elles renoncent à tout jamais aux cautérisations, aux

médications arsenicales et mercurielles, la peste de la génération actuelle.

VACCIN (Virus).

Voyez pages 83 et suivantes de ce volume.

VACCINE.

Voyez mêmes pages que pour Virus vaccin. On mène la vaccine à bien en administrant tous les trois jours, aux enfants, du sirop de chicorée (1402).

VAGIN, VAGINITE.

Voyez Matrice ou Utérus (Maladies de).

VAPEURS ou MAL DE LA MÈRE.

On donne ce nom, dans les pays méridionaux, à des accès d'hypocondrie, d'ennui et d'indéfinissables angoisses morales qu'éprouvent les femmes principalement sur le retour. Régime hygiénique (1528). Affusions d'eau sédative sur le crâne (1298). Usage de caleçons hygiéniques (1262) et de bougies camphrées (1289).

VARICES.

Synonymie nouvelle par les effets. Angialgie locale ou générale varicique traumagène ? entomogène ?

Causes et effets. Les varices sont les anévrismes des veines. Ce sont des dilatations des vaisseaux veineux prenant la forme arrondie ou en fuseau, et bosselant la peau de mille manières différentes. Ces bosselures portent la couleur même des veines de la peau. Un effort, l'action d'un helminthe sanguin (1019), d'une épine introduite dans les chairs, peuvent déterminer la dilatation variqueuse. Les varices surviennent principalement aux mollets pour les hommes, aux jarrets et aux cuisses des femmes après des couches laborieuses. Le frottement des vêtements grossiers est dans le cas de les ulcérer, et alors la maladie se complique de mille manières différentes. Le malade éprouve souvent un fourmillement impatientant sous le réseau variqueux, ce qui le porte à s'excorier en se grattant.

Médication. Les lotions à l'eau sédative (1298) calment le fourmillement. Mais on ne doit pas employer cette eau en compresses prolongées, crainte d'entamer le tissu. On recouvre les surfaces variqueuses d'une compresse imbibée de pommade camphrée (1283) et

maintenue par une bande de taffetas gommé (1394), le tout serré suffisamment par des bandes de toile (1384). Le corps gras préviendra l'action des frottements, et le camphre la décomposition des ulcérations. Les tours de bande de toile (1384) sont préférables aux bas lacés: on serre et desserre plus vite de cette manière.

VARICOCÈLE.

Varices des vaisseaux sanguins qui arrivent aux testicules. Usage d'un suspensoir graissé à la pommade camphrée (1283) et enfermé dans une vessie de taffetas gommé (1394). Bains de siége comme dans les Maladies des voies urinaires.

VARIOLE, PETITE VÉROLE.

Voyez, pour la synonymie et la description, pages 82 et suivantes de ce volume.

Médication La petite vérole est devenue si facile à guérir, et à avorter même par l'emploi de notre médication, que le bienfait de la vaccine a perdu de sa belle et primitive importance. Cette médication ne diffère en rien de celle de la Rougeole et de la Scarlatine. (*Voyez* ces mots.)

VARIOLOIDE, VÉROLETTE, VÉROLE VOLANTE, VARICELLE.

Diminutifs de la Variole. Même médication.

VÉGÉTATIONS SYPHILITIQUES.

Voyez Syphilitiques (Maladies).

VENTS et FLATUOSITÉS.

Voyez Colique, Constipation. On s'applique des compresses, soit d'eau sédative (1298), soit d'alcool camphré (1278), sur le bas-ventre et sur les reins. On suit le régime hygiénique (1528) pour s'en préserver.

VÉROLE.

Voyez Syphilitiques (Maladies).

VÉROLE (petite), VÉROLE VOLANTE, VÉROLETTE.

Voyez Variole.

VERRUES.

Expansion cornée des papilles nerveuses, qui survient à la surface dorsale des doigts des mains, et quelquefois au nez. On se pro-

curera un petit entonnoir en verre, dont le bec corrodé s'applique exactement tout autour de la verrue ; on versera dans l'entonnoir quelques gouttes d'ammoniaque camphré (1298), qu'on enlèvera au bout de dix minutes, en remplissant successivement l'entonnoir d'eau pure. On retirera alors l'entonnoir. On essuiera, et l'on appliquera sur la verrue une plaque plus large qu'elle de sparadrap simplement adhésif (1392). On recommencera l'opération trois fois par jour.

VERS INTESTINAUX (HELMINTHOGÉNOSES) (975 et suiv.).

La publication de notre système n'aurait pas rendu un petit service à l'humanité souffrante, alors qu'il n'aurait fait que vulgariser l'opinion que le plus grand nombre de nos maladies tire son origine du parasitisme des vers intestinaux, ces vampires de nos entrailles. L'opinion publique a débordé, sous ce rapport, la médecine scolastique, qui jusque-là n'avait cessé de regarder l'expulsion accidentelle des vers intestinaux comme un simple effet, et non comme le signe de la cause de la maladie. La médecine, entraînée par cette conviction générale, a changé complétement de face aujourd'hui ; et l'accessoire, si négligé de ses observations, en est devenu aujourd'hui le principal.

On reconnaît la présence des ascarides vermiculaires (975) au prurit du nez, aux démangeaisons à l'anus et aux parties, aux habitudes précoces de l'enfance, à la couleur bleue du bas de la paupière inférieure.

On reconnaît la présence des vers lombrics (1003) à l'haleine sure et aigrelette du malade, aux borborygmes du ventre, aux piqûres que le malade éprouve au creux de l'estomac et dans les entrailles, à un sentiment d'un tube qui cherche à sortir de l'anus ; aux vomissements glaireux et pituiteux, après les repas, après la première bouchée de soupe et autres mets fades ; à la reptation de quelque chose qui se pelotonne, remonte des intestins dans l'estomac, et s'élance jusqu'à l'arrière-gorge, et y chatouille quelquefois la luette, pour remonter derrière le voile du palais.

On reconnaît la présence du ver solitaire (1063) à la faim canine, aux coups de fouet éprouvés dans la panse stomacale, à une espèce de trait qui s'élance comme l'éclair de l'estomac à la gorge ; à certains déchirements d'entrailles produits par quelque chose d'effilé et armé de crochets ; à des bandes rubanées d'articulations blanches,

ou à des petits corps blancs aplatis, quadrilatères, et ressemblant à peu près aux graines de certaines cucurbitacées (1054, 1064). Les convulsions épileptiformes sont le plus souvent causées par le ténia.

On reconnaît la présence de la filaire à un sentiment de reptation dans les muscles, sous la peau, dans les organes; à des douleurs ostéocopes qui suivent ces sortes de reptation.

Outre ces signes caractéristiques, les vers intestinaux peuvent être les auteurs de tout le cadre des maladies. On ne doit jamais les perdre de vue, pendant le traitement; parce qu'alors qu'on se tromperait sur l'existence de cette cause du mal, on ne laisserait pas que de soulager au moins le malade, à l'aide de la médication vermifuge. On a donc tout à gagner, et rien à perdre, à commencer toute espèce de traitement par cette médication-là.

On se soumet d'abord à tout le régime hygiénique (1528). Ce régime, à lui seul, suffit souvent pour détruire les ascarides; mais en tous cas il en prévient le retour. S'il ne suffit pas pour dissiper les effets du mal, on se rejettera sur l'idée des lombricoïdes, qui, à cause de leur grande taille, exigent des remèdes plus énergiques et plus violents. Tous les matins à jeun, un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1277). Un quart d'heure après, on prendra, entre deux tranches de confiture, une pincée de poudre de *semen-contra* (1410). Un quart d'heure après, une pincée de poudre de racine de fougère (1322). Une demi-heure après, un lavement vermifuge (1380). Le soir, en se couchant, cataplasme vermifuge sur le ventre (1297, 3°). Décoction de lichen d'Islande (1360) mêlé à la mousse de Corse (1369). Le tout ajouté au régime hygiénique (1528). Si le mal ne se dissipe pas en huit jours, on prendra, deux jours de suite, 10 centigrammes de calomélas (1242); et le troisième jour on reprendra le régime précédent. A la moindre piqûre du ver, on appliquera sur la région douloureuse une compresse, soit d'eau sédative (1298), soit d'alcool camphré (1275).

Il ne faut pas croire qu'on n'est pas atteint de vers parce qu'on n'en rend pas. Les vers que l'on rend sont vivants; quand une médication les tue, on les digère comme toute autre espèce de viande, et on les rend alors décomposés, et méconnaissables, dans les excréments.

Si le mal résiste à ce traitement, on se rejettera sur l'idée du ver solitaire.

Tous les matins, une pincée de poudre de fibrilles radiculaires de

grenadier du midi de la France ou d'Alger (1346). Un quart d'heure après, un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1277); et on en reprendra, mitigée d'eau, toutes les fois que le ver remontera à la gorge. Lavement vermifuge avec une grosse pincée de poudre de racine de grenadier (1380). Cataplasmes vermifuges (1297, 3°). Nourriture fortement alliacée. Huit jours après, on prendra à jeun, de cinq minutes en cinq minutes, un bol d'une décoction de 60 grammes de poudre de racine de grenadier bouillie dans un demi-litre d'eau. Pour se préserver de la nausée, on se placera entre les dents une écorce de citron après chaque prise. Une heure après, ou une demi-heure, selon qu'on se sentira mieux disposé, huile de ricin (1348). Le lendemain, on reprendra le traitement précédent, si le ver n'est pas rendu. Quand l'huile de ricin pousse à la selle, on a soin de placer au fond du vase du lait chaud étendu d'eau; on ferait même bien de toucher de l'anus la surface de ce bain de siége. On ne renoncera à ce traitement qu'après complète guérison. On peut chasser le ver plus vite, mais ce serait par un remède qui serait pire que le mal : en empoisonnant le ver, on risquerait alors d'empoisonner le malade. C'est une chose digne de remarque combien la racine de grenadier chasse vite le ver solitaire dans le Midi, et combien elle a de la peine à obtenir le même résultat dans le Nord ; ce qui doit nous porter à n'employer que le grenadier des pays chauds, et à espérer ses meilleurs effets de la saison chaude. Dans les pays où le ver solitaire est endémique, on a soin de manger fortement salé la veille du jour où l'on doit prendre la décoction de la racine de grenadier, et de ne pas boire de la nuit. Il paraît que le ver solitaire, altéré de soif par l'eau salée, se jette dans l'estomac à la première ingestion de liquide, et que là il est forcé de se gorger de grenadier en voulant boire. On ne fera pas mal d'avoir recours à ce moyen de l'attirer des entrailles dans l'estomac.

VERTIGES.

Voyez Céphalalgie et Cœur (Maladies de).

VESSIE (Maladies de la).

Voyez Urinaires (Maladies des voies).

VESSIE A LA LANGUE.

Voyez Glossanthrax.

VESSIGON.

Tumeur synoviale qui survient au vide du jarret du cheval. *Voyez* Hydarthrose et Tumeur blanche.

VIPÈRE (Piqure de la).

Même médication que pour la Rage et l'Urticaire. On cautérise à l'instant la plaie même avec de l'eau sédative forte (1298).

VOLVULUS.

Voyez Colique de Miséréré.

VOMIQUE.

Abcès enkysté du poumon. *Voyez* Pleurésie.

VOMISSEMENT.

Voyez Pylore, Vers intestinaux.

VUE LOUCHE.

Voyez Strabisme.

YAWS ou PIAN (665).

Voyez Peau (Maladies de la).

YEUX (Maladies des).

Synonymie ancienne. Albugo, amaurose, amblyopie, blépharite, cataracte, iritis, kératite, ophthalmie, ptérygion, etc.

Synonymie nouvelle par les effets. Ophthalgie conjonctivale, pléthorale, unipléthorale, palpébrale, capsulale, cristallinale, iritale, cornéale, etc., pyrétique, pustulique, albuginique, cataractique, ulcérique, acanthogène? entomogène? hydrargène?

Causes. Toutes les causes des maladies peuvent avoir leur siége dans l'organe de la vision ; et le nom de la maladie varie selon que la cause passe d'une membrane ou d'une chambre dans une autre. D'après ce mode de classification, s'il nous devenait jamais possible de compter toutes les fibres des tissus des yeux, nous aurions autant de noms de maladies que la cause du mal occuperait telle ou telle fibre. L'introduction de certains piquants imperceptibles, d'une larve de mouche, mais surtout de la filaire, selon que ces causes voyagent dans un sens ou dans un autre, est dans le cas de faire parcourir au malade toute la gamme de la nosologie ophthalmique. Mais la cause la plus fréquente aujourd'hui des désordres de l'œil est due à l'inconcevable abus que certains oculistes font, contre toute espèce

de maladies d'yeux, de la pommade napolitaine, de l'onguent gris, et d'une foule d'autres pommades mercurielles. L'effet du mercure satisfait l'amour-propre du médecin en semblant dissiper l'inflammation et éclaircir instantanément la vue; mais ses ravages ne tardent pas à se manifester d'une manière irréparable, et nous avons une multitude d'exemples où, en voulant se guérir d'une légère inflammation de la conjonctive, le malade a fini par perdre entièrement l'œil. Nous connaissons un hôpital d'enfants où l'on croit qu'il règne en permanence une épidémie ophthalmique ; ce n'est qu'une épidémie de remèdes mercuriels. Un pauvre ouvrier tourneur vint me prier, dans le temps, de donner des soins à sa femme atteinte de phthisie ; malheureusement la phthisie était trop avancée pour offrir une chance de salut ; nous n'avions à nous occuper que de rendre l'agonie plus douce et de soulager les étouffements. Mais l'accomplissement de ce dernier devoir était encore une rude charge pour ce père de famille, chargé de l'éducation de trois enfants en bas âge. Force lui fut de confier ses enfants, dans le plus brillant état de santé que je connaisse, à la charité de cet hospice. Après la mort de son épouse, ce bon père ayant été reprendre sa petite famille, afin de la nourrir de son travail, je le vis revenir, les tenant dans ses bras et les étouffant de ses caresses, les larmes aux yeux : « Vous savez comment je les leur avais confiés, me dit-il ; eh bien, voilà comment ils nous les rendent. » L'aîné avait perdu les deux yeux, dévorés jusqu'au nerf optique ; et la soudure des deux paupières couvrait du moins ce qu'ils auraient eu de hideux à voir. Un coup d'air et le mercure avaient suffi à ces ravages-là.

Effets. Le globe de l'œil doit être considéré comme une expansion nerveuse destinée, par le mode et la nature de ses emboîtements concentriques, à transmettre à la perception le sentiment de la lumière. Tous ces emboîtements possèdent une circulation qui leur est spéciale, et qui n'a plus le caractère de coloration de la circulation sanguine : elle est colorée en gris ou en bleu de diverses nuances dans l'iris, en noir dans la choroïde ; elle est incolore dans la cornée opaque ou transparente, dans la capsule et la lentille du cristallin, dans les tissus du corps qu'on appelle improprement l'*humeur vitrée,* contre laquelle s'applique le cristallin. A part la coloration, la base de ces liquides circulatoires est composée d'albumine éminemment phosphatée. Si cette albumine se

précipite et se coagule dans le réseau microscopique de la cornée transparente, il se manifestera sur cette enveloppe une taie, une tache, un nuage blanc (*albugo*). Si cet effet a lieu dans le tissu de la membrane imperceptible qui ferme l'ouverture de la pupille, il y aura vision nuageuse. Si c'est dans la substance de l'iris, ce diaphragme perdra de sa contractilité si indispensable à la perception des diverses couleurs, mais pourra se dilater, comme cela arrive par l'action de la belladone (332) et autres narcotiques. Si la coagulation albumineuse s'opère dans la capsule et dans la substance même du cristallin, il y aura perte de la vision, jusqu'à ce que l'instrument tranchant vienne abaisser ce voile, et permettre à un nouvel emboîtement de l'humeur vitrée de se changer en cristallin nouveau. Si le ravage se borne à la région de l'humeur vitrée, il y aura pléthore, turgescence du globe de l'œil, refoulement de l'iris, agrandissement de la pupille, trouble de la vue (*amaurose*), quand l'effet a lieu dans les deux yeux ; et inégalité des images, vue double, quand un seul œil sera compromis (*diplopie*). Le voyage, dans les diverses régions du globe de l'œil, d'une écharde ou d'un helminthe, suffit pour produire successivement tous ces ravages ; en sorte que la même cause est en état d'engendrer au moins dix dénominations de maladies, et même la purulence du globe de l'œil. L'action du mercure consiste à désorganiser la substance même de l'œil, en se substituant aux bases organiques ; à une certaine dose, la perte de l'œil est inévitable.

Médication. Le but de la médication des maladies des yeux est de prévenir ou d'arrêter la purulence de la décomposition, et ensuite de débarrasser la vascularité propre de cet organe des congestions albumineuses qui finiraient par former un diaphragme imperméable aux rayons visuels. On conçoit, par tout ce que nous venons de dire, combien la médecine ancienne errait, en pensant que chacune des maladies des yeux réclamait un spécifique différent. Si la même cause peut engendrer vingt ophthalmies distinctes, il est évident qu'un seul remède pourra guérir chacune de ces vingt maladies, s'il a la vertu de détruire ou d'expulser cette cause. Nous avons rencontré ce remède dans l'alliance et l'emploi raisonné des deux éléments suivants.

Le soir en se couchant, on se couvre l'œil, ou les deux yeux, de pommade camphrée (1283), que l'on conserve toute la nuit, en ayant soin d'ouvrir souvent les paupières, pour que la pommade pénètre

bien sur toute la surface de la conjonctive. La légère cuisson qu'on en éprouve se dissipe en quelques instants. Le lendemain, à toutes les heures disponibles de la journée, on a soin de se bassiner les yeux, à l'aide d'un coquetier plein d'eau, dans laquelle on verse deux ou trois gouttes d'eau sédative ordinaire (1298), et l'on ne s'essuie pas les yeux. On se passe quelquefois de l'eau sédative sur les tempes, sur les sourcils ; on s'en arrose un peu le crâne avec les précautions voulues. On se tient le corps libre en suivant le régime hygiénique complet (1528). C'est avec ce simple moyen qu'on dissipe l'inflammation des paupières et l'orgeolet, l'inflammation de la conjonctive, l'opacité de la cornée transparente, l'immobilité et la dilatation de l'iris, la cataracte au début et dans le principe de sa formation. Si l'œil en arrivait à une menace de putréfaction, on passerait souvent de l'alcool camphré (1278) sur les paupières, sur les tempes, les sourcils et la bosse du nez. Les *fistules lacrymales* se soulagent ou se guérissent par l'application fréquente de petites compresses d'alcool camphré (1275) sur la fistule; quand on enlève la compresse, on recouvre la place avec du sparadrap simplement adhésif (1392); on renifle fréquemment de la pommade camphrée (1283).

Exemples. C'est par ces moyens que nous avons rendu circulaire des pupilles cruciformes, et que nous avons rétabli la transparence de la cornée chez un peintre vitrier dont la cornée transparente était tapissée à l'intérieur d'une pellicule blanche, laquelle s'est d'abord fendue en croix sous l'influence de ce traitement, et puis s'est retirée comme un rideau vers le pourtour de l'iris où elle a été réabsorbée. Quant aux inflammations des paupières et de la conjonctive, le nombre de guérisons égale celui des malades, et nous n'avons jamais éprouvé le moindre insuccès. Il faut en dire autant de l'amaurose et de l'amblyopie. Quant aux cataractes, nous en avons dissipé au début quelques-unes qui ne laissaient aucun doute sur le caractère de la maladie. Alors même que le globe de l'œil a été complétement désorganisé par la triste et funeste action des remèdes mercuriels, le traitement ci-dessus n'a pas laissé que de dissiper les vives douleurs qui étaient la dernière conséquence de cette déplorable médication.

ZONA, ZOSTER.

Zone de petits boutons à la ceinture. *Voyez* Peau (Maladies de la).

QUATRIÈME PARTIE.

PHARMACOPÉE,

OU FORMULAIRE DES SUCCÉDANÉS DE NOTRE MÉTHODE (7,1228).

1530. On a remarqué sans doute à combien de maux nous faisions servir le petit nombre de préparations qui composent tout notre droguet thérapeutique, et nous nous reprochons encore quelquefois d'en avoir trop à employer. Car si nous trouvions jamais qu'un seul médicament pût tenir lieu de tous les autres, il faudrait bien, et ce serait un grand bonheur pour les malades, y compris leur apothicaire et leur médecin, il faudrait s'en tenir à celui-là. Ce serait une *panacée*, ou, pour me servir d'une expression indienne, un *remède à tous maux*. Je vais plus loin, et je dis que si jamais cela se vérifie, c'est que l'espèce humaine, si abâtardie aujourd'hui par une fausse civilisation, se sera refaite et améliorée par des habitudes plus conformes à nos goûts et à notre nature; notre médecine alors se réduira au rôle d'*hygiène*. Ce moment-là n'est pas encore venu; et pendant des siècles peut-être la multiplicité de nos maux exigera encore un certain nombre de remèdes. Mais il n'en sera pas moins vrai que les plus simples et les moins compliqués seront toujours les meilleurs. La complication des médicaments, qui ne date pas d'aujourd'hui, n'est qu'une preuve que l'on ne connaît pas la propriété véritable de chacun d'entre eux. De tout temps on s'est persuadé qu'à chacun de nos maux la nature devait avoir fourni un spécifique; entité thérapeutique pour entité pathologique. Mais la difficulté ensuite, alors comme aujourd'hui, était de préciser la nature de l'entité, afin de mieux choi-

sir le genre de spécifique; et c'était là que le médecin s'embarrassait. Pour parer à cet inconvénient, on eut l'idée d'associer tous les spécifiques ensemble, afin d'en composer un seul que l'on administrait dans toute espèce de maladie; laissant ainsi, à l'entité maladive, le soin de prendre et de débrouiller, dans ce chaos, l'entité spécifique qui lui conviendrait davantage. On serait tenté de croire que cette idée est venue pour la première fois à Mithridate, roi de Pont, qui désirait, et pour cause, avoir à sa disposition un antidote contre toute espèce d'empoisonnement; car on a donné longtemps le nom de mithridate ou antidote de Mithridate à la thériaque (*), médicament composé aujourd'hui de plus de soixante substances prises surtout parmi les baumes, et qui, d'après Pline, en renfermait cinquante-quatre : remède héroïque, ainsi que le sont tous les baumes, mais qui devint plus héroïque encore du jour où les empereurs romains prirent le parti de le faire composer dans leur propre palais, d'après la formule nouvelle de l'archiatre Andromachus, médecin de Néron, lequel y ajouta la chair de la vipère. L'empereur Antonin en prenait tous les matins à jeun, gros comme une fève. Andromachus l'avait surnommé *galène* ou baume tranquille et sédatif. La thériaque d'Andromachus est presque toute la pharmacie mise à la fois dans le mortier.

La science actuelle s'est beaucoup récriée contre l'emploi de ce pêle-mêle d'entités qui réduisait tout le formulaire à une seule opération; elle a posé en principe la simplicité des médicaments. Mais il fallait laisser cette idée à l'état de programme, ou être en état de nous dire positivement la vertu de chaque médicament en particulier, et dès lors n'en administrer qu'un seul à chaque maladie ou à chaque phase de la maladie; car autrement on s'exposait, en les combinant par trois ou quatre, à nous faire une thériaque incomplète; et thériaque pour thériaque, la plus compliquée est toujours la meilleure : on y risque moins d'oublier le spécifique du cas maladif qu'on a à traiter. Or, il n'est pas un seul praticien aujourd'hui qui ait par devers lui une idée positive de la manière d'agir du médicament qu'il administre; je maintiens le fait comme démontré par les insuccès. Quand donc il se met à en aligner deux ou trois ensemble, il serait fort embarrassé de nous dire pour quelle part chacun d'eux doit entrer dans

(*) De θηρίον, toute bête venimeuse en général, et en particulier la vipère.

le soulagement qu'il espère en retirer. Ce n'est point un raisonnement dont il pose les prémisses; c'est un essai qu'il fait et refait à chaque fois.

On blâme fort haut l'idée d'une panacée; et pourtant, si l'on compulse dans les archives de la science, pour chaque médicament simple, tous les genres de maladie dont la guérison a été attribuée à cette substance, on reconnaîtra qu'il n'est pas une seule de ces substances que l'on ne soit autorisé à considérer comme ayant joué le rôle d'un *remède à tous maux*, d'une panacée, tantôt dans une main et tantôt dans une autre. Il y a donc un vice là-dessous, et ce vice est dans la méthode, tout autant que dans la théorie. Nous ne savons pas sur quel organe il faut administrer; quand le hasard nous fait rencontrer l'organe, il y a succès; l'insuccès survient quand l'application du médicament a lieu aux antipodes du siége de la maladie.

Indiquer donc distinctement le siége de la maladie, c'est en même temps simplifier le traitement et la pratique. Nous croyons avoir rempli en partie la première de ces conditions; et ce qui nous confirme dans cette idée, c'est que, depuis nos premières révélations, nous avons vu la pratique, même la plus récalcitrante, procéder conformément à nos prescriptions, conséquences forcées de nos théories. On a mis un peu de côté le camphre, ou bien on l'a placé en troisième ligne sur la formule, comme si ce mot tout à coup avait pris un arrière-goût de sédition; mais on a amplement fait usage, en compensation, de tous les baumes et huiles essentielles, que nous avions donnés comme succédanés du camphre. On pourrait bien ne prendre qu'un seul de ces baumes; mais dès lors on tomberait trop dans la simplicité; on n'aurait l'air que de remplacer un succédané par un autre. Que voulez-vous? tant que le médecin ne sera pas érigé en magistrat, il sera bien forcé de faire un peu de métier dans la formule. Pardonnons-lui de nous administrer quatre à cinq substances à la fois, pourvu que dans le nombre se trouve la bonne.

Ce que nous condamnons dans ces succédanés composés, ce n'est pas qu'on les prescrive, c'est qu'on les annonce comme une panacée et comme une découverte. Je ne sache pas un seul brevet d'invention, pour un remède secret, qui n'ait été plus ou moins complétement formulé dans les livres; la loi devait donc enfin refuser le monopole à ces sortes d'innovations-là; et elle a fini par le faire.

Quoi qu'il en soit, et afin de fournir aux praticiens les moyens de

formuler à leur guise un succédané nouveau de notre médication, nous allons nous appliquer à donner, pour chacune de ces substances, la dose à laquelle on peut l'administrer au malade, chaque jour, ou toutes les trois heures. Quand on voudra obtenir un succédané composé, on n'aura qu'à prendre, pour chacun des ingrédients qui entreront dans le mélange, le quotient de la dose que nous indiquons divisée par le nombre des ingrédients mêmes. Avec ces simples indications, on pourra se passer des formules surannées et souvent irrationnelles de nos *Codex*, même de ceux qui ont force de loi en France.

1551. Nous diviserons les médicaments en cinq classes : 1° les *anthelminthiques* ou vermifuges ; 2° les *antifébriles* ou sédatifs; 3° les *purgatifs* et *vomitifs* qui sont tous aussi des anthelminthiques; 4° les *antiseptiques* ou *antiputrides;* 5° les *antifongiques* ou *désorganisateurs*, c'est-à-dire qui ont pour but de désorganiser les développements de superfétation, cancéreux, squirreux, carcinomateux, etc.

On voit que nous supprimons sans retour cette vieille nomenclature de remèdes astringents, apéritifs, anodins, antispasmodiques, carminatifs, stomachiques, incisifs, détersifs, dessiccatifs, diaphorétiques, minoratifs, calmants, hydragogues, émollients, antiphlogistiques, pulmonaires, vulnéraires, etc.; expressions basées sur la spécificité des remèdes et des humeurs, c'est-à-dire, sur deux idées dont nous avons démontré le peu de justesse dans le cours de cet ouvrage. Car le même remède peut produire tous les effets exprimés par ces diverses épithètes, sans agir d'une manière différente dans un cas que dans l'autre. Un exemple suffira pour mettre notre pensée dans tout son jour. Admettons une maladie essentiellement vermineuse, mais dans laquelle l'observateur n'ait aucune raison de supposer la présence des vers ; que pourtant, guidé par une théorie ou par une autre, il vienne à administrer, je suppose, le baume de Tolu. Si les helminthes ont leur siége dans l'estomac, le baume de Tolu semblera agir alors comme stomachique; si leur action avait produit des convulsions, le remède passera pour antispasmodique ; si les helminthes avaient établi leur siége dans la poitrine, l'odeur de ce baume, en pénétrant dans les poumons, en chassera les helminthes, ce qui le fera passer pour un remède béchique, pulmonaire, etc. Enfin, le remède prendra tout autant d'épithètes, et paraîtra jouir de tout autant de propriétés différentes, que la cause du mal qu'il expulse ou détruit changera de localité et d'organe; devenant échauffant ou

antiphlogistique, calmant ou irritant, selon le hasard des circonstances les moins susceptibles d'être determinées d'avance.

1532. On administre les remèdes à l'extérieur ou à l'intérieur. 1° Les remèdes externes s'emploient sous forme de bains, fomentations, cataplasmes, pommades, liniments, baumes, onguents, cérats, emplâtres, cautères, vésicatoires; 2° les remèdes internes s'emploient sous forme de fumigations, infusions, pilules, pastilles, lavements.

Nous proposons, pour tous ces termes, les définitions suivantes :

1° Pommades (nom tiré des *pommes* qu'on y faisait entrer). Incorporations des huiles essentielles, résines, baumes et sels dans l'axonge, le beurre et autres corps gras, qui se figent à la température ordinaire. On les incorpore au bain-marie (1283).

2° Liniments (de *linire*, oindre). Incorporations des huiles essentielles, résines, baumes et sels, dans les huiles ou corps gras qui restent liquides à la température ordinaire (1280).

3° Baumes (de *balsamum*, qui vient de l'hébreu *ba-lesem*, larme, perle qui adhère à l'écorce d'où elle découle). Ce sont des résines aromatiques de consistance sirupeuse, ou des incorporations de ces baumes avec d'autres ingrédients qui n'en détruisent pas la consistance.

4° Onguents (de *ungere*, oindre, frictionner). Liniments parfumés, c'est-à-dire, incorporés à des huiles ou baumes d'une odeur agréable et aromatique (1288, 2°).

5° Cérats (de *cera*, cire). Incorporations des baumes, huiles essentielles ou sels dans un mélange d'huile (500 parties environ) et cire (100 à 125); la cire étant destinée à donner à l'huile une consistance qui se ramollisse à la température de la peau (1392).

6° Embrocations, affusion d'un liquide sur le corps, afin d'humecter les surfaces.

7° Emplatres (de ἐμπλάσσω, j'enduis). Corps gras (huile, cire) incorporés ou non avec des bases et des sels qui les rendent consistants et agglutinatifs; les emplâtres s'étendent sur des morceaux de peau de mouton.

8° Sparadraps. Emplâtres étendus sur des bandes de toile (1391).

9° Vésicatoires. Emplâtres de cantharides, destinés à produire des dérivations, au moyen d'une vésication cutanée.

10° Cautères. Applications du fer ou de la potasse sur un point circonscrit de la peau, afin d'y pratiquer une solution de continuité,

au moyen de laquelle on entretient une suppuration artificielle. (Ces deux derniers moyens sont supprimés absolument dans notre méthode, comme deux tortures de la plus absolue inutilité.)

11° Infusions ou Tisanes. Dissolutions à froid, mais surtout à chaud, de sucs organiques, dans l'eau, l'éther ou l'alcool (infusions, ou aqueuses et proprement dites, ou éthérées et alcooliques, élixirs et vins médicinaux), destinées à être prises à l'intérieur ou à l'extérieur, en boissons ou en lavements. En général, on obtient les infusions aqueuses par le même procédé que le thé ou le café.

12° Sirops (du mot arabe *siruph,* potion, ou du mot grec σίραιον, et ὄψ, qui a l'air du moût cuit). Extraits édulcorés des infusions, réduits à consistance sirupeuse.

13° Bains liquides, Bains gazeux ou de vapeurs. Infusions aqueuses administrées en vapeurs par l'absorption cutanée. Le bain liquide est une fomentation générale et sous le plus grand volume possible. Les bains de vapeurs ne sont pas d'invention moderne : Ambroise Paré les a très-bien décrits et figurés sous le nom d'*estuves humides faites avec une vapeur ou fumée chaude et humide* (livre 26, chap. 43, pages 739 et 438, édit. de 1664). Glauber, de son côté, les avait également décrits et figurés, sous la rubrique de *balneorum sulphureorum usus; globi cuprei in balneis siccis* (*Furnorum philosophicorum pars altera,* Amst., 1651, tab. 1, pages 4, 47 et suiv.). Dans notre méthode, nous n'admettons les bains liquides que comme moyens de propreté ; et afin de les rendre plus hygiéniques, nous les aromatisons fortement. Quant aux bains de vapeurs au moyen de plantes aromatiques, nous n'y avons recours que contre les affections rhumatismales rebelles, et quand il s'agit de faire pénétrer plus avant, dans les muscles, les principes de la nature desquels on espère quelque soulagement.

14° Fomentations, au moyen de compresses imbibées du liquide d'une infusion et appliquées sur une partie quelconque de la peau. Les fomentations sont des bains liquides locaux et superficiels.

15° Cataplasmes (de κατα, par-dessus, et πλάσσω, j'enduis). Fomentations plus durables; les compresses y étant remplacées par une pâte visqueuse de farine de céréales ou de graines de lin.

16° Lavements. Infusions administrées par l'anus, afin d'agir sur toute l'étendue du côlon, cette panse de la digestion fécale.

17° Fumigations. Préparations destinées à faire parvenir, sur la

surface des poumons, sous forme de gaz, vapeurs ou fumée, les principes volatils qui doivent débarrasser l'organe respiratoire de la cause morbipare qui l'assiége.

18° Pastilles (diminutif de *panis*). Médicaments administrés sous forme de trochisques, et de consistance solide. Pâtes sucrées, destinées à masquer au goût l'amertume du principe actif.

19° Pilules (de πῖλος, flocon de laine). Pastilles sphériques destinées à être avalées sans être écrasées sous la dent. On les revêt d'une pellicule d'or ou d'argent, en les agitant au milieu de feuilles d'or ou d'argent battu ; ou bien on les recouvre d'une vésicule de gluten. On les revêt ainsi, afin qu'elles passent, sans laisser la moindre saveur dans la bouche. Les pilules anthelminthiques, en arrivant dans les intestins avec toute leur intégrité, et presque leur volume, promènent de la sorte le vermifuge sur toute l'étendue des surfaces envahies. Il existe des graines, telles que la graine de moutarde (*Sinapis alba*), que l'on peut administrer en guise de pilules naturelles, et qui se comportent exactement de la même manière ; car le gonflement préparateur de la germination, qui a lieu à la faveur de l'humidité des intestins, fait que le principe anthelminthique, qui réside dans les cotylédons chez les *sinapis*, filtre à travers les parois du test, en quantité suffisante pour agir en qualité de vermifuge, insuffisante pour rubéfier la surface des intestins. Il faut avoir soin de les faire évacuer bien vite, crainte que la germination, s'accomplissant tout à fait, ne vienne à mettre en liberté une trop grande quantité du principe du sinapisme.

20° Poudres. Les poudres sont, pour ainsi dire, des pilules réduites à l'état d'atomes. Cet état de division multiplie leur action en la reportant sur une plus grande étendue de surface.

Ces notions une fois bien comprises, le praticien qui ne voudra pas copier exactement la méthode que nous avons adoptée, et qui à nos yeux est encore la meilleure, pourra trouver, dans les tables suivantes, de quoi se composer des succédanés et des équivalents. Nous l'engageons à n'employer jamais que des remèdes simples; mais si, par caprice ou par théorie, il lui prend envie de les composer de plusieurs substances, il réduira la dose de chacune d'elles à la moitié, au tiers, au quart, au cinquième, etc., selon qu'il fera entrer dans son médicament deux, trois, quatre, cinq, etc., de ces substances.

CATALOGUE

DES

SUCCÉDANÉS DE NOTRE MÉTHODE.

CHAPITRE PREMIER.

MÉDICAMENTS ANTHELMINTHIQUES OU VERMIFUGES.

PREMIÈRE DIVISION.

Médicaments tirés du règne organique.

N. B. Nous prenons pour unité de poids le gramme.

§ 1er. *Succédanés de la pommade camphrée* (1288,2°) *pour les frictions.*

	grammes.
Faites fondre au bain-marie dans axonge ou beurre	1,000
1. Camphre en poudre	300
2. Essence de térébenthine pure	30
3. Goudron	100
4. Bourgeons de peuplier	400
5. Baume du Pérou	100
6. — de la Mecque	50
7. Styrax	50
8. Benjoin	100
9. Castoreum	50
10. Copahu (*)	300
11. Cubèbe	300
12. Poivre noir	100
13. Genièvre	300
14. Résine de gaïac	300

(*) Les pommades 1, 2, 3, 10, 11, 12, 14, conviennent spécialement à toutes les maladies des voies urinaires et des organes génitaux, à cause de la facilité et de la rapidité avec laquelle ces substances anthelminthiques passent intégralement dans les voies urinaires.

15. Essence d'absinthe	30
16. — rue	30
17. — angélique	30
18. — fenouil	30
19. — mélisse	30
20. — rose	30
21. — menthe	30
22. — armoise	30
23. — lavande	30
24. — bergamote	30
25. Vanille en poudre	10
26. Essence de girofle	30
27. Teinture de cannelle	200
28. Safran	10
29. Tabac à fumer	300
30. Extrait de morelle (*)	200
31. Extrait de ciguë	200
32. — aconit	200
33. — jusquiame	200
34. — belladone	200
35. — stramonium	200

(*) Les pommades 30 à 35 ne doivent pas être employées sur des gerçures ou des plaies saignantes, et jamais en lavements.

§ 2. *Succédanés du liniment camphré pour frictions et lavements* (1280).

N. B. On emploie les mêmes doses que ci-dessus, pour composer avec l'huile d'olive, de camomille, d'amandes douces, le liniment à frictions, et de ce liniment on n'en met que 4 grammes dans chaque lavement. On se procure un excellent liniment pour les plaies, en faisant infuser pendant quelques jours au soleil d'été, ou quelques instants sur le feu, tiges, feuilles et fleurs sèches et pilées de

Millepertuis (*Hypericum perforatum*)..	300
Dans huile d'olive................	1,000

§ 3. *Cérats.*

Pour composer les cérats, ajoutez :

Aux pommades..................	200
Aux liniments............	250

De cire vierge, au bain-marie.

N. B. Les cérats, ayant plus de consistance que les pommades, recouvrent plus exactement les plaies et cicatrices, et les protégent mieux contre le contact de l'air (*).

§ 4. *Succédanés du camphre en boisson* (1255 et 1405). *Infusions aqueuses ou tisanes.*

N. B. La quantité à prendre par jour de ces sortes d'infusions est un peu arbitraire et dépend beaucoup des habitudes et caprices du malade. Quand on veut lui faire prendre une quantité déterminée de substance en infusion, il vaut mieux réduire la tisane en consistance sirupeuse, après y avoir mêlé moitié de sucre. On administre de cette manière une plus grande quantité, sous un moindre volume. Nous allons opérer sur 500 grammes d'eau à prendre en une journée, d'heure en heure, ou de trois heures en trois heures, le matin en se levant, avant midi, et le soir en se couchant.

1. Lichen d'Islande (*)...........	8
2. Chicorée sauvage.............	30
3. Gaïac en poudre (**)..........	10
4. Salsepareille................	30
5. Daphne mezereum............	30
6. Cochléaria (***)..............	30
7. Racine de raifort.............	30
8. Cresson......................	100
9. Beccabunga.................	10
10. Cerfeuil.....................	10
11. Capillaire..................	10
12. Erysimum..................	10
13. Fleurs d'oranger.............	10
14. Feuilles d'oranger............	10
15. Écorce de grenadier..........	10
16. Absinthe..................	10
17. Sommités de mélisse..........	10
18. Gousses écrasées d'ail.........	10
19. Graines de moutarde blanche...	10
20. Millefeuille.................	10
21. Myrte......................	10
22. Fleurs de pêcher............	10
23. Cônes de houblon (****).......	10
24. Petite centaurée..............	10
25. Écorce de saule.............	10
26. Feuilles de houx.............	10
27. Gentiane....................	10
28. Écorce de quinquina..........	10
29. Fleurs de violette............	10
30. — lavande...........	10
31. — thym.............	10
32. — menthe...........	10
33. Tranches d'orange avec écorce (orangeade)...............	100

(*) Il est bien peu d'onguents composés (μύρον, *unguentum*) qui ne datent de fort loin, et dont on ne trouve la formule dans les vieux auteurs. On attribue à Prodicus ou Herodicus, disciple d'Hippocrate, l'invention de la médecine dite *onguentaire*, parce qu'il fit un usage plus étendu des liniments embaumés. On appelait ces onguents *acopa* (qui ôtent la douleur). *Voyez* Galien, *Compos. medicaminum per gen.*, lib. 7, c. 11. On appelait *myracopa* les onguents dans lesquels entraient des aromates. Depuis la publication de nos petits livrets sur l'emploi du camphre, la pratique a repris de mille manières, et en les modifiant, l'emploi des onguents que les théories antiphlogistiques avaient relégués dans ces vieux usages dont on rit, et les vieux livres difficiles à lire. Chacun aujourd'hui s'est mis à adopter et à s'approprier une formule, à la faveur d'une petite addition; nous avons même des brevets d'invention et de perfectionnement pour monopoliser la formule de prédilection et s'en faire des rentes. Nous espérons que le commerce des drogues n'aura pas à se plaindre de nous; quant aux malades, ils n'auront jamais à se plaindre de pareilles drogues.

(*) Rejeter la première eau.

(**) 3 et 4 usités spécialement dans les maladies syphilitiques pour pousser à la peau.

(***) Dans le sirop antiscorbutique entrent les numéros 6, 7, 8.

(****) Les numéros 23-28, spécialement contre les fièvres intermittentes. Laissez de côté la quinine et ses sels, dont l'emploi profite bien plus à la bourse du manipulateur qu'à la santé du malade. En tout état de cause, la tisane ou le vin de quinquina vaut mieux que ces sels ; car dans les sels, son principe médicalement actif est en grande partie masqué ou dénaturé. Je m'offre à établir mon opinion sur l'expérience directe, si l'on veut bien ne pas faire juger la question par des commissions intéressées ou serviles.

34. Tranches de citron.......... 10
35. *Helminthocorton*.............. 15
36. Fougère mâle............... 30
37. Racine de grenadier........... 50
38. Cannelle..................... 10
39. Muscade..................... 1
40. Anis........................ 10
41. Coquelicots.................. 10
42. Têtes de pavot............... 10
43. Millefeuille.................. 10
44. Teinture de tolu.............. 20
45. — copahu............ 20
46. — cubèbe............ 10

N. B. On vend sous le nom de thé suisse, ou vulnéraire suisse, ou faltrank, un mélange de plantes desséchées, récoltées sur les montagnes de la Suisse : feuilles et sommités d'absinthe, de bétoine, de bugle, calament, chamædrys, hysope, lierre terrestre, millefeuille, origan, pervenche, romarin, sanicle, sauge, scolopendre, scordium, thym, véronique, arnica, scabieuse, chardon bénit, etc. On voit que le faltrank est une espèce de thériaque (1530) de plantes indigènes de nos montagnes.

§ 5. *Lavements ou infusions aqueuses à prendre par l'anus.*

Le lavement est au moins d'un demi-litre; on en prend quelquefois jusqu'à trois consécutivement, le premier étant presque toujours rejeté. Dans les maladies d'une grave intensité, accompagnées d'épreintes, de coliques et de dévoiement, il faut se hâter d'attaquer le mal par le haut et par le bas, et n'abandonner le malade que lorsqu'on le voit dans un état satisfaisant de soulagement.

Pour un demi-litre d'eau, ci..... 500
Faites infuser :

1. Helminthocorton............. 30
2. Lichen d'Islande............. 30
3. Tabac à fumer................ 0,25
4. Belladone (*)................ 0,25
5. Jusquiame.................... 0,25
6. Stramonium................... 0,25
7. Têtes de pavot............... 10
8. Roses de Provins............. 8
9. Feuilles de houx............. 20
10. Gentiane.................... 20
11. Petite centaurée............ 30
12. Écorce de saule............. 30

(*) Les numéros 1-6 ne doivent être employés qu'avec la plus grande précaution et à la dernière extrémité, faute de mieux.

13. Racine de grenadier.......... 30
14. Térébenthine................. 1
15. Goudron...................... 1
16. Copahu....................... 2
17. Baume de Tolu................ 2
18. Assa fœtida (*).............. 2
19. Huile camphrée............... 10

N. B. Dans les maladies vermineuses et bilieuses (1288) des animaux, on peut employer pour les animaux de trait et autres de cette taille :

Térébenthine.................. 30

Dans un seau d'eau blanche en boisson ou en lavement.

Pour les bêtes à laine et autres animaux de cette taille :

Térébenthine.................. 10

Dans un litre d'eau blanche ou d'orge.

Les autres doses doivent être multipliées ou diminuées, en raison de la taille des animaux à soigner.

§ 6. *Succédanés de la poudre de camphre* (1260), *ou médicaments en poudre à prendre par jour en trois fois à l'intérieur* (1255), *dans le véhicule de l'eau.*

N. B. Quand ces poudres sont trop amères, on les enveloppe dans deux hosties mouillées, ou bien entre deux tranches de confiture ou de pain de la soupe, ou bien dans une pellicule de raisin ou de groseille, etc.

Quinquina..................... 1
Cannelle...................... 1
Fougère mâle (avec purgation)...... 2
Lupuline, ou poussière du houblon. 1
Semen-contra.................. 1

Les autres substances, à la même dose en poudre que dans les infusions aqueuses ci-dessus.

§ 7. *Succédanés de l'eau-de-vie camphrée* (1277), *infusions alcooliques ou teintures.*

N. B. On en prend trois cuillerées par jour dans un verre d'eau sucrée. Pour les lotions et frictions, la quantité que l'on veut dans le creux de la main.

Dans l'alcool à 36°............. 500
Versez et laissez dissoudre ou macérer :

1. Eau distillée de mélisse........ 30

(*) L'assa fœtida pénètre tellement tous les tissus de l'économie, que l'haleine en est fétide immédiatement après le lavement. C'est un médicament désagréable, mais éminemment anthelminthique sous ce rapport, surtout quand les helminthes ont émigré des intestins dans les chairs.

2. Essence de citron	25
3. — cannelle	14
4. Clous de girofle	14
5. Noix muscade	7
6. Coriandre sèche	14
7. Racine d'angélique (*)	28
8. Essence de bergamote	24
9. — orange	24
10. — cédrat	24
11. — romarin	24
12. — néroli	24
13. — lavande	8
14. — benjoin	16
15. Teinture d'ambre (**)	16
16. Baies de genièvre	60
17. Anis étoilé	60
18. Fleurs d'oranger	30
19. Millepertuis	300
20. Succin	30
21. Baume de la Mecque	20
22. Baume de Tolu	20
23. Cubèbe (***)	20
24. Copahu	20
25. Ambre	20
26. Bourgeons de peuplier	200
27. Styrax	200
28. Ecorce sèche d'orange (****)	50
29. Calamus	50
30. Quinquina	200
31. Myrrhe	20
32. Absinthe	100
33. Opium (*****)	60

(*) Avec ces sept numéros réunis, on obtient l'*eau de mélisse des carmes*, en ne prenant que le septième de chaque dose.

(**) En réunissant les numéros 8-15, et n'employant que le huitième de leurs doses respectives, on obtient l'eau de Cologne. Pour composer les élixirs, on étend l'alcool de moitié d'eau, l'on y mêle moitié de sucre, et l'on décante.

(***) *Voyez* la note ci-dessus, page 547.

(****) Avec de l'eau-de-vie trois-six, on a le curaçao, en laissant macérer quarante jours l'écorce d'orange dans l'esprit.

(*****) On ne doit se servir de cette teinture qu'en frictions ou pour arroser les cataplasmes. Le laudanum de Sydenham est composé de :

Vin de Malaga	500 gr.
Opium gommeux	64
Safran	32
Cannelle	4
Girofle	4

Vingt gouttes réunies de ce laudanum contiennent environ cinq centigrammes d'extrait gommeux d'opium. On peut en donner douze gouttes à l'intérieur dans un verre d'eau et en lavement.

§ 8. *Teintures éthérées pour prendre à l'intérieur.*

N. B. A la dose de deux ou trois gouttes dans un verre d'eau, trois fois par jour.

Pour obtenir ces teintures, on laisse digérer quatre ou cinq jours les plantes aromatiques avec l'éther dans un bocal bouché à l'émeri, et l'on distille ensuite; on dose comme pour les teintures alcooliques. On peut employer les teintures éthérées, soit en vapeurs et en fumigations, soit pour en arroser les cataplasmes et en aromatiser les bains.

§ 9. *Pastilles et pilules succédanées du camphre pris à l'intérieur.*

N. B. Les pastilles et pilules ne doivent pas contenir plus d'un demi-grain (2 centigrammes et demi) des essences, résines et baumes ci-dessus désignés. Dès lors on peut en prendre.

	Pilules à prendre par jour.
Opium	1 (*)
Quinquina	10
Copahu	10 à 20
Cubèbe	10 à 20 (**)
Cannelle	30
Menthe	20
Térébenthine	2 à 4
Castoreum	10
Assa fœtida	10
Chicorée	50
Anis	50
Absinthe	30
Citron	30
Myrrhe	30
Musc	1 à 2
Vanille	20
Graines de moutarde	50
Ail	30
Poivre	10
Girofle	10

Je ne conseille, comme on le voit, en pi-

(*) Le soir, quand la poudre de camphre ne suffit pas pour procurer du sommeil. En général, la pilule ne doit renfermer qu'un centigr. d'opium au plus.

(**) Selon que le malade le supporte. *Voyez* ci-dessus la remarque sur le copahu et le cubèbe. Les résines, baumes et huiles essentielles, ayant la propriété de passer en toute intégrité dans l'appareil urinaire, portent ainsi la médication antiseptique et anthelminthique dans les tissus les plus intimes des organes génitaux. Le camphre, le copahu, le cubèbe, jouissent principalement de cette propriété bienfaisante.

lules, ni la belladone, ni la ciguë, ni la jusquiame, ni la noix vomique, ni le stramonium, etc., parce qu'il ne faut pas avoir recours à des poisons quand on a à sa disposition des équivalents inoffensifs ; ni la morphine, la narcotine, la brucine, la vératrine, la strychnine, etc., parce que ces sels sont des poisons plus actifs sous un moindre volume, et qu'ils joignent au principe vénéneux de la plante un principe désorganisateur tiré de la manipulation, surtout quand on en sature la base ammoniacale avec un acide énergique. La décomposition digestive de ces sels élimine en effet l'acide qui ne peut manquer alors de se reporter sur les parois des intestins. J'ai dit plus haut ce que l'on devait penser de l'action merveilleuse de la quinine et du sulfate de quinine ; il n'y a plus que les vieux engoués du prix Montyon qui ne soient pas encore revenus de leur routinière admiration pour ces sels *de duobus* et *arcana duplicata* du droguet moderne. Si, avec une huile essentielle, administrée d'une manière conforme à la théorie, on peut couper rapidement les fièvres, quel intérêt louable aurait-on à administrer à grands frais le sulfate de quinine ? (Voyez *Nouveau Système de chimie organique*, tom. 3, § 4370).

DEUXIÈME DIVISION.

Médicaments anthelminthiques tirés du règne inorganique.

1° Il faut proscrire rigoureusement, dans la médication de l'homme et des animaux, les sels mercuriels, arsenicaux, plombiques, antimoniés, de cuivre, le nitrate d'argent, le muriate d'or, comme sels désorganisateurs de tissus. Ce sont des anthelminthiques qui, tout en nous débarrassant de nos vampires, ne sont pas sans laisser çà et là, dans l'économie, des traces ineffaçables de leur action, et dont la gravité est en raison de la dose.

2° Les sels de fer, préconisés depuis longtemps contre la chlorose, ont été repris dans ces dernières années sous un autre nom. Le lactate de fer ne diffère à nos yeux que par les mots, du malate de fer du formulaire magistral de Cadet de Gassicourt (*), qui l'avait extrait de la pharmacopée autrichienne.

Le malate de fer n'est que de l'acétate glutineux de fer ; et le lactate de fer n'est que de l'acétate albumineux de fer (**). Prenez en effet :

Acide acétique................ 1 litre,
Le blanc d'un œuf battu ;

Mêlez ensemble et soumettez à l'ébullition. Écumez à mesure, deux ou trois fois au moins.

Puis, versez de la limaille de fer, et continuez l'ébullition un quart d'heure. Décantez et laissez cristalliser. Vous aurez un sel qui ne différera du lactate de fer que par des différences de manipulation.

Les sels de fer servent moins contre la chlorose (3^e vol., p. 461) que contre la vermine, et ici encore leur action est plutôt mécanique que chimique. Le bol alimentaire contient toujours assez de fer pour suffire à la coloration du sang, quand il n'y a pas d'autre cause morbipare qui s'oppose à l'hématose. Or, dans la chlorose, ce n'est pas le manque de fer des aliments qui s'oppose à l'hématose, c'est la présence des helminthes qui absorbent à leur profit les produits de la digestion duodénale et des élaborations tributaires de cette fonction. Administrez les anthelminthiques, d'après notre méthode, dans ce cas ; et, sans la moindre addition de fer, vous guérirez, en peu de jours, de la chlorose.

3° Les bicarbonates terreux, dont la complète inutilité est suffisamment démontrée dans les maladies des voies urinaires, peuvent offrir quelques avantages pour saturer l'excès d'acidité d'une digestion anormale ; mais leur emploi ne fait rien à la cause morbipare, elle ne s'attaque qu'à des effets : c'est toujours à recommencer.

4° L'iodure de potassium, à la dose de 25 centigrammes dans 500 grammes d'eau, par jour, est un sel par lui-même inoffensif, mais qui, en s'infiltrant dans le torrent de la circulation, charrie, sur tous les points envahis, l'iode que mettent en liberté soit l'acide gastrique, soit les acides qui émanent de la décomposition locale de la région envahie ;

(*) Édit. de 1812, pag. 185.

(**) Voyez *Nouveau Système de chimie organique*, tome 2, § 4011.

et de cette manière, c'est un excellent anthelminthique contre les maladies des os qui ont pour cause un helminthe d'eau douce. Contre les helminthes marins, et pendant un voyage sur mer, son action peut-être ne serait pas aussi efficace.

CHAPITRE II.

MÉDICAMENTS ANTIFÉBRILES ET SÉDATIFS, OU SUCCÉDANÉS DE NOTRE EAU SÉDATIVE (1298).

Dans un litre d'eau faites dissoudre :

1. Hydrochlorate d'ammoniaque...... 30
2. Carbonate d'ammoniaque.......... 10
3. Bicarbonate de potasse.......... 10
4. Urine un peu vieille contre les maladies des animaux.

Employez en lotions jusqu'à ce que la fièvre ait cessé, que le pouls ait baissé, et que la peau ait repris sa fraîcheur habituelle.

CHAPITRE III.

MÉDICAMENTS VOMITIFS ET PURGATIFS, OU SUCCÉDANÉS DE L'ALOÈS (1235).

§ 1er. *Vomitifs.*

N. B. Nous n'avons recours aux vomitifs que dans les cas d'empoisonnement (1489), ou d'occlusion du larynx et de la trachée-artère par la formation de tissus parasites (130).

1. Tartrate antimonié de potasse, 5 à 10 centigrammes.
2. Sirop d'ipécacuana (*), 15 grammes.

§ 2. *Purgatifs en poudre et en pilules et à prendre comme l'aloès* (1235).

grammes en un jour.

1. Rhubarbe........................ 1
2. Manne dans l'huile d'amandes douces........................ 60
3. Scammonée pour adulte......... 1
4. — — enfant......... 0,50
5. Jalap pour adulte................ 1
6. — — enfant................ 0,30
7. Elaterium(**).................... 0,20
8. Coloquinte........................ 0,30

§ 3. *Purgatifs oléagineux.*

1. Huile de ricin avec force bouillon aux herbes après.............. 60
2. Huile de croton-tiglium......... 0,05
3. — d'épurge dans une émulsion aromatisée.... 0,05

§ 4. *Purgatifs ou dissolutions aqueuses dans des sirops aromatisés.*

1. Séné.......................... 8
2. Tamarin...................... 60
3. Casse en gousse et infusion........ 60
4. Coloquinte..................... 0,3

§ 5. *Sels purgatifs.*

1. Calomélas dans miel(*)............ 0,10
2. Sulfate de magnésie (sel d'Epsom)... 10
3. Sulfate de soude (sel de Glauber)... 15
4. Phosphate de soude(**)........... 15

§ 6. *Lavements amidonnés purgatifs.*

1. Huile de ricin pour adulte...... 60
2. — pour enfant...... 30
3. Miel de mercuriale............. 60
4. Jalap........................ 2
5. Scammonée.................. 2
6. Sulfate de soude (sel de Glauber).. 50

N. B. Les vomitifs et purgatifs sont en

(*) Ou une cuillerée, à l'approche de chaque crise de la coqueluche ou du croup.

(**) En six fois et de quart d'heure en quart d'heure.

(*) C'est le seul sel mercuriel dont j'accepte l'usage, à cause de sa grande insolubilité.

(**) L'action de ces trois sels doit être secondée par le bouillon aux herbes.

même temps des anthelminthiques énergiques. Ils profitent donc à la guérison par une seule et même opération, de deux manières différentes. Les vomitifs et les purgatifs agissent sur le canal alimentaire, par une propriété qui suspend l'aspiration des surfaces et redouble leur puissance d'expiration. Ils opèrent de la sorte sur le canal intestinal des helminthes, de même que sur le canal intestinal des animaux supérieurs et de l'homme; mais, sur les helminthes, ils opèrent à haute dose et ils les tuent; tandis que cette haute dose est fort minime pour l'homme qu'ils ne font donc que débarrasser des fèces et du bol alimentaire qui lui pèsent, ainsi que des helminthes qui l'infestent. Il y a entre les vomitifs et les purgatifs cette différence, que l'action du vomitif se manifeste dès l'époque de la digestion stomacale, d'où vomissement; que l'action des purgatifs ne se manifeste qu'à dater de la digestion duodénale, d'où purgation. On pourrait dire que la base active des vomitifs est éliminée par le suc gastrique, qui est acide, et la base active des purgatifs l'est par l'alcalinité de la bile qui coule dans le duodénum.

Tout purgatif et vomitif est un poison à haute dose.

CHAPITRE IV.

ANTISEPTIQUES OU ANTIPUTRIDES SUCCÉDANÉS DE LA POUDRE DE CAMPHRE ET DE LA MÉDICATION CAMPHRÉE (1260,1386).

§ 1er. *Sur les ulcères gangréneux.*

1. Nitrate de potasse et poudre de charbon (*).
2. Chlorure de chaux en poudre.
2. Alun et acétate d'alumine.
4. Chaux vive.
5. Cautérisation par le feu.

§ 2. *En lotions et frictions sur le corps.*

Par litre d'eau :

1.	Acide sulfurique	1
2.	Vinaigre des quatre voleurs	100
3.	Eau de Cologne	50
4.	Eau de mélisse	50

5. Toute dissolution alcoolique du § 7 du premier chapitre de cette 4e partie, page 549.

§ 3. *A l'intérieur.*

1. Limonade sulfurique ci-dessus.
2. Ou toute autre limonade.
3. Orangeade ou citronade bouillie avec écorce.
4. Tout baume du § 7 ci-dessus, page 549, en boissons et en lavements, jusqu'à ce que tous les symptômes se soient dissipés entièrement.

(*) Renouveler de quart d'heure en quart d'heure; on saupoudre l'ulcère à la main, et puis on recouvre largement avec un baume liquide.

CHAPITRE V.

MÉDICAMENTS ANTIFONGIQUES OU DÉSORGANISATEURS.

Lorsqu'une impulsion de développement a été imprimée à l'une quelconque des vésicules de nos tissus, et que par suite de cette nouvelle fécondation (p. 313), de cette superfétation anomale, un nouvel organe se forme, comme en se greffant, sur un organe normal, ce n'est plus là un cas de maladie proprement dite, mais seulement un cas de déviation du développement normal. Il ne s'agit plus ici d'écarter une cause de maladie par des médications qui la paralysent ou la mettent en fuite; il s'agit d'atteindre le germe de ce tissu envahissant, et de l'enlever sans aucun reste. Mais le bistouri ne l'atteint pas toujours, si adroite que soit la main qui le dirige, et si intelligente que soit la pensée qui scrute le

mal. La désorganisation du tissu offre plus de chances de réussite ; d'abord parce que la désorganisation opère sur une grande profondeur, quand le bistouri n'opère que sur des surfaces ; et que, du reste, la désorganisation, plus à l'abri des hémorragies, permet d'aborder plus souvent l'opération, et de la recommencer sans danger, toutes les fois que le mal se montre de nouveau sur un point ou sur un autre.

Avant de pratiquer l'opération des cancers, fongus, polypes, squirres, etc., le chirurgien a l'habitude d'attendre que ces tissus parasites soient parvenus à des dimensions assez considérables. Il croit par là pouvoir circonscrire avec plus de facilité, en raison du volume, la masse à retrancher, et puis mettre à couvert sa responsabilité, en démontrant, par la nature du produit, que l'opération n'était pas contre-indiquée. Mais dans ce cas, à nos yeux, l'opération arrive toujours trop tard ; car, ou bien on peut se flatter d'avoir enlevé tous les germes du mal, ou bien on n'a nullement cette certitude. Dans le premier cas, il n'en est pas moins vrai que les tissus adjacents ont été trop altérés par le progrès du mal, pour qu'on ait lieu d'attendre qu'ils se rétabliront d'une manière normale, et que les fonctions des organes voisins reprendront leur cours comme auparavant. Dans le second cas, le germe du mal ne pouvant plus cette fois prendre son développement qu'à l'intérieur, faute d'épaisseur suffisante dans les téguments qui le recèlent, rendra toute opération ultérieure impossible, et s'attaquera plus vite au foyer intime de l'élaboration vitale. Il faut donc renoncer à ce moyen désespéré, et d'une prétention que contredit presque à chaque fois l'événement.

Au contraire, dès que l'eau sédative ou tout autre fondant ne parvient pas à résoudre un développement cancéreux ou polypeux, si peu volumineux qu'il soit, ayez recours à la désorganisation par le feu ou les caustiques.

Faites rougir au feu une aiguille aiguisée à l'extrémité, et plongez-la dans le centre du tissu naissant, en promenant la pointe à droite et à gauche ; recommencez l'opération coup sur coup et autant de fois que le raisonnement vous l'indiquera, et cela en ménageant la petite ouverture, et en vous gardant de l'agrandir. Puis appliquez force baumes dans la petite fistule, de la poudre de camphre en dessus, et recouvrez le tout avec du sparadrap. Il est possible que cette première opération étouffe dans son germe un développement parasite qui eût fini à la longue par absorber et dévorer à son profit la vitalité de l'individu. Ou bien plongez ce bistouri en aiguille jusqu'au centre de la tumeur, et insinuez dans la fistule une aiguille de potasse, ou de chaux caustique, ou de nitrate d'argent, et recouvrez la plaie avec des baumes ou du sparadrap, et recommencez l'opération, à partir de la naissance du mal, toutes les fois qu'un nouveau rameau se fera jour sur un point ou sur un autre. Quant à la fièvre, ne la redoutez plus ; l'eau sédative en triomphe.

CHAPITRE VI.

FORMULES CLASSIQUES DE QUELQUES MÉDICAMENTS COMPOSÉS QUI SONT LE PLUS GÉNÉRALEMENT USITÉS DANS LA PRATIQUE.

N. B. Nous sommes loin de proscrire ces médicaments composés, espèces de thériaques à quatre ou cinq substances (1530) ; seulement nous pensons qu'une seule de ces substances opérerait autant que toutes les autres ensemble, et que nul aujourd'hui n'est en état de se rendre compte de la raison qui a présidé à de telles associations. On se sert encore de ces vieilles formules par tradition plutôt qu'en connaissance de cause. Je le répète, l'emploi de la thériaque était moins irrationnel que celui de ces triples ou quadruples médicaments ; car il est probable que le principe efficace doit se trouver dans la totalité des remèdes plutôt que dans une petite quantité.

1. *Sirop diacode.*

Têtes de pavot blanc	500
Cassonade	2,000

Réduits en sirops.

N. B. Employé contre l'insomnie et l'agitation.

2. *Sirop d'orgeat.* (1405).

Amandes douces	500
— amères	500
Sucre blanc	5,000
Eau de rivière	1,500
Eau de fleur d'orange	250
Essence de citron	250

3. *Sirop antiscorbutique* (1400).

Feuilles de cochléaria	750
— de beccabunga	750
— de cresson d'eau	750
Racines de raifort	750
Pilez, exprimez le suc et prenez-en.	1,500
Que vous mêlez avec	
Suc d'oranges amères	600
Cannelle concassée	4
Ecorce d'oranges amères	30
Sucre blanc	2,000

Le sirop doit marquer 30 à 31° de Baumé.

4. *Sirop de chicorée* (1402).

Racines de chicorée sauvage	125
— de pissenlit	125
— de chiendent	125
Feuilles de chicorée sauvage	125
— de pissenlit	100
— de fumeterre	100
— de scolopendre	100
Cuscute	60
Baies d'alkekenge	60
Rhubarbe	200
Santal citrin	15
Cannelle	15
Cassonade	3,000
Eau	q. s.

5. *Elixir de Garus* (1468).

Myrrhe	45
Aloès	45
Girofle	100
Muscade	100
Safran	4
Cannelle	24
Eau-de-vie	5,000

Rectifiez au bain-marie, et prenez 4,500 de cet esprit rectifié pour :

Capillaire	150
Réglisse coupée	45
Figues grasses	100
Eau bouillante	4,000
Sucre	6,000
Eau de fleur d'orange	400

La dose est de 15 à 30 gramm.

6. *Sucre d'orge.*

Orge	250
Safran	1
Sucre	1,000

7. *Poudre fébrifuge et purgative d'Helvétius* (1233, 1298).

Quinquina	12
Sulfate de potasse	4
Nitre purifié	4
Safran	1
Gomme-gutte	0,6
Tartrate de potasse	4
Émétique	8
Jalap	60
Suc d'ail	4

8. *Grains de santé* (1235).

Aloès succotrin	100
Jalap	100
Rhubarbe	25
Sirop d'absinthe	q. s.

Pilules de 15 centigrammes, quatre par jour.

9. *Poudre de Sedlitz.*

D'une part :

Sulfate de magnésie	10
Bicarbonate de soude	3

D'autre part :

Acide tartrique en poudre	2
Dans eau	250

10. *Sirop de salsepareille.*

Extrait alcoolique de salsepareille	190
Eau pure	2,000
Sucre blanc	4,000

Dose 60 à 100 grammes par jour.

11. *Onguent basilicum.*

Poix noire	350
— résine	350

Cire jaune	350
Huile d'olive	1,500
Camphre	60

12. *Baume du commandeur.*

Racine d'angélique	15
Fleurs sèches d'hypericum	30
Alcool	1,150
Myrrhe	15
Oliban	15
Aloès	15
Baume du Pérou	4
Ambre gris	0,20
Benjoin	90

13 *Baume opodeldoch* (1284).

Camphre	30
Essence de thym	1
— de romarin	2
— de sauge	8
— de lavande	8
Baies de genièvre	8
Savon blanc	240
Alcool	1,000

14. *Baume nerval.* (1288).

Huile de palme	60
— de muscade	60
Moelle de bœuf	60
Essence de lavande	6
— de menthe	6
— de romarin	6
Essence de sauge	6
— de girofle	6
Camphre	8
Baume du Pérou	15
Alcool	30

N. B. Je ne grossirai pas cette liste de la foule des formules qui encombrent nos formulaires et nos *Codex*. On pourrait les multiplier à l'infini, en suivant la méthode qui a présidé à leur rédaction. Il suffirait pour cela de les renverser et de combiner les substances qui y entrent, en les mêlant dans le chapeau. Quiconque voudra se donner le plaisir d'en inventer une nouvelle n'aura qu'à se pénétrer de nos principes, et à se régler sur les proportions de notre formulaire réduit à sa plus simple expression. Il sera sûr de procéder de la sorte en connaissance de cause, tout en faisant du métier; mais il n'en obtiendra pas plus de succès que de notre méthode; nous osons le garantir. A ceux qui, après avoir médité notre ouvrage, chercheraient encore à jeter du ridicule sur la simplicité de notre médication, nous nous contenterons de répondre que de tout temps la polypharmacie a été le partage des esprits sans portée ou sans conviction, des marchands d'orviétan ou des *archiatres*. Sydenham se faisait gloire de n'employer, dans sa pratique journalière, que trois à quatre médicaments simples, dont sa longue expérience lui avait appris à connaître toute la portée et les ressources.

CHAPITRE VII.

INDICATION DES PRINCIPAUX REMÈDES, DANS LA COMPOSITION DESQUELS ENTRENT DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES, ET DONT NOUS PROSCRIVONS SOUVERAINEMENT L'EMPLOI (1419).

§ 1er. *Préparations arsenicales à proscrire* (354).

1. Liqueur de Fowler (contenant 1/100 de son poids d'acide arsénieux).
2. Liqueur de Pearson (1/550 d'arséniate de potasse).
3. Liqueur de Biett (1/625 d'arséniate d'ammoniaque).
4. Poudre de Fontaneilles (1/910 d'arsenic blanc et 1/100 de mercure).
5. Pilules asiatiques (4 milligrammes d'acide arsénieux).
6. Pilules ferrugineuses de Biett (3 milligrammes d'arséniate de fer).
7. Pilules d'arséniate de soude de Biett (4 milligrammes d'arséniate de soude).
8. Pilules de Barton (3 milligrammes d'arsenic blanc).
9. Poudre de Boudin (1/2 milligramme d'acide arsénieux).
10. Pilule de Boudin (1/2 milligramme d'arséniate de potasse).
11. Potion de Donovan (4 centigrammes d'iodure d'arsenic et 4 d'iodure de mercure).

12. Cigarettes de Trousseau (355) (chaque cigarette contenant 5 centigrammes d'arséniate de soude).
13. Poudre escarrotique du frère Côme ou de Rousselot (1/5 d'arsenic blanc).
14. Poudre de Dupuytren (4 déc. d'acide arsénieux et 32 grammes de calomélas).
15. Pommade de Saint-Louis (1/166 d'iodure d'arsenic).
16. Collyre de Lanfranc (1/76 de sulfure d'arsenic).
17. Rusma épilatoire des Turcs (1/8 de sulfure d'arsenic).
18. Épilatoire de Plenck (1/23 de sulfure d'arsenic).

§ 2. *Préparations mercurielles à proscrire* (1495).

1. Biscuits d'Olivier (Olivier en a été la première victime en les préparant).
2. Liqueur de Van-Swieten (1/1000 de son poids de sublimé corrosif ou deutochlorure de mercure).
3. Sirop de Larrey (1/2000 de deutochlorure de mercure).
4. Sirop de Bellet (3 décigrammes de nitrate de mercure par 30 grammes de sirop).
5. Sirop de Lagneau (1/80 de mercure).
6. Sirop de Velno (10 centigrammes de sublimé corrosif par 500 grammes de sirop).
7. Ethiops antimonial d'Huxham (presque moitié de mercure).
8. Pilules de Plenck (1/3 de mercure).
9. Pilules napolitaines (50 milligrammes d'onguent mercuriel chaque).
10. Pilules de Baudelocque (1 décigramme de sulfure de mercure par pilule).
11. Pilules de Ricord (5 centigrammes de protoiodure de mercure par pilule).
12. Onguent citrin (1/80 de nitrate de mercure).
13. Onguent napolitain et onguent mercuriel double (moitié de mercure éteint).
14. Onguent gris (1/6 de mercure).
15. Onguent brun (1/6 de précipité rouge).
16. Pommade de Sichel (1/10 de précipité rouge).
17. Eau de Mettemberg contre la gale (1/250 de sublimé corrosif).
18. Eau noire allemande (1/90 de calomel).
19. Eau phagédénique (1/34 de deutochlorure de mercure).

Thèmes brodés de mille manières homicides par l'envie d'attacher son nom à ce fléau du genre humain, et qui méritent la même réprobation, sous l'égide de quelques noms qu'ils se présentent encore : *Gargarismes au sublimé* de Ricord; *au cyanure de mercure* de Parent; *Collyre* de Conradi, de Sichel; *injections* de Lagneau; *eau antipédiculaire* de F. Cadet-Gassicourt; *lotion* de Boerrhaave; *eau rouge* d'Alibert; *embrocation* de Bateman; *fomentations* de Ricord; *émulsion* de Duncan; *liqueur* de Gowland; *cosmétique* de Siemerling; *eau antidartreuse* du cardinal de Luynes; *bains au sublimé* de Baumé, de Widekind; *miel mercuriel; cérat mercuriel; pommade* de Planche; *pommade* de Dupuytren; *pommade* de Saint-Yve, de Grand-Jean, du Régent, de Desault, de Gibert, de Monod, de Willan, de Zeller, de Cazenave, de Cirillo, de Duchesne-Duparc, etc.

Eaux de Charles Albert, de Giraudeau de Saint-Gervais, sirop de Cuisinier, etc.

§ 3. *Préparations antimoniales à proscrire* (1493).

Julep de Rasori, de Laennec, de Royer, de Louis, de Trusen, de Trousseau. *Potion* kermétisée du Codex, *potion* de Peysson. *Poudre* de Preziozi, de James.

§ 4. *Préparations saturnines à proscrire* (1497).

Acétate de plomb ou extrait de Saturne à l'intérieur, en boissons ou en lotions.

N. B. Tout honnête homme qui aura bien et impartialement médité les principes de cet ouvrage se joindra à nous, pour proscrire du formulaire les préparations que nous venons de signaler.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE.

La santé est l'état normal ; le développement en est l'expression constante, dans les limites du cadre que la nature a tracé à chaque espèce.

La mort naturelle, c'est l'instant où le cadre est rempli.

La maladie est un accident qui suspend les fonctions ou les dénature et en détourne les produits.

La maladie ne s'engendre pas dans nos organes, elle leur vient du dehors.

Toute cause de maladie est d'une nature appréciable à nos moyens d'observation, alors même qu'elle se déroberait à nos sens et à notre appréciation actuelle.

Les causes les plus fréquentes de nos maladies sont des causes animées et parasites. L'hygiène a pour but de les éloigner et de nous en défendre ; la médecine a pour but de nous en débarrasser. Notre vie est ainsi un combat continuel contre les éléments, et contre des ennemis qui convoitent nos dépouilles. Aujourd'hui vainqueurs, demain vaincus, les végétaux et les animaux ne meurent presque jamais de leur mort naturelle ; ils ne finissent pas, ils succombent. Dans ce combat acharné d'un seul contre des milliers de causes perturbatrices, il faut savoir se faire un bon bouclier, et se tenir constamment, et au moins de frais possible, sur la défensive ; chacun doit avoir son hygiène favorite, et en suivre à la lettre les prescriptions, comme un règlement de conduite.

Parmi les plus terribles vampires, nous plaçons les préjugés sociaux ; ils ne torturent pas moins cruellement que les autres. Le seul remède que je connaisse contre cette cause morbipare, c'est de la raisonner froidement, et les yeux fixés vers ces milliers de mondes au milieu desquels notre terre n'est qu'un atome, et nous presque rien. Vieux enfants qui vagissez jusqu'au tombeau, vous vous tourmenteriez bien moins, si vous saviez apprécier la vie, et vous entr'aider ici-bas.

Aimez-vous les uns les autres, et ne vous trompez jamais ; là est tout le secret d'être heureux. Mais vous ne savez que vous condamner, vous trahir et vous venger réciproquement ; l'homme est l'ennemi le plus acharné de l'homme, comme s'il n'avait pas d'autres ennemis qui conspirent dans l'ombre contre son existence. Vieux enfants, vous êtes bien insensés, en face d'une nature qui se montre en tout si bonne et si sage. La peur prend les dix-neuf vingtièmes de votre vie ; l'amour prend à peine l'autre vingtième, et encore l'achète-t-il bien plus cher qu'il ne vaut. Vieux enfants, vous êtes donc bien impotents du berceau jusqu'à la tombe.

Mais je n'ai pas mission ici de vous faire de la morale : je n'ai pris que celle de vous soigner et de vous guérir ; et voyez que de mal il faut se donner, pour vous apprendre à vous soigner de vos propres mains ! Ce que vous avez de plus précieux, vous le confiez au premier venu, sans chercher à vous rendre compte des soins qu'il vous marchande.

Il y a neuf ans que je travaille pour vous apprendre à vous connaître vous-même, et à vous préserver de vos maux. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle est ma récompense. Qu'importe ? je travaille pour vos enfants qui vaudront mieux que leurs pères ; car je travaille pour l'humanité. Cette considération seule m'empêche de rire de vos folies, de votre excellente crédulité pour quiconque entreprend de vous rendre dupes. Quoi qu'il en soit, et quoi que vous en pensiez, voici un petit formulaire hygiénique à votre usage et à celui des personnes qui sont appelées à vous soigner :

1° Satisfaire à tous les besoins que nous impose la nature, mais n'outre-passer jamais en cela nos forces et notre capacité.

2° Une nourriture largement aromatisée, du vin du cru et non travaillé, si âpre que soit le premier, si agréable que soit le second.

3° Enveloppez votre veille et surtout votre sommeil de parfums protecteurs de votre santé.

4° Parfumez-vous, embaumez-vous à l'intérieur comme à l'extérieur ; la nature a partout eu soin de faire croître le baume à côté de l'aliment.

5° Dans la vie sédentaire, tenez-vous le ventre libre tous les quatre jours. Dans la vie occupée, le travail corporel est le purgatif le plus salutaire.

6° Nous avons mille baumes divers : que chacun choisisse le sien; moi j'ai choisi le mien, et je m'en trouve à merveille.

10 à 15 centigrammes de camphre trois fois par jour à l'intérieur; la nuit, toutes les fois que l'on s'éveille.

Frictions et lotions fréquentes à la pommade camphrée ou à l'alcool à 40° camphré.

Un petit verre d'eau-de-vie camphrée (1277) pure, ou étendue de moitié d'eau, tous les matins à jeun.

Habituellement un morceau de camphre dans la bouche, sans le mâcher, mais en se contentant d'avaler la salive qui s'imprègne de sa saveur.

Eau sédative contre la fièvre et les embarras du cerveau.

Poudre de camphre entre les draps tous les soirs.

30 centigrammes d'aloès entre deux soupes tous les cinq à six jours.

Nourriture hautement épicée et vin généreux chaque jour.

Résignation dans nos malheurs, modération dans nos petits bonheurs; bienveillance pour les bons, indulgence pour les fautes, pardon pour les torts; consolations puisées dans l'étude de la nature, qui nous apprend que le diamant n'est en définitive que du charbon.

Telle est ma méthode pour me bien porter de corps et d'esprit; que chacun la modifie à sa manière : je ne suis point exclusif. J'avertis que je permets la térébenthine pour les animaux, le goudron pour le pauvre ouvrier en plein air, l'ail au paysan qui laboure la terre, le musc à la vieille coquette, à la petite-maîtresse et au ci-devant jeune homme, l'encens et l'ambroisie aux dieux. Trouvez un inventeur de système plus tolérant que moi; à ce titre, je réclame votre confiance pour le fond de tout ce que j'ai écrit, et votre indulgence pour la forme.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS TOUT L'OUVRAGE.

N. B. Les chiffres arabes indiquent la page; les chiffres romains, le volume. Lorsqu'on trouve deux chiffres romains consécutifs, le second indique la page de l'introduction qui est en tête du premier volume.

A

Abcès, III, 309; — causé par la filaire, II, 406; — causé dans le poumon par une larve de coléoptère, II, 320.
Abcessus, III, 329.
Abeilles morbipares, II, 256; III, 105.
Absinthe, III, 226.
Absorption, I, 245.
Academia del Cimento, I, XLV.
Académie de médecine, I, LXIII.
Académie des sciences, I, XLVI.
Acanthogénoses, III, 62.
Acare de la gale, II, 99.
Acares morbipares, III, 72.
Acaridiens, II, 1; — (caractères des), II, 143; — (classification nouvelle des), II, 144.
Acarigénoses, III, 72; — animales, III, 75; — végétales, III, 74.
Acarus, II, 3, 14, 145; — *americanus*, II, 73, 146; — *aquaticus*, II, 89; — *armeniacœ*, II, 43, 145; — *araneodes*, II, 144; — *caudatus*, II, 89; — *coccineus*, II, 90; — *coleoptratorum*, II, 88; — *elytrophorus*, II, 90; — *foliorum*, II, 16, 145; — *fuscus*, II, 66; — *laburni*, II, 43, 145; — *marginatus*, II, 34; — *nigua*, II, 146, — *ovovegetativus*, II, 145; — *parasiticus*, II, 90, 146; — *reduvius*, II, 30, 77, 145; — *reticulatus*, II, 31; — *ricinus*, II, 31; — *scabiei*, II, 99; — *siro*, II, 91, 99; — *vegetans*, III, 13, 87.
Accouchement, III, 334.
Acéphalocystes, II, 437.
Achar des Indiens, I, 129.
Achores, III, 337.
Acide acétique, I, 204; — arsénieux, I, 207; — carbonique, I, 65, 204; — et oxyde carbonique, I, 157; — fluorique, I, 204; — hydrochlorique, I, 204; — nitrique, I, 79, 204; — oxalique, I, 204; — prussique, I, 169, 185, 204; — phosphorique, I, 204; — sulfurique, I, 204; — tartrique, I, 204.
Acne, III, 90, 338.
Aconit, I, 189.
Acridogénoses, III, 105.
Acridophages, II, 261.
ACRON d'Agrigente, I, XXIV.
Acta medico-physica Hafniensia, I, XLVI.
Actes de Copenhague, I, XLVI.
Actes de Leipsick, I, XLVIII.
Acupuncture, III, 61.
Aérer (moyen d'), III, 236.
Agarics lactescents, I, 196, 198, 223.
Agaricus, III, 95.
Agathidies, II, 302.
Aggravée, III, 338.
Aglossa pinguinalis, II, 296.
Aglosse du beurre, rendue dans les selles, II, 320.
Agonie, III, 30.
Agronomiques (considérations), III, 267.
Aigreurs, III, 338.
Aiguës (maladies), III, 34.
Aiguille labourant les chairs, I, 268.

Ail, en honneur chez nos pères, III, 252.
Air (analyse de l'), I, 45; — (introduction de l') dans les veines. I, 256; — (volume de l') inspiré et expiré, 1, 70.
Albinus, I, xl.
Al Bucasis, I, xxxiv.
Albugo des feuilles, II, 159; — des yeux, III, 338.
Albumine (rôle de l') dans la digestion, I, 110.
Alcalis fixes, I, 222.
Alcola du cheval, III, 338.
Alcool camphré, III, 169.
Alcool, poison, I, 233.
Aliénation, III, 338.
Alimentation et médication, III, 250.
Aliments, I, 107, 108, 114, 115; III, 242.
Allaitement, III, 385.
Alleluia, I, 205.
Allonge. I, 420.
Aloès, III, 142; — (succédanés de l'), III, 552.
Alopécie, III, 104, 342.
Altica oleracea, II, 299.
Altise des jardins, II, 299.
Alucita cerealella, II, 296.
Amaigrissement, III, 43.
Amaurose, III, 343.
Amblyopie, III, 343.
Amboynse pocken, II, 86.
Ambroise Paré, I, xl.
Ambulacre des acares, II, 5.
Aménorrhée, III, 343.
Amentia, III, 338.
Amidon, I, 113.
Ammoniaque, I, 122, 174, 183.
Amour, II, 452.
Amputation, III, 59.
Amygdalyte, III, 343.
Anasarque, III, 343.
Anastomalgie, III, 132.
Anatomie (origine de l') I, xxv; — (esquisse d'une nouvelle théorie et nouvelle nomenclature de l'), I, xc.
Anatomistes de la renaissance, I, xxxix.
Anderson, III, 143.
Andouillettes, III, 259.
Andrum, II, 85.
Andry, I, li.
Anémone, I, 190.
Anévrisme, III, 344, 400.
Angélique (racine d'), III, 226.
Angialgie, III, 131.
Angina polyposa, III, 415.
Angine, III, 347.
Ankylose, III, 349, 427.
Annibal Camoux (longévité d'), I, 130.
Anobies des bolets, II, 302.
Anobium striatum, II, 303.
Anthrax, III, 105, 350.
Anthrenus musæorum, II, 306; — *verbasci*, I, 334.
Antiasphyxiants, III, 234.
Antientomiques, III, 323.
Antifongiques, III, 553.
Antimoine, I, 206; — (procédé pour découvrir l'), I, 213.
Antimoniaux (remèdes), III, 557.
Antiputrides (remèdes), III, 553.
Antiseptiques (remèdes), III, 553.
Antitoxiques, III, 269.
Antitraumatiques, III, 294.
Anus (constriction, fissures, fistules à l'), III, 352.
Aphides formicarum gallinæ, II, 157.
Aphigénoses végétales, III, 91; — animales, III, 95.
Aphis, puceron, II, 150; — *lanigera*, II, 161.
Aphonie, III, 352.
Aphthes, III, 90, 353.
Apoplexie, I, 74; III, 40, 354.
Applications pratiques aux différentes maladies, III, 329.
Aptères morbipares, II, 196.
Aqua toffana, I, 216.
Aquetta di Napoli, I, 208, 216.
Arabes (médecins), I, xxxi.
Arachnides, I, 344.
Arachnogénoses, III, 70.
Araignées des caves, I, 347; — morbipares, III, 70, 345; — et la fourmi, II, 259; — (mangeurs d'), I, 345.
Araigner (usage d'), I, 350.
Araneæ, I, 345.
Archiatres des empereurs romains et du peuple, I, xxxii.
Architecture gothique, III, 237.
Arête dans les chairs, I, 272.
Argas, II, 14, 34.
Argent (nitrate d'), I, 214, 232.
Argules, I, 328.
Aristote, en météorologie, I, xxii.
Arrête-bœuf, I, 265.
Arsenic, I, 206, 207; — (mines d'), I, 179; — dans le sang, I, 207; — (procédé nouveau pour découvrir l'), I, 211.
Arsenicaux (médicaments), I, 220; III, 556.
Artères (maladie des), III, 131.
Artérialgie, III, 131.
Arthritis, III, 451.
Arum, I, 196.
Ascaride lombricoïde (hist. nat. de l'), II, 365; — morbipares, III, 111; — vermiculaire (évaluation des effets morbides de l'), II, 337, 344; — (hist. nat. de l'), II, 329.

Ascarigénoses, III, 111.
Ascaris, II, 329.
Ascite, III, 48, 117, 457.
Asclépiade, I, xxviii.
Aselles, I, 328.
Aselli, I, 331.
Asiles, II, 232.
Asilus, II, 206, 232.
Asphyxie, III, 39; — cutanée, I, 96; — météorologique, I, 72; — (moyens curatifs de l'), III, 239; — par addition, I, 81: — par développement des tissus, I, 88; — par occlusion, I, 82; — par strangulation, I, 90; — par soustraction, I, 77; — par le vide, I, 72; — spasmodique, I, 93
Aspiration et expiration de la vésicule organisée, I, 20; — diurne et nocturne des plantes et des animaux, I. 22.
Assaisonnements, I, 128; III, 243.
Asthénie, III, 356.
Asthme, III, 48, 356.
Astoma, II, 14, 90, 146.
Ataxie, III, 358.
Atomes (sphère de calorique des), I, 49.
Atonie, III, 358.
Atrophie, III, 358.
Atrophogénoses, III, 43.
Attaques hystériques, III, 410.
Auscultation, III, 15.
Autopsie, III, 29.
Avalure, III, 358.
Avant-cœur, III, 350.
Avenzoar, I, xxxiii.
Averrhoès, I, xxxiv.
Avertissement sur la deuxième édition, I, ix.
Avoine (grains d'avoine) germant dans l'estomac, I, 289.

B

Bains, III, 545; — locaux, III, 200; — sédatifs ou alcalino-ferrugineux, III, 147, 494.
Balanite, III, 359.
Bandelettes, III, 217.
Bandes, III, 217.
Barbades (mal des), II, 82.
Barbares (influence de l'invasion des), sur la médecine, I, xxxiii.
Barbeaux (œufs urticants des), I, 196, 300.
Baros, Barriga, III, 151.
Baryte, I, 222.
Bases désorganisatrices, I, 221.
Basilic fabuleux, I, 307.
Bastille (cachots de la), III, 206.
Batraciens morbipares, I, 300; II, 67.
Baumes, I, 243; III, 544; — du commandeur, III, 556; — nerval, III, 556; — opodeldoch, III, 556.
Bdella, II, 14.
Bdellogénoses, III, 110.
Belladone, I, 185.
Berceau et patrie, II, 454.
Besoins de l'homme, II, 451.
Bestiaux (mortalité des), I, 114.
Bête (la) des articulations, II, 58.
Bêtes à bon Dieu, II, 305; — rouges des savanes, II, 146.
Bézoards, II, 380; III, 368.
Bibio hortulana, II, 5.
Biecho, II, 66.
Bismuth, I, 231.
Bistouri, III, 217.
Blanc ou meunier, maladie des feuilles, II, 159; III, 93.
Blanchet, III, 90, 353.
Blennorrhée, III, 359, 435.
Blépharite, III, 359.
Blessures, I, 247; III, 59, 60, 294, 359.
Bleue (maladie), III, 360.
Boerrhaave, I, liv.
Boissons glacées, I, 140; III, 267.
Bolétophages, insectes, II, 302.
Boletus, III, 95.
Bombyx cossus, II, 294; — *mori*, II, 289; — *pavonia* et *processionaria*, II, 290.
Bonbons hygiéniques, I, 112.
Bonomo (Giovan Cosimo), pseudonyme de Cestoni, II, 103
Bontius (pilules de), III, 143
Bopyres, I, 328.
Bosselures du visage, ichneumigènes, II, 279.
Botal (persistance du trou de), III, 360.
Botryocephalus, II, 430.
Boucle, III, 363.
Boucliers, insectes, II, 304.
Bouffle, III, 350.
Bougies camphrées, III, 181.
Bouillon aux herbes, III, 146.
Boule hystérique, II, 350.
Bouleau (tubercules des feuilles du), II, 267.
Boulimie, III, 43, 363.
Bourdons morbipares, II, 256; III, 105.
Bourrache, III, 207.
Bousiers, insectes, II, 304.
Boussade, III, 399.
Bouton d'Alep, II, 82; III, 368, 489.
Braise allumée, I, 156.
Brigands, II, 92.
Brome, I, 206.
Bronchite, III, 365.

Bronchocèle, III, 365.
Broussais, I, lvi.
Brown, I, lvi.
Bruits causés par les ascarides, II, 249.
Brûlure, III, 51, 365.
Bubon, III, 366 : — pestilentiel, III, 489
Bubonocèle, III, 368.
Bugrane, I, 265.
Bulimia, III, 363.
Byrrhus verbasci, I, 334.

C

Cabanis, I, lvii.
Cachexie, III, 368.
Cal, III, 371.
Calculs, III, 368
Calculs rénaux, III, 406.
Caliges, I, 328.
Callidie, II, 294.
Callus aux mains, III, 412.
Calomélas, I, 227 ; III, 148
Calorique (théorie du), I, 134.
Calvitie, III, 104, 342, 371.
Cambogia gutta, I, 197.
Camphre (caractères et propriétés du), I, 235 ; — (diverses espèces de), I, 237 ; — (extraction du), I. 235 ; — (innocuité du), I, 240 ; — médicament, III, 151 ; — à fumer, III, 161 ; — à manger, III, 156 ; — à priser, III, 157 ; — (patrie du), I, 237 ; — comme poison à haute dose, I, 238, 239 ; — (succédanés de la poudre de), I, 549.
Cancer, III, 372 ; — de la matrice, II, 209 ; III, 469.
Canne marone, I, 196.
Cantharides, I, 196.
Capillaires (maladies des vaisseaux), III, 132.
Carabes, II, 305.
Carbonate d'ammoniaque, I, 174.
Carcinome, III, 372.
Cardialgie, III, 380 ; — bdellogène, II, 328 ; — lombricogène, II, 370 ; — myogène, II, 320.
Cardite, III, 382.
Carie animale, III, 382 ; — végétale, I, 200 ; II, 186 ; III, 94.
Caris, II, 14.
Carreau des enfants, III, 384.
Catalepsie, III, 386.
Cataplasmes, III, 183, 545.
Catarrhe, III, 356 ; — de la matrice, III, 435, 469 ; — pulmonaire, III, 387.
Caton sur la médecine, I, xxvi.
Cauchemar, III, 389.
Causes morbipares, I, 39 ; — animées, I, 292 ; III, 393 ; — désorganisatrices, I, 149, 150, 182 ; — destructives, I, 263 ; — diététiques et digestives, I, 97 ; — intoxicantes, I, 243 ; — morales, II, 445 ; — de nature morte, I, 263 ; — physiques, I, 43 ; — pneumatiques, I, 44 ; — privatives, I, 44 ; — thermaniques, I, 150 ; — traumatiques, II, 247, 445.
Caustiques, I, 263, III, 51.
Cautères, III, 231, 544
Cellule, élément des tissus, I, 251.
Celse, I, xxix.
Centaurea calcitrapoides, œuvre d'une larve, II, 301.
Cénure cérébral, II, 437.
Céphalalgie, III, 390 ; — acarigène, II, 55 ; — selon la nouvelle classification, III, 126.
Céphalée, III, 390.
Cephalitis, III, 390.
Cerambyx sanguineus, II, 294.
Cérats, III, 544, 548.
Cercopis spumaria, II, 188.
Cerveau (maladies acarigènes du), II, 52.
Cestoni (Diacinto) sur l'insecte de la gale, II, 103.
Cétoine (larve de), II, 300.
Chaleur, élément 4^e^ de l'organisation, I, 131 ; — animale et végétale, I, 138 ; — du corps, III, 14 ; — (précaution contre la), III ; 261.
Champignons, I, 197, 223 ; III, 395.
Chancres, III, 88, 395.
Chara (tube de), I, 21.
Charançons, II, 302.
Charbon, I, 200 ; — maladie animale, III, 105, 350, 395 ; — maladie végétale, II, 46, 186 ; III, 94 ; — de bois, I, 155 ; — de terre asphyxiant, I, 161.
Charpie, III, 217.
Chartre, III, 506.
Chaude-pisse, III, 396.
Chaussier, I, lxii.
Chauve-souris vampire, I, 299.
Chauveté, III, 342.
Chaux, I, 222.
Chegas, chegoes, chegues, II, 66.
Cheiragra, III, 451.
Chélidoine, I, 196, 222.
Chelifer, I, 337.
Chémosis, III, 396.
Chenilles morbipares, III, 106 ; — carnivores, II, 296 ; — du chou, II, 290 ; — comestibles, II, 295 ; — herbivores, II, 288 ; — processionnaires, II, 290 ; — phyllophages, II, 291 ; — phytophages,

II, 289 ;— xylophages, II, 293; — vomies, II, 313.
Cheyletes, I, 337 ; II, 144.
Chicken-pox, II, 85.
Chicorée sauvage, II, 208.
Chinnien, III, 397.
Chique morbipare, II, 66, 81, 146 ; III, 77.
Chirurgie (origine de la), I, XXV.
Chiton, I, 323.
Chlorose, III, 396, 460; —érucigène, II, 315.
Choléra asiatique ou choléra-morbus, III, 396.
Cholérine, III, 396.
Chorée, III, 352, 398.
Chou caraïbe, I, 197.
Christianisme (influence du), sur la profession médicale, I, XXXII.
Chroniques (maladies), III, 34.
Chute de matrice, III, 468; — des poils, III, 342.
Cicadœ, II, 188.
Cicatrisation, I, 259; III, 60 ; — (théorie de la) III, 293.
Cicindèles, II, 303.
Cigales, II, 188.
Cigarettes d'arsenic, I, 218 ; III, 169 ; — de camphre, III, 161 ; narcotiques, 169.
Ciguë (grande et petite), I, 190.
Cimex, II, 192.
Cimicides, II, 189.
Cimigénoses, III, 97.
Ciniphes, III, 397.
Circulation, produit de l'aspiration, I, 29.
Cirons morbipares, III, 72 ; — de la farine et du fromage, II, 147 ; III, 77 ; — de la gale, II, 99, 147 ; III, 80.
Ciseaux pour les pansements, III, 218.
Civilisation et philosophie, I, 293.
Clapier purulent, III, 329.
Classification nouvelle des maladies, III, 31, 36, 123.
Claveau, clavin, clavelée, clavelle, III, 399.
Clavus, II, 399.
Climats (influence des) sur la cicatrisation, I, 259.
Cloportes, I, 331; III, 69; — rendus par les urines, I, 333.
Cloportides, I, 331.
Cloque des pêchers, II, 158; III, 92.
Clou, III, 399 — des rues, III, 400.
Cloubian, III, 399.
Coccinelles, II, 303.
Coccus, II, 178.
Cochenille, II, 178.
CŒLIUS AURELIANUS, I, XXVIII.
Cœur (battements du), III, 15 ; — (maladies du), III, 400 ; — (lombricoïdes dans le), II, 388.
Coiffure, III, 262.
Colebrilla, II, 398.
Coléoptères morbipares, II, 297; III, 107 ; — enterreurs, II, 88; — herbivores, II, 297 ; — carnivores, II, 144, 303 ; —phyllophages, II, 298.
Coliques, III, 403 ; — d'estomac, III, 406; — hépatique, III, 406 ; — des Japonais, II, 408 ; — des Lapons, II, 408 ; — de Madrid, III, 407 ; — métallique, III, 407; — de miséréré, II, 378; III, 406 ; — néphrétique, III, 406 ; — des peintres, I, 225 ; III, 407 ; — de plomb, I, 225 ; III, 407 ; — de Poitou, III, 407 ; — rénale, III, 406 ; —saturnine, III, 407;— utérine, III, 408 ; —venteuse, III, 403.
Collection académique, I, XLVIII.
Coloquinte, I, 197.
Coluber berus, I, 301.
Coma vigil, III, 408, 416.
Comédons, II, 103, 125; III, 89, 360.
Comitialis morbus, III. 410.
Complémentaires (substances) de la digestion, I, 110, 116.
Compresses, III, 183, 218.
Conches, III, 354.
Concrétions, III, 408.
Condiments, I, 128; III, 243, 254.
Confiseurs hygiéniques, III, 254.
Congestions sanguines, III, 408.
Congrès médical de 1846, à Paris, I, LXXVI.
Conjonctivite, III, 409.
Connaître et distinguer, I, 1.
Conops, II, 232.
Conscience intime, II, 27.
Consomption, III, 43, 409, 491.
Constipation, III, 409.
Constructions vicieuses, III, 237.
Contagion par les œufs des ascarides, II, 359.
Contracture, II, 410.
Contusions, I, 250 ; III, 60, 410.
Convulsions, II, 414 ; III, 410, 382 ; — acarigènes, II, 50 ; — érucigènes, II, 315; — tænigènes, II, 427.
Coquille dans un rein de femme, I, 322.
Coqueluche, II, 387 ; — des enfants, III, 411 ; — acarigène, II, 54.
Cornage, III, 347.
Corps étrangers en fer ou en acier, labourant les chairs, I, 269.
Cors aux pieds, III, 412.
Coryza, III, 413.
Couleuvres (incubation des), I, 302.
Coup de sang, III, 354.
Couperose, III, 413, 452.
Coups d'épée, III, 61.

Courants d'air, I, 142.
Courbature, III, 413 ; — (vieille), 491.
Courge, I, 197.
Cours de ventre, III, 417.
Cousins, II, 200 ; — morbipares, III, 103.
Coxalgie, III, 414.
Cow-pox, III, 84 ; — reproduit par l'eau sédative, III, 193.
Crampes d'estomac, III, 414.
Crapaud, maladie, crapaudine, III, 414, 428.
Crapaud morbipare, I, 309.
Crapule, III, 46.
Crêtes de coq, III, 88, 414.
Crevasses, III, 414.
Crinons, II, 103, 125 ; III, 89, 360.
Criocère, II, 188, 299.
Crises, III, 34.
Croton tiglium, I, 196.
Croup, III, 415.
Crustacés morbipares, I, 324, 328; III, 69.
Cryptostoma, II, 148.
Cucurbitacées, I, 197.
Cuisine (art de la) hygiénique, I, 126; III, 256.
Cuivre et ses sels, I, 231.
Cul de poule cordé, III, 428.
Culex, II, 200.
Culicigénoses, III, 103.
Curbma, œstre en Laponie, II, 206.
Curculio, II, 303.
Cyames, I, 328.
Cyanose, III, 415.
Cynanche, III, 347, 415.
Cynips, II, 263; III, 106.
Cypris, œufs de cyclopes, I, 326.
Cystalgie, III, 415.
Cysticercus, II, 436.
Cystirrhée, III, 415.
Cystite, III, 415.
Cystocèle, III, 415.
Cystoplégie, III, 415.
Cystotomie, III, 416.
Cythérines, I, 326.

D

Danse de Saint-Guy ou de Saint-Wit, I, 352; III, 398.
Daphnies, I, 326.
Dartres, III, 95 ; — compliquant l'engorgement des glandes, III, 441 ; — phlycténoïde, II, 81 ; — du visage, III, 104.
Datura stramonium, I, 189.
Décoctions, III, 206.
Dédicace à mes meilleurs amis les malades et à ceux qui les soignent, I, v.
Défaillance, III, 426.
Défécation, III, 7.
Delirium tremens, III, 340, 416.
Délivrance, III, 416.
Démocrite, I, xxiv.
Dentition difficile, III, 417.
Dents (carie des), III, 98, 383.
Dénudation de la peau, I, 224.
Dépôt, III, 417.
Dermalgie, III, 136.
Dermestes, II, 303.
Desmalgie, III, 134.
Descente de matrice, III, 417.
Développement (cadre et limites du), I, 35 ; —(continuité du), I, 37; — anormal des tissus, I, 252 ; — série de générations, I, 12.
Déviation de la taille, III, 417.
Déviations florales, II, 117.
Dévoiement, III, 417.
Diabète, III, 418.
Diagnostic, III, 29.
Diarrhée, III, 29.
Dictionnaire pratique des cas maladifs, III, 329.
Diète, I, 99 ; III, 230, 249.
Digestion (mécanisme de la), I, 101 ; — stomacale, I, 98 ; — stomacale, duodénale, colale, I, 102 ; — végétale, I, 109 ; — pénible, III, 417.
Diplolepis fagi, II, 270.
Diplopie, III, 417.
Diptères morbipares, II, 199.
Dissections humaines en Italie et en France, I, xl.
Distome, II, 416.
Distomogénoses, III, 116.
Ditrachyceros, II, 443.
Divisions de l'ouvrage, I, 4.
Dorure au trempé, son insalubrité, I, 179.
Douve du foie, II, 412.
Dracunculus, II, 125, 398.
Dragonneau, II, 398, 407; III, 110.
Droguistes (origine des), I, xxvi.
Dyssenterie, II, 97; III, 419.
Dyspepsie, III, 380, 419.
Dysphagie, III, 419.
Dysurie, III, 406, 419.
Dytiscus, II, 306.

E

Eau-de-vie camphrée, III, 169 ; — (succédanés de l'), III, 549.
Eau potable, I, 116.
Eau sédative, III, 185 ; — (succédanés de l'), III, 532.
Eaux bourbeuses, I, 179.
Eaux grasses des jambes, III, 84.
Ebullition, III, 419.

Ecchymose, III, 419.
Echauboulures, III, 51, 419.
Echaudure, III, 52.
Echinocoque, II, 437.
Eclampsie, III, 398, 419.
Eclectiques, I, XXIX.
Ecorchure, III, 61.
Ecoulements, III, 419.
Ecrouelles, III, 420.
Ectropion, III, 420.
Eczema, III, 420.
Effort, III, 420.
Egagropiles, III, 368, 421.
Egouts de Paris, I, 176.
Egratignures, I, 264.
Egyptiens (médecine originaire des), I, XIX.
Elaboration organique, I, 19.
Elaïs, II, 14.
Elater, II, 302.
Elaterium, I, 197.
Elephantiasis, II, 82; III, 107, 421.
Elixir de Garus, III, 555; — de propriété, III, 143.
Elophores, II, 306.
Emaciation, III, 465.
Email (effets intoxicants de l'), I, 225.
Emanations, I, 153, 170, 174.
Embarras gastriques, I, 104; III, 421.
Embrocations, III, 544.
Emeraudine (larve de l'), II, 300.
Emétique à supprimer, III, 231.
Empâtement, III, 421.
EMPÉDOCLE, I, XXIV.
Emphysème, III, 421.
Empis, II, 232.
Emplâtres, III, 544.
Empoisonnement, III, 52, 269, 421; — alcoolique, III, 288; — miasmatique, III, 293; — de la peau, I, 244; — par la strychnine, I, 254; — traumatique, I, 254.
Empoule, III, 422.
Empyème, III, 422.
Enchifrènement, III, 413.
Endurcissement, III, 423.
Enfantement, III, 334.
Engelures, III, 261, 423.
Engorgement, III, 423.
Engouement, III, 423.
Engravée, III, 423.
Enrouement, III, 423.
Enseignement médical à Paris, I, LXXI.
Entérite, III, 423.
Enterreurs (insectes), II, 304.
Entomogénoses, III, 64.
Entomostracés morbipares, I, 324.
Entorse, III, 420, 424.
Entremets hygiéniques, III, 256.
Envies, III, 424.
Epanchement, III, 424.
Eparvin osseux et calleux, III, 424.
Ephélides, éphélies, III, 424.
Ephémérides des curieux de la nature, I, XLV.
Epidémie, III, 425; — des voies urinaires produite par les larves des mouches, II, 218; — vermineuses, II, 395.
Epiderme (susceptibilité de l') variable selon les personnes, I, 245.
Epilepsie, III, 410, 425; — tænigène, II, 427.
Epine (introduction d'une) dans les organes, I, 265.
Epines aphidigènes, II, 171.
Epis labourant les poumons, I, 277.
Epistaxis, III, 425; — produit par des larves, II, 219.
Epizooties, III, 426; — de colombes causée par la filaire, II, 407; — par les larves de l'œstre, II, 203; — de Pesth causée par le *Stipa pennata*, I, 273.
Epreintes, III, 403.
ERASISTRATE, I, XXV.
Erésipèle, III, 426.
Ergot de coq venimeux, I, 299; — de seigle produit par le thrips, II, 186; III, 94.
Ergotisme, II, 82.
Erineum, II, 26, 171; III, 92.
Ermite Bernard, I, 328.
Erucigénoses, III, 105.
Eruption de l'arsenic, I, 208; — de l'eau sédative, III, 192.
Erysipèle, III, 51, 82, 426; — produit par la mite des pigeons, II, 37.
Erythème, III, 426.
Erythræus, II, 14, 145.
Escarbots, II, 32.
Escarre, I, 203; III, 60.
Esquinancie, III, 347.
Essences, I, 234.
Estomac (ardeurs, crampes, crudités d'), III, 44, 45, 380; — (respiration de l'), I, 63.
Etain (sels d'), I, 231; — (procédé pour découvrir l'), I, 213.
Ether comme poison, I, 223.
Etiologie, I, 39, 42.
Etonnement du sabot, II, 426.
Etouffements, III, 356.
Etourdissement, III, 427.
Etranglement intestinal, III, 406.
Etranguillon, III, 427.
Être vivant, grand organe, I, 8.
Etudes (mes premières), I, LXXVII.

Euphorbes, I, 223, 196.
Eustache, I, xl.
Evanouissement, III, 427.
Exanthème, III, 427.
Excoriations, I, 244 ; III, 61, 427.
Excroissance, III, 427.
Exhalaisons, I, 153.
Exostose, III, 427.
Expectoration, III, 8.
Expertises légales sur l'arsenic, I, 209.
Extinction de voix, III, 352.

F

Fabrice d'Aquapendente, I, xl.
Faiblesse d'estomac, III, 427.
Faim, III, 43 ; — calle, canine, valle, III, 43, 363.
Falère, III, 428.
Fallope, I, xl.
Farcin, III, 428.
Fasciole du foie, II, 412, 419 ; III, 116.
Faucheurs, insectes, II, 32.
Favus, III, 104, 521.
Febris, III, 428, 432.
Fèces (caractères des), III, 6.
Fécondation, I, 9.
Fer chaud, III, 428.
Feu grégeois, I, 236.
Feu persan, III, 518.
Feu persique, III, 350.
Fève, maladie, III, 428 ; — de Saint-Ignace, I, 193.
Fièvre (théorie de la), III, 13, 187 ; —(médication de la), III, 428 ; — bilieuse, III, 431 ; — catarrhale, III, 365, 387 ; — cérébrale, III, 390 ; — érucigène, II, 320 ; — des hôpitaux et des prisons, III, 431 ; — hémorragique, III, 503 ; — intermittente, III, 429 ; — jaune, III, 430 ; — maligne, muqueuse, pernicieuse, putride, III, 431 ; — ortiée, III, 89 ; — pemphigode, III, 81 ; — traumatique, III, 59 ; — typhoïde, vermineuse, III, 431.
Figuier, I, 223.
Filaire, II, 398, 401 ; III, 110.
Filtrage de l'eau (nouveau procédé de), I, 119
Fistule à l'anus, III, 352 ; — lachrymale, III, 434.
Flanelle, III, 265.
Flatuosités, III, 532.
Fléau d'Egypte analogue au choléra, III, 397.
Flegmon, III, 399.
Fleurs ou flueurs blanches, III, 425.
Flux hémorroïdal, muqueux, de sang, de ventre, III, 435.
Fluxion, III, 435 ; — de poitrine, III, 498, 500 ; — acanthogène, I, 277.
Foie (maladies du), III, 436 ; — obstruction du), III, 48.
Folette, III, 387.
Folie, III, 338 ; — guérie par l'eau sédative, III, 341.
Follicules sébacés, III, 436.
Fomentations, III, 545.
Fonctions (trouble survenu dans les), I, 10.
Fongus, III, 372 ; — hématode, III, 436.
Forficules, II, 298.
Formica cephalotes, I, 298 ; II, 259.
Formulaire de la nouvelle méthode, III, 141.
Fortraiture, III, 436.
Fosses d'aisance, I, 177.
Fossoyeurs (insectes), II, 88, 304.
Fougère mâle, III, 495.
Foulure, III, 436.
Fourbure, III, 437.
Fourchet, fourchette, III, 437.
Fourmilière, III, 437.
Fourmis, II, 257.
Fous (village des), III, 328.
Fowler, I, 217.
Fractures, III, 437.
Frambœsia, III, 82, 437.
Frictions, III, 180, 265.
Froid (moyens de préserver les végétaux du), III, 268 ; — (précautions contre le), III, 261.
Fruits verts, I, 121, 205.
Fumée, I, 154.
Fumigations, III, 545.
Fureur, furie, III, 338.
Fureur utérine, III, 437.
Furia infernalis. II, 411.
Furoncle, III, 399.

G

Gale, II, 99, 138 ; — III, 80, 437 ; — (insecte de la) du cheval, II, 121 ; — du mouton, 127 ; — de l'homme, 122, 124.
Galéode, I, 338.
Galès (mystification de), II, 118, 144.
Galien, I, xxxi.
Gall, II. 448.
Galle-insecte, II, 178.
Galles animales des veines, II, 393 ; — végétales de l'orme, II, 163 ; — du peu-

plier, II, 161; — des pins et sapins, II, 166; — du tilleul, II, 265.
Gamage, game, gamure, III, 439.
Gamasus, II, 14, 145.
Ganglions engorgés, III, 293, 439.
Gangrène, III, 60, 448.
Garance (racine de), III, 196.
Gargarismes, III, 198.
Gargouillement, III, 19.
Gasterosteus venimeux, I, 300.
Gastralgie, III, 44, 380.
Gastrodynie, III, 380; — erucigène, II, 313.
Gastro-entérite, III, 449.
Gaz et vapeurs, d'après la nouvelle théorie du calorique, I, 52, 151.
Gazette de France, fondée, en 1631, par Renaudot, médecin, I, XLV.
Gélatine, I, 114.
Gencives fongueuses et sanieuses, III, 149.
Gencivite, III, 449.
GENDRIN, I, LXVII.
Gène, désinence dans la nouvelle classification, III, 37.
Généalgie, III, 134.
Génitaux (maladies des organes), III, 134.
Géotrupes, insectes, II, 304.
Gerçures, III, 414, 449.
Germinations morbipares, III, 64.
Gestation, III, 435; — (bruit de la), III, 19.
GHELEN (empoisonnement de), I, 167.
Giornale de' letterati, I, LXVI.
Glace (usage de la) à supprimer, III, 232.
Glaires, III, 47, 450.
Glandes engorgées, III, 133, 439.
Glandulalgie, III, 133.
Glaucome, III, 450.
Glossanthrax, III, 450.
Glossite, III, 450.
Glotte (œdème de la), III, 450.
Gluten (rôle du) dans la digestion, I, 110.
Gobbes, III, 450.
Goîtres, gouêtre, II, 281; III, 107, 450.
Gomme antidigestive, I, 111; — gutte, I, 197; — résine, I, 243.
Gongrone, III, 450.
Gordiogénoses, III, 110.
Gordius, II, 398, 407.
Goudron (eau de), III, 199.
Gouet, I, 196.
Gourme, III, 451.
Goût (maladies et signes morbides du), III, 24, 129.
Goutte, III, 451; — rose, III, 452; — sereine, III, 452.
Grain d'orge, maladie, III, 452.
Grains de santé, grains de vie, III, 143, 555.
Graines germant dans le tuyau auditif, I, 286.
Graisse (influence du froid sur la formation de la), I, 142.
Grappes, grappiers, III, 452.
Gras-fondure, III, 452.
Grasset, III, 420.
Gratelle, III, 81.
Gravelle, III, 452.
Greffe des tissus organisés, I, 251.
Grenadier (racine de), III, 201.
Grenouillette, III, 435.
Grippe, III, 387, 435.
Grise des jardiniers, II, 16, 21; III, 75.
Gros cou, III, 450.
Grosse amère, III, 350.
Grossesse, III, 435.
Guêpes morbipares, II, 256; III, 105.
Gustalgie, III, 129.
Guttafera vera, I, 197.
GUY DE CHAULIAC, I, XL.
Gyrins, II, 306.

H

Habillements (hygiène des), III, 263.
Habitations, III, 238.
Habitude du corps (signes tirés de l'), III, 4.
Haleine, III, 11, 453.
Halley, III, 435.
Hanneton (ver du), III, 300.
HARVEY (pilules de), III, 143.
HAUPTMANN, I, L.
Haut mal, III, 410, 425, 435.
Helminthes (histoire des), II, 322.
Helminthogénoses, III, 109.
HELMONT (VAN), I, XLI; — (charmant persiflage de) sur l'origine de la gale, II, 133.
Hématémèse, III, 9, 435; — bdellogène, I, 315.
Hématurie, III, 406, 435.
Héméralopie, III, 454.
Hemerobius perla, II, 12.
Hémicranie, III, 454.
Hémiplégie, III, 454; — phthirigène, II, 238.
Hémoptysie, III, 454.
Hémorragie, III, 454: — traumatique, III, 59.
Hémorroïdes, III, 455
HENRI IV au berceau, III, 252.
Hépatisation, III, 406.
Hépatite, III, 455.
HÉRACLITE, I, XXII.
Herboristes (origine des), I, XXVI.
Hernie, III, 455.
HÉRODICUS, I, XXIV.
HÉROPHILE, I, XXV.
Herpès, III, 81, 456; — imité par l'eau sédative, III, 192.

Hêtre à feuilles de fougère, II, 272; — (cynips des galles du), II, 270.
Hexathyridium, II, 421.
Hippobosque, II, 194.
Hippocrate, I, xix.
Hippomane, I, 197.
Hirondelle, II, 205.
Hirudo, II, 325.
Hister unicolor, II, 32, 87.
Homard, I, 328.
Homère (médecine et chirurgie d'), I, xvi.
Homme des montagnes et de la plaine, I, 55; — à la tête de veau, II, 279; — normal et malade, II, 456; — primitif et déchu, I, 2, 3.
Hôpitaux de Paris, I, lxx.
Hoquet, III, 456.
Horse (pilules de), III, 143.
Houblon (décoction de), III, 208.
Huile camphrée, III, 177; — (succédanés de l'), III, 548; — empyreumatique, I, 233; — essentielle, I, 163; — térébenthinée, III, 177.
Huîtres colorées par le cuivre, I, 231.
Humeurs d'Hippocrate et de Galien, I, 262; — froides, III, 456.
Humidité (influence de l'), I, 141; III, 265.
Hydarthrose, III, 456.
Hydatides, II, 432, 436; III, 117.
Hydatigénoses, III, 117.
Hydrachne, II, 14, 144.
Hydrocèle, III, 457.
Hydrocéphale, III, 457.
Hydrogène arséniqué, I, 165; — carboné, I, 163; — sulfuré, I, 165.
Hydrophobie, III, 114, 457.
Hydropisie, III, 117, 457; — compliquant une grossesse, III, 336; — œdémateuse, III, 343; — tænigène, II, 428.
Hydrorachis, III, 459.
Hydrothorax, III, 459.
Hygiène générale, III, 140, 234.
Hypertrophie, III, 401, 459.
Hypertrophogénoses, III, 48.
Hypocondrie, III, 459.
Hypopion, III, 459.
Hystérie, I, 241; III, 459.

I

Iccus, I, xxiv.
Ichneumigénoses, III, 106.
Ichneumonidaires, II, 263.
Ichor, III, 460.
Ichthyose, III, 460.
Ictère, III, 460; — tænigène, II, 428.
Idée, cause morbipare, II, 450.
Idiotisme, III, 338.
Ignis sacer, III, 82.
Ileus, III, 406.
Iliaque (passion) lombricogène, II, 378.
Immersion, I, 42.
Impetigo, III, 95, 104, 462.
Impressions métalliques, I, 214.
Inanition, III, 43.
Inappétence, III, 461.
Indigestion, III, 45, 461.
Induration, III, 408.
Infection purulente, III, 60.
Infiltration des tissus, III, 462.
Inflammation, I, 257; III, 33, 408, 461.
Influenza, III, 387.
Infusions, III, 206, 545.
Ingrassias, I, xl.
Ingurgitation, III, 42.
Injections, III, 200, 201.
Insectes broyeurs, II, 233, 255; — suceurs, II, 149; — à métamorphose, II, 195; — sans métamorphose, II, 150; — vivant dans le vide, I, 317.
Insomnie, III, 462.
Intertrigo, III, 462.
Intestins (gargouillement des), III, 20; — (mouvements péristaltiques des), I, 102.
Intoxication, III, 54.
Introduction historique sur la médecine, I, xv.
Invagination lombricogène, II, 378.
Iode, I, 206.
Iodure de potassium, III, 211.
Ionthos, III, 90.
Iritis, III, 462.
Irritation, III, 462.
Isaac Israélite, médecin arabe, I, xxxiii.
Ischurie, III, 462.
Iules morbipares, I, 341.
Ivraie, I, 201.
Ivresse, III, 46, 54, 462.
Ixodes, II, 14, 31, 146.

J

Jalap, I, 197.
Jambes des Barbades, II, 82.
Jarde, jardon, III, 462.
Jatecubu, II, 146.
Jaunisse, III, 460.
Javart, III, 463.
Joubarbe, I, 205; III, 142.
Journal général de médecine (histoire du), I, lxv.
Journal des savants, I, xlvi.
Jusquiame, I, 189.

K

Kafur, III, 151.

Kentrigénoses, III, 37, 105.
Kermès, II, 178.
Kircher, I, xlix.
Kyste, III, 463.

L

Labri sulcium, II, 86.
Lacenaire (soif calle de), I, 125.
Lactate de fer, III, 551.
Lactation, III, 464.
Lactucarium, I, 196.
Lactuca virosa, I, 196.
Ladrerie, II, 434; III, 342, 464.
Laffarge (affaire), I, 209.
Lait de la nourrice, III, 251.
Laitue vireuse, I, 196, 222.
Lampes, III, 428.
Lancette, III, 217.
Langues fourrées, III, 259.
Laron, III, 350.
Larves morbipares de coléoptères, II, 306; — glutiniphages, II, 302; — mineuses des feuilles, II, 225; — des mouches, II, 217; III, 100; — mycétophages, II, 302; — rhizophages, 300; — xylophages, II, 302.
Laryngite, III, 464.
Latrines (mouches ou syrphes des), II, 230.
Laurus camphora, I, 235; III, 152.
Lavande, III, 226.
Lavements, III, 214, 545.
Lenticelles aphidigènes, II, 69.
Lépidoptères, II, 287.
Lèpre, III, 104, 464; — des Cosaques, du Holstein, II, 86; — tuberculeuse, III, 107.
Leptus, II, 14, 33, 145.
Léthargie, III, 464.
Leucoma, III, 464.
Leucorrhée, III, 435.
Leucorrhois, III, 417.
Liard, III, 399.
Lichen, maladie, III, 95, 464; — d'Islande, III, 208.
Ligaments (maladies des), III, 134.
Ligule, II, 419.
Lilas (chenille des feuilles du), II, 291.
Limaces (ravages des), I, 322.
Limnocharis, II, 14.
Lin (graines de) pour conserver le camphre, I, 236.
Linge fenestré, III, 219.
Linguatula, II, 421.
Liniments, III, 544.
Linné, en médecine, I, liii.
Liorynchus, II, 411.
Lipome, III, 464.
Lipothymie, III, 416, 465.
Liqueurs aromatiques, III, 260; — fermentées, I, 121; — hygiéniques, III, 259.
Litharge, I, 224.
Lithiasis, III, 368.
Lithotomie, III, 416.
Locustaires, II, 260.
Lolium temulentum, I, 201.
Lombricogénoses, III, 116.
Lombrics de terre morbipares, II, 324; III, 116.
Lotions, III, 183.
Louesche (eaux de), I, 208.
Louis xi empruntant sur gage, à la Faculté, le livre de Razès, I, xxxiii.
Louis xiii, dégénérant de la race basque, dans les bras de la Faculté, III, 252.
Loupes, III, 465.
Lourderie, III, 465.
Lourdeur de tête, III, 390.
Louvet, III, 350, 465.
Lues, III, 489.
Luette (maladie de la), III, 465.
Lumbago, III, 465.
Lumière (influence hygiénique de la), III, 266.
Lupus, III, 104, 465.
Luxation, III, 465.
Lycoperdon, III, 95.
Lymphalgie, III, 132.
Lymphatiques (maladie des vaisseaux), III, 132.
Lyncée, I, 326.
Lyssa ou *Lytta*, ver de la rage, III, 113.

M

Macaroni plat, II, 420.
Machaon et Podalire, I, xvi.
Magnésie ingérée, I, 220; II, 420.
Maigreur, III, 465.
Mal de la baie de Saint-Paul, II, 82; — des Barbades, 82; — des bois ou de brou, III, 466; — d'aventure, 481; — des ardents, 350. — caduc, 410, 425, 466; — au cœur, 416; — de chicot, II, 82; — d'Espagne, III, 466; — des éboulements, II, 82; — français, III, 466; — de jeu, 466; — de garrot, 466; — de gorge, III, 347, 466; — de Saint-Jean, III, 410; — de la mère, 531; — de misère, 487; — mort, II, 82; — napolitain, III, 518; — de la saignée, 466; — de taupe, 466, 521; — de la terre, 410, 425; — de tête, 390.
Malacia myogène, II, 218.
Maladie (définition ancienne de la), III, 35.
Maladies acanthogènes, III, 37, 62; — aca-

rigènes, 37, 72; — acridogènes, 37, 105; — aiguës, chroniques, curables, incurables, 137; — aphigènes, 37, 91; — arachnogènes, 37, 70; — cimigènes, — 37, 97; culicigènes, 103; — entomogènes, 37, 64; — érucigènes, 105; — d'été, 467; — helminthogènes, 37, 109; — d'Hercule, 410. — ichneumigènes, 37, 106; — kentrigènes, 37, 105; — mentales, II, 44; III, 118, 127; — mercurielles, I, 228; — myogènes, 100; — noires, 471; — noogènes, 37, 118; — ophiogènes, 37, 67; — ostracogènes, 37, 69; — du pays, 467; — pédiculaires, II, 250; III, 467; — phthirigènes, III, 37, 104; — phymatogènes, 37, 64; — puligènes, 37, 98; — pneumagènes, 37, 38; — sacrée, 410, 425; — de sang, 466; — sarcoptogènes, 37, 79 — scarabigènes, 37, 107; — scorpiogènes, 37, 70; — de Siam, 430; — sirogènes, 37, 77; — de Sologne, 467; — thermogènes, 37, 49; — toxicogènes, 37, 52; — traumatogènes, 37, 52; — trophogènes, 42; — utérines, 467; — rouge, 467; — vénériennes, 518; — vermineuses, 467.
Malandres, III, 467.
Malate de fer, III, 551.
Mamelles, III, 467.
Mammifères morbipares, I, 297.
Mancenillier, I, 197.
Manie, III, 122, 338.
Marasme, III, 431, 465, 468; — aphidigène des poumons, II, 160.
Mares (eau potable des), I, 120.
Marie-Jeanne, II, 305.
Marinades, III, 358.
Maringouins, II, 200.
Marsh (appareil de), I, 211.
Mastoïdiens, II, 233.
Mastupration, II, 604.
Maternité et paternité, II, 454.
Matière soufflée aux poils, III, 468.
Matrice (maladies de), III, 468.
Médecine, III, 140; — arabe, I, xxxiii; — (définition ancienne et moderne de la), I, xv; — (état actuel de la), I, lxxiii; — empirique et rationnelle, III, 141; — (origine de la), I, xv; — à Rome, I, xxvi.
Médicale (projet de réforme), I, lxxiv.
Médicaments de la nouvelle méthode, III, 141; — antifébriles et sédatifs, 552; — antiputrides, 553; — désorganisateurs, 553; — purgatifs et vomitifs, 552; — vénéneux et à proscrire, 232, 556; — vermifuges, 547.
Médusaires, I, 300, 323
Melæna, III, 471.
Melampyrum, I, 201.
Mélancolie, III, 468.
Mélanoses, III, 89, 484.
Mélicéris, III, 471.
Mélitagre, III, 471.
Meloe vesicatorius, II, 300.
Melolontha vulgaris, II, 300.
Melon, I, 197.
Melophagus ovinus, II, 195.
Mémarchure, III, 420.
Méningite, III, 471.
Ménorragie, III, 435, 471.
Menstrua alba, III, 435.
Menstruation, III, 471.
Menstrues, III, 471.
Mentagre, II, 45; III, 471.
Menthe poivrée, III, 226.
Méphitisme, I, 169.
Mercure doux, III, 148; — (sels de), I, 227; — (procédé pour déceler le), I, 214; — (protochlorure de), III, 148; — (vapeurs de), I, 179.
Mercure galant (journal le); — *Mercure savant* (journal le), I, xlvii.
Mercuriaux, III, 557.
Métastase purulente, III, 471.
Météore de Monville et de Malaunay, I, 146.
Météorisation, III, 471.
Méthode nouvelle de maintenir ou de ramener la santé, III, 138; — (accueil fait par les médecins à la), I, lxxvi.
Métrite, III, 469.
Métrorragie, III, 471.
Meunier, maladie des feuilles, II, 159; III, 93.
Meurtrissure, III, 472.
Miasmes, I, 153; III, 472; — des marais, I, 169; III, 240; — pestilentiels, I, 180.
Miellat des feuilles, II, 178.
Migraine, III, 390.
Miliaire, III, 472.
Mille-pieds, I, 331.
Millet, III, 353.
Ministres patents et occultes en France, I, lxviii.
Mise bas, III, 334.
Miséréré (colique de), III, 406; — tænigène, II, 429.
Mites morbipares, III, 72; — de l'abricotier, II, 43; — d'eau douce, 88; — de la farine et du fromage, 91; — de la gale, 99; — marines, 90. — des oiseaux, 40; — à queue, 89; — végétative, 87.
Mithridate, III, 541.
Moelle épinière (maladies de la), III, 127, 472.
Moisissures, I, 199.

Moiteur, III, 14.
Mollusques morbipares, I, 321; III, 69; — (vice de la classification des), I, 321.
Monades du pus syphilitique, III, 88.
Monrois rouge, III, 466.
Morale (ce qui empêche de parler), II, 625.
Moragne, III, 399.
Morbilli, III, 89.
Morbus gallicus, III, 87; — *ventriculi*, III, 380.
Morfondure, III, 413, 473.
MORISON (pilules de), III, 143.
Morosis, III, 338.
Morphine, I, 185.
Morpion, II, 248; III, 104; — pris pour l'insecte de la gale, II, 107.
Morsure, III, 472.
Mortification des chairs, III, 448.
Morve des chevaux, II, 49; III, 473.
Mouche (larves morbipares de la), III, 100; — aphidivore, II, 228; — bleue de la viande, II, 215; — carnivore, 211; — commune, 212; — dorée, 214; — géante, 213; — herbivore 223; — pendule, 214; — (généralités sur la classification du genre), 214.
Moules morbipares, I, 196, 323.
Mousse de Corse, III, 209, 212.
Moutarde, I, 129.
Moutardier du pape, I, 129.
Mouvement hygiénique, I, 106; III, 245.
Moxa à supprimer, III, 231.
Mucédinées, III, 95.
Mucor, I, 104.
Mucosités, I, 104.
Muguet, III, 90, 353.
Mules traversines, III, 414.
Musaraigne (morsure venimeuse de la), I, 299.
Muscæ carnivoræ, II, 211; — *herbivoræ*, 223.
Muscles (maladies des), III, 130.
Musette, III, 550.
Myalgie, III, 130.
Myélite, III, 475.
Myellalgie, III, 127.
Mygor, II, 65.
Myriapodes morbipares, I, 339.

N

Nævi, III, 475.
Narcotine, I, 185.
Narcotiques, I, 180.
Narcotisme, III, 475.
Nausées, I, 184; III, 475.
Naviculaire (maladie), III, 475.
Nébladure, III, 475.
Nécrophore, II, 88.
Nécroscopie, III 29.
Nécrose, III, 476.
Nectaire aphidigène, II, 177.
Neige piquetée de rouge, II, 29.
Néphrite, néphrétique (colique, fièvre), III, 470.
Nerveux (maladies du système), III, 127.
Nervus medinensis, II, 598.
Névralgie, III, 476; — selon la classification nouvelle, III, 127.
Névroses, III, 33.
Nez (odeur du), III, 476.
Nickel (sels de), I, 231.
Nigua, II, 63.
Nitidules, insectes, II, 304.
Noalgie, III, 127.
Noctuelles, II, 290.
Nodosités, Nodus, III, 427, 476.
Noir museau, III, 477.
Noix vomique, I, 193.
Noli me tangere, III, 477.
Noogénoses, III, 118.
Normandie (eau des mares de la), I, 120.
Nosætiologie, III, 37.
Nosclérie, III, 477.
Nosologie, I, 39; III, 1.
Nosopathologie, III, 125.
Nostalgie, III, 467, 477.
Nourrice, III, 251.
Nourriture incomplète, I, 99; — varie selon les climats, I, 100.
Nouure, III, 506.
Nouveau-nés (maladies des), III, 477.
Nouvelles de la république des lettres, journal, I, XLVIII.
Noyés (secours aux), III, 477.
Nuages de la cornée transparente, III, 477.
Nutritive (substance), I, 108.
Nyctalopie, III, 478.
Nymphomanie, III, 478; — ascarigène, II, 355.
Nymphon, I, 337.

O

Obésité, III, 48, 478.
Obstruction, III, 48, 478.
Occlusion, III, 41.
Odeur punais, III, 476; — (signes tirés de l'), III, 10.
Odontalgie, III, 135, 478.
Odorat (maladies de l'), III, 129; — (signes morbides tirés de l'), III, 25.
Œcidium, II, 171; III, 93.
Œdème d'un organe, III, 479.
Œil de pie, de perdrix, III, 479.

Œil (signes morbides tirés de l'état de l'), III, 23.
Œnanthe crocata, I, 190.
Œsophagite, III, 479.
Œstre, II, 202.
Œufs aquatiques (ingestion d'), I, 313; III, 68; — de l'ascaride lombricoïde dans les aponévroses musculaires, II, 367; — de l'ascaride vermiculaire dans les expectorations, II, 363; — d'entomostracés pris pour tout autant d'espèces, I, 325; — de poule (incubation des) dans l'estomac, I, 319; — végétants, II, 13.
Ognons, oignons, III, 412, 479.
Oiseaux morbipares, I, 297.
Olfalgie, III, 129.
Ongle incarné, III, 479.
Onguent basilicum, III, 555.
Onguentaires, I, XXVI.
Onguents, III, 544, 548.
Ononis spinosa, I, 265.
Opacité de la cornée, III, 479.
Ophthalgie, III, 128.
Ophthalmie, III, 479; — gordiogène, II, 404.
Opium, I, 180, 185.
Oppression, III, 42, 356.
Or (muriate d'), I, 232.
Orchite, III, 479
Oreille (maux d'), III, 129, 479.
Oreillons, III, 480.
Organisation (théorie de l'), I, 9, 53.
Orgeolet, III, 480.
Oribata, II, 145.
Orties, I, 195, 223.
Orvet, I, 307.
Os (bruits perçus dans les), III, 20; — (maladies des), III, 130.
Oscabrion parasite, I, 223.
Oseille, I, 205.
Osier (ampoules ichneumigènes de l'), II, 268.
Ossification, III, 480.
Ostéalgie, III, 130; — gordiogène, 406.
Ostéocopes (bruits), III, 20; — (douleurs), III, 480.
Ostéomalacie, III, 481, 506.
Ostéosarcome, III, 481, 527.
Ostracogénoses, III, 69.
Otalgie, III, 129.
Otite acarigène, II, 48; — érucigène, II, 311; — myogène, II, 218; — sirogène, II, 97.
Ouïe (signes morbides tirés de l'), III, 25.
Ourles, III, 480.
Ovaires du maïs pris pour des helminthes, II, 443.
Ovuligère de l'articulation du poignet, II, 438.
Oxalis, I, 205.
Oxyurus vermicularis, II, 329.
Ozène, III, 476, 481.

P

Pagure, I, 328.
Pain de trois mille ans dévoré par les vrillettes, II, 303.
Pain moisi, I, 199.
Pâles couleurs, III, 460, 481.
Palpitations, III, 401, 481.
Panacée, III, 540.
Panaris, III, 481; — acarigène, II, 49, 55.
Pansements, I, 295; III, 179.
Paon (grand), II, 290.
Papillons, II, 287; — jamais morbipares, III, 106.
PARACELSE, I, XXXV.
Paradoxe de la Faculté au sujet des maladies vermineuses, II, 551.
Paralysie, III, 482.
Paramaïbo (colonie de) défendue contre les rats par les fourmis, I, 298.
Paraphimosis, III, 483.
Paraplégie, III, 483.
Parasite riant de la médication de sa victime, III, 65.
Parasites et pâture tour à tour, I, 295.
Parotides, III, 480.
Parotite, III, 483.
Part, parturition, *partus*, III, 334.
PARTIES PRINCIPALES DE CET OUVRAGE : première, I, 5; — deuxième, I, 39; — troisième, III, 138; — quatrième, III, 540.
Passions, II, 455.
Pastenague (raie), I, 300.
Pastilles, III, 546, 550; — bonne haleine, III, 221.
Patelles morbipares, I, 324.
Pathologie animée, en France, I, LI; — en Italie et en Allemagne, I, XLIX; — (vicissitudes de la), I, LXV.
Patrie et berceau, II, 454.
PAULLINI, I, L.
Paupières (maladies des), III, 483.
Peau (empoisonnements de la), I, 244; — (maladies de la), III, 136, 484; — (maladies mercurielles de la), I, 229; — (signes morbides tirés de la surface de la), III, 4.
Pédiculaires (insectes), II, 233; — (maladies), III, 104.
Pediculus, II, 233; — *ricinus*, II, 66.
Peigne, maladie, III, 487.
Pelade, III, 342.

Pelicello, pelicellus, II, 64, 100.
Pellagre, III, 487.
Pelotes stercorales, III, 487.
Pemphigus, III, 81, 487; — imité par l'eau sédative, III, 192.
Pendus (secours aux), III, 487.
Pensée, combinaison des impressions et des propensions, II, 447.
Perce-langue, III, 487.
Percussion, III, 15, 20.
Perforation, III, 60, 488; — des tissus, I, 250; — intestinale par les lombricoïdes, II, 371.
Périal, II, 82.
Péricardite, III, 401, 488.
Péripneumonie, III, 387, 488, 498.
Péritonite, III, 488.
Perroquet végétal, III, 142.
Pertes utérines, III, 489; — blanches, III, 435.
Pèse-liqueurs, III, 169.
Pésogne, III, 481.
Peste, II, 82; III, 368, 489; — (origine de la), I, 180.
Pétéchies, III, 490.
Peter (pilules de), III, 143.
Peziza, III, 95.
Pian, piano, II, 82; III, 497.
Pica, III, 497.
Picotte, III, 399, 497.
Pidicello, II, 100.
Pièces anatomiques (conservation des), I, 237.
Pied de bœuf, III, 497.
Pied de veau, I, 196.
Pied serré par les clous, III, 497.
Pigeonnier infesté de tiques, II, 35.
Pilules, III, 546, 550; — aloétiques, *antecibum*, de savon, écossaises, III, 143.
Pince, acaridien, II, 144; — cimoïde, I, 337.
Pinces à coulisses, III, 220.
Pinel, I, LVIII.
Pinnothère, I, 328.
Pique, II, 65.
Piqûres, III, 62; — d'insectes, III, 497; — d'une épine, I, 263.
Pissement de sang, III, 497.
Pituite, III, 497.
Pityriase, III, 104, 498.
Phalæna, II, 290.
Phalangium, II, 32.
Phalérie des cuisines, II, 302.
Phallus, III, 95.
Pharmacie (origine de la profession de la), I, XXV; — portative, III, 227.
Pharmacopée des succédanés de la nouvelle méthode, III, 540.
Phimosis, III, 491.
Phlébite, III, 491.
Phlegmasia, III, 491.
Phlegmasies, III, 33.
Phlegmon, III, 491.
Phlyctène, I, 203; III, 51, 491.
Phosphore, I, 206
Phosphures, I, 206.
Photophobie, III, 491.
Phrénésie, III, 491; — myogène, II, 221.
Phthiriase, III, 491.
Phthirigénoses, III, 104.
Phthisie, III, 117, 491; — acanthogène, I, 272.
Phymatogénoses, III, 64.
Physionomie (signes morbides tirés de la), III, 3.
Physiques (influence des découvertes) du seizième siècle sur la médecine, I, XLIII.
Plaie, I, 253; III, 59, 498; — (odeur des), III, 111.
Planaires, II, 415.
Platine (hydrochlorate de), I, 232.
Pléthore, III, 498.
Pleurésie, III, 498.
Pleuritis humida, III, 499.
Pleurodynie, III, 499.
Plica, III, 499.
Plique polonaise, II, 247; III, 104, 499.
Pline (livres médicinaux de), I, XXX; — sur la médecine et les médecins de son temps, I, XXVII.
Plomb (empoisonnement par les sels de), I, 224, 226.
Pneumagénoses, III, 37, 38.
Pneumalgie, III, 133.
Pneumatiques (secte des médecins), I, XXIX.
Pneumocèle, III, 500.
Pneumonie, III, 498, 500.
Podagra, III, 451.
Podalire et Machaon, I, XVI.
Podures, II, 254.
Point de côté, III, 498.
Poireaux, III, 412, 500.
Poisons (théorie de l'action des), III, 55.
Poissons morbipares, I, 297, 300; — urticants, I, 300.
Pollutions nocturnes, III, 502.
Polypes, III, 500.
Polypharmacie à supprimer, III, 233.
Polystome, II, 421.
Pommade, III, 544; — camphrée, III, 178; — (succédanés de la), III, 547.
Pomme épineuse, I, 189.
Pommelière, III, 491, 502.
Pommes de terre malades en 1845, I, 145.
Pompholix, III, 81.
Ponction, III, 60.

Porcelaine, maladie, III, 89, 502.
Porcelets de Saint-Antoine, I, 331.
Porrigo, III, 502.
Porte-morts (insectes), II, 88, 304.
Potasse, I, 222.
Pot-au-feu hygiénique, III, 256.
Poudres, III, 546, 555, 556.
Pouillottement, III, 491.
Pouls, III, 12, 502.
Poumons (bruits des), III, 19; — (maladies des), III, 133, 491, 503; — mobile du cœur, I, 69.
Pourpre (maladie), III, 503.
Pourriture, III, 439, 448, 503; — des pieds, III, 481.
Pousse, III, 356, 503.
Poussée des eaux de Louesche, I, 209.
Poussières morbipares, I, 177, 272.
Poux morbipares, III, 104; — des antiques, II, 253; — des baleines, I, 337; — des bois en Bourgogne, II, 61, 146, 259; — à Jersey, II, 72; — du corps humain, II, 243, 245: — des insectes, II, 242; — des oiseaux, II, 235: —de Pharaon, II, 66; — du pubis, II, 248; — des quadrupèdes, II, 242; — sous-cutané, II, 250; — de la tête, II, 243; — des végétaux, II, 254.
Pseudozoaires des tissus respiratoires, II, 391.
Psoriasis, III, 504, 521.
Psychogénoses, III, 118.
Pterygion, III, 504.
Ptinus fur, II, 303.
Ptyalisme, III, 504.
Puccinia entomogènes, II, 24, 171; III, 93, 173.
Puce des jardins, II, 299; — irritante, II, 68, 196; — maligne, II, 59, 146; III, 350; — pénétrante, II, 61, 69; — morbipares, III, 98.
Puceron, lanigère, II, 161; — morbipare, III, 91; II, 158; — (description et mœurs des), II, 150.
Pudendagra ab ascaridibus, II, 98.
Pulex irritans, II, 196; — *minimus* ou *penetrans*, II, 61, 146.
Pulices avium de Redi, II, 236.
Puligénoses, III, 98.
Pulmonaires (maladies), III, 133; — lombricogènes, II, 382.
Pulmonie, III, 504.
Punaises morbipares, II, 189; III, 97; — d'eau, II, 193; — du lit, II, 191; — mouches, II, 192.
Purgatifs, III, 552.
Purpura, III, 89, 504.
Purulente (infection), I, 258, — (foyer) III, 505.
Pus, III, 60.
Pustule gangréneuse acarigène, II, 46, 56; — maligne, II, 59; III, 350.
Pycnogonum, I, 337.
Pylore (squirre du), III, 505.
Pyrales du lilas et de la vigne, II, 292.
Pyrosis, III, 380, 428, 506.
PYTHAGORE, I, XXII.

Q

Quinine à supprimer, III, 232; — et ses sels à supprimer, III, 551.
Quinquina à supprimer, III, 232.

R

Rachialgie, III, 127.
Rachitisme, III, 506.
Radesyge des Norwégiens, II, 86.
Rage, III, 112, 508.
Raie (dard envenimé de la), I, 300.
Raisins verts morbipares, I, 121.
Ramollissement, III, 481, 509.
Rana rubetta, I, 309.
Rapes, III, 509.
Rate (maladies de la), III, 509.
Rats (morsure envenimée des), I, 298.
Rebouteurs anciens, I, XXVI.
Rectum (maladies du), III, 510.
REDI, I, LI; II, 107.
Redivius, reduvius, II, 53, 192.
Réforme de la table, III, 255.
Régime hygiénique, III, 325.
Règles (suppression ou surabondance des), III, 471.
Reins (maladies des), III, 510; — (lombricoïdes dans les), II, 384.
Renaissance (siècle de la) en médecine, I, XXXIV.
RENAUDOT, médecin fondateur de la *Gazette de France*, I, XLV.
Renoncule, I, 190.
RENUCCI et insecte de la gale humaine, II, 122.
Repas à réformer, III, 255.
Reptiles morbipares, I, 300.
Résines, I, 243.
Résorption, III, 510.
Respiration animale (mécanisme de la), I, 65; — animale et végétale, I, 56; — diurne et nocturne, I, 59.
Respiratoires (tissus) doués de mouvements automatiques, I, 22.
Résumé helminthologique, II, 443; — général de l'ouvrage, III, 558.
Résurrection des vibrions, du rotifère, etc., II, 410.

Rétention d'urine, III, 510.
Rétrécissement, III. 510.
Rétroversion, III, 510.
Révolution de 89 sur la médecine, I, LVI; — de 1830, I, LXVIII; — opérée par la nouvelle théorie médicale, I, LXXVI.
Rhagades, III, 510.
RHAZÈS I, XXXIII.
Rhinanthus crista galli, I, 201.
Rhumatisme, III, 511.
Rhume, III, 264, 511; — de cerveau, III, 413; — de poitrine, III, 365, 387.
Rhus toxicodendron, I, 195.
Rhyncoprion, II, 34, 146.
Rhynorœstes, II, 146.
Ricin (huile de), II, 31; III, 205.
Rissoa (coquille, jeune âge du *Buccinum reticulatum*) dans le rein d'une femme, I, 322.
Rosa volatica, III, 82.
Roséole, III, 484, 511.
Rougeole, III, 89, 511.
Rougets des moissons, II, 32.
Rubeolæ, III, 89.
Rumex acetosella, I, 205.
Rupia, III, 81, 104, 512.

S

Saburres, I, 104.
Saignées, III, 228.
Saignement de nez, III, 425.
Sainte-Gertrude, fête aux rats, I, 298.
Salades hygiéniques, III, 257.
Salamandre aquatique, I, 311; — terrestre, I, 309.
Salerne (école de), I, XXXV.
Salivation, III, 8, 512.
SALOMON, roi des Hébreux (médecine de), I, XVIII.
Salsepareille iodurée, III, 212.
Sang (coloration du), I, 73; — de rate, III, 466.
Sangsues morbipares, II, 325; III, 110, 229; — avalées en buvant, I, 315.
Sarcocèle, III, 512.
Sarcohydrocèle, III, 513.
Sarcopte de la gale, II, 99, 115, 147.
Sarcoptes, II, 99.
Sarcoptogénoses, III, 79.
Saturnines (préparations), III, 557.
Satyriasis, II, 357; III, 513.
Sauge, III, 226.
Sauterelles, fléaux et aliments, II, 260, 261.
SAUVAGES (classification médicale de), I, LIV; III, 66.
Scabies, III, 437.
Scammonée, I, 197.
Scarabœus, II, 87, 304.
Scarabigénoses, III, 107.
Scarification, III, 61.
Scarlatine, III, 89, 513.
Sciatique, III, 513.
Scirons, II, 92.
Sclerotium, II, 187.
Scolopendres, I, 334, 340.
Scorbut de mer et de terre, I, 130, 330; III, 253, 513.
Scorpiogénoses, III, 70.
Scorpionides et scorpions, I, 336; III, 70.
Scrofules, III, 384, 514.
Sécheresse (moyen de préserver les végétaux de la), III, 268.
Sedum, I, 205.
Seigle ergoté, I, 200.
Seime en pince, III, 497, 514.
Sel marin, I, 128; III, 253.
Sels médicinaux à supprimer, III, 231.
Semen-contra, III, 226.
Sempervivum, I, 205.
SÉNÈQUE (météorologie et questions naturelles de), I, XXII.
Senki du Japon, II, 86.
Serpents (accouchements de), I, 306; — (introduction de) dans divers organes, I, 305; III, 67; — (fascination des), I, 308; — (venin des) III, 69.
Services de table hygiéniques, III, 256.
Seuren, II, 92.
Sibens d'Écosse, II, 86.
Sifflage, III, 412, 514.
Signes des maladies, III, 2; — caractéristiques des ascarides, II, 348; — externes des maladies, III, 3; — internes des maladies, III, 22; — acoustiques, III, 15; — odorants, III, 10; — tactiles, III, 12.
SILVIUS, I, XL.
Sinapismes à supprimer, III, 231.
Siro, II, 147.
Sirogénoses, III, 77.
Sirons dans les urines des femmes, III, 361.
Sirops, III, 545; — antiscorbutique, III, 223, 555; — de chicorée, III, 223, 555; — diacode, III, 554; — de gomme camphré, III, 224, 548; — d'ipécacuana, III, 225; — d'orgeat, III, 555; — de salsepareille, III, 555.
Smaris, II, 14, 144.
Sobriété, I, 125.
Sociétaires (insectes), II, 255.
Soie de porcs, soyon, maladies, III, 514.
Soif-calle, I, 125; III, 363.
Solanées, I, 190.
Sole foulée, III, 514.
Somnambulisme, III, 28, 514.

SORANUS, I, XXVIII.
Soude. I, 222.
Soudure et greffe produites par la faculté d'aspiration, I, 28.
Soufre, I, 206.
Sparadraps, III, 219, 220, 554.
Spasmes, III, 514.
Spasmodiques et antispasmodiques, I, 245
Sphacèle, III, 448.
Sphæria, III, 95.
Spina bifida et *ventosa*, III, 514.
Spires, élément de la disposition des organes, I, 14. 17.
Splénite, III, 514.
Spores des mousses morbipares, I, 288.
Squirre, III, 372, 469, 514.
STAHL en médecine, I, LIV
Stagnation des liquides, I, 33.
Staphylins morbipares, II, 304.
Statistique académique, statistique populaire, I, 124.
Stipa pennata, cause d'une épizootie, I, 274.
STOLL, I, LIV.
Stomatite, III, 90, 449, 516.
Strabisme, III, 516.
Stramonium, I, 180, 189.
Stranguillon, III, 343.
Strangulation, III, 42.
Strangurie, III, 517.
Strongle, II, 396.
Strongylus, II, 396.
Strontiane, I, 222.
Strophulus, III, 484.
Strychnine, I, 193.
Strychnos, I, 193.
Sublimé corrosif, I, 227.
Substances alimentaires et nutritives, I, 107; — désorganisatrices des tissus, I, 202; — protectrices de la digestion, I, 125.
Succédanés de la nouvelle méthode, III, 540.
Sucre, son rôle dans la digestion, I, 110; — d'orge, III, 555.
Suette miliaire, III, 90, 517.
Sueur, III, 5; — rentrée, 264.
Suffocations, III, 356, 517.
Sulfures, I, 206.
Suppressions à faire dans l'ancienne thérapeutique, III, 228.
Suppuration, III, 517.
Surdité, III, 517.
Sureau (bâton de) de cages, II, 40.
Sylpha, II, 88, 304, 306.
Symptômes des maladies, III, 2.
Syncope, III, 518.
Synochus, III, 428.
Synthétiques (études), III, 1.
Syphilides, III, 518.
Syphilitiques (maladies), III, 87, 518.
Syrphus, II, 228, 230.
Système nerveux, I, 245.
SWAMMERDAM (*Biblia naturæ* de), II, 98.
Swine-pox, III, 85.

T

Tabac, I, 180, 187; — (fumeurs de) et d'opium, III, 247.
Tabanus, II, 232
Tabes in antum, III, 384.
TABLES des matières par ordre de chapitres : 1er volume, I, I — 2e volume, II, V; — 3e volume, III, V.
Taches hépatiques ; — de rousseur ; — syphilitiques, III, 521.
Tact, III, 12.
Tactalgie, III, 130.
Tænias, II, 423. 430; III, 117.
Tænigénoses, III, 117.
Taffetas gommé camphré, III, 220.
Taie III, 521.
Taille ou lithotomie, III, 416, 521.
Talpa, III, 521.
Taon, II, 232.
Tarentule, araignée, I, 350.
Taupe (jardinier Delaitre dit la), II, 280; — (mal de), III, 521.
Taupin, II, 302.
Teigne, maladie, III, 104, 521; — des grains, II, 296; — des pelleteries, II, 296.
Teintures éthérées, III, 550.
Tempéraments, III, 5.
Température de l'organisation, I, 26, 130; —(passage brusque d'une) à une autre, I, 139; — (précautions contre les variations de la), III, 260.
Ténalgies, III, 135.
Tendons (maladies des), III, 135.
Ténesme, III, 522.
Tenthrèdes, II, 283; — de la vigne, II, 283.
Termes destructor, II, 259.
Testament (médecine du Vieux), I, XVIII.
Testicules (maladies des), III, 522.
Testudo, III, 522.
Tétanos, III. 59, 410.
Tête (maux de), III, 126.
Tétratomes, insectes, II, 302.
THALÈS, I, XXIV.
THÉMISON, I, XXVIII.
Thérapeutique, III, 138.
Thériaque, III, 541.
Thermogénoses, III, 49.
Thermomètre pour constater la chaleur animale, I, 133; — la chaleur végétale, I, 138.

Thessalus, I, xxviii.
Thridace, I, 196.
Thrips, II, 181.
Thrombus, III, 522.
Thym, III, 226.
Tic, III, 522 ; — à la fourchette, III, 414, 428 ; — extraordinaire, III, 122, — nerveux, I, 352.
Tinea granella, etc., II, 296.
Tiques morbipares, III, 44, 72 ; — jeune et adulte, II, 30, 33, 36 ; — des bœufs et des chiens, II, 84, 146 ; — des eaux, II, 144 ; — de terre, II, 36.
Tisanes, III, 206, 212, 545.
Tisserand d'automne, II, 16.
Tithymales, I, 196.
Tom, ton, II, 63, 65.
Tophacées (concrétions), III, 522.
Torre della, I, xl.
Torticolis, III, 522.
Toucher (maladies du), III, 150; — (signes morbides tirés du), III, 26.
Tour de bateau, tour de reins, III, 523.
Tourniole, tourniotte, III, 481.
Tournis, III, 118, 523.
Toux, III, 365, 387, 524.
Toxicogénoses, III, 37, 52.
Trachéite, III, 524.
Trachéotomie, III, 524.
Tralles (Alexandre de), I, xlix.
Tranchées, III, 403, 524.
Transactions philosophiques, I, xlvi.
Traumatogénoses, III, 57.
Travaux d'esprit après les repas, III, 246.
Tremblement, III, 524.
Trichiase, III, 524.
Trichina spiralis, œufs de lombricoïde, II, 367.
Trichius, II, 301.
Trichocéphale, II, 397.
Trichoma, III, 499.
Trichomonas, fausse découverte, III, 88.
Trismus, III, 524.
Trombidion, II, 14, 27, 89, 144.
Trophogénoses, III, 42.
Trousse-galant, III, 350, 396.
Trox, II, 304.
Trumba, larve d'œstre, II, 206.
Tubercularia, II, 180 ; III, 95.
Tubercules de la peau humaine, III, 524 ; — ichneumigènes des feuilles du tilleul, II, 267.
Tuméfaction, III, 408.
Tumeur articulaire, III, 524 ; — blanche, III, 524 ;—encéphaloïde, III, 301, 372, 526 ; — rouge, III, 527.
Tumeurs diverses, III, 526, 527 ; — myogènes, II, 209, 219.
Tung, Tunga, II, 65.
Tussis crebra, III, 387.
Tympanite, III, 117, 471.
Typhus, III, 430, 431, 489, 528.

U

Ulcérations, III, 469, 528 ; — syphilitiques, III, 88.
Unité de l'être vivant, I, 7 ; II, 451.
Unguis, III, 528.
Upas, I, 193.
Uredo, II, 22, 159, 171, 186 ; III, 93.
Urétrite, III, 526.
Urinaires (maladies des voies), lombricogènes, II, 383, 529.
Urine (incontinence et rétention d'), III, 528 ; — odeur de l'), III, 11 ; — (signes tirés de l'), III, 6.
Uropoda vegetans, II, 14, 87, 145.
Urtica urens, I, 195.
Urticaire, urtication, III, 89, 530.
Urticants (poisons), I, 195.
Utérus (maladies de l'), II, 383, 530,

V

Vaccination, III, 85.
Vaccine, III, 83.
Vaches (nourriture des), I, 114.
Vaginite, III, 531.
Vapeurs et gaz délétères, I, 151, 161, 163.
Vapeurs, maladie, III, 531.
Varicelle, III, 82, 532.
Varices, III, 531.
Varicocèle, III, 532.
Variole, III, 532.
Varioloïde, III, 82, 532.
Varole, I, xl.
Varus comedo, congénial, II, 92 ; III, 89, 360 ; — jaunes, III, 90 ; — sébacé, III, 360.
Veineux (maladies du système), III, 131, 390.
Velelles, I, 323.
Vena medena, II, 398.
Venin soufflé, III, 350.
Vents, flatuosités, III, 532.
Verjus, I, 205.
Vermifuges, III, 225, 324, 551.
Vérole, III, 87, 518, 532 ; — (petite), III, 84, 532 ; — volante, III, 85, 532.
Vérolette, III, 85, 532.
Verres grossissants, connus des anciens, II, 100.
Verrues, III, 532.
Vers blancs, II, 300 ; — de coléoptère, II, 297 ; III, 107 ; — cucurbitains, II, 417, 425 ; — du fromage, II, 98 ; — de

Guinée, II, 398 ; — intestinaux, II, 322 ; III, 109, 533 ; — à soie, II, 289 ; — de terre, II, 324 ; — rendus par le vomissement, II, 316 ; — solitaire, II, 423 ; III, 117.
Vertiges, III, 535.
VÉSALE, I, XXXIX.
Vésicants (poisons), I, 195.
Vésicatoires à supprimer, III, 230, 544.
Vésicule, origine de l'organisation, I, 11.
Vessie à la langue, III, 535 ; — (catarrhe, douleur, hernie, inflammation, paralysie de la), III, 415, 535.
Vessies de porc ou de taffetas gommé, III, 221.
Vessigon, III, 536.
Vibrio titrici, II, 409.
Vidanges, I, 173.
Vide (résistance des insectes à l'action du), I, 317.
Vie animale, lutte acharnée, I, 193 ; — sédentaire, I, 105.
Vigne (pyrale et tenthrède de la), II, 286, 292.
Vin généreux, III, 257.
Vinaigre camphré, III, 227.
Vipère (piqûre et venin de la), I, 301, 303 ; III, 536.
Viscéralgie, III, 133.
Viscères (maladies des), III, 133.
Vision (puissance de la) chez les anciens, II, 99.
Vivrogne, II, 477.
Vœu du philosophe, II, 456.
Volant, III, 428.
Volvulus, III, 378, 406, 536.
Vomique, III, 117, 536.
Vomissement, III, 9, 536 ; — bdellogène, II, 327 ; — érucigène, II, 320 ; — noir, III, 430 ; — ophiogène, I, 318 ; — tænigène, II, 428.
Vomito negro, III, 430.
Vomitifs, III, 552.
Vomiturition, III, 475.
Vrillette, II, 303.
Vue louche, III, 536 ; — trouble, III, 23.

X

Xyloma, III, 92, 171.

Y

Yaws, II, 82, 536.
Yerva barbosa, III, 142.
Yeux des crustacés et des insectes (unité des), II, 150 ; — (maladies des), III, 128, 536.

Z

Zabar, III, 142.
Zinc (sels vénéneux de), I, 231.
Zona, zoster, III, 539.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie de SCHNEIDER et LANGRAND, rue d'Erfurth, 1.